



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

**B**

994,372







300



Phototypie Danesi - Rome

Ms. Vat. 5231.

**JÉRÔME ALÉANDRE**

*(d'après une gravure d'Agostino di Musi.)*



L'HUMANISME & LA RÉFORME



# JÉRÔME ALÉANDRE

DE SA NAISSANCE

A LA FIN DE SON SÉJOUR A BRINDES

(1480-1529)

AVEC SON PORTRAIT, SES ARMES, UN FAC-SIMILE DE SON ÉCRITURE

ET UN CATALOGUE DE SES ŒUVRES

PAR  
*J. PAQUIER*

DOCTEUR ÈS LETTRES, EN PHILOSOPHIE ET EN THÉOLOGIE

*Benefac et neminem metue.*

*Fais le bien et ne crains personne.*

Maxime d'ALÉANDRE (Voir liv. II ch. VII).



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, Rue Bonaparte, 28

—  
1900

858  
A370  
P2

**A**

**MON FRÈRE ET ANCIEN PROFESSEUR**

**CH. PAQUIER**

**Je dédie cette étude,**

**J. PAQUIER**



## PRÉFACE

---

Jérôme Aléandre est l'une des plus grandes figures de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : humaniste et théologien, il possède tout le cycle des connaissances profanes et religieuses de son époque ; administrateur, il aide un prince-évêque à devenir le chef de sa principauté, et trois papes le comptent parmi leurs conseillers les plus intimes ; diplomate énergique, ardent défenseur de la papauté, il se fait écouter de l'Allemagne révoltée contre Rome ; cinq fois, il reçoit des papes les missions les plus importantes auprès des princes de l'Europe ; austère réformateur de l'Église, il commence par se réformer lui-même lorsqu'il entre à son service, puis, avec la même énergie qu'il a déployée contre Luther, il pousse à la convocation d'un concile et à la réforme catholique. Des dernières années de Léon X aux premières années de Paul III, son influence est permanente à la cour romaine ; il n'est pas une question importante à laquelle il ne soit mêlé ; parmi les grandes collections de l'époque aux Archives Vaticanes, il n'en est pas une qui ne porte l'empreinte de sa multiple activité.

Cette activité s'est produite sur les théâtres les plus divers. Les années de son enfance et de sa jeunesse s'écoulaient dans les villes de la Vénétie : la Motta, Pordenone, Padoue, Venise ; puis c'est Paris et le nord de la France, puis Liège et sa principauté. Devenu secrétaire de Jules de Médicis et bibliothécaire du Vatican, il semble qu'il

doive alors se fixer à Rome. Mais, au contraire, à partir de ce moment, il a trois missions en Allemagne, une auprès de François I<sup>er</sup>, une à Venise ; on le trouve en Angleterre, en Espagne, dans son diocèse de Brindes, à Bologne auprès de Clément VII et de Charles-Quint : en réalité, Rome n'est pour lui qu'un centre, d'où il rayonne partout.

Nous avons suivi Aléandre sur ces différents théâtres. Nous avons essayé de décrire les milieux où il a vécu, de dégager la note dominante et caractéristique de chaque phase de sa vie. Mais nous nous sommes arrêté surtout à la description des faits. Bonne pour toute biographie, cette méthode l'était particulièrement ici. Aléandre, en effet, eut peu d'idées générales ; il fut avant tout un vulgarisateur, un exécuteur des volontés d'autrui ; ce qui frappe le plus en lui, c'est la multiplicité de ses travaux.

Aujourd'hui que l'on a besoin de lire vite, une longue biographie est un objet d'effroi. Aussi, dans ce travail, avons-nous constamment visé à la plus grande concision. Afin d'être plus bref, nous avons d'abord publié ailleurs une partie de nos documents, et quelques études préliminaires. De plus, dans la présente publication, nous avons passé sur de nombreux détails ; Aléandre les prodigue dans ses manuscrits, mais un certain nombre ne contribuent guère à peindre sa physionomie, ni à éclairer les événements de l'époque.

Toutefois, nous avons dû nous rappeler le mot d'Horace :

Brevis esse laboro,  
Obscurus fio.

Aléandre, en effet, a été mêlé à des événements si nombreux et si considérables, il a rempli des fonctions si variées, quelques parties de sa vie sont si peu connues

qu'il nous a été impossible de condenser toute cette vie dans le présent volume. Nous n'y parlons donc pas des dernières luttes d'Aléandre contre la Réforme ni de ses travaux en vue de la convocation du Concile (1). Pour la plupart, les points que nous étudions ici sont ceux que jusqu'aujourd'hui on a le plus laissés dans l'ombre, et qui cependant font le mieux connaître notre personnage.

Lorsque nous avons commencé notre travail, Aléandre avait encore été peu étudié. Il a paru depuis plusieurs ouvrages contenant des parties considérables de son œuvre inédite (2). Pourtant, les sources manuscrites qui nous ont été laissées restent encore d'une abondance presque excessive. A l'aide de ces documents, nous avons pu suivre Aléandre pas à pas. Il n'est aucune période de sa vie sur laquelle ils n'apportent des renseignements nouveaux : ils font la lumière sur plusieurs d'entre elles, restées jusqu'à ce jour presque complètement ignorées.

La critique ne sera sans doute pas embarrassée pour trouver des imperfections dans cette œuvre. Nous osons toutefois réclamer son indulgence à cause des difficultés avec lesquelles nous avons eu à lutter : le grand nombre des manuscrits et la difficulté de les lire et de les classer, les traductions à faire des langues mortes ou étrangères, les pérégrinations d'Aléandre, et les affaires si diverses auxquelles il a été mêlé, enfin, la bibliographie presque infinie, dans chacune des principales langues de l'Europe, pour ce qui regarde l'Humanisme et la Réforme.

(1) Ajoutons que pour traiter pertinemment cette dernière partie de la vie d'Aléandre, il faut attendre l'apparition de plusieurs publications annoncées : par exemple, les Études de la Société de Görres sur le Concile de Trente, et les TT. V et VI des *Nuntiaturlberichte*, sur la période de 1540 à 1542.

(2) Voir, plus loin, (*Œuvres d'Aléandre*, section III).

C'est pour nous un devoir de remercier ici ceux qui ont bien voulu nous aider dans notre tâche. Qu'on nous permette de citer MM. J. Bouyer, chanoine de Nantes, qui nous a exhorté à entreprendre ces travaux et nous a suivi de ses conseils pendant toute leur durée, H. Omont, de la Bibliothèque Nationale de Paris, P. de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles, P. Fabre, que la mort vient d'enlever prématurément à la science ; — et l'*Association pour l'encouragement des hautes études dans le clergé*, qui nous a aidé à mener cette œuvre à bonne fin (1).

*Paris, le 7 mars 1899.*

(1) Cette biographie a été présentée à la Sorbonne comme thèse française de doctorat ès-lettres. Nous remercions M. Denis, professeur d'histoire à l'université de Paris, de la bienveillance qu'il nous a témoignée à cette occasion, et des conseils qu'il nous a donnés.

---





1064



# JÉRÔME ALÉANDRE

---

## ŒUVRES D'ALÉANDRE (1)

---

Au siècle dernier, Mazzuchelli et Liruti ont dressé une liste des œuvres d'Aléandre (2). L'impossibilité où ils étaient de consulter les dépôts d'archives, la pénurie de travaux antérieurs sur la Renaissance ne leur ont pas permis de dresser de ces œuvres un catalogue complet et définitif. C'est ce catalogue que nous

(1) C'est à dessein que nous avons intitulé ces préliminaires *Œuvres d'Aléandre*. Nous n'avons nullement l'intention de donner ici toutes les sources manuscrites ou imprimées, et moins encore tous les ouvrages que nous avons consultés; nous citerons ces sources et ces ouvrages au cours de notre travail. Nous ne parlons ici que des manuscrits ou imprimés qui contiennent quelque chose de l'œuvre d'Aléandre. Aussi, omettons-nous nombre d'auteurs des derniers siècles qui ont parlé d'Aléandre sans rien ajouter à ce qu'en avaient dit leurs devanciers: ils n'ont contribué pour la plupart qu'à accréditer des erreurs déjà en circulation, ou à en accroître le nombre.

Nous comptons parmi les œuvres d'Aléandre les *Lettres* qui lui ont été adressées et les *Instructions* qu'il reçut à l'occasion de ses missions diplomatiques. Par contre, nous n'avons pas cru devoir y faire figurer les brefs qu'il reçut des Papes, ces brefs étant pour la plupart d'un caractère tout administratif.

Pour la recherche de ces œuvres, nous avons visité presque toutes les archives et bibliothèques d'Italie, celles de Paris et de Bruxelles, le British Museum et les plus importantes bibliothèques de l'Allemagne. Nous sommes heureux de pouvoir remercier ici MM. les Archivistes et Bibliothécaires de ces différents dépôts: nous avons trouvé partout le plus grand empressement à nous être agréable. Il nous sera permis de mentionner spécialement M<sup>r</sup> Wenzel, sous-archiviste des Archives Vaticanes, et le R. P. Ehrlé, préfet de la bibliothèque du même nom: tous ceux qui ont fréquenté ces archives et cette bibliothèque connaissent leur dévouement et leur inépuisable amabilité.

(2) Mazzuchelli, *Gli Scrittori d'Italia* (Brescia, 1753, in-4), T. I, P. I, p. 421-424; Liruti, *Notizie delle vite ed opere scritte da' litterati del Friuli*. (Venezia, 1760, in-4°), T. I, p. 501.

avons essayé ici. La variété des œuvres d'Aléandre, la multiplicité des dépôts et des ouvrages où elles sont renfermées font de ce travail un préliminaire nécessaire à la biographie du personnage. Nous donnerons successivement : les œuvres qu'Aléandre a lui-même publiées ; celles qu'il a laissées manuscrites ; enfin celles qui, tirées en général de ces dernières, ont été publiées sans sa participation, soit de son vivant, soit surtout après sa mort.

Dans un appendice, nous donnerons les œuvres apocryphes.

Dans les sections I et III, ainsi que dans l'Appendice, nous suivrons constamment l'ordre chronologique. Dans la deuxième section, tout classement chronologique ou logique eût été artificiel : la plupart des manuscrits où l'on trouve des œuvres d'Aléandre renferment les morceaux les plus divers par leur date ou par leur objet (1). Pour la description de ces manuscrits, nous avons donc pris les dépôts l'un après l'autre, et, dans chaque dépôt, nous avons suivi l'ordre des cotes.

Les ouvrages publiés par Aléandre lui-même sont sans doute d'importance inégale ; du moins, dans leur entier, ils viennent de lui et ils nous reportent à lui. Il est loin d'en être ainsi pour les manuscrits décrits dans la deuxième section et pour les ouvrages énumérés dans la troisième. Certains manuscrits sont en entier l'œuvre d'Aléandre ; d'autres ne contiennent de lui que quelques feuillets ; parmi les imprimés, les uns ont pour objet principal ou même unique] la reproduction des œuvres d'Aléandre, les autres ne contiennent de lui qu'une page ou deux. Dans ces deux dernières sections, nous mentionnerons en plus petits caractères les manuscrits ou les imprimés où l'œuvre d'Aléandre ne figure que pour une faible partie.

(1) Un classement *chronologique* était impossible : certains manuscrits comprennent de longues périodes de la vie d'Aléandre, d'autres quelques mois à peine. Plus loin (Section II), nous indiquons deux classements *logiques*. On pourrait encore en imaginer d'autres. Mais ces classements ne sont utiles et possibles qu'après la description même des manuscrits : y faire entrer les manuscrits dès l'abord ne produirait que de l'obscurité ; ils forceraient à aller et venir constamment d'un dépôt à l'autre, et à revenir sur des manuscrits dont il aurait déjà été question.

Aux parties principales de la Biographie d'Aléandre, nous donnerons un sommaire des sources utilisées, manuscrites et imprimées. Ces sommaires serviront de compléments au présent tableau des *Œuvres* d'Aléandre.

SECTION I

ŒUVRES PUBLIÉES PAR ALÉANDRE

Les œuvres qu'Aléandre a lui-même publiées comprennent les siennes propres, et les éditions d'auteurs qu'il a données. A part l'édition de Worms, elles appartiennent toutes à sa vie d'humaniste. (1508-1513).

I<sup>re</sup> PARTIE. — ŒUVRES PERSONNELLES.

Ces œuvres sont peu nombreuses, et, comme on le verra plus loin (1), elles sont plus ou moins elles-mêmes des compilations ou des rééditions d'ouvrages antérieurs.

I

ALPHABETUM HEBRAICUM ET GRAECUM. (1510 ?) (2).

Autre édition vers 1515 (3).

II

LEXICON GRAECOLATINUM. (13 déc. 1512) (4).

III

SENTENCES DES PHILOSOPHES, etc. (22 déc. 1512) (5).

(1) Liv. II, ch. VI.

(2) H. Omont, *Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris (1507-1516)*, : dans *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, XVIII (1891), p. 25.

(3) *Item*, p. 35.

(4) *Item*, p. 28. — Rome, *Bib. Angelica*, 0, 8, 11.

(5) *Item*, p. 31.

IV

HIERONYMI ALEANDRI MOTTENSIS TABULAE  
SANE QUAM UTILES. (1512 ?) (1).

Autres éditions, 1516-1546 (2).

V

CAROLI QUINTI || IMP. E. S. AUG. CATHOL. || REGIS ET. C. ||  
EDICTUM IMPERIALE, etc. (19-28 juin 1521) (3).

(1) *Item*, p. 12-13. M. Omont a reporté la première édition de cette grammaire aux environs de 1515. Mais d'après ce que dit Aléandre dans la préface (H. Omont, p. 70), on voit qu'il était revenu depuis peu d'Orléans et qu'il enseignait encore. Cette préface a donc été écrite à la fin de 1511 ou en 1512; elle ne peut du moins l'avoir été après 1513. Mais d'après les indications très précises de M. Omont, les éditions dont il parle ne remontent pas au-delà de 1515. Il faut en conclure qu'il y a eu de cette grammaire une édition antérieure à celles que M. Omont a connues. C'est apparemment celle-là que possède le *British Museum* (621, G. 40, [3]), et que le catalogue donne comme de 1513.

(2) *Item*, p. 12, 13, et plus loin, liv. II, ch. VI.

(3) A. Wrede, *Reichstagsakten...* T. II (Gotha, 1896, in-4°), p. 642-643. Comme on le verra plus loin (livre IV), l'édit latin de Worms est l'œuvre d'Aléandre; il fit aussi la traduction française du même édit, et il fit faire la traduction flamande.

Bien renseigné sur les éditions allemandes de l'édit de Worms, A. Wrede s'est moins occupé de l'édit latin et des deux traductions française et flamande. Nous présentons ici quelques remarques à ce sujet.

L'édition latine décrite par Wrede est prise des ff. 130-138 des *Acta Wormatiensia*, réunis par Aléandre (voir, plus loin, Section II). Dans le même volume, on trouve le texte allemand manuscrit du même édit (ff. 141-154), la traduction française (ff. 157-165), et la traduction flamande (ff. 167-175), toutes deux imprimées. Chacun des trois imprimés, latin, français et flamand, a 9 feuillets, y compris le titre, et mesure 300 × 200<sup>mm</sup>. Ce sont donc des in-4°, du genre de l'édition des autres actes de la diète, donnée à Mayence, par Jean Schöffler (*Regiment, Camergerichtsordnung, Lantfried, Abschied*; in-4°, 309 × 206; 4 juin 1521. (*Bibl. nat. de Paris. Inv. Réserve, 704*). Voir aussi sur ce volume A. Wrede, *ouv. cité*, p. 222, 267). Les 3 édits latin, français et flamand sont datés du 8 mai 1521; mais à l'édit français est ajoutée cette note à la main (f. 166<sup>v</sup>): « De par l'empereur. Chiers et féaulx, nous vous envoyons par le présent porteur de ces certains mandats qu'avons fait expédier sur l'interdiction et condempnation des euvres de frère Martin Luther. Et vous ordonnons bien expressément que incontinent et sans délai vous faictes iceulx man-

datz publier et estroitement observer selon leur forme et teneur par tout en nostre pays et conté de Flandres où l'on est acoustumé faire criz et publication, en punissant les transgresseurs par les peines [édictées dans ces ?] mandats. Si n'y faictes faulte, car nostre plaisir est tel. Donné en nostre ville de Bruxelles, le XVIII<sup>e</sup> jour de septembre M<sup>o</sup> V<sup>o</sup> XXI. » Signé. CHARLES.

— HANNART.

*Adresse* : Nos amez et féaulx les Président et gens de nostre Chambre du conseil en Flandres.

Dans le Ms. Vat. 3913 (ff 7-16) se trouve un autre exemplaire de l'édit français.

Toutes ces éditions sont *sine loco et anno*.

La *Bibliothèque Nationale* de Paris possède une édition latine dont personne n'a parlé jusqu'ici et dont voici la description :

F. 1<sup>o</sup> CAROLI. ¶ QUINTI IMP. E. S. AUG. CA ¶ THOL. REGIS ET. C. ¶ Edictum imperiale ex celeberr. Sa. Imp. ¶ Conventu Vvormatiae Vvangionum ¶ habito MDXXI ¶ contra F. Martinum Lutherum ordinis Sancti Augustini, ¶ veterum et damnatarum Haereseon suscita ¶ torem, et novarum inventorem. ¶ Contra libros omnes sub Lutheri nomine editos, et edendos, ¶ et eorum posthac impressores, emptores, venditores. ¶ Contra Lutheri conjuratos, receptatores, et quoquo ¶ modo fautores. ¶ Contra libellos famosos, et criminosos, ac etiam hujusc ¶ generis picturas, et eorum autores, impressores, ¶ emptores et venditores, cujuscumque sint no ¶ minis, aut conditionis. ¶ LEX IMPRES-  
SORIA, ad prohibenda mala, ¶ quae ex perverso tam laudatae artis abusu fiunt. ¶ POENAE, ¶ criminis laesae majestatis. Gravisimae Caesaris et Sac. ¶ Imperii indignationis. ¶ Proscriptionis, BANNIQUE ac INTERDICTI ¶ imperialis praeter alias in corpore Juris clau ¶ sas, ut in edicto latius.

F. 1<sup>o</sup>. CAROLUS QUINTUS DI ¶ vina favente...

Petit in-4<sup>o</sup> : 16 feuillets non paginés, de 25 lignes à la page. 140×95<sup>mm</sup>. Signatures a-d. iij. *Sine loco et anno*. (Paris, *Bibl. Nat. Inv. Réserve*, F. 2203.)

Désireux d'identifier cette édition, nous en avons écrit à M. Wrede. Il nous a répondu, fort courtoisement, qu'elle lui était inconnue, et que les imprimés latins de l'édit de Worms étaient beaucoup plus rares que les imprimés allemands. Serait-ce là l'édition *princeps* ? Sans que l'on ait aucun témoignage sur ce point, il est plus naturel de la chercher dans la collection des *Acta Wormatiensia* faite par Aléandre lui-même. Mais l'édition de la Bibliothèque de Paris a pu aussi bien être exécutée sous sa surveillance, dans les derniers mois de son séjour aux Pays-Bas et à Liège (septembre 1521-février 1522). Cette hypothèse qui, nous l'avouons, ne repose sur aucun fait précis, répond du moins parfaitement au caractère pratique d'Aléandre : tandis qu'il faisait imprimer pour le monde savant la grande édition in-4<sup>o</sup>, il aurait lancé dans le public cette petite brochure de propagande ; elle était destinée à voler de main en main, et à porter ainsi partout la condamnation de l'hérésiarque.

Pour classer scientifiquement les diverses éditions de l'édit de Worms, il faudrait réunir les imprimés de l'époque, les comparer, et arriver à déterminer les caractères et les formats propres à chaque imprimeur. Ce travail considérable ne peut évidemment s'entreprendre pour une édition en particulier. Les études de ce genre sur les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle sont encore en nombre fort restreint.

II<sup>e</sup> PARTIE. — ÉDITIONS PUBLIÉES PAR ALÉANDRE

§ I. — ÉDITIONS GRECQUES.

I

PLUTARCHI OPUSCULA LXXXXII, etc (mars 1509).

*Titre* — *Lettre dédicatoire d'Alde à Jacobus Antiquarius Perusinus.* — *Épigramme d'Aléandre (8 vers grecs).* — *Préface de Démétrius Ducas. In-fol.* — (Paris, Arsenal, S. A. 1586). (1)

II

PLUTARQUE, *Opuscules* (30 avril 1509) (2).

III

ISOCRATE, *Discours à Nicoclès* (Mai 1509 ?) (3).

IV

ISOCRATE, *Discours à Démonique* (Mai 1509 ?) (4).

V

LUCIEN, *Opuscules* (vers 1510) (5).

VI

CHRYSOLORAS, *Grammaire* (13 juillet 1512) (6).

(1) E. Legrand, *Bibliographie hellénique* (Paris, 1885, 2 v. in-8), I, p. 89-93; et, plus loin, liv. I, ch. III.

(2) H. Omont, *Essai...*, p. 23.

(3) *Item*, p. 24.

(4) *Item*, p. 25.

(5) *Item*, p. 26.

(6) *Item*, pp. 27.



VII

ΓΝΩΜΟΛΟΓΙΑ (nov ? 1512) (1).

VIII

PLUTARQUE, *Opuscles* (vers 1512) (2).

IX

THÉODORE GAZA, *Grammaire*, livre 1<sup>er</sup> (vers 1512) (3).

§ II. — ÉDITIONS LATINES. (4)

I

ERASMI ROTERODAMI ADAGIORUM || CHILIADES TRES, AC CENTU ||  
RIAE FERRE TOTIDEM (Sept. 1508).

*Préface d'Alde. — Deux Index. — Entre les deux, une épître en vers de Germain Brice à Érasme. — Lettre dédicatoire d'Érasme à William Mountjoy. — 24 ff. préliminaires non paginés; 249 ff. paginés.*

*A la fin: Venetiis, in aedibus Aldi, mense sept. MDVIII. In-fol. (5) (Paris, Arsenal A. 20.031, B. L.).*

(1) *Item*, p. 27.

(2) *Item*, p. 32.

(3) *Item*, p. 32. Pour l'attribution de cette édition à Aléandre, voir, même ouvrage, p. 70: *Préface d'Aléandre à sa Grammaire grecque*, lignes 9 et suiv.

(4) Ici, et, plus loin, liv. II, ch. VI, nous avons essayé de faire pour les éditions latines publiées par Aléandre ce que M. Omont a fait d'une manière si compétente pour les éditions grecques. Nous classons ces éditions par la date des préfaces, et, à leur défaut, par celle de l'édition.

(5) Voir une description détaillée de cet ouvrage dans Van der Haeghen, *Bibliotheca Erasmiensis*, édition provisoire (1893, in-4) I, p. 1-8; éd. définitive (Gand, 1897, in-12), T. I: *Adagia*. Sur la part qui revient à Aléandre dans cette édition, voir, plus loin, liv. I, ch. III.

II

STACE, *Sylves* (1509?)

Aucun titre.

F. 1<sup>r</sup>. Hieronymus Aleander Motten || sis illustrissimo adules || centi Lodovico Bor || bonio Vindoci || nensi. S. P. D. *Statii Papinii Sylvas nunc primum in Gallia impressas...*

F. 2<sup>r</sup>. *Argument du premier livre des Sylves.*

F. 3<sup>r</sup>. *Statii Papinii... Sylvarum liber primus (— quintus).*

Aucune date, ni nom d'imprimeur. Mais, d'après l'épître dédicatoire, on voit que cette édition dut paraître en 1509 ou dans les premiers mois de 1510 (1).

In-4°. 76 feuillets non paginés (le dernier est en blanc), de 28 lignes à la page (191 × 146<sup>mm</sup>) (2). Signatures a — k<sub>2</sub>. (*British Museum*, 11.388 d. 6 [2] ; Göttingen, *Bibliothèque de l'Université*, lit. lat. A. IV, 4000).

III

SALLUSTE, *Œuvres* (13 janvier 1510).

F. 1<sup>r</sup>. CRISPI SALLUSTII. DE CONIURA || TIONE CATILINAE. || EIUDEM DE BELLO IUGURTHINO. || Orationes quaedam ex libris historiarum. C.

(1) Voir, plus loin, liv. II, ch. VI. — Le catalogue du *British Museum* dit que cet ouvrage a été imprimé à Paris, chez Jean Petit. Ce qu'Aléandre a écrit au sujet de son édition de quatre discours de Cicéron (voir, plus loin, n° VII) prouve que cette assertion est inexacte. L'auteur du catalogue a été induit en erreur par la disposition du volume où se trouve cette édition des *Sylves*. Ce volume comprend l'*Achilléide* et les *Sylves*. Au dos de la reliure, on lit *Statii Achil. et Sylvae*. Paris, A. P. Petit. Le volume commence par l'*Achilléide* (11.388, d. 6 [1]), qui porte ce titre : *Statius in Achilleide*. — Marque typographique de Jean Petit. — *Venundantur in aedibus Johannis Parvi ad floris lilii Intersignum, via divi Jacobi*. Les *Sylves* sont jointes à ce premier ouvrage (11.388, d. 6 [2]). Mais elles ne portent aucun nom d'imprimeur. Le papier et les caractères d'impression ressemblent assez à ceux de l'*Achilléide* : toutefois, ils ne paraissent pas leur être identiques, et il est impossible d'affirmer qu'ils viennent du même imprimeur.

Dans l'ensemble, l'exemplaire de Göttingen est semblable à celui de Londres. Il est également *sine loco et anno*, et il est joint à l'*Achilléide* éditée par Jean Petit.

Nous remercions M. le Dr Roquette, bibliothécaire à Göttingen, de nous avoir envoyé une description de l'exemplaire de la bibliothèque de cette ville.

(2) Exemplaire du *British Museum*. Celui de Göttingen mesure 200 × 140<sup>mm</sup>

Crispi Sallu. Ejusdem Oratio contra M. T. Ciceronem. || M. T. Ciceronis Oratio contra C. Crispum Sallustium. || Ejusdem Orationes quatuor contra Lucium Catilinam. || Porcii Latronis declamatio contra Lucium Catilinam.

*Marque typographique de Josse Bade.*

F. 1<sup>v</sup>. HIERONYMUS ALEANDER clarissimo viro, Franci || sco Poncherio, uni e patribus supremæ curiæ Parisiæ, Archidiaconoque Josatensi, et sacratissimi Parisiensis pontificis generali vicario. S. P. D. *Praeter nullam bonarum literarum et juris utriusque peritiam... Lutetiae Parisiorum, M. D. X. || eidibus Januarii.*

*A la fin* : In aedibus Ascensianis. IX. Kal. Novem. M. D. XIII (1<sup>r</sup>). Petit in-4° (151 × 91<sup>mm</sup>). (Dresde, *Bibliothèque royale*, lit. rom. B. 3847).

IV

CRISTOFORO LANDINI, *Camaldulenses Disputationes*  
(24 mars 1511).

F. 1<sup>r</sup> CRISTOPHORI LANDINI FLORENTINI. || Camaldulensium disputationum opus doctrinae et || elegantiae plenissimum.

*Marque typographique de Jean Petit.*

Venundantur Parisiis a Joanne Parvo in vico divi || Jacobi sub aureo lilio se continente.

F. 1<sup>v</sup>. *Gravure avec la devise* : Spes in B. Phoenicem sustinet.

F. 2<sup>r</sup>. MICHAEL HUMMELBERGIUS RAVENSPURGEN || SIS LECTORI SALUTEM DICT. *Habes in hoc volumine Lector studiosissime... Lutetiae Parisiorum, nono kal. Apri. M D XI. || Ratione Romana.*

*A la fin* : Impressum est hoc Camaldulensium quaestionum || Opus Parisiis pro Joanne Parvo se In vico divi Jacobi sub Lilio Aureo Continente, 1511.

In-4°. 8 feuillets préliminaires non paginés : LXXXVI feuillets chiffrés, de 40 lignes à la page (193 × 130<sup>mm</sup>). Signatures (prélim. a. iiii) a. iij — p. iij. (Paris, *Bibl. Nat.* Inv. Réserve, Z. 1061).

(1) Il y a donc un espace de plus de trois ans entre la date de la préface et celle de l'édition. Il faut peut-être supposer une édition de 1510, dont il ne reste aucune trace. En 1513, Josse Bade aurait publié une nouvelle édition, en tête de laquelle il aurait reproduit l'épître dédicatoire de 1510. Ces reproductions de préfaces et d'épîtres dédicatoires n'étaient pas rares alors. Voir, ci-après, n° VIII (édition d'Ausone de 1517), et liv. II, ch IV (édition des *Vies* de Plutarque, de 1516).

V

AUSONE, *Œuvres* (1511).

F. 1<sup>r</sup>. AUSONII PAEONII BURDIGALENSIS Medici Poetae || Augustorum  
praeceptoris Virique || consularis : opera diligenter casti || gata et in  
pulcherrimum ordinem || e pristina confusione || restituta : in officina  
|| Ascensiana.

*Marque typographique de Josse Bade.*

F. 2-6. *Index.*

F. I-CXVI. *Œuvres d'Ausone.*

F. I-CXVI<sup>r</sup>-CXVIII. *Errata.*

F. CXVIII. Michael Hummelbergius R. || Lectori S. *Haec obiter  
recognovimus. Lutetiae Parisiorum MDXI. Ex aedibus Ascensianis.*

In-4°. 6 feuillets préliminaires non paginés ; CXVIII chiffrés, à  
part les deux derniers ; 26 lignes à la page. (205×137<sup>mm</sup>). Signatures  
(prélim. a<sub>4</sub>). A-p. iii. (Paris, *Bibl. de l'Institut*, Q, 86. Au dos de la  
reliure : Ausonius, Paris, 1511. *Bibl. Sorbonne* ; *British Museum*,  
11.385 bb. Incomplet).

VI

CICÉRON, *De Divinatione* (début de 1512)

*Aucun titre.*

F. 1<sup>r</sup> : HIERONYMUS Aleander Mottensis Guillermo Cop || po Basi-  
liensi Medico suo. S. *Multa sunt, M. Tullii Romanae vindicis linguae  
Opera....*

LIBER PRIMUS. — M. T. C. De divinatione Liber secundus.

*A la fin : marque typographique de Gilles de Gourmont.*

Comme la marque porte le premier 0 cassé (1), cette édition ne peut  
être antérieure à 1512. Mais elle n'est pas probablement pas posté-  
rieure à cette même année : on voit qu'Aléandre se dispose à enseigner  
encore, et que c'est le premier ouvrage de Cicéron qu'il ait fait imprimer.  
Elle dut suivre de quelques mois seulement son retour d'Orléans à  
Paris (19 juin 1511 (2)).

(1) H. Omont, *Essai....* (1891), p. 11.

(2) H. Omont, *Journal autobiographique du cardinal J. Aléandre*, (Paris,  
1895), p. 20 ; tiré des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bib. nat.*  
T. XXXV, P. 1.

In-4°. 56 feuillets non paginés ; 27 lignes à la page (202 × 136<sup>mm</sup>).  
Signatures a-m. iij. (Paris, *Bibl. nat.* Inv. Rés. p Z 344 ; *British Museum*, 832. e. 51 [1]).

VII

CICÉRON, *Quatre discours*,  
*parmi lesquels le Pro Archia (1512 ?)*

« Curavi nuper imprimendas quas vobis praelegere me nostis  
4 Marci Tullii orationes quarum tres in nostro libello primae veterum  
judicio ut longissimae ita optimae omnium existimantur, quarta in  
hunc nostrum quasi jure surrepsit, utpote quae pro Archia poeta  
habita... Illud tamen sciat (quisque) sperare me (quae diligentia est  
Guilelmi ~~~~~(sic) impressoris vestri, qui alias vobis bene castigatas  
Papinii Sylvas dedit, orationes has nihilo fore iis quae alibi impressae  
sunt deteriores. » Ita Ms. Vat. lat. 3913 f. 2<sup>v</sup> : minute autographe  
d'Aléandre, probablement d'un cours d'ouverture à ses élèves.

On voit par là : 1° que l'imprimeur s'appelait Guillaume, et qu'il était  
de Paris (3) ; 2° qu'il avait édité les *Sylves de Stace* (ci-dessus, II).

Cette édition se place certainement après celle du *De Divinatione* (ci-  
dessus, VI) : dans la lettre dédicatoire placée en tête de ce dernier  
ouvrage, Aléandre dit qu'il n'en a fait encore imprimer aucun de  
Cicéron. La présente édition est donc de 1512, peut-être de 1513, der-  
nière année de l'enseignement d'Aléandre.

Ces *Discours* n'avaient sans doute aucun titre général. Il est même  
probable que comme les deux discours d'Isocrate (ci-dessus, p. X),  
ils n'avaient ni introduction, ni épître dédicatoire, ni rien qui indi-  
quât la part qu'Aléandre y avait prise.

VIII

AUSONE, *Œuvres* (1<sup>er</sup> octobre 1513).

F. 1<sup>r</sup>. AUSONII PÆRONII BURDE || galensis Poetae : Augustorum prae-  
ceptoris : virique consularis || opera diligentius castigata et in me-

(1) Il y avait alors à Paris beaucoup d'imprimeurs de ce prénom : Anbat,  
Bouchet, Le Bret, Bretton, Desplains, Eustace, Le Rouge (Rubeus). Voir  
Panzer, *Annales typ.*; Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens* (Paris, 1898, in-12).  
Nous avons vainement cherché ou fait chercher cet ouvrage dans les  
Bibliothèques de Paris, Londres, Bruxelles, Bonn, Münster, Göttingen,  
Dresde, Munich, Strasbourg, Bâle, et quelques autres moins importantes.

liorem ordinem per || quinque Tomos restituta. || In quorum primo sunt epigrammata || In secundo Edyllia || In quarto Gratiarum actiones. Ludus sapientum. Catalo || gus urbium nobilium. Labores Herculis. Caesarum X II || descriptiones. || In quinto Iliados et Odysseae Homeri in singulos libros || periochae.

*Marque typographique de Josse Bade.*

F. 1<sup>r</sup>. JODOCUS BADIUS ASCENSIVS : omnibus politioris litteratu || rae studiosis : Salutem. *Plurimum quidem debes juvenus studiosa... Vale. Kalen || dis octobris M. D. XIII.*

*A la fin* : Habes lector Lucubrationes Ausonianas et insertitias || longe emendatius ac prius impressas : in chalcographia || Ascensiana. Ad Kalendas octobris. M. D. XIII.

In-8° ; 4 feuillets préliminaires ; CXII feuillets chiffrés ; 26 lignes à la page (188 × 135<sup>mm</sup>.) Signatures (prélim. aa.ii) A-O. v. Paris, *Bibl Mazarine*, 1045. (Incunables) (1).

## SECTION II

### MANUSCRITS (2)

Aléandre n'a publié qu'une minime partie de ses travaux ; il a laissé un nombre considérable de manuscrits : lettres familières, lettres diplomatiques, renseignements sur l'état de l'Allemagne, notes pour la réunion du Concile. notes de littérature, d'histoire et de théologie. Il écrivait d'autant plus qu'il ne mettait la dernière main à rien. Et presque toutes ces lettres. presque tous ces travaux nous sont parvenus, sinon classés méthodiquement et dans l'ordre chronologique, du moins réunis et collectionnés par leur

(1) Dans le même volume de la Bibliothèque Mazarine se trouve l'édition d'Ange Ugolet : F. 1<sup>r</sup> Opera Ausonii nuper reperta. *A la fin* : Impressum Parmae per Angelum Ugoletum Parmensem Anno Domini 1499. Die X. mensis Julii.

L'édition de 1513 fut reproduite en 1517, le 15 juillet, chez Josse Bade, et le 8 août, chez Jean Petit, avec la même préface de 1513 Voir H. de la Ville de Mirmont, *La Moselle d'Ausone* (Bordeaux, 1889, in-8), p. XLIV-XLV.

A cette 1<sup>re</sup> section appartiennent aussi les hendécasyllabes mis en tête des Œuvres de S. Cyprien (13 nov. 1512), et la Préface à l'*Incendie de la Cordelière* (29 déc. 1512). Voir, plus loin, liv. II, ch. VI et VII.

(2) A part quelques exceptions de détail, nous avons copié et collationné nous-même tous les documents manuscrits dont nous parlons ici, comme du reste, tous ceux que nous avons utilisés pour cette biographie.

auteur avec un soin méticuleux ; c'était chez lui une préoccupation qui tenait du pédagogue de conserver les moindres papiers qui lui appartenaient. (1)

Les manuscrits d'Aléandre sont d'une importance extrême. Ils ne comprennent pas seulement ses propres écrits : Aléandre a collectionné tout ce qu'il a pu trouver touchant les affaires religieuses de la chrétienté et particulièrement celles de l'Allemagne. Aussi, ces manuscrits sont-ils la source principale pour les relations de Rome avec ce pays pendant les vingt-cinq premières années du Protestantisme : Aléandre est le *Père de l'Histoire de la Réforme* (2).

## ROME

### ARCHIVES DU VATICAN (3)

Au XVI<sup>e</sup> siècle, c'était l'usage universel qu'à la mort d'un pape ou d'un cardinal, la famille s'emparât de tous les papiers du défunt, publics ou privés. Aussi, aujourd'hui encore, les bibliothèques des grandes familles d'Italie sont-elles remplies de documents officiels, sortis de la curie romaine. Les papiers d'Aléandre font exception : la plupart appartiennent aux Archives Vaticanes et au fonds Vatican de la bibliothèque du même nom ; ce n'est que par hasard qu'il s'en ren-

(1) Pour ceux qui connaissent l'Italie, inutile d'ajouter que depuis lors la plupart de ces manuscrits sont restés intacts. En France, la Révolution a tout bouleversé ; en Italie, et surtout au Vatican, un manuscrit ou même un imprimé déposé dans une bibliothèque au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle court grande chance de s'y trouver encore aujourd'hui.

(2) Pour la marche suivie dans la description de ces manuscrits, voir plus haut, p. VI.

(3) Nous ne pouvons donner ici un aperçu, même sommaire, du contenu et des divisions des Archives Vaticanes. On peut lire à ce sujet : Corzeniowski, *Catalogus actorum et documentorum res gestas Poloniae illustrantium quae ex cod. mss. in tabulariis et bibliothecis Italicis servatis expeditionis Romanae cura 1886-1888 deprompta sunt* (Cracoviae, 1889, in-8), p. XI et suiv. dans : *Scriptores Rerum Polonicarum, T. XV: Analecta Romana, quae historiam Poloniae saec. XVI illustrant* ; Friedensburg, *Nuntiaturberichte aus Deutschland 1559-1559* (Gotha, 1892, in-8), T. I. p. XVI-XXIII ; Gregorio Palmieri, *Ad Vaticani Archivi Romanorum Pontificum regesta manu ductio* (Romae, 1884, in-16). Voir une Bibliographie plus complète dans A. Cauchie, *De la création d'une école belge à Rome* (Tournai, 1896, in-8), p. 7 ; Guérard, *Recherches d'histoire provinciale du moyen âge aux Archives Vaticanes* ; dans *Documents Pontificaux sur la Gascogne ; Pontificat de Jean XXII*. T. I (Paris-Auch, 1896) ; T. von Sickel, *Römische Berichte* ; dans *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Wien*. Phil. Hist. Kl. ; I (T. 133, 1895) ; II (T. 135, 1896).

Ajoutons qu'ici plus qu'ailleurs, les livres seront d'un faible secours si

contre ailleurs quelques-uns. Dans les dernières années de sa vie, Aléandre avait pris des dispositions pour que ses papiers revinssent à cette bibliothèque, qui, à cette époque, comme on le sait, ne faisait qu'un avec les archives. Le 11 septembre 1539, il écrivait à Domenico de' Mussi, son secrétaire : « Au cas où Dieu voudrait m'enlever la vie, j'ai donné ordre de remettre à Sa Sainteté les papiers et écritures qui, par ces temps troublés, pourraient lui être utiles, à Elle et au Siège apostolique. Ainsi, dans la mort comme dans la vie, je pourrai La servir avec fidélité et avec zèle. » (1).

C'est à ces dispositions qu'Aléandre faisait allusion dans son testament lorsqu'il disait que, pour son héritage manuscrit, il laissait à Claudio un mémoire qui lui indiquait l'usage qu'il en devait faire (2). D'après ces dispositions, Claudio remit les manuscrits à la Vaticane (3). Peu après, Paul III, les fit remettre à Marcello Cervini. (4) Après la mort de celui-ci, Alessandro Cervini, son neveu, les remit à Sirleto, custode de la *Bibliothèque Vaticane* ; Sirleto les déposa dans cette bibliothèque, d'où ils ne devaient plus sortir (5) ; mais quelques-uns restèrent parmi les papiers de Cervini, où on les trouve encore aujourd'hui (6).

l'on « ne met la main à la pâte » ; un apprentissage de quelques mois est nécessaire pour se reconnaître dans ce dédale.

Depuis la fin de 1896, des inventaires manuscrits ont été mis à la disposition du public ; ils ne sont pas complets, et, surtout, comme ils ont été composés au siècle dernier, leurs indications ne concordent pas toujours avec le classement actuel. Toutefois, ils nous ont été d'un grand secours, pendant les derniers mois de notre séjour à Rome.

Nous avons quitté Rome au milieu de l'année 1897. Depuis lors, M. l'abbé Calmet et M. l'abbé Vidal, chapelains de Saint-Louis des Français, ont bien voulu faire, aux Archives et à la Bibliothèque du Vatican, les recherches complémentaires qui nous étaient utiles.

(1) Friedensburg, *Nuntiatarberichte...* IV, 192.

(2) H. Omont, *Journal*, 102.

(3) L. Dorez, *Recherches...* ; dans *Revue des Bibliothèques*, II, 1892, p. 59. Tous les manuscrits d'Aléandre que contiennent les Archives et la Bibliothèque du Vatican sont loin d'être cités dans la liste publiée par M. Dorez : mais les titres très vagues qu'on y trouve permettent de croire qu'elle les renferme presque tous. Toutefois, il faut excepter le ms. Vat. 4103 qui vient de Fulvio Orsini, et probablement quelques autres, qui rentrèrent plus tard à la bibliothèque.

(4) Ciaconius, *Vitae Pontificum et Cardinalium* (Romae, 1677 ; in-fol.), III, 626 ; Dorez, *Ouv. cité*, p. 53.

(5) S. Pallavicini, *Istoria del Concilio de Trento* (Faenza, 1792, in-4), I, p. 166 ; Friedensburg, *Ouv. cité*, I, p. XXIX ; III, p. 7.

(6) Voir, plus loin, le fonds Ottobonien, les Archives de Florence et la Bibliothèque de l'Université de Bologne.



NUNZIATURE (1).

*Nunziatura di Germania* 2<sup>a</sup>. Reliure vieux vélin blanc. Au dos, deux anciennes cotes : I, 62, I; — LXII; — et la moderne. Sur le plat extérieur de la couverture, de la main d'Aléandre : Τὰ πρὸς με γραφέντα ἐκ τῆς ἀρχιερατικῆς αὐλῆς. — ff. 280. — *Orig. et quelques copies.*

F. 1-63. Pièces du concile de Vicence; lettres écrites aux trois nonces et surtout à Aléandre (14 avril-9 août 1538).

F. 65-259. Lettres adressées à Aléandre pendant sa légation d'Allemagne (2 septembre 1538-18 octobre 1539) (2).

F. 262-280. Papiers de la seconde légation de Farnèse auprès de Charles-Quint (1540) (3).

*Nunz. di Germ.* 50(4). — *Epistolae lingua italica in legatione mea prima Germanica* (29 juillet 1520-14 juillet 1522) (5). — *Orig et cop.*

(1) La section des *Nonciatures* renferme environ 4000 volumes, divisés en 21 séries, d'après les pays où les nonces étaient envoyés. Tandis que la série française ne commence qu'en 1527, la série allemande (351 volumes) part de 1515, ou mieux de 1521, pour aller jusqu'à 1740. Les 49 premiers volumes comprennent les réponses de la Curie, les autres, les dépêches des nonces. Des 49 premiers vol., le premier contient des fragments de l'année 1515. (*Lettere scritte al Verulano, al Tricarico* (nonce en France), *ed ad altri nel 1515*). Le second manque (il contenait la correspondance du cardinal Alexandre Farnèse, de 1537 à 1542); le 2<sup>e</sup> contient les lettres écrites à Aléandre en 1538-1539; au troisième, nous sommes déjà à l'année 1555. Les volumes 50, 51, 52, c'est-à-dire les 3 premiers des dépêches des nonces, renferment les dépêches des 3 missions d'Aléandre en Allemagne. (Les volumes 50 et 51 contiennent aussi les réponses de la Curie). Le vol. suivant (53<sup>e</sup>) retourne à 1524-1525; légation de Campeggio en Allemagne et en Hongrie. Vol. 54<sup>e</sup>: légation de Campeggio en Allemagne et dans le Pays-Bas (1530-1532); 55<sup>e</sup>: Hongrie (1524-1527); 56<sup>e</sup>: Nonc. de Vergerio (1533-1536); 57-63: autres nonc. allemandes du temps de Charles-Quint. Cf. Friedensburg, *Ouv. cité*, I, p. XVII.

(2) Voir Friedensburg, *Ouv. cité*, T. III, p. 13-15. On y trouve une description détaillée de ce recueil.

(3) Pour les ff. 270-272, voir Friedensburg, *Ouv. cité*, IV, 223, n. 3, 537.

(4) Pour chacune de ses trois missions allemandes, Aléandre a réuni deux sortes de documents : sa correspondance diplomatique, et les actes officiels expliquant cette correspondance. C'est ainsi que l'on a :

Nonciature de 1520-1522. Correspondance : *Nunziatura di Germania*, 50; actes : *Armoire* LXIV, T. 17.

Nonciature de 1531-1532. Correspondance : *Nunziatura di Germania*, 51; actes : *Arm.* LXIV, T. 14.

Légation de 1538-1539. Correspondance : *Nunziatura di Germania*, 52, 2<sup>a</sup>; actes : *Arm.* LXIV, T. 5, 8, 9.

(5) Presque tous les papiers que contient ce recueil, ainsi que le T. 17 de l'armoire LXIV sur la nonciature d'Aléandre à la diète de Worms, ont été

*Nunz. di Germ. 51*. Vieux vélin blanc. Au dos, trois anciennes cotes ; 75 — 2 — V (1), et la moderne. Sur les plats, de la main d'Aléandre : *Epistolae lingua italica in legatione mea secunda germanica*. — Une croix. — Ἀρχετύπον τῶν γραμμάτων ἐν βασιλευσὶ εἰς Γερμανίαν — ff. 320.

Deux parties. Première : ff. 1-233 : lettres d'Aléandre ; elles sont adressées à Clément VII, à Campeggio, à la Daterie, à Caneggiani et surtout à Salviati et à Sanga. La première est de Bolzani, 17 sept. 1531 ; la dernière, de Vérone, 10 octobre 1532. Deuxième partie : ff. 235-319. Lettres de Salviati et de Sanga à Aléandre : 3 sept. 1531 — 13 août 1632. Sanga mourut au commencement d'août 1532.

Les lettres d'Aléandre sont en *copies*, revues et annotées par lui. Plusieurs des signes que l'on voit dans les marges semblent être des annotations mises par les destinataires sur les *originaux*, et que, suivant ses habitudes méticuleuses, Aléandre a fait plus tard reproduire sur les copies. Les lettres de Rome sont les *originaux* eux-mêmes : outre les notes qu'il met dans les marges, Aléandre a toujours soin d'écrire au dos le nom de l'expéditeur, la date du départ et celle de l'arrivée ; souvent, il ajoute quelque résumé ou appréciation. Suivant la manière de l'époque, les adresses contiennent, non seulement les indications utiles, mais encore des mots de respect et d'amitié.

Quand une dépêche du nonce ou de Rome est chiffrée, des feuilles ajoutées en donnent d'ordinaire la traduction. Toutefois au f. 46 (25 nov. 1531 : Aléandre à Sanga), et au f. 284 (23 déc. 1531 : Sanga à Aléandre), il n'y a pas de déchiffrement. Mais, par les passages déchiffrés, nous sommes parvenus à lire ceux qui ne l'étaient pas.

Le chiffre employé est du reste beaucoup moins compliqué que ceux

publiés par P. Balan, *Monumenta Reformationis Lutheranae* (Ratisbonne, 1884, in-8), p. 1-297, et étudiés par A. Wrede *Reichstagsakten. unter Zeit Karls V. T. II* (Gotha, 1896, in-4), p. 454 et suiv. Le ms. *Nunziatura di Germania 50* contient en outre plusieurs lettres, encore inédites, surtout de Giberti et de Schomberg à Aléandre (voir, à la fin du volume, appendice I) ; mais, en général, ces lettres sont de peu d'importance.

Laemmer a aussi publié quelques lettres du *Nunziatura di Germania 50*, et des documents tirés de plusieurs des manuscrits des Archives Vaticanes que nous décrivons ici. (*Monumenta Vaticana historiam ecclesiasticam saeculi XVI illustrantia*. Fribourg. 1861. in-8). Mais cette publication est insuffisante ; souvent, elle est plutôt une gêne qu'un secours pour qui veut faire de ces manuscrits une étude complète. Voir Friedensburg, *Ouv. cité*, p. XXXV-XXXVI.

(1) Cette dernière cote est celle de Laemmer, *Monumenta Vaticana*, p. X.

Pour la concordance des cotes de Laemmer avec les cotes actuelles, voir Friedensburg, *Ouv. cité*, I, p. XXXV-XXXVI.

dont se servira la Curie cinquante ans plus tard (1), et l'on s'explique qu'Aléandre n'ait pas eu grande confiance en son chiffre. 0 = a, b, ; 1 = c, d; 2 = e. f. g; 3 = h; 4 = i, k, l; 5 = m, n; 6 = o. p; 7 = q, r; 8 = s. t; 9 = u, v, x, z, une, = Vestra Signoria; un· = Sua Santità; mais plus souvent ces deux mots sont chiffrés à la manière ordinaire.

*Nunz. di Germ. 52.* Vieux vélin blanc. Au dos : *Lettere 1538-1539*; — trois anciennes cotes, 376. — IX. — 3157; — et la moderne. Sur le plat, en majuscules : *Litterae Italicae in Legatione mea tertia Germanica.* — ff. 375. — Fol. préliminaire : I. C. Ἀρχὴ σὺν Θείῳ τῆς πρεσβείας πρὸς τὴν σύνοδον κ' μαρτίου, ἀφ'ἡ'. — Cop.

F. 1-58. Pièces du Concile de Vicence, et lettres écrites de Vicence par Aléandre (20 mars 1538-13 août 1538).

F. 59-375. Lettres d'Aléandre pendant sa légation d'Allemagne (20 août 1538-13 novembre 1539) (2).

*Nunz. di Germ. 57.* (3) Nonciatures de Morone : 1536-1538, et surtout 1540-1542. A la fin, deux feuillets de 1547. La majeure partie de ce recueil a été collectionné par les soins d'Aléandre. — Cop.

*Nunz. di Germ. 58* (4). F. 1 : *Exemplum aliquot literarum R. Ep'i Mutinae e Germania ad Recalcatum.* Ce titre est d'Aléandre. Le volume entier a été collectionné par lui, il est en majeure partie de la main d'Ange Massarelli. Il va de 1532 à 1541; mais il comprend surtout la nonciature de Morone à Worms : 1540-1541. Aux ff. 110-121, 127-139, 319, on trouve des instructions et des lettres d'Aléandre : 15 mai-24 juillet 1540. — Cop.

*Nunz. di Germ. 59* (5). Copies (postérieures à Aléandre) d'œuvres de ses dernières années.

F. 1-157 : 14 juillet 1538-1539; f. 179<sup>v</sup> : 5 juillet 1540; f. 221<sup>v</sup> : 28 avril 1540; f. 226 : 18 mai 1541, etc.

*Nunziatura di Venezia. 1, (6).* Au dos : *Lettere del vescovo Feltrense*

(1) A. Pieper, *Zur Entstehungsgeschichte der ständigen Nuntiaturen* (Friedburg, 1894, in-8), p. 20-22. Les mss. Chigi auxquels cet auteur renvoie contiennent des systèmes d'une savante et merveilleuse difficulté. Ils ne donnent aucun des chiffres dont Aléandre a fait usage.

(2) Voir Friedensburg, *Ouv. cité*, III, 7-11. De plus, çà et là, quelques lettres familières qui n'entraient pas dans l'objet de M. Friedensburg, et qui, du reste, même pour la biographie d'Aléandre, sont de peu d'intérêt (surtout ff. 366<sup>v</sup>-375 : 12 octobre-13 novembre 1539).

(3) Fr. Dittrich, *Die Nuntiatuiberichte Giovanni Morone's... 1541*, dans *Historisches Jahrbuch*, IV. (1883) p. 396; Friedensburg, *Ouv. cité*, II, 3 : III, 17.

(4) Laemmer, *Monumenta Vaticana*, p. XI. n° IX (*Nunz. di Germ.* Vol. VIII); Friedensburg, *Ouv. cité*, II, p. 3.

(5) Friedensburg, *Ouv. cité*, III, 11-12.

(6) Le n. 2 contient la nonciature de Capilupo, évêque de Fano, en 1561.

*et dell' arcivescovo (Brundusino nunzi) in Venetia, e di Roberto Maggio ; 33, 34. — Monsr Aleandro, Campeggi e Maggio, nunzi, a M. Carnesecca de Medici, segrio Pontif. (La fin de ce titre est inexacte. Carnesecca ne fut le correspondant ni de Campeggio, ni de Maggio ; il ne le fut d'Aléandre qu'à partir de septembre 1533, après la mort de Salviati). — A l'intérieur, trois feuilles blanches non numérotées ; sur la première : Di Castello. Sur le v<sup>o</sup> de la 3<sup>e</sup>, on a collé un billet autographe d'Aléandre, sans aucune importance du reste ; ce devait être le post-scriptum de l'une des deux dépêches du 22 juillet 1534 (voir f. 281 : 1<sup>er</sup> août 1534. — ff. 285.*

F. 1-24 : 12 lettres de Thomas Campeggio à Giberti, à Salviati et à Sadolet ; Venise, 6 mai-16 décembre 1524.

F. 24-115 : Lettres de Roberto Maggio à Salviati et à Bino. Deux lettres de Vergerio. Venise, 12 oct. 1531 — 9 février 1533.

F. 115-283 : Lettres d'Aléandre à Salviati et à Carnesecca : 12 mars 1533-1<sup>er</sup> août 1534. Lacune du 27 sept. 1533 au 28 janvier 1534. Une lettre de Carnesecca (26 fév. 1534) nous apprend la perte de 3 autres lettres d'Aléandre du 7 février 1534. *Copies.*

A part quelques exceptions, ces lettres sont classées par ordre chronologique.

Çà et là des lettres chiffrées. Le chiffre est le même que pour la nonciature de Ratisbonne (Voir, ci-dessus, p. XXI).

On ne trouve dans ce volume ni les réponses de la Curie, ni rien après la mort de Clément VII (26 septembre 1534). Peu après son avènement (13 octobre 1534), Paul III écrivit à Aléandre pour l'appeler auprès de lui à Rome (13 octobre-23 novembre 1534). Pourtant, Aléandre resta à Venise jusqu'au commencement de septembre 1535. Pendant ce temps, il ne paraît pas qu'on lui ait donné de successeur ; le premier qui fut nonce à Venise après lui est Girolamo Verallo, dont il n'est question dans cette charge qu'à partir du commencement de 1536. De plus, dans des actes du 25 août 1535, Aléandre prend encore le titre de légat *in universo Venetorum dominio.*

Continua-t-il alors une correspondance officielle avec la Curie ? Si cette correspondance avait existé, elle se trouverait très vraisemblablement au Vatican soit dans la *Nunz. di Venezia, 1*, soit tout au moins, dans l'un des recueils d'Aléandre : c'est précisément vers 1536 qu'il semble avoir réuni et classé ses papiers. Mais, malgré de nombreuses recherches, nous n'avons pu trouver trace d'une correspondance de ce genre, ni au Vatican, ni à Parme ou à Naples dans les papiers des Farnèse, ni dans aucune autre Bibliothèque ou Archives.

LETTERE DI PRINCIPI.

T. I. (1515-1610).

F. 102-123. Sur le cardinalat d'Aléandre (3 février 1537 — 11 septembre 1539.) *Orig.* (1).

T. VIII (Anciennes cotes : *Sub Clemente VII* ; — *Di diversi, 1533-1534* ; — 3460 ; — *Volumen VI* ; — *Di Castello*). ff. 332.

F. 14, 36, 98, 106, 118, 127, 164, 311, 324. Correspondance d'Aléandre, sur Liège, Brindes et Venise (20 mars 1533-10 décembre 1534). *Orig.*

T. IX (Anciennes cotes : *Paolo III. Dal 1535 al 1546* ; — 3510). — ff. 382.

F. 69-100 : Papiers recueillis et annotés par Aléandre : 24 février — 20 avril 1537 (A part quelques feuillets intercalés). *Orig.* (2).

T. XIV A (Anciennes cotes : — *Lettere di Diversi 1537-1542* ; — 3462 ; 13 ; — et la cote moderne, XIV A.

F. 420 : Aléandre à Ardinghello ; *Li nominati dott.* . . . Rome, 6 septembre 1540. *Copie.*

ARMOIRES

*Série principale.*

ARM. XLI (*Pauli III Brevia minuta*).

T. 3, n° 77, f. 72. Paul III à Fabri (10 septembre 1536). *Min. orig.* (3).

T. 6, n° 29, f. 81 et suiv. Paul III à Charles Quint sur la prorogation du Concile (23 avril 1537). *Min. orig.* (4) ; n° 73, f. 86 : Paul III à Bernard Cles (27 avril 1537). *Min. orig.* (5).

T. 9, n° 197. Absolution, par Aléandre et Thomas Badia, du frère Agostino de Trévise. (Rome, 2 mars 1538). *Min. orig.* (6).

T. 10, nos 583-586. Paul III à Aléandre, 4, 5 juillet 1538. *Min. orig.* (7).

T. 11, nos 721-722, 728. Paul III à Aléandre, 3 septembre 1538. *Min. orig.* (8).

(1) Friedensburg, *Ouv. cité*, II, p. 3 ; III, p. 11.

(2) Plusieurs de ces papiers se retrouvent en copies dans le Vat. 3915.

(3) (4) (5) Aléandre a collaboré à ces brefs. Pour les deux derniers, voir Friedensburg, *Ouv. cité*, II, 153, 162.

(6) Voir *Archivio della Società Romana di storia patria*, T. XV (1892), p. 367-370. Dans le même article (XV, p. 71-165, 365-474) se trouvent plusieurs brefs adressés à Aléandre, par Clément VII et Paul VII, touchant l'hérésie luthérienne dans le nord de l'Italie.

(7) Friedensburg, *Ouv. cité*, III, p. 93 et suiv.

(8) *Item*, III, p. 139 et suiv.

ARM. LXII (*Concilium Tridentinum*) (1).

T. 1, f. 43 : Bulle *Ad Dominici gregis curam* (2 juin 1536). *Cop.* (2), etc.

T. 2, f. 533-548. Instructions aux nonces chargés de l'intimation du Concile : 1536. *Cop.*

T. 6, f. 359-372. *Reformatio proposita Paulo III a deputatis cardinalibus* (Contarini, Carafa, Aléandre, Thomas de Modène) : 1537. *Orig.* (3).

T. 24. Fragment de journal d'Aléandre (16 octobre 1538 — 21 mai 1539). *Orig.* (4).

T. 81 (Anciennes cotes : *Historia pro Concilio Tridentino* : — 61 ; — M. 75 ; — 387). *Scritture raccolte da mons. Contiloro sopra la materia del concilio Tridentino, e viste diligentissimamente del padre Sforza Pallavicino della compagnia di Gesù, e con questo aiuto specialmente diede in luce la sua Historia del medesimo Concilio.*

Ce recueil contient diverses œuvres d'Aléandre (5) ; mais les originaux d'une part, et, de l'autre, l'ouvrage de Pallavicini lui enlèvent toute valeur propre.

ARM. LXIV (*Germania*).

T. 1 ; f. 191-197. Instructions de Paul III à Morone (Rome, 24 octobre 1536). *Orig.* (6).

T. 5, 8, 9. Ces trois volumes contiennent surtout des *Actes* de la légation de 1538-1539 (7). Toutefois, on y trouve aussi des documents se rapportant aux dernières années d'Aléandre. Les pièces de ces trois

(1) Voir une description succincte de cette armoire et de la LXIV<sup>e</sup> dans Friedensburg, *Ouv. cité*, I, p. XX-XXII.

(2) Les archives contiennent d'autres copies de cette bulle, par exemple, Arm. LXII, T. 90, f. 13.

(3) F. Dittrich (*Regesten und Briefe des Cardinals Gasparo Contarini*, Braunsberg, 1881, in-8. p. 279-288) a publié ce document d'après des copies.

(4) Friedensburg, *Ouv. cité*, III, p. 24-26, IV, 231 et suiv.

(5) En particulier les quatre dissertations mentionnées ci-dessous, p. XXVII.

(6) Ces Instructions sont l'œuvre d'Aléandre. Friedensburg, *Ouv. cité*, II, 58-69.

(7) *Item*, III, 20. — Comme nous l'avons dit plus haut (p. XIX), ces volumes sont des recueils analogues aux T. T. 13, 14, 17, 18 et 21 de la même armoire. Mais ces derniers recueils furent coordonnés et reliés par Aléandre lui-même. Au contraire, il n'eut pas le loisir de réunir les documents des T. T. 5, 8 et 9 : à sa mort, ces documents se trouvèrent apparemment dans les

recueils sont généralement juxtaposées sans ordre aucun, et dans le T. 9, elles vont jusqu'à 1580. — *Orig. et Cop.* (1)

T. 13. Sur le plat de la couverture : *Collectanea Aug. catholica Germaniae.* — ff. 216.

F. 1<sup>r</sup> Titre général, de la main d'Aléandre : *Catholica et quasi extemporanea responsio super nonnullis articulis catholicae Caesareae Majestati hisce proximis diebus in dieta imperiali Augustensi per ill<sup>mos</sup> Electorem Saxoniae, ac alios quosdam principes et duas civitates oblatis.*

Paulus, 1<sup>er</sup> ad Timotheum, 3<sup>o</sup> : *Ἐκκλησία est columna et firmamentum veritatis.*

F. 3-77 : Réponse de Eck.

F. 78-112 : Réponse de Fabri.

F. 115-168. Divers actes de la diète d'Augsbourg (16 août 1530, etc.)

F. 183-216 : « Confutatio confessionis Lutheranorum per complures doctores catholicos, quibus datum id negotii fuerat, composita, et Caesareae Majestati in comitiis Augustensibus oblata. — De hac actum fuit saepe in conventu Ratisponensi anno 1532. ut recognosceretur et ederetur; hoc enim instabant Caesariani, per quod volebant ostendere rem non esse admodum bonam (2); contra vero principes aliqui, quorum praecipue Marchio Brandenburgensis elector (3) dicebant ut jacet edendam quum esset ventilata et probata in conventu Augustensi. Contra vero oratores Palatini Electoris qui missus fuerat cum Moguntino in Svenfort ad tractandum concordiam cum principibus Lutheranis, se a suo domino in mandatis habere clamabant ne edendam quidem confutationem hanc, ea potissimum de causa ne Lutherani magis irritarentur, quibuscum pacem tractabant. Itaque re infecta discessimus e conventu Ratisponensi Viennam, contra Turcas ituri. Σὺν Θέῳ. » (Titre de la main d'Aléandre, f. 183).

bourses que mentionne l'inventaire sommaire des papiers remis par Claudio à la Vaticane (*Revue des Bibliothèques*, II. 1892, p. 59).

(1) Ce mélange d'*originaux* et de *copies* se trouve dans les T. T. 13, 14, 17, 18 et 21 de la même armoire.

(2) Arm. LXIV. T. 18, f. 74 (voir ci-dessous), Aléandre ajoute : Id quod Alfonso Waldesius a secretis Caesaris homo ob generis (?) suspicionem non usque adeo orthodoxis favens; sed et D<sup>m</sup> de Grandwelle in Waldesii sententiam videbatur tractus, usque adeo etiam magni viri in aliorum sententiam clausis saepe oculis dilabuntur.

(3) T. 18, f. 74. Aléandre ajoute : Qui conficiendae et probandae hujus confutationis jam tum in conventu Augustensi maximus auctor fuerat.

*Sacra Caesarea et Catholica Majestas. Quum primum fidei confessionem* (1).

T. 14. *Acta Ratisponensia, 1532, et alia quaedam scitu digna.* — Pièces réunies par Aléandre sur sa seconde nonciature allemande. — ff. 178.

F. 8-26 : lettres de créance et brefs pour Aléandre (23 août-11 septembre 1531).

F. 27-178 : actes de la diète de Ratisbonne, en latin et en allemand, et quelques papiers de date postérieure (par exemple, f. 81<sup>v</sup>, paix de Cadan, 1534).

T. 17. *Acta Wormatiensia 1521* (2). — ff. 278.

Après les actes mêmes de Worms (ff. 1-186) se trouvent d'autres documents allant jusqu'en 1527 ; la plupart ont trait à l'application de l'édit de Worms en Allemagne.

T. 18. *Acta Augustae MDXXX.* — ff. 538. Les ff. 169-176 ; 473-514 ont été enlevés.

Beaucoup de pièces de ce volume sont des copies du T. 13. (En particulier les ff. 74-113 = ff. 183-216 du vol. 14. La note d'Aléandre s'y trouve avec les trois variantes que nous avons signalées ci-dessus) (3).

T. 19. pp. 165. Copies de lettres d'Aléandre, faites sur le recueil *Nunziatura di Germania* 52. (27 avril 1538-10 janvier 1539). Ce manuscrit n'a donc aucune valeur propre (4).

T. 21. *Ratisbonae.* — ff. 101, et quelques autres non numérotés.

Après les instructions écrites par Aléandre pour Contarini (28 janvier 1541 : 6 premiers ff. non numérotés, écriture de Massarelli), on trouve les recès d'Augsbourg (1530) et de Ratisbonne (27 juillet 1532) (ff. 1-49) ; l'accord de Nuremberg (3 août 1532, ff. 51-52) ; et des actes de la diète de Ratisbonne (1541, ff. 52-101), en sorte que ce codex est à proprement parler un recueil des actes de cette diète.

T. 26. — ff. 128-262. Correspondance de Domenico de' Mussi, réunie et annotée par Aléandre (17 avril-6 juillet 1539) (5).

(1) T. 18, f. 113, Aléandre ajoute, à la fin de cette *réfutation* : *Finis confutationis de qua saepe in conventibus Augusten. et Ratisbonen., et postremo Bononiae cum Pontifice Clemente actum fuit.*

(2) Voir, plus haut, p. XIX. n. 5.

(3) Voir aussi T. Brieger... *Beiträge*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XII (1890), 123-187, en particulier 136 et suiv. La note rapportée par Brieger (p. 139) : *Romae in pal. Ap. die XXIII Xbris MDXXXVI descripta fuere haec ex alio codice, quem habebam jam pridem mala manu scriptum σὺν Θεῶν*, renvoie au T. 13. Pour le nom de l'écrivain, Brieger a lu *Claudino Osbone* ; nous avons lu *Claudius Bone*.

(4) Friedensburg, *Ouv. cité*, III, p. 11-12.

(5) *Item*, I, p. XXII : III, 15, 16, IV, p. 541 et suiv. *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XVII, p. 473.



MISCELLANEA

ARM. XI, T. 45. *J. A. Massarelli collectio Variorum.*(1). Les Papiers de Massarelli. — ff. 652. — *Copies et quelques orig.* — Les ff. 1-477 ont été écrits du vivant d'Aléandre, la plupart sous sa direction. On y trouve entre autres choses :

F. 192-281, 334-348 : Recès d'Augsbourg (1530), Ratisbonne (1532), Francfort (1539), Haguenau (28 juillet 1540), Ratisbonne (29 juillet 1541). (Titres de la main d'Aléandre).

F. 349-358 : Extraits du livre I d'Aléandre (Vat. 3392, f. 113-131) : Sermon de Georges de Polentz, évêque de Samland, en 1523 (2). Arbres généalogiques d'empereurs de Constantinople. Consultation d'Aléandre sur les Juifs (12-26 novembre 1536).

F. 359-377. Pièces de la légation de 1538-1539.

F. 381-394. Pièces des assemblées de Worms, et de Ratisbonne (30 avril 1539-29 juillet 1541).

F. 395. Indulgence accordée par Aléandre à l'église Saint-Ambroise-Saint-Bélin, à Vicence. (Vicence, 8 août 1538.)

F. 403-412 : Quatre dissertations d'Aléandre (29 juin 1539 (3)).

F. 444-455. Papiers des deux diètes de Ratisbonne de 1532 et 1541.

F. 458-468. *De Unitate et Pace Ecclesiae*, avec cette note de la main d'Aléandre : *De Vergerio ad Oratores et Theologos qui Wormatiae con-  
venerunt, 1541.*

F. 471-477.. Sur le patriciat (Extrait du Vat. 3928, ff. 67-68).

VARIA POLITICORUM

T. 48. F. 29<sup>r</sup>-32<sup>r</sup> ; 144<sup>r</sup>-146<sup>r</sup>. Instructions de Paul III à Aléandre et à Mignanelli (4 juillet, 3 septembre 1538). *Copies post.* (4)

T. 84. — ff. 523. (1530-1551). Recueil commencé par Aléandre qui y a mis de nombreuses annotations de sa main (ff. 1-464 : 1530-1541) et continué par son secrétaire Ange Massarelli (ff. 464-523 : 1541-1551) *Orig. et cop.*

F. 1-11. *Summa tractatus in conventu Augustensi 1530...*

(1) Friedensburg, *Ouv. cité*, T. III, p. 20, n. 2, IV, p. 558.

(2) Une autre copie de ce sermon se trouve *Arch. Vat. Arm.* LXIV, T. 17, ff. 270 et suiv.

(3) Voir Laemmer (*Monumenta Vaticana*, p. 233-241), qui les a publiés d'après le vol. 81 de l'armoire LXII, f. 290.

(4) Friedensburg, *Ouv. cit.* III, 95, 99, 143.

- F. 12-14. *Deliberatorius tractatus super pacifico recessu usque ad futurum concilium... aug. 1530.*
- F. 15-40. *Recessus Augustensis.*
- F. 40-50. *Subscriptiones Principum Imperii in recessu Augustensi.*
- F. 51-56. *Super celebratione concilii generalis.* Trois lettres d'Aléandre à Sanga. Ratisbonne, 9, 10, 10 juillet 1532 (1).
- F. 57-66. Morone à Ricalcati, 1<sup>er</sup> juin 1537.
- F. 72-97. Fabri, *Apologie.*
- F. 99-102. Lettres de l'électeur de Brandebourg à Ferdinand (6 nov. 1539).
- F. 104-114. Instructions au nonce d'Espagne (1539).
- F. 115-119. Édité de Charles-Quint pour la Flandre (Bruxelles, 22 sept. 1540).
- F. 121-124. *De statu nobilissimarum urbium adjacentium mari Baltico...*
- F. 125-136. *Considerationes concionatorum protestantium per eos in Schmalkaldia anno D<sup>ni</sup> 1550 deliberatae...*
- F. 137-144. Édité de François I<sup>er</sup> contre les hérétiques (12 juin 1540).
- F. 145-154. *Articuli dati Caes. maj. ab oratoribus Lutheranis Gandavi, mense martii 1540.*
- F. 155-165. *Responsio Protestantium... Schmalkaldiae 1540 : « Exi - timamus... »*
- F. 167-171. 21 april. 1540. Gandavo, per Alex. Card. Farnesium...
- F. 172-184. *Colloquia privata habita Wormatiae inter Melanctonem et Nauseam 1540.*
- F. 185-200. *Quaedam scripturae de dieta Wormatiensi (1540-1541).*
- F. 201-246. *Libellus oblatus a Carolo V Imp. super quo fieret Colloquium Wormatiense anno D<sup>ni</sup> 1540.*
- F. 246-265. Autres actes du colloque de Worms (1540-1541).
- F. 266-269. *Instructio ad Dum Episcopum Verallum ad Regem Romanorum iturum die (sic) julii 1544.*
- F. 270-288. *Quaestio de admittendo Concilio nationali.*
- F. 288-329. *Confoederatio catholicae Germaniae... (1540-1541).*
- F. 330-336. *Propositio Caroli V<sup>i</sup> de indicendo Concilio generali.*
- F. 338-349. *Martini Bucerii super corrigendis abusibus.*
- F. 349-357. *Responsum Principum... 14 julii 1544.*
- F. 359-363. *Scriptura super recessu Ratisbonensi.*
- F. 365-397. *Recessus dietae Ratisbonensis anno 1544, lingua germanica.*

(1) Dans le *Nunziatura di Germania 51*, Aléandre avait fait laisser plusieurs feuilles blanches afin de pouvoir les y faire reproduire (*Nunz. di Germ. 51*, ff. 192 sqt.)

F. 398-399. *Declaratio quorundam dubiorum in recessu Ratisbonensi, 1541, 29 julii.*

F. 400-464. Notes sur des questions de théologie ou de droit canon.

T. 94. F. 238 et seq. *Consilium delectorum cardinalium... Tantum abest...* (1537) *Cop.* (1).

#### ARCHIVIO DI CASTELLO.

Arm. II, caps. 1, n° 92 : Original latin de l'édit de Worms ; n° 93 : Original allemand du même édit (2).

Arm. VIII, Ord. I, vol. D (3) — F. 44-108 : Quinze lettres d'Aléandre à Farnèse, (27 déc. 1538-25 février 1539). *Orig.*

Arm. VIII, Ord. I, vol. S (4). — F. 22-43 ; cinq lettres d'Aléandre à Farnèse (9 sept.-20 nov 1538). *Orig.*

Arm. XVIII, caps. 3, n° 3, f. 54. Jean Eck à Aléandre (15 juin 1537). *Orig.*

Pio 127. — F. 347-348 (5) : deux lettres d'Aléandre, à Farnèse et à un autre personnage de Rome (Rome, 27 avril 1540). *Cop.*

#### CARTE FARNESIANE (6).

Fasc. VI. Liasse *Ante 1545*. Aléandre, Campeggio et Simonetta à Farnèse, *Hieri recevessimo...* (Vicence, 8 juillet 1538). *Orig.* (7).

(1) Friedensburg (*Ouv. cité*, III, p. 12) dit que dans le T. 98 des *Variorum Politicorum* se trouvent des dissertations d'Aléandre sur la situation religieuse en Allemagne. Il renvoie à Laemmer; *Monumenta Vaticana*, p. 233-241, n° 164. Mais en réalité Laemmer a tiré ces dissertations du T. 81 de l'Armoire LXII, f. 290. Le T. 98 des *Var. Polit.* ne contient rien d'Aléandre.

(2) A. Wrede, *Reichstagsakten...* T. II, (Gotha, 1896, in-4), p. 462.

(3) Friedensburg, *Ouv. cité*, III, 4.

(4) *Item*, III, p. 4.

(5) F. 15-407 : *Registro di lettere del card. Farnese (1539-1540)*. — Le Pio 129 renferme les *Acta dietae Ratisbonensis et regestum literarum pro eadem (1541)*. (*Cop. post.*) Voir les ouvrages de Pastor et de Dittrich, surtout Fr. Dittrich, *Regesten und Briefe des cardinals Gasparo Contarini* (Braunsberg, 1881, in-8), p. 144, n. 1. Mais nous n'avons pu nous rendre compte si ces actes avaient été copiés sur une collection faite par Aléandre. C'est pourquoi nous n'osons les compter parmi ses *Œuvres*.

(6) Sur les sept fascicules de *Carte Farnesiane* que possèdent les Archives du Vatican, voir Friedensburg, *Ouv. cité*, T. II, p. 3, n. 2. Les documents que renferment ces fascicules ne sont pas numérotés.

(7) Cette lettre n'est pas reproduite dans le *Nunz. di Germ.* 52.

Fasc. VII. Van der Vorst à Ricalcati, *Ex oppido Cietsio...* (8 mai 1537). *Orig.*, avec annotations d'Aléandre (1): — Aléandre à Paul III, *Per espedirmi...* (Vicence, 13 avril 1538). *Orig.* (2). — A. à Farnèse, *Stando in expettatione...* (Padoue, 25 avril 1538) (*Orig.*, reproduit dans le *Nunz. d Germ.* 52, f. 10). — A. à Farnèse, *Non havendo ..* (Padoue, 29 avril 1538) (*Orig.*, reproduit dans le *N. di G.* 52, f. 16)

### BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN

Vat. gr., 1483. Reliure vélin blanc (Léon XIII), 300 × 220. Pap. ff. 166.

F. 1<sup>r</sup> Τὰ ὀν' ἑλληνικὰ βιβλία ἐν τῇ ὁσημέραι ἀνοιγομένη τῇ τοῦ ἱεροῦ παλατίου βιβλιοθήκῃ (en capitales). *Orig.*

Vat. gr. 1484. Vélin blanc (Pie IX), 295 × 215. Pap. ff. 76. *Orig.*

Ces deux manuscrits contiennent le catalogue des 450 volumes grecs que renfermait sous Léon X la Bibliothèque Vaticane. Ce catalogue a été rédigé entre 1519 et 1521, sous la direction de Jérôme Aléandre (3).

Vat. lat. 3209, f. 296<sup>r</sup> — 298<sup>v</sup>. (4).

Vat. 3881. (5) Vélin blanc (Pie IX), 2 vol. 310 × 238. Pap. ff. 333. Une ancienne numérotation compte 431 fol. — Affaires administratives de Liège (6).

(1) Voir *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire* (Bruxelles), Sér. III, T. VI (1864), p. 315. Mais ce document y est publié d'après la copie du Vat. 3915.

(2) Cette lettre n'est pas reproduite dans le *Nunz. di Germ.* 52.

(3) Voir P. Batifol, dans *Revue des Questions historiques*, 1<sup>er</sup> janv. 1889, p. 178, et, plus loin, livre III.

(4) Voir W. Friedensburg, *Dr. Johann Ecks Denkschriften zur deutschen Kirchenreformation 1523 aus Vaticanischen Handschriften*; dans *Beiträge zur bayerischen Kirchengeschichte. II*, (1896), p. 159-196; 222-253. Voir dans le même article les autres manuscrits utilisés (Vat. 4896, f. 99-118; — 5316; — 6198, f. 13<sup>v</sup>), avec la part qu'Aléandre a eue dans ces travaux de Jean Eck.

(5) J. Paquier, *Jérôme Aléandre et la Principauté de Liège* (Paris, 1896, in-8), p. XVI.

(6) On a vu plus haut (p. XIX) que, pour chacune de ses trois missions allemandes, Aléandre avait réuni deux sortes de documents : sa correspondance diplomatique et les actes officiels expliquant cette correspondance. Nous avons pour Liège un essai de cette méthode. Correspondance : Vat. (8075, ff. 239-289, et quelques autres lettres disséminées dans ce ms. ou dans d'autres; Actes : Vat. 3881. Mais soit parce qu'Aléandre était à ses débuts dans les affaires administratives, soit plutôt parce que la matière s'y prêtait mal, il n'a pas établi entre ces deux catégories de documents une distinction aussi rigoureuse que dans ses recueils postérieurs.

Vat. 3889. Vêlin blanc (Pie IX), 338 × 218. Pap. ff. 68. Collection de papiers de provenances diverses. Les ff. 1-44 (à part le f. 15 et peut-être les ff. 38-40) ont été collectionnés par Aléandre. *Orig.*

F. 1-13 : Premiers actes de la Diète de Spire (janvier 1542).

F. 17-23 : Procès d'hérétiques de Pirano (1535).

F. 25-35 : Procès d'un hérétique de Venise (1534).

F. 38-40 : Consultations sur ceux que l'on doit admettre comme *membres* dans un Concile.

F. 41. *Comparitio archiepiscopi Rigensis ad synodum Vicentiae indictam coram Rmis D. Cardinalibus ibidem a SS<sup>mo</sup> deputatis* (1538).

Vat. 3913(1). Vieux vêlin blanc. 310 × 214. Pap. ff. 238. On lit au dos : *Brundusini epistolae*. — Ce manuscrit est composé de parties très diverses, et juxtaposées après coup.

F. 1-73. Lettres et documents allant de 1510 à 1540. Ce sont surtout des autographes d'Aléandre, dont plusieurs ont été reproduits au ms. Vat. 8075 (2).

Les autres documents de ce ms. sont des dernières années d'Aléandre : 1537-1542.

F. 74-90. Lettres de Venise et de Vicence (1537-1538). *Orig.*

F. 91-119. Lettres du 24 mars au 23 oct. 1540. La fin de la dernière lettre manque. Affaires de famille : la Motta, neveux, etc. *Cop.*

F. 120-151. Du 7 février au 8 mai 1540. Surtout des lettres d'affaires sur la Motta et sur Brindes. *Cop.*

F. 152-212. Du 22 mai 1540 au 6 mars 1541. La fin de la dernière lettre manque. Administration du diocèse de Brindes. *Copies*, faites par Ange Massarelli.

F. 213-237. Lettre de Simon de Erdöd, évêque d'Agram ; profession de foi d'*Ambrosius Quistelius*, de Padoue, ermite de saint Augustin ; etc. (1538-1541). *Orig.*

Vat. 3914, 3915, 3918, 3919.

Vittorelli dit dans la vie d'Aléandre : « Quatuor de Concilio habendo ab eodem confectos libros Tridentinae Synodo usui plurimum fuisse intellexi » (3). Ce sont ces quatre livres que nous avons dans les manuscrits 3914, 3915, 3918, 3919 (4). Mais Vittorelli avoue

(1) Vat. 3913, 4103, 4105, 6199, 6416, 8075, 9285, Regina 2023, Ottob. 2419 : Lettres familières d'Aléandre.

(2) J. Paquier, *J. Aléandre et la Principauté de Liège*, p. XVII, XXI.

(3) A. Ciaconius, *Vitae et res gestae Pontificum et Cardinalium*, (Romae, 1630, in-fol., col. 1523) répété dans l'édition d'Oldoinus (Romae, 1677, in fol.), III, col. 626.

(4) Friedensburg : *Nuntiaturberrichte aus Deutschland*, T. I, p. XXV.

qu'il parle sur la foi d'autrui ; de plus, ses expressions semblent indiquer un ouvrage proprement dit, en quatre livres, et c'est en ce sens que l'a compris Mazzuchelli (1). En réalité, au lieu d'un ouvrage suivi, on ne trouve dans ces mss. que de simples notes, et d'ordinaire des documents qu'Aléandre avait réunis en vue du futur concile : négociations des papes Clément VII et Paul III, lettres des nonces, avis des catholiques allemands, etc. (2).

Une croix sur la couverture ou le premier feuillet des trois premiers de ces manuscrits les range parmi ceux qu'autrefois la Bibliothèque du Vatican ne donnait pas au public.

La plupart des pièces de ces manuscrits sont en copies ; plusieurs des originaux ont disparu ; toutefois, un grand nombre s'en retrouvent dans les archives ou bibliothèques d'Italie ; par exemple, à Naples et à Venise, des lettres de Vergerio (3) ; et surtout aux Archives du Vatican. Le 3915, en particulier, contient la copie de beaucoup de papiers que l'on trouve dans ces Archives (4).

Avec le 3917, ces manuscrits forment un groupe sur la *Réforme de l'Église*.

Vat. 3914. Vélin blanc (Pie IX), 316 × 245. Pap. ff. 292. On lit sur un feuillet préliminaire : FF. N. 8. 3914 — *Varia ad Concilium spectantia*. T. I. — Ἰῶν πρὸς τὴν σύνοδον, vol. *primum* : double titre de la main d'Aléandre.

F. 1-51. Concile de Pise (1511-1512). *Cop*

F. 53-59 : Appel de l'Université de Paris (27 mars 1517). *Cop*.

F. 61-109. Extravagans Julii II<sup>i</sup> super electione simoniaca papae. Romae, apud Calvum. (*Inprimé*, dédié au card. Alexandre Farnèse).

F. 117-184. Négociations de Clément VII au sujet du Concile (30 nov. 1530-20 mars 1534). *Cop*.

F. 196-278 (5). *Nonciature de Vergerio*, (5 mai-20 nov. 1535). *Cop*. (6).

(1) *Gli Scrittori d'Italia* (Brescia, 1753), in-4°, T. I, P. I, p. 422.

(2) Dans ces dernières années, une partie assez notable de ces 4 manuscrits et du 3917 a été çà et là publiée ou étudiée, en particulier par M. Friedensburg.

(3) Friedensburg. *Ouv. cité*, I, p. 8, 616.

(4) Arm. LXII, T. XXIV, f. 415 et suiv. : *Instructiones pro nuntiis ituris ad Principes pro indictione Concilii* (1536), = 3915, ff. 37-41 ; — Arm. LXIV, T. I, f. 191 et suiv., *Catalogus Principum... Germaniae* (1536) = 3915, ff. 46-53.

*Lettere di Principi*. IX, ff. 69-72 ; 74-75 (Schmalkalden 24 feb. 1537) = 3915, f. 166-170 ; — ff. 97, 100. *Catalogus Principum... Lutheranorum... 1537, mense febr.* = 3915, ff. 189-190.

(5) Les ff. 110-116, 185-195 sont en blanc.

(6) Pour ces documents et ceux qui suivent (ff. 281-287), voir Friedensburg, *Ouv. cité*, I, 77, 367-588, *passim*.

F. 281-287. Observations de Vergerio sur la convocation du Concile (1536). *Orig.*

F. 288-292. Considérations (d'un anonyme) sur la convocation du Concile à Mantoue (1536). *Orig.*

Vat 3915. Vêlin blanc (Léon XIII), 308 × 224. Pap. ff. 317. Τῶν πρὸς τὴν σύνοδον, *volumen II.* — *Cop.*

F. 1-14. Documents sur les Conciles, particulièrement sur celui de Constance.

F. 15-190, 214-234. Concile de Mantoue : bulle de convocation, et nonces envoyés aux princes et aux évêques (2 juin 1536 — 8 mai 1537).

F. 190-212 : Le Concile et l'Allemagne (1522-1537).

F. 236-252 : Le Concile et le duc de Mantoue (15 fév. — 16 avril 1537).

F. 252-317. Prorogation du Concile. — Secours contre les Turcs (2 février-6 juin 1537).

Vat. 3917. Vieux vélin vert, 297 × 216. Pap. ff. 227. On lit au dos : *Varia.* — *De Paschate. De Potestate Papae supra concilium.* — Une croix noire sur la couverture.

Recueil d'écrits collectionnés par Aléandre, comme on le voit par les nombreuses notes que l'on y trouve de sa main. Ces écrits roulent pour la plupart sur la réforme de l'Église catholique romaine. *Orig. et Cop.*

F. 1-15 : Récriminations des Allemands contre Rome. Luther (1518-1522).

F. 16 : Lettre d'Adrien VI à Érasme : minuted'Aléandre (1<sup>re</sup> déc. 1522).

F. 18-36; 70-73; 116-215. Conseils sur la réforme de l'Église. *Orig.*

F. 37-69 : Sur la réforme du calendrier (L. Gauricus, A. Pighius.....)

F. 74-114 : Primauté du Pape. Concile de Bâle.

F. 188-215. *Consilium super re Lutherana...* (1523). *Orig.* (1).

F. 215-227. Collation des décimes dans le royaume de Naples. Conflits entre le pouvoir laïque et le pouvoir ecclésiastique.

Vat. 3918. Vieux vélin vert, 310 × 220. Pap. ff. 184. Au dos : *Varia. ad Conc. Trid.* — *Orig. et cop.*

A l'opposé des deux mss. 3914-3915, le 3918 ne contient sur le Concile presque aucune pièce administrative, mais surtout des consultations de théologiens et autres renseignements (1-56; 69-93; 107-122; 147-173).

En outre, on y trouve des papiers qui n'ont aucunement trait à la préparation du concile: doctrine de deux prédicateurs de Venise (f. 57-67);

(1) Voir J. Döllinger, *Beiträge zur politischen, kirchlichen und Culturgeschichte der sechs letzten Jahrhunderte* (Wien, 1882, in-8), III, p. 243-284. Toutefois, Döllinger n'a pas publié le préambule de cet écrit. (Vat. 3917, f. 189).

édit de Worms, latin ms. 95-105); décimes dans le royaume de Naples (f. 162) papiers remontant à la diète de Worms, en général de la main d'Aléandre, (ff. 174-184) (1). Enfin, une liste des membres du Concile de Trente, qui va jusqu'à 1562 (ff. 133-136), prouve que la composition de ce ms. ne fut fixée qu'après la mort d'Aléandre.

Vat. 3919. Vélin blanc (Pie IX). 310 × 218, Pap. f. 294. *Orig. et Cop.* Plus encore que le 3918, ce ms. se compose de consultations de théologiens sur le futur concile, et d'aperçus sur l'état de l'Allemagne (f. 1-197) On y trouve en plus la première bulle de prorogation du Concile, celle de sa convocation à Vicence (f. 197-198), et toute une bibliographie conciliaire, d'ouvrages orthodoxes et hérétiques (f. 257-293).

Vat. 3922. Vélin blanc (Léon XIII), 310 × 218. Pap. ff. V-305 (*Orig. et Cop.*). Sur le f. 1, une bande de parchemin sur laquelle on lit : **ΑΝΘΩΑΟΙΑ. — FLORILEGIUM.** — Recueil de notes de divers auteurs, mais collectionnées par Aléandre. L'objet en est extrêmement varié; néanmoins, elles se rapportent surtout à quatre points : histoire ecclésiastique, étudiée particulièrement en vue du luthéranisme et de l'Allemagne (f. 16-22; 23-37; 79-83; 92-95; 183-188; 207-221; 227-236; 241-255); histoire de France (42-77; 90-91; 189-206; 287-304); péril turc (116-180; 239; 263-265); choses de Venise (24-27; 86; 149-180; 223-226; 267-286).

Vat. 3924. Vélin blanc (Pie IX), 313 × 241. Pap. ff. 454. 2 vol. Recueil de notes sur l'histoire de l'Église et de l'Italie; cette collection a été faite dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, très probablement par le cardinal Lorenzo Campeggio.

Aux f. 290-320 se trouve une autre copie du *Consilium super re Lutherana* (2).

Vat. 3926, 3927, 3928, 6261, 6262. Chigi, R. II, 49.

Recueils de notes philologiques, littéraires, philosophiques et théologiques, en latin, en grec, en hébreu et en chaldéen. A l'opposé des collections sur le Concile et la Réforme de l'Église (3914, 3915, 3917, 3918, 3919), ces recueils, à part le Vat. 3926 et le Chigi R. II, 49, sont presque complètement autographes. Aléandre les composa à diverses époques. Il avait marqué chacun d'eux d'une lettre de l'alphabet latin. A Udine, ses deux journaux sont marqués des lettres L. D. A Rome, il y a, en entier ou en extraits, les recueils B, E, H, I, K, R, S. Un correspondant de Mazzuchelli, Bartolommeo Sabbionato, de la Motta, croyait que L, D, signifiait *Laudetur Deus* ou *Laus Deo*. Bottaglia devinait plus juste en croyant qu'Aléandre avait composé

(1) A. Wrede. *Reichstagsakten*, T. II (Gotha, 1896, in-4), p. 454-461, 827, 867.

(2) Ci-dessus, p. xxxiii.



d'autres recueils avec les autres lettres de l'alphabet (1). Toutefois il paraît certain que le nombre de ces recueils fut loin d'égaliser le nombre des lettres de l'alphabet. Aléandre n'a dû composer que ceux que nous connaissons. Dans les marges de ces recueils, en effet, il renvoie souvent de l'un à l'autre. Or, on ne trouve de renvois qu'aux recueils que nous possédons. De plus, le ms. Vat. 3926 ne comprend des extraits que de B, E, H, I, K, R, S, et ce manuscrit a été écrit par le secrétaire d'Aléandre, A. Massarelli (2).

Pourquoi Aléandre avait-il choisi ces lettres ? Ni *Hieronymus Aleander*, ni *Archiepiscopus Brundusinus*, ni aucune des combinaisons qui se présentent à l'esprit ne donnent la clef de ce choix. Peut-être la trouverait-on dans une formule cabalistique ou astrologique ?

Chacun de ces recueils a dû être composé à une époque particulière. Toutefois Aléandre y laissait des feuilles blanches qu'il a remplies quelquefois dans la suite; aussi, pour la plupart, et particulièrement pour les recueils B, E, K, dont on n'a plus l'original, ni même le texte entier, il est difficile d'indiquer l'époque de la composition. Néanmoins, tant par les dates qu'on y trouve que par les sujets qu'ils traitent, on voit que B et E remontent à l'époque de l'enseignement à Paris; comme le titre l'indique, H est de 1522-1523; I, K, R, S se placent entre 1522 et 1542; K semble appartenir aux dernières années; I, R, S, aux années de Venise (1530-1535).

Nous avons en entier et dans l'original les recueils H (Vat. 3927), I (Vat. 3928), R (Vat. 6262), S (Vat. 6261); des 3 autres, B, E, K, nous ne possédons que des extraits : Vat. 3926 et Chigi R, II, 49 (3).

Vat. 3926 et Chigi. R, II 49. Du vivant d'Aléandre, on parlait beaucoup de ses recueils dans son entourage, et quelques-uns de ses amis lui avaient demandé avec instance de les leur communiquer; mais ils ne semblent pas être parvenus à fléchir sa résolution de les garder secrets (4). Les deux manuscrits qui nous occupent ont dû être copiés peu de temps après sa mort. Le Vat. 3926 est généralement inférieur au Chigi R, II, 49 : le copiste Massarelli omet la plupart des passages grecs et hébreux, faute d'avoir pu les lire. Par contre, il a certaines références qui ne sont pas dans l'autre, et de plus le Chigi a omis tous les extraits du recueil I. Ces deux mss. n'ont donc pas été copiés l'un sur l'autre, mais sur un prototype commun.

(1) Vat. 9285, f. 619 (26 mai 1755).

(2) Les deux manuscrits contenant les journaux de la légation de 1538-1539 ne sont marqués d'aucune lettre. (Arch. Vat. Arm. LXII, T. 24; Florence, Arch. di Stato; *Carte Cerviniane*, Fasc. 4). Voir la description de ces mss. dans Friedensburg, III, p. 23-26.

(3) Voir, toutefois le ms. *Ottob. 2100* (p. XL-XLI).

(4) L. Dorez, *Revue des Bibliothèques*, II, 1892, p. 54-58.

Chigi. R. II, 49. Vieux vélin blanc, probablement couverture d'un ancien manuscrit. 230 × 152. XVI<sup>e</sup> siècle. Pap. Sur le plat de la couverture on lit, à l'extérieur : *Adnotationes cardis Brundusini* ; à l'intérieur, les anciennes cotes 17 — 2379 — 1139. Sur une fiche d'écriture plus récente : « Hieronymus Aleander Mottae oritur an. 1479, moritur cardinalis an. 1542, aet. an. 62. Ex libellis manuss. excerpta sunt haec sequentia in codicem hunc relata, diversa, et multa tum graece, tum latine, sed absque ullo ordine, nisi alphabeti, usque ad pag. 92, ac rursus usque ad fol. 42. Alia adnotata alterius manu scripta a pag. 1 usque ad pag. 59. »

Dans la description de ce ms., et les renvois que nous y faisons, nous distinguons ainsi les 3 numérotations : 1, 1', 1'' ; 2, 2', 2''.

F. 1-2 : Ex libello B : un alphabet de notes.

F. 2-8 : Ex lib. E : 2 alphabets de notes.

F. 8-24 : Ex lib. S. cui titulus kalendarium : 2 alphabets de notes.

F. 24-62 : Ex lib. R : 2 alphabets de notes.

F. 62-92 : Ex lib. H : 2 alphabets de notes.

Ensuite 38 ff. blancs, destinés, si l'on en juge par la partie correspondante du Vat. 3926, à recevoir des extraits du recueil I.

F. 1' — 12' — 30' — 36' — 42' — 42'' : Extraits des 5 mêmes recueils (B. E. S. R. H.).

Dans le Chigi R. II, 49, (comme dans le Vat. 3926) le plus grand nombre des recueils de notes est donc subdivisé en quatre alphabets. Au contraire, la plupart des recueils originaux comptaient deux alphabets, comme on le voit par ceux que nous avons encore. En étudiant le Chigi R. II, 49 et le Vat. 3926, on se rend compte de l'idée qui a présidé à ce dédoublement. Dans la première partie (f. 1-92), le copiste a mis ce qui se rapportait à la religion : écriture sainte, histoire ecclésiastique, théologie, droit canon ; dans la seconde (f. 1'-42'), ce qui était profane : histoire ancienne, philologie, etc. Les livres B et E qui contiennent moins de choses religieuses que les autres (f. 1-8) doivent être les plus anciens, et remonter en grande partie à l'enseignement d'Aléandre à Paris. Au contraire, comme le H et le I sont tout remplis des choses de la Réforme, le 1<sup>er</sup> trouve à peine place dans la seconde partie (f. 42'-42'') et l'autre en disparaît complètement.

P. 1'—60' : Aucun titre ; écriture d'une autre main. Le catalogue de la Bibliothèque Chigi semble dire que cette dernière partie n'appartient plus aux œuvres d'Aléandre. Mais les renvois qu'ailleurs Aléandre fait à son recueil K, et la correspondance de ces pages avec les ff. 259-276 du Vat 3926 indiquent avec certitude que nous avons ici des extraits du recueil K.

Vat. 3926. Vieux vélin blanc, 293 × 220. Pap. ff. 276. Au dos

*Hieronymi Aleandri collectanea* ; sur le plat extérieur de la couverture : *Hier. Aleander*. Écriture de Massarelli. (La même que Vat. 3913, f. 92 ; 152-212, et Ottob. 2419, f. 537-548). L'ordre du ms. Chigi se trouve ici à peu près renversé ; voici la concordance : Chigi, f. 1-62 (B.E.S.R.) = Vat. 169-249 ; Chigi, 62-92 (H) = Vat. 1-57<sup>r</sup> ; Chigi, 92-130 (ff. laissés en blanc, et destinés à recevoir des extraits du recueil I) = Vat. 57<sup>r</sup> — 120 ; Ch. 1<sup>r</sup> — 42<sup>r</sup> (B. E. S. R. H.) = Vat. 121-168 ; Ch. 1<sup>r</sup> — 60<sup>r</sup> (K) = Vat. 250-276.

Enfin, par la comparaison des recueils originaux H, I, R, S et des extraits qui s'en trouvent dans le Chigi R. II. 49 et le Vat. 3926, on voit que les extraits ne suivent pas toujours l'ordre des originaux.

Vat. 3927. Vêlin blanc (Pie IX), 300 × 217. Pap. pp. 4-456. A la fin, 6 feuilles étrangères à ce registre et non numérotées. Registre alphabétique ; beaucoup de pages blanches. A la première, on lit : *Hieronymi Aleandri collectanea* ; et, plus bas, de son écriture :  $\overline{IS} \overline{XS}$ . — H. — *Hier. Aleander A.B.*, en caractères monocondyles. A la page 3, ce titre, en majuscules :  $\overline{IS} \overline{XS}$ . — MDXXII, die IX octobris, Romae, Adriano Pont. max. et in me beneficentissimo coepi observare locos ex auctoribus priscis contra istos qui nunc ecclesiam Dei vexant, ut sit mihi Mnemosynon quoddam et penu, unde argumenta in serium opus depromam ; favente Deo, in ejus honorem et unius fovendae veritatis ergo hos labores adsumpsi. — Ex veris fontibus divinorum librorum et auctoribus irrefragabilibus sacrisque conciliis primitivae Ecclesiae, ne haeresiarcae semper nobis objiciant suspectos sibi esse auctores latinos. Cum Deo trino uno fulgente, tonante, opt. max. P. F.  $\overline{SS}$ . — Signature d'Aléandre.

Vat. 3928. Vieux vêlin blanc, 235 × 178. Pap. ff. 135. Au dos : *Hieronymi Aleandri collectanea* ; sur le plat de la couverture, la lettre l et la signature d'Aléandre en caractères monocondyles.

Vat. 4103 (1), f. 25 : Aléandre à Scipion Cartéromaches. Padoue, 23 mai (1506 ?) (2). *Orig.*

Vat. 4105 (3), f. 315 : Aléandre à Alde Manuce. Paris, 23 juillet 1508. *Orig.*

(1) P. de Nolhac, *Les Correspondants d'Alde Manuce* ; dans *Studi e Documenti di storia e diritto*. T. IX (1888), p. 208-209. Ce ms. est de l'héritage de Fulvio Orsini. Voir P. de Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini* (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, fascicule 74), (Paris, 1887, in-8), p. 123, 127.

(2) Voir, plus loin, livre I, chap. III.

(3) P. de Nolhac, *Le Grec à Paris sous Louis XII* ; dans *Revue des Études grecques*, I, (1888), p. 61-67 ; *Studi e Documenti*, IX, (1888), p. 213-217 ; H. Omont, *Essai...* (1891), p. 68-70 ; plus haut, fac-simile du f. 315<sup>r</sup>. — Ce ms. est de l'héritage de Fulvio Orsini. P. de Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini* (Paris, 1887, in-8), p. 123, 127.

Vat. 6199. Vélin blanc (Pie IX), 328×227. Pap. ff. 163. *Originaux* de lettres adressées presque toutes à Aléandre. La plus grande partie vient de savants catholiques allemands. Elles vont de 1520 à 1538. Au f. 1, on lit, d'une main plus moderne : *Litterae latinae ante cardinalatum*. Comme le ms. 8075 s'arrête à peu près à la même date, il faut en conclure qu'Aléandre a fait ces deux recueils vers cette époque, c'est-à-dire avant son départ pour Vicence. Nul doute que, pour la suite, il n'ait songé à deux autres recueils correspondant à ceux des mss. 6199 et 8075. Ces recueils n'existent pas, soit qu'ils se soient perdus, soit plutôt qu'Aléandre n'ait pas eu le loisir de collectionner cette nouvelle correspondance. Dans le Vat. 3913, il est vrai, nous avons une foule de lettres de 1538 à 1542, mais elles sont d'un intérêt très médiocre, et aucune ne se rapporte à l'Allemagne. Il y a aussi quelques lettres des dernières années d'Aléandre dans le volume 26 de l'armoire LXIV des Archives Vaticanes, et dans la liasse IV des *Carte Cerviniane* aux Archives de Florence. Mais aucun de ces recueils n'en contient en assez grand nombre pour empêcher de supposer et de regretter la disparition d'une quantité considérable d'autres, que nous n'avons pu retrouver.

Vat. 6217. Vélin vert (Urbain VIII). Pap. ff. 331.

F 256-262. Notes autographes d'Aléandre (1).

Vat. 6261. Vélin vert (Urbain VIII), 113 × 77. Pap. pp. 596.

P. 1 :  $\overline{IS} \overline{XS}$ . —  $\text{קלך}$  — MDXXX. Kal. maii. Venet. Epictēti  
*Ἀνέγου καὶ ἀπέγου.*

$\text{קלך ותתך} \quad \text{קלך} \quad \text{קלך ותתך} \quad \text{קלך}$  (2)

Γὰ ἐνθυμήματα (?) μὴ εἶναι τὰ πρότερα τῶν παραδειγμάτων μίῃδε τὰ νεώτερα τῶν πρεσβυτέρων.

Matt. X, (23) : όταν δὲ διώκωσιν ὑμᾶς ἐν τῇ πόλει ταύτῃ, φεύγετε εἰς τὴν ἑτέραν — XIII, (34) : χωρὶς παραβολῆς οὐδὲν ἐλάλει αὐτοῖς. (ἢ τοῖς ὄχλοις.)

P. 1-36 : notes diverses.

P. 37-115, Calendrier (J. Schœffer, Mayence, 1528).

P. 116-328 : notes rangées d'après l'alphabet grec.

P. 329-559 : alphabet latin.

P. 560-596 : notes diverses.

Vat. 6262. Volume semblable au précédent. 105×68. Pap. pp. 494.

P. 1 :  $\overline{IS} \overline{XS}$ . —  $\text{קלך}$  .

(1) La meilleure partie en a été publiée par Friedensburg, *Nantiaturberichte*, IV, p. 398-401 (7 oct.-19 déc. 1539).

(2) Ces trois sentences ont le même sens : *Abstine et sustine.*

P. 1-30 : notes diverses.

P. 31-142 : *Rubricae pontificiae*. (Paris, Pierre Viart).

P. 143-329 : alphabet grec.

P. 329-394 : alphabet latin.

Vat. 640<sup>1</sup> (1). — F. 16-33: Lettres d'Aléandre et de Morone à Farnèse (5 août-2 septembre 1539). *Min. orig.*

Vat. 641<sup>4</sup> (2) — F. 208<sup>r</sup>: Aléandre et Morone à Farnèse (2 septembre 1539). *Min. Orig.*

Vat. 6416 (3). — F. 120-121 : Fabri à Aléandre (21 septembre 1537) *Orig.*

Vat. 6690. — F. 268<sup>r</sup>-272<sup>r</sup> : Instructions de Paul III à Morone (Rome, 24 octobre 1536). *Cop. post.* (4).

Vat. 6792 (Papiers de Sirleto) (5). — F. 441-442 : Morone à Aléandre (17 décembre 1536). *Orig.*

Vat. 6950 (6). — F. 432 : *Instructio pro Episcopo Mutinensi*, (15 mai 1540). *Copie post.*

Vat. 7160 (7). — F. 117<sup>r</sup>-120<sup>r</sup>, 132<sup>v</sup>-136<sup>r</sup> : Instructions de Paul III à Aléandre au début de sa légation d'Allemagne (4 juillet 1538). *Cop. post.* (8).

Vat. 8075. Vélin blanc (Léon XIII), 307 × 222. Pap. ff. 289. Recueil de lettres d'Aléandre qu'il fit copier lui-même par ses secrétaires, et où l'on trouve çà et là des notes de sa main. Ces lettres vont de 1510, et surtout de 1515 à 1535. Un grand nombre correspondent à celles du ms. Vat. 6199. Plusieurs écritures : ff. 1-50, 54-65, 132-221, 227-238 ; — ff. 66-131 ; — ff. 222-226 : trois cursives de différentes mains ; ff. 51-53, 239-289 : mauvaise gothique XV<sup>e</sup> siècle. Aucun ordre quelconque, ni chronologique, ni logique. Très souvent les lettres ne portent aucune date, et quelquefois même ne semblent reproduites qu'en fragments.

(1) Fr. Dittrich, *Nuntiaturreichte Giovanni Morones* (Paderborn, 1892, in-8), p. 3-18 ; Friedensburg, *Ouv. cité*, III, 17 ; IV, 148, etc. Ce ms. et le suivant regardent à proprement parler Morone.

(2) Friedensburg. *Ouv. cité*, IV, 183-185.

(3) Vat. 6414, 6416, 6419 : Recueils de mémoires, lettres... sur le XVI<sup>e</sup> siècle, et surtout sur l'état de la religion en Allemagne.

(4) Ces Instructions sont l'œuvre d'Aléandre. Friedensburg, *Ouv. cité*, II, 58.

(5) Voir Laemmer, *Analecta Romana* (Schaffausen, 1861, in-8), p. 56 et suiv. ; *Meletematum Romanorum Mantissa* (Ratisbonae, 1875, in-8), p. 147-149 ; Friedensburg, *Ouv. cité*, II, 81-84.

(6) Le volume *Nunziatura di Germania 58* (voir, ci-dessus, p. XXI) contient une copie antérieure du même document (f. 111). Voir aussi Laemmer, *Monumenta Vaticana*, p. XII, 262-266.

(7) Friedensburg, *Ouv. cité*, III, p. 95, 99.

(8) Vat. 7192. F. 314<sup>r</sup> : traduction latine de l'épigramme grecque d'Aléandre, *Excessi e vitae asrumnis...*

Ces copies ont dû être faites sur les minutes d'Aléandre, dont on retrouve quelques-unes au ms. 3913. Outre les lettres d'Aléandre, l'on trouve dans ce ms., surtout aux ff. 132-218, des lettres des Registres de la secrétairerie d'État, de 1518-1519. Plusieurs indices montrent qu'elles ont été composées par Aléandre, alors secrétaire du vice-chancelier Jules de Médicis, en sorte que le contenu entier du manuscrit est l'œuvre d'Aléandre(1).

Vat. 8444. Vélin blanc, 319 × 218. Pap. pp. 525. xvii<sup>e</sup> siècle. Sur le dos : *De jurisdictione Ecclesiae super Regnis Aquilonis. M. S. F. 1* : « Comprato da me Giovanni Bissaiga dal Libraro Gioioso a Piazanuova, l'anno 1669. » Les pp. 316-525 ont été copiées sur des papiers d'Aléandre, et surtout sur le manuscrit de l'Université de Bologne 954, III. Il semble que dans le choix des pièces qu'il a fait de ce dernier manuscrit, le copiste ait été mû par le désir de prendre ce qui regardait plus particulièrement Aléandre.

\* Vat. 9065. Vélin blanc (Pie IX). Pap. ff. 346. *Virorum doctrina et rebus gestis illustrium epistolae descriptae et collectae cura et studio Cajetani Marini.*

F. 11-16 : Deux lettres d'Aléandre (Vicence : 6 juin, 22 juillet 1538);

F. 280 : Ghinucci, Contarini et Aléandre au Pape; Rome, 6 sept. 1540. *Cop. post.* (2)

Vat. 9285. Vélin blanc (Léon XIII). Pap. pp. 1009. (Papiers de Mazzuchelli).

P. 45-47. Trois lettres d'Aléandre (13 mars-18 avril 1538). *Cop. post.* (3)

REGINA, 2023. Vélin blanc (Léon XIII), 300 × 211. Pap. ff. 454. (Papiers de Sirleto). Lettres de Cochlaeus, de Glapion, etc.

186 : Lettre de Glapion à Aléandre (10 oct. 1521). *Orig.* (4).

OTTOBON. (5) 2100. Vélin blanc (Pie IX), 211 × 134. Pap. pp. 4-404.

(1) (Ang. Mai) *Spicilegium Romanum* (Romae, 1839, in-8), II, p. XIII : « Vestustate et carie jam corroditur. » ; Friedensburg ; *Ouv. cité*, III, 29 ; *Zeitschrift für Kirchengeschichte* (1896), p. 472 ; J. Paquier, *J. Aléandre et... Liège*, (1896), p. xvii.

(2) Ces lettres se trouvent en copies antérieures, les deux premières dans *Nunziatura di Germania*, 52, (Voir ci-dessus, p. XXI), f. 22, (Vicence, 6 juin 1538) ; f. 37 (Vicence, 22 juillet 1538) ; imprimée dans Friedensburg, *Ouv. cité*, III, 118 ; la troisième, dans le ms L, 4 de la bibliothèque Vallicelliana, f. 213 (Rome, 6 sept. 1540).

(3) Ce manuscrit contient en outre plusieurs renseignements sur Aléandre ; p. 79 ; 619-623 ; 723-738 ; 743-763.

(4) Voir *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XVIII (1897), p. 131.

(5) Le fonds Ottobonien est formé surtout, non des mss. d'Alberto Pio, comme on l'a dit souvent, mais de ceux de Cervini : de là, les nombreux papiers d'Aléandre qu'il contient. Pour les manuscrits d'Aléandre qui se trouvent dans l'héritage de Cervini, voir, ci-dessus, p. xviii.

La première des quatre pages préliminaires a été collée sur un feuillet de garde, mis par le relieur, de sorte qu'elle n'est pas visible.

P. 2-3 : quelques citations grecques, latines et hébraïques. —  $\overline{\text{IS XS}}$  ; — et quelques dates : MDXIII, die martis XV novembris ; — 1514, in vig<sup>a</sup> Divae Virginis, 7<sup>a</sup> sept. ; — 1508, V. id. sept. Lutetiae ; — puis, en capitales :

Rudes commentarii in meliorem ordinem, concinius, uberius, elegantius, favente Deo, per otium aliquando redigendi ; nunc memoriae tantum caussa haec qualiacumque temere et confuse congesta sunt. — Registre alphabétique, remontant au séjour d'Aléandre à Paris.

P 1-200 : Alphabet grec.

P. 201-404 Alphabet latin.

P. 403.  $\overline{\text{IS XS}}$ . — MDVIII, V. idib. VII<sup>bris</sup>. Parisiorum Lutetiae.

P. 404 : Collée, comme la première, sur un feuillet de garde. (1)

Ottob. 2419. Vélin blanc (Pie IX), 2 vol. 348 × 235. Pap. ff. 882.

Recueil de pièces de nature très diverse, collectionnées peut-être par Aléandre le jeune (2). On trouve çà et là des papiers d'Aléandre l'ancien : ff. 361-364 ; — 537-548 (écriture de Massarelli) ; — 626-645. *Orig. et Cop.* (3).

Ottob. 2431. — F. 454-455 : Renonciation d'Aléandre à l'archevêché de Brindes (Rome, 30 janvier 1542). *Cop.*

Ottob. 2453. Vélin blanc (Léon XIII). 317 × 242, 2 vol. Pap. ff. 541.

F. 438-541 : Procès d'hérétiques et autres pendant la nonciature de Venise (1533-1534). *Orig.*

Ott. 2961. — F. 357-360 : Instructions pour Aléandre et Mignanelli. (4 juillet ; 3 sept. 1538). *Cop. post.* (4).

(1) Notre ouvrage était sous presse quand M. Delaruelle, membre de l'École française de Rome, voulut bien nous signaler ce ms., et nous en envoyer la description. Il avait échappé à nos recherches. Comme nous l'avons dit ailleurs (*Jérôme Aléandre et la Principauté de Liège*, p. xviii), le catalogue et l'inventaire du fonds Ottobonien sont très incomplets.

Sur le contenu de ce ms. voir un prochain article de M. Delaruelle dans les *Mélanges... de l'École française de Rome*.

Ce ms. est évidemment le recueil B, dont nous avons parlé plus haut (p. xxxiv-xxxvii).

(2) Mais ce ms. a dû être bouleversé dans la suite. La cote et la numérotation qu'indique Fontanini (Voir plus loin, p. xlvii, n. 1) ne répondent pas à celles d'aujourd'hui.

(3) L'Ottob. 2422 (ff. 321-445) contient beaucoup de documents sur Liège, Saint-Trond, etc., mais ils n'ont rien de commun avec Aléandre.

(4) Voir Friedensburg, *Ouv. cité*, III, p. 95, 99, 143.

URBIN. 1568. — F. 53 : Deux lettres d'Aléandre à Paul III. (Vicence, 14-22 juillet 1538). *Cop. post.* (1).

#### BIBLIOTHÈQUE BARBERINI

MANUSCRITS D'ALÉANDRE LE JEUNE. La Bibliothèque Barberini contient un grand nombre de manuscrits d'Aléandre le jeune, mort, en 1629, secrétaire du cardinal François Barberini. Parmi eux, nous n'en avons trouvé que deux qui contiennent quelque chose d'Aléandre l'ancien.

XXX. 109. Vélin blanc 290×218. — F. 69 : *Hier. Aleander*; — et, d'une autre main : *De Hieronymo Aleandro seniore Hieronymus Aleander junior*. Résumé de sa vie (1480-1533) (2). Ce résumé est tiré : 1<sup>o</sup> du Journal d'Aléandre (3); 2<sup>o</sup> d'une partie perdue (?) (4) : 1503-1524. Mais ces dernières notes sont fort courtes. De plus, elles contiennent des erreurs qui leur enlèvent presque toute valeur.

XXX. 126. Vélin blanc. 295 × 212. Plusieurs anciennes cotes : 1395. — LXXI. — XIII. D. 11. — *Hieronymi Aleandri minutae litterarum nomine Emi D. Card. Barberini ad diversos transcriptarum...* — Vers la fin du ms. (non folié) se trouve une lettre d'Aléandre l'ancien à Paul Émile (Paris, 5 juin 1510). *Cop.* (5).

#### BIBLIOTHÈQUE CHIGI

L. III, 60. Collection de lettres du XVI<sup>e</sup> siècle. *Originaux*.

N<sup>os</sup> 13, 17, 19 : 2, 20 déc. 1524, 30 janv. 1525 : Lettres d'Aléandre pendant sa nonciature près de François I<sup>er</sup>.

R, II, 49. Voir *Bibliothèque du Vatican*, p. XXXIV-XXXVII.

#### BIBLIOTHÈQUE VALLICELLIANA

L. 4. (6) — Au dos : *Lettere di monsig. Morone e di altri*. Sur le plat de la couverture : *Lettere di Gio. Morone vesc. di Modena, nuncio*

(1) Ces deux lettres sont publiées, d'après le *Nunz. di Germ.* 52, dans Friedensburg, *Ouv. cité*, III, p. 103, 119.

(2) Voir *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'École française de Rome*, VIII, (1888), p. 383-385 (Pélissier).

(3) Cf. H. Omont, *Journal*, p. 36-38, 43-52. Les passages sont souvent répétés mot pour mot, à la première personne : *coepi, ego...* Cette vie n'est donc guère qu'une suite d'extraits, tirés du journal d'Aléandre l'ancien : c'est ce qui nous fait la compter au nombre de ses œuvres.

(4) Voir H. Omont, *Item*, p. 3, 38, n. 4.

(5) Min. orig. dans le ms. Vat. 3913, f. 1<sup>v</sup>. — Dans le ms. xxxi, 23, les poésies des ff. 1-8 semblent de prime abord être de la main d'Aléandre l'ancien. Mais les sujets qu'elles traitent montrent qu'elles ne sont pas antérieures au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle; elles paraissent être d'un *Nicolaus Liburnius*.

(6) Fr. Dittrich, *Nuntiaturberichte Giovanni Morones 1539-1540*, (Paderborn, 1892, in-8), et les autres ouvrages de Dittrich.



*aplico in Germania, MDXXXIX et XL.* (30 nov. 1539-7 oct. 1540). ff. 229; 5 ff. préliminaires, et 6 en blanc à la fin. Le 1<sup>er</sup> fol. prélim. a été enlevé.

Après un titre et un index d'écriture plus récente, vient la correspondance de Morone et de Farnèse avec la Curie, des lettres d'A. Pighius, etc.

Ce recueil a été collectionné par Aléandre. Dans sa disposition, il est en tout semblable au *Nunziatura di Germania* 58 (1) qu'il complète. Copies, faites surtout par Ange Massarelli, et annotées par Aléandre. (1540).

#### NAPLES

##### GRANDE ARCHIVIO. — CARTEGGIO FARNESIANO (2).

Les papiers des Farnèse sont aujourd'hui au Vatican, à Parme et en majeure partie à Naples. Ils contiennent les papiers de Paul III (Alexandre Farnèse), du cardinal Alexandre, son petit-fils, et, par là même, les originaux des dépêches des nonces sous son pontificat. Ils commencent surtout en 1537, avec l'entrée d'Alexandre Farnèse aux affaires.

La collection de Naples comprend 1842 gros fascicules. Il existe un inventaire, mais très rudimentaire. Les fascicules ne sont ni reliés, ni foliés. On trouve dans cette collection une double classification : pour l'ensemble, la division en fascicules a été faite d'ordinaire d'après les lieux auxquels les papiers se rapportent. La rubrique *Roma* (fascicules 687-955) comprend la plupart des papiers qui concernent la cour pontificale, que ces papiers viennent d'Allemagne, de France, de Venise ou d'ailleurs, par conséquent la plupart des nonciatures. Chaque fascicule est divisé en liasses, classées selon les lettres initiales des noms des auteurs des documents.

Mais on sent combien ces deux classifications sont insuffisantes. La classification générale n'a rien de bien rigoureux, témoin le fascicule 1757, qui est rempli de papiers de nonciatures sous Paul III. De plus, une lettre expédiée de Venise à Rome et partant de Constantinople pourra se trouver sous l'une de ces trois rubriques. La seconde classification peut être d'un grand secours ; dans chaque fascicule, on a assez vite fait de voir si rien ne se trouve sous les lettres A(leander),

(1) Plus haut, p. XXI.

(2) Gachard, *Les Archives Farnésiennes à Naples* ; dans *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire (de Belgique)*. Sér. III, T. XI, (Bruxelles, 1870), p. 245-344 ; Francesco Trinchera, *Degli Archivi Napolitani* (1872 in-8), p. 75-87, 264-272 ; Corzeniowski, *Op. cit.* p. XIV, et suiv., 559-561 ; Friedensburg, *Ouv. cit.* I, p. XXVI-XXVIII, 9 ; II, 4, III, 3, etc.

B(rundusinus), etc. Mais cette classification ne dispense pas de feuilleter tous les fascicules ; de plus, elle est loin d'être terminée (1). Enfin, il n'y a dans la collection aucun ordre chronologique : chaque fascicule peut contenir des papiers des époques les plus diverses, et les papiers d'une même époque peuvent être disséminés en de nombreux fascicules.

Nous avons consulté surtout :

1° Les 76 fascicules qui, dans la rubrique *Roma* (687-955), comprennent le pontificat de Paul III (fasc. 687-761 ; 955).

Des papiers d'Aléandre que nous y avons trouvés, quelques-uns se rapportent au concile de Vicence (fasc. 712, 741) ; — un plus grand nombre à la légation de 1538-1539. (Fasc. 692, 700, 707, 708, 712, 728, 735, 741, 742, 752, 1334 (2)) ; — et aux dernières années d'Aléandre (fasc. 707, 735, 741, 743) (3).

2° Le fascicule 1757 (4). A côté de papiers de nature et de date toutes différentes (de Grégoire XIII, par exemple), ce fascicule contient pêle-mêle une partie considérable des actes des colloques d'Hagenau (1540) et de Worms (1540-1541), et de la diète de Ratisbonne (1541), (20 juin 1540-1<sup>er</sup> janvier 1542). Ils ont été collectionnés par Aléandre : il y a des notes de lui, et l'écriture des documents est de Massarelli. *Cop.* (5).

#### BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Ms. XI. F. 28 (6). — F. 59, Aléandre à Paul III (11 août 1538). *Cop. post.*

(1) Quand nous sommes allé à Naples en avril-mai 1897, elle s'arrêtait au fascicule 752. Cette classification est l'œuvre du chevalier Batti. Il est inutile d'ajouter que l'état du *Farteggio Farnesiano* est antérieur à l'administration actuelle.

(2) Friedensburg, *Ouv. cité*, T. III, IV.

(3) Nous y avons trouvé aussi de nombreux documents sur la nonciature à Venise de Verallo, évêque de Rossano (1536-1539) : fasc. 688, 689, 690, 706, 737, 743, 751, lettre V ; 744, lettre J, et sur d'autres nonciatures de Venise, mais rien sur celle d'Aléandre. Voir, ci-dessus, p. xxii.

(4) Victor Schultze, *Actenstücke zur deutschen Reformationsgeschichte* ; dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, III, (1879), 150-184, 609-653 ; Tb. Brieger, *Nachwort zu den von V. Schultze mitgeteilten Depeschen Contarini's* ; dans le même volume, 308-312 ; Brieger, *Aus Italienischen Archiven und Bibliotheken* ; dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, V (1881), p. 604, 605 ; — L. Pastor, *Die Correspondenz des Cardinals Contarini während seiner deutschen Legation 1541* ; dans *Historisches Jahrbuch*, I (1880), 331 et suiv. ; Fr. Dittrich *Die Nuntiaturreportage Giovanni Morone's vom Reichstage zu Regensburg 1541* ; dans *Historisches Jahrbuch*, IV (1883), 395-472 ; 618-673 ; et les autres ouvrages de Dittrich. (Plus loin, Section III).

(5) Quoique nous n'ayons pas consulté en détail les autres volumes du *Carteggio Farnesiano*, divers renseignements nous permettent d'affirmer qu'ils ne contiennent rien d'Aléandre.

(6) Voir Friedensburg, *Ouv. cité*, III, 12, 127.

FLORENCE

ARCHIVES DE L'ÉTAT.

I. *Carte Strozziane*. — *Filze* 151-154 (nov. 1524-fév. 1525). Correspondance d'Aléandre avec Jean Salviati, pendant sa nonciature auprès de François I<sup>er</sup> (1).

II. *Manoscritti Cerviniani*. Ils comprennent 42 *Filze* (2).

*Filza* IV. Au dos, ancienne cote : 176. — 162 nn<sup>os</sup>. — *Orig.*

N<sup>os</sup> 68-127 : Correspondance d'Aléandre. La plupart des lettres d'Aléandre sont écrites par Massarelli, avec la signature d'Aléandre. Aléandre n'eut pas le loisir de classer ces lettres avant sa mort, comme celles des mss. Vat. 6199 et 8075, et elles sont restées dans les papiers de Cervini, lorsqu'après la mort de ce dernier, les papiers d'Aléandre ont été transportés au Vatican. Il arrive souvent que plusieurs lettres sont enchassées les unes dans les autres ; mais, en général, ce classement est tout fortuit ; on trouve par exemple une lettre privée d'un certain Atripalda sur les affaires de Brindes unie à des lettres mi-officielles venant d'Allemagne.

A part deux lettres à Aléandre, l'une de Guichardin (1<sup>er</sup> juillet 1531, n<sup>o</sup> 78), l'autre de Carnesecca (26 février 1534, n<sup>o</sup> 79), ces lettres vont du 16 mars 1537 au 2 novembre 1541. Elles roulent sur la famille d'Aléandre, le diocèse de Brindes, le Concile, et surtout les affaires d'Allemagne en 1540 et 1541 : Hagueneau, Worms, Ratisbonne.

N<sup>os</sup> 161, 162 : Notes d'Aléandre sur le Concile (1537-1538).

Même *filza*. Journal d'Aléandre (1539. *Orig.* (3).

*Filza* XL (anc. XXXVIII), f. 4 : Cochlaeus à Aléandre (Misna, 16 juil. 1538). *Orig.*

(1) *Filze* 150-158 : légation Jean Salviati : oct. 1524-juin 1525. Voir C. Guasti, *Le Carte Strozziane. Inventario* (Florence, 1884-1891, in-8), II, p. 5-79 ; A. Desjardins (*Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, II, (Paris, 1861, in-4), p. 782-842) a publié quelques-uns des documents contenus dans ces liasses. La *filza* 156 de Desjardins correspond à la 150<sup>e</sup> actuelle, la 157<sup>e</sup> à la 151<sup>e</sup>, etc.

(2) Voir, plus haut, p. XVIII ; — les ouvrages de F. Dittrich ; — Friedensburg, *Ouv. cit.*, I, p. XXIX, III, 7 ; — et L. Dorez, *Recherches et documents sur la Bibliothèque de Sirloto* ; dans *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'École française de Rome*, XI, (1891), p. 461.

(3) Friedensburg, *Ouv. cité*, III, 20 ; IV, 362-367.

BIBLIOTHÈQUE RICCARDI (1).

Ms. 2311 (275 × 208). Hieronymi Aleandri qui postea fuit cardinalis ad H. Rorarium. *Ergo tu dulces... Cop.*

BOLOGNE

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.

Ms. 954, III. Reliure vélin blanc (310 × 223). Pap. ff. 271. Ancienne numérotation : pp. 563. Sur le plat de la couverture : *Brevia multa et legatorum facultates*. Mais, au fol. 1<sup>r</sup>, on lit ce titre plus exact, de la main d'Aléandre : *Leodium et Brevia ad me pertinentia et pleraque alia scitu digna*. — Quelques *originaux*, mais surtout des *copies* faites pour Aléandre, avec des notes de lui (2).

Ce manuscrit comble pour nous une importante lacune. Nous connaissions déjà, il est vrai, la plupart des pièces qu'il renferme, soit par les originaux des archives Vaticanes, soit surtout par les copies du ms. Vat. 8444, et de divers mss. d'Udine, de San Daniele del Friuli et de Vérone. Mais l'existence même de ces copies nous faisait regretter l'absence de la collection primitive. Dans notre recueil *Jérôme Aléandre et la Principauté de Liège*, nous avons dit que, malgré de longues recherches, nous n'avions pu découvrir au Vatican « les autres documents que Fontanini dit avoir pris aussi dans le fonds Ottobonien » (3). Le présent ms. 954 contient ces documents. Il fait partie des mss. Ottoboniens qu'en 1755 Benoît XIV donna à l'*Institut des Sciences* de Bologne.

(1) Sur cette bibliothèque voir L. Auvray, *Les mss. du baron de Stosch relatifs à la France*; dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1888, p. 706-708; P. Fabre, dans *Mélanges... de l'École fr. de Rome*, XIII, (1893), p. 17; Morpurgo (Salomone), *I mss. della R. biblioteca Riccardiana di Firenze* (Prato. Giachetti figlio e C<sup>a</sup>, 1896).

(2) Voir la description détaillée de ce ms. dans L. Dorez, *Une lettre de Gilles de Gourmont à Girolamo Aleandro*; dans *Revue des Bibliothèques*, juin-juillet 1898. Lorsqu'en 1896, nous avons passé à Bologne, nous n'avions rien trouvé d'Aléandre dans les Bibliothèques de cette ville. A cette époque, ce ms. n'était connu que sous le titre très vague cité ci-dessus : *Brevia multa et legatorum facultates*. Le travail d'inventaire que l'on fait présentement à la Bibliothèque de l'Université de Bologne a permis de compléter cette indication.

Nous remercions M. L. Dorez de nous avoir fait connaître ce manuscrit avant qu'il en publiât la description, et de nous avoir facilité le moyen d'en prendre connaissance.

(3) P. XVIII.

PARME

ARCHIVES DE L'ÉTAT.

*Carte Farnesiane.* Cette partie des *Carte Farnesiane* est très facile à consulter : toutes les pièces en sont classées dans l'ordre chronologique. Nous en avons consulté les premiers fascicules jusqu'à 1545. Ils contiennent une partie notable de la correspondance diplomatique des dernières années d'Aléandre (1).

VENISE

Presque tout ce qui se trouve d'Aléandre aux archives de Venise, à Saint-Marc, à Udine, à San Daniele del Friuli et à Vérone, provient de Fontanini et de Bottoglia. La plupart de ces documents sont des copies : le plus grand nombre d'entre elles n'ont aucune valeur, parce que nous en possédons les originaux (2).

ARCHIVES DE L'ÉTAT

*Miscellanea.* Ms. 647 (Mss. Fontanini) (3). Divers papiers d'Aléandre, copiés sur ses manuscrits, la plupart sur le manuscrit 954, III, de l'Université de Bologne (13 janvier 1518-1538).

BIBLIOTHÈQUE SAINT-MARC.

Lat. Cl. IX, Cod. CXXXI. *Aleandri varia.* — Cop.

F. 2-44 : Hier. Aleandri senioris Consilium super re Lutherana .. *Primum omnium oretur Deus ..* (1523). (4).

F. 46-55 : Consilium cardinalium... *Tantum abest...*

F. 56-65 : Consilium cardinalium... *Vix dici potest...* (5).

(1) Cette correspondance a déjà été publiée : Gaetano Capasso, *I legati al Concilio di Vicenza del 1538* (Parma, 1892, in-8) ; extrait de *Nuovo Archivio Veneto*, III (1892), p. 77-116 ; Friedensburg, *Ouv. cité*, T. III, IV.

(2) Ces copies nous ont néanmoins été fort utiles en nous indiquant la présence de papiers d'Aléandre dans le fonds Ottobonien, à la Bibliothèque du Vatican et à celle de l'Université de Bologne, papiers que ne signalaient pas les inventaires de ces bibliothèques. Voir notre recueil *Jérôme Aléandre et la Principauté de Liège*, p. XVIII, et, plus haut, p. XL-XLI, XLVI.

(3) Sur les mss. de Fontanini, voir G. Mazzatinti, *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia*, III (Forli, 1893, gr. in-8), p. 108 et suiv.

(4) Copie du ms. Vat. 3917, ff. 188-215.

(5) Voir Valentinelli *Bibliotheca Manuscripta ad S. Marci Venetiarum.* — *Codices manuscripti latini* (Venetiis 1868-1873, 6 vol.), T. v, p. 242-243.

Nous citons les manuscrits, non d'après le système de Valentinelli, mais d'après les anciennes cotes : ce sont celles qui sont encore usitées aujourd'hui.

- Cl. XII, cod. CLXXVI : *Carm. et Orat. Varior.*  
F. 11<sup>v</sup> : Hiermi Aleandri in Lauram Veronensem mulierem pulcherri-  
mam : *Si rides, violas rides...*  
F. 12<sup>r</sup> : Idem in Daphnen amicam. *Dulce mihi...*  
F. 12<sup>v</sup> : Idem ad Julium et Neaeram. *Haec specula...* — Cop.  
Cl. XIV, cod. XLVIII : *Fontanini mss.* ; — *Opuscula a Justo Fontanini*  
*undequaque in unum congesta...*  
F. 230-233. *Ex vol. ms. Ottob. in-fol. n° XVII. p. 454. Consistorialis*  
*cedula* (Rome, 30 jan. 1542) (1). — Cop.  
Cl. XIV, cod. L : *Fontanini mss.*  
F. 112-120. Quatre minutes autographes d'Aléandre, surchargées de ra-  
tures ; trois sont sans date, mais on voit qu'elles sont du milieu de novembre  
1524 ; la 4<sup>e</sup>, du 19 décembre 1524, se trouve répétée avec des variantes dans  
les *Carte Stroziane* (Florence, *Archivio di Stato*), filza 152, f. 383, 393.  
Cl. XIV, cod. LXXVIII : *Varia mss. Tom. IX.* (Fontanini).  
F. 507-510 : Hieronymi Aleandri... hendecasyllabi. — *Et ot chalcographis...*  
Cop. (2).  
Ital. Cl. V, cod. LXIII. Six lettres d'Aléandre à Vergerio. (Venise, 1533-  
1535). *Orig.* (3).  
Cl. V, cod. LXIV. — F. 169<sup>r</sup> : Vergerio à Aléandre. (Déc. 1534). *Orig.* (4).

## UDINE

### BIBLIOTHÈQUE DE L'ARCHEVÊCHÉ (5).

- 1<sup>o</sup> Carnet de recettes et de dépenses d'Aléandre, 1510-1516. — Sur le dos de  
la couverture : D. — *Orig.* (6).  
2<sup>o</sup> Autobiographie de Jérôme Aléandre 1480-1530. — Sur le plat de la cou-  
verture : L. — *Orig.* (7).  
3<sup>o</sup> *Testamento, lettere e vita del Emo Card. Girolamo Aleandri Mottense...*  
*cavali delli suoi originali.* — A. — Cop. post.  
4<sup>o</sup> *Lettere e altro attinenti alle dignità e legazioni del Dottmo Sig<sup>r</sup> Cardinale*

(1) Cf. Valentinelli, *Ouv. cité*, vi, p. 132.  
(2) Tiré des *Œuvres de Saint-Cyprien* (1512). Voir, plus loin, livre II, ch. vi et vii.  
(3) Voir Friedensburg, *Ouv. cité*, I, 23, n. 1 et 4, 318, n. 1.  
(4) *Item*, I, p. 5, 171, IV, p. 437, n. 1.  
(5) G. Mazzatinti, *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia*, III,  
(Forli, 1893, gr. in-8), p. 233 (appendice). Pour les numéros 3, 4, 5, les titres  
diffèrent de ceux que donne Mazzatinti : nous les reproduisons d'après les  
manuscrits eux-mêmes. Mais les 7 numéros correspondent à ceux de  
Mazzatinti.  
(6) Voir dans Rocco, *Motta di Levenza* (1897), p. 320, n. 1, une explication de  
la présence à Udine de ces papiers d'Aléandre.  
(7) Pour ces lettres D, L, voir, plus haut, p. xxxiv.

*Girolamo Aleandro Mottense. — B — ; et, à l'intérieur : Memorie spettanti al sig<sup>ro</sup> Cardinale Girolamo Aleandri Mottense tratte da suoi originali, esistenti parte appresso li nobili signori Amaltei d'Oderzo e altronde, da me Giovannaria Bottoglia con l'ultima attenzione di fedeltà. Cop. post. (1)*

SAN DANIELE DEL FRIULI

*BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE (2).*

Manuscripts Fontanini, vol. XIII (217). — P. 29 : *Joannis Baptistae Amalthaei epicedium in card. Hier. Aleandrum natu majorem.* — Aléandre à la Marck : *Etsi necessitas...* (Rome, 25 janv. 1518). *Cop.*

Vol. XXXVI (225). — P. 417 : *Testamentum Hier. Aleandri...* *Cop.*

VÉRONE (3)

*BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE*

Ms. 294, VIII. — F. 95-193. Lettres d'Aléandre et divers renseignements sur lui (13 janv. 1518-29 janv. 1542). *Copies*, faites sur celles de Fontanini.

(1) Cette bibliothèque contient en outre, sur les Aléandre, les manuscrits suivants :

5° *Notizie istoriche intorno la vita del cardinale Girolamo Aleandro Mottense, arcivescovo di Brindisi e di Oria, scritte da Giovannaria Bottoglia A. A. suo concittadino.*

Armes d'Aléandre. — *In Venesia, MDDCCXLIX.* C'est le texte préparé pour l'impression, qui du reste ne vint jamais. Dans la préface, Bottoglia dit que Mazzuchelli lui avait offert de ne rien publier sur Aléandre, pour lui en laisser le soin à lui-même. Il ajoute qu'il a été aidé dans son œuvre par Fontanini et Apostolo Zeno, et qu'il n'a rien avancé sans preuves. — Dédicace au cardinal Domenico Passionei, du 8 mai 1753.

6° *Ragionamento del card. Aleandro nella dieta di Vormazia sul bando dato a Lutero dall' Imperatore.*

7° Notes biographiques sur François et Jérôme Aléandre, neveu et petit-neveu du cardinal.

(2) Mazzatinti, *Ouv. cité*, III, p. 147. Les chiffres arabes mis entre parenthèses sont les cotes modernes, données par Mazzatinti. Ajoutons que cet auteur ne parle pas des œuvres d'Aléandre que nous mentionnons ici. Nous remercions M. le bibliothécaire Luigi Narducci de nous les avoir signalées. Voir aussi, pour les manuscrits concernant Aléandre à San Daniele, Rocco, *Ouv. cité*, p. 320-321,

(3) Dans la description d'un volume de lettres de la bibliothèque *Bertoliana*, de Vicence (ms. 639), Mazzatinti (*Ouv. cité*, II, p. 96) cite, parmi les auteurs de ces lettres, *Jérôme Aléandre*. Ce manuscrit contient, en effet, la copie d'une lettre de Jérôme Aléandre à l'évêque de Bellune, Luigi Lollino, de novembre 1623. Mais on voit dès lors qu'il s'agit d'Aléandre le jeune.

MILAN

*BIBLIOTHÈQUE AMBROSIENNE.*

E, 30, inf. (1) — F. 13, 23-26. Cinq lettres d'Aléandre à Alde Manuce. (26 janvier 1506 — 4 janvier 1508). *Orig.*

O, 229, sup. — F. 99-100. Aléandre à Morone, (3 jan. 1537), *Orig.*

TRENTE

*BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE (2).*

Ms. 4222. ff. 259. In-fol. — Copies de pièces des mss. Vat. 3914, ff. 196-290 (mai-nov. 1535) (3) ; 3917, ff. 188-215 (*Consilium super re lutherana...* [1523]).

Ms. 4225. ff. 134. In-fol. — Lettres de la première nonciature d'Aléandre en Allemagne (1520-1521). *Cop.* (4).

Ms. 4227. ff. 87. In-fol. — *Litterae Hieronymi Aleandri*. Lettres de la seconde nonciature d'Aléandre en Allemagne (1531-1532). *Cop.*

Ms. 4229. ff. 184. In-fol. — Lettres de la légation d'Aléandre en Allemagne janv.-sept. 1539) *Cop.* (5).

Les lettres contenues dans ces trois derniers manuscrits sont des copies d'une partie des volumes 50, 51, 52 de la collection *Nunziatura di Germania*, aux archives vaticanes. Elles n'ont aucune valeur propre.

MUNICH

*BIBLIOTHÈQUE ROYALE.*

Ms. lat. 4007. Au dos : *Aug. Jes. 7.* — *Mich. Humelbergii epistolae, et ad eum cum ab aliis tum a Conr. Peutingero datae.* — *Cod. lat. 4007.* — 340 × 224. Reliure carton. *Cop.* — f. 1 : *Ms. Peuting. 25. b.* — Il y a deux numérotations : l'une à l'encre noire, qui compte 183 ff., l'autre à l'encre rouge, qui en compte 174. Horawitz, qui a publié la

(1) P. de Nolhac, *Les correspondants d'Alde Manuce*; dans *Studi e Documenti di storia e diritto*, IX, (1888), p. 210-213.

(2) Sur les collections Mazzetti et Mazzoleni, de la Bibliothèque communale de Trente, voir *Di alcuni manoscritti, concernenti la storia del Consilio di Trento, raccolti dal P. Alberto Mazzoleni, discorso preliminare del can. Finazzi*; dans *Miscellanea di Storia Italiana*, T. VI, (Turin, 1865, in-8), p. III-LII.

(3) Voir Friedensburg, *Ouv. cité*, I, p. 8.

(4) Brieger, *Aleander und Luther 1521*, (Gotha, 1884, in-8), p. 8.

(5) Friedensburg, *Ouv. cité*, III, p. 12, n. 4.



plus grande partie de ce manuscrit (1), prend la numérotation rouge. C'est, en effet, la seule vraie. Elle fait disparaître certains chiffres doubles, et, par contre, ne compte plus une douzaine de ff. aujourd'hui coupés.

Ce ms. contient 14 lettres de la correspondance d'Aléandre avec Michel Hummelberg, un épithalame et deux autres pièces de lui. (15 sept. 1510-21 juillet 1519).

## PARIS

### BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Nouvelles acquisitions latines, ms. 563 (2). Ephémérides : notes autographes d'Aléandre (1492-1517) (3).

En revenant de sa légation de 1538, Aléandre écrivait au cardinal Farnèse qu'il apportait avec lui un « immense chaos » de livres et d'écritures (4). Avec plus de raison encore, on peut appliquer ce mot à l'ensemble de ses papiers manuscrits. C'est une œuvre touffue, aux parties inégales, dont aucune n'a été mûrie, mais dont l'ensemble est imposant.

### ŒUVRES PERDUES

A cet immense amas, il faut encore ajouter les œuvres, en nombre, il est vrai, relativement restreint, qui ne sont pas arrivées jusqu'à nous

Dans ces œuvres perdues se placent en premier lieu un assez grand nombre de lettres officielles ou privées, soit d'Aléandre, soit de ses

(1) Plus loin, p. LXIV. Avant Horawitz ce manuscrit avait déjà été décrit, et en partie utilisé par Lotter et Veith, *Historia vitae atque meritorum Conradi Peutingeri. Post Jo. Ge. Lotterum... edidit Franc. Anton. Veith* (Augustae Vindelicorum, 1783, in-8), p. 139 et suiv. Dès cette époque, le ms. était « totis paginis studio resectis mutilus. » Parmi les lettres publiées dans cet ouvrage, il ne s'en trouve aucune de la correspondance d'Aléandre.

(2) Voir H. Omont, *Journal*, p. 3-4.

(3) Enfin, pour les manuscrits d'où Molini, Weiss et Brewer ont tiré les quelques *Lettres et Instructions* qu'ils ont publiées, voir ces publications elles-mêmes. G. Molini, *Documenti di storia italiana copiati sugli originali esistenti in Parigi* (1836, 2 vol. in-8) ; Ch. Weiss, *Papiers d'État du cardinal de Granvelle* (Paris, 1841, in-4), T. II, p. 577-583 ; J. S. Brewer, *Letters and Papers, foreign and domestic, of the reign of Henry VIII*. Vol IV, P. III. (London, 1876, gr. in-8°), n° 6145, 6160.

(4) Friedensburg, *Ouv. cité*, IV, p. 227, n° 267 (Murano, 13 nov. 1539).

correspondants. Nous les signalerons au cours de cette biographie (1).

En dehors des lettres, il y a d'autres œuvres perdues, surtout des œuvres littéraires des quarante premières années de la vie d'Aléandre (1480-1520).

1° Œuvres dont parle Alde Manuce dans l'épître dédicatoire de l'Iliade, 1503-1504. (Plus loin, liv. I, chap. III). C'est sans doute des mêmes œuvres que parlait Jacobo di Porcia dans la lettre dont il est question ci-dessous (p. LX).

2° Poème en l'honneur du général vénitien Alviano Voir H. Omont, *Journal*, p. 11. (Au lieu de Αἰλιανοῦ, il faut lire Ἀλδλιανοῦ).

3° Commentaires sur Ausone. Voir Chigi R. II, 49, f. 17<sup>r</sup>; Vat. lat. 3926, f. 137<sup>r</sup>; Josse Bade, dans la préface d'Ausone (1513) (Plus loin liv. II, chap. VI); A. Horawitz, *Analekten zur Geschichte des Humanismus in Schwaben 1512-1518*; dans *Sitzungsberichte der Wiener Akademie* Ph. Hist. Kl. T. LXXXVI (1877), p. 234, 248; J. Paquier, *Jérôme Aléandre et la Principauté de Liège*, p. 38 (?).

4° Traduction (latine) du livre III de l'Iliade. Voir H. Omont, *Journal*, p. 22 (1513).

5° Œuvres nombreuses dont parle Josse Bade dans la préface de Plutarque, 1514.

6° Deux recueils de notes, des poèmes, des discours... Voir J. Paquier, *Jérôme Aléandre et la Principauté de Liège*, p. 38 (Aléandre à F. Médulla, mai 1515).

7° Notes littéraires. Voir J. Paquier, *Lettres familières de Jérôme Aléandre 1510-1540*, n° VIII. (Theobaldus Pigenatus à Aléandre; 3 mars 1516) (2).

8° Compositions et traductions. Voir J. Paquier, *J. A. et Liège*, p. 185. (Aléandre à la Marck, 25 janvier 1518). Ces compositions et traductions rentrent probablement dans les œuvres mentionnées aux articles précédents.

9° *Carmen Super Virtute et Divitiis*. Voir Vat. 8075, f. 113<sup>r</sup> (Aléandre à Anonyme; Rome, [1516-1520]).

10° Poème sur Léon X : « De te » écrit Aléandre à Léon X, (1516-1520). (A. Mai, *Spicilegium Romanum* (Romae, 1839, in-8); II, 235).

(1) Nous avons cru qu'il serait moins utile de réunir ces indications que de les donner au fur et à mesure que l'occasion s'en présentera. Toutefois, nous avons fait exception pour la correspondance d'Aléandre pendant la nonciature de Worms. et pour celle avec Érasme. (Voir, à la fin du volume, les Appendices I et II).

Pour les dépêches perdues de la légation de 1538-1539, voir Friedensburg, *Nuntiatuiberichte*, III, p. 21, 23, (*Einleitung*) et *passim* dans le reste de l'ouvrage, par exemple, p. 104, ligne 40.

(2) Ces lettres paraîtront après la présente biographie.

11° Petit poème. Voir Vat. 8075, f. 105<sup>v</sup>. Aléandre à Paolo Capisucco-Rome, 29 octobre 1525.

12° Traductions latines d'ouvrages grecs de médecine et de chirurgie. Voir Bologne, Univ. 954, III, f. 68; Vat. 8444, p. 450. (Bref de Clément VII à Aléandre, 28 fév. 1527).

13° Dialogues grecs à la manière de Lucien. Voir *Mélanges... de l'École française de Rome*, T. VIII (1888), p. 584. (Notes sur Aléandre l'ancien par Aléandre le jeune).

Ciaconius, *Vitae Pontificum et Cardinalium* (éd. de 1630, col. 1522; éd. de 1677, T. III, col. 624) parle aussi de lettres grecques, mais ce sont peut-être celles que nous avons. Ces deux témoignages ont pour source unique Aléandre le Jeune : voir plus haut, Bibliothèque Barberini (p. XLI) et, plus loin, l'ouvrage de Ciaconius. (p. LXI).

14° *Carmina quaedam*. — Ita Ciaconius, *cum notis Oldoini* (1677), III, 626. Ce renseignement ne se trouve pas dans les 2 premières éditions de Ciaconius. Il vient donc d'Oldoini. L'année précédente, en effet, cet auteur avait écrit plus longuement dans son ouvrage *Aethnaeum Romanum* (Perusiae, 1676, in-4°, p. 317) : « *Carmina quaedam, quorum plurima sunt in laudem B. Virginis, et extabant seorsim mss. in Bibliotheca Sirletti, et apud Canonicos regulares S. Georgiini in Alga.* » Comme on le voit, Oldoini ne connaît déjà plus ces poésies, et semble les donner comme perdues. Répété par Mazzuchelli, T. I, P. I, p. 422.

15° « *Alia (manuscripta) (1) furto subrepta.* » Ita Ciaconius. *Ouv. cité* (éd. de 1630, col. 1523, éd. de 1677, III, col. 626). Il se peut que, plus tard, quelques-uns de ces manuscrits volés soient entrés à la Vaticane. Toutefois, il paraît certain que, par vol ou autrement, quelques manuscrits d'Aléandre ont disparu (2).

16° *Élégies*. Lettre de Bartolommeo Sabbionato à Mazzuchelli (26 mai 1755; Vat. 9285, p. 619).

#### ORIGINE, DATE, VALEUR

#### DES MANUSCRITS D'ALÉANDRE

En décrivant l'un après l'autre les manuscrits contenant des œuvres d'Aléandre, nous avons essayé çà et là d'indiquer jusqu'à quel point lui revenait la paternité de ces œuvres, de donner la date et la valeur

(1) Cette phrase suit le passage où Ciaconius parle des manuscrits que Paul III fit remettre à Cervini (Voir plus haut, p. XVIII).

(2) Voir, par exemple, plus haut, p. XXXIV-XXXVII (Recueils E, K.).

de chaque manuscrit. Nous allons compléter ces indications. en présentant dans un tableau d'ensemble quelques remarques sur ces trois points.

### § I. — ORIGINE

Dans les ouvrages imprimés qui nous viennent d'Aléandre, nous avons distingué ses œuvres propres de celles qu'il s'est borné à éditer (1). De même, dans les manuscrits, on peut distinguer ses œuvres personnelles des œuvres étrangères qu'il a collectionnées et annotées (2).

#### ŒUVRES D'ALÉANDRE

ROME. — ARCHIVES DU VATICAN.

*Nunziatura di Germania*. 2<sup>a</sup>, 50-52, 57-59; *Nunz. di Venezia*, 1.

*Lettere di Principi*, 1, 8, 9, 14A.

*Arm.* XLI, T. 3, 6, 9, 10, 11; — *Arm.* LXII, T. 1, 2, 6, 24, 81; — *Arm.* LXIV, T. 1, 17, 19, 21, 26.

*Var. Politic.* 48, 84, 94.

*Archiv. di Castello*, *Arm.* II, caps. 1, n° 92; *Arm.* VIII, Ord. I, vol. D, S; *Arm.* XVIII, caps 3, n° 3.

*Pio*, 127.

*Carte Farnesiane*, VI, VII.

BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN.

*Vat. lat.* 3889, 3913, 3917, 3924, 3926, 3927, 3928, 4103, 4105, 6199, 6217, 6261, 6262, 6404, 6414, 6416, 6690, 6792, 6950, 7160, 7192, 8075, 8444, 9065, 9285. *Regina* 2023 *Ottob.* 2100, 2419, 2431, 2453, 2961. *Urb.* 1568.

BIB. BARBERINI, XXX, 109, 126.

BIB. CHIGI. L, III, 60; R, II, 49.

NAPLES, Grande Archivio, *Cart. Farn.*, fasc. 692, 700, 707, 708, 712, 728, 735, 741, 742, 743, 752, 1334. — *Bibl. nat.* XI, F, 28.

FLORENCE. Archives de l'État, *Carte Stroziane*, filze 151-154; — *Mss. Cerviniani*, filze 4, 40. — *Bib. Riccardi*, Ms. 2311.

BOLOGNE. Univ. 954, III.

PARME. Archives de l'État, *Carte Farnesiane*.

VENISE. Archives de l'État, *Miscellanea*, 647.

*Bib. S<sup>t</sup>-Marc*, *Lat.* Cl. IX, 181, Cl. XII, 176; Cl. XIV, 48, 50, 78; *Ital.* Cl. V, 63, 64.

UDINE. *Bib. archiep.* Nos 1-4;

(1) Voir plus haut, p. VII.

(2) Dans chacune des deux classifications qui suivent, l'on trouvera des manuscrits plusieurs fois cités : ces manuscrits, en effet, renferment des écrits divers d'objet et de provenance. Voir, plus haut, p. VI, n. 1.

SAN DANIELE DEL FRIULI. Bib. comm. *Mss. Fontanini*, XIII, XXXVI.  
VÉRONE. Bib. comm. 294, VIII.  
MILAN. Bib. Ambr. E, 30. inf.; O, 229, sup.  
TRENTE. Bib. comm. 4222, 4225, 4227, 4229.  
MUNICH. Bib. roy. *Lat.* 4007.  
PARIS. Bib. nat. *Nouv. Acquis. lat.* 563.  
ŒUVRES PERDUES.

ŒUVRES COLLECTIONNÉES PAR ALÉANDRE

ROME. — ARCHIVES DU VATICAN. *Nunziatura di Germania*, 57, 58.  
*Lettere di Principi*, 9.  
*Arm.* LXIV, T. 5, 8, 9, 13, 14, 17, 18, 21, 26.  
*Miscellanea*, *Arm.* XI, T. 45.  
*Arch. di Castello*, *Arm.* II, caps. 1, n° 93.  
*Carte Farnesiane*, VII.  
BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN.  
*Vat. gr.* 1483, 1484.  
*Vat. lat.* 3209, 3881, 3889, 3914, 3915, 3917, 3918, 3919, 3922, 3928, 4896,  
5316, 6198, 8444.  
BIB. VALLICELLIANA, L. 4.  
NAPLES. Grande Archivio, *Cart. Farn. fasc.* 1757.  
BOLOGNE. Univ. 954, III.  
VENISE. Archives de l'État. *Miscellanea*, 647.  
TRENTE. Bib. comm. 4222.

§ II. — DATE

Les manuscrits qui renferment des œuvres d'Aléandre sont de dates très diverses. A ce point de vue, on peut toutefois les ramener à trois grandes catégories : les originaux, les copies authentiques et les autres copies.

ORIGINAUX

ROME. — ARCHIVES DU VATICAN.  
*Nunziatura di Germania*, 2<sup>e</sup>, 50, 51; *Nunz. di Venezia*, 1.  
*Lettere di Principi*, T. 1, 8, 9.  
*Arm.* XLI, T. 3, 6, 9, 10, 11; *Arm.* LXII, T. 6, 24; *Arm.* LXIV, T. 1, 5,  
8, 9, 13, 14, 17, 18, 21, 26.  
*Arch. di Castello*, *Arm.* II, caps. 1, n. 92, 93; *Arm.* VIII, Ord. I, vol.  
D, S; *Arm.* XVIII, caps. 3, n° 3.  
*Carte Farnesiane*, VI, VII.

BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN. — *Val. gr.* 1483, 1484, *lat.* 3209, 3881, 3889, 3913, 3914, 3917-3919, 3922, 3927, 3928, 4103, 4105, 4896, 5316, 6198, 6199, 6217, 6261, 6262, 6404, 6414, 6416, 6792; *Reg.* 2023; *Ottob.* 2100, 2419, 2453.

CHIGI. L. III, 60.

NAPLES. Grande Archivio. *Cart. Farn. fasc.* 692-752, 1334.

FLORENCE. *Carte Stroziane filze* 151-154, *Mss. Cervin. filze* IV, XL.

BOLOGNE. Univ. 954, III.

PARME. *Carte Farnes.*

VENISE, *Bib. St-Marc., lat. cl.* XIV, cod. 50; *ital. cl.* V, cod. 63, 64.

UDINE. n<sup>o</sup> 1 et 2.

MILAN. *Bib. Ambr. E.* 30, inf. — 0, 229, sup.

PARIS. *Bibl. Nat. Nouv. Acq. lat.* 563.

Tous ces manuscrits renferment, en nombre plus ou moins considérable, des pièces *originales*, soit d'Aléandre, soit de d'autres personnages. Les *autographes* d'Aléandre y sont en nombre relativement restreint.

#### COPIES AUTHENTIQUES

Nous nommons ainsi les copies qu'Aléandre fit exécuter, surtout par ses secrétaires.

ROME. — ARCHIVES DU VATICAN.

*Nunziatura di Germania* 2<sup>a</sup>, 50-52, 57, 58; *Nunz. di Venezia*, 1.

*Arm.* LXIV, T. 5, 8, 9, 13, 14, 17, 18, 21.

*Miscellanea, Arm.* XI, T. 45.

*Var. Polit.* 84.

BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN. — *Val.* 3881, 3913-3919, 3922, 3928, 8075; *Ottob.* 2419.

VALLICELLIANA, L, 4.

NAPLES. Grande Archivio. *Cart. Farn.*, fasc. 1757.

BOLOGNE. Univ. 954, III.

#### AUTRES COPIES

La plupart sont postérieures à Aléandre.

ROME. — ARCHIVES DU VATICAN.

*Nunz. di Germania*, 59.

*Lettere di Principi*, 14, A.

*Arm.* LXII, T. 1, 2, 81; *Arm.* LXIV, T. 19.

*Var. Polit.* 48, 94.

*Pio*, 127.

BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN. *Val.* 3924, 3926, 6690, 6950, 7160, 7192, 8444, 9065, 9285; *Ottob.* 2431, 2961. *Urb.* 1568.

BARBERINI. XXX, 109, 126.

CHIGI. R. II, 49.

NAPLES. — Bibl. Nationale, XI, F. 28.

FLORENCE. — Bibl. Riccardi, 2311.

VENISE. — Archives de l'État, Miscellanea. 647. — Bibl. S<sup>t</sup> Marc, lat. cl. IX, cod. 181; cl. XII, cod. 176; cl. XIV, cod. 48, 78.

UDINE, n<sup>os</sup> 3 et 4.

SAN DANIELE DEL FRIULI. — VÉRONE. — TRENTE. — MUNICH : — en entier.

### § III. — VALEUR.

Divers d'origine, ces manuscrits diffèrent beaucoup aussi par l'écriture et par la confiance qu'ils méritent.

L'écriture des autographes est assez souvent fort mauvaise. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la découverte de l'imprimerie fit penser qu'il n'était plus nécessaire de s'appliquer à la calligraphie. L'écriture d'Aléandre est particulièrement défectueuse : rapide, fine et sautillante, il faut quelquefois la deviner plutôt que la lire (1). Dans les copies de ses secrétaires, on distingue deux genres d'écriture. La lettre à Érasme de 1512 (Vat. 8075, ff. 51-53), les lettres écrites pendant le séjour à Liège (Vat. 8075, ff. 239 — 289), les documents non originaux du Vat. 3881, en un mot tous les papiers qu'Aléandre a fait transcrire avant son arrivée à Rome et les documents que, depuis lors, on lui a envoyés de Liège sont d'une grosse gothique française XV<sup>e</sup> siècle. Une partie du Vat. 3917, le *Consilium super re Lutherana*, est en gothique allemande. Écrit sous la dictée d'Aléandre (*Quidquid in buccam venit, ministro a manu dictavimus*) (2), ce *Consilium*, d'après la conjecture de Bottari, custode de la Bibliothèque Vaticane au XVIII<sup>e</sup> siècle (3), serait de la main d'un secrétaire allemand, qu'Aléandre aurait amené avec lui lors de sa nonciature de 1521. Il est certain du reste que ni pour le papier, ni pour l'écriture, ni même pour les dimensions, cette partie n'a l'aspect du reste du manuscrit.

Toutes les autres copies authentiques sont écrites en diverses cursives.

(1) Voir, plus haut, la reproduction d'une lettre d'Aléandre à Alde Manuce. Voir d'autres fac-simile dans H. Omont, *Journal...*, p. 4.

(2) Vat. 3917, f. 189.

(3) Mazzuchelli, *Gli Scrittori d'Italia*, T. 1, P. 1, p. 422. Ajoutons que Karl Jansen a fait une supposition toute gratuite en conjecturant que les lettres de Worms (Arch. Vat. *Nunz. di Germ.* 50) étaient de la même main. (*Aleander am Reichstage zu Worms 1521* : Kiel, 1883, in-4<sup>e</sup>, p. 6, n. 1)

Ces manuscrits ne méritent pas tous la même confiance. Les originaux sont de deux sortes : les originaux proprement dits et les minutes autographes ; dans la première catégorie se placent un certain nombre de lettres d'Aléandre et la plupart de celles de ses correspondants ; dans la seconde, les brouillons de quelques lettres d'Aléandre. Ces brouillons n'ont déjà plus toute la valeur de la lettre elle-même : la comparaison entre Venise, *Marciana*, cl. XIV, cod. L. f. 113 (brouillon du 19 déc. 1524, et Florence, *Archivio di Stato*, *Carte Strozziiane*, filza 152, ff. 383, 393 (2 lettres du 19 déc. 1524) (1), montre que, dans ses lettres, Aléandre ne reproduisait pas toujours exactement ses brouillons. Item Vat. 3913, f. 48-51 (brouillon) et Vat. 8075, f. 21 : nous n'avons ici qu'une copie, vraisemblablement peu fidèle ; mais elle est tellement différente du brouillon qu'elle a dû évidemment être prise sur un texte qui en différait aussi.

Parmi les copies authentiques, celles qui sont en *gothique* reproduisent presque toujours l'original avec fidélité. Mais elles contiennent nombre d'abréviations irrégulières, et, de plus, l'encre trop chargée de vitriol a çà et là brûlé le papier au point que certains mots et quelquefois des lignes entières ont aujourd'hui complètement disparu. A ce point de vue, les copies d'écriture cursive ne sont pas d'ordinaire en aussi mauvais état, mais les copistes n'en ont pas été aussi attentifs que les premiers : plusieurs indices nous montrent qu'ils ont fait des fautes de transcription. En effet, de quelques documents, nous possédons deux reproductions, et elles ne sont pas toujours identiques. Il est vrai que quelquefois les divergences ont pu venir des divergences entre les originaux eux-mêmes (2), mais, dans d'autres cas, elles s'expliquent plus simplement par la négligence des copistes. De plus, dans certaines copies, et surtout dans les ff. 1-239 du Vat. 8075, Aléandre a dû mettre des corrections de sa main, ou ajouter des mots que ses secrétaires avaient laissés en blanc, en particulier les passages grecs. Enfin, dans le Vat. 8075 se trouvent quelques lettres dont nous possédons la minute autographe dans le Vat. 3913 : en comparant l'original et la copie, on constate que celle-ci est quelquefois peu fidèle, et qu'en particulier les lacunes laissées

(1) C. Guasti, *Le Carte Strozziiane del R. Archivio di Stato in Firenze*. — *Inventario*. Ser. I, vol. II, (Firenze, 1891, in-8), p. 15, donne l'indication des deux lettres de Florence.

(2) Par ex. : Vat. 8075, f. 27<sup>r</sup> : 27 juillet 1519, (reproduite dans A. Mai, *Spicilegium Rom.* II, 231), et f. 76<sup>r</sup> : double ; f. 32<sup>r</sup>, août 1519 (reproduite dans L. Dorez, *Revue des Bibliothèques*, II, 1892, p. 68), et f. 120<sup>r</sup> : double.

De ces copies, l'une a dû être prise sur un premier projet, l'autre sur la minute de la lettre envoyée, ou sur cette lettre elle-même.



par les secrétaires d'Aléandre viennent bien de ce qu'ils n'ont pu lire les passages omis. Bien plus, certaines fautes (*scit* pour *sit*, *propterea* pour *propter ea*, etc.) semblent indiquer que le copiste ne lisait pas lui-même l'original, mais le transcrivait sous dictée, et sans toujours en comprendre le sens.

Ces remarques s'appliquent surtout aux ff. 1-239 du Vat. 8075, c'est-à-dire à la partie la plus considérable des lettres familières d'Aléandre. Les brouillons d'Aléandre devaient être dans le plus grand désordre; récemment, on a montré qu'une dépêche de la nonciature de Worms, donnée en un seul bloc par le copiste, se composait de trois parties très distinctes les unes des autres (1). On trouve des erreurs du même genre dans les ff. 1-239 du Vat. 8075. Par un procédé inverse, les secrétaires ont quelquefois aussi séparé les *Post-Scriptum* des lettres auxquelles ils se rapportaient. Ailleurs, ils reproduisent des tronçons de lettres, sans date ni nom de destinataire.

L'on ne saurait donc avoir une entière confiance dans l'exactitude des copies faites par les secrétaires d'Aléandre.

Toutefois, ces défauts ne se rencontrent pas à chaque page, et il reste que ces copies, faites sous les yeux d'Aléandre, sont encore d'une grande valeur.

Les copies postérieures à Aléandre sont généralement fidèles. Mais, comme nous l'avons dit, nous possédons les originaux de la plupart d'entre elles, ce qui leur enlève toute valeur propre.

### SECTION III

#### ŒUVRES D'ALÉANDRE

#### PUBLIÉES SANS SA PARTICIPATION

#### ET LA PLUPART APRÈS SA MORT

Les deux sections qui précèdent se distinguent aisément l'une de l'autre : à part l'édit de Worms, les œuvres qu'Aléandre fit imprimer de son vivant ne se trouvent plus parmi ses manuscrits. Au contraire, la troisième section n'est en grande partie, sous une autre forme, qu'une reproduction de la seconde : les œuvres qui y sont énumérées ont été presque toutes extraites de manuscrits d'Aléandre encore existants. A la vérité, il faut en excepter les œuvres anciennement publiées, soit du vivant d'Aléandre, soit dans le siècle qui suivit sa mort :

(1) A. Wrede, *Reichtsgasakten*... II, 901.

ces premières publications ont été tirées de sources que nous ne possédons plus. Mais elles sont de peu d'importance, surtout si on les compare à celles qui ont été tirées de manuscrits qui existent encore.

Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques historiens ont consulté une partie des manuscrits d'Aléandre (1), mais ils n'en ont tiré aucune publication de documents. Depuis soixante ans, au contraire, la partie la plus intéressante, sinon la plus considérable, en a été publiée.

Dans cette troisième Section, nous donnons tous les ouvrages où l'on a publié quelque œuvre d'Aléandre. Nous leur en adjoignons quelques autres, où l'on ne trouve aucune publication de documents, mais dont les auteurs ont utilisé des manuscrits d'Aléandre, et qui ont ainsi ajouté à ce que l'on savait sur lui (2) (3).

*Consilium delectorum cardinalium et aliorum praelatorum de emendanda ecclesia. Epistola Joannis Sturmii de eadem re ad cardinales caeterosque viros ad eam consultationem delectos.* (Argentorati, 1538, in-4<sup>o</sup>) (4).

Des. Erasmi Rot. *Operum tertius tomus epistolas complectens universas.* (Basileae, ex officina Frobeniana. MDXL. in-fol.).

P. 598. Érasme à Aléandre, Bâle, 2 sept. 1524 (5).

*Lettere di Jacopo di Porcia* : « Un volume di lettere, diviso in sei libri, stampato verisimilmente in Venezia, ma senz' anno, luogo o nome di stampatore » (6).

Livre VI, f. LXXXVIII<sup>r</sup>. Lettre de Porcia à Aléandre (aux environs de 1504).

(1) Aléandre le Jeune (dans Ciaconius), Pallavicini, Rinaldi, Mazzuchelli, Liruti et Münter.

(2) Nous avons surtout en vue les auteurs cités à la note précédente.

(3) Dans l'énumération qui suit, nous nous bornons d'ordinaire à citer le titre de l'ouvrage. Lorsque nous renvoyons à tel ou tel passage, c'est que les œuvres d'Aléandre n'entrent que pour une faible part dans l'ouvrage cité. — Au cours de notre étude, nous aurons souvent l'occasion de citer les ouvrages mentionnés ici ; nous nous bornerons à en rappeler le titre en abrégé.

(4) Sur ce *Consilium*... voir F. Dittrich, *Gasparo Contarini* (Braunsberg, 1885, in-8<sup>o</sup>), p. 369.

(5) Reproduite dans : *Erasmi Opera omnia* (Lugduni Batavorum, 1708-1706 ; ed. Jo. Clericus, 10 vol. in-fol.), III, col. 810E-811.

(6) Ita Liruti, *Notizie delle vite ed opere scritte da' litterati del Friuli*. T. 1. (Venezia, 1790, in-4), p. 405. Nous n'avons pu nous procurer cet ouvrage. Mais le même Liruti (I, 462) donne la lettre de Porcia, et, semble-t-il, *in-extenso*. Voir aussi Lepido Rocco, *Motta di Livenza e suoi dintorni* (Treviso, 1897, in-8<sup>o</sup>), p. 248. Sans connaître la date de cette publication, nous avons tout lieu de supposer qu'elle eut lieu soit du vivant de Porcia (1485-1538), soit peu de temps après sa mort. Nous la plaçons ici aussitôt après la mort d'Aléandre.

Caelii Calcagnini Ferrariensis, Protonotarii apostolici. *Opera aliquot* (Basileae, 1544, in-fol.).

P. 164. Julianus Nasellus Hieronymo Aleandro cardinali (1538); 193, Caelius Calcagninus H. Aleandro (28 avril 1538); 213. Même au même (1540-1542).

Pauli Jovii Novocomensis Episcopi Nucerini *Elogia virorum literis illustrium quotquot vel nostra vel avorum memoria vixere*. (Venetiis, 1546) (1).

*Epistolarum miscellanearum ad Fridericum Nauseam Blancipianum Episcopum Viennensem...* (Basileae, 1550, in-fol.)

P. 98, 123, 152, 167 : 4 lettres d'Aléandre à Nauséa (2).

Jo. Matthaeus Toscanus, *Carmina illustrium poetarum italarum* (Lutiae, 1576, 2 vol. petit in-8).

T. I. F. 280<sup>r</sup> : Hieronymi Aleandri Motensis ad Julium et Neaeram *Haec specula...*

*Delitiae CC Italarum Poetarum hujus superiorisque aevi illustrium*, collectore Ranutio Ghero (J. Gruter) (Francfort, 1608, 2 vol. pet. in-8).

T. I, p. 56 : mêmes vers.

*Epistolarum, orationumque liber* Hieronymi Nigri Veneti, canonici Patavini, et I. C. Omnium eloquentis. (sic). (Patavii, 1579, in-4).

F. 22<sup>r</sup> : Hier. Niger Hier. Aleandro (automne 1537).

(Ruscelli) *Lettere di Principi* (Venetia, 1581, in-4), T. 1, *passim*.

#### *Vitae et res gestae Pontificum et Cardinalium, etc.*

Il y a trois éditions de cet ouvrage. La première est de A. Ciaconius (Romae, 1601, 1 vol. in-fol.) ; elle ne contient que quelques lignes sur Aléandre (p. 1118) ; la seconde a des notes de A. Victorellus et de d'autres (Romae, 1630, 2 vol. in-fol., avec une seule pagination) ; elle est beaucoup plus complète sur Aléandre (col. 1521-1523) ; la notice en fut inspirée à Victorellus par Aléandre le Jeune, comme l'indiquent plusieurs détails de cette notice, une note placée à la fin (col. 1523), et ces mots, au bas du titre général de l'ouvrage : « Hieronymus Aleander I. D. et alii Ciaconianum opus recensuerunt. » La troisième édition est augmentée de notes de A. Oldoinus (Romae, 1677, 4 vol. in-fol.) Elle contient quelques additions, pas toutes heureuses, sur les ouvrages d'Aléandre (III, col. 623-626). L'édition la plus importante pour nous est donc celle de 1630.

J.-P. Tomasini, *Annales Canonorum saecularium S. Giorgio in Alga* (Utini, 1642, in-4).

P. 486-490 : lettre d'Aléandre aux chanoines de *San Giorgio in Alga* (4 juillet 1541).

(1) Dans le cours de notre ouvrage, nous ferons nos citations d'après l'édition de Bâle, 1577, in-fol. P. 117 : Hieronymus Aleander.

(2) Dans lems. Vat.8075, ff. 47<sup>r</sup>, 107<sup>r</sup>, se trouvent des copies de la 1<sup>re</sup> et de la 3<sup>e</sup> de ces lettres, copies faites sur les minutes d'Aléandre. Nombreuses variantes de détail.

Sforza Pallavicini, *Istoria del Concilio di Trento* (Roma, 1656-1657, 2 vol. in-fol. ; 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Roma, 1664, 3 vol. in-4; trad. française, Paris, Migne, 1844, 3 vol. gr. in-8).

Od. Raynaldus (Rinaldi), *Annales ecclesiastici* (continuation de Baronius) (Romae, 1646-1677, 10 vol. in-fol.) (1).

A. M. Quirini, *Epistolarum Reginaldi Poli S. R. E. cardinalis et aliorum ad ipsum...* (Brixiae 1744-1752, 4 vol. in-4).

Pars III, p. CCXXV : Contarini à Aléandre (14 mars 1541) ; p. CCCXII : Instructions pour Aléandre (4 juillet 1538) (2).

Mazzuchelli, *Gli Scrittori d'Italia* (Brescia, in-4). Vol. I, P. I (1753), p. 408-424.

Liruti, *Notizie delle vite ed opere scritte da' letterati del Friuli* (Venezia, 1760-1780, 3 vol. in-4), I. p. 456-506 (3).

Jacobi Sadoleti *Epistolarum appendix*. Accedunt Hieronymi Nigri et Pauli Sadoleti *Vitae ac rariora monumenta* (Romae, 1767. in-24, format in-12).

P. 43-44 : Hieronymus Niger à Aléandre, *Etsi non dubitabam....* (aut. tomne 1537).

Gregorii Cortesii, monachi Casinatis, S. R. E. cardinalis, *Omnia quae huc usque colligi potuerunt ab eo scripta, sive ad illum spectantia* (Patavii, 1774, 2 vol. in-4).

T. 1, p. 52-53 : Ghinucci, *Contarini et Aléandre au Pape* ; Rome, 6 sept. 1540.

Judocus le Plat, *Monumentorum ad historiam concilii Tridentini amplissima collectio* (Lovanii, 1781-1782, 2 vol. in-4).

T. II (1518-1540), p. 75-76 : Responsum Friderici..., (6 nov. 1520) ; 84, etc. : divers écrits d'Aléandre ou le concernant.

Fr. Münter, *Brevis historia Nunciaturae ab Hieronymo Aleandro susceptae* (Programme de l'université de Copenhague, 1789).

*Monumenti di varia letteratura tratti dai manuscritti di Monsignor Ludovico Beccadelli, arcivescovo di Ragusa* (édités par Giambattista Morandi ; Bologna, 3 vol. in-4, 1797-1804) (4).

T. 1, P. II, p. 186-189. Contarini à (?) Aléandre ; 22 juillet 1541.

(1) Les volumes de Rinaldi sur le XVI<sup>e</sup> siècle suivirent la première édition de l'ouvrage Pallavicini. — Sur le changement des cotes indiquées par Rinaldi, voir T. von Sickel, *Römische Berichte*, I ; dans *Sitzungsberichte der Wiener Akademie der Wissenschaften*. Ph.Hist.Kl., T. CXXXIII (1895), p. 19 et s.

(2) Reproduites dans Friedensburg, *Ouv. cité*, III, 95-96.

(3) C'est la plus importante biographie d'Aléandre jusqu'à celle de Friedensburg, *Nuntiaturbereichte*, III, 28.

(4) Voir T. Brieger, *Zur Correspondenz Contarini's während seiner deutschen Legation. Mitteilungen aus Beccadelli's Monumenti* ; dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, III, 492 et suiv.

Fr. Münter, *Vermischte Beyträge zur Kirchengeschichte* (Copenhague, 1798, gr. in-8) (1).

P. 48-107 : *Geschichte der Nunciatur Hieronymi Aleanders auf dem Reichstage zu Worms 1521*.

G. Molini, *Documenti di storia italiana copiati sugli originali esistenti in Parigi* (1836, 2 vol. in-8).

*Spicilegium Romanum* (Angelo Mai).

T. II (Rome, 1839 in-8), p. 231-240, III (1840), p. 749.

Ch. Weiss, *Papiers d'État du cardinal de Granvelle* (Paris, 1841, in-4).

T. II, p. 577-583, nn<sup>os</sup> 129-131 : Instructions pour Aléandre et Mignanelli ; 4 juillet, 3 sept. 1538 (2).

C. E. Förstemann, *Neues Urkundenbuch zur Geschichte der evangelischen Kirchen-Reformation* (Hamburg, 1842, in-4).

T. I, p. 40 et suiv. Extraits de la *Captivité de Babylone*, faits par Aléandre. (1521) (3).

Hugo Laemmer, *Analecta Romana. Kirchengeschichtliche Forschungen in römischen Bibliotheken und Archiven* (Schaffhausen, 1861, in-8) (reproduction agrandie de *Tübinger Theol. Quartalschrift*, III (1860), 387 et suiv.).

*Monumenta Vaticana historiam ecclesiasticam saeculi XVI illustrantia* (Friburgi Brisgoviae, 1861, in-8).

Abel Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane* (Paris, in-4).

T. II (1861), p. 782-842 : lettres et dépêches relatives à la campagne d'Italie de 1524-1525. P. 801, 805 : 2 lettres d'Aléandre, 10, 12 déc. 1524 (4).

De Ram, *Documents relatifs à la nonciature de l'évêque d'Acqui, Pierre Vorstius d'Anvers, en Allemagne et dans les Pays-Bas, en 1536 et 1537* ; dans *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire* (de Belgique) ou *recueil de ses bulletins* (Bruxelles).

(1) Paris, *Bib. nation.* Inv. H. 8.528. Nous n'avons pu trouver l'autre ouvrage de Münter ci-dessus mentionné (1789). En Allemagne, M. Brieger n'a pu se le procurer non plus. (T. Brieger. *Aleander und Luther 1521*, p. 4). Du reste, il est évident que la publication de 1798 enlevait toute valeur à la première, simple brochure de quelques pages.

(2) Et non mai 1540, comme on dit dans Weiss — Cet auteur les a tirés d'un manuscrit de la bibliothèque de Besançon. M. Friedensburg les a reproduites d'après les manuscrits du Vatican. (*Ouv. cité*, III 1, e, b, 22, d ; p. 95, 99, 137.)

(3) Voir plus loin, liv. IV.

(4) Voir ci-dessus, p. XLIV.

Sér. III, T. VI (1864), p. 237-422 (1).

A. L. Herminjard, *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française* (Genève-Paris, in-8).

T. II (1868), p. 386-388 : Aléandre à Sanga, Bruxelles, 30 décembre 1531 (2).

Johann Friedrich, *Der Reichstag zu Worms im Jahre 1521. Nach den Briefen des päpstlichen Nuntius Hieronymus Aleander*; dans *Abhandlungen der historischen Klasse der K. bayerischen Akademie der Wissenschaften*, Bd. XI (1870). Abth. III, p. 55-146.

J. S. Brewer, *Letters and Papers, foreign and domestic, of the reign of Henry VIII.*

Vol. IV, P. I : 1524-1526 (London, 1870, gr. in-8), p. 485, n° 1102 : Giberti à Aléandre, Rome, 19 fév. 1525 (3).

Hugo Laemmer, *Meletematum romanorum mantissa* (Ratisbonae, 1875, in-8).

Ad. Horawitz, *Michael Hummelberger* (Berlin, 1875, in-8).

J. S. Brewer, *Letters and Papers, foreign and domestic, of the reign of Henry VIII.*

Vol. III, P. III : 1529-1530 (London, 1876, gr. in-8), n° 6145, 6160 : Ghinucci à Aléandre, 14, 24 janvier 1530.

Ad. Horawitz, *Zur Biographie und Correspondenz Johannes Reuchlin's*. (Wien, 1877, in-8).

— *Analekten zur Geschichte des Humanismus in Schwaben* (Wien, 1877, in-8).

— *Analekten zur Geschichte des Humanismus und der Reformation in Schwaben* (Wien, 1878, in-8) (4).

V. Scultze, *Actenstücke zur deutschen Reformationsgeschichte*; dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, III (1879), p. 150-184, 609-653.

Th. Brieger, *Nachwort zu den von V. Scultze mitgeteilter Depeschen Contarini's*; dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, III (1879), 308-312.

— *Zur Correspondenz Contarini's während seiner deutschen legation.*

(1) L'auteur a tiré ces documents du ms. Vat. 3915. Nous ne savons comment il a pu les prendre pour des originaux.

(2) Traduction française de Laemmer, *Monumenta Vaticana* (1861), p. 95.

(3) Traduction anglaise de *Lettere di Principi* (1581), t. 1, 147.

(4) Ces 3 publications sont des extraits des *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Wien*, Phil. Hist. Kl. T. LXXXV (1877), p. 117-190; T. LXXXVI (1877), p. 207-258; T. LXXXIX (1878), p. 95-186.

Les quatre publications de Horawitz que nous mentionnons ici contiennent quelques lettres de la correspondance d'Aléandre, tirées du ms. de Munich 4007. Nous avons consulté avec fruit les autres publications de Horawitz; mais elles ne renferment rien de l'œuvre d'Aléandre.

*Mitteilungen aus Beccadelli's Monumenti* ; dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, III (1879).

P. 516-519, Contarini à (?) Aléandre, 22 juillet 1541.

L. Pastor, *Die Correspondenz des Cardinals Contarini während seiner deutschen Legation 1541* ; dans *Historisches Jahrbuch*, I (1880), p. 321-392 ; 473-501.

Th. Brieger, *Aus italienischen Archiven und Bibliotheken* ; dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, V (1881), p. 574-606.

P. 589 : Morone à Aléandre ; Worms, 27 déc. 1540.

Fr. Dittrich, *Regesten und Briefe des Cardinals Gasparo Contarini (1483-1542)* (Braunsberg, 1881, in-8).

J. Dollinger, *Beiträge zur politischen, kirchlichen und Culturgeschichte der sechs letzten Jahrhunderte* (Wien, 1882, in-8), III, p. XXI-XXII ; 243-284 (1523).

Fr. Dittrich, *Die Nuntiaturberichte Giovanni Morone's vom Reichstage zu Regensburg 1541* ; dans *Historisches Jahrbuch*, IV (1883), 395-472 ; 618-673.

Th. Brieger, *Neue Mitteilungen über Luther in Worms ; aus bisher unbekanntem Depeschen des Nuntius Girolamo Aleander (sic)* (Marburg, 1883, in-4).

Karl Jansen, *Aleander am Reichstage zu Worms 1521* (Kiel, 1883, in-4).

P. Balan, *Monumenta Reformationis Lutheranae, ex tabulariis secretioribus S. Sedis, 1521-1525* (Ratisbonne, 1884, in-8).

Th. Brieger, *Aleander und Luther 1521. Die vervollständigten Aleander-Depeschen* (Gotha, 1884, in-8).

Fr. Dittrich, *Gasparo Contarini 1483-1542. Eine Monographie* (Braunsberg, 1885, in-8).

P. de Nolhac, *Le Grec à Paris sous Louis XII. Récit d'un témoin* ; dans *Revue des Études Grecques*, I, (1888), p. 61-67.

L. G. Péliissier, *Les Amis d'Holstenius. — III, Aleandro le Jeune* ; dans *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'École française de Rome*. VIII (1888), p. 583-585.

P. de Nolhac, *Les Correspondants d'Alde Manuce* ; dans *Studi e Documenti di storia e diritto* IX. Roma (1888), p. 208-217 ; tirage à part (Rome 1888, in-4), p. 60-69.

B. Morsolin, *Il Concilio di Vicenza* ; dans *Atti del R. Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti*, Ser. VI. Vol. VII, Parte 1<sup>a</sup> (1889) p. 539-587.

Ettore Callegari, Recension du travail de B. Morsolin dans *Archivio Storico Italiano*, Sér. 5, T. 4 (1889), p. 324.

Th. Brieger, *Beiträge zur Geschichte des Augsburger Reichstages von 1530*; dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XII (1890); 123-187.

Johannes Ficker, *Aktenstücke zu den Religionsverhandlungen des Reichstages zu Regensburg 1532*; dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XII (1890), 583-618.

J. Hefele, — J. Hergenröther, *Conciliengeschichte*, IX (Freiburg in Br. 1890, in-8 (1).

H. Omont, *Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris 1507-1516*; dans *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, XVIII (1891), p. 1-72.

L. Dorez, *Recherches sur la bibliothèque du cardinal Girolamo Aleandro*; dans *Revue des Bibliothèques*, II (1892), 49-68.

Fr. Dittrich, *Quellen und Forschungen aus dem Gebiete der Geschichte*. T. I, *Nuntiaturberichte Giovanni Morones, 1539-1540* (Paderborn, 1892, in-8.)

Gaetano Capasso, *I legati al Concilio di Vicenza del 1538*; dans *Nuovo Archivio Veneto*, III (1892), p. 77-116.

B. Morsolin, *Nuovi particolari sul Concilio di Vicenza, 1537-1538*; dans *Nuovo Archivio Veneto*, IV (1892), p. 1-28.

B. Fontana, *Documenti Vaticani contro l'eresia luterana in Italia (1524-1570)*; dans *Archivio della società Romana di storia patria*, XV (Roma, 1892), p. 71-155; 365-474.

E. Tolomei, *La Nunziatura di Venezia nel pontificato di Clemente VII*; dans *Rivista storica italiana*, IX (1892), p. 577-628.

W. Friedensburg, *Nuntiaturberichte aus Deutschland nebst ergänzenden Actenstücken. — Erste Abtheilung, 1533-1559* (Gotha, in-8). I. *Nuntiaturen des Vergerio, 1533-1536* (1892). — II. *Nuntiatur des Morone, 1536-1538* (1892) (2). — III, IV, *Legation Aleanders, 1538-1539* (1893).

A. Pieper, *Zur Entstehungsgeschichte der ständigen Nuntiaturen* (Freiburg i. B. 1894, in-8).

H. Omont, *Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (1480-1530)*; (Paris, 1895, in-4); tiré des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, T. XXXV, P. I.

(1) Le T. 9 est l'œuvre d'Hergenröther.

(2) II, 58-69, au lieu de Vat. 3915, f. 190-193, il faut lire 90-93.



J. Paquier, *Érasme et Aléandre* ; dans *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'École française de Rome*, XV (1895) p. 347-374.

W. Friedensburg, *Beiträge zum Briefwechsel der katholischen Gelehrten Deutschlands im Reformationszeitalter* ; dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte* (Gotha) ; T. XVI (1<sup>er</sup> janv. 1896), p. 470-499 ; — XVII (1<sup>er</sup> av., 1<sup>er</sup> juil., 1<sup>er</sup> oct. 1897, 1<sup>er</sup> janv. 1898), p. 106-131, 233-297, 420-463, 596-636 ; — XIX (1<sup>er</sup> juil. 1898), p. 211-264 ; (1<sup>er</sup> janv. 1899), p. 473-485 ; — XX (1<sup>er</sup> avril 1899), p. 59-95, etc.

— Dr Johann Ecks *Denkschriften zur deutschen Kirchenreformation 1523, aus Vaticanischen Handschriften* ; dans *Beiträge zur bayerischen Kirchengeschichte*, II (Erlangen, 1896), p. 159-196 ; 222-253.

Th. Brieger, *Aleander* ; dans *Realencyklopädie für protestantische Theologie*. 3 Aufl. T. I (1896), p. 328-332.

J. Paquier, *Notice du manuscrit Vatican latin 3881*, pp. 22 ; dans *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'École française de Rome*, XVI (avril 1896) (1).

— *Jérôme Aléandre et la Principauté de Liège (1514-1540)* (Paris, A. Picard, 1896, in-8).

Knaake, *Bemerkungen zu einer Depesche des päpstlichen Nuntius Hieronymus Aleander, 1521* ; dans *Theologische Studien und Kritiken* (1896), p. 165-173.

A. Wrede, *Deutsche Reichstagsakten. Jüngere Reihe*. — B<sup>4</sup>. II : *Der Reichstag zu Worms 1521* (Gotha, 1896, in-4).

P. Kalkoff, *Pirkeimers und Spenglers Lösung vom Banne 1521*. (Breslau, 1896, in-4).

J. Paquier, *Nonciature d'Aléandre auprès de François I<sup>er</sup> (8 août 1524-24 février 1525)*. (Paris, Picard, 1897, in-8) (2).

Lepido Rocco, *Motta di Livenza esuoi dintorni* (Treviso, 1897, in-8.) P. 242-327 : Girolamo Aleandro seniore.

L. Dorez, *Nouvelles recherches sur la bibliothèque du cardinal Girolamo Aleandro*, pp. 14 ; dans *Revue des Bibliothèques*, août-oct. 1897.

(1) Cet article est reproduit dans l'ouvrage qui suit.

(2) Le texte de cette nonciature est reproduit, avec de nombreuses corrections, dans le présent volume ; mais les documents (p. 45-58) en sont toujours à consulter.

P. Kalkoff, *Die Depeschen des Nuntius Aleander vom Wormser Reichstage, 1521* (2<sup>e</sup> éd. Halle, 1897, in-8°).

W. Friedensburg, *Eine ungedruckte Depesche Aleanders von seiner ersten Nuntiatour bei Karl V, 1520* (23-29 sept 1520) ; dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, T. I (Rome, 1<sup>er</sup> oct. 1897), p. 150-153.

P. Kalkoff, *Wimpheling und die Erhaltung der katholischen Kirche in Schlettstadt* ; dans *Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins*, N. F. T. XII (1897), p. 577-619 ; XIII (1898), p. 84-123 ; 264-304.

*Rapport sur les travaux du Séminaire historique* (de l'Université de Louvain) pendant l'année académique 1895-96, présenté par M. l'abbé Van Hove, secrétaire ; dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain 1897* (Louvain, 1897, in-12), p. 303-345.

D. Martin Luthers *Werke. Kritische, gesamtausgabe* (Weimar, 1883 et suiv. in-4, éditeur Knaake), T. VII (1897), p. 605 et suiv. . 814 et suiv. (1521).

W. Friedensburg, *Die Verbrennung der Bannbulle durch Luther* (10 déc. 1520) ; dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*. T. I (1<sup>er</sup> janv. 1898), p. 320-321.

P. Kalkoff, *Briefe, Depeschen und Berichte über Luther vom Wormser Reichstage 1521. Aus dem Englischen, Italienischen und Spanischen übersetzt und erläutert* ; dans *Schrifte des Vereins für Reformationsgeschichte*, cahier 59 (Halle, 1898, in-8).

L. Dorez, *Une lettre de Gilles de Gourmont à Girolamo Aleandro (1531), suivie de documents nouveaux sur Aleandro* ; dans *Revue des Bibliothèques* juin-juillet 1898.

J. Paquier, *L'Université de Paris et l'humanisme au début du XVI<sup>e</sup> siècle. — Jérôme Aléandre* ; dans *Revue des Questions historiques*, T. XLIV (1<sup>er</sup> octobre 1898), p. 372-398 ; T. XLV (1<sup>er</sup> janvier 1899), p. 144-185 (1).

## APPENDICE

### ŒUVRES APOCRYPHES

De ces œuvres apocryphes, la plupart ont réellement existé : l'erreur n'a consisté qu'à les attribuer à Aléandre. Pour quelques autres, l'erreur a été plus loin : on a attribué à Aléandre des œuvres qui

(1) Le 1<sup>er</sup> janvier 1898, nous avons publié, dans les *Annales de Saint-Louis des Français* quelques *Lettres familières de Jérôme Aléandre*. Cette publication ne devant pas avoir de suite, nous n'en tiendrons pas compte dans nos renvois au cours de la présente biographie.

Après l'apparition de ce volume, nous publierons les *Lettres familières de Jérôme Aléandre*.

n'ont jamais été écrites, ni par lui, ni par d'autres. Nous mettons les premières à la date où elles ont été écrites ou publiées, les secondes à celle que leur assigne ou semble leur assigner l'auteur de l'erreur.

Dans cet Appendice, comme dans les Sections I et III des Œuvres authentiques d'Aléandre, nous avons donc suivi l'ordre chronologique.

I

*Ouvrage contre les Vaudois.*

Ita Liruti, *Notizie*... I, 479, 501. Attribution venue d'une mauvaise interprétation d'une lettre de Cochlaeus. Voir la lettre dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, T. XVIII (1897), p. 115 (Francfort, 11 juin 1521), où Cochlaeus parle de son écrit contre les Vaudois (1).

II

*Discours de Worms (13 février 1521).*

Voir, plus loin, livre IV. En dehors de celui qu'a composé Pallavicini, Papadopoli en cite un qui se trouvait « in manuscriptis Eudaemonioannis » (2) Mais cette référence n'a certainement aucune valeur, puisque nous savons d'Aléandre lui-même qu'il n'avait pas écrit son discours.

III (3)

*Racha.*

Érasme parle de cette œuvre pour la première fois dans une lettre du 6 juin 1526, à Willibald Pirckheimer (III, 940 E). Ce qu'il en dit semble montrer qu'elle resta manuscrite (par ex. III, 1271) Nous n'avons pu la retrouver.

(1) Cet ouvrage de Cochlaeus ne paraît pas avoir été publié.

(2) Nic. Com. Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavini* (Venetiis, 1726, in-fol.), II, 195. On sait que cet ouvrage fourmille d'erreurs. Voir, plus loin, p. 23

(3) Les nos III-VI et le n° VIII comprennent les œuvres faussement attribuées à Aléandre par Érasme, de 1526 à 1535.

IV

*Divers ouvrages de Jean Cochlaeus aux environs de 1528).*

Voir Durand de Laur, *Érasme précurseur et initiateur de l'esprit moderne* (Paris, 1872, 2 vol. in-8), II, p. 370.

V

Alberti Pii Carporum comitis illustrissimi et viri longe doctissimi, *Praeter praefationem et operis conclusionem, tres et viginti libri in locos lutionum variarum D. Erasmi Roterodami, quos censet ab eo recognoscendos et retractandos.* — Impressi prelo Ascensiano, concessis gratia et privilegio a tergo hujus explicandis. — *A la fin* : Imprimebat autem haec Jodocus Badius Ascensius... septimo idus Martias, sub pascha MDXXXI. — In-fol.

Rome, *Bib. Vittorio Emanuele*; Paris, *Bib. nat. Inv. Réserve Z.* 503.

Pour cet ouvrage et le suivant, voir J. Paquier, *Érasme et Aléandre*; dans *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'École française de Rome*, T. XV (1896), p. 363-365.

VI

Julii Caesaris Scaligeri, *Oratio pro M. Tullio Cicerone contra Des. Erasmus Roterodamum.* — Venundatur a Vidovaeo e regione collegii Remensis. — Julius Caesar Scaliger optimis adolescentibus... Ex Agenno, idib. Martiis MDXXXI.

Paris, *Bib. Nat. Inv. Rés. X.* 2448.

VII

*Cicero relegatus. Cicero revocatus.* — *Dialogi festivissimi.* — Apud Seb. Gryphium; Lugduni, 1534 (1), p. 80, in-8. *Bibl. Nat. Paris Rés. X,* 2448). La lettre dédicatoire est adressée à *Pomponio Trivultio* par *H. A. S. D.*

(1) La même année : Lipsiae apud Michaellem Blum (Panzer, *An. Typ.*, VII, 229, n° 895) et, en 1539 : Venetiis, apud Sessam, in-8.

La Rochepozay (1) a interprété ces lettres par : *Hieronymus Aleander salutem dicit*. Mais il faut lire : *Hortensius anonymus scriptor dialogorum*. Cet anonyme était Ortensio Lando (2).

## VIII

Stephani Doleti *Dialogus de Imitatione Ciceroniana adversus Desiderium Erasum pro Christophoro Longolio*. — Lugduni, apud Sebastianum Gryphium, MDXXXV, in-4.

Voir R. Copley Christie, *Étienne Dolet* (Traduction Stryienski, Paris, 1886, in-8), p. 187-218 (ch. X) et 491 (3).

## IX

Paul Jove parle d'un grand ouvrage qu'à la fin de sa vie, Aléandre méditait contre tous les professeurs « *Vastum opus adversus singulos disciplinarum professores*. » (4) Mais cette information ne doit avoir

(1) La Rochepozay (Henri-Louis Chasteignier de), *Nomenclator S. R. E. cardinalium* (Tolosae, 1614, in-4), p. 131. Répété par A. Oldoinus dans *Athenaeum Romanum* (Perusiae, 1676, in-4\*), p. 317, et dans l'édition de Ciaconius (Romae, 1677, in-fol.), III, 6267.

(2) Voir des détails sur cet *Ortensio Lando* dans Fontanini, *Della eloquenza italiana*, (Roma, 1736, in-4), p. 551; (Parma, 1803, in-4), II, p. 129-130.

(3) Enfin Érasme semble avoir soupçonné Aléandre d'avoir été pour quelque chose dans le second discours de Scaliger (25 sept. 1535), et dans un grand nombre des œuvres écrites contre lui aux environs de 1530. Voir, entre autres passages à ce sujet, la lettre d'Érasme à Mélanchton; *Corpus Reformatorum*, III, 87-88 (6 juin 1536).

(4) *Pauli Jovii Elogia Virorum literis illustrium* (Basileae, 1577, in-fol.) p. 117. La Rochepozay (Henri-Louis Chasteignier de), *Nomenclator S. R. E. cardinalium*, (Tolosae, 1614, in-4), p. 131, donne ce projet comme réalisé. « *Scriptis vastum opus adversus singulos disciplinarum professores, in quos censuram acerbius et felicem exercuit calamum.* »

Beaucoup d'auteurs ont répété cette information, et, la plupart, avec l'exagération ajoutée par la Rochepozay. A. Miraeus (Le Mire), *Bibliotheca ecclesiastica* (Antuerpiae, 1649, in-fol.), p. 38; A. Oldoinus, *Athenaeum Romanum* (Perusiae, 1676, in-4), p. 317. En tête des œuvres d'Aléandre, cet auteur écrit : « *Opus vastum adversus singulos Disciplinarum professores.* » L'année suivante, dans l'édition qu'il donna de l'ouvrage de Ciaconius (*Vitae Pontificum et Cardinalium*, Romae, 1677, III, 626), il répéta la même chose : « *Vastum, scilicet opus adversus singulos disciplinarum professores, in quos censuram acerbius, et felicem exercuit calamum.* » Il est à

aucun fondement sérieux : pendant ses dernières années, Aléandre eut des préoccupations d'un genre tout différent.

Il serait possible que ce bruit fût né de quelques sorties d'Aléandre contre les poètes, les humanistes et les professeurs de l'époque. Le 8 mai 1521, il écrivait à Jules de Médicis : « Il serait bon qu'enfin nos académiciens et autres savants d'Italie et surtout de Rome commençassent un peu à se réveiller ; quelques-uns des plus remarquables devraient se mettre à répondre vigoureusement à cette hérésie, d'autres, à écrire en l'honneur de la patrie dont ces Allemands font si peu de cas. » A son retour d'Allemagne, Aléandre dut sans doute s'exprimer en ce sens dans les milieux romains ; de là l'attribution, peut-être satirique à l'origine, d'un ouvrage qu'il composait contre les professeurs.

C'est probablement au même ordre de faits que se rattache le bruit rapporté par Miraeus (1) et d'après Miraeus par Liruti (2) : au retour d'un voyage en Allemagne, Aléandre aurait donné une grande attention à l'*Académie romaine* et en aurait souvent convoqué les membres chez lui. Dans les papiers d'Aléandre, on ne voit rien qui, même de loin, trahisse cette préoccupation.

## X

### *Ouvrages sur l'histoire de Vicence et de Numance.*

Liruti, *Notizie...* I, 501. D'après les expressions de cet auteur, on voit qu'il s'agirait d'œuvres restées manuscrites. Mais dans les préoccupations d'Aléandre, on ne trouve rien qui touche à des travaux sur Vicence ou sur Numance, à moins toutefois que les travaux sur

remarquer que dans la notice de l'édition de 1630, inspirée par Aléandre le Jeune, il n'est fait aucune mention de cet ouvrage (col. 1523).

Assemani copie le passage d'Oldoini (Vat. lat. 8231, p. 621). Item Liruti, *Notizie...* I, p. 500.

Lorenzo Crasso, *Istoria de' poeti greci* (Napoli, 1678, in-fol.), p. 277, se borne à copier Paul Jove : « Mentre andava compiendo una vastissima opera contra tutti i Professori di tutte le Scienze, fu assalito in Roma dalla Morte. »

(1) Aub. Miraeus (*Le Mire*), *Bibliotheca ecclesiastica. Pars altera. Auberti Miraei opus posthumum* (Antuerpiae, 1649, in-fol.), p. 37-38.

(2) *Notizie...* I (1760), 484. Mais Liruti n'a pas compris *Le Mire*, et exagère singulièrement le sens du passage auquel il renvoie.

Vicence ne soient simplement les lettres de la légation de Vicence (1538), et les quelques pièces relatives à cette ville que contiennent certains de ses manuscrits (1).

(1) Enfin, nous jugeons inutile de redresser quelques autres erreurs de détail qui se sont glissées dans le catalogue des œuvres d'Aléandre dressé par Mazzuchelli, *Gli Scrittori d'Italia*. T. 1, P. 1, p. 421-424, et par Liruti, *Notizie*, I, 501.

---

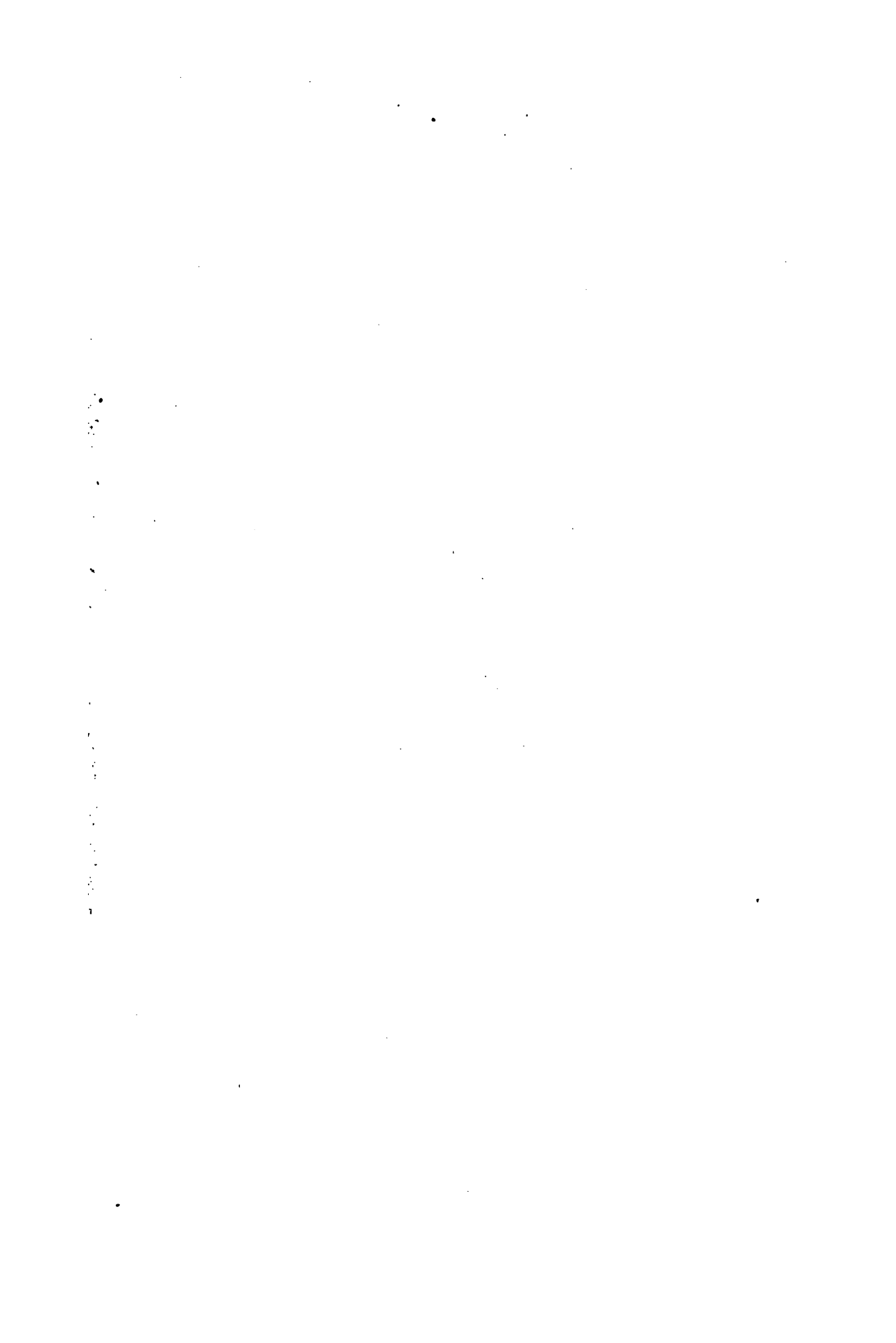




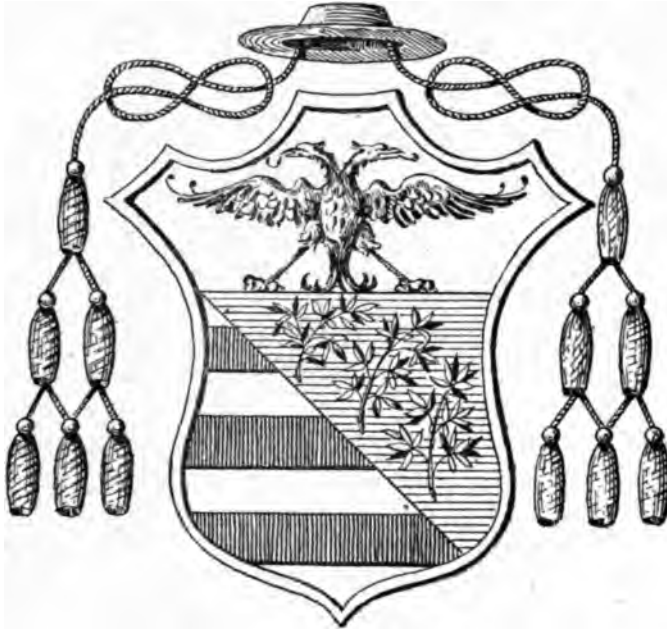
LIVRE PREMIER

---

LES DÉBUTS  
(LA MOTTA, VENISE ET PADOUE)  
(1480-1508)



## ARMES D'ALÉANDRE



Nous reproduisons ce blason d'après le ms. Ottob. 2419. f. 628, et le ms. Vat. 3755. f. 306. C'est également ainsi que le donne Ciaconius, *Vitae Pontificum et Cardinalium* (Éd. de 1501, p. 1118 ; éd. de 1630, II, col. 1621 ; éd. de 1677, III, col. 623).

Mais cette reproduction contient une erreur. Le privilège accordé par Charles Quint à Aléandre (31 janvier 1533) lui donnait le droit de mettre à ses armes un *chef d'empire*, c'est-à-dire l'aigle éployée de sable sur fond d'or : « Aquilam bicipitem integram in superiori parte suorum priorum insignium in aurea sive crocei coloris area. » Or, ici, comme on le voit, l'aigle est sur fond d'argent. Cette inexactitude ne se trouve pas dans les reproductions faites en Belgique par de Theux et Van den Steen. J. de Theux de Montjardin, *Le chapitre de Saint-Lambert à Liège* (Bruxelles, 1870-1871, 4 vol. in-4), T. IV, Planche 1<sup>re</sup> ; X. Van den Steen de Jehay, *La cathédrale de Saint-Lambert à Liège et son chapitre de trésoriers* (Liège, 1880, 2<sup>e</sup> éd., in-fol.), Planche 1<sup>re</sup>.



# JÉRÔME ALÉANDRE

---

## LIVRE PREMIER

---

### CHAPITRE I

---

#### LA PATRIE. — LA FAMILLE.

Jérôme Aléandre naquit à la Motta, petite ville de la marche de Trévise, le 13 février 1480 (1). Son père, François Aléandre, exerçait la médecine. Si nous en croyons Alde Manuce, il était « un grand philosophe et un excellent médecin (2) ». Sa mère, Bartolomea Antonelli dei Bonfigli, était d'une noble famille de Venise (3).

Mais, dès le début, une controverse nous arrête. Les Aléandre avaient-ils une origine noble et ancienne, ou leurs titres ont-ils été inventés plus tard, à l'instigation de Jérôme? Bien plus, peut-on même affirmer que cette famille était chrétienne, ou ne faut-il pas plutôt en croire Hutten et Luther, et leurs quolibets contre « ce Juif qui n'était peut-être même pas baptisé? (4) »

L'assertion de Hutten et de Luther ne mérite pas d'être discutée. Ce fut Érasme, semble-t-il, qui, au début de ses démêlés avec Aléandre, lança malignement ce bruit dans le public, sous forme d'insinuation (automne 1521) (5). Aussitôt Luther et ses partisans s'en emparèrent; mais personne ne songea même à en apporter la moindre preuve. De fait, l'accusation avait pour

(1) H. Omont, *Journal*, p. 39.

(2) Plus loin, p. 22.

(3) Ciaconius, *Vitae Pontificum et Cardinalium* (Romae, 1677, in-fol.), III, 623; L. Rocco, *Ouv. cit.*, p. 243.

(4) Plus loin, livre IV.

(5) Ulrichi Hutteni *Opera* (Éd. E. Böcking, Leipzig, 1859-1870, 7 vol. in-8), II, 207.

unique fondement la connaissance de l'hébreu, qu'Aléandre devait à un Juif espagnol. (1).

Aléandre est d'origine chrétienne. Si l'on consulte sa généalogie, la grandeur de sa naissance paraît également certaine. Elle donne comme chef de la famille Jean, comte de Pietrapilosa en Istrie, et de Leandro en Frioul. Par Bianchini et Daniel, on arrive à François Aléandre, père de Jérôme (2).

Jusqu'à nos jours, on avait émis peu de doutes sur l'authenticité de cette généalogie (3). Au dix-huitième siècle, le savant archevêque Fontanini, celui qui jusqu'à ces dernières années s'était peut-être le plus occupé d'Aléandre, y avait même ajouté des explications. C'était du patriarche d'Aquilée que Jean avait reçu le marquisat d'Istrie, avec résidence à Pietrapilosa. Comme récompense de services rendus, le patriarche lui avait donné dans la suite le château d'Antro, Andro ou Landro, en Carnie, domaine considérable à cette époque. Dans une guerre de Léopold d'Autriche contre le patriarche d'Aquilée, Marquardo, les

(1) Néanmoins, longtemps après, la calomnie reparaitra sous une autre forme : en 1536, lorsque les ennemis d'Aléandre voudront l'écartier du cardinalat, ils répandront faussement le bruit que sa mère était juive. A Wrede, *Reichstagsakten*... II (1896), 507 (Cifuentes à Covos, 28 décembre 1536).

(2) *Ottob.* 2419, f. 628. Cet arbre généalogique semble avoir été dressé, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, par Aléandre le Jeune. Au haut de la feuille se lit la note suivante : « Les quatre fils du comte Jean, Landro, Bianchini, Nicolas et Jean, comtes de Landro et de Pietrapilosa combattirent sous Léopold, archiduc d'Autriche ; lui vaincu et chassé, ils furent eux-mêmes dépouillés de leurs forteresses. Les uns se retirèrent à Cividale, les autres à la Motta. Ceux de Cividale s'appellent Conti ; ceux de la Motta, descendants de Bianchini, ont été nommés *Aleandro*, pour indiquer qu'ils venaient de *Landro*. Ces faits se passèrent en 1376. » Cette généalogie, mais sans la note qui l'accompagne, a été fidèlement reproduite par Mazzuchelli, *Gli Scrittori d'Italia*, T. I, P. I, p. 425. Comme il le dit lui-même (p. 424, n. 2), la copie qu'on lui avait communiquée venait de Fontanini.

(3) Vittorelli, dans les notes à la 2<sup>e</sup> édition de Ciaconius, *Vitæ et res gestæ Pontificum et Cardinalium* (Romae, 1630, in-fol.), II, col. 1521 ; item dans l'édition donnée par Oldoini, (Romae, 1677, in-fol.), III, col. 623. (Ces notes viennent d'Aléandre le jeune : voir, plus haut p. 108) ; Lupis (Antonio), *Hore preziose della villa impiegate nelle Memorie della Motta* (Venezia, Domenico Milocco, 1677, in-4<sup>o</sup>) ; Bottoglia, *Notizie*... (1749) ; Mazzuchelli, *Ouv. cit.* T. I, P. I, p. 409 ; K. Jansen, *Aleander am Reichstag zu Worms 1521* (1883), p. 20 ; Friedensburg, *Nuntiatgeberichte*... (1893), III, p. 29. — Liruti (*Notizie*, 456) émet des doutes, et propose à peu près les objections que l'on trouve ci-dessous.

fil de Jean s'étaient tournés contre Marquardo; la défaite de l'archiduc avait été la source des malheurs de la famille (1).

Mais des objections sont venues. Avant le XVI<sup>e</sup> siècle, a-t-on dit, aucun document ne mentionne la possession par les Aléandre du marquisat de Pietrapilosa et du comté d'Antro, non plus que leur parenté avec les *Conti*. La terre d'Antro n'était pas un comté, mais une simple gastaldie. Le récit de la victoire du patriarche d'Aquilée est manifestement erroné : à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, il est vrai, le patriarche Marquard de Randeck s'allia avec Venise contre Léopold III, archiduc d'Autriche; mais ce fut Léopold qui eut le dessus : Trieste, Trévisse et les environs passèrent sous sa domination (2).

Ces raisons ont amené Liruti et quelques savants modernes à traiter de pure fable la noblesse des Aléandre; un généalogiste ignorant, dit l'un d'eux, dut imaginer cette généalogie vers 1515, pour plaire à Jérôme, alors en voie d'arriver à la célébrité (3).

Mais ce ne sont guère là que de simples négations. Au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, il est vrai, la terre d'Antro n'était qu'une gastaldie; mais on ignore si elle n'était pas autrefois un comté (4). La

(1) Mss. de la Bibl. de *San Daniele del Friuli*, T. VI; dans Liruti, *Ouv. cit.* I, 456, L. Rocco, *Ouv. cit.* p. 224.

(2) Giambattista Verci, *Storia della Marca Trivigiana e Veronese* (Venezia, G. Storli, 1786, in-8) T. XV et XVI; L. Rocco, *Ouv. cit.*, p. 66.

(3) Vincenzo Joppi, dans L. Rocco, p. 225. La même date est assignée à l'imposture par Kalkoff, *Briefe, Depeschen...* (1898), p. 82 n. 97.

(4) Aléandre lui-même avait vu la difficulté. Dans ses écrits, il a une note curieuse à ce sujet : « Au temps du pape Vitalien, nous dit-il, l'an 656, le duc des Bulgares Alzécon quitta son pays, on ne sait pour quel motif, et entra pacifiquement en Italie avec toute la population de son duché. Il vint trouver le roi Grimoald, s'offrant à le servir et à demeurer sous sa dépendance. Grimoald l'envoya à Bénévent vers son fils Romoald, avec ordre à celui-ci de lui donner des terres, pour lui et pour son peuple. Romoald reçut Alzécon avec joie, lui donna de vastes territoires, Sepinum, Bovianum, Isernie et d'autres villes avec leurs dépendances. Puis, il changea le nom de sa dignité, et commanda de l'appeler gastalde au lieu de duc. » Après avoir tiré cette histoire de Paul Diacre, Aléandre ajoute : « De la même manière, ce que l'on nomme aujourd'hui gastaldie de Landro ou d'Antro dans le Frioul était autrefois un duché, et c'est des ducs qui le possédaient que je tire mon origine. » (Vat. 6261, p. 586, 587). Pour Alzécon, voir Pauli, *Historia Longobardorum*, l. v, cap. 29; dans *Monumenta Germaniae Historica; Scriptores Rerum Langobardorum et Italarum saec. VI-IX* (1868), p. 154. La date donnée au début de ce récit n'est pas de Paul Diacre, mais d'Aléandre. En réalité, ce fait dut se passer quelques années après 656.

guerre entre Léopold et Marquard de Randeck est mal présentée par Aléandre le jeune et Fontanini. Mais cette erreur, peut-être simple faute de copiste, n'apparaît qu'au XVII<sup>e</sup> siècle : ni Jérôme, ni ceux qui vivaient de son temps n'y sont tombés. Que prouverait-elle du reste ? Tout au plus que sur certains détails les traditions de la famille s'étaient altérées. On savait que les ancêtres étaient venus du côté de l'Istrie et du Frioul ; seuls les noms de Pietrapilosa et de Landro avaient survécu, unis à celui de Léopold : ceux-là ne changeaient pas ; ils étaient la pensée fixe, le souvenir heureux dans les jours de malheur. Les guerres et l'exil avaient fait à peu près disparaître tout le reste.

Si ces objections sont assez fortes pour nous mettre en défiance contre l'arbre généalogique dressé par Aléandre le Jeune, elles n'apportent donc contre lui aucune preuve décisive.

Nous devrions nous en tenir à cette conclusion vague si d'autres documents, nouveaux pour la plupart, ne venaient plaider la cause de la noblesse des Aléandre. En 1501, un Charles Aléandre, *citoyen de la terre de la Motta*, est conseiller de sa ville, à une époque où aucun roturier ne peut remplir cette charge. En 1503, le même Charles est expressément nommé parmi les nobles de la ville. En 1511, le même encore, écrivant à la seigneurie de Venise, affirme sa parenté avec les Conti de Cividale : en rattachant les malheurs de sa famille à ceux de la République, il semble même avoir une notion précise de ce qui s'était passé, lors de la lutte malheureuse que Venise avait soutenue contre Léopold. La même année, la famille entière est exilée par le parti victorieux, comme l'une des plus en vue dans le camp opposé. Rien de tout cela n'a pu se produire sous l'influence de Jérôme Aléandre (1).

Certaines affirmations de ce dernier et certains faits de sa vie seraient tout aussi incompréhensibles s'il s'était fait fabriquer vers 1515 sa prétendue noblesse. En 1510, il écrit à Pietro Bonomo, évêque de Trieste, ville de cette province même d'Istrie, où se trouvait Pietrapilosa : « J'ai cru que, moi aussi, je pouvais avec raison aller offrir mes hommages à Matthieu Lang, moi dont la famille est sortie d'Allemagne, et résidait en Istrie, avant d'en

(1) L. Rocco, *Ouv. cité* (1897), p. 229 — 231.



être chassée par vos ennemis à mon grand détriment » (1). En 1515, le chapitre de Saint-Lambert à Liège écrit à Marino Grimano, évêque de Cénéda et patricien de Venise, ainsi qu'à d'autres prélats italiens pour s'assurer de la noblesse d'Aléandre (2). Le chapitre l'inscrit parmi ses membres avec huit quartiers de noblesse et les armes qui lui sont partout attribuées : *tranché, d'argent à trois fasces de gueules, et d'azur à trois rameaux d'olivier d'argent* (3). Lui mort, son neveu François obtient son canonicat, et quelques années après, Brusthem, le meilleur chroniqueur d'Érard de la Marck, parle de la noblesse d'Aléandre comme d'un fait universellement admis (4).

Aléandre arrive à Rome en 1516; aussitôt il s'inscrit sur le registre de la confraternité allemande comme descendant des comtes de Pietrapilosa, autrement dit de Rwestein, en Istrie (5).

(1) Vat. 8075, f. 232<sup>v</sup>. Même affirmation dans une lettre à Fabri Venise, (1530?) (Vat. 8075, f. 75<sup>v</sup>.)

(2) L. Rocco, *Ouv. cité* (1897), p. 227.

(3) J. de Theux, *Le Chapitre de S. Lambert à Liège* (Bruxelles, 1870-71, 4 vol. in-4); T. III, p. 31-32: « Jérôme, quoique docteur en médecine de l'Université de Padoue, fut reçu comme chanoine noble le 26 septembre 1515. » Sur ce grade de docteur en médecine, voir plus loin, p. 29. X. van den Steen de Jehay, *La Cathédrale de Saint-Lambert à Liège*, 1<sup>re</sup> éd. (1846), p. 233, 245; 2<sup>e</sup> éd. (1880) p. 471, 495, 589, 602. Pour les armes d'Aléandre, *même ouv.* (1880) planche 1<sup>re</sup>. — P. 589 (Chanoines du 16<sup>e</sup> siècle): « Jérôme Aléander Girada et Sala, fils de François Aleander Girada et Sala, et de Barthelmine de Bonifolii-Sanguinaci. Ses quartiers étaient: d'Aléander, — Rippemangi, — Nicolède, — Gravina; = Bonifolii, — Castracane, — Sanguinaci, — Zarrabelli. »

Il est vrai que cet ouvrage a des défauts singuliers: dans la seconde édition, comme dans la première, Aléandre y est donné deux fois comme chanoine (p. 589, 602), et l'auteur ne semble pas se douter qu'il s'agit du même personnage. (De même, pour Jean Lommel, ou de Léomel, p. 601, 602). Il y a, en outre, des fautes de lecture manifestes; à la p. 602, *Jean Alexandre de Lamorto* est mis évidemment pour *Jérôme Aléandre de la Motta*. L'on peut croire qu'il a estropié également les noms propres des quartiers de noblesse d'Aléandre. Comme il ne cite pas ses sources, on ne peut contrôler ses méprises. Mais il n'en reste pas moins qu'une liste d'ancêtres d'Aléandre a existé à Liège, et la manière défectueuse dont l'auteur l'a transcrite prouve qu'il l'a prise dans un manuscrit.

(4) Brusthem, *Vita Rmi DD. Erardi a Marca Ep. Leodiensis*; dans *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, T. VIII (1866), p. 56: « Magister Aleander, vir nobilis. »

(5) *Liber confraternitatis B. Mariae de Anima Teutonicorum de Urbe (Romae, 1875, in-8)*, p. 128. Voir aussi Kalkoff, *Die Depeschen* (1897), p. 9. Rwestein est la traduction allemande de Pietrapilosa.

Le 13 février 1521, devant la diète de Worms, il termine son discours contre Luther en affirmant la même descendance (1). Comment croire qu'en face d'adversaires impitoyables, en face de l'Allemagne soulevée contre lui, il ait commis une imposture si facile à relever? L'Istrie faisait partie des États d'Autriche, la marche de Trévise et la Motta étaient toutes proches, et Venise entretenait mille relations avec l'Allemagne entière. Pourtant, personne ne releva son dire. Bien plus, douze ans après, Charles-Quint reconnaissait la noblesse d'Aléandre et lui octroyait le privilège de mettre en *chef* l'aigle impériale à son blason (2)

Ces raisons, semble-t-il, ne permettent guère de mettre en doute la noblesse d'Aléandre; elles prouvent du moins avec évidence que, dans leur patrie, les Aléandre étaient réputés de noble origine avant que Jérôme ait pu travailler à s'attribuer

(1) Plus loin, livre IV. Quelques jours après, il répète la même chose à Jean Eck: « Les calomnies les plus futiles me font Juif et baptisé d'hier, comme si ma patrie et mes ancêtres n'étaient pas connus, moi qui descends des marquis de Pietrapilosa en Istrie et des comtes de Landro; comme si j'eusse été reçu chanoine de Liège, si j'étais né d'hier, alors qu'au contraire, sur les témoignages du plus grand poids et donnés sous la foi du serment, il a été prouvé que j'avais mes huit quartiers de noblesse. » Balan, *Monumenta Reformationis Lutheranae* (1884), p. 58. Voir aussi J. Paquier, *Jérôme Aléandre et. . . Liège* (1896), p. 240, l. 24 (Aléandre à Hezius: *Generis nobilitatem*). — En comparant les passages où Aléandre parle de sa noblesse, on remarque qu'il parle tantôt du *comté*, tantôt du *marquisat* de Pietrapilosa. Ici du *comté*, là du *duché* de Landro. Il semble qu'il n'ait attaché qu'une importance secondaire à ces divers titres. Ce qu'il tenait seulement à affirmer, c'était sa descendance des seigneurs (ducs, marquis ou comtes) de Pietrapilosa et de Landro.

(2) Arch. Vat. Arm. XXXII, T. 32, f. 150, *Min. orig.* (Bologne, 31 janvier 1533). Quelques semaines après la concession de ce privilège, Aléandre partait comme nonce à Venise (vers le 10 mars 1533). Il tint alors à éclaircir les origines de sa famille. De là, un arbre généalogique dressé par « Pierre Aléandre, de la famille de l'Archevêque de Brindes ». Cet arbre se trouve dans le manuscrit *Ottob.* 2419 (ff. 626-627), immédiatement avant celui dont nous avons parlé plus haut. Dans une note au bas de son tableau, Pierre Aléandre dit qu'il l'a composé le 26 novembre 1534, à la demande de l'archevêque, en se servant de ses connaissances propres et de témoignages oraux. Il affirme sous serment qu'il a cherché à s'entourer de tous les renseignements utiles et qu'il les a fidèlement transcrits.

Dans leurs grandes lignes, cet arbre et celui qu'a dressé Aléandre le Jeune sont identiques.

des ancêtres. Si la fraude a existé, ce n'est pas aux environs de 1515 qu'il faudrait la rechercher, mais une ou deux générations auparavant (1).

(1) Sur toute cette question, voir K. Jansen *Aléander am Reichstag zu Worms 1521* (1883), p. 20 ; L. Rocco, *Ouv. cité* (1897), p. 223-230 (favorables). Récemment, tout en ignorant la plupart des documents nouveaux que nous apportons ici, M. Vittorio Cian se rangeait à l'opinion de M. Lepido Rocco ; il affirmait, encore plus catégoriquement que lui, la noblesse des Aléandre. *Giornale storico della letteratura italiana*, T. XXXIII, 1899, p. 142.

---

## CHAPITRE II

---

### PREMIÈRES ÉTUDES ET PREMIERS TRIOMPHES

(1480-1503)

Les premières années d'Aléandre s'écoulèrent à la Motta, sur les bords de la Livenza « fleuve très gracieux et d'une étrange ressemblance avec le Tibre », écrira-t-il plus tard dans son *Journal*. La famille était nombreuse, et l'abondance n'y régnait pas toujours. Pourtant Aléandre garda toute sa vie un heureux souvenir de ses premières années, et, au cours de son existence si mouvementée, il revit toujours avec joie sa terre natale. Toute sa vie aussi, il ressentit la plus vive affection pour les siens ; nous en trouverons dans la suite de touchants témoignages. Il regrettait seulement que ses parents l'eussent entouré de soins trop délicats. « Je vous en supplie, écrira-t-il à son frère Daniel, n'élevez pas trop mollement vos enfants, mais comme des campagnards, à la grâce de Dieu, afin qu'ils deviennent forts, qu'ils puissent supporter les études et les fatigues. Je ne sais que trop l'importance de ce conseil. Si j'avais été robuste, j'aurais pu avoir une carrière autrement brillante » (1).

A l'automne de 1493, il quittait la maison paternelle et venait étudier à Venise : pendant les quinze années qui vont suivre, cette ville sera le centre de ses aspirations.

Après quelques mois peu fructueux chez Benedetto Brugnolo, (2) il allait chez un autre maître, Petronillo de Rimini, dans le quartier de Saint-Pantaléon ; pour les soins matériels, son père le confiait à leur parent, « le bon Andrea Borello » (3). Mais

(1) Ott. 2419 f. 636 (1520-1525 ?).

(2) Sur lui voir E. Jovy, *François Tissard et Jérôme Aléandre* (Vitry-le-François, 1899, in-8), p. 64, n. 2.

(3) H. Omont, *Journal*, p. 35. Ce *Journal* est la principale source pour les premières années d'Aléandre ; Ciaconius donne aussi plusieurs renseignements intéressants.

bientôt Borello fait banqueroute ; la belle-mère emmène l'écolier près de *Santa Maria dell'Orto*. Il couche au rez-de-chaussée, seul dans une grande chambre qui lui paraît une vaste solitude. Le pauvre enfant a peur : à la fin d'août 1494, la fièvre le prend : il retourne à la Motta, où il reste plusieurs mois malade (1).

Cette même année, l'humaniste Paolo Amalteo était venu enseigner à la Motta (2). Jérôme s'attacha à lui et, au carême de 1495, il le suivit à Pordenone. Il passa là une année heureuse et paisible. Il y fit de tels progrès dans l'étude des belles-lettres qu'il fut bientôt en état de les enseigner lui-même. « A l'âge de quinze ans, dit-il, je commençais à enseigner publiquement les auteurs classiques devant un nombreux et très brillant auditoire, tant de laïques que d'ecclésiastiques ; les habitants, les étrangers qui se trouvaient à Pordenone y accouraient également. »

En 1496, on le retrouve à Venise. L'année suivante, il perd sa mère au mois de mars ; « une tristesse si profonde envahit son âme, qu'il ne ressentit jamais rien de semblable. » De longues années après, il se rappelle encore tous les détails de la maladie, les derniers actes de bonté de sa mère à son égard, et il termine par ces mots : « Qu'elle repose dans le sein d'Abraham, ma mère bien aimée ; femme si bonne, si pleine de sens, et d'une intelligence si élevée ! »

Le lundi de Pâques 1497, dans une discussion publique à laquelle assiste tout le peuple, il l'emporte sur le vieux maître d'école de la Motta, Domenico Plorio, homme de valeur pourtant, et poète estimé dans sa ville. Mais ce triomphe amène un résultat inattendu : on persuade au père que le jeune vainqueur s'est assez avancé dans les sciences, qu'il vaudrait mieux le garder à la Motta pour l'y faire enseigner à la place de Plorio.

On ne sait si ce projet aboutit ; du moins, Aléandre resta-t-il plus de deux ans à la Motta (1497-1499). En vain mit-il en avant son désir d'apprendre le grec : son père lui promit un Grec pour précepteur. En fait, il ne lui trouva qu'un vieux prêtre de Padoue, Daniele Dolce, qui lui enseigna l'astrologie, en particulier l'as-

(1) H. Omont, *Journal*, p. 35, 36.

(2) Né en 1440, à Pordenone. Il devait fournir dans la suite une brillante carrière de professeur à Bellune, à Trente et à Vienne ; poète latin en renom, il fut couronné par l'empereur Maximilien. L. Rocco, *Ouv. cité*, p. 354.

trologie judiciaire, et lui apprit « à lire des signes dans le ciel. » L'année suivante (1498), à l'astrologie s'ajoutait l'hébreu (1).

Au mois de mars 1492, Ferdinand et Isabelle avaient lancé un édit commandant aux Juifs de sortir d'Espagne dans l'espace de trois mois (2) ; un Juif de Léon, Mosé Perez, s'était réfugié en Vénétie. En juillet 1498, l'oncle maternel d'Aléandre, Francesco Bonfigli, l'envoyait à la Motta, et, malgré sa répugnance pour les Juifs, François Aléandre lui donnait l'hospitalité. Pendant sept mois, Jérôme prit de lui des leçons d'hébreu. Mais la commune s'alarme ; dans un acte du 28 janvier 1499, le Conseil parle avec amertume de ceux qui « s'efforcent d'implanter dans le pays pareille maladie, peste et contagion » ; il conclut en défendant de recevoir ou de garder un seul Juif à la Motta (3) Mosé Perez dut s'éloigner ; mais ces quelques mois avaient suffi à Aléandre pour faire dans la langue hébraïque des progrès surprenants ; il la comprenait, la parlait et était en état de l'enseigner à son tour. A Pâques 1499, Sebastiano Priuli, archevêque de Nicosie (4) lui demandait de venir à Murano pour être son maître d'hébreu. Un retard d'Aléandre et la difficulté de s'entendre sur les honoraires firent échouer le projet.

Peu après (13 août 1499), Mosé Perez se faisait baptiser à Pordenone ; apparemment, les leçons d'hébreu avaient été entrecoupées de discussions religieuses. Le nouveau converti prenait le nom de Jérôme ; ses parrains étaient François Aléandre et Giovanni Maria Malipiero, podestat de la Motta.

Jérôme s'était rendu à Pordenone pour assister au baptême. A son retour à la Motta, il se révélait à ses concitoyens comme brillant théologien. Un dimanche de septembre, « devant le podestat et le peuple », il disputait avec le théologien Giovanni Pasetto sur la nature des esprits angéliques.

Entre temps, bien que sans professeur, il était parvenu aussi à apprendre le grec. Il en avait une connaissance suffisante pour

(1) H. Omont, *Journal*, p. 37 ; L. Rocco, *Ouv. cit.*, p. 244.

(2) Voir, entre autres, *Revue des Études Juives*, XIV (1887), p. 173 et suiv. (Isidore Loer.)

(3) L. Rocco, *Ouv. cit.*, p. 110.

(4) Sur ses connaissances en hébreu, voir A. de Gubernatis, *Matériaux pour servir à l'histoire des études orientales en Italie* (Paris, 1876, in-8), p. 30.

expliquer à son père les œuvres d'Hippocrate et de Gallien (1), ce qui lui fournissait à lui-même l'occasion d'étudier la médecine.

Cependant Venise exerçait toujours sur lui une secrète attraction. En 1499 et en 1500, il y fit deux nouveaux séjours pour ses études (2) et il y amena son frère Jean-Baptiste. Après Pâques de l'an 1500, il l'explique les Tusculanes à Maffeo Lioni, Vincenzo Bollani, Giambattista Ponzano, et d'autres jeunes gens de noble famille. Bientôt il se lie d'amitié avec Maffeo Lioni, et il va demeurer chez lui près de *San Giovanni Crisostomo*.

L'année 1501 fut pour Aléandre l'une des plus malheureuses de sa vie, celle qui devait peut-être avoir pour lui les plus tristes conséquences.

Le 7 janvier, son père mourait, « emporté par la fièvre et par l'abattement moral, suite des adversités des années précédentes, et des invasions des Turcs (3) ». « Que les Mânes de mon excellent père reposent en paix, écrit Jérôme dans ses notes ! Pour me former aux bonnes lettres et aux bonnes mœurs, il n'épargna ni dépense, ni labeur; à la Motta et ailleurs, il nous procura toujours les meilleurs maîtres, à mes frères et à moi ».

Les mois suivants, son jeune frère Vincenzo dissipait l'héritage maternel. Jérôme, malade pourtant, dut aller à sa recherche à Portogruaro, à Sacile, à Legnago, à Ferrare, pour le rejoindre enfin à Crémone, où il le trouvait dénué de tout, et d'où il le ramenait à Venise.

A la Pentecôte, le jeune Valerio Dolce lui offre des conditions avantageuses pour aller étudier à Padoue. Aléandre quitte Maffeo Lioni ; mais à Padoue, Valerio ne peut tomber d'accord avec son père ; bientôt après son arrivée, Aléandre doit quitter cette famille. Au mois de novembre, cependant, la fortune semble lui sourire ; il va habiter chez Angelo Leonini, évêque de Tivoli, et nonce d'Alexandre VI auprès de la République (4). A la première occasion, il doit partir pour Rome et devenir secrétaire de César

(1) Ciaconius, *Ouv. cit.* (1677), T. III, col. 623.

(2) C'est probablement à cette époque qu'il suivit à Venise les cours de Gregorio Amaseo. Voir E. Jovy, *Ouv. cité*, p. 70.

(3) H. Omont, *Journal*, p. 9. Sur les Turcs à la Motta voir L. Rocco, p. 82-83.

(4) Sur cette nonciature, voir A. Pieper, *Zur Entstehungsgeschichte der ständigen Nuntiaturen* (Frisbourg en B. 1894, in-8), pp. 35-37.

Borgia, le fameux duc de Valentinois. En réalité, ce projet ne fut pas mis à exécution ; mais il dut s'ébruiter dans l'entourage du nonce ; peut-être aussi le jeune humaniste confia-t-il à ses amis l'offre qui lui était faite. Toujours est-il que plus tard, l'une des plus graves accusations que les Réformés lanceront contre Aléandre, ce sera d'avoir été le secrétaire du Valentinois, d'avoir connu la corruption des Borgia, et d'y avoir participé (1).

Quelques semaines après avoir formé ce projet, Leonini employait Aléandre à un tout autre office. Alexandre VI voulait envoyer de l'argent en Hongrie ; le nonce chargea Aléandre de cette mission : le jeune homme partit pour la Hongrie avec 13.332 ducats. Il remit l'argent à Segnia ou Zengg, en Croatie, et revint à Venise à la fin de l'année (24 décembre 1501). Mais aussitôt, il y était pris de la fièvre. Depuis longtemps déjà, à la faiblesse native de sa santé étaient venues s'ajouter les fatigues de l'étude. De plus, un oubli grave, commis pendant ce voyage, lui fit contracter un mal dont il devait souffrir de longues années (2). Quelques jours après son retour à Venise, la maladie le força d'aller à la Motta et l'y retint plusieurs mois. Sur les entrefaites, deux bénéfices lui avaient été conférés ; il les perdait bientôt par la « malveillance et la jalousie » de Charles Aléandre son parent :

(1) Seckendorf, *De Lutheranism* (Francfort, 1688, in-4), T. I, § 81 : « *Famulus hero dignus* ». Ainsi encore Merle d'Aubigné, *Histoire de la Réformation au XVI<sup>e</sup> siècle*, (Paris 1860, in-8), III, p. 150 ; Th. Ziesing, *Érasme ou Salignac* (Paris, 1887, in-8), p. 17. — Jusqu'où alla ce projet ? Il ne paraît pas avoir pris grande consistance. Il ne semble pas davantage qu'il faille transformer en mission pontificale le voyage qui suit (Voir H. Omont, *Journal...* p. 9). Aux Archives Vaticanes, dans les *Brevia Minuta* d'Alexandre VI, et aux *Archives consistoriales* de cette époque, nous avons inutilement cherché le nom d'Aléandre.

(2) Jusqu'ici, on a dit, après Mazzuchelli, que cette maladie l'avait empêché de remplir sa mission. Les termes du *Journal* d'Aléandre (p. 38) permettent en effet cette interprétation, et c'est d'après ce *Journal* qu'a écrit Mazzuchelli. Mais les notes du manuscrit de Paris, publiées par M. H. Omont, disent clairement qu'Aléandre remit l'argent, et que c'était là tout l'objet de son voyage (p. 9). Du reste, dans le *Journal* lui-même (p. 38), on lit que la fièvre n'avait commencé qu'après le retour à Venise (24 décembre 1501) : ce n'était donc pas elle qui avait provoqué ce retour. Nous sommes étonné de voir Th. Brieger, qui paraît avoir étudié ces passages avec une particulière attention, répéter l'erreur de Mazzuchelli (*Realencyclopädie für die protestantische Kirche*, I (1896, 3<sup>e</sup> éd.) p. 328).



cette année ne devait être marquée pour lui que par des infortunes.

A la fin de l'année suivante (1502), il put enfin retourner à Venise. Un mois après, ses concitoyens lui donnaient une marque particulière d'estime : à vingt-trois ans, alors que l'usage en demandait vingt-cinq, ils l'élevaient parmi les dix conseillers de la Motta (1).

A Venise, Aléandre reprit le cours de ses études. Mais la mort de son père et les mésaventures dont nous venons de parler avaient épuisé ses modiques ressources. Pour vivre, il dut donner des leçons à Marino Grimani, neveu du cardinal Domenico Grimani (2).

C'est pendant ce séjour qu'il entra en relations avec Aldé Manuce et les humanistes qui l'entouraient.

(1) L. Rocco, *Ouv. cit.*, p. 247.

(2) H. Omont, *Journal*, p. 38 ; P. de Nolhac, *Les Correspondants d'Aldé Manuce*, p. 40. Pour les années suivantes, jusqu'à 1510, le *Journal* d'Aléandre n'existe plus : H. Omont, *Journal*, p. 38, n. 4.

## CHAPITRE III

---

### VENISE ET PADOUE. — L'ACADÉMIE D'ALDE MANUCE

(1503-1508)

Venise, ville de commerce, fut longtemps en retard sur le reste de l'Italie dans le mouvement de la Renaissance. Au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, l'humanisme y est faiblement représenté (1). C'est à Venise, il est vrai, qu'abordaient ordinairement les Grecs venant de leur patrie ; c'est là qu'un grand nombre commencèrent à enseigner (2). Mais les plus illustres y restaient peu de temps : ils se laissaient vite attirer par l'accueil plus chaleureux et les conditions meilleures que leur ménageaient les autres villes de la péninsule.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, tout change : « Venise touche au déclin de sa prépondérance politique ; mais elle arrive en même temps au point suprême de sa gloire artistique et littéraire ; c'est l'époque où l'on construit la cour du palais ducal, où les Bellini, Cima, Carpaccio, Giorgione, Palma le Vieux et le jeune Titien, décorent les palais et les églises. La beauté de cette ville incomparable vient d'exciter, quelques années plus tôt, l'enthousiasme de Philippe de Comynes. Mais au point de vue intellectuel, Venise n'offre pas à l'étranger le personnel des cités universitaires. Les professeurs et les érudits de métier sont à Padoue, où fleurit l'université de la Sérénissime République. Les hommes qui, dans les lagunes, s'occupent de belles-lettres, appartiennent tous ou presque tous à l'aristocratie et au gouvernement. C'est une société très élégante et très polie, où la fréquentation de l'Orient et de la Grèce a élargi l'horizon de la pensée, où le bien-être de la richesse

(1) J. Burckhardt, *La Civilisation en Italie au temps de la Renaissance* ; traduction Schmitt. (Paris, 1885, in-8), I, p. 91.

(2) A. Firmin Didot, *Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise* (Paris, 1875, in-8°), p. XXXVIII-XLIII.

et la sécurité à peine troublée du lendemain permettent le développement complet de la vie de l'esprit. Une humble maison près du Rialto est comme le cercle littéraire de Venise. C'est l'imprimerie d'Alde Manuce, dont la renommée s'étendra bientôt aux foires de livres de l'Europe entière et que le génie de son organisateur, l'activité infatigable de ses presses ont mise au premier rang des imprimeries savantes. Alde est en correspondance avec les érudits et les princes de Hongrie, de Pologne, de France et d'Angleterre. On attend comme des événements ses éditions nouvelles d'auteurs grecs, préparées par des savants de premier ordre et exécutées avec un soin typographique jusque-là inconnu. De tous côtés, on demande ses conseils, on s'adresse à l'académie qu'il a réunie autour de lui. A certains égards, l'imprimerie d'Alde Manuce est vraiment, pendant quelques années, le centre intellectuel de l'Europe » (1).

C'est en 1495 qu'Alde Manuce avait installé son imprimerie à Venise, près de l'église *Sant' Agostino*. Bientôt les lettrés s'étaient donné rendez-vous dans son atelier. En 1500 ils s'étaient formés en académie. La constitution de la société fut rédigée en grec : il était interdit aux membres de converser entre eux dans une autre langue. Aux réunions, on traitait de questions littéraires, du choix des ouvrages les plus utiles à imprimer et de l'adoption des meilleures leçons d'après les divers manuscrits. Soit à son début, soit dans la suite, l'académie Aldine compta dans son sein les savants les plus distingués de l'Europe : Alberto Pio, Pietro Bembo, Marino Sanuto, Scipion Carteromachos, Érasme, Jean-Baptiste Egnazio, Marc Musurus, Jean de Crète ou Grégoropoulos, Thomas Linacre, Démétrius Chalcondyle, Jean Lascaris et un grand nombre d'autres. Plusieurs d'entre eux étaient les collaborateurs d'Alde ; grâce à leur concours, il put, à partir de 1500, multiplier ses publications, et donner chaque mois un nouveau volume à mille exemplaires.

C'est lors du séjour qu'il fit à Venise en 1503, qu'Aléandre semble être entré en relations suivies avec Alde Manuce et son entourage (2). Il apprenait alors le grec avec Scipion Carteroma-

(1) P. de Nolhac, *Érasme en Italie* (Paris, 1898, 2<sup>e</sup> éd. in-8), p. 31.

(2) D'après un renseignement que M. V. Joppi avait pris dans le *Journal manuscrit d'Aléandre à Udine*, M. de Nolhac dit que ces relations commen-

chos : dans la suite, il lui écrira de Padoue une lettre grecque pour le remercier et lui offrir « les prémices de ses connaissances dans cette langue, à la manière des paysans qui offrent une coupe de lait à Pan, et une poignée d'épis à Cérès » (1). Carteromachos était tout-puissant chez Alde : il avait rédigé le règlement de la jeune Académie. (2) Il dut servir d'introducteur à Aléandre. Aussitôt Alde le prenait parmi ses correcteurs. Déjà, il avait en vue l'édition des *Opuscules de morale*, de Plutarque, que Demetrius Ducas devait éditer chez lui au mois de mars 1509 : il confia une partie de la tâche au jeune helléniste. (3).

Alde semble même n'avoir pas tardé à prendre Aléandre en particulière estime. En 1504, il lui dédia ses premières éditions de l'Iliade et de l'Odyssée. Les deux épîtres dédicatoires qu'il lui adressa donnent des renseignements précieux sur lui, sur ses études et sa famille. (4).

« C'est sous ton nom, mon cher Aléandre, dit Alde dans la

cèrent en 1499. (*Les Correspondants d'Alde Manuce*, p. 62). Mais, depuis lors, M. H. Omont a publié le *Journal*, et on y lit autrement le passage sur lequel s'appuyait M. de Nolhac : « Sub *Manteio* (et non *Manutio*) in æde D. Marci. » (p. 37).

(1) P. de Nolhac, *Les Correspondants d'Alde Manuce*, p. 61 (23 mai) ; voir aussi p. 40, 46 (n° 33, 37). Nous croyons que la lettre à Carteromachos est de 1506, au lieu de 1505, comme le propose M. de Nolhac. Pour la correspondance de *Mai* avec *Skirrophorion*, voir Legrand, *Bibliographie hellénique* (Paris, 1885, in-8) I, p. CXXXIV.

(2) F. Didot. *Ouv. cité*, p. 437 ; Legrand, *Ouv. cité*, I, p. CXI.

(3) De Nolhac, *Ouv. cité*, p. 62, 63, (n° 52-54).

(4) A. Renouard, *Annales de l'imprimerie des Alde* (Paris, 3<sup>e</sup> éd., 1834, in-8), p. 46-47 ; Paris, *Bibl. Nat. Inv. Réserve* Yb, 501, 502. L'épître dédicatoire de l'Iliade n'est pas datée ; mais, par un passage de cette épître, on voit qu'en donnant son édition de l'Iliade, Alde pensait déjà à la faire suivre de celle de l'Odyssée : « Homeri Iliadem Ulyseamque cum caeteris quae exstant ejusdem poetae, sub nomine tuo, mi Aleander, exire ex Neacademia nostra voluimus ». Or l'épître en tête de l'Odyssée est du 31 octobre 1504 (2<sup>e</sup> Kal. Nov.). Celle de l'Iliade est donc des mois précédents. Dans des notes sur la vie d'Aléandre l'ancien, Aléandre le Jeune la place en 1503 : « 1503. Testimonium Aldi in praefatione Iliados ». (Voir *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'École française de Rome*, VIII (1888) p. 383-385. Ce renseignement paraît exact : dans l'épître dédicatoire, Alde dit qu'Aléandre n'a pas encore 24 ans, âge qu'il atteint le 13 février 1504.

En tête de l'Iliade de la *Bibliothèque nationale* de Paris, on trouve cette note au crayon : « Édition avec l'épître du 2 des cal. de novembre 1504. — Les 2 feuillets liminaires du tome 1<sup>er</sup> sont différents de ceux des trois

première, que l'Iliade et l'Odyssée d'Homère et les opuscules qui nous restent du même poète, vont sortir de notre nouvelle Académie. Cette dédicace n'a pas pour but de t'exciter à étudier les bonnes lettres : c'est au frein plutôt qu'à l'éperon qu'il faudrait recourir ; mais je veux ainsi faire connaître à tous ma grande affection pour toi, à cause de ta belle et divine intelligence, de ta science et des nombreuses langues que tu possèdes. Tu n'a pas encore atteint vingt-quatre ans, et déjà tu excelles en grec et en latin, et tu n'es pas moins habile en hébreu ; maintenant, tu t'appliques avec une telle ardeur au chaldéen et à l'arabe que bientôt tu seras un objet d'admiration pour avoir cinq *intelligences* à ta disposition (1), puisque déjà tu en possèdes trois, ce dont se glorifiait le grand Ennius. Tu t'exprimes en grec avec une telle aisance, tu prononces si correctement l'hébreu qu'on te croirait né aux temps anciens, en pleine Athènes ou en pleine Jérusalem. — Que dirai-je de notre langue latine ? Tu la possèdes si parfaitement qu'en vers tu as déjà composé de longs et savants poèmes lyriques et bucoliques, des épigrammes, des iambes et autres poésies de tout genre ; en prose, des épîtres, des discours, des dialogues, et nombre d'autres œuvres, toutes d'un style facile, toutes dignes des éloges des meilleurs juges, comme l'estimeront bientôt ceux entre les mains desquels elles vont parvenir. Je passe sous silence tes connaissances en musique, en mathématiques, dans tous les arts libéraux, et cette recherche fiévreuse de la science universelle à laquelle tu te consacres maintenant nuit et jour à Padoue, en communauté d'affection et de sentiments avec le jeune patricien Maffeo Lioni, si bien doué et si amoureux des belles-lettres. »

« Mais ce qui est surtout digne d'éloge, c'est la pureté de tes mœurs et tes sentiments si chrétiens ; tu ne te proposes pas pour modèles ces esprits superficiels qui, pour paraître d'une nature supérieure, affectent du dégoût pour la voie commune des

autres éditions. Cette différence n'a été remarquée ni par Renouard, ni par Brunet. »

Les deux épîtres dédicatoires à Alcandre sont reproduites dans les autres éditions aldines de 1517 et de 1524, sans autre changement que la suppression de la date dans celle de l'Odyssée. Voir Renouard, *Annales de l'imprimerie des Aldes* (Paris, 3<sup>e</sup> éd., 1834, in-8), p. 80, 98.

(1) *Quinque te habentem corda brevi sint homines admiraturi* .

hommes de bien ; à peine ont-ils flairé les sciences, si je puis m'exprimer ainsi qu'ils deviennent incrédules, et, naturellement, fort vicieux (1). »

En terminant, Alde félicite Aléandre de l'affection que lui porte Maffeo Lioni «son Mécène», et il lui renouvelle l'assurance de sa propre affection. « Tiens pour certain, lui dit-il, que par tes grandes qualités et tes mœurs irréprochables, tu m'es aussi cher que tu le fus à ton père. »

Dans l'épître dédicatoire de l'Odyssée, il disserte sur le nom de Jérôme et sur le dessein qu'a eu la Providence en le faisant donner à Aléandre ; les noms portent avec eux une énergie secrète, à l'image du nom incompréhensible de Dieu, qui est d'une vertu infinie. Le père d'Aléandre, ce grand philosophe et cet excellent médecin, a donc fait très sagement, en donnant à son enfant le nom de Jérôme ; il lui a proposé ainsi ce grand saint comme modèle, pour la science comme pour la vertu. Jusqu'à présent, Aléandre s'est merveilleusement avancé vers le but indiqué ; qu'il continue, et il acquerra une gloire immortelle.

Lorsque parut cette dernière préface, Aléandre venait de quitter Venise pour aller à Padoue. Trois ans auparavant, il avait déjà passé quelques mois dans cette ville (2) ; le 12 juin 1504, il y revenait en compagnie de Maffeo Lioni, « pour y étudier la philosophie » (3).

L'université de Padoue était alors dans toute sa prospérité. Au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, elle était devenue la propriété des Vénitiens ; aussitôt la République en avait fait sa chose, « son université ». Elle y avait encouragé les études et alloué de forts honoraires aux professeurs ; de toute l'Italie, et même de Grèce, de France et d'Allemagne, on avait appelé des savants

(1) « Vix olfactis, ut sic dixerim. doctrinis, infideles evadunt, et, quod idem sequitur, vitiosissimi. » Nous ne pouvons nous expliquer la traduction de Firmin Didot (*Ouv. cité*, p. 268) : « Ils deviennent des êtres dépravés, après avoir à peine goûté de la doctrine des infidèles. » Mais ce n'est pas la seule remarque qu'il y aurait à faire sur cette traduction et sur l'ouvrage en général. Cf. de Nolhac, *Les Correspondants d'Alde Manuce*, p. 4 ; Legrand, *Bibliographie hellénique* (1885), I, p. CIV, CXXVI.

(2) H. Omont, *Journal*, p. 38 : plus haut, p. 15

(3) H. Omont, *Journal*, p. 10 ; de Nolhac, *Les Correspondants d'Alde Manuce* (1888), p. 61.

pour y occuper des chaires. Quand Aléandre y arriva, Marc Musurus y enseignait le grec, après Chalcondyle et Laurent le Crétois (1). Mais, par-dessus tout, les luttes philosophiques y occupaient les esprits. Tandis qu'à Florence, on admirait Platon, à Padoue on se passionnait pour Aristote : Pierre Pomponace y enseigna la philosophie de 1488 à 1509. Il expliquait Aristote, tout particulièrement la *Physique* et les *Opuscules Sur la Nature*. Dès cette époque, il avait les idées qu'il développa plus tard dans son traité de *l'Immortalité de l'âme* (2) : tout en disant qu'il respectait les données de la révélation, il soutenait que la raison était impuissante à comprendre la vie de l'âme en dehors du corps qu'elle anime (3).

A Padoue, Aléandre suivit les cours de Marc Musurus et étudia le grec avec ardeur (4) ; dans une lettre du 10 mars 1506, il prie instamment Alde Manuce de lui envoyer un Théocrite et

(1) R. Copley Christie, *Étienne Dolet*, traduction Stryienaki (Paris, 1886, in-8), ch. II (p. 17-36) ; Legrand, *Bibliographie hellénique* (Paris, 1884 in-8), I. p. XCV, CXII ; P. de Nolhac, *Érasme en Italie*, p. 53 et suiv.

(2) *De Immortalitate animae* (Bononiae, per Justinianum Ruberiansem, 1516, in-fol.) ; voir surtout le chap. 9. — Partant d'Aristote, Averroës avait admis une âme universelle, et était ainsi arrivé au panthéisme. Pour multiplier les individus. S<sup>t</sup> Thomas d'Aquin avait mis dans l'âme une relation intrinsèque avec le corps qu'elle devait animer : la matière était le principe d'individuation. Pomponace rapprocha davantage encore l'âme du corps, ce qui l'amena à considérer l'existence de l'âme comme inséparable de celle du corps.

(3) Voir E. Renan, *Averroës et l'Averroïsme* (Paris, 1861, in-8), surtout p. 353 et suiv. ; Francesco Fiorentino, *Pietro Pomponazzi, Studi storici sulla scuola Bolognese e Padovana del secolo XVI* (Firenze, 1868, in-8), surtout p. 9, 179 ; Giacinto Fontana, *Sulla immortalità dell'anima di Pietro Pomponazzi* (Siena, 1869, in-8) ; L. Pastor, *Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge*, traduction Furcy Raynaud (Paris, 1888-1898, in-8), T. V, p. 154-157.

(4) Mazzuchelli (*Ouv. cit.*, T. I. P. I. p. 422) parle d'une lettre grecque d'Aléandre à Marc Musurus. Il renvoie à Papadopoli. De fait, cet auteur la mentionne (*Historia Gymnasii Patavini*, Venetis, 1726, in-fol. II, 194) ; mais à son tour, il renvoie à Angelita, *De Officiis Curiae Romanæ*. Il ne semble pas avoir lu cet auteur, car il le cite *Ex Annot. à Victorello in Alexandro*. Nous n'avons pu trouver ni Angelita, ni la lettre même à Musurus. Mais ces *Annotationes a Victorello in Alexandro* (sic) sont évidemment les notes de Vittorelli dans la 2<sup>e</sup> édition de Ciaconius Or, dans ces notes, il n'est pas question de la lettre d'Aléandre à Musurus. (Édition de 1630, col. 1521-1522). Voir une critique très sévère des erreurs de Papadopoli dans Legrand, *Bibliographie hellénique* (1885), p. VI : « Tous les éléments constitutifs d'une biographie bien documentée, Papadopoli les invente et en parseme ses articles avec un aplomb stupéfiant. »

un Thucydide (1). Peut-être aussi se perfectionna-t-il alors dans les sciences médicales (2). Mais c'est la philosophie qui fut le principal objet de ses préoccupations (3). Cette étude exerça sur son esprit une grande influence. Non pas qu'il ait jamais douté de l'immortalité de l'âme, ni qu'il ait compté sur ce point parmi les disciples de Pomponace. Mais peu enclin d'avance à l'idéalisme, il s'assimila le caractère ferme et pratique du système d'Aristote : du bon sens, peu de tendance aux spéculations élevées, des idées précises, quelquefois sans grande étendue ; telle sera pour ainsi dire désormais la caractéristique de son esprit (4).

« Quand j'étudiais à Padoue, écrira plus tard Aléandre, je fus quatre années entières sans m'absenter ; pendant les vacances, je profitais encore plus qu'au moment des cours » (5). Mais,

(1) P. de Nolhac, *Les Correspondants d'Alde Manuce* (1888), n° 53, p. 63.

(2) Dans un bref à Aléandre (28 février 1527), Clément VII parle de ses nombreuses connaissances en médecine (Bologne, *Univ.* 954, f. 68-70 ; Vat. 8444, p. 450-453). — J. de Theux dit qu'Aléandre était « docteur en médecine de l'Université de Padoue ». (*Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège : Bruxelles, 1870-1871, 4 vol. in-4°, T. III, p. 31-32*). Mais il n'eut jamais ce grade. En effet, dans le bref de Clément VII dont il vient d'être question, bref inspiré par Aléandre, on lit qu'il était *in Artibus et in Theologia magister... in medicina et chirurgia multum studiosus*. S'il eût eu des grades dans ces deux dernières branches, Aléandre les eût évidemment fait mentionner. Du reste, la notice de J. de Theux sur Aléandre contient plus d'une inexactitude.

(3) H. Omont, *Journal*, p. 10 ; P. de Nolhac, *Les Correspondants d'Alde Manuce* (1888), p. 63.

(4) On sait par différents témoignages qu'à Padoue Aléandre passa un doctorat. Ce doctorat est évidemment celui de théologie. En effet, Aléandre était maître *ès arts et en théologie* (Voir, ci-dessus, le bref de Clément VII, et en outre, pour le doctorat en théologie, l'édit de Worms, qui désigne ainsi Aléandre : « *Specialem nuntium et oratorem honorabilem Hieronymum Aleandrum, Theologiæ doctorem...* »). Comme il passa le doctorat *ès arts* à Paris, c'est donc le doctorat en théologie qu'il passa à Padoue. — Liruti (*Notizie I, 462*), dit qu'à Padoue Aléandre fut reçu *docteur en philosophie et en théologie*. De fait, ces deux titres « *philosophiæ et theologiæ Doctor* », lui sont donnés dans l'épithaphe qui fut écrite sur son tombeau dans l'église Saint-Chrysogone. Mais il est clair que par *doctorat en philosophie* il faut entendre le *doctorat ès arts*, qu'il passa à Paris en 1512. Le bref de Clément VII, qui fait une longue énumération des titres littéraires et scientifiques d'Aléandre, eût évidemment mentionné ce *doctorat en philosophie*, s'il eût été distinct du doctorat *ès arts*.

(5) Vat 3913, f. 106r (Aléandre à Gionti, 31 juillet 1540).



dans ses préoccupations studieuses. Aléandre ne séparait pas la maison d'Alde Manuce de l'Université de Padoue : pendant ces quatre années, il dut faire plus d'une fois le voyage de Venise pour assister aux séances de l'Académie, s'entendre avec Alde sur les livres à éditer et les corrections à faire. On peut affirmer en effet que pendant ces années il coopéra à plusieurs éditions Aldines, éditions qu'il devait plus tard reproduire à Paris.

On a de lui deux lettres qu'il écrivit alors à Alde Manuce. Dans la première, (28 janvier 1506 (1), on le voit travaillant à l'édition des *Opuscules* de Plutarque. Les leçons de l'Université l'absorbent ; pourtant, dans dix jours, il espère pouvoir voler à Venise. Dans la seconde, du 10 mars suivant, il parle des épreuves d'imprimerie qu'on lui envoie de Venise : à l'édition de Plutarque semble être venue se joindre celle de Théocrite (2). Mais cette dernière n'arriva jamais à terme : Alde ne donna plus d'édition de Théocrite après celle de 1496.

L'édition de Plutarque devait elle-même attendre longtemps encore : elle paraissait enfin au mois de mars 1509, précédée d'une lettre dédicatoire à Jacques Antiquario, de Pérouse, où Alde exposait les difficultés de l'entreprise, d'une préface grecque de Demetrius Ducas, et d'une épigramme d'Aléandre, dans la même langue. « Si dans l'Élysée, disait-il, les ombres étaient capables de sentiment, quelle gratitude Plutarque ne devait-il pas éprouver aujourd'hui pour Alde ? Alde avait rendu la vie aux saintes pages de Plutarque, que détruisait le Temps, comme autrefois Latone aux membres d'Hippolyte (3). »

Dans les premiers mois de 1507, Aléandre paraît avoir quitté définitivement Padoue pour se fixer à Venise (4). Il est alors en pleine possession de ses vastes connaissances, et l'un des membres les plus en vue de l'Académie.

(1) P. de Nolhac, *Ouv. cité*, p. 62.

(2) *Item*, p. 63

(3) Voir plus haut, p. X.

(4) P. de Nolhac, *Les Correspondants d'Alde Manuce* (1888), p. 40 (14 avril 1507), 73 (15 août 1507). — Enfin, au séjour d'Aléandre à Padoue se rattache une ode de Pierio Valeriano : *Ad Sodales Patavii philosophantes*. Valeriano y parle du « *Motensis vehemens, et eruditus.* » *Pierii Valeriani Hexametris, odæ et epigrammata* (Venetiis, 1550, apud Gabrielem Jolium), f. 126<sup>v</sup> (Paris, *Bib. nat. Inv. Rés.*, p. Y c, 898).

En octobre 1507, il est obligé d'aller à la Motta et à Udine pour un procès (1). Mais loin d'Alde et de ceux qui l'entourent, « un jour lui paraît un siècle (2). » Aussitôt ses affaires terminées il retourne à Venise. On était aux premiers jours de 1508 ; dans le même temps arrivait chez Alde Érasme de Rotterdam (3).

Érasme venait chez Alde pour y publier une seconde édition de ses *Adages* (4). En 1500, cet ouvrage avait été édité à Paris chez Jean Philippi. Depuis lors, l'auteur avait recueilli de nombreuses notes dans la lecture des œuvres de l'antiquité, et cette seconde édition devait être véritablement un livre nouveau. Arrivé à Venise, Érasme trouva des secours inespérés qui l'enrichirent encore. Dans son édition de 1515 (5), il dira « tout ce qu'il a trouvé chez Alde de richesses littéraires, et d'empressement aimable à les lui communiquer ».

Aléandre semble avoir été le plus aimable de tous. Ici, il

(1) P. de Nolhac, *Les Correspondants d'Alde Manuce* (1888), p. 73. (n° 63 : 15 août 1507) ; 63-65 (nn°s 54-56 : 1<sup>er</sup> nov. 1507, 4 janv. 1508).

(2) P. de Nolhac, *Ouv. cité*, p. 64 (n° 55).

(3) Plus tard, Aléandre dira qu'à Venise, il a vécu « jusqu'à 6 mois » (*ben sei mesi*) dans l'intimité d'Érasme (Brieger, *Ouv. cité*, p. 52). Comme il est parti de Venise le 24 avril 1508, lui et Érasme seraient donc arrivés chez Alde avant le mois de janvier. Mais ni la correspondance d'Aléandre (P. de Nolhac, *Les Correspondants d'Alde Manuce*, p. 65, n° 56), ni les circonstances de la vie d'Érasme (P. de Nolhac, *Érasme en Italie*, 1898, p. 30) ne permettent de s'arrêter à cette hypothèse. Ce n'est donc pas six mois, c'est trois mois et demi qu'Aléandre et Érasme vécurent ensemble.

Pour les sources des relations d'Érasme et d'Aléandre, voir, à la fin du volume, l'appendice I.

(4) P. de Nolhac, *Érasme en Italie* (1898), p. 30 ; 39-43. — Pour les éditions des *Adages*, voir Van der Haeghen, *Bibliotheca Erasmiiana*, T. I. *Adagia*. (Gand, 1897, in-12). Mais malgré les qualités de cet ouvrage, nous avons dû recourir aux éditions même d'Érasme pour constater les modifications successives qu'Érasme introduisit dans cette œuvre (Voir, plus loin, liv. IV, et appendice I).

(5) Bâle, chez Froben, préface. Voir Van der Haeghen, *Bibliotheca Erasmiiana*, T. I. *Adagia* (Gand, 1897, in-12), p. 88-93. Cette préface ne se trouve pas dans les éditions des années suivantes. Elle reparait, avec modifications, dans l'édition de 1526, à l'adage *Festina lente*. Édition de 1526, p. 340 ; édition de 1703, II, 405. A moins d'indication contraire, c'est toujours d'après cette dernière édition que nous citerons les œuvres d'Érasme (*Desiderii Erasmi, Opera omnia* ; Éd. Jo. Clericus. Lugduni Batavorum, 1703-1706, 10 vol. in-fol.)

indique à Érasme le recueil de proverbes d'Apostolios(1). Ailleurs, il lui donne l'interprétation d'un passage du Théétète de Platon(2). Souvent il travaille avec lui, et c'est bientôt entre eux une étroite familiarité. Plus tard c'est à Aléandre qu'Érasme en appellera pour témoigner de la manière dont à Venise il a composé ses Adages (3). En 1521, lorsqu'à l'amitié venait de succéder une violente antipathie, Érasme écrivait d'Aléandre : « J'ai admiré sa science, j'ai aimé son caractère, quoique lui aussi il ait le sien ; il semblait y avoir harmonie entre nos deux natures (4). » Ils se donnèrent les marques de l'affection la plus vive, et vécurent dans une telle intimité qu'au dire d'Érasme « il connaissait Aléandre à fond, dans tous les replis de sa nature, bref, aussi bien qu'Aléandre pouvait se connaître lui-même (5). »

Bientôt, la conversation d'Érasme ouvre à Aléandre de nouveaux horizons. Érasme parle de la France, des nombreux esprits distingués qui y soupirent après la Renaissance des lettres, des essais infructueux tentés jusqu'alors pour l'y acclimater. L'Université de Paris compte plus d'étudiants que jamais, mais elle perd de sa puissance et de sa grandeur parce qu'elle est incapable de satisfaire aux nouvelles aspirations. L'imagination d'Aléandre est éblouie : il songe à porter à Paris le flambeau des belles-lettres. Sa nature mélancolique et ennemie du repos, ses rêves d'avenir, ses désirs de gloire, tout le pousse à aller tenter la fortune au-delà des monts. Sa décision est vite prise. Aussitôt, Érasme lui aplanit les voies et lui donne des lettres de recommandation pour les amis qu'il a en France (6). Aléandre commande à Alde trois

(1) *Er. Op.*, II, 405.

(2) *Adage Rana gyrina sapientior. Op.*, II, 419 B.

(3) *Op.*, III, 808 D. (31 août 1524).

(4) *Op.*, III, 544 D. Érasme à Aloysius Marlianus, 25 mars 1521, (et non 1520, comme on lit dans cette édition).

(5) *Op.*, III, 1435 F (à anonyme, 3 mai 1532); 1755 B (à Viglius Zuichemus, 1533). Voir aussi 1271 E (à Sadolet, 7 mars 1530); IX, 1645 A *Spongiae Erasmi adversus Aspergines Hulleni* (sept. 1523); I p. \*\*\* 2 : B. Rhenanus à Hermann de Cologne (15 août 1536); I p. \*\*\* : B. Rhenanus à Charles-Quint (1540); A. Horawitz u. K. Hartfelder, *Briefwechsel des Beatus Rhenanus* (Leipzig, 1886, in-8), p. 427 : B. Rhenanus à Hermann de Cologne (15 août 1536); J. Paquier, *Érasme et Aléandre*; dans *Mélanges... de l'École française de Rome*. XV, p. 356 (Aléandre à Érasme, 1512).

(6) *Op.*, III, 544 C (25 mars 1521). *Item*, III, 1271 E : Érasme à Sadolet, 7 mars 1530.

caisses de livres pour être expédiées à Paris (1), et, le lundi de Pâques (24 avril 1508), il quitte Venise. Le 5 mai, il dit adieu à la Motta, qu'il ne reverra que dix-huit ans plus tard. Il passe par Conegliano, Castelfranco, Villafranca et Mantoue ; le 4 juin suivant, dans l'après-midi, il arrive à Paris avec son ami Maffeo Lioni, Leonardo Venier, autre patricien de Venise, et le Padovan Lodovico Braga (2).

La première phase de sa vie était achevée. Par quinze années d'étude, il y avait posé les bases de sa grandeur future.

(1) H. Omont, *Journal*, p. 11.

(2) H. Omont, *Journal*, p. 11,45.

---

LIVRE DEUXIÈME

---

LE PROFESSORAT

(PARIS ET ORLÉANS)

(1508-1513)



## LIVRE DEUXIÈME

---

### CHAPITRE I

---

#### LES PRÉCURSEURS

Du XIV<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup>, chaque université italienne posséda parmi ses professeurs des humanistes célèbres ; dans la plupart, l'enseignement des belles-lettres occupait le premier rang. L'Université de Paris, au contraire, fut le plus grand centre philosophique et théologique du moyen-âge ; mais elle connut peu la culture des lettres. Les grands hommes qu'elle possédait alors étaient des philosophes et des théologiens, comme saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin, Duns Scot et Gerson. Son collège le plus florissant était celui qui réunissait les professeurs de la science sacrée, cette Sorbonne qui devait en arriver à absorber la faculté de théologie, à s'identifier pour ainsi dire avec l'Université elle-même.

Ce n'est pas à dire qu'au moyen âge, la France ignorât complètement l'antiquité classique ; on ne cessa jamais d'y pratiquer les écrivains de Rome. Les programmes d'études nous montrent que Virgile, Ovide, Horace, Cicéron, Tite-Live, Salluste, se trouvaient entre les mains des écoliers ; jusque chez les théologiens et les mystiques de l'époque, on rencontre de nombreuses citations classiques. Mais, ici déjà, on sait quelle distance sépare le point de vue du moyen âge de celui de la Renaissance : ce développement de la personnalité que l'humaniste recherchait dans le commerce de l'antiquité, la France du moyen âge ne le soupçonna jamais.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'étude directe des auteurs latins périssait elle-même. On ne les connaissait qu'à travers le *Doctrinal* d'Alexandre de Villedieu, les *Rudiments* de Despautère, le

*Floretus*, le *Combat* de Theolodus ou Theodolatus, les *Distiques* de Jean Facetus, ou supplément aux Distiques attribués à Caton. Rien, sans contredit, ne ressemble moins à l'étude de la littérature ancienne. Et cet enseignement lui-même était très vite terminé. A onze ou douze ans au plus tard, l'enfant avait fini ses études de grammaire : dès lors, il passait à la logique, qui, dans la suite, devait l'occuper à peu près exclusivement.

La logique était l'art des arts, la science des sciences. Les écoliers ne connaissaient d'autre exercice que la dispute. Elle était assidûment pratiquée. Les boursiers des collèges disputaient tous les samedis : chacun était à son tour *répondant* et *opposant*. C'était le seul exercice prescrit par les règlements. Retenu dans de justes limites, il pouvait produire, il avait autrefois produit d'heureux fruits. A la fin du moyen âge, non seulement il absorbait tout, mais il s'était corrompu lui-même ; toutes les leçons, tous les exercices n'avaient pour objet qu'une dialectique subtile et raffinée, en comparaison de laquelle la *Somme théologique* elle-même semble une œuvre d'intuition et d'une logique trop peu serrée (1).

Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, il est vrai, étrangers et Français, pour le latin du moins, avaient commencé une rénovation. En 1470, Heynlin de Stein, de concert avec Guillaume Ficher, établissait à Paris un atelier typographique : les premiers livres qu'on y imprimait étaient d'une latinité classique (2). En 1477, Béroalde l'ancien enseigna publiquement à Paris pendant plusieurs mois. A partir de 1489, Fausto Andrelini fut professeur d'éloquence, de poésie et de mathématiques à la Sorbonne ; il attirait à ses cours des auditeurs de toutes les parties de la

(1) Rebitté, *Guillaume Budé, restaurateur des études grecques en France* (Paris, 1846, in-8), ch. VII, p. 74 et suiv. ; Thurot, *De l'Organisation de l'Enseignement dans l'Université de Paris au moyen-âge* (Paris, 1850, in-8), p. 42, 73, 94, etc. — Pour les titres et les éditions des ouvrages scolaires de l'époque, F. Buisson, *Répertoire des ouvrages pédagogiques du XVI<sup>e</sup> siècle* (Paris 1886, in-8), p. 202, 281, 666, etc. ; *Revue des Questions Historiques*, 1<sup>er</sup> oct. 1890, p. 582 (Douais) ; H. Hauser, *De l'Humanisme et de la Réforme en France, 1512-1552* ; dans *Revue historique*, juillet 1897, p. 266.

(2) Philippe, *Origines de l'Imprimerie à Paris* (Paris, 1885, in-8), p. 14 et suiv. ; Guillaume Ficher, *Sa Vie, ses Œuvres* (Annecy, 1892, in-8), p. 81 et suiv. ; J. Janssen, *L'Allemagne à la fin du moyen âge* (trad. fr., Paris, 1887, in-8), p. 98.



France et même de l'Allemagne ; poète en renom, il tenait le sceptre parmi ses confrères parisiens. La même année qu'Andrelini, deux autres Italiens, Cornelio Vitelli et Gerolamo Balbi, obtinrent le droit d'enseigner à Paris les lettres latines. Parmi les Français, le théologien Guillaume Fichet, son élève le poète Robert Gaguin, général des Trinitaires, Guillaume Tardif et quelques autres étaient des champions enthousiastes de la nouvelle culture. Enfin, plusieurs témoignages nous assurent que, dans des collèges et dans quelques familles, des hommes moins connus donnaient dès lors un enseignement solide et éclairé.

En même temps, la cour acceptait volontiers les humanistes. Robert Gaguin jouissait d'un grand crédit à celle de Charles VIII, Andrelini y était « poète du roi » et « de la reine », et secrétaire d'Anne de Bretagne. A côté de lui brillait Paul Émile, de Vérone, auquel Charles donna une pension pour écrire l'histoire de son règne et que Louis XII combla également de ses faveurs. L'enthousiasme de Paul Émile pour l'antiquité fut communicatif à la cour, et son *Histoire de France*, imitée de Polybe, de Thucydide et de Tite-Live, devait ouvrir des voies nouvelles à la science historique (1).

Enfin, on sait quel mouvement vers la Renaissance produisirent en France les expéditions de Charles VIII et de Louis XII en Italie,

(1) *Revue historique*, I, p. 10 (G. Monod). — Sur les débuts de l'enseignement du latin classique à Paris voir Rabelais, liv. II (*Pantagruel*), ch. VII (*la librairie de Saint-Victor*) ; Du Boulay (C. E. Bulaeus), *Historia universitatis Parisiensis* (Paris, 1665-1673, 6 vol. in-fol.), V, 682, 770, 881, 882, 898, 916 ; Crévier, *Histoire de l'Université de Paris* (1761, in-12), IV, p. 395-445 ; Hallam, *Introduction to the literature of Europe in the XV<sup>th</sup>, XVI<sup>th</sup> and XVII<sup>th</sup> Centuries*, (Paris, 1839, in-8) T. I, p. 111-252 ; Rebitté, *Guillaume Budé*, p. 76 ; D. A. Fechter, *Das Studienleben in Paris, zu Anfang des XVI. Jahrhunderts* ; dans *Beiträge zur vaterländischen Geschichte*, Bâle, 1846, in-8), T. III, p. 147-179 ; Graf, *Jacobus Faber Stapulensis* ; dans *Zeitschrift für die historische Theologie* (1852), p. 7 et suiv. ; J. Blanc, *Bibliographie italico-française universelle* (Milan 1886), II, p. 1215-1216, 1224 ; Geiger, *Studien zur Geschichte des franz. Humanismus* ; dans *Vierteljahrschrift für Kultur u. Litteratur der Renaissance*, I (1886), p. 1-4, 309 ; *Giornale storico della letteratura italiana* XIX, p. 185 et suiv. (Renier) ; F. Flamini, *Studi di letteratura italiana se straniera* (Livorno, 1895, in-8), p. 203 et suiv. (p. 206 : *Bibliographie*) ; Rashdall (Hagtings), *The Universities of Europe in the middle age* (Oxford, 1895, in-8), T. I, surtout p. 437 et suiv., E. Jovy, *François Tissard et Jérôme Aléandre Contribution à l'histoire des origines des études grecques en France*, Vitry-le-François, 1899, in-8), p. 3 et suiv.

Toutefois, ni l'enseignement de ces professeurs, ni les faveurs de la cour n'avaient entamé les méthodes de l'enseignement traditionnel. Vers 1505, Clément Marot était venu étudier à Paris ; trente ans après, il émettait en quatre vers, sur les *régents* d'alors, un jugement qui était celui de presque tous les hommes éclairés :

En effect, c'estoient de grans bestes.  
Que les régens du temps jadis ;  
Jamais je n'entre en paradis  
S'ils ne m'ont perdu ma jeunesse (1).

Pour le grec et les langues orientales, ce n'était plus seulement un défaut de méthode : depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, l'ignorance en était presque complète.

Ce n'est pas que là non plus les tentatives et les règlements aient fait défaut. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, Raymond Lulle demandait, en termes éloquents, la création à Paris d'un véritable collège de la Propagation de la foi, où l'on aurait enseigné l'arabe, le tartare et le grec (2). Convaincue par Lulle, l'Université adressait au pape une supplique pour la fondation d'un collège où ces trois langues seraient enseignées (3). Peu après, le concile de Vienne reprenait cette idée ; afin de former des missionnaires pour convertir les infidèles, un décret promulgué vers le mois d'août 1312 décidait la création de chaires de langues grecque, hébraïque, arabe et chaldaïque dans les Universités de Paris, d'Oxford, de Bologne et de Salamanque (4). En 1434, le concile de Bâle renouvelait, dans sa dix-neuvième session, la constitution du concile de Vienne (5), et à plusieurs reprises, l'on avait songé à mettre à exécution les décisions des

(1) Voir aussi Rabelais, *Gargantua*, ch. XIV, XV, XXI, XXIII. (Sur les deux éducations.)

(2) Martène, *Thesaurus novus anecdotorum*, I col. 1315 et seq.

(3) H. Omont, *Supplique de l'Université au pape* ; dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*. T. XVIII (1891), p. 164.

(4) *Corpus Juris canon Clementin.*, lib. V, tit. I, cap. 1 ; H. Denifle et E. Chatelain, *Chartularium universitatis Parisiensis*, (Paris, in-fol.), II (1889) p. 154, n° 695.

(5) Labbe, *Sacrosancta Concilia*, XII, 547.

deux conciles (1). De 1456 à 1459, un Italien, Gregorio Tifernas (2), donnait quelques leçons de grec à la cour, et peut-être même à l'Université (3). Mais aucune de ces tentatives n'avait produit de résultats durables : à la fin du moyen âge, le grec et les langues orientales n'étaient guère cultivées chez nous que par des religieux de l'ordre de Saint-Dominique et de Saint-François, désireux d'assurer le succès de leurs missions lointaines.

En 1476 passait à Paris Georges Hermonyme de Sparte ; après un voyage en Italie, il y revint (1478) et y demeura vraisemblablement jusqu'à sa mort, survenue longtemps après (4). C'était le premier Grec qui vint à Paris pour enseigner sa langue. Il eut l'honneur d'y avoir pour disciples Jean Reuchlin et Guillaume Budé. Mais pour Grec qu'il fût, Hermonyme était loin d'être maître dans la langue d'Homère et de Démosthène. Du moins ses élèves sont-ils presque unanimes à le peindre plus habile à leur tirer de l'argent qu'à leur apprendre le grec (5). Peu à peu, Hermonyme fut sans doute obligé de reconnaître son impuissance à enseigner ; le commerce des manuscrits dut lui paraître plus lucratif ; il s'y consacra de plus en plus et devint un infatigable copiste (6).

(1) Denifle, *Op. cit.*, II, p. 228, 293 ; Du Boulay, *Hist. univ. Paris.*, V, 393, 596 ; Crévier ; *Hist. de l'Univ. de Paris*, IV, 223 ; Jourdain, *Excursions historiques : De l'Enseignement de l'hébreu dans l'Univ. de Paris au XV<sup>e</sup> siècle*, p. 233-245.

(2) Du nom antique de sa ville d'origine, *Città de Castello*.

(3) L. Delaruelle, *Une vie d'humaniste au XV<sup>e</sup> siècle. Gregorio Tifernas* ; dans *Mélanges... de l'École française de Rome*, T. XIX (1899) p. 9-33.

(4) H. Omont, *Georges Hermonyme de Sparte, maître de grec à Paris, et copiste de manuscrits (1476)* ; dans *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, XII (1885), p. 65-98 (p. 66 ; bibliographie) ; — Geiger, *Studien... dans Vierteljahrschrift... der Renaissance (Voir ci-dessus)*, II (1886), p. 189 et suiv.

(5) Outre les témoignages cités par M. Omont (*Ouv. cité*, p. 69), voir Beatus Rhenanus à Reuchlin (10 nov. 1509), dans Ad. Horawitz u. K. Hartfelder, *Briefwechsel des Beatus Rhenanus* (Leipzig, 1886, in-8°), p. 26 ; *idem*, p. 327-334, 340, 405, 406. — Voir aussi Geiger, *Joh. Reuchlin* (Leipzig, 1871, in-8), p. 17, 19.

Hermonyme n'en continua pas moins à donner des leçons, et il enseignait encore en 1508 : dans une lettre à Reuchlin, Michel Hummelberg, qui arriva à Paris cette année-là, parle d'Hermonyme comme de son ancien maître. A. Horawitz, *Michael Hummelberg* (Berlin, Calvary, 1875, in-8), p. 9 ; — A. Horawitz, *Zur Biographie und Correspondenz Johannes Reuchlin's* ; dans *Sitzungsberichte der Wiener Ak.*, *Ph. Hist. Kl.* T. LXXXV (1877), p. 152.

(6) H. Omont, *Ouv. cité*, et *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de*

En 1495, Charles VIII amenait avec lui d'Italie Janus Lascaris. Cet homme illustre eût pu être chez nous le fondateur de l'enseignement du grec. De fait, il se lia d'amitié avec Guillaume Budé et lui fit faire de rapides progrès dans l'étude de cette langue (1). Mais il semble s'être borné à donner des leçons à un auditoire d'élite, et n'avoir jamais fait de cours publics dans les écoles de l'Université. De plus, obligé de suivre la cour, absorbé par divers travaux, il ne put enseigner longtemps ; enfin, en 1503, Louis XII le chargeait de missions diplomatiques qui le ramenaient en Italie pour plusieurs années (2).

Il faut descendre jusqu'à 1507 pour trouver le premier effort sérieux en vue d'implanter l'étude du grec à l'Université de Paris. L'honneur en revient au Français Tissard (3).

François Tissard appartenait à une ancienne famille d'Amboise. De bonne heure il était venu à Paris, et bientôt après, il avait passé les Alpes pour demander à l'Italie ce complément d'éducation qu'elle était seule alors en mesure de donner. Au milieu de l'année 1507, il rentrait en France, plein d'enthousiasme pour l'enseignement des universités italiennes, plein de zèle aussi

*l'Île-de-France*, 1885, p. 97-98 ; 1886, p. 100-113. — Dans le même temps, nous apprenons par quelques témoignages la présence à Paris d'Andronic Callistos ; mais il ne fit guère qu'y apparaître, pour y mourir : son enseignement n'a pour ainsi dire laissé aucune trace. E. Legrand, *Bibliographie hellénique* (Paris 1885, in-8), I, p. LV ; H. Omont, *G. Hermonyme*, p. 67. — Ni Charitonymen Hermonyme, ni Tranquille Callistos ne vinrent à Paris. Voir H. Omont, *Ouv. cité* ; A. Lefranc, *Histoire du collège de France* (Paris, 1883, in-8), ch. 1<sup>er</sup>.

(1) Boivin, *Mémoires pour la vie de G. Budé, premier bibliothécaire du roy* ; dans *Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, (Paris, 1729, in-4), T. V, p. 350-354.

(2) K. K. Müller, *Neue Mittheilungen über Janos Laskaris, u. de Mediceische Bibliothek* ; dans *Centralblatt für Bibliothekwesen*, I (1884), p. 336 ; P. de Nolhac, *Mélanges... de l'École française de Rome*, VI (1886), p. 251-274 ; E. Legrand, *Bibliographie hellénique*, I, p. CXLII, 144-150. Lascaris arriva à Venise le 6 juin 1503.

(3) A. Chevillier, *L'Origine de l'Imprimerie de Paris* (Paris, 1694, in-4), p. 246-251, 289-291 ; Maittaire, *Annales typographici*, t. II, p. 1, p. 95-99 ; Rebitté G. Budé, p. 52 et suiv. ; C. Malagola, *Della vita e delle opere di Antonio Urceo detto Codro* (Bologna, 1878, in-8), p. 103-104 ; H. Omont, *Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris*, dans *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, XVIII (1891), p. 1-72 ; P. de Nolhac, *Le premier travail français sur Euripide, la traduction de François Tissard*, dans *Mélanges Weil* (Paris, 1898, in-8).

pour la diffusion de la langue grecque. Il se mit à l'enseigner, et, suivant l'expression un peu méprisante d'Aléandre, on fit presque aussitôt « bruit autour de lui ». En même temps, il s'occupait activement à doter sa patrie de livres grecs. Du 12 août 1507 au 29 janvier 1509, il en éditait cinq chez Gilles de Gourmont, les premiers qui eussent paru en France. L'hébreu même ne lui était pas étranger : dans une pièce de vers à sa louange, Pierre Cordier l'appelle « docteur en l'un et l'autre droit, homme possédant à fond le latin, le grec et l'hébreu (1) ; » l'ouvrage où ces vers étaient imprimés contenait les éléments d'une grammaire hébraïque.

Lorsque paraissait cette dernière œuvre, Aléandre était déjà à Paris. Devant le nouveau venu, Tissard s'effaça, et dans la suite, c'est à peine si son nom est quelquefois prononcé. L'activité intelligente qu'il avait déployée fait regretter cet excès de modestie et de désintéressement (2).

Le véritable fondateur de l'enseignement du grec à Paris, celui qui pour le latin même et l'hébreu devait y être sous Louis XII le plus brillant professeur, ce fut Jérôme Aléandre (3).

(1) H. Omont, *Ouv. cité* (1891), p. 22, 54.

(2) Sur les débuts de l'enseignement du grec et des langues orientales à Paris, on peut voir, outre les ouvrages déjà cités : Thurot, *De l'organisation...* (1850), p. 85 et suiv. ; — E. Egger, *L'Hellénisme en France* (Paris, 1869, in-8), I, p. 143 et suiv. ; — Tougard, *Note sur l'état des études grecques en France aux premiers temps du moyen âge*; dans *l'Annuaire de l'Assoc. pour l'encour. des études grecques*, XIII (1879), p. 94-106 ; — E. Renan et Neubauer, *Les rabbins français du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle*; dans *l'Histoire littéraire de la France*, T. XXVII, p. 431-734 ; *Les écrivains juifs français du XIV<sup>e</sup> siècle*; même collection, T. XXXI, p. 351-789 ; — E. Renan, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques* (Paris, 1878, in-8), p. 174-180 ; — S. Berger, *Quam notitiam linguae hebraicae habuerint christiani medii aevi temporibus in Gallia* (Paris, 1883, in-8) ; — A. Lefranc, *Histoire du Collège de France* (Paris, 1893, in-8), chap. 1<sup>er</sup>.

(3) Rebillé (G. *Budé*, p. 132-136) et Egger (*De l'Hellénisme en France*, I, p. 159) ont glissé fort légèrement sur l'enseignement d'Aléandre à Paris. Néanmoins, avant eux déjà, plusieurs auteurs avaient parlé de son enseignement du grec (Chevillier, *L'Origine de l'Imprimerie de Paris* (Paris, 1694, in-4), p. 246-255 ; Maittaire, *Annales typographici*, T. II, P. 1, p. 99-101 ; A. Bernard, *Les Estienne et les types grecs de François I<sup>er</sup>* (Paris, 1856, in-8), p. 65-67. Depuis lors, M. de Nolhac et M. Omont ont fait de belles études sur cet enseignement, et ont touché aussi à l'hébreu. Pour le latin, enseignement et éditions d'auteurs, nous croyons que personne jusqu'ici n'en a parlé.

## CHAPITRE II

---

### PREMIER PROFESSORAT A PARIS

(4 juin 1508 — 8 décembre 1510).

Aléandre fut très courtoisement accueilli. Les recommandations d'Érasme, la renommée d'Alde Manuce, la réputation de savoir que les Italiens avaient alors (1) lui furent sans doute d'un grand secours. Aussitôt, il donna des leçons de grec à Budé et à un petit cercle choisi. Mais comme les livres qu'il avait commandés à Venise (2) n'étaient pas encore arrivés, il ne put inaugurer aussitôt son enseignement public.

« D'ailleurs, écrivait-il à Alde Manuce(3), Mgr Budé me conseille de m'abstenir pour le moment ; j'aurais bien, dit-il, une foule d'écoliers dépenaillés et pouilleux (4), mais de gain fort peu. Il m'a promis de tout disposer pour le mieux ; en attendant, il groupera quelques personnages de marque, qui voudraient prendre des leçons de grec. J'espère donc que tout marchera bien pour le profit. Quant au nom (faut-il parler de se faire un nom par ce moyen ?), déjà beaucoup de gens de distinction et autres connaissent le mien, et ils me font mainte politesse. Au reste, quand même je n'aurais pas de profit, j'ai trouvé une autre occu-

(1) Étienne Dolet le constatait avec amertume. R. Copley Christie, *Ouv. cité*, p. 145.

(2) Ci-dessus, p. 28.

(3) Paris, 23 juillet 1508. P. de Nolhac, *Le Grec à Paris sous Louis XII* ; dans *Revue des études grecques*, I, (1888), p. 61-67 (trad. française) ; *Les Correspondants d'Alde Manuce* (Rome 1888), p. 65-69 (texte italien), (Extrait de *Studi e documenti di storia e diritto* (1887-1888) ; H. Omont, *Essai sur les débuts de la typ. gr. à Paris* (1891), p. 68-70, (texte italien) ; Paquier, dans *Revue des Questions Historiques*, 1<sup>er</sup> oct. 1898, p. 381-383 (traduction française) ; ci-dessus, fac-simile de la plus grande partie du texte.

(4) Sur la misère des étudiants au début du XVI<sup>e</sup> siècle, voir Thurot *Ouv. cité* (1850), p. 39 ; Massebieau, *Les Colloques scolaires du XVI<sup>e</sup> siècle et leurs auteurs 1480-1570* (Paris, 1878, in-8), p. 85 et suiv.

pation qui me fait espérer de n'avoir pas à me repentir d'être venu en France ; nuit et jour, j'étudie les arts avec enthousiasme, et, bref, j'espère que lorsque nous serons à l'Académie, nous ferons encore quelque chose de bon en matière péripatétique et mathématique. Lefèvre d'Étaples est mon guide, et d'autres personnages de dictinction. »

Ensuite, Aléandre parle des débuts de la typographie grecque à Paris, et il fait une nouvelle commande de livres grecs ; ça et là, ses expressions trahissent son dédain pour les *Barbares* au milieu desquels il se trouve. « Après mon dîner, dit-il, je donne une leçon de grec à quelques hommes de marque. D'autres me demandent instamment de leur enseigner les *Erotemata*. Cependant, jusqu'à présent, je n'en ai rien fait, parce qu'on ne trouve pas ici les *Erotemata* de Constantin Lascaris, et je ne veux pas me fatiguer pour un ou deux élèves ; je voudrais en avoir une classe de quinze ou seize à la fois. Il est vrai que, dans ce pays, on a imprimé les *Erotemata* de Chysoloras, de l'édition de Regius, ainsi que Théocrite. Mais les lettres sont faites ici, et bien que je ne les aie pas vues, je crois qu'elles ne sont ni belles ni bonnes. Pourtant, comme c'est bon marché, on en veut ; on ne se préoccupe que de dépenser peu, dans ce monde-ci. Ils voulaient que je les instruisse avec ces *Erotemata* ; moi, je leur ai proposé les vôtres, comme étant meilleurs pour l'enseignement et comme... etc. Parlez-en à Messer Andrea et faites-moi envoyer sans manque, le plus tôt possible, soit pour la prochaine foire de Lyon, soit même auparavant : *Erotemata*, de Constantin, douze exemplaires au moins ; *Lexicon*, six exemplaires ; *Lucien*, six exemplaires ou même davantage, et tout autre livre que vous jugerez bon, de manière à en emplir une caisse ; j'espère vous les faire écouler tous. Dans le nombre, mettez les ouvrages suivants, que m'a demandés spécialement un gentilhomme : Aristote, *De Animalibus*, texte grec ; Théophraste, *De Plantis*, texte grec ; Aristophane et d'autres livres que vous trouverez dans la liste.

Cet usurier de Jean-Pierre vend ici vos livres au prix d'un œil d'homme, de sorte qu'ils ne s'écoulent pas facilement et que beaucoup en sont détournés d'apprendre le grec. On le surnomme le Juif. Il a vendu à un gentilhomme d'ici votre édition des Epi-

grammes grecques deux ducats et dix sous de notre monnaie de Venise (1). Ils en étaient complètement découragés, et il m'a fallu leur relever le moral. On commençait à faire bruit autour d'un Français qui sait le grec, et à faire imprimer, comme je vous l'ai dit plus haut. Mon arrivée a ruiné ses projets, et je crois qu'il n'enseigne plus. Je ne le connais que de nom ; il s'appelle, je crois, François Tissard.

Je vous prie donc de me faire faire une caisse de livres et de me l'expédier, avec une lettre à mon adresse, au collège du cardinal Lemoine, qui est voisin de chez moi et dont le principal étudie le grec. Je vous les vendrai avec le zèle que j'apporte à tout ce qui vous touche, et je vous rendrai votre argent, sur votre ordre, de la façon que vous m'indiquerez. Vous ferez votre compte d'après les prix de Venise, je donnerai les livres un peu meilleur marché que Jean-Pierre, parce que, par Dieu, il en est besoin ; la différence entre le prix d'achat et le prix de vente servira en partie à payer les dépenses ; le reste sera pour mon bénéfice, car, par Dieu, on n'en fait gros, de bénéfice. Croyez-en ce que je vous dis : dans ce pays-ci, on a tellement l'habitude de payer les maîtres en sous, qu'on se décide à grand'peine à donner des ducats, aussi bien pour des livres que pour des maîtres de grec. Il faut donc que nous nous prêtions assistance de toute manière, selon le proverbe grec : « C'est à chaque main à laver l'autre. » Du reste, à l'avenir me rappelant votre conseil, je ne veux pas courir après eux, et je n'ai pas encore touché un sou, parce que je veux les forcer peu à peu à venir à moi.

Le 2 septembre suivant arrivèrent les livres qu'Aléandre avait commandés à Venise avant d'en partir (2). Ceux qu'il demandait dans sa lettre durent être également envoyés. Pours'en convaincre, il suffit de voir de quel ton lyrique, dans la préface des opuscules

(1) Sur le catalogue qu'Alde Manuce publia en 1503, cet ouvrage est coté 4 livres. Le ducat valait six livres 4 sous de Venise. Le libraire de Paris vendait donc 12 livres 18 sous ce qui valait 4 livres à Venise. La livre de Venise correspondait à peu près à 1 fr. 36 de notre monnaie. Pour finir le calcul, il faut tenir compte de la différence entre la valeur de l'argent, alors et aujourd'hui. Voir H. Omont, *Catalogues des livres grecs et latins imprimés par Alde Manuce à Venise, 1498, 1503, 1513* (Paris, 1892, in-fol.), p. 6.

(2) H. Omont, *Journal*, p. 62.



de Plutarque (30 avril 1509), Aléandre parle du libraire de Venise (1).

Pourquoi, dès lors, ne commença-t-il pas son enseignement public? Peut-être trouvait-il à la fois plus agréable et plus fructueux de continuer à instruire une élite, jusqu'à ce que l'éclat de son nom attirât la foule autour de sa chaire. Le 2 avril 1509, Michel Hummelberg annonçait enfin à Beatus Rhenanus l'ouverture prochaine de cet enseignement (2). On l'attendait avec impatience : beaucoup pensaient avec Beatus Rhenanus que par là « l'Académie de Paris allait enfin recevoir la lumière et sortir des ténèbres plus que cimmériennes où elle était plongée depuis tant de siècles (3). » Toutefois Aléandre tarda encore ; il est probable qu'avant de débiter, il voulait que sa première édition grecque, les opuscules de Plutarque, fût sortie des presses de Gourmont. Sa préface à ces opuscules est du 30 avril 1509 ; le 8 octobre suivant, il les expliquait devant un nombreux auditoire (4). Ce premier enseignement devait durer jusqu'à la fin de l'année suivante.

Rien d'uniforme comme la vie d'un professeur, même celle du plus brillant. Du reste, on a peu de détails se rapportant spécialement à ce premier séjour d'Aléandre à Paris. Toutefois, dans sa préface aux *Camaldulenses Quaestiones* (5), Michel Hummelberg dit qu'à l'enseignement du grec Aléandre joignit dès lors celui du latin, et, dans sa lettre à Pietro Bonomo, Aléandre dit qu'il enseigne à Paris les langues hébraïque, grecque, et latine : « Quoique le dernier des professeurs de notre époque, ajoute-t-il, cet enseignement n'est pas sans quelque gloire, au dire de ceux qui sans doute ont trop d'affection pour moi (6). » En même temps, comme il écrivait à Alde, il s'occupait de son propre avancement dans les sciences : le 20 septembre 1508, un registre de l'Université le compte déjà parmi les bacheliers et les

(1) H. Omont, *Essai...* (1891), p. 56.

(2) A. Horawitz u. K. Hartfelder, *Briefwechsel des B. Rhenanus* (Leipzig, 1886, in-8), p. 21.

(3) *Ibid.*, p. 22 (30 juillet 1509).

(4) H. Omont, *Journal*, p. 12.

(5) Plus loin, ch. VI.

(6) Voir cette lettre ci-après.

licenciés (1) ; trois ans après, il se fera recevoir docteur en arts (2).

En dehors de la lettre qu'on l'a lue plus haut, nous en avons quatre autres de lui à cette époque. Les deux premières sont du 5 juin 1510. Dans l'une, adressée à un confident de Louis XII, vraisemblablement au chancelier Jean de Ganay (3), il parle de l'incendie d'une école ; il demande à son correspondant d'obtenir du roi la prolongation des secours destinés à réparer les pertes (4). L'autre lettre du même jour, plus longue et plus intéressante, est adressée à Paul Émile (5). Le roi était alors sur la fin d'un voyage qu'il faisait de Paris à Lyon en passant par la Champagne et la Bourgogne (6), et l'historien l'accompagnait. Aléandre lui écrit une lettre pleine d'enjouement et d'entrain : « Paul Émile parle du repos et de la félicité « trois fois enviable » d'Aléandre : que ne change-t-il pas avec lui ses prétendues charges ! En réalité, les plaintes de Paul Émile ne sont qu'une nouvelle application des vers d'Horace : « A la vue de l'Africus se déchaînant sur les flots de la mer Icarienne, le marchand a peur ; il vante le repos et les campagnes de son village... jusqu'à ce que bientôt il répare son navire. »

« Pour moi, continue Aléandre, j'ai ce que, dans votre dédain d'homme de cour, vous ne vous êtes pas abaissé à venir voir lorsque vous étiez ici : une maison fort agréable, et cela dans la grande ville de Paris. Oh ! elle n'est pas vaste comme vos palais, mais elle suffit amplement à me contenir ; elle n'est pas ornée de

(1) H. Omont, *Journal*, p. 14. Nous avons vainement recherché à Paris des documents inédits sur Aléandre ; les différents dépôts n'y contiennent rien sur lui, en dehors de ce qu'a publié M. Omont.

(2) Plus loin, ch. IV. — En outre, en 1509, il obtint des lettres de naturalisation. Vat. lat. 8075, f. 26<sup>r</sup> (Aléandre à Guillaume Petit ; Rome, 5 oct. 1519) ; Ciaconius, *Vitæ Pontificum et Cardinalium* (Romæ, 1677, in-fol.), III, col. 624. *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'École française de Rome* (1888), p. 384.

(3) P. Anselme, VI, 442.

(4) Ms. Vat. lat. 3913, f. 1 r<sup>o</sup> (minute autogr. d'Aléandre).

(5) Ms. Vat. lat. 3913, f. 1 v<sup>o</sup> (minute autogr. d'Aléandre) ; Barberini, XXX, 126 (copie).

(6) Le Glay, *Négociations diplom. entre la France et l'Autriche* (Paris, 1845, in-4), I, p. 335-347).

tapis, mais de livres ; elle n'est pas somptueusement aménagée, mais elle est propre ; pleine, en un mot, de toute sorte de biens hormis ceux de la fortune, et pour cela peut-être plus agréable aux Muses, qui n'eurent jamais commerce avec la richesse. Si vous voulez y venir, ce n'est pas comme hôte, ou comme un ami ordinaire, mais comme maître du logis que vous y entrez. En attendant, je me félicite d'être mon maître ; mais c'est en votre absence : car « au lever du soleil s'obscurcit le disque sacré de la lune ».

Janus Lascaris accompagnait aussi le roi. Naguère, Aléandre l'avait connu à Venise. (1) « Veuillez le remercier, écrit-il à Paul Émile, de ce que, sur sa recommandation, des jeunes gens de la meilleure marque, à ce que j'entends dire, se disposent à venir chez moi. A vrai dire, aucun n'est encore venu ; mais je ne lui en sais pas moins gré de m'avoir ainsi distingué parmi tant de professeurs de belles-lettres, alors surtout qu'il avait dans cette ville tant d'amis de vieille date. »

La troisième lettre, écrite d'un grec facile et savant, est adressée à Michel Hummelberg. Aléandre remercie Hummelberg de la lettre qu'il lui a écrite, et il l'engage à lui écrire encore. Il lui parle de l'édition d'Ausone qui, l'année suivante, devait paraître chez Josse Bade : il n'y a encore rien de fait parce que Josse voyage en ce moment dans les Flandres (2).

La dernière lettre est adressée à Pietro Bonomo, évêque de Trieste (3). Ce personnage occupait une place considérable dans l'Empire (4). Aléandre ne le connaissait pas ; mais il avait étudié quelque temps à Venise en compagnie de son frère Francesco, et, d'après ce que lui avaient dit ses parents, il y avait entre les Aléandre et les Bonomo d'anciens liens de parenté. Or, au mois

(1) Lascaris y était ambassadeur de Louis XII auprès de la république. Legrand, *Bibliographie hellénique*, p. CXLII, et p. 144, 150.

(2) Munich, *Bibl. royale*, ms. lat. 4007, f. 3<sup>r</sup> (Dans la vie de M. Hummelberg, A. Horowitz n'a publié que des lettres latines). Cette lettre, du 15 de mémactérion, est donc du 15 septembre (Cf. Legrand, *Bibliog. hell.* (1885), I, p. CXXXIV), et très probablement de 1510.

(3) Ms Vat. lat 8075, f. 232<sup>v</sup>. Sans date (fin de novembre 1510).

(4) Ughelli, *Italia sacra*, V, p. 508 ; Gams, *Series Episc.*, p. 319. Voir aussi A. Wrede, *Reichstagsakten unter Zeit Karl's V*, T. II (Götha, 1896, in-4), p. 94, etc.

de septembre 1510, Matthieu Lang, évêque de Gurck (1), vint en France au nom de Maximilien ; il était chargé de renouveler la ligue de Cambrai et d'obtenir de Louis XII quelque assistance pour l'empereur, dont les affaires n'allaient pas aussi bien que celles de la France en Italie (2).

La cour était alors à Blois. Lang y resta une partie de l'automne, et, vers la fin de novembre, il passa à Paris pour retourner en Allemagne. Aléandre crut pouvoir aller lui présenter « sa petite offrande et quelques grains d'encens, c'est-à-dire lui faire l'hommage absolu de sa personne, comme un esclave à son maître. »

« Dans un si grand concours de princes, apportant des présents de toute sorte », la petite offrande fut favorablement agréée : Aléandre ne sait comment en exprimer sa joie, et rendre l'admiration qu'il ressent pour l'ambassadeur : « Plus je le regardais, plus je croyais voir « le visage et le port d'un dieu ». Son regard brillait d'un tel éclat, il y avait une telle majesté dans ses traits et dans tout son maintien, que je n'ai pas souvenir d'avoir jamais contemplé homme plus aimable, plus charmant et plus beau. Mais, comme Socrate, je désirais l'entendre afin de le mieux voir ; lorsqu'il prit la parole, s'exprimant en latin, « la parole insinuante de Nestor, l'abondance d'Ulysse, la grâce du jeune Atride » pâlirent devant la facilité, l'à-propos, l'agréable enjouement de son langage. Je ne crus pouvoir le comparer qu'à Périclès, qui, selon le mot d'Eupolis, « seul de tous les orateurs, enfonçait son dard dans l'esprit de ceux qui l'écoutaient. » Bref, sa conversation insinuante a produit sur moi l'effet du lotus sur les compagnons d'Ulysse : oublieux de mes livres et de la charge d'enseigner que j'avais prise dans cette très scolastique académie, je partais avec Lang si, le jour même, une lettre du grand chancelier de France ne m'avait dit de rester : cet homme, à qui je dois beaucoup, me défendait de quitter Paris sous aucun prétexte. Il avait entendu dire qu'à

(1) Sur lui, voir Ulmann, *Kaiser Maximilian I* (Stuttgart, Cotta, in-8), I (1884), 810 et suiv. : et, sur la présente ambassade, II (1891), 410 et suiv.

(2) Le Glay, *Négociations...* (1845), I, p. XXI, 359. C'est aussi pendant cette ambassade que devait se décider la convocation de Concile de Pise.

cause du manque d'élèves, que la peste a fait s'éloigner, j'avais conçu je ne sais quel dessein de quitter la France. »

Ensuite, Aléandre raconte à Bonomo comment il a été amené à lui écrire ; Gurck l'y a engagé et il s'est offert à porter la lettre lui-même ; de peur d'incommoder un si grand personnage, Aléandre la lui fait remettre par François Médulla, « Prêlat plein de doctrine, de bonté et de douceur, lui dit-il, recevez donc comme votre petit esclave Jérôme Aléandre, qui enseigne à Paris les lettres hébraïques, grecques et latines ; avec hardiesse et labueur, comme je ne le sens que trop moi-même, non sans succès ni sans gloire, comme le disent ceux qui peut-être ont trop d'affection pour moi ; recevez-le, et gardez-le à jamais comme un parent (si vous voulez bien me permettre ce titre), comme un client, comme un esclave, comme un être qui, corps et âme, vous appartient tout entier. Que si, quelque jour, il lui arrivait de partir pour la cour, ne dédaignez pas, je vous en prie, de le recevoir avec bienveillance, et, maintenant qu'il vous est recommandé, de le recommander chaleureusement à votre tour à l'évêque de Gurck ».

Comme on le voit par cette lettre, la peste sévissait alors à Paris (1). Un grand nombre d'étudiants s'étaient éloignés. Ayant ouï dire qu'Aléandre songeait à quitter la France, le chancelier Jean de Ganay lui avait écrit pour l'en empêcher. Aléandre obtint d'abord à un désir qui était presque un ordre. Mais, le fléau continuant, la pensée de s'éloigner l'emporta ; il partit le 8 décembre pour aller enseigner à Orléans.

---

(1) Voir aussi préface des *Camaldulenses Quaestiones* (Paris, 1511, f. 2<sup>r</sup>). Suivant Liruti (*Nolizie*... I, 467), cette peste consistait en un certain mal d'yeux qui forçait à s'entourer la tête de linges, ce qui la fit nommer *Cucullata*, en français *Coqueluche*.

## CHAPITRE III

### PROFESSORAT A ORLÉANS

(10 décembre 1510 — 14 juin 1511)

L'Université d'Orléans était depuis longtemps célèbre. « C'est une coutume chez les étudiants, dit un vieil auteur monastique, de parcourir le monde entier pour y récolter l'insanité par de longues études. Les clercs vont chercher les arts libéraux à Paris, les auteurs à Orléans, les codes à Bologne, les poisons à Salerne, les sortilèges à Tolède et les mœurs nulle part (1). » Transformées par une bulle de Clément V en *Université de lois* (27 janvier 1305), les écoles d'Orléans rivalisèrent de célébrité avec celles de Bologne. On y venait de toutes les parties de l'Europe ; depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, Orléans possédait une nation d'Allemagne et une nation d'Écosse (2). Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'Université d'Orléans connaîtra la décadence ; elle passera pour donner des grades moins au mérite qu'à l'argent (3). Mais au début du XVI<sup>e</sup> siècle, elle était encore dans toute sa splendeur (4).

Aléandre avait été appelé à Orléans par Pyrrhus d'Angleberme. Pyrrhus avait étudié les belles-lettres avec Érasme et Paul Émile. Il enseignait le droit à l'Université d'Orléans, et il a laissé quelques travaux en ces matières. Mais il s'intéressait encore davantage aux lettres : il resta en relations avec Érasme, écrivit

(1) T. Casini, *La Collura bolognese dei secoli XII e XIII* ; dans *Giornale storico della lett. italiana*, T. I (1883), p. 5 et suiv.

(2) M. Fournier, *La Nation allemande à l'Univ. d'Orléans au XIV<sup>e</sup> siècle* ; dans *Nouvelle Revue historique de droit*, 1884, n<sup>o</sup> 4 ; E. Bimbenet, *Chronique historique extraite des Registres des écoliers allemands* (Orléans, 1875, in-8) ; H. Rasdhal, *Ouv. cit.*, T. II, P. I, p. 142.

(3) M. J. Loiseleur, *L'Université d'Orléans pendant la période de décadence* (Orléans, Herluison, 1886, in-8), p. 26 et suiv.

(4) J.-E. Bimbenet, *Histoire de l'Université de Lois d'Orléans* (Paris, 1853, in-8). — Voir aussi Du Boulay, *Hist. Univ. Paris.*, VI, p. 58 ; D. de Laur, *Érasme, précurseur et initiateur de l'esprit moderne* (Paris 1872, in-8), I, p. 57.

des poésies, un panégyrique de la ville d'Orléans, et plusieurs autres œuvres d'histoire et de littérature (1).

Pyrrhus avait appris qu'Aléandre désirait s'éloigner de Paris : il lui offrit des conditions avantageuses : Aléandre aurait chez Pyrrhus son logement et celui d'un domestique ; il recevrait en plus vingt écus au soleil jusqu'à Pâques suivant, et il serait indemnisé des frais de transport de ses livres (2).

Le 10 décembre 1510, Aléandre arrivait à Orléans avec Simon, neveu de l'historien Paul Émile. Pyrrhus avait de nombreuses relations, et, cette année-là, il était recteur de l'Université ; de plus, la renommée d'Aléandre avait précédé sa venue. Aussi, plus rapidement encore que naguère à Paris, les hommes les plus honorables vinrent-ils lui demander des leçons de grec ; le 21 décembre, il commençait à en donner chez lui à Jean Bruneau, chanoine de Saint-Aignan, et à Pierre Bourdinel, tous deux docteurs en droit (3) ; le même jour, il inaugurait un enseignement public de la même langue dans la maison d'Arnould Ruzé, scolastique de Sainte-Croix d'Orléans et chancelier de l'Université (4) ; cette leçon avait lieu à une heure de l'après-midi, à raison d'un écu par mois pour chaque auditeur. Enfin, le 24 janvier suivant, à quatre heures du soir, il commençait un enseignement plus spécial pour quelques privilégiés.

Parmi les nombreux élèves dont Aléandre donne les noms, on trouve Milon d'Illiers, doyen de Chartres et qui devint plus tard évêque de Luçon (5) ; Jean Lodé, de Nantes, éditeur des *Préceptes conjugaux* de Plutarque (6) ; Nicolas Béraud, qui, en 1521,

(1) J. Debarbouiller, *Pyrrhus d'Angleberme*, dans *Les Hommes illustres de l'Orléanais* (Orléans, 1853), T. II, p. 61-64 ; Ch. Cuissard, *L'Étude du grec à Orléans depuis le IX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle* ; dans *Mémoires de la Société Archéol. et Hist. de l'Orléanais*, XIX, 1883 (p. 645-839), p. 735-748) ; J.-E. Bimbenet, *Ouv. cité*, p. 352-354 ; J. Paquier, *Érasme et Aléandre*, p. 10 ; dans *Mélanges .. de l'École française de Rome*, XV, p. 356. — Voir aussi *Erasmii Opera*, T. III, 1646 A. (Érasme à Pyrrhus, 1517) ; A. Horawitz, *Briefwechsel des Beatus Rhenanus*, Leipzig, 1886 in-8), p. 503.

(2) H. Omont, *Journal*, p. 18, 19, 20.

(3) H. Omont, *Journal*, p. 18.

(4) H. Omont, *Journal*, p. 19.

(5) *Gallia Christiana*, VIII, col. 1206 ; II, col. 1412 ; J.-B. Souchet, *Histoire du diocèse et de la ville de Chartres* (1866-1873, 4 vol. in-8), III, p. 439 et suiv.

(6) H. Omont, *Journal*, p. 19.

faisait paraître chez Pierre Vidoue une nouvelle édition du lexique grec de Crafton (1) ; Charles Brachet, fils d'un trésorier d'Orléans, l'élève préféré d'Aléandre, qui parle de lui dans la préface de son lexique grec-latin (2). De plusieurs de ses élèves, Aléandre se fit des amis. Au premier de l'an 1511, le chanoine Bruneau lui envoie deux aunes de drap noir ; à Pâques, Pierre Bourdinel lui fait un présent d'argent ; pour quelques heures de leçons, Milon d'Illiers lui envoie deux aunes de soie et de généreux honoraires : homme de cœur et homme pratique à la fois, Aléandre note ces détails dans son *Carnet*.

Il ne s'était engagé que jusqu'à Pâques ; il resta deux mois encore à Orléans. On le pressait de rentrer à Paris (3) ; il quitta Orléans le 14 juin 1511.

(1) Chevillier, *L'Origine de l'Imprimerie...*, p. 255 ; Haag, *La France protestante* (1847), II, p. 189 ; Ch. Guissard, *Mémoire cité*, p. 732, 748-751 ; Doinel, dans *Bull. de la Soc. Archéol. et Hist. de l'Orléanais*, T. VII (1878-1882), p. 242.

(2) H. Omont, *Journal*, p. 20.

(3) Ad. Horowitz, *Michael Hummelberg* (Berlin, Calvary, 1875, in-8), p. 28.



## CHAPITRE IV

---

### SECOND ENSEIGNEMENT A PARIS

(19 juin 1511 — 4 décembre 1513)

« Le 19 juin, écrit Aléandre dans son *Carnet*, j'entrai au collège de la Marche, à la condition que le principal me donnerait mon logement, 30 écus d'or et 16 à mon serviteur, la pension de Charles Brachet à raison de 30 écus d'or, et celle de son précepteur à raison de 16 écus. » Dans la suite, il est vrai, le principal ne voulut reconnaître qu'une partie de ces clauses. Aléandre resta pourtant dans le collège. « En peu de temps, ajoute-t-il, ma présence y fit monter le nombre des pensionnaires de 25 à 140, comme chacun sait; ils seraient arrivés à 400 et au-delà si j'avais pu continuer à enseigner. Gloire en soit à Dieu (1)! »

A Orléans, et pendant son premier séjour à Paris, Aléandre avait eu un enseignement privé et un enseignement public (2). De retour à Paris, il les continua l'un et l'autre. Pendant de longs mois, comme on le verra plus loin, la maladie l'obligea d'interrompre son enseignement public; mais il ne paraît jamais avoir interrompu l'autre (3).

Dans ce double enseignement, il suivit la méthode du temps :

(1) H. Omont, p. 20, 21. Voir l'organisation des collèges dans Thurot, *ouv. cité*, p. 38, 99, etc. Rashdall, *The Universities...*, I, 478 et suiv.

(2) A Paris, les leçons privées se donnaient le matin, les autres dans l'après-dîner, c'est-à-dire à partir de dix ou onze heures. Thurot. *Ouv. cité*, p. 66 et suiv.

(3) En public, il se donna au grec et au latin; dans les leçons privées, il y ajouta certainement l'hébreu : de nombreux témoignages en font foi (Préface de Josse Bade aux *Vies* de Plutarque (1514). ; voir ci-après, p. 53, etc.), et un acte officiel le nomme professeur des trois langues (Voir ch. V.) Peut-être y joignit-il le chaldéen (Préface de Guillaume Cop aux *Præcepta salubria Pauli Aeginetae*; plus loin, ch. VII, et celle d'Hummelberg aux *Camaldulenses Quaestiones* (1511), et même le syriaque (Préface d'Aléandre aux *Opuscules* de Plutarque 30 avril 1509. Sur ces deux ouvrages, voir ch. VI), comme il en avait formé le projet.

il ne fit pas de cours sur une matière déterminée : il *lut* des auteurs (1). On connaît la plupart de ceux qu'il expliqua : le matin, dit Chevillier, il enseignait le grec, expliquait Platon, la grammaire de Théodore Gaza et autres livres grecs ; l'après-midi, il enseignait le latin et expliquait Cicéron (2). Mais cette distribution du temps ne s'appliqua certainement qu'à une partie de son séjour à Paris. Il est certain aussi qu'il ne se borna pas aux auteurs mentionnés par Chevillier : par divers passages de ses écrits ou de ceux des contemporains, nous voyons qu'il expliqua les Idylles de Théocrite (3) et la plupart des ouvrages que lui et ses élèves éditèrent alors (4).

L'enseignement d'Aléandre, et particulièrement son enseignement public, eut un éclat extraordinaire. Faut-il attribuer cet éclat à la science du professeur, ou plutôt à sa manière d'enseigner, meilleure que celle de ses devanciers ? Science et méthode durent être chez lui également remarquables ; il y joignait une grande facilité d'élocution, et par certaines de ses préfaces, on voit qu'il ne lui manqua même pas la mise en scène un peu décorative, l'art de la *réclame*, sans lequel, dans les milieux scientifiques eux-mêmes, la science ne parvient pas toujours à faire son chemin. Aussi, dès la fin de juillet 1511, quelques semaines après son retour à Paris, il obtenait des triomphes que bien peu de professeurs ont connus. « Le 30 juillet, écrit-il à Michel Hummelberg, j'ai commencé à lire Ausone en public (5).

(1) Au moyen âge et à la renaissance, on n'enseignait pas la science directement et en elle-même, mais seulement par l'explication des auteurs qui faisaient autorité. On ne disait pas *faire un cours de morale*, mais *lire un livre de morale* (Thuriot. *Ouv. cité*, p. 65).

(2) Chevillier, *Ouv. cité*, p. 251, qui s'est inspiré surtout de la lettre dédicatoire du Lexique latin-grec. Voir aussi ms. Vat. lat. 6199. f. 37<sup>r</sup> (Adrien Amerot à Aléandre. (Louvain, 17 mai 1515). Ferron cite le *Timée* de Platon, le *De Universitate* de Cicéron. A. Ferroni. . . *ad Historiam D. Amylii perducta historia usque ad Henricum II* (Paris, 1550), f. 41<sup>r</sup>.

(3) Horowitz, *M. Hummelberg* (1875), p. 35.

(4) Plus loin, ch. VI.

(5) Ausone fut très populaire à la Renaissance. Avant l'édition de M. Hummelberg (1511). Panzer cite huit éditions complètes de ses œuvres et de nombreuses éditions partielles. (*Ann. typ.*, v. 64 ; X, 128). Ensuite, il en mentionne encore un grand nombre d'autres, jusqu'en 1536, époque où s'arrête son recueil. — Pour la Moselle, voir Ed. Böcking. *Moselgedichte des Decimus Magnus Ausonius und des Venantius Honorius Clementianus Fortunatus* ; dans *Jahrbücher des Vereins von Altherthamsfreunden im Rheinlande*, 1845, p. 3-11 ; H. de la Ville de Mirmont, *La Moselle d'Ausone* (Bordeaux, 1889, in-8).

Tu sais avec quelle impatience ces leçons étaient attendues; c'était une telle affluence que ni le portique, ni les deux cours du collège de la Marche ne pouvaient contenir les auditeurs. Et quels auditeurs ! Tous de la plus haute condition : des généraux de finances, des conseillers, des avocats royaux, nombre de recteurs, des théologiens, des jurisconsultes, des principaux, des régents de toute profession, si bien qu'on estime à deux mille le nombre des assistants. De fait, jamais, pour mon compte, ni en Italie, ni en France, je n'ai vu plus auguste ou plus nombreuse assemblée d'hommes cultivés. Comme je le prévoyais un peu, j'avais composé un discours qui n'était pas trop mauvais. J'ai pu m'en convaincre en particulier à ceci, que la leçon ayant duré deux heures et demie, personne, malgré une chaleur suffocante, n'a manifesté la moindre lassitude ; bien plus, ma péroraison achevée, ils restaient là immobiles, attendant je ne sais quoi encore » (1).

Aléandre n'exagérait pas : l'un de ses élèves, Jean Kierher, est encore plus lyrique que lui pour décrire cet auditoire semblable à une « immense armée », et couvrant le professeur d'applaudissements (2).

Heureuse époque qui savait ainsi se passionner pour le beau ! Des aspirations confuses poussent vers l'inconnu ; on veut rejeter le moyen âge avec son culte exclusif d'Aristote et ses syllogismes vieillissés. La Sorbonne gémit, mais tout se borne à des murmures ; le vent de la Réforme n'a pas encore soufflé en tempête. Quelques années après, la Renaissance gaie et insouciance ne sera plus possible : Luther aura partout semé la guerre. Les uns, comme Aléandre, en seront distraits de leurs études ; soit prudence mal éclairée, soit paresse, soit politique, les tenants des vieilles méthodes en seront devenus agressifs ; ils confondront avec le dogme tout l'appareil scolastique, et traiteront également d'hérétiques ceux qui nieront la présence réelle de

(1) A. Horowitz *Michael Hummelberg* (1875), p. 33. (4 août 1511).

(2) A. Horowitz. *M Hummelberg*, p. 30. « Hieronymus noster .. auspicatus est Ausonium tanta omnium approbatione et plausu, ut scribere nequeam ; confluerant quippe tot auditores et clarissimi quidem viri, ut locus in collegio tantam frequentiam nullo pacto caperet ; coactus est porticum Camera-censem repetere. Vellem vidisses turbam istam, diceres exercitui numerosissimam persimilem esse. Quid multa ? Creditur de coelo datus, conclamantique ut Fausto : Vivat, vivat ». (Jean Kierher à Michel Hummelberg ; Paris, 4 août 1511).

Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et ceux qui trouveront des erreurs dans la Vulgate. Des humanistes, comme Lefèvre d'Étaples, seront ainsi poussés vers les nouvelles doctrines. A la vue de telles discordes, suivant de quelques années à peine le triomphe rapide et paisible des belles-lettres, on se prend à se demander si le mouvement de Luther et de Calvin, loin de profiter à la civilisation, ne l'a pas fait rétrograder pour de longues années !

Les jours suivants, ce fut le même empressement aux leçons d'Aléandre ; il y venait chaque fois jusqu'à quinze cents auditeurs (1). La leçon commençait à une heure : deux heures auparavant, tous les sièges étaient occupés. Le collège de la Marche était trop étroit. Aléandre transporta son cours public au collège de Cambrai (2).

De mémoire d'homme, aucun professeur n'avait produit une telle admiration : « Quand je passe dans les rues, écrit Aléandre à Érasme, on me montre du doigt comme une merveille, et, pour peu que je m'absente de Paris, on réclame instamment mon retour (3). »

Plusieurs témoignages contemporains confirment l'éclat de cet enseignement.

« Jusqu'à notre époque, écrit Vatable en 1512, à cause de l'ignorance du grec, les meilleurs auteurs, la philosophie elle-même, qui est toute grecque, la théologie, sont restés dans les ténèbres et, aujourd'hui encore, dépérissent de vétusté. Mais une providence que j'ose appeler divine est venue au secours de la république des lettres : elle a poussé vers la France Jérôme Aléandre, homme plein de science, de mœurs très pures, mon professeur vénéré, et à qui l'on ne saurait donner trop de louanges (4). »

Dans l'épître dédicatoire des *Vies* de Plutarque, Josse Bade lui disait : « Le premier, tu as appris aux Français à étudier les lettres grecques, et non pas seulement les rudiments, comme quelques-uns l'avaient fait avant toi, mais la vraie langue grecque

(1) Rome, *Chigi*, R. II, 49, f. 17 r°.

(2) A. Horawitz, *M. Hummelberg*, p. 30, 33, 34.

(3) J. Paquier, *Érasme et Aléandre*, p. 14 ; dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'École française de Rome, T. XV, (1895), p. 360.

(4) H. Omont, *Essai..*, p. 58.

avec toutes ses difficultés et toutes ses beautés. Le premier, tu as fait entendre à des oreilles parisiennes une belle parole latine, en sorte qu'à toi seul l'on a pu justement dire, dans un éloge public, que tu étais l'éducateur de tout ce que Paris renfermait de noble et de distingué. Avec un bonheur comparable à celui d'Orphée et d'Amphion, tu as attiré en quantité innombrable autour de ta chaire des hommes illustres par la naissance et le mérite, et appartenant à toutes les professions (1) ».

On venait d'Allemagne pour l'entendre. L'électeur palatin lui envoya son frère Wolfgang, qui ne manquait aucune de ses leçons, non plus que Jacques Simler, son précepteur (2).

Sa réputation le mit même en relations avec Louis XII ; le continuateur de Paul Émile, Arnould Ferron, nous montre le fils de Charles d'Orléans conversant avec l'humaniste sur les Commentaires de César, l'armée de Xerxès et de Sémiramis, le caractère français, latin et grec : les Grecs avaient beaucoup écrit et peu agi, les Français peu écrit et beaucoup agi, les Latins avaient fait l'un et l'autre (3).

(1) F. 1<sup>o</sup> : Vitae Plutarchi Cheronei | Post Pyladen Brixianum | longe diligentius repositae : || cum majore verioreque In || dice : necnon cum Aemilii Probi Vitis. — *Marque typographique de Jean Petit.* — Venundantur sub Privi || legio regio in calce explican || do Ab Jodoco Badio et Joanne Parvo. — F. 1<sup>o</sup> v<sup>o</sup> : Clarorum virorum cathalogus ; — f. 2<sup>o</sup> : Jodocus Badius Ascensius Hieronymo Aleandro Mottensi, viro clarissimo et literarum et literatorum raro admodum decori : « Quum aut novitiorum... E chalcographia nostra, ad Kal. dec. MDXIII ». — F. 3-22 : Alphabetica tabula. — F. I-CCCXCIII : Vita Thesei, etc. — F. CCCXCIII v<sup>o</sup> : Finis in Chalcographia Ascensiana, idibus novembris MDXIII In-fol. (Paris, *Bibl. Mazarine* 6753, B<sup>4</sup>. C'est la seule des grandes bibliothèques de Paris qui possède cet ouvrage). — L'épître dédicatoire de Josse Bade à Aléandre se retrouve dans Vitae Plutarchi || Cheronei novissime post || Jodocum Badium Ascen || sium longe diligentius repositae : ma || joreque diligentia castigatae, etc. — Venetiis, per Melchiorum Sessam et Petrum de Ravanis socios. Anno do || mini MCCCCXVI. Die XXVI. Novembris. — In-fol. (Paris, *Bib. nat. Inv. Rés. J. 822*).

(2) Plus loin, ch. VII.

(3) Arnoldi Ferroni... *Ad hist. P. Aemylly perducta historia usque ad Henricum II* (Lutetiae, apud Vascosanum, MDL. — Paris, *Bibl. nat.* L<sup>15</sup> 29). F. 41<sup>o</sup> r<sup>o</sup>. Si l'on en croit Ferron, Louis XII l'aurait même royalement pensionné : « Il lui octroya, dit-il, une pension annuelle de cinq cents écus d'or. Cette libéralité en amena un grand nombre à s'adonner aux belles-lettres. » (Quingentorum nummorum aureorum stipendio annuo fovemat.) Mais, avec toutes ses pensions réunies, Érasme ne reçut jamais pareille somme. (Rebitté, *G. Budé*, p. 132-136.) Plus tard, le traitement des professeurs du Collège de France ne sera fixé qu'à 200 écus ; encore seront-ils

Aussi les dignités affluèrent-elles rapidement. Vers 1511, il est principal du collège des Lombards (1); la même année, poète lauréat et deux fois procureur de la nation d'Allemagne (2). Le 18 mars 1513, l'Université le choisit pour recteur, charge qu'aucun Italien n'avait remplie depuis Marsile de Padoue en 1312 (3). Il n'y avait pas encore un an qu'il était reçu docteur ès arts : « Bientôt, lui dit Josse Bade, par une exception rare à

loin de le recevoir avec exactitude (A. Lefranc, *Ouv. cité*, p. 130.) Du reste, en 1512, Aléandre dit lui-même qu'il n'a du roi aucun traitement fixe (J. Paquier, *Érasme et Aléandre*, p. 15; dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire, publiés par l'École française de Rome*, XV, (1895) p. 361.) Mais, n'eut-elle été versée qu'une fois, cette somme suffirait à montrer en quelle estime le parcimonieux Louis XII tenait l'humaniste; ne l'eût-elle jamais été, la naissance de la légende prouverait combien le passage d'Aléandre avait frappé les imaginations.

Depuis, la légende a encore ajouté un embellissement au récit de Ferron : dès l'origine, ce serait sur l'invitation de Louis XII qu'Aléandre serait venu à Paris avec l'assurance d'une pension de 500 écus d'or. Cette assertion se trouve pour la première fois, croyons-nous, dans la seconde édition de Ciaconius (*Vitae Pont. et Card.*, 1630, col. 1522). Elle viendrait donc d'Aléandre le jeune (Voir, plus haut, *Œuvres d'Aléandre*, p. LXL.) Ajoutons que, dans ce passage, on trouve plusieurs inexactitudes sur le séjour d'Aléandre à Paris.

Jusqu'à ces dernières années, tous les auteurs ont reproduit l'assertion de cet ouvrage. Enfin, en 1888, M. de Nolhac a démontré qu'Aléandre vint à Paris de son propre mouvement, et non point appelé par Louis XII (*Revue des Études grecques*, I, 1888, p. 61-67). Aléandre dit la même chose à Érasme, dans une lettre que nous avons publiée, il y a quatre ans (*Mélanges de l'École française de Rome*, XV, 1895, p. 360). L'appel de Louis XII n'en est pas moins répété encore dans une biographie d'Aléandre imprimée en 1897, parmi les travaux faits par le séminaire historique de l'Université de Louvain, sous la présidence de M. A. Cauchie (*Annuaire de l'Univ. cath. de Louvain*, 1897, p. 304) Cette erreur, du reste, est loin d'être la seule que renferme cette courte biographie, mal traduite, semble-t-il, de Mazzuchelli.

(1) Chevillier, *Ouv. cité*, 253; Du Boulay, *Ouv. cité*, V, 882; Crévier, *Ouv. cité*, V, 83; A. Firmin Didot, *Alde Manuce...*, p. 442.

(2) Du Boulay, *Ouv. cité*, VI, 940; Crévier, *Ouv. cité*, V, 83; H. Omont, *Journal*, 15. — Sur cette charge, voir *Compendium recenter editum de multiplici Parisiensis Universitatis magnificentia... Parisiis per Toussanum Denis*, 1516 (1517), f. 5, 6 (Paris, *Bibl. nat.* Inv. Rés. R. 1334); Thurot, *Ouv. cité*, p. 21. La nation allemande comprenait presque toutes les nations étrangères.

(3) H. Omont, *Journal*, p. 14. Du Boulay (*Ouv. cité*, VI, 940, 976) donne le 23 mars. — Sur ces fonctions d'Aléandre nous n'avons pu trouver aucun renseignement original, ni dans ses manuscrits, ni à Paris dans les registres et autres papiers de l'Université.

la loi de l'année (1), observée dans cette ville, sans brigue, sans voix discordante, sans recours aux armes, comme il arrive d'ordinaire, mais du vœu ardent de tous, à l'unanimité et par acclamation générale, tu as été appelé au rectorat de la très illustre Académie de Paris, magistrature si enviée et si honorable (2). » Cette charge était loin d'être une sinécure : nombre d'affaires ressortissaient au recteur (3). Dans la même préface, Josse Bade nous apprend que, pendant les trois mois de son rectorat, Aléandre eut le temps de montrer qu'il n'était pas seulement versé dans les lettres, mais apte à conduire les affaires les plus difficiles (4).

Pourtant, ce brillant enseignement touchait à sa fin. Aléandre était à peine en France, qu'il semble avoir eu déjà des vellétés d'en partir. Le 5 juin 1510, il émettait à Bonomo l'idée d'aller en Allemagne, et laissait percer son peu de goût pour le professorat : ce n'est pas dans une université, c'est à la cour qu'il aurait songé à se rendre (5). Le 8 mars suivant, il dit à Michel Hummelberg qu'après avoir jeté les semences de l'hellénisme en France, il ira en faire autant en Allemagne, « leur commune patrie (6) ». « En France et en Italie, il y avait de bons esprits, mais on y était trop guidé par l'amour du gain ; l'Allemagne se laissait diriger par le seul attrait de la vertu et de la gloire. Lacédémone se contentait de sa pauvreté : ainsi l'Allemagne savait travailler pour le bien général et s'intéresser à toutes les manifestations de l'esprit humain (7). »

Fréquemment, la même idée reviendra dans la correspondance du maître et de l'élève (8) ; elle paraît aussi dans la lettre à Érasme des premiers mois de 1512. « Il est distrait de ses études par les multiples occupations qu'on lui crée de tous côtés,

(1) Comme Josse Bade l'explique dans le même passage, il fallait être docteur depuis un an au moins pour pouvoir devenir recteur de l'Université.

(2) *Ouv. cité*, f. 2. Voir aussi Thurot, *Ouv. cité*, p. 32.

(3) *Compendium...* (1517), f. 7.

(4) Sur les questions débattues pendant ce rectorat, voir du Boulay, VI, 58. Josse Bade fait allusion aux affaires du concile de Pise. Voir ch. V.

(5) Ms. Vat. lat. 8075, f. 232 v° (ci-dessus, ch. II).

(6) A. Horowitz, *Michael Hummelberg*, p. 26.

(7) A. Horowitz, *Michael Hummelberg*, p. 28 (Orléans, 20 mai 1511).

(8) *Item*, p. 27 (27 mars 1511), 28 (20 mai 1511).

A Paris, il ne peut espérer amasser jamais beaucoup d'argent ; il vit, mais il vit au jour le jour, et sa bourse ne contient que des toiles d'araignée. Sans doute, il est philosophe, il est chrétien, et ce sont là des préoccupations inférieures ; mais, mortel, il est sujet aux soucis, aux maladies, à la vieillesse et à la mort. A son arrivée, il est tombé malade, et pouvant à peine se faire comprendre, il a éprouvé tout ce qu'a de pénible et d'amer l'isolement au milieu d'un pays étranger. Quelquefois, en jetant un regard vers l'avenir, il se demande avec mélancolie s'il pourra seulement avoir une maison pour abriter sa vieillesse. Assurément, jamais il ne regrettera d'avoir suivi le conseil d'Érasme et d'être venu en France ; mais sa situation est plus brillante que solide. Il ne reçoit aucun appointement fixe, et les guerres de Louis XII ne lui permettent pas d'en espérer. Un mois, il a gagné soixante-dix francs et plus ; les deux suivants, il se fit à peine de quoi manger son pain sec. Une foule de prétendus savants se mêlent d'enseigner et remplissent les chaires de leurs coassements ; la foule ignorante va les écouter, parce qu'elle les comprend mieux. Pour lui, son cours est-il gratuit ? l'auditoire est immense ; devient-il payant ? tous de s'enfuir, « comme les colombes de Chaonie à l'approche de l'aigle ». Sans doute, il lui reste toujours un bon nombre d'hommes très remarquables, mais pas assez, pourtant, pour l'empêcher de se croire fait pour un plus grand théâtre (1). »

Dans ses lettres, on trouve autre chose que le désir de quitter la France : Aléandre voulait une situation plus lucrative et il se souciait peu de rester professeur.

Le manque de santé l'avait souvent forcé d'interrompre son enseignement et le lui faisait trouver de plus en plus à charge. En 1511 et en 1512, il souffrit cruellement d'une maladie presque mystérieuse. Il en vint à soupçonner, et ses amis avec lui, qu'il était victime d'un mauvais sort (2). Pendant de longs mois, il dut

(1) J. Paquier, *Érasme et Aléandre*, p. 13-16 ; dans *Mélanges d'arch. et d'hist.* XV, (1895), p. 359, 362.

(2) A. Horawitz, *Michael Hummelberg* (1875), p. 47-48. Al. à Hum. 3 juillet 1512 : Vereor ne quid passus sim ἐπὶ τοῦ βασιάνου. — A. Horawitz, *Analekten zur Geschichte des Humanismus in Schwaben, 1512—1518* ; dans *Sitzungsberichte der Wiener Akad. Ph. Hist. Klasse*, T. LXXXVI (1877), p. 227-228. Jean Kierher à Hum. 5 juin 1512 : « Quid monstri intus alat, nescio. »



suspendre son enseignement public : un Allemand, Jean Rhegius, essaya alors de le remplacer, mais sans succès (1). « Il est incroyable, écrivait Jean Kierher à Hummelberg, combien ces vacances qu'il prend si mal à propos, nous ont détournés de la douceur des lettres grecques (2). »

L'année suivante, il semble être revenu à un état moins pénible ; mais il se dit, sans doute, que sa nature était moins faite pour la spéculation que pour l'action, que sa santé ruinée se refusait aux longues et inactives études.

A la fin de 1513, il disait adieu à l'enseignement et devenait secrétaire d'Étienne Poncher (3).

De ce passage, Hartfelder (*Historischen Taschenbuch*, F. 6, Jahrg. 11 (1892), p. 154) tire la conclusion que ses élèves autrefois les plus admirateurs, comme Kierher, le regardaient d'un mauvais œil. Mais le contexte de la lettre de Kierher n'indique aucunement la défiance dont parle Hartfelder — Suivant Aléandre le Jeune (dans Ciaconius, *Vitae Pont. et Card.* (1630), col. 1522), et du Boulay ( V. 882), il se serait rompu une veine de la poitrine pour avoir trop élevé la voix. Dans les lettres d'Aléandre ou de ses contemporains, on ne trouve rien qui fasse allusion à ce mal.

(1) A. Horawitz, *Analekten...* dans *Sitzungsberichte der Wiener Akad. Ph. Hist. Kl.*, T. LXXXVI (1877), p. 230 (8 juillet 1512). Sur ce J. Rhegius, voir E. Böcking, *Ulrici Halleni opera ; supplementum*, II, p. 294.

(2) A. Horawitz, *Item*, p. 217 (5 juin 1512)

(3) H. Omont, *Journal*, p. 23 : « MCXIII, die dominica 4 decembris, coep habitare cum Reverendissimo domino meo D. Stephano Poncherio. » Voir aussi Josse Bade, Épître dédicatoire des *Vies* de Plutarque (1<sup>er</sup> déc. 1514).

## CHAPITRE V

### LE CONCILE DE PISE

(1512-1513).

La confiance qu'inspirait Aléandre faillit le mêler inopinément aux luttes religieuses et politiques de l'époque ; la part qu'il prit au concile de Pise forme un épisode curieux de son séjour à Paris (1).

On sait quelle avait été l'origine de cette assemblée. Après s'être allié à la France contre Venise, Jules II avait soudainement changé de tactique : son plan n'était pas de détruire Venise, mais d'affermir le pouvoir temporel de la papauté et de chasser d'Italie tous les *Barbares*. Venise humiliée et soumise, il l'avait reçue en grâce ; puis, avec elle, Ferdinand et Henri VIII, il s'était ligué contre la France.

Louis XII ne se borna pas à attaquer le pape avec les armes temporelles. Le 15 septembre 1510, il se faisait reconnaître par le clergé français, réuni à Tours, le droit de combattre Jules II et de tenir pour nulles ses censures (2). Quelques jours après, il s'entendait avec l'ambassadeur de Maximilien, Mathieu Lang, pour la réunion d'un concile (3). Au jour de son élection, Jules II

(1) Ce qui se rapporte spécialement à Aléandre dans cette étude est tiré surtout du ms. Vat. lat. 3914, f<sup>o</sup>s 1-61, et de la lettre à Érasme déjà citée (*Mélanges... de l'École française de Rome*, XV, 355-363). Pour le concile lui-même, voir *Promotiones et Progressus Sacrosancti Pisani Concilii moderni indicti et inchoati anno Domini 1511* : œuvre de Zacharius Ferrerius, ou *Zaccaria Ferreri*, abbé de *Subasio*, près Assise. — Sine loco et anno. (Bibl. nationale de Paris, B. 356). Comme cette édition n'est pas foliée, nous renverrons plutôt à la suivante, qui la reproduit en entier : *Promotiones et Progressus Sacrosancti Concilii Pisani*; dans *Acta primi Concilii Pisani...*, 1409; *item Constitutiones... Concilii Pisani II, 1511*, (Lutetiae Parisiorum, 1612.) Voir aussi L. Sandret, *le Concile de Pise* ; dans la *Revue des Questions Historiques*, T. XXXIV (1<sup>er</sup> oct. 1883), p. 425-456 ; enfin, Rinaldi, Mansi, Labbe, etc.

(2) Rinaldi, Mansi, *Ann. eccl.* XI, p. 555 ; *Promotiones...* (1612), p. 65.

(3) Rinaldi, XI, 556.

avait fait le serment d'en convoquer un dans l'espace de deux ans (1). A la fin de 1510, l'empereur et le roi le sommaient de tenir sa promesse (2). Cette démarche n'avait aucun résultat ; mais, sur les entrefaites, cinq cardinaux se séparaient du pape (3), et convoquaient le concile de concert avec Maximilien et Louis XII (16 mai 1511). Ce concile devait se réunir à Pise le 1<sup>er</sup> septembre. Après deux mois de retard, il s'ouvrait solennellement dans cette ville ; le 5, le 7 et le 12 novembre, il y tenait ses trois premières sessions (4).

Mais Jules II ne restait pas inactif. De son côté, il s'empressa de convoquer un concile à Latran pour le 19 avril 1512 (5) ; puis, il dégrada les cardinaux schismatiques, jeta l'interdit sur Pise et sur la république de Florence, à laquelle cette ville appartenait, et travailla à faire comprendre que sa cause était celle de l'Église et de l'Italie (6). En même temps, des théologiens prenaient la plume pour sa défense. Au mois de septembre 1511, un anachorète de Vallombreuse écrivait « pour le concile de Latran contre le conventicule de Pise » (7) ; au mois de novembre, Thomas de Vio, plus connu sous le nom de Cajétan, publiait son traité « De la comparaison de l'autorité du pape et du concile ou de l'Église (8) ». L'opinion, en Italie surtout, commençait à se séparer du concile. La ville de Pise ne tardait pas à lui devenir hostile et, le 7 décembre, il se transférait à Milan ; du 4 janvier au 21 avril 1512, il y tenait ses cinq dernières sessions (9).

(1) Rinaldi, XI, 420 ; 569-573. *Promotiones...* (1612). p. 1-20.

(2) *Promotiones...* (1612), p. vii.

(3) *Documenti e studi di storia patria per le provincie di Romagna* (Bologna, 1896, in-8), I, p. 197, 281, etc. (Journal de Paris de Grassis).

(4) *Promotiones...* p. 20-106. — Le Glay, *Nég. dipl. entre la France et l'Autriche*, I, 445-448.

(5) Cocquelines, *Ballarium Romanum*, t. III, p. III, p. 325, n° 33 ; Harduin, *Concil.*, IX, 1584 (*Sacrosanctae...* 18 juillet 1511).

(6) Rinaldi, XI, 582-587. Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom*. (2<sup>e</sup> éd., 1874, in-8). VIII, 83.

(7) *Oratio Angeli Anachoritæ Vallisumbrosæ pro concilio Lateranensi contra conventiculum Pisanum*. 6 id. sept. 1511. Bibl. nat. Paris, B. 3165 ; Panzer, *Ann. typ.*, VIII, p. 337, § 173, n° 1 ; Rinaldi, XI, 586.

(8) *Auctoritas Papæ et Concilii sive Ecclesie comparata*. Romæ, per Marcellum Silber, alias Franck, a. MDXI, die XIX m. nov. Le nom de l'auteur se lit en tête de l'épître dédicatoire. Bibl. nat. Paris, Inv. Réserve, F. 1895 ; Panzer, *Ann. typ.*, VII, p. 563, n° 535 ; VI, p. 372, n° 222 ; VIII, p. 250, n° 42.

(9) *Promotiones...* p. 106-206.

Dès l'origine, l'Université de Paris avait envoyé ses *orateurs* au concile : deux pour la faculté de théologie et un pour chacune des trois autres (1). Au commencement de 1512, celui de la faculté des arts, Simon Jaquet, principal du collège de Navarre, demanda son rappel. Le 4 février, « d'un consentement unanime, toutes les nations de l'Université élurent à sa place le très illustre Jérôme Aléandre de la Motta, homme d'une grande doctrine et d'excellentes mœurs, maître ès arts, poète lauréat, comte du sacré palais et professeur public de trois langues à Paris » (2).

Mais, trois jours après, Aléandre refusait la mission qu'on voulait lui confier. « Il a exprimé ses remerciements à sa mère la faculté des arts : assurément, il était disposé à ne reculer pour elle devant aucune fatigue ; mais sa santé, l'utilité pour l'Université de continuer son enseignement et surtout les grandes discordes qu'il voyait entre les chrétiens l'avaient décidé à prier de l'excuser ». On insista, mais en vain : il persista dans son refus (3).

A Paris même, il devait cependant bientôt avoir encore à s'occuper du concile. Le livre de Cajétan avait rallié des partisans, sinon à la personne de Jules II, du moins à l'autorité pontificale, qui y était exaltée. Déjà, il est vrai, Zaccaria Ferreri (4) et le jurisconsulte milanais Philippe Decius (5) avaient écrit en faveur du concile. Mais c'était l'Université de Paris qui était encore en Europe la plus haute autorité théologique : le 10 janvier 1512, les Pères de Milan lui envoyèrent le livre de Cajétan pour en

(1) Paris, Bibl. nation. mss. *Nouv. acquis, lat.* 1782 (*Conclusions de la faculté de théologie*, 3 novembre 1505-25 nov. 1533), f. 20 v° (1<sup>er</sup> août 1511) : délibération de la faculté de théologie pour l'argent à donner à l'un de ses envoyés.

(2) Vat. 3914, f. 7 v°. « Nos Gerardus Regnault fidem facimus... Actum Parisiis apud Sanctum Julianum Pauperem 1511, pridie non. febr.

(3) Vat. 3914, f. 8 r°. « Nos Gerardus... Actum in Collegio magistri Gervasi christiani 1511, 7<sup>o</sup> id febr. Ces deux documents ont été publiés par Hergenröther, *Conciliengeschichte* (Freiburg i. B. 1887, in-8). T. VIII, p. 488, 489.

(4) *Apologia Sacri Pisani Concilii moderni*, 27 sept. 1511. Bibl. nat. Paris, B. 356. Reproduit dans Melch. Goldast, *Monarchiae S. Rom. Imperii* (Frankfort, 1621, in-fol., III, p. 1653-1665 ; et *Promotiones...* (1612), p. 1-52 (numérot. à part).

(5) Goldast, *Op. cit.*, p. 1667-1676 ; *Promotiones...* (1612), p. 69 et suiv. Dans les mêmes recueils se trouve à la suite une seconde consultation de Decius, du commencement de 1512.

obtenir la condamnation, et, le 19 février, le roi appuya leur demande (1). Quelques semaines après, l'Université nomma des délégués pour examiner l'affaire ; dans une lettre à Érasme, Aléandre raconte le choix qu'on a fait de lui et décrit l'aspect des réunions.

« Il y a trois jours, dit-il, on m'a élu pour qu'au nom des philosophes j'examine, avec les théologiens et les jurisconsultes, un petit livre envoyé par le synode de Pise. Nous avons de fréquentes réunions : quelle ostentation, Seigneur Dieu ! quels combats, quel faste de langage, quels mots épouvantables, quel bruit de paroles sans aucun sens ! Les yeux fermés, j'avale toutes ces pilules, je n'avance d'un pas, je ne puis bouger, et nous voilà embourbés dans Pise ! Ce n'est pas que dans notre Université il n'y ait des hommes fort honorables par leur science et par leur vie, théologiens, jurisconsultes et médecins ; j'en trouve aussi parmi ceux à qui l'examen de ce livre a été confié. Mais, quoique ceux-là sachent mêler l'utile à l'agréable, ils ne peuvent m'empêcher d'entendre chaque fois des choses qui me soulèvent le cœur (2).

Les délégués ne purent se mettre d'accord. Aussi, sans attendre la condamnation officielle du livre de Cajétan, une partie de l'Université confia à un jeune docteur, Jacques Almain, le soin

(1) Rinaldi, XI, p. 611. *Promotiones...*, p. 155, 156.

(2) J. Paquier, *Érasme et Aléandre* ; dans *Mélanges..*, XV (1895), p. 358.— Du Boulay (VI, 50, 51) et Crévier (V, 80, 81) disent que l'Université se réunit en avril, et de nouveau le 12 mai. Mais ni l'un ni l'autre ne semblent avoir sur ce point des notions très précises. Comment admettre, en particulier, que l'Université « ne reçut qu'au mois d'avril », pour la discuter le 12 mai (Crévier, V, 80), une lettre donnée à Blois le 19 février ? Nous croyons donc pouvoir maintenir la date *fin de février 1512*, que nous avons assignée à la lettre d'Aléandre (*Mélanges...*, p. 358). Tout au plus pourrait-on la reporter en mars ou avril.

Le recueil des *Conclusions de la faculté de théologie*, récemment découvert (Paris, Bibl. nat. ms. *Nouv. acquis. lat.* 1782), confirme ces suppositions. On y lit au f. 24 v° : « Anno praedicto (1512) die sabbati XXIII<sup>a</sup> aprilis fuit sacra theologiae facultas congregata apud Sanctum Maturinum ad audiendum relationem deputatorum nostrorum magistrorum qui fuerunt deputati super codice fratris Thomae de Vio ; qua relatione facta, fuit conclusum quod distribuerentur articuli sive propositiones malesonantes omnibus magistris nostris expensis facultatis ». Il ressort de ce texte que le 24 avril avait déjà eu lieu la nomination des délégués choisis pour examiner le livre de Cajétan, ainsi que les premières séances de ces délégués.

de le réfuter (1). La même année, Cajétan répondait à cette réfutation (2), et les deux adversaires en restaient là.

Déjà, lorsque ce dernier livre parut, le concile avait cessé d'exister. Le 21 avril, il avait suspendu Jules II : ce fut sa dernière session. Quelques-uns de ses membres essayèrent ensuite, mais en vain, de le continuer à Lyon (3). De son côté, le 20 mars 1512, Jules II en était arrivé à enlever la couronne de France à Louis XII, « fils d'iniquité et d'ingratitude, » pour la donner au roi d'Angleterre, Henri VIII (4). Le 3 mai suivant, il tenait la première session du concile de Latran.

L'examen même du livre de Cajétan traîna en longueur ; il se continuait encore alors que le concile essayait de se survivre à Lyon. Au commencement de 1513, la faculté de théologie tenait de nombreuses séances au sujet du concile de Pise (5) ; elle y discutait sur l'envoi de lettres au roi, à la reine et à l'évêque de Paris pour les amener « à procurer la paix et l'union dans l'Église et le royaume de France, et les exhorter à ne pas trop se confier dans le concile réuni à Lyon. » Dans la séance du 15 janvier, on parla de s'excuser, auprès du roi, « de la lenteur que l'on avait mise à poursuivre la réfutation du livre de Vio, réfutation que l'on était en train de faire. » Le 15 mars, la même faculté concluait de différer cette réfutation jusqu'après Pâques : on la continuerait ensuite (6) ».

Quelques jours après cette décision, Aléandre devenait recteur de l'Université ; pendant les trois mois de sa charge, il dut s'occuper beaucoup de cette question ; dans la préface de Plutarque, Josse Bade le félicite de l'habileté qu'il y montra (7).

(1) Crévier, v, 81. — Le livre d'Almain a pour titre : *Libellus de auctoritate Ecclesiae*. . a Jacobo Almain. Parrhisiis, Joh. Granion... 1512. Paris, Bibl. nat. F. 1892 ; Panzer, *Ann. typ.*, VII, p. 569, n° 587.

(2) *Apologia tractatus de comparata auctoritate Papae et Concilii. Romae* XXIX nov. 1512. Panzer, *Ann. typ.*, VIII, p. 251, n° 56. Réédité chez Quentel à Cologne, en 1514, avec le précédent.

(3) Mansi, dans Rinaldi, XI, 587. *Promotiones* . . . , p. 165.

(4) Voir le bref publié par A. Ferrajoli, dans *Archivio della Soc. Rom. di storia patria*, XIX, 1896, p. 426-441.

(5) Paris, Bibl. nation. mss. *Nouv. acquis. lat.* 1782, f. 25 r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> (4, 5, 10, 12, 13, 15 janvier 1512).

(6) Item, f. 28 v<sup>o</sup>.

(7) Voir, ci-dessus, p. 55.

Dans toute cette affaire, Aléandre se conduisit avec prudence et habileté. La mission qu'on voulait lui confier auprès du concile de Pise était plus épineuse qu'honorable : elle l'aurait compromis auprès de la cour de Rome et de ses compatriotes, et ne lui aurait attiré que des ennuis. Il dut se féliciter de son refus, lorsque, trois mois après, il put entendre la lettre pleine de tristesse que les délégués de l'Université écrivaient de Milan à leurs collègues de Paris : « Avec l'Apôtre, ils pouvaient dire en toute vérité : « Combats au dehors, craintes au dedans, » et avec le Psalmiste : « A cause de toi, Seigneur, chaque jour est « pour nous un jour de mort ; nous sommes comme des brebis « destinées au sacrifice. » Depuis le premier moment de la légation qu'ils remplissaient pour le Christ et pour l'Université, ils n'avaient pas été un seul jour exempts de péril, et ils n'avaient que trop connu les travaux, les difficultés et les angoisses qu'énumère l'Apôtre en parlant de lui-même (1). »

Dans les controverses au sujet du livre de Cajétan, tout en ne blessant personne à Paris, Aléandre préluda au rôle de défenseur de Rome, où il devait s'illustrer plus tard. C'est du moins ce que, vingt-deux ans après, il écrira à Paul III : « Je servais le siège apostolique lorsque j'étais recteur de l'Université de Paris : le roi très chrétien nous ayant confié le soin de discuter l'autorité du concile de Pise, je fus celui qui contribua le plus à l'abattre et à le faire dissoudre (2). »

(1) Vat. 3914, f. 5 v<sup>o</sup>-7 : « Si vos delectat... » (21 avril 1512). Du Boulay (VI, 50-51) dit que le 12 mai, l'Université se réunit pour lire la lettre du 10 janvier, par laquelle ses délégués à Pise lui dénonçaient le livre de Cajétan. Il est beaucoup plus vraisemblable que, le 12 mai, ce n'est pas de la lettre du 10 janvier, mais de celle du 21 avril que l'Université prit connaissance. — Comme signataires de la lettre du 10 janvier, du Boulay donne Geoffroy Boussard, Guillaume Duchêne, Martial Gallicier et Simon Jaquet. Boussard ne figure pas parmi les signataires de la lettre du 21 avril. C'était lui, en effet, qui avait apporté à Paris le livre de Cajétan (du Boulay, VI, 50) : apparemment n'était-il pas retourné.

(2) A. Mai, *Spicilegium Romanum* (Romae, 1839, in-8), II, 240 (sept. 1535).

## CHAPITRE VI

---

### L'AUTEUR ET L'ÉDITEUR

(30 avril 1509 — 1513) (1)

A Paris et à Orléans, Aléandre ne se borna pas à enseigner : il composa et, surtout, il édita un grand nombre d'ouvrages classiques :

Le premier livre grec imprimé, la *Grammaire* de Constantin Lascaris, avait paru à Milan en 1476 (2). Comme on l'a vu plus haut, il faut descendre jusqu'à 1507 pour trouver des livres grecs imprimés en France : le 12 août de cette année, François Tissard publiait chez Gilles de Gourmont le *Liber Gnomagyricus*, ou collection de sentences tirées d'auteurs grecs. Jusqu'au 29 janvier 1509, il publiait chez le même éditeur quatre ou cinq autres ouvrages grecs, ainsi qu'une grammaire hébraïque, le premier ouvrage en cette langue qui ait été imprimé en France (3).

Pour la typographie comme pour l'enseignement de ces langues, Aléandre recueillit l'héritage de Tissard. En hébreu, il se borna à publier l'alphabet ; mais, par lui-même ou par ses élèves, il donna au moins quinze éditions grecques, dont plusieurs eurent des rééditions. Dans sa lettre à Alde Manuce, il parle avec dédain des caractères grecs fondus à Paris (4). Au début, il s'appro-

(1) Pour ce chapitre, voir *Œuvres d'Aléandre. Section I.* (Ci-dessus, p. VII-XVI).

(2) A. Firmin Didot, *Alde Manuce* (1876), p. 35 et suiv.

(3) Geiger (*Vierteljahrschrift für Kultur u. Lit. der Renaissance*, II (1887), p. 189-228 ; H. Omont, *Essai...* (1891), p. 5, 6 ; E. Jovy, *François Tissard et Jérôme Aléandre* (Vitry-le-François, 1899, in-8), p. 26 et suiv. Aux ouvrages mentionnés par H. Omont, M. E. Jovy inclinerait à ajouter une édition du poème des *Amours de Hérodote et de Léandre*. Quoiqu'il en soit, l'édition de ce poème décrite par M. H. Omont ne saurait être reportée à 1507, contrairement à ce que dit M. Jovy, puisque les accents y sont fondus avec les lettres grecques. (Voir H. Omont, *Essai*, p. 35 ; E. Jovy, *Ouv. cité*, p. 37-38).

(4) Plus haut, p. 39.



visionna donc à Venise ; mais il ne tarda pas à avoir recours à Gilles de Gourmont, et, le 30 avril 1509, il faisait paraître chez lui les trois opuscules de Plutarque sur *la Vertu et le Vice, la Fortune et la Manière dont les enfants doivent étudier les poètes*. Dans la préface, il expliquait la nécessité de cette édition et donnait en même temps comme le programme de ce qu'il voulait faire à l'avenir.

« Lorsque, dit-il, je voulus professer publiquement les langues dans cette illustre Académie, que chacun, me semblait-il, non seulement me le demandait, mais m'en suppliait, je vis que rien ne m'était plus défavorable que le manque de livres, et surtout le manque de livres grecs et hébreux. Pour les livres hébreux, rares partout, ils le sont extraordinairement en France ; à part ceux que j'ai pour mes études et que j'ai recueillis çà et là péniblement et à force d'argent, on en trouverait, je crois, à peine deux ou trois dans Paris : encore sont-ils venus d'ailleurs. Leurs possesseurs les estiment à très haut prix : toutefois, ils ont été mis fort aimablement à ma disposition par quelques hommes de cette ville, qui possèdent l'hébreu d'une manière peu ordinaire, sans que je voie qui ait pu le leur apprendre. Je crois trouver la cause de cette pénurie dans ce fait que depuis longtemps les Juifs n'habitent plus ce pays : les docteurs en cette langue faisant défaut, les manuscrits eux-mêmes ont peu à peu disparu.

« A la vérité, l'on trouve en Italie d'excellents livres grecs, et de la plus belle typographie ; mais les dépenses considérables d'impression et de transport rendent ces livres assez rares et fort chers ; bien loin de suffire aux milliers d'étudiants qui sont à Paris, ils peuvent à peine contenter trois ou quatre amoureux des lettres grecques ; puis, les fit-on venir en plus grand nombre, on ne trouverait peut-être pas plus d'acheteurs qu'aujourd'hui ; le malheur veut que d'ordinaire ceux qui sont les plus portés à l'étude n'ont pas une fortune qui réponde à la grandeur de leurs talents et de leurs aspirations ; par contre, chez ceux qui peuvent se procurer des livres et tout ce qui est nécessaire pour étudier, souvent le talent fait défaut, ou cette sainte passion qui nous pousse tous, pour peu que nous soyons hommes, à nous intéresser aux belles-lettres. Ainsi donc, j'ai cru m'occuper

utilement en prenant quelques extraits des meilleurs auteurs grecs (pour l'hébreu les caractères manquent encore) (1), et en les faisant imprimer avec les caractères qui se trouvent déjà dans cette ville; ces caractères, il est vrai, ne sont pas très choisis, mais vu les circonstances, nous espérons pourtant qu'ils seront de quelque utilité. Ce que j'ai fait pour ces trois opuscules de Plutarque, que je vais enseigner en latin, je le ferai aussi, avec l'aide de Dieu, pour Homère, Euripide, Aristophane, Théocrite, Thucydide, Xénophon, Démosthène, Isocrate, Platon, Aristote, Hippocrate, Galien, Ptolémée, Nicomaque, Aristide, Lucien, Philostrate, Libanius, Basile, Grégoire de Nazianze, Jean Chrysostome, Damascène, et pour tout ce qui nous a été conservé de théologiens, de philosophes, de médecins, de mathématiciens, d'orateurs, d'historiens et de poètes. Aussitôt que de chacun de ces auteurs quelque chose aura été imprimé, nous l'enseignerons, pour notre utilité comme pour celle de nos auditeurs, mêlant toujours le latin au grec. Cicéron, l'honneur immortel du Latium, se glorifiait d'en agir ainsi : son exemple nous dispense d'apporter d'autre raison de notre méthode : nous ne saurions imiter un plus beau modèle.

« Je veux avertir aussi que je ne me suis pas préoccupé extraordinairement de choisir ce que je publie aujourd'hui, et que je ne veux pas le faire davantage à l'avenir. J'estime excellent tout ce qui nous est resté des anciens. Du reste, il faut aussi tenir compte des imprimeurs, qui ne s'inquiètent guère que du gain, et ne sont pas toujours disposés à imprimer ce qu'on leur propose. »

Ainsi donc, par l'impression de ces ouvrages, Aléandre rendra service à la France, et non seulement à la France, mais « à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Espagne, qui envoient tous les jours à Paris d'innombrables étudiants, comme au plus grand marché littéraire du monde. Du reste, ajoute-t-il, si mes désirs ne m'abusent, j'ose affirmer que, sous peu, l'on verra s'imprimer en France un grand nombre de livres, non seulement en grec, mais

(1) La grammaire hébraïque de Tissard contient un nombre assez considérable de mots écrits en caractères hébraïques (Paris, Bibl. nat. Inv. Réserve X, 1574). Probablement, toutefois, ces caractères n'étaient pas en nombre suffisant pour imprimer un ouvrage entier en hébreu, et c'est sans doute ce que voulait dire Aléandre.

en hébreu. Ce bagage littéraire, que l'on se procurera à bas prix, et nos leçons sur les auteurs permettront à qui le voudra de se promener à l'aise à travers les langues grecque et hébraïque, à travers le syriaque et le chaldéen, voisins de l'hébreu (1). »

Comme on le voit, le programme d'Aléandre était aussi vaste que les littératures antiques. En mai 1509, il continuait à le réaliser en donnant deux discours d'Isocrate, le *Discours à Nicoclès* sur la royauté, et le *Discours à Démonique* sur l'éducation ; l'année suivante, en publiant un *Alphabet grec et hébreu* et des *Opuscules* de Lucien (2).

Pendant son séjour à Orléans, Aléandre se préoccupa de trouver à Paris un helléniste capable de surveiller des publications en langue grecque. Il crut l'avoir rencontré en Celse-Hugues Descousu (3), qui devait se faire un nom comme jurisconsulte. Il lui écrivit en grec, avec prière de lui répondre dans la même langue, afin de voir ce dont il était capable (4). Apparemment avait-il en vue une édition de Théocrite (5), l'un de ses auteurs préférés. Mais cette tentative ne devait pas avoir de suites.

Revenu à Paris, Aléandre s'occupa de rééditer le lexique grec de Craston. Désireux de fournir le plus tôt possible à ses compatriotes tous les éléments nécessaires à l'étude du grec, Tissard avait terminé son *Liber gnomagyricus* par une trentaine d'onomatopées qui expriment en grec le sifflement ou le cri de divers animaux. En réalité, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, l'étudiant français n'avait aucun dictionnaire grec à sa portée. Depuis long-

(1) H. Omont, *Ouv. cité*, p. 54-57.

(2) *Item*, p. 25-26. Sur la popularité de Lucien à la Renaissance, voir Maurice Croiset, *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien* (Paris, 1882, in-8), p. 391 ; R. Förster, *Lucian in der Renaissance* (Discours) (Kiel, 1886, in-8).

(3) Les recueils bibliographiques distinguent ce personnage du jurisconsulte Descousu (Moréri, IV, 119-120 ; *Biographie générale* (Hœfer), XIII, 792. H. Omont ne croit pas à ce dédoublement (*Ouv. cité*, 1891, p. 12). Son opinion paraît la plus probable. Comme le jurisconsulte, l'helléniste avait étudié en Italie (plus loin, ch. VII) ; comme lui, il était de Chalon ; il avait les mêmes prénoms ; bref, il n'y eut vraisemblablement qu'un Descousu, jurisconsulte et helléniste à la fois.

(4) Munich, ms. lat. 4007, f. 4 v<sup>o</sup> (25 mars 1511). A. Horowitz, qui a publié la lettre latine à Hummelberg, a laissé la lettre grecque qui l'explique (*Michael Hummelberg*, p. 27, n<sup>o</sup> 3).

(5) A. Horowitz, *M. Hummelberg*, p. 26, 27.

temps, au contraire, l'Italie avait celui de Craston. En 1480, la première édition en avait paru à Milan ; il y en eut un grand nombre d'autres en Italie à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au commencement du suivant (1). En 1497, Alde Manuce en avait fait paraître une avec addition d'un index ou vocabulaire latin-grec abrégé(2). A l'époque où Aléandre était à Paris, c'était là le seul lexique qui eût encore paru. On devait le reproduire plus ou moins pendant de longues années encore, et il devait garder sa vogue jusqu'à Henri Estienne (3).

La réédition entreprise par Aléandre dura toute l'année 1512 ; comme il l'explique lui-même dans sa préface, il y fut aidé par six de ses élèves, Michel Hummelberg, Jean Bodin, Michel Boudri, Jean Conel, Charles Brachet et Yves Chevillat. Dans la même préface, il parle de la difficulté de se procurer à Paris de bonnes éditions grecques, et des grands obstacles qu'il a dû surmonter pour mener l'impression du lexique à bonne fin (4).

Dans l'intervalle, Aléandre avait entrepris une réédition de la *Grammaire grecque* de Chrysoloras. La maladie l'empêcha d'achever lui-même ce travail ; mais, au mois de juillet, l'œuvre paraissait avec le concours de François Vatable. Dans la lettre dédicatoire à Barthélemy d'Auriac, on lit un pompeux éloge d'Aléandre : « Désireux de mettre à la disposition des étudiants des livres grecs à bon marché, il avait entrepris la réédition de cette grammaire, devenue extrêmement rare ; mais, par un excès de labeur, il avait altéré sa santé et il avait prié Vatable de mettre la dernière main à cette édition (5). »

La même année, Aléandre faisait paraître, sous le nom de *Gnomologie*, une réédition modifiée du *Liber Gnomagyricus* de Tissard, les *Sentences des Philosophes*, de nouveaux *Opuscules* de Plutarque et le premier livre de la *Grammaire* de Théodore Gaza (6).

(1) Schoell, *Hist. de la litt. grecque* (Paris, 1823-1825, 8 vol. in-8), VII, 345-347.

(2) Renouard, *Annales de l'imprimerie des Alde* (1834), p. 13.

(3) R. Copley Cristie, *Étienne Dolet*, trad. Stryenski (Paris, 1886. in-8), ch. XI et XII ; A. Horowitz, *Michael Hummelberg*, p. 5, 16 et suiv.

(4) H. Omont, *Essai...*, p. 7-11, 59, 60

(5) H. Omont, *Ouv. cité*, p. 27.

(6) H. Omont, *Ouv. cité*, p. 31 et suiv. Pour l'attribution à Aléandre de l'édition de Th. Gaza, voir même ouvrage, p. 70.

Vers le même temps, probablement au commencement de 1513, il publiait ses *Tables grecques* (1). A cette époque, les grammaires manquaient aussi bien que les dictionnaires. Il y avait, à la vérité, celles de Chrysoloras et de Théodore Gaza (2) ; mais l'une et l'autre avaient de graves défauts : composées par des Grecs, elles ne se mettaient pas au point de vue d'étrangers apprenant leur langue. Du reste, on y chercherait vainement l'ordre, la méthode et les qualités de proportion que nous demandons à un ouvrage de ce genre.

Dans sa préface, Aléandre expliquait le but de son petit opuscule : « Ceux qui veulent apprendre les lettres grecques, disait-il, n'ont pas tous de grands loisirs à y consacrer. Comme je sais votre désir de les apprendre, j'ai cru que le profit et l'honneur auraient tous deux leur place dans la composition de ces *Tables*, où vous trouverez un tableau fidèle des lettres grecques. J'en avais eu la première idée à Orléans, cette terre si fertile en savants ; depuis lors, je les ai revues pendant les heures que j'ai pu arracher à mes occupations, et je les ai ramenées au plan de la grammaire de Théodore Gaza, que j'ai le dessein de vous enseigner. J'aurais pu, il est vrai, occuper ces heures à des travaux plus élevés et qui m'auraient procuré plus de gloire ; mais j'ai pensé que je devais mettre le bien public avant mon utilité privée. Quelle que soit la valeur de cet opuscule, veuillez donc, mes chers auditeurs, le recevoir avec la même bienveillance que je vous l'offre. Ayez pour certain qu'il n'y a personne de talent si ordinaire, de profession si opposée, de naissance si élevée, d'occupations si absorbantes, personne qui, au moyen de mes *Tables*, ne puisse faire de rapides progrès dans les lettres grecques (3). »

Ces *Tables* furent la dernière des publications grecques d'Aléandre ; mais, les années suivantes, plusieurs de ces publications furent rééditées. Vers 1515, Gourmont donnait de nouveau son *Alphabet grec et hébreu* et le premier livre de Théodore

(1) H. Omont, *Ouv. cité* (1891), p. 12. Pour la date, voir, plus haut, p. VIII.

(2) Tissard avait édité Chrysoloras chez Gourmont le 1<sup>er</sup> décembre 1507. Bientôt Chrysoloras trouva dans Théodore Gaza un rival redoutable. Gourmont en donnait deux éditions en 1512 et en 1515 (H. Omont, *Ouv. cité*, (1891), p. 15-16). Panzer en signale cinq autres jusqu'à 1535.

3) H. Omont, *Ouv. cité*, p. 70.

Gaza ; en 1517, la *Grammaire* de Chrysoloras. Vers le même temps, il reproduisait trois fois les *Tables*. En 1515 et en 1517, Schürer les imprimait à Strasbourg. En 1514, il est vrai, Gourmont avait édité la *Grammaire* d'Urbain Bolzani de Bellune ; en 1530 et 1531, Nicolas Clénard donnait ses *Institutions* et ses *Méditations grecques*, destinées à un succès extraordinaire. Mais ni l'ouvrage d'Urbain, ni même ceux de Clénard ne devaient faire oublier l'opuscule d'Aléandre (1). Les *Tables* furent l'un des ouvrages pédagogiques les plus en vogue dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

Lorsque Aléandre cessa d'éditer des ouvrages grecs, ses élèves étaient déjà assez formés par ses leçons pour être en mesure de l'entreprendre à leur tour. En 1513, Celse-Hugues Descousu donnait les *Idylles* de Théocrite, et Charles Brachet, les *Dialogues* de Lucien : deux ans après, Otmar Nachtgall publiait les mêmes *Dialogues* à Strasbourg (2). Au résumé, depuis la disparition de Tissard jusqu'à 1514, c'est à peine si un seul ouvrage grec, la *Grammaire* de Bolzani, paraît avoir été publié à Paris sans le concours d'Aléandre ou de ses disciples.

Les années suivantes les éditions grecques suivirent la marche de l'enseignement de cette langue ; leur nombre diminua au lieu de s'accroître. Il fallut attendre la fondation du Collège de France et l'arrivée des Estienne pour que la typographie grecque reprit chez nous l'essor qu'Aléandre lui avait donné (3).

(1) En 1518 et en 1523, il était réédité à Louvain par Martinus ; en 1520, à Schlestadt, par L. Schürer ; en 1524 et en 1527, à Cologne, par Quentell ; on en trouve ailleurs d'autres éditions jusqu'à 1546. Dans sa *Méthode pour l'instruction des enfants* (1523), Vivès recommandait les « tables érudites » d'Aléandre. *De ratione studii puerilis*, dans Jo. Lod. Vivis *Opera* (Basileae, 1555, in-fol.), I, p. 11. Pour les éditions des *Tables*, outre H. Omont, voir Maillaire, *Annales typographici* II, 274, 275, 657 (éd. de Strasbourg, Schürer, 1515 ; Cologne, Quentell, 1524) ; Panzer, *Ann. typ.*, VI, p. 75, n<sup>o</sup> 401 (Schürer, 1515) ; VIII, p. 291, n<sup>o</sup> 17 (éd. de 1520, Schlestadt, Laz. Schürer) ; Rebitté, *G. Budé* (1846), p. 9-16 ; Buisson, *Répertoire des ouvrages pédagogiques du XVI<sup>e</sup> siècle* (1886), *British Museum, Catalogue*, 12923, A. 4 (1520, in-8) ; 1067, m. 23 (1523, in-4) ; 12923, A. 6 (1532, in-8) ; 12923, A. 5 (1546, in-8).

(2) H. Omont, *Essai* ..., p. 33, 63.

(3) En hébreu, rien ne fut publié à Paris jusqu'à 1520. Cette année-là, Agostino Giustiniani édita chez Gourmont la *Grammaire* du rabbin Moïse Kimhi ; ce fut même le premier ouvrage exclusivement hébreu imprimé en France.

Comme Aléandre l'annonçait dans la préface des *Opuscules* de Plutarque, il mêla toujours le latin au grec, et la langue de Cicéron l'occupa presque autant que celle de Démosthène. Pendant son séjour en France, il participa au moins à sept éditions d'auteurs latins.

La première de ces éditions paraît avoir été celle des *Sylves* de Stace (1). L'épître dédicatoire en est adressée « au jeune et très illustre Louis de Bourbon de Vendôme (2).

Sur la demande des imprimeurs, Aléandre a cherché un prince à qui dédier les *Sylves*. La richesse, l'amour des lettres et de l'étude, la noblesse du sang, tout lui a désigné Louis de Bourbon. C'est sous sa protection que cette édition va paraître ; c'est sous sa protection aussi qu'Aléandre veut commencer à faire des cours sur l'auteur. Toutes les œuvres de Stace sont excellentes ; pourtant, tandis que l'*Achilléide* est inachevée et la *Thébaïde* trop tourmentée à force de travail, les *Sylves* seules sont d'une facture à la fois parfaite et facile : c'est l'œuvre où Stace a condensé tout son génie poétique. Aussi après les divins poèmes de Virgile, les *Sylves* sont-elles l'œuvre qui devrait le plus se trouver entre les mains des jeunes gens. Les poèmes de Virgile sont propres à former un esprit dans l'enfance et qui a encore besoin de lait ; les *Sylves* rendent plus robustes des cœurs de jeunes gens ; Virgile est le pain dont on ne saurait jamais se passer ; les *Sylves* rappellent la variété des mets. Parmi les jeunes gens de talent et bien doués pour la poésie, plus d'un s'est arrêté en chemin pour ne s'être pas essayé d'abord dans de petits poèmes de ce genre. Ce n'est pas ainsi qu'agissaient les anciens : avant de chanter la guerre, Homère s'amusait aux combats des rats et des grenouilles ; avant d'aborder les grands sujets, Virgile, selon le mot de Martial, « pleurait un moucheron ». Enfin, non seulement les *Sylves* possèdent l'élégance et la variété, mais elles ne

(1) Plus haut, p. XII.

(2) Né le 2 janvier 1493, mort le 11 mars 1557. Le 1<sup>er</sup> juillet 1517 ce personnage devait devenir cardinal ; dès le mois d'avril 1510, il était évêque de Laon. Comme rien dans la lettre n'indique qu'Aléandre s'adresse à un évêque, cette lettre a dû précéder l'élévation de Louis de Bourbon à l'épiscopat ; elle se place donc vraisemblablement en 1509, ou dans les premiers mois de 1510. Ciaconius, *Vitae Pont. et Card.* (1677), III, 386 ; P. Anselme, I, 327 ; II, 114. Gams, *Series Episcoporum*.

contiennent rien que de chaste, de pieux et de conforme aux bonnes mœurs.

Le 13 janvier 1510, Aléandre écrivait la préface des *Œuvres de Salluste* (1). Alde avait édité Salluste au mois d'avril 1509 (2) ; vraisemblablement, Aléandre avait coopéré à cette édition : il la prit pour fondement de la sienne. L'épître dédicatoire en est adressée à François Poncher. Après l'éloge de François et d'Étienne Poncher, Aléandre dit qu'il est très difficile de se procurer en France l'édition « de son cher Alde » ; mais François Poncher n'a pas voulu souffrir que Salluste ne fût pas à la portée de tout le monde. Il a confié à Aléandre le soin de l'éditer. Aléandre a comparé l'édition aldine avec un manuscrit « d'une vénérable antiquité » que lui a communiqué Paul Émile, et il a donné à Josse Bade l'exemplaire ainsi revu. Par cette publication il espère être agréable aux hommes d'étude, et plus encore aux hommes de cour, qui, de la sorte, pourront lire « le prince de l'histoire romaine ».

En 1511, Aléandre éditait les *Camaldulenses Quaestiones* ou *Disputationes*.

Le 27 mars, il écrivait d'Orléans, à ce sujet, à Michel Hummelberg : « J'ai révisé de nouveau les *Camaldulenses Quaestiones* ; il n'y manque vraiment rien de ce qui est utile pour le sens (3). » Bientôt après, cet ouvrage paraissait chez Jean Petit, avec cette préface d'Hummelberg : « Vous avez dans ce volume, lecteur très studieux, les quatre livres des *Quaestiones Camaldulenses*, du Florentin Cristoforo Landini. De plus, le grec, qui manquait dans toutes les éditions parues jusqu'à ce jour, tant en Italie qu'en Allemagne, a été rétabli au moyen des plus habiles conjectures, et traduits en latin par Jérôme Aléandre de la Motta, l'interprète vrai, authentique et très fidèle des langues et des sciences (4). »

(1) Plus haut, p. XII-XIII. Sur cette édition voir, en outre, A. Horowitz, *Analekten zur Geschichte des Humanismus in Schwaben, 1512-1518* ; dans *Sitzungsberichte der Wiener Akad. Ph. Hist. Kl. T. LXXXVI* (1877), p. 258 ; Badius Ascensius à Michel Hummelberg, 10 oct. 1513 ; Panzer, *Ann. typ.* VIII, p. 4, n° 630 ; Schweiger, *Handbuch der classischen Bibliographie* (Leipzig, 1834), II, 870 ; Graesse, *Trésor de livres rares ou précieux*, VI, 237.

(2) Renouard, *Ouv. cité*, p. 57.

(3) A. Horowitz, *Michael Hummelberg* (1875), p. 27.

(4) Plus haut, p. XIII. Voir aussi Panzer, *Ann. typ.*, VII, 554, n° 462.

Sur l'influence de cet ouvrage, voir A. Lefranc, *Le Platonisme... à la Renaissance*, dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, janv. 1896, p. 6.



Dès 1510, Aléandre pensait à l'édition d'*Ausone*. Mais, le 15 septembre, il écrivait de Paris à Michel Hummelberg : « Pour Ausone, il n'y a rien de fait; on s'en occupera sérieusement lorsque Josse Bade sera ici (1). »

Ausone paraissait, en 1511, chez Josse Bade, par les soins de Michel Hummelberg. Celui-ci disait dans une courte préface : « Nous ne saurions nier que dans tous les manuscrits d'Ausone ne se rencontrent de nombreuses erreurs. demandant un correcteur de marque. Jérôme Aléandre, homme au-dessus de tout éloge, qui, malheureusement, était occupé ailleurs pendant l'impression de cet ouvrage. se réserve de les élucider en public (2). »

Comme on l'a vu, en effet, Aléandre, aussitôt son retour à Paris, fit ses cours publics sur Ausone. D'après les explications qu'il y donna, Josse Bade faisait paraître, le 1<sup>er</sup> octobre 1513, une nouvelle édition d'Ausone, avec cette préface : « Jeunesse studieuse, tu es redevable de beaucoup à Jérôme Aléandre, homme, comme tu le sais, extrêmement docte : c'est lui qui, le premier, a refait au Bordelais Ausone, à ce poète si gracieux, non seulement le nez, les ongles, les cheveux et autres parties sujettes à se gâter, mais la tête elle-même et les pieds, et une grande partie du reste du corps, rongée par la dent du temps, par l'incurie et l'injuste abandon des siècles. Bientôt, tu devras encore davantage à Aléandre, lorsqu'il enfantera ses abondants commentaires sur les ténèbres d'Ausone. En attendant, tu témoigneras aussi ta gratitude à Homedeus (3) : il a réuni avec soin les

(1) Munich, ms. lat. 4007, f. 3 r<sup>o</sup>. Josse Bade était alors en Flandre. Cidessus, p. 43.

(2) Plus haut, p. XIV. Voir aussi Teufel, *Geschichte der Romischen Litteratur* (4<sup>e</sup> éd.), p. 991; A. Horawitz, *Michael Hummelberg* (1875), p. 16, 38; *Analekten zur Geschichte des Humanismus in Schwaben* (1512-1518), dans *Sitzungsberichte der Wiener Akad. Ph. Hist. Klasse*, T. LXXXVI (1877), p. 234. — L'historien de M. Hummelberg, A. Horawitz, ne savait rien de cette édition, ni de celles de 1513 et de 1517. Voir *M. Hummelberg*, p. 16. Dans son savant travail sur *la Moselle*, H. de la Ville de Mirmont parle des éditions d'Ausone faites sous la direction d'Aléandre (*La Moselle d'Ausone*, Bordeaux, 1889, in-8, p. XXXVII-LX). Mais, malgré ses recherches, l'auteur est tombé dans plus d'une erreur au sujet d'Aléandre.

(3) Personnage inconnu. Peiper inclinerait à l'identifier avec Michel Hummelberg. *Decimi magni Ausonii Burdigalensis opuscula* (Leipzig, Teubner, 1886, in-8<sup>o</sup>), p. LIII. Mais ce que Josse Bade dit ici d'Homedeus ne peut convenir à Michel Hummelberg parti en Allemagne en 1511.

annotations écrites d'Aléandre, son enseignement oral, et les heureuses trouvailles qu'il a faites lui-même, afin de te fournir un texte aussi correct que possible (1). »

Au commencement de 1512, Aléandre donnait, chez Gilles de Gourmont, le traité de Cicéron *Sur la Divination*. Il le fit précéder d'une épître dédicatoire à Guillaume Cop : « Il y a, disait-il, beaucoup d'œuvres de Cicéron, le premier représentant de la langue latine, qui n'ont pas encore été imprimées en France : si je ne me trompe, personne, jusqu'aujourd'hui, ne l'a publiquement enseigné dans cette ville. A la demande de mes auditeurs, je me suis imposé cette tâche, et j'ai commencé par les livres *Sur la Divination* ; mais je renouvelle avec instance une demande que je me souviens d'avoir déjà faite, c'est que l'on ne m'attribue pas les erreurs où il arrive trop fréquemment aux imprimeurs de tomber (2). »

Peu après, Aléandre publiait quatre *Discours de Cicéron* ; ce dut être sa dernière publication latine. A la vérité, nous n'avons pu trouver trace de cette édition ni dans les recueils bibliographiques (3), ni dans les bibliothèques (4). On ne saurait pourtant douter qu'elle ait existé, d'après ce qu'on lit dans une minute autographe d'Aléandre, qui paraît être un cours d'ouverture (5) : « Récemment, j'ai eu soin de faire imprimer les quatre discours de Cicéron que j'ai dessein de vous expliquer. Les trois premiers de mon petit livre sont les plus longs, et, en même temps, au jugement des anciens, les meilleurs de Cicéron ; le quatrième s'y est adjoint de droit, et presque de force, puisqu'il a été prononcé en faveur du poète Archias et qu'il renferme l'éloge de la poésie, pour laquelle je connais le penchant de la plupart d'entre vous. J'ai pris ces quatre discours en pensant à Quintilien, que nous allons bientôt expliquer. Je ne voulais pas vous voir arriver à

(1) Voir plus haut, p. XV.

(2) Plus haut, p. XIV.

(3) Conr. Gesner, *Bibliotheca universalis*, avec supplément (Tiguri, 1545-1555), 4 vol. in-fol. ; G. Draudius, *Bibliographia classica* (Francfort, 1625), 1 vol. in-4 ; Maittaire, *Annales typographici* (1719-1789), 6 vol. in-4 ; Panzer, *Annales typographici* (1792-1803), 11 vol. in-4 ; *General Catalogue of the British Museum Library* ; *Catalogue de la Bibl. nat. de Paris*, t. II (encore inédit, mais que l'on a bien voulu nous communiquer pour ce qui concerne Aléandre) ; etc.

(4) Les diverses bibliothèques de Paris, Londres, Bruxelles, Bâle, Strasbourg, Bonn, Münster, Göttingen, Dresde, Munich, etc.

(5) Ms. Vat. lat. 3913, f. 2 v. ; plus haut, p. XV.

cette explication le cerveau vide, sans avoir lu quelques discours de Cicéron, ceux-là surtout dont Quintilien admire la grâce et l'énergie, et qu'il cite le plus fréquemment dans ses *Institutions*. De la sorte, vous comprendrez mieux Quintilien, et non seulement ces quatre discours, mais tous ceux du même auteur. »

Aléandre explique ensuite qu'il a fait imprimer ces discours pour les étudiants peu fortunés : ceux qui voudraient un plus gros volume pourraient se le procurer ailleurs. Du reste, il connaissait le soin de Guillaume, l'imprimeur, qui avait déjà donné les *Sylves* de Stace ; il pensait donc que ces quatre discours étaient d'une bonne impression.

« Toutefois, ajoute-t-il, peut-être dans le cours de notre enseignement, nous arrivera-t-il de faire au texte quelques changements, de corriger les leçons fautives, d'enlever les interpolations : vous saurez que tout cela viendra de nous-même et de notre propre travail : nous ne voulons jamais cesser de feuilleter les manuscrits anciens pour peu qu'ils soient à notre portée, et de corriger les fautes des livres imprimés. En vue de la commune utilité de ceux qui étudient, nous l'aurions fait pour cet ouvrage au cours même de l'impression, si nous n'en avions été empêché par nos leçons publiques et privées, et par quelques autres occupations. »

Dans la préface des *Opuscules* de Plutarque (1509), Aléandre parlait de l'imprimerie comme d'un don venu du ciel (1). Trois ans après, il composait des hendécasyllabes phaléciens en l'honneur de cet art (2). Enfin, en 1521, il semblait comme à regret in-

(1) H. Omont, *Ouv. cité* (1891), p. 56.

(2) F. 1<sup>r</sup> Beatissimi Cecilii Cypriani Carthaginiensium præsulis, oratoris verbiq̄ue divini præconis eloquentissimi : ac || trini uniusque Dei proclamatoris vehementissimi. Opera hinc inde ex || cerpta et in unum vigiliis et sumptibus magistri Bertholdi Rembolt || et Joannis Waterloes calcographorum peritissimorum et veracissimo || rum collecta et impressa quorum distinctio fronte sequenti notatur. — *Marque typographique de Rembolt.* — Tetrastichon ad Lectores, *Quisquis amat Christum...*

F. 1<sup>v</sup> : *Index.*

F. 2<sup>r</sup> : Roberti Fortunati epistola in recommandatione operis... Ex Plesseils tuis aedibus Parrhisii (*sic*) ad Kalendas novembres MDXII.

F. 3<sup>r</sup> Guielmi Poteti Bisantini ad lectores carmen.

F. 3<sup>v</sup> : Hieronymi Aleandri Augusti palatii Comitæ Poetæ Laurea donati ar. lib. doctoris et earumdem publici Parisiis in utraque lingua interpretis Phalecium hendecasyllabon. In commendationem optimi impressoris Ber-

sérer, dans l'édit de Worms, une « loi d'imprimerie pour empêcher les maux qu'engendrait le mauvais usage d'un art si louable (1). » Par les publications qu'il fit à Paris, on voit qu'il ne se borna pas à une vaine admiration : il est un de ceux qui ont le mieux mérité de l'imprimerie dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ; une partie des éloges qu'il lui donnait lui revenaient à lui-même.

Lorsque Aléandre arriva en France, les études classiques y étaient en retard sur l'Italie de plus d'un demi-siècle. Tout y était à faire ou à peu près, alors qu'au-delà des monts la Renaissance touchait à sa fin. Il fallait donc publier beaucoup et vite, et Aléandre y réussit merveilleusement ; on peut à bon droit s'étonner de ce que, malgré les guerres et la peste, malgré ses longues et douloureuses maladies, ce jeune étranger parvint à réaliser dans l'espace de cinq ans. Cela, du reste, convenait à la fois aussi bien à sa nature qu'à sa situation : toute sa vie, ce fut chez lui un besoin de travailler rapidement, et par là même une tendance à s'assimiler plutôt qu'à créer. Son séjour à Paris dut contribuer beaucoup à développer chez lui cette disposition.

Les travaux d'Aléandre en France eurent donc avant tout un caractère de vulgarisation : Aléandre se borna à propager chez nous ce qu'il avait trouvé à Venise et à Padoue. Cela est vrai de son enseignement. En 1509, il commence par les *Opuscules* de Plutarque : l'année précédente, il les avait déjà lui-même ensei-

tholdi Rembolti : ubi obiter impressores monentur officium : Et Divi Cypriani Laudes summo quasi digito attinguntur. *E tot chalcographis.*

F. 4<sup>r</sup> C. de P. Jacobo Grossolario civi veneto.

Ces premiers folios ne sont pas numérotés.

F. I-CLXXX<sup>r</sup>. *Texte.* — *A la fin* : Beati Cypriani Opuscula noviter Parrhiis in sole aureo vici Sancti Jacobi impressa. Expensis magistri Bertholdi Rembolt et Johannis Waterloes. In intersignio sancti Georgii commorantium. Anno Domini MDXII. Die vero XIII novembris.

Ensuite, viennent, avec une autre numérotation, d'autres opuscules de saint Cyprien. F. XXXV : Finis opusculi Beati Cypriani Carthaginensis episcopi De Cardinalibus Christi operibus, impressi Paris. in sole aureo. — Tabula materiarum. — Emporium epistolarum. — 200 × 140 mm. — (Florence, Bibliothèque nationale).

Nous sommes redevable de la description de ce volume à l'obligeance du baron Podestà, bibliothécaire à la bib. nat. de Florence.

Panzer relate cet ouvrage ; *Ann. typ.* VII, p. 560, nos 512, 513.

(1) Caroli Quinti.... *Edictum imperiale*.... (Louvain, 19-26 juin 1521). Plus haut, p. VIII-IX.

gnés à Venise (1). Pour la plupart des autres auteurs qu'il expliqua, il est à supposer aussi qu'il les avait étudiés en Italie. Mais cela se remarque mieux encore dans les éditions qu'il donna ; il disait lui même dans sa première préface qu'il voulait acclimater chez nous les éditions italiennes (2) ; il les reproduisit, en effet, et particulièrement les éditions aldines.

La première publication grecque d'Aléandre, les *Opuscules* de Plutarque, est prise tout entière de l'édition des soixante-douze *Opuscules* de cet auteur qu'Alde avait donnée au mois de mars de la même année (3), et à laquelle Aléandre avait autrefois collaboré. Trois ans après, il tirait de la même édition trois autres *Opuscules* (4). Les deux *Discours* d'Isocrate lui furent fournis par l'édition de cet auteur que Chalcondyle avait donnée à Milan en 1493 (5), les *Opuscules* de Lucien par l'édition aldine de 1502 (6), la *Gnomologie* par le *Liber Gnomagyricus* de Tissard, ou plutôt par l'édition des *Idylles* de Théocrite, que Tissard avait lui-même reproduite en partie (7). Dans leurs éditions de Théocrite et de Lucien, Descousu et Brachet imitaient le maître et reproduisaient, eux aussi, les éditions d'Alde (8). Enfin, les Grammaires de Chrysoloras et de Gaza étaient répandues depuis longtemps en Italie, lorsqu'Aléandre les fit imprimer en France (9).

(1) T. Brieger, *Aleander und Luther, 1521* (Gotha, 1884, in-8), p. 52.

(2) Voir plus haut, p. 65-67.

(3) Renouard, *Ouv. cité*, p. 56. Ces deux éditions se trouvent à la bibliothèque Mazarine (Paris) : (Plutarque d'Alde : 3647 : Plutarque d'Aléandre, 14331 (2) ; et à la Bib. de l' Arsenal (Plutarque d'Alde, S. A. 1586, Plutarque d'Aléandre, S. A. 2074). Les trois opuscules de l'édition d'Aléandre sont les 9<sup>e</sup> (p. 87), 8<sup>e</sup> (p. 85) et 2<sup>e</sup> (p. 13) de l'édition aldine.

(4) Bibl. Mazarine, *Opuscules* d'Aléandre, 10487 (6) (Omont, *Ouv. cité* (1891), n<sup>o</sup> XV). Ces opuscules sont les 6<sup>e</sup> (p. 75), 7<sup>e</sup> (p. 81) et 14<sup>e</sup> (p. 143) de l'édition aldine.

(5) Sans titre, F. A. li : Πλουτάρχου βίαις Ἰσοκράτους (Paris, Bibl. de l' Arsenal, A. 1123 B. L.).

(6) Renouard, *Ouv. cité* (1834), p. 39.

(7) Omont, *Ouv. cité* (1891), p. 5, 11, 27. L'édition aldine des *Idylles* de Théocrite était de février 1495 (1496 nouveau style).

(8) Renouard, *Ouv. cité*, p. 5 (Théocrite, 1495) ; 39 (Lucien, 1503).

(9) Chrysoloras avait été édité à Venise en 1484, à Florence et à Vicence en 1491, etc. H. Omont, *Catalogues... d'Alde Manuce* (Paris, 1892, in-fol.), p. 5. Théodore Gaza avait été imprimé pour la première fois en 1495, chez Alde Legrand, *Bibliogr. hellénique* (Paris, 1885, in-8), I, p. XL1 ; Renouard, *Ouv. cité*, p. 4.

Quatre éditions grecques, toutefois, appartiennent plus spécialement à Aléandre et peuvent être rangées parmi ses œuvres propres : c'est l'*Alphabet hébreu et grec*, le *Lexique grec-latin*, les *Sentences des Philosophes* et les *Tables*.

L'*Alphabet* est une compilation de lettres, d'abréviations et de prières usuelles ; très utile pour l'époque, elle paraîtrait aujourd'hui presque enfantine. Les *Sentences des Philosophes* offrent une réunion de textes d'une bien plus grande étendue ; on y trouve en outre quelques éléments de grammaire grecque, premiers linéaments des *Tables*, et des prières usuelles. Les *Tables* sont vraiment l'œuvre d'Aléandre ; c'est la première grammaire grecque composée par un Occidental, qui ait été publiée en France. Elles donnent d'abord l'alphabet grec avec les divers groupements des lettres ; suivent des remarques assez étendues sur la prononciation, les esprits, les accents et les syllabes. Dans une dernière page sont énumérées les parties du discours (1).

La principale édition grecque d'Aléandre est la réédition du *Lexique* de Craston. Aléandre prit pour base de son travail l'édition Aldine de 1497 (2) ; toute la première partie, c'est-à-dire le *Lexique grec-latin*, est identique (3). Mais les pages suivantes, qui indiquent les mots changeant de sens suivant la place de l'accent, ont déjà chez Aléandre quelques explications préliminaires que l'on ne trouve pas chez Alde (4). Dans la suite, les

(1) Ainsi, cette petite grammaire ne comprend guère que ce que nous appelons aujourd'hui la *Phonétique*. C'était plutôt un préliminaire à Théodore Gaza qu'un résumé de cet auteur, comme on l'a dit depuis. Ce préliminaire est fort court, puisqu'il ne comprend que quatre feuillets.

Nous avons comparé les trois éditions suivantes : Théodore Gaza, livre I<sup>er</sup> (Omont, *Ouv. cité*, n° XVI, p. 32, Bibl. nat. Inv. Rés. X, 1402. — Théodore Gaza, livres I-IV (Θεόδωρου Γραμματικῆς βιβλία δ', Venise, Alde, 1525). Bibl. nat. Inv. X, 6659. — Aléandre, *Tables* (Omont, n° III, p. 13). Bibl. nat. Inv. Rés. X + 57 (2).

(2) Nous avons comparé les trois éditions suivantes : édition d'Alde 1497 (voir le titre dans Renouard, *Ouv. cité*). Bibl. nat. Paris, Inv. Rés. X, 41. — Édition d'Aléandre (Omont, *Ouv. cité*, n° XIII). Bibl. nat. Inv. Rés. X, 544. — Édition de Nicolas Bérauld (*Dictionarium graecum*... Lutetia MDXXI). Bibl. nat. Inv. X. 162. — La bibliothèque nationale ne possédant pas les éditions de Bâle, 1519 (Panzer, *Ann. typ.*, VI, p. 215, n° 308) et 1524, (Jacobus Ceratinus. Voir Panzer, VI, p. 242, n° 524), nous n'avons pu comparer ces éditions aux trois autres.

(3) Alde f. 1-171 ; Aléandre, p. 1-455.

(4) Alde, f. 171<sup>v</sup>-181 ; Aléandre, f. p. 456-469.

différences s'accroissent encore (1) ; Aléandre avait le droit de dire dans sa préface : « Si l'on examine ce vocabulaire avec soin, on verra que, soit par la disposition, soit par l'abondance des matières, soit par la pagination, qui a été introduite, il l'emporte sur tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour (2) ». Aussi l'édition d'Aléandre devait-elle être la base des éditions futures du lexique de Craston ; elles ne lui apportèrent que fort peu de changements (3).

Pour plusieurs de ses éditions latines, Aléandre fut encore un vulgarisateur. Les *Sylves* de Stace semblent une reproduction de l'édition qu'Alde Manuce avait donnée en 1502 (4) ; les deux livres *De la divination* sont identiques au texte des *Œuvres philosophiques de Cicéron* que Josse Bade avait publiées en 1511 (5). Nous n'avons pu voir les quatre *Discours* de Cicéron ; mais, à la manière dont Aléandre en parle, on sent assez que ce fut une réimpression à l'usage des petites bourses.

Pourtant, moins pressé que pour le grec, Aléandre fit pour plusieurs éditions latines œuvre personnelle. Pour les *Œuvres de*

(1) L'édition aldine ne contient qu'une faible partie de ce que renferme l'autre. De plus, le répertoire général alphabétique *latin-grec* qui termine l'ouvrage est bien plus riche en mots latins chez Aléandre que chez Alde, et il contient non seulement des mots, mais des locutions latines. Enfin, à côté du mot latin, on trouve uniquement chez le premier le renvoi aux folios et aux lignes du lexique grec où ce mot est cité ; l'usage de ces renvois est d'autant plus difficile que, dans le lexique, feuilles ni lignes ne sont numérotées : à chaque fois, c'est donc un petit calcul à faire pour les trouver. Chez Aléandre, au contraire, outre les renvois au lexique grec, on trouve à côté du mot latin les mots grecs correspondants, ce qui fait de ce répertoire un véritable lexique latin-grec.

(2) H. Omont, *Ouv. cit.*, p. 60. — Dans une préface pour le lexique grec-latin de Jacques Cératin, Érasme fait mention de quelques lexiques parus auparavant, et ne dit rien de celui d'Aléandre (*Opera* III, 802 : Bâle, 1<sup>er</sup> juillet 1524). Mais à cette époque, les rapports étaient assez tendus entre Aléandre et Érasme, et ce n'est pas juger trop sévèrement Érasme que de le supposer capable d'un oubli scientifique afin de satisfaire un ressentiment privé.

(3) Dans l'une des plus importantes, celle de Nicolas Bérauld (chez Pierre Vidoue, 1521), le principal consiste dans l'adjonction de l'opuscule grec de Jean le Grammairien (Fabricius, *Bibliotheca graeca*, VI, 196) sur les *Différences des Langues*, c'est-à-dire sur les divers dialectes grecs.

(4) Renouard, *Ouv. cit.*, p. 35 : *Statii Papinii Sylvarum libri quinque...* (mense augusto, 1502).

(5) *Opera M. T. Ciceronis philosophica*, f. 110 v<sup>o</sup>-131 r<sup>o</sup> (Bibl. nat. Paris. Inv. X, 906) Cette édition reproduisait elle-même celle de Milan, chez Alex. Minutianus, *Ciceronis Opera*, 4 vol. in-fol. (1498-1499). Deschamps, *Essai bibliographique sur Cicéron* (Paris, 1863, in-8), p. 60.

*Salluste*, tout en suivant l'édition aldine (1), il consulta un manuscrit que lui avait communiqué Paul Émile. « Si quelqu'un, dit-il, compare les autres éditions de Salluste à celles de Josse Bade, il trouvera sans aucun doute que ce très grave auteur, naguère nouvel Hippolyte aux membres épars, est, lui aussi, devenu Virbius par la puissance divine, comme autrefois les membres du héros par la puissance de Diane ».

Dans les *Camaldulenses Disputationes*, Aléandre a ajouté le grec et l'a traduit en latin. Les précédents éditeurs s'étaient bornés à donner les mots grecs en caractères latins, ou même d'ordinaire les avaient supprimés complètement, ce qui rendait inintelligibles les passages où ils se trouvaient (2). L'édition de 1511, au contraire, donne constamment le grec; à côté, si le sens est assez facile à saisir, Aléandre se borne à répéter le mot en caractères latins; s'il est long et difficile pour l'ensemble des lecteurs, il le traduit en entier (3).

Pour la première édition d'Ausone (1511), Aléandre et Hummelberg consultèrent un ou même deux manuscrits; dans sa préface Hummelberg parle des « fautes des manuscrits », et dans le corps du livre, on lit que, sur la foi d'un vieux manuscrit, Aléandre a rendu à Ausone le poème des Roses, jusque-là faussement attribué à Virgile (4). Dans son ensemble, cette édition est de beaucoup supérieure à celle d'Ugolet et même à celle d'Avantius, qui l'avaient immédiatement précédée; la disposition en est meilleure, les corrections nombreuses, et, d'ordinaire, faites avec bonheur.

Plus tard, comme on l'a vu, Aléandre étudia spécialement Ausone; dans l'édition qu'il en donna lui-même en 1513, il fit de nouvelles corrections, d'après un manuscrit et d'après le sens;

(1) Renouard, *Ouv. cité*, p. 57 (mense aprili 1509).

(2) Par exemple, dans l'édition décrite par Hain (*Repertorium bibliographicum*) sous le n° 9851. Paris, Bibl. nat. Inv. Réserve Z. 316 (sine loco et anno), on lit : f. 2 r°, lig. 13 : « Telos », en caractères latins; f. 18 r°, lig. 28 : « Nam in suis : id est ratis opinionibus... » Ici l'édition de 1511 met (f. 19 r°, lig. 14) : « Nam in suis κυρίαις δόξαις cyriaaes doxaaes, id est ratis opinionibus... » — f. 33 v°, lig. 29, le mot πειτεῖν est laissé en blanc, etc.

(3) Par ex., f. 41 v° : Τὴν ψυχὴν ἀγάθωνα....

(4) Ausonii Rosae quas properam (*perperam*) Maroni adscriptas Hieronymus Aleander ex fide vetusti codicis auctori adseruit. — Ver erat... (F. 40).



elles ne sont pas rares, particulièrement dans le poème sur la Moselle (1).

Ce fut la dernière édition d'Aléandre. Deux mois après la date de la préface, il entra définitivement chez Étienne Poncher (4 décembre 1513). Dans son passage à Paris, Ausone est l'auteur qu'il a le plus étudié, celui qui lui valut les plus beaux triomphes et dont il a laissé la meilleure édition.

A Paris, Aléandre avait en outre composé des œuvres restées manuscrites. Quelques-unes se sont perdues, en particulier les quatre livres de Commentaires sur Ausone dont parle Josse Bade (2), et auxquels Aléandre fait lui-même des renvois (3). Mais nous possédons encore de lui une série d'exercices scolaires qui remontent évidemment à cette époque (4) et deux recueils de notes qui semblent en être également (5).

Les exercices scolaires consistent en descriptions de villes et de pays, la plupart situés en France; dans les marges se lisent des annotations d'Aléandre, du genre de celles que les professeurs mettent encore de nos jours. Il faut sans doute y voir une imitation

(1) Nous avons comparé les six éditions suivantes :

1° F. 1° Opera Ausonii nuper reperta... 1499 (Plus haut, p. XIV).

2° F. 1° : Opera Ausonii nuper reperta. — F. 2° : Thadaeus Ugoletus Lazaro Cassolae medico celeberrimo S. « Decreveram, eruditissime Lazare... » A la fin : Impressum Venetiis, anno MCCCCCI, die XXX octobris, in-8°. — Paris, Bibl. nat. Inv. Rés. p Y c 894. Voir aussi Panzer, *Ann. typ.*, VIII, p. 346. n° 72.

3° Ausonius || per Hieronymum Avantium Veronen || sem ar. doc. emendatus. A la fin (f. LXXXIII<sup>r</sup>) Impressum Venetiis per Joannem Tacuinum de Tri || dino : Anno Domini MCCCCCVII. Die. VII. Aprilis. (Paris, Bibl. nat. Inv. Rés. m Y c 608).

4° Ausonii Paeonii... 1511. Paris, Bibl. de l'Institut, Q, 86. (Plus haut, p. XIV).

5° Ausonii Paeonii... 1513. (Plus haut, p. XV).

6° D. Ausonii Paeonii... 1517. Paris, Bibl. nat. Inv. Rés. m Y c 609. (Plus haut, p. XVI) Sur ces éditions, voir aussi de la Ville de Mirmont, *ouv. citée*, p. XXIII et suiv. Aléandre se servit de l'édition d'Ugolet, mais il ne paraît pas avoir usé de celle d'Avantius. *Même auteur*, p. LVIII.

(2) Préface d'Ausone, 1513-1517.

(3) Rome, Bibl. Chigi, ms. R. II. 49, . 17 v°; Vat. lat. 3926, f. 137 r°, etc.

(4) Ms. Vat. lat. 3922, 189-206.

(5) Chigi, R. II. 49, Vat. lat. 3926. — 1<sup>er</sup> recueil (marqué de la lettre B) : Ch. R. II. 49, f. 1-2; 1'-12'; Vat. 3926, f. 160-170; 121-131; 2<sup>o</sup> recueil (lettre E) : Ch., R. II. 49, f. 2-8; 12'-30'; Vat. 3926, f. 131-153; 170-176.

du *Catalogue des villes remarquables*, d'Ausone (1). La description de Paris est particulièrement soignée (2). On y trouve un pompeux éloge de la ville et surtout de son Université : le climat est salubre, le sol fertile ; la partie qui regarde la Belgique est trois fois aussi grande que les deux autres réunies et elle est de beaucoup la plus riche ; dans la cité est l'église de Notre-Dame ainsi que la Sainte Chapelle ; du côté de la Gaule, l'Université, la mère des arts libéraux, la nourrice des grands hommes, et qui, à ses gloires passées, joint aujourd'hui celle d'enseigner les belles-lettres : « Que si, dans toutes ces perturbations qui depuis trop longtemps, hélas ! bouleversent l'Italie, la mère des beaux-arts, que si, dans le péril toujours menaçant des infidèles, l'on peut garder quelque espoir de paix et de tranquillité, il semble que cet espoir ne peut se réaliser nulle part ailleurs qu'à Paris. »

Les deux recueils de notes d'Aléandre qui remontent à son séjour à Paris sont divisés chacun en deux parties. La première, beaucoup plus courte (3), comprend quelques remarques sur des matières religieuses, des points d'exégèse et d'histoire de l'Église. Dès lors, Aléandre lit l'Écriture sainte, saint Augustin, saint Jérôme. Dans l'exégèse, il fait surtout de la critique historique et verbale. Ça et là se trouve quelque remarque mélancolique. A propos de Rufin, il note de quelles faibles circonstances peut dépendre la renommée : n'eût été son différend avec saint Jérôme, peut-être, au lieu de descendre jusqu'à saint Grégoire, eût-on fait de lui le quatrième Père de l'Église latine.

La seconde partie (4) comprend surtout des remarques sur les auteurs anciens : Aléandre lit Hésiode, Démosthène, Lucien, Strabon, Porphyre, Julien, Salluste, Quintilien, Martial, Tacite, mais plus encore Théocrite, Plutarque, Cicéron, Tite-Live, Pline et Ausone. Il connaît les travaux contemporains, cite Béroalde l'ancien, Budé, Érasme et Reuchlin. Certaines pages de ces notes furent sans doute des préparations de cours et passèrent plus tard dans le lexique grec-latin. Aucune expression exclama-

(1) Édition de 1513, f. 91 v<sup>o</sup> et seq.

(2) Ms. Vat. 3922, f. 195-200.

(3) Chigi, R. II. 49, f. 1-8.

(4) Chigi, f. 1-30'.

tive, mais des remarques philologiques et historiques où la valeur des mots est pesée et comparée. Aléandre est pour ainsi dire de notre époque ; en lisant ces recueils, on croirait assister à tel cours de la Sorbonne ou du Collège de France.

Çà et là, ces notes prennent un caractère plus personnel : Aléandre s'intéresse à tout. Il a lu dans Pline que seule l'étoile de Vénus était assez brillante pour produire de l'ombre par l'interception de ses rayons. « Mais ajoute-t-il, les 26, 27, 28 et 29 septembre 1513, au collège de la Marche, j'ai observé que l'étoile de Jupiter avait la même puissance, et je l'ai fait remarquer à plusieurs. » Ailleurs, telle ou telle citation semble refléter les sentiments d'Aléandre lui-même. Avec ceux qui aiment la vérité toute nue, il ne paraît pas avoir prisé l'art oratoire : « L'art de l'orateur, écrit-il après saint Jérôme, est de dire des choses vraisemblables plutôt que des choses vraies. » Et dans l'exil d'Aristide, il note combien l'éloquence peut l'emporter sur la vertu.

---

## CHAPITRE VII

---

### AMIS ET DISCIPLES

Pendant les quelques années de son enseignement, Aléandre se fit de nombreux amis. Naturellement, le jeune humaniste fréquenta peu les tenants de l'ancienne Sorbonne, Noël Bêda et les siens. Deux ou trois fois même, il parle avec grand dédain « de cette très scolastique académie, » « de ces mots vides de sens qui lui soulèvent le cœur (1). » Ce n'est pas toutefois l'un des côtés les moins remarquables de son caractère, qu'il soit alors parvenu à ne froisser personne. Il resta cinq ans à l'Université sans qu'une seule voix s'élevât contre lui.

En 1521, on voit même par ses lettres qu'il était resté dans les meilleurs termes avec les docteurs de la faculté de théologie. A la diète de Worms, les partisans de Luther disaient bien haut qu'à part de légères restrictions l'Université de Paris avait approuvé sa doctrine. Pour éclairer les docteurs et leur éviter toute décision fâcheuse, Aléandre leur envoie les livres de l'hérésiarque, les informe de l'opinion qu'on leur prête, et les exhorte à condamner promptement Luther, afin de couper court au scandale (2).

Le 15 avril suivant, l'Université rendait sa sentence, défavorable au novateur (3). Pourtant elle se taisait sur les points touchant l'autorité du pape. De nouveau, Aléandre songe à agir sur les

(1) Ci-dessus, lettres à Bonomo et à Érasme.

(2) Balan, *Monumenta Ref. Luth.* (1884), 213; Brieger, *Aleander und Luther, 1521*, (1884), 188-189.

(3) DETERMINATIO THEOLOGIAE | facultatis Parisien. super doctrina I.utheriana | hactenus per eam visa. — Marque typographique de Josse Bade — Venundatur in officina Ascensiana sub | cautione ad calcem explicanda. — In-4; 16 feuillets non numérotés. Signatures aii-bv (Paris, Bibl. de la Société de l'Hist. du Prot.); d'Argentré, *Collectio Judiciorum* (Parisiis, in-fol.), II (1728), p. 1-1v; J. Le Plat, *Monumentorum ad historiam Concilii Tridentini.... amplissima Collectio* (Louvain, 1781-1782, 2 vol. in-4). II, 98, 114

docteurs de Paris : il repassera par la France, il leur parlera et il espère obtenir d'eux qu'ils refassent leur condamnation dans un sens plus favorable à la papauté (1).

On peut donc dire qu'Aléandre jouit à Paris d'une faveur universelle. La part principale en revenait à cette amabilité « par laquelle, lui dit Josse Bade, tu t'es attaché tous les académiciens (2); » à « ces mœurs très douces, » que ses luttes contre les protestants ont plus tard fait méconnaître, mais qu'en 1521 Aloisi Marliano vantait encore dans une lettre à Érasme (3). Son habileté fit le reste. Il visa à ne heurter personne, à rester sur le terrain de l'antiquité classique. Cette habileté lui faisait décliner la mission qu'on voulait lui confier auprès du concile de Pise. Sans doute encore est-ce la prudence qui le fit se tenir à l'écart dans l'affaire de Reuchlin. Lui qui savait l'hébreu au point de passer pour juif, lui qui lisait les œuvres de Reuchlin (4), lui enfin qui priait Michel Hummelberg, l'un des plus chauds partisans de Reuchlin (5), de le saluer de sa part (6), on ne le voit jamais se mêler à cette retentissante querelle, ni pendant son séjour en France (7), ni plus tard à Rome.

Par contre, il se lia avec presque tout ce que la France avait alors de partisans de la Renaissance. On a déjà vu ses relations avec Paul Émile et celles qu'il noua à Orléans; plus tard, il sera question d'Étienne Poncher (8); à ceux-là il faut ajouter Guillaume Budé, Lefèvre d'Étaples, Guillaume Cop, Germain Brice, Cyprien Benet, Rembolt, Gilles de Gourmont, Josse Bade, et plusieurs autres.

Celui qui, le premier, accueillit Aléandre à Paris, paraît avoir été Guillaume Budé (9). *Le Restaurateur des études grecques en*

(1) Balan, 201, Brieger, 237, 257-258.

(2) Préface de Plutarque, 1514. « Ingenuitas et obsequendi studium. »

(3) D. Erasmi *Opera omnia* (1703-1706), III, 636 D. (7 avril 1521).

(4) Chigi, R II, 49, f. 10 r°.

(5) Voir à la fin de ce chapitre les ouvrages sur M. Hummelberg, et L. Geiger, *Joh. Reuchlin* (Leipzig, 1871. in-8), p. 156, 331, 368.

(6) A. Horowitz, *M. Hummelberg*, p. 34.

(7) Longues délibérations de la faculté de théologie au sujet de Reuchlin. Paris, *Bibl. nat. Nouv. acquis. lat.* 1782, f. 35 et suiv. (1<sup>er</sup> mai 1514, etc.).

(8) Plus loin, liv. III, ch. I.

(9) Voir, plus haut, lettre à Alde Manuce, ch. II.

France était déjà célèbre (1) ; âgé de plus de quarante ans, il avait publié plusieurs ouvrages, et, dès lors, au jugement de Lascaris, il occupait le premier rang parmi les hellénistes français. Pourtant, il n'hésita pas à se mettre sous la direction du jeune Aléandre.

Avec Guillaume Budé, Lefèvre d'Étaples tenait alors la tête du mouvement humaniste (2). Lefèvre est une des plus belles intelligences qu'ait possédées la France à cette époque. Il tient à la philosophie par son culte pour Platon et surtout par le renouveau qu'il donna aux doctrines d'Aristote ; il tient à l'exégèse et à la théologie par ses explications nouvelles de l'Écriture sainte, à l'histoire de l'Église par ses projets de réforme et par sa traduction de la Bible, contemporaine de celle de Luther.

Aléandre entra vite en relations avec Lefèvre ; au début, il paraît même avoir suivi ses leçons (3). « Saluez surtout Lefèvre, pour qui j'ai la plus grande estime et la plus grande affection, » écrivait-il à Hummelberg le 27 mars 1511 (4).

Plus tard, Lefèvre se déclarera pour les nouvelles doctrines ; en 1521, il rompit avec les catholiques (5) ; dix ans après il fut contraint de s'exiler à Nérac en Gascogne. Dans une lettre de cette époque à Jean-Baptiste Sanga, Aléandre parlera de lui en termes sympathiques (6) : « J'avais reçu l'ordre du pape, et moi-même j'avais le désir de chercher, si je le rencontrais quelque

(1) Rebitté, *Guillaume Budé* (Paris, 1846, in-8). E. de Budé, *Vie de Guillaume Budé* (Paris, 1884, in-24). Mais cette *Vie* n'a point fait oublier la précédente.

(2) K. H. Graf, *Jacobus Faber, Stapulensis*, dans *Zeitschrift für die historische Theologie*, 1852, p. 3-86 ; 165-237 ; *Revue historique*, XII (1880), p. 123 ; A. Horawitz, *Briefwechsel des B. Rhenanus* (1886), p. 12, 37, 41, 151, etc., et les autres publications de Horawitz sur Hummelberg et Rhenanus. *Société de l'histoire du protestantisme français Bulletin historique et littéraire*. T. XLI (1892), 57-92 ; 122-130 ; T. XLIII (1894), p. 57-59 ; 449-460 : Douen et Weiss, divers articles sur Lefèvre ; A. Laune, *Lefèvre d'Étaples et la traduction française de la Bible*, dans *Revue de l'histoire des religions*, juillet 1895, p. 56-72 ; A. Lefranc, *Le Platonisme ...* dans *Revue d'hist. litt. de la France*, janv. 1896, p. 4, 5 ; E. Rodocanachi, *Renée de France, duchesse de Ferrare* (Paris, Ollendorff, 1896, in-8).

(3) A. Lefranc, *Le Collège de France*, p. 29-33.

(4) A. Horawitz, *M. Hummelberg* (1875), p. 28.

(5) *Revue hist.*, XII (1880), p. 123.

(6) Laemmer, *Monumenta Vaticana* (Fribourg, 1861, in-8), p. 95 ; Herminjard, *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, II (Paris-Genève, 1868, in-8), p. 386-388.

part, à l'adoucir et à le ramener. Car, au fond, ses erreurs sont peu de chose, bien qu'au début la nouveauté les ait fait paraître grandes. C'était alors chose inouïe que de changer la moindre syllabe dans l'ancienne version dont se sert l'Église, d'y corriger même un texte altéré par la faute des copistes. Mais aujourd'hui qu'il s'agit de tout autre chose que de traduction, il semble qu'une version nouvelle où l'on n'a introduit aucune mauvaise doctrine est une affaire de minime importance. »

Après avoir indiqué d'une manière si lumineuse la raison pour laquelle tant d'humanistes passèrent à la Réforme, Aléandre conseille la douceur : il faudrait essayer d'obtenir de Lefèvre la rétractation de quelques articles, comme le fit saint Augustin, et il termine par ces paroles : « Vous ne trouverez ni inopportune ni rebutante l'entreprise que je vous propose, car nos saints d'autrefois remuaient l'Orient et l'Occident pour gagner un savant, et nous sommes à une époque où il faut savoir au besoin mourir pour le Christ. »

Guillaume Cop, médecin du roi, traducteur d'Hippocrate et de Galien, était un partisan enthousiaste des nouvelles études (1). En tête de sa traduction des *Préceptes salutaires* de Paul d'Égine (2), il raconte qu'il avait autrefois commencé le grec en Allemagne sous Mithridate et Conrad Celtès ; il en continua l'étude à Paris avec Janus Lascaris et Érasme ; mais à cause de leur départ précipité pour l'Italie, « il n'eût rien fait de sérieux, si bientôt, pendant une année entière, il n'eût suivi les cours de Jérôme Aléandre, savant possédant à fond le latin, le grec, l'hébreu et le chaldéen. »

L'année suivante, Aléandre dédiait à Cop l'édition du traité *De la Divination* : « C'était à la munificence de Cop qu'il devait

(1) Voir la *Correspondance d'Érasme* ; E. Böcking, *Ulrichi Hulleni Opera ; Supplementum* (Lipsiae, 1870), II, 438 ; A. Horawitz, *Analekten zur Geschichte der Reformation und des Humanismus in Schwaben*, dans *Sitzungsberichte der W. Ak. Ph. Hist. Kl. T.* LXXXXIX (1878), p. 106, où, du reste, il se trompe en le confondant avec Copis ; A. Horawitz, *Briefwechsel des B. Rhenanus* (1886), p. 41.

(2) *Pauli Aeginetae Praecepta salubria Guilielmo Copo Basileiensi interprete. Parisiis. ex officina libraria Henrici Stephani, a. Ch. Salv. MDX, 4<sup>o</sup> Aprillis* (1511). *Bibl. nat. Paris*, T. c<sup>o</sup> 14. Le passage traduit ici se trouve dans l'épître dédicatoire à Germain de Ganay, évêque de Cahors. — Sur ce personnage, voir P. Anselme, VI, 443, Gams, p. 525.

d'être encore à Paris; c'était lui qui, par de longues exhortations, l'avait amené à y rester et à y continuer son enseignement. Aléandre était heureux de lui dédier un livre sur l'astrologie et la divination, à lui, prince des astrologues, médecin plein de science et d'habileté, et possédant à fond le grec, le latin et tous les genres de doctrine. »

Nous avons d'Aléandre une longue préface à l'*Incendie de la Cordelière*, de Germain Brice (1). Aléandre avait déjà connu Germain Brice à Venise, où celui-ci accompagnait Janus Lascaris dans son ambassade. « Dès lors, lui dit-il, je ne pouvais me lasser d'admirer la souplesse de ton intelligence et l'étendue de ton érudition, aussi bien en grec qu'en latin; tu l'emportais non seulement sur tes compatriotes français, mais sur les Italiens eux-mêmes, et non sur les derniers d'entre-eux. Mais aujourd'hui, après avoir lu ton poème sur l'*Incendie de la Cordelière*, je me suis pris à faire les réflexions suivantes : « Eh ! pauvres mortels que nous sommes ! nous nous plaignons que le génie s'en va, et nous rendons notre époque responsable de notre propre apathie ! Quoi de plus grandiose que ce poème, quoi

(1) F. 1. 1<sup>o</sup>. CHORDIGERAE NAVIS | CONFLAGRATIO. — *Marque typographique de Josse Bade*. — Ab Ascensio impressa : cum gratia et privilegio regio ne alius triennio proximo sub ditione regia imprimat. — F. 2 1<sup>o</sup>. Hieronymus Aleander Mottensis Germano Bri | xlo Archidiacono Albiensi et Francorum reginae a | secretis S. P. D. « Mirari non satis poteram... Lutetiae Parhisiorum MDXII, 4<sup>o</sup> kalendas Januarias. » — F. 3 1<sup>o</sup>. « Augustissimae Francorum Reginae Britonumque Duci Annae | Germanus Brixius Altissiodorensis Felicitatem. Ingens illa animi tui... Blesis, x kal. nov. MDXII. » — F. 5 et suiv. GERMANI BRIXII ALTISSIO | DORENSIS HERVEUS SIVE CHOR | DIGERA FLAGRANS (350 hex.) — Hervei Cenotaphium (5 distiques).

*A la fin* : Ex aedibus Ascensianis, ad idus Januarias, M | DXIII ad calculum Romanum. Cautumque est | privilegio regio ne quis praeter Ascensium in toto | regno Franciae imprimere triennio proximo | attentet. — Petit in-4, 12 feuillets non numérotés. Bibl. nat. Paris, Inv. réserve, pYc, 1254 ; mYc, 68, 671. Le premier de ces trois exemplaires ne contient que la lettre d'Aléandre à Germain Brice, et celle de Brice à Anne de Bretagne.

Sur l'incendie de *Marie la Cordelière*, et le présent ouvrage de Germain Brice, voir Bajot et Poirré, *Annales maritimes et coloniales*, déc. 1844, 2<sup>o</sup> partie (sciences et arts), p. 993-1073 (A. Jal) ; 1845, t. I, sect. I, p. 717-730 (A. Jal) ; Ch. de la Roncière, *la Cordelière et le Régent*, dans *Revue des Questions historiques*, 1<sup>er</sup> juillet 1899, p. 200-210. Le combat fut livré le 11 août 1512, entre le navire français *la Cordelière* et le navire anglais *le Régent*. Le capitaine du navire français se nommait Hervé de Portzmoguer, celui de l'anglais sir Thomas Knyvet.



de plus élégant et de plus achevé? » Si Germain Brice continue, ajoute Aléandre, il ne surpassera peut-être pas Virgile et Cicéron, puisque, ainsi qu'Achille, il faut toujours les mettre hors de pair, mais il se placera à un rang élevé parmi les auteurs anciens. La plupart des écrivains n'ont réussi que dans un genre ou dans l'autre ; Brice est d'autant plus grand qu'il excelle à la fois en prose et en vers. C'a été un grand acte de sagesse d'Anne de Bretagne de le prendre comme secrétaire et de le combler de faveurs, d'autant qu'il est non seulement un grand écrivain, mais le plus habile des hommes dans la gestion des affaires.

Aléandre eut des relations très amicales avec les trois imprimeurs Berthold Rembolt, Josse Bade et Gilles de Gourmont. On sait qu'à la Renaissance, plusieurs imprimeurs furent au premier rang des hommes de lettres, et que les plus célèbres humanistes ne dédaignèrent pas de se faire correcteurs d'épreuves. Sans avoir laissé dans l'histoire des lettres un nom comparable à celui d'Alde Manuce et d'Henri Estienne, Rembolt, Josse Bade et Gilles de Gourmont furent pourtant des esprits très cultivés. Les préfaces dont ils ont fait précéder un certain nombre des ouvrages qu'ils ont édités suffiraient à le prouver (1).

En 1512, Aléandre composait des hendécasyllabes en l'honneur de l'imprimeur Rembolt (2). « Paris, disait-il, regorgeait d'imprimeurs, mais d'excellents il en possédait fort peu. La science du latin, l'habileté à se choisir de bons coopérateurs, une préoccupation constante de donner les éditions les plus correctes, les plus soignées et les plus élégantes qu'il fût possible, tout plaçait Rembolt parmi les meilleurs. »

Le 1<sup>er</sup> décembre 1514, Josse Bade dédiait à Aléandre son édition des *Vies parallèles* de Plutarque (3). « Une dédicace, disait-il, peut viser trois buts principaux : faire l'éloge de quel-

(1) Sur Gilles de Gourmont, voir L. Dorez, *Une lettre de Gilles de Gourmont à Girolamo Aleandro (1531)*, dans *Revue des Bibliothèques*, juin-juillet 1898, et les ouvrages cités par M. L. Dorez ; Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens* (Paris, Claudin, 1898, in-12), p. 158 ; sur Josse Bade, Schmidt, *Histoire litt. d'Alsace*, I, 314 ; *Biographie nationale de Belgique*, I, 610 ; A. Horawitz, *Briefwechsel des B. Rhenanus* (1886), p. 36, 39, 59, 594, etc. ; Ph. Renouard, *Ouv. cité* (1898), p. 11-13.

(2) Voir ci-dessus, p. 75-76.

(3) Ci-dessus, p. 53. — On a déjà vu quel éloge Josse Bade faisait d'Aléandre dans la préface d'Ausone : p. 73.

qu'un et mériter sa faveur, dire du bien de l'œuvre et la mettre sous une protection, parler du travail de l'auteur de l'édition. » Toutes ces raisons à la fois poussaient Josse Bade à dédier son œuvre à Aléandre. Peut-être toutefois ne l'eût-il pas osé si la bonté d'Aléandre n'avait été égale à sa science, et ne lui avait fait croire que ce modeste présent serait accepté avec bienveillance.

Quant à Gourmont, il semble avoir poussé jusqu'au culte son affection et son admiration pour Aléandre. En 1516, son commerce l'appelle dans les Pays-Bas ; aussitôt, il songe à visiter Aléandre, devenu chancelier du prince-évêque de Liège (1). En 1531, à la réception d'une lettre de l'helléniste devenu nonce auprès de Charles-Quint, « il se trouve tout en pleurs et larmes, » n'ayant jamais osé penser qu'il fût « sy longuement en la noble mémoire » d'Aléandre (2).

De très bonne heure, Aléandre entra en relations avec le dominicain Cyprien Benet (3). Pendant son séjour à Orléans, il lui écrivit au sujet d'une édition de Théocrite qu'il semble alors avoir eu l'idée d'entreprendre (4). Dès cette époque Cyprien était son homme de confiance, son intermédiaire à Paris (5). Il le restera dans l'avenir, et de tous ceux qu'Aléandre connut en France, c'est avec lui qu'il conservera les relations les plus suivies et les plus prolongées (6).

(1) Vat. 6199, f. 36. Theobaldus Pigenatus à Aléandre ; Paris, 3 mars 1516). Gourmont avait une maison de librairie à Louvain (Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens*... p. 158). C'est apparemment là qu'il allait en 1516.

(2) L. Dorez, *Art. cité*, p. 7, dans *Revue des Bibliothèques*, juin-juillet 1898.

(3) Cyprien Benet était originaire de l'Aragon. Sa vie est mal connue ; les historiens de l'Ordre de Saint-Dominique perdent sa trace vers 1522 et croient que, dès 1509, il avait quitté définitivement Paris. Quéatif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum* (Paris, 1721, in-fol.), II, 49, 50. En réalité il vivait certainement encore en 1531, époque où, avec Gilles de Gourmont, on le voit s'occuper d'un neveu d'Aléandre venu à Paris pour ses études (L. Dorez, *Art. cité*, p. 7, dans *Revue des Bibliothèques*, juin-juillet 1898).

(4) A. Horawitz, *Michael Hummelberg*, p. 27. Ci-dessus, p. 67).

(5) H. Omont, *Journal*, p. 20.

(6) J. Paquier, *Érasme et Aléandre*, p. 26, dans *Mélanges*..., XV, p. 372. Voir aussi sur ces relations ; J. Paquier, *J. Aléandre et Liège*, (1896), p. 19, 147. A. Horawitz, dans *Sitzungsberichte der Wiener Akad.* T. LXXXVI (1877), p. 260 (26 mars 1514). — Dans le manuscrit de Bologne (Univ. 954, f. 123-

Par d'autres passages des écrits d'Aléandre, ou de ses contemporains, nous voyons qu'alors il connut aussi Fausto Andrelini(1), Pierre Manuce (2), Louis Ber (3), qui reparaitra avec lui dans les luttes contre la Réforme, Joachim Egellius de Ravensbourg, (4) ami de Michel Hummelberg, peut-être aussi Jean Sapidus de Schlestadt (5), le dominicain Guillaume Petit, plus tard évêque de Troyes et confesseur de François I<sup>er</sup> (7), Louis Vivès (8), qui, après la diète de Worms (1521), s'unira à lui contre Luther (9), le jurisconsulte François Médulla, qui devait lui faciliter son entrée chez la Marck (10), Josse Clichtoue, l'élève de Lefèvre, et comme lui professeur à l'Université de Paris (11) ; Michel Boudet, aumônier de Claude de France sous Louis XII, et plus tard évêque de Langres (12), enfin Celse-Hugues Descousu, qui, en 1513, s'intitulait « professeur de langues grecque et hébraïque à Paris. » Naguère, Aléandre et Descousu s'étaient connus à Padoue. A vrai dire Aléandre ne semble guère se l'être rappelé, à la manière

129) se trouve la copie d'un bref de Léon X à Cyprien, obtenu vraisemblablement par l'entremise d'Aléandre : *Exemplum reservationis expeditae per Breve in favorem magistri Cypriani Benetti, theologi ord. prædical* (Titre de la main d'Aléandre). *Religionis zelus*. Rome, 13 juin 1521. Par ce bref, Léon X accorde à Cyprien le droit de posséder des bénéfices et lui donne l'expectative d'un monastère et d'une cure situés en Espagne

(1) A. Horawitz, *M. Hummelberg*, p. 27.

(2) *Item*, p. 26, 27.

(3) *Item*, p. 27 ; H. Omont, *Journal*, p. 39.

(4) A. Horawitz, *Ouv. cité*, p. 27.

(5) *Item*, p. 27, et les autres ouvrages de Horawitz.

(6) Ms. Vat. lat. 8075, f. 26 r<sup>o</sup>. Sur Petit voir Herminjard, *Ouv. cité*, I, p. 16, 44, 78 ; III, III, 161. A. Lefranc, *Ouv. cité*, p. 47, etc.

(8) Fr. Kayser, *L. Vivès, 1492-1540*, dans *Historisches Jahrbuch*, XV (1894), p. 307-353.

(9) Ms. Vat. 6199, f. 32 (Vivès à Aléandre, 17 déc. 1522.)

(10) Ms. Vat. 8075, f. 232 v<sup>o</sup> (ci-dessus, ch. II, lettre à Bonomo) ; H. Omont, *Journal*, p. 26 ; J. Paquier, *J. Aléandre et Liège* (1896), p. 33, 37, etc. Nous n'avons du reste pu trouver aucun renseignement sur ce Médulla dont Aléandre dit à Bonomo : « Qui apud invictissimum Caesarem pro christianissimo Rege oratorem gesturus se confert. » Le savant historien de Louis XII, M. de Maulde la Clavière, que nous remercions de ce renseignement, nous a dit que Médulla n'a jamais figuré parmi les vrais ambassadeurs de Louis XII.

(11) Clerval, *De Judoci Clichtovei vita et scriptis* (Paris, 1894, in-8), p. 18 ; Herminjard, *Correspondance des Réformateurs*, II, p. 386.

(12) J. Paquier, *J. Aléandre et Liège*, p. 170.

dont, en 1511, il parle de lui à Hummelberg, et dont il lui écrit à lui-même (1). Mais, dans la suite, les rapports devinrent plus amicaux ; en 1513, Descousu dédiait à Aléandre son édition des *Iyilles* de Théocrite (2).

Outre ces amis, hommes de son âge ou plus âgés que lui, et dont plusieurs, par amour des nouvelles études, suivirent ses leçons, Aléandre eut ses élèves proprement dits, étudiants qui s'attachèrent à lui et se mirent sous sa direction.

A la fin du moyen âge, les collèges avaient peu à peu supplanté les écoles de la rue du Fouarre ; ils étaient tout à l'Université de Paris : l'enseignement de la faculté des arts y était presque complètement renfermé. En arrivant, l'étudiant entraînait dans un collège et s'attachait à un maître qui le réclamait lorsque le prévôt le mettait en prison. Les relations entre les maîtres et les étudiants étaient plus intimes qu'elles ne le sont aujourd'hui dans les internats eux-mêmes (3).

Dans ses notes, Aléandre nous a conservé les noms d'un grand nombre de ses élèves. En homme pratique, obligé de vivre de sa profession, il écrivait soigneusement les comptes de chacun d'eux (4). De plus, dans les préfaces et dans les lettres d'Aléandre ou des hommes de l'époque, on en trouve plusieurs de mentionnés. La plupart sont aujourd'hui inconnus et leur souvenir n'offre aucun intérêt ; mais, parmi eux, quelques-uns attirent l'attention, soit par la notoriété qu'ils ont acquise, soit par les relations amicales qu'ils eurent avec Aléandre.

En 1509 arrivait à Paris Otmar Nachtgall ou Luscinus ; il apprenait le latin de Fausto Andrelini et le grec de Jérôme Aléandre. En 1515, dans la préface d'une édition des *Dialogues*

(1) A. Horawitz, *M. Hummelberg*, p. 27 ; Munich, *Bibl. roy.*, ms. lat. 4007 f. 3 r<sup>o</sup>.

(2) H. Omont, *Essai...* (1891), p. 61.

(3) Thurot, *Ouv. cité*, p. 38, etc. ; Rashdall, *Ouv. cité*, I, 478 et suiv.

(4) Voir son *Carnet*, dans H. Omont, *Journal...*, p. 21. Une liste du même genre se trouve dans le ms. Vat. 3913, f. 18 v<sup>o</sup> : 15 novembris (sic). Piron(?). Braconier, Jamin. Servais, Jehan Simon, Antoine, Warnier, Jehan de Teu(?) Henry, Lambiert. A ces noms sont joints de petits traits verticaux qui indiquent probablement le nombre des leçons données.

de Lucien, il se recommandait de son précepteur, « le très illustre Aléandre de la Motta (1). »

Parmi les hellénistes anglais de l'époque se remarque Richard Croke, qui devait enseigner le grec à Leipzig et à Cambridge (2). En 1512, il suivait les leçons d'Aléandre, lorsque les bruits de guerre entre la France et l'Angleterre lui firent regagner son pays. Dans une lettre à Érasme, Aléandre lui recommandait Ricnard et faisait de lui le plus bel éloge (3).

Au mois d'août 1512, Louis Ruzé vient d'Orléans à Paris pour suivre les leçons d'Aléandre (4).

Vers le même temps, Barthélemy d'Auriac a traversé presque toute la France pour venir entendre les mêmes leçons (5).

En 1514, Gérard de Verceil corrigea l'édition latine de Plutarque publiée chez Josse Bade ; au témoignage de l'imprimeur, il attribuait tout l'honneur de son travail à Aléandre, qui lui avait enseigné le grec et le latin. (6).

Adrien Amerot, de Soissons, a suivi pendant deux ans les leçons d'Aléandre. Aussitôt après son départ de Paris, il devient professeur de grec à Louvain. Le 17 mai 1515, il écrivait à son ancien professeur, pour lui témoigner sa gratitude et lui demander quelques éclaircissements sur le troisième livre de Théodore Gaza (7).

(1) H. Omont. *Essai* .., p. 63. — Sur Nachtgall, voir Schmidt, *Histoire littéraire d'Alsace*, II, p. 174-210. Il enseigna à Strasbourg, à Louvain, à Paris, à Vienne et dans d'autres villes encore.

(2) Voir *Dictionary of national biography*, XIII, 119-121.

(3) J. Paquier. *Érasme et Aléandre*, p. 10. dans *Mélanges*..., XV, 356.

(4) Rebitté, *G. Badé* (1846), p. 49-74. Plus tard, Ruzé sera l'un des principaux hellénistes français du XVI<sup>e</sup> siècle.

(5) H. Omont. *Essai* .., (1891), p. 58. Guillaume Farel arriva à Paris vers 1509 ; il est vraisemblable qu'il suivit lui aussi les leçons d'Aléandre. Herminjard, *Correspondance des Réformateurs*, I, 179.

(6) Préface de Plutarque, ci-dessus, ch. IV. — En 1516, Gérard de Verceil était à Milan, où, avec Janus Lascaris, il travaillait au progrès des nouvelles études. Ms. Vat. 6199, f. 36, orig. (Theobaldus Pigenatus à Aléandre. 3 mars [1516]).

(7) Vat. 6199, f. 37<sup>ro</sup>. orig. — Adrien Amaury ou Amerot dit aussi Quennevelle. Sur Adrien Amerot voir : D. Erasmi *Opera omnia*, III, 24 sept. 1521 ; F. Nève, *Mémoire hist. et litt. sur le collège des Trois Langues à l'Univ. de Louvain* (Bruxelles, 1856. in-8), p. 207-210 ; Reusens, *Documents rel. à l'hist. de l'Univ. de Louvain* ; dans *Analectes pour... l'histoire eccl. de la Belgique*, série 2, t. IV, p. 352. t. VI, p. 50, 53 Reusens dit que « a puero in Belgio educatus fuit. » ce qui n'est pas exact, comme on le voit ici.

Lorsque Aléandre fut parti à Liège, ses anciens élèves de Paris se souvinrent de lui et de son enseignement. Le 3 mars 1516, l'un d'eux, Théobald Pigenat, lui écrivait pour lui témoigner sa reconnaissance et le supplier de lui envoyer les notes littéraires qu'il lui avait promises (1).

Georges Rieker ou Rikier a été l'élève d'Aléandre à Paris, et plus tard il l'a reçu chez lui à Worms. Par une lettre qu'Aléandre lui écrivait d'Anvers (14 juillet 1521), on voit qu'il s'occupait alors à obtenir pour Rikier quelque faveur de Rome (2). Longtemps après (1541), le cardinal Aléandre écrira aussi pour lui à l'évêque de Feltre, Thomas Campeggio. Le 19 janvier, Rikier l'en remercie avec effusion ; il ne sait comment exprimer sa reconnaissance à un si grand homme d'avoir daigné se souvenir de lui (3).

Nicolas Clénard n'a pas entendu Aléandre, mais il a été formé au grec par ses ouvrages et par un de ses disciples devenu professeur à Louvain. Ce professeur, apparemment Luscinus, parlait souvent d'Aléandre et de sa maxime : « Fais le bien et ne crains personne. » Le 26 décembre 1536, Clénard écrit à Aléandre, d'Évora en Portugal ; il lui rappelle ces souvenirs, lui dit que lui aussi il est devenu professeur de grec et d'hébreu, et que Latomus l'a encouragé dans cette voie. Depuis deux ans, il est chez l'archidiacre d'Évora ; on y parle souvent d'Aléandre. Un peintre, Nicolas Cantaranus, a fait le portrait de Clénard ; à l'entour il a écrit la maxime : « Fais le bien et ne crains personne. » Ensuite, le bon Clénard se hasarde à demander un service : parce qu'il est marié, on lui refuse tout bénéfice et il faut qu'il soit pauvre (4).

Enfin, plus encore que ceux-là, se remarquent à des titres divers, parmi les élèves d'Aléandre, Charles Brachet, Claude de Brillac, Wolfgang de Bavière et Michel Hummelberg.

(1) Ms. Vat. 6199, f. 36, orig.

(2) Vat. lat. 8075, f. 97 r°.

(3) Florence, *Archivio di Stato. Mss. Cerviniani*, filza IV, n° 106 (Th. Campeggio à Aléandre : 29 déc. 1540, orig.) ; n° 109 (Rikier à Al., Worms, 19 janv. 1541, orig.).

(4) Ms. Vat. lat. 6199, f. 70, 71, orig. Sur Nicolas Clénard (1495-1542), voir *Bibliographie nat. de Belgique*, IV, p. 163-171 (F. Nève).

Charles Brachet, « mon meilleur et mon plus cher élève, » avait suivi à Orléans les leçons d'Aléandre. Il vint avec lui à Paris et, en 1513, il y édita les *Dialogues* de Lucien. Dans la préface il parlait avec reconnaissance de son « professeur, homme que ses talents mettaient hors de pair (1). » Le 27 juillet 1513 il lui fallut partir pour étudier le droit. Le mois suivant, Aléandre lui envoyait une traduction littérale du troisième chant de l'Iliade, « afin que loin de lui, Brachet, par son moyen, pût profiter encore (2). »

A Orléans, Aléandre avait eu comme élève Claude de Brillac, neveu de Christophe de Brillac, évêque de cette ville. Le 23 juin 1511 Christophe le lui envoyait à Paris (3). Les relations devinrent sans doute assez vite familières entre le maître et l'élève ; au mois d'août de l'année suivante, Aléandre écrivait à l'évêque pour lui demander de se souvenir de lui dans la distribution de bénéfices devenus vacants. De la sorte, l'évêque favoriserait un homme usé par l'étude et il lui laisserait des loisirs pour prier, et écrire à la louange de la famille de Brillac. (4).

Christophe dut se montrer généreux ; quelques mois après, le 18 novembre, Aléandre dédiait à Claude sa *Gnomologie* (5). « Claude, y lisait-on, était l'enfant gâté de la fortune : il avait la richesse, la santé, la beauté, la jeunesse, les talents les plus variés, une famille d'où était sortie, comme du cheval de Troie.

(1) H. Omont, *Essai...*, p. 62.

(2) H. Omont, *Journal...*, p. 20-22.

(3) H. Omont, *Essai...*, p. 28 ; *Journal...*, p. 22. Bibl. nat. Paris, Inv. Réserve, X, 57 (4), f. 2 v°.

(4) Vat. 8075, f. 221 r°, copie. — De plus, on lit au T. LI des Archives de l'Université de Paris (Paris, Bib. nat. *Rotulus nominandorum*, non folié), rectorat de Gérard Regnault :

« Magister Jheronimus Aleander in artibus magister et in Universitate Parisiensi latinae et graecae linguarum publicus professor se nominat (*se présente*) ad collationem domini episcopi Parisiensis. Idem se nominat ad collationem domini episcopi Aurelianensis. » Cette présentation doit être du mois de mars ou d'avril 1512. Aléandre venait d'être reçu docteur ès-arts. Les présentations de l'Université de Paris étaient presque toujours suivies d'effet.

Nous sommes redevable de ce document à l'obligeance de M. L. Dorez.

(5) Voir ci-dessus, ch. VI. Cette dédicace n'a pas été reproduite par M. Omont, dans son *Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris*. On la trouve dans la *Gnomologie* (Bibl. nat. Paris, Inv. Rés., X, 57 (4), f. 2 v°).

toute une phalange d'hommes illustres. Parmi eux se faisaient remarquer l'évêque d'Orléans, son oncle paternel, et l'évêque de Tulle, son oncle maternel. »

Dans la même lettre, il faisait un magnifique éloge de la France, de l'Université de Paris, et tout particulièrement de la générosité française. « En France, les hommes les plus obscurs par la naissance pouvaient s'élever aux plus hautes dignités. La grande Université de Paris était le type de la tranquillité attique et de la vraie liberté; ses milliers d'élèves égalaient presque en nombre ceux de toutes les autres universités réunies. Plusieurs étaient riches et d'illustre famille; mais, pour la plupart, il en était autrement; très pauvres, sans naissance, fils de laboureurs, ils ne possédaient que la liberté de l'étudiant et la largesse de leurs protecteurs. Cette largesse prouvait la bonne étoile de la France autant que la grandeur d'âme des Français. C'était un exemple rare dans les autres pays et même en Italie, la mère de toute doctrine. » (1)

L'élève d'Aléandre le plus illustre par la naissance fut le prince Wolfgang de Bavière, frère du duc Frédéric de Bavière et du comte Louis, électeur palatin. Pendant deux années entières, il suivit assidûment ses leçons (2). En 1512, Aléandre lui dédiait son

(1) Un an et demi avant, Aléandre faisait à Michel Hummelberg un éloge enthousiaste de l'Allemagne (plus haut, p. 55). A cette époque, il désirait aller enseigner dans ce pays. Hummelberg en avait écrit à Henri Bebel, l'humaniste de Tubingue. La réponse de Bebel, qu'en Allemagne Homère et Virgile donnaient encore moins de pain qu'en France (A. Horawitz, *Michael Hummelberg*, p. 43; 27 février 1512), dut modifier l'opinion d'Aléandre: elle contribua sans doute à lui faire écrire l'éloge de la France.

Des écrivains allemands qui se sont occupés d'Aléandre, presque aucun n'a oublié de citer le passage à la louange de l'Allemagne: J. Friedrich, *Der Reichstag zu Worms im Jahre 1521* (*Abhdl. Bayer. Akad.* 1870), p. 59-60, K. Jansen, *Aleander am Reichstage zu Worms, 1521* (1883), p. 15; J. Janssen, *Geschichten des deutschen Volkes* II, liv. II, ch. I (p. 145 de la 3<sup>e</sup> éd. Allem. 1879), etc. Au contraire, pas un seul, que nous sachions, n'a cité le passage sur la France que nous traduisons ici.

En réalité, il convient de n'attacher une trop grande importance ni à l'un ni à l'autre: suivant qu'il croyait y trouver avantage, Aléandre vantait l'une ou l'autre nation.

(2) T. Brieger, *Aleander und Luther, 1521* (Gotha, 1884, in-8), p. 26. Item Arch. Vat. *Nunz. di Germ.* T. 51, f. 88<sup>r</sup> (Aléandre à Sanga, Ratisbonne, 28 fév. 1532); Vat. lat. 8075, f. 128 r<sup>o</sup> (Venise, 29 août 1533, Aléandre à Léonard Eckl).



*Lexique grec-latin* : « S'il laissait passer la moindre occasion, disait-il, de manifester sa déférence pour Wolfgang, on pourrait à juste titre le taxer d'ingratitude, « cette source de tous les vices. »

Après avoir longuement développé cette idée par des exemples tirés des lettres profanes et sacrées, il dit que les imprimeurs et les étudiants l'ont prié de placer en tête de ce lexique une lettre dédicatoire à quelque prince. Aussitôt, Aléandre a pensé à Wolfgang, « qui consacre aux belles-lettres ses jours et ses nuits, qui, au plus dur de l'hiver, est son auditeur assidu, le matin, avant l'aurore, aux leçons de grec, comme l'après-midi aussitôt après le repas, aux leçons de latin. » De même que le prince, les hommes de sa suite, Félix et Phénix Heymenhoff, son précepteur Jacques Simler, se donnent tout entiers aux lettres ; c'est, entre le maître et eux, la plus noble émulation. Un habitant de Gadès vint à Rome pour voir Tite-Live ; Aléandre est plus fortuné encore : de sa lointaine patrie, Wolfgang est venu à Paris, non seulement pour le voir, mais pour vivre avec lui et pour recevoir son enseignement. Parmi les nombreux auditeurs de France, d'Allemagne et de tous pays qui se pressent devant sa chaire, Wolfgang brille « comme la lune parmi les feux moindres de la nuit (1). »

Le 27 août 1531, Beatus Rhenanus écrivait à Jean Hervagius, que, pour lui, il avait eu comme professeur de grec ce « pauvre Hermonyme, plus habile à tirer de l'argent qu'à enseigner », « plus apte, dit-il ailleurs, à être cocher que professeur (2) ». « Mais, ajoute-t-il, lorsque je fus retourné dans ma patrie, mon cher Michel Hummelberg a trouvé des docteurs plus érudits et plus bienveillants : François Tissard d'abord, puis Jérôme Aléandre de la Motta. Ce dernier lui fit faire de rapides progrès dans les lettres grecques et le prit, en outre, en grande affection, tant à cause de son heureux caractère que de son application aux langues ».

(1) Lettre dédicatoire du *Lexique grec-latin* de 1512, f. 2 r<sup>o</sup>-5 r<sup>o</sup>. (Paris, 23 déc. 1512) (Bibl. nat. Paris, Inv. Rés., X, 544).

(2) A Horowitz, *Briefwechsel des B. Rhenanus*, p. 340, 405. Rhenanus eut le temps de connaître Tissard à Paris, mais il en partit vers 1507, avant l'arrivée d'Aléandre. A. Horowitz, *Beatus Rhenanus, Eine Biographie* (Wien, 1872, in-8), 13-18 (Extrait de *Sitzungsberichte der Wiener Akad. Ph. Hist. Kl. T. LXX*). Gust. Knod, *Zur Biographie u. Bibliographie des Beatus Rhenanus* : dans *Centralblatt für Bibliothekwesen*, II (1885), p. 254.

Michel Hummelberg est en effet l'un des élèves qu'Aléandre affectionna le plus, celui qui paraît avoir eu avec lui la plus nombreuse correspondance (1). Toute sa vie, il s'occupa surtout de philologie ; c'est celui des élèves d'Aléandre qui s'assimila le mieux l'enseignement du maître (2).

(1) Munich, ms. latin 4007, f. 3 r° ; A. à H. (15 sept. 1510 ; grecque) ; — A. Horowitz, *Michael Hummelberg* (Berlin, Calvary, 1875, in-8), p. 26-50 : 6 lettres, du 8 mars 1511 au 31 oct. 1512 ; — A. Horowitz, *Analekten zur Geschichte des Humanismus in Schwaben 1512-1518*, dans *Sitzungsberichte der Wiener Akad. Ph. Hist. Klasse. T. LXXXVI* (1877), p. 248-260 ; 3 lettres, 1<sup>re</sup> août 1513, 10 octobre 1513 et 26 mars 1514 ; — Ms. Vat. latin 6199, f. 34 r°, orig. 7 avril 1516, H. à A. ; — A. Horowitz, *Analekten zur Geschichte der Reformation u. des Humanismus in Schwaben*, dans *Sitzungsberichte der Wiener Akad. Ph. Hist. Kl. T. LXXXIX* (1878), p. 106, 124 : 2 lettres d'A. à H., 5 avril 1518, 21 juillet 1519 ; la première est reproduite dans J. Paquier, *J. Aléandre et la Principauté de Liège* (1896), p. 188 ; — Munich, ms. lat. 4007, f. 103 r°, H. à A., 13 avril 1519.

(2) Né à Ravensbourg en Souabe (1437), Michel Hummelberg vint à Paris vers 1508 pour ses études, et il y resta jusqu'aux environs de 1511. Il retourna alors dans son pays, mais, en 1514, il se rendit à Rome pour un procès, très heureux de cette occasion de visiter l'Italie. Il demeura à Rome deux ans au moins et retourna à Ravensbourg, où il mourut subitement onze ans après (19 mai 1527). Il avait composé une *Grammaire grecque* que Rhenanus édita à Bâle, en 1533. — Voir dans la *Revue des questions historiques* (1<sup>re</sup> janvier 1899, p. 181-183) de plus longs développements sur les relations d'Aléandre avec Michel Hummelberg.

Michel Hummelberg avait un frère nommé Gabriel, médecin distingué, qui habitait aussi Ravensbourg et qui lui survécut plusieurs années. *Allgemeine deutsche Biographie* ; A. Horowitz, *Briefwechsel des Beatus Rhenanus* (1886) ; passim, et autres publications antérieures de Horowitz ; Ms. Vat. lat. 8075, f. 122 r° : Al. à Gabriel Hummelberg (Rome, 21 juillet 1519).

## CHAPITRE VIII

---

### LES SUCCESSEURS

(1514-1530)

L'enseignement d'Aléandre avait « remply Paris de toute science » (1) ; il contribua beaucoup à répandre en France le goût des nouvelles études. Mais cet enseignement eût-il encore été plus brillant, cinq années ne pouvaient suffire pour déraciner les vieilles méthodes ; bientôt la cause de l'humanisme fut de nouveau compromise. Pendant toute la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, l'Université ne changea presque rien au plan d'études que lui avait légué le moyen âge. Vers 1505, Marot perdait son temps à Paris ; dans la suite, les plaintes de Vivès, de Ramus, de Muret et de beaucoup d'autres prouvent que les écoliers le perdirent longtemps encore (2).

Pour le latin, il est vrai, on trouve toujours des hommes remarquables ; Paul Émile, Quinziano Stoa (3) et quelques autres. En 1515, l'avènement de François I<sup>er</sup> et la victoire de Marignan furent pour l'humanisme deux gages de triomphe. Pourtant on ne revit pas de sitôt les deux mille auditeurs se pressant aux leçons sur Ausone ; et le grec et l'hébreu tombèrent plus encore que le latin. Les années suivantes, on trouve bien à Paris quelques professeurs qui viennent enseigner ces deux langues : Jacques Musurus de Rhodes (4), Chéradame et Glaréan pour le grec, Agostino Giustiniani pour l'hébreu. Mais ces professeurs disparaissent

(1) L. Dorez, *Une lettre de Gilles de Gourmont...* (18 déc. 1531), p. 9 ; extrait de *Revue des Bibliothèques*, juin-juillet 1898.

(2) J. L. Vivis *Opera omnia* (Valence, 1782-1790, 8 vol. in-4, éd. Gr. Majan-sius). T. VI, *De Causis corruptarum artium* (1531), cap. VII et seq. (p. 86).

(3) Flamini, *Ouv. cité*, p. 210 et suiv. Il vint en France dans les dernières années de Louis XII.

(4) H. Omont, *Essai...*, p. 13.



sent bientôt et leur enseignement laisse peu de traces. En réalité, de 1520 à 1530, c'est Noël Bêda et le parti rétrograde qui l'emportent. La Réforme naissante, les guerres et la captivité du roi servent leur cause et réduisent au silence les partisans des belles-lettres. La Sorbonne et l'Université ne cessent de dénoncer le grec comme la langue des hérésies et si Berquin est brûlé en 1529, c'est moins comme hérétique que comme adversaire des vieilles méthodes (1). Aussi, au mois d'août 1530, la Faculté des arts en venait-elle à constater avec tristesse que, par les subtilités de sa dialectique, « l'Université de Paris était devenue la risée des nations étrangères » (2).

De toute part, cependant, l'esprit nouveau se faisait jour : à défaut de maîtres distingués, l'on avait du moins la lecture des œuvres antiques, des œuvres latines surtout, dont les éditions se succédèrent alors à Paris avec rapidité (3). A la tête des partisans des nouvelles études étaient Étienne Poncher, évêque de Paris, Guillaume Petit, confesseur du roi, Guillaume Cop, son médecin, François Dumoulin de Rochefort, son ancien précepteur, les du Bellay, Nicolas Bérauld, Jacques Colin, Guillaume Budé surtout que l'on retrouve sans cesse auprès du roi pour lui rappeler ses promesses. En 1529 enfin, la préface des Commentaires sur la langue grecque entraînait la volonté toujours indécise de François 1<sup>er</sup> (4). L'année suivante, au mois de mars, des *lecteurs royaux* commençaient à enseigner à Paris le grec et l'hébreu, et le latin suivait quatre ans après : le *Collège de France* était fondé. La plupart de ceux qui avaient favorisé l'entreprise étaient des amis d'Aléandre ; Budé, à qui revenait surtout l'honneur de la victoire, Vatable, le principal *lecteur* d'hébreu dans le nouveau collège, avaient été ses élèves.

Dans la longue période d'essais qui avait précédé, il avait été, de tous les humanistes, celui dont l'enseignement avait eu le plus d'éclat, celui dont les leçons et les travaux avaient laissé la trace la plus durable et les résultats les plus féconds.

(1) Pierre Caron, Noël Bêda, dans *Positions des thèses des élèves de l'École des Charles* (promotion de 1498), p. 29-33.

(2) Du Boulay, *Ouv. cité*, VI, 227.

(3) Rebitté, *Ouv. cité*, p. 91. Panzer. *Annales Typogr.*

(4) *Commentarii linguae graecae*, Gulielmo Budaeo... auctore, in-fol. Joannes Badius, 1529.

LIVRE TROISIÈME

---

DE L'HUMANISME A LA RÉFORME

(LA FRANCE, LIÈGE, ROME)

(1513-1520)



## LIVRE TROISIÈME

---

### CHAPITRE I

---

ALÉANDRE SECRÉTAIRE D'ÉTIENNE PONCHER

(4 décembre 1513— 29 novembre 1514)

Le dimanche, 4 décembre 1513, écrit Aléandre dans son *Carnet*, je suis venu habiter chez mon Révérendissime maître Mgr Étienne Poncher, évêque de Paris et prochancelier de France, homme d'une très grande valeur morale et intellectuelle, mais par-dessus tout de la plus grande modestie. Dieu m'accorde de vivre avec lui des jours longs et heureux (1) ! »

Étienne Poncher fut pour Aléandre un protecteur délicat. Il recommande à tous d'avoir pour son secrétaire les mêmes attentions que pour lui ; il lui offre un salaire et, comme celui-ci refuse, il le force du moins à plusieurs reprises d'accepter des dons généreux. « Si la suite répond à ces heureux débuts, écrit Aléandre, ce n'est pas un maître que j'ai trouvé, c'est le meilleur des pères. »

Aléandre donna probablement encore quelques leçons de grec (2) ; mais cet enseignement fut tout privé et, semble-t-il,

(1) H. Omont, *Journal*, p. 23. — En 1502, Etienne Poncher avait accompagné Louis XII en Italie, en qualité d'*orateur du roi* ; l'année suivante, il était devenu évêque de Paris. Depuis lors, il avait eu une seconde mission en Italie (1511) et, à la mort de Jean de Ganay, il était devenu prochancelier de France, charge qu'il conserva jusqu'à la mort de Louis XII. Voir Rinaldi, *Ann. eccl.* XI, 594 ; Moréri, v, 291 ; *Gallia Christiana*, VII, 157 ; P. Anselme, VI, 448, 449. *Documenti e studi di storia Patria per la Romagna* (1886), I, 272 (*Journal de Paris de Grassis*). R. de Maulde la Clavière, *Chroniques de Louis XII par Jean d'Auton* (Paris, Renouard, in-8), III (1893), p. 33, IV (1895) passim.

(2) Ciaconius, *Vitae Pont. et Card.* (1677), III, 624. Mazzuchelli, *Ouv. cit.* T. I. P. I, p. 413 ; A. Horawitz, *Sitzungsberichte der Wiener Ak.* T. LXXXVI. (1877), p. 260, (26 mars 1514. Hummelberg à Aléandre.).

accidentel. Sa principale fonction consista à suivre la cour avec Poncher ; ce fut son apprentissage diplomatique. Ce qu'il écrivait à Paul Émile quatre ans auparavant (1) suffirait à montrer que ce genre de vie ne devait pas lui déplaire.

Au mois de janvier 1514, il est à Blois, où il voit mourir Anne de Bretagne (2). Il demeure dans cette ville jusqu'au printemps ; puis, en juillet et en août, il passe six semaines à Saint-Germain en l'Haye (3). Le 7 août 1514, la paix était signée avec l'Angleterre (4) et, quelques jours après, Louis XII en informait Léon X ; à la demande de Poncher, Aléandre écrivait la lettre destinée au pape (5).

Souvent il écrit pour le roi : 25 ans après, il parlera à Cervini des « nombreuses lettres latines » que Louis XII lui fit faire pour exhorter le roi d'Écosse à demeurer sous l'obéissance du siège apostolique (6).

Le 9 octobre, étant à Abbeville, il assiste au mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre, mariage « contracté avant la fin de l'année de deuil de la reine Anne. » Là il profite de quelques jours de liberté pour aller à Amiens, où il sait s'intéresser à la fois « à cette ville magnifique, à la superbe église, aux nombreuses reliques de saints et au reliquaire d'un art grec » qui renferme la relique de la vraie croix (7). Quelques jours après, il voit le couronnement de la reine à Saint-Denis, et les jeux qui suivent « où, de l'aveu des Français, les Anglais l'emportent en adresse » ; il remarque avec étonnement le luxe extraordinaire déployé par les Français dans ces fêtes (8).

Si Aléandre avait refusé une pension d'Étienne Poncher, c'est qu'il désirait soit une pension du roi lui-même, soit des

(1) Plus haut, livre II, ch. II.

(2) H. Omont, *Journal*, p. 15, 3.

(3) *Item*, p. 15, 26, 34.

(4) Dumont, *Corps diplomatique*, t. IV, p. 1, p. 183-191.

(5) Ms. Vat. lat. 3922, f. 54<sup>r</sup>-55<sup>r</sup> : « Ex<sup>m</sup> literarum Ch<sup>m</sup> Regis Ludovici XII ad Leonem X Pont. Non ideo distulimus... », avec note autographe d'Aléandre disant qu'il a écrit cette lettre à Saint-Germain en l'Haye. Elle ne se trouve pas dans les recueils de lettres de l'époque.

(6) Friedensburg, *Ouv. cité*, IV, p. 20.

(7) H. Omont, *Journal*, p. 34.

(8) *Item*, p. 31.



bénéfices, comme l'évêque le lui avait fait espérer. Mais celui-ci ne se pressait pas d'accomplir sa promesse. Bientôt Aléandre devient anxieux ; il finit même par se demander si l'attachement que l'évêque a pour lui est aussi grand qu'il l'a cru d'abord. Il se rappelle alors les avances que lui a faites le prince-évêque de Liège, Érard de la Marck.

Pendant l'été de 1514 Érard de la Marck se trouvait à Saint-Germain-en-Laye, mandé par Louis XII qui désirait, par son entremise, arriver à conclure la paix avec l'Angleterre (1). L'évêque de Liège avait de grandes vues : placé à la tête d'une principauté ruinée par un demi-siècle de guerres, il voulait la rendre grande et prospère ; comme la plupart des princes de cette époque, l'une des premières gloires auxquelles il aspirait était d'être le protecteur des arts et des lettres. Il avait vu que, depuis six ans, Aléandre ne s'était pas encore attaché à la France ; il lui avait fait les plus belles offres pour l'entraîner à Liège.

Aléandre a refusé. Mais peu à peu, il sent davantage l'incertitude de l'avenir. Il va donc chercher ailleurs cette situation stable qu'il n'a pu trouver chez Poncher. L'automne venu, il fait entretenir la Marck par leur ami commun, François Médulla. Le prince-évêque lui fait les plus belles conditions : deux chevaux, deux serviteurs, cent ducats d'or et, à l'avenir, trois cents francs chaque année. Le 14 novembre, la décision d'Aléandre est prise sans retour. Une conversation un peu froide avec l'évêque de Paris le dispense de longues précautions pour la lui annoncer.

Mais Poncher n'avait pas cru au sérieux de cette nouvelle. Le lendemain, en voyant Aléandre préparer son départ, son visage change d'aspect ; il hésite, il chancelle, il le prie d'attendre ; il passe plusieurs nuits sans sommeil et fait l'impossible pour le retenir. Enfin, apprenant qu'Aléandre a donné sa parole, il consent à le laisser partir en le priant de demeurer toujours son ami. Il pousse la grandeur d'âme jusqu'à faire son éloge à la

(1) Jean de Los, *Chronicon rerum gestarum ab a. 1455 ad a. 1514*, p. 131 ; dans De Ram, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous Louis de Bourbon et Jean de Horne* (Bruxelles, 1844, in-4°) ; Brusthem, *Vita Rmi D. D. Erardi a Marca, Ep. Leodiensis* ; dans *Bulletin de l'Institut archéol. liégeois*, (VIII) p. 50 ; J. Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège au XVI<sup>e</sup> siècle* (Liège. L. Demarteau, 1884, in-8), p. 17.

Marck : « Je ne l'eusse jamais quitté, dit Aléandre, s'il m'eût procuré auparavant la pension qu'il m'offrit lorsque je me fus engagé avec l'évêque de Liège (1). »

(1) Dans la suite Aléandre resta en relations avec Poncher ; nous avons encore plusieurs des lettres qu'il lui adressa. Les voici dans leur ordre chronologique le plus probable. *J. Al. et Liège* n<sup>os</sup> \*1, \*40, 88. (1 janv. 20 oct. 1515 ; 1516-1517) ; Vat. 8075, f. 120<sup>r</sup> (27 août 1517) ; ff. 116<sup>r</sup>, 177<sup>r</sup> (3 juil. 1518) ; f. \*116<sup>v</sup> (14 mars 1519) ; \*f. 117<sup>r</sup> (avril-mai 1519) ; ff. \*32<sup>r</sup>, \*120<sup>r</sup> (août 1519) : \*f. 113<sup>v</sup> (5 oct. 1519 ; attribution probablement fausse) ; f. \*200<sup>v</sup> (1519-1520) ; f. \*103<sup>v</sup> (20 déc. 1524). — Vat. 8075, f. 113<sup>v</sup> (4 janv. 1519) ; f. 113<sup>n</sup> (4 fév. 1519) : 2 lettres d'Aléandre à François Poncher. — Vat. 8075, f. 144<sup>v</sup> (fin de 1518 ?) ; f. \*143<sup>r</sup> (14 mars 1519) : 2 lettres de Jules de Médicis à Étienne Poncher. Les dix lettres marquées d'un astérisque sont celles dont le destinataire est indiqué dans le ms. ; pour les cinq autres, il est plus ou moins probable. Nous ne parlons pas ici plus longuement de ces lettres ; quelques-unes sont éditées ; nous donnerons les autres dans les *Lettres familières d'Aléandre*.

## CHAPITRE II

---

### ALÉANDRE A LIÈGE

(9 décembre 1514 — 16 mars 1516)

Aléandre quitta Paris le 29 novembre (1). Dix jours après, (9 déc. 1514) il arrivait à Dinant où se trouvait le prince-évêque. Prévenu de son arrivée, la Marck envoyait au-devant de lui un secrétaire ; il lui faisait préparer un appartement au château « alors que le reste de la suite de l'évêque habitait dans la ville ».

Quelques jours après, Aléandre et la Marck partaient pour Liège où ils arrivaient le 23 décembre. La pluie tombait à flots, les chemins étaient épouvantables ; la mule d'Aléandre ne fut pas prête à temps, et il arriva un peu plus tard que la Marck. Il partit enfin pour aller trouver le prince-évêque, qui l'attendait. Mais des jaloux vinrent à sa rencontre. L'évêque, lui dirent-ils, ne voulait voir personne. Il n'avait qu'à retourner. On le mena dans une maison glacée où rien n'était préparé pour le recevoir, et, le lendemain, il tombait malade.

Par ses attentions, par ses visites fréquentes (2), le prince-évêque le consola de ces déboires. Bientôt, il lui demandait d'écrire une description des forteresses et des châteaux qu'il avait construits (3). Aussi, quelques jours après son arrivée, Aléandre faisait-il à Étienne Poncher un magnifique éloge de la Marck (4).

(1) Dans son *Carnet de notes*, il a décrit l'itinéraire et toutes les péripéties de son voyage. Il passa par Nogent-sur-Seine, Meaux, Lizy-sur-Ourq, Gandelu, la Croix, Cohan, Tramery, Reims, l'Isle-sur-Suipe, Réthel et Mézières ; il note ses dépenses, l'argent que lui extorquent les hôteliers, et à Meaux les attentions délicates de deux amis. H. Omont, *Journal*, p. 28.

(2) J. Paquier, *Jérôme Aléandre et la Principauté de Liège* (Paris, 1896, in-8), p. 3.

(3) *Item*, p. 2.

(4) *Item*, p. 1, 2.

Le 18 janvier, la Marck ramenait Aléandre en France pour assister à Reims au sacre de François 1<sup>er</sup> (1). Mais tandis qu'Aléandre rentrait à Liège dès la fin du même mois (2), la Marck restait en France jusqu'au commencement de mai (3) et passait presque toute la fin de l'année à visiter les villes de sa principauté. Pendant son absence, Aléandre fut son homme de confiance. De là, entre eux, une nombreuse correspondance, moitié privée, moitié officielle ; en même temps qu'elle renseigne sur les affaires de la principauté, elle nous montre les relations et le caractère des deux personnages.

Aléandre supporte péniblement l'éloignement de la Marck. Jaloué des Liégeois, il doit rester à l'écart, dans une solitude où il se dessèche de langueur ; il mourra bientôt si le prince ne revient dans sa ville (4). Lorsque la Marck lui écrit, il baise dix fois la lettre, et la conserve comme un précieux trésor (5) ; lors du retour de l'évêque, il emprunte pour peindre son allégresse les mots de la foule acclamant le Sauveur : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ». A peine peut-il se tenir debout ; mais rien ne pourra l'empêcher d'aller à la rencontre du prince-évêque pour jouir de sa présence, et de cet air fortuné de France, dont il rapporte quelque chose avec lui (6).

Il sait manier habilement la flatterie. « La Marck, dit-il, aura surpassé ses prédécesseurs non seulement par les forteresses qu'il aura bâties, mais aussi par les monuments écrits qu'il aura laissés pour rétablir ses droits. » Ailleurs, il le félicite de l'élégante latinité de ses lettres (7). Surtout, il sait parler de la question qui tient le plus au cœur de l'évêque, de son cardinalat.

(1) H. Omont, *Journal* . . . p. 31 ; Brusthem, (*Ouv. cité*, p. 54) dit le 20 janvier. Chapeville, *Gesta Pontificum Leodiensium* (Augustae Eburonum, 1618). III, 253 ; Daris, *Ouv. cité*, p. 19.

(2) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 9, 10.

(3) Brusthem, *Ouv. cité*, p. 56 et suiv.

(4) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 12, 17, 33.

(5) *Ibid.*, p. 31. Voir la lettre de la Marck dans L. Dorez, *Une lettre de Gilles de Gourmont à Girolamo Aleandro*, p. 9 ; extrait de la *Revue des Bibliothèques*, juin-juillet 1898.

(6) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 36.

(7) *Ibid.*, p. 23, 89.

La Marck désirait ardemment la pourpre (1). Il arriva à en faire une question européenne entre François I<sup>er</sup>, Charles-Quint et Léon X. Sa présence au sacre de François I<sup>er</sup> et surtout le séjour prolongé qu'il fit ensuite à la cour de France avaient en partie pour but d'obtenir cette dignité (2).

Dans ses lettres, Aléandre s'associe aux désirs de l'évêque. « Bientôt, lui écrit-il le 9 février 1515, nous espérons qu'une promotion cardinalice nous donnera à tous un motif de réjouissance (3). » Quelques jours après, il considère la chose comme faite ; il entonne l'hymne de joie ; un genou en terre, il le salue cardinal de la sainte Église Romaine. « Personne dans l'entourage du prince-évêque n'en sera plus heureux que son secrétaire ; la philosophie et l'histoire lui ont montré quel lustre ce sera pour le nom de la Marck, quelle utilité en retirera la principauté, quel honneur en rejaillira sur les siens » (4).

Au résumé, cette correspondance accuse un changement curieux dans la manière d'Aléandre. Jusque-là, ses lettres sont celles d'un jeune savant ; quelquefois avec une pointe de prétention, elles paraissent plutôt modestes si on les compare à celles de l'époque ; toujours dignes, sans légèreté de mœurs, elles ont çà et là un agréable laisser-aller. En arrivant chez l'évêque de Liège, Aléandre devient obséquieux et quelque peu servile : il prend le style d'une *Semaine religieuse* (5).

Mais ce n'est là que le côté accessoire, anecdotique, du passage d'Aléandre à Liège. Aléandre fut pour la Marck un auxiliaire

(1) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 21, 157, etc. La Mark n'était pas un esprit vulgaire. (Voir une bonne étude sur la Mark dans *Conférences de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège* (Liège, Demarteau). Série III, 1890, p. 73-118) (Joseph Demarteau). On peut donc croire que dans la dignité de cardinal, cet évêque entrevoyait moins une satisfaction de vanité qu'un surcroît d'autorité et de prestige : ce titre devait lui permettre de rétablir plus aisément l'ordre dans sa principauté, et de n'y être plus seulement un prince-évêque quelque peu nominal.

(2) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 21, 146 et suiv. ; Ruscelli, *Lellere di Principi* (Venise, 1581), I, 15, etc.

(3) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 15.

(4) *Item*, p. 20, 21.

(5) Voir en particulier, J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 13, 14, 26, 31, 36, et les nombreux autres passages où il parle à la Marck de son dévouement pour lui.

dévoué, un ministre actif et énergique, qui l'aida à devenir le maître effectif de sa principauté. Dès les premiers jours, il porte son activité vers les affaires du prince-évêque, et il l'exerce de vingt côtés à la fois. Démêlés avec les Hutois, les Églises collégiales, l'Université de Louvain, discussions avec les Pays-Bas, la cour impériale, la cour de Rome, il mène tout de front comme un homme vieilli dans la gestion des affaires civiles et religieuses (1).

Le dévouement d'Aléandre pour la Marck fut largement récompensé : les bénéfices affluèrent rapidement. Au printemps de 1515, le chancelier Lambert d'Oupeye tomba malade. Ça et là Aléandre insinua habilement à la Marck son désir de le remplacer : aussitôt après la mort d'Oupeye (9 août 1515), il était nommé chancelier (2). Depuis deux mois déjà, il était chanoine trésorier de Saint-Lambert (3) ; avant la fin de l'année, il devait devenir prévôt de la collégiale Saint Pierre (4), la première des sept collégiales de la ville de Liège (5), le 18 mars suivant, prévôt de Saint-Jean l'Évangéliste (6) ; en même temps, la Marck lui continuait sa pension de 300 francs (7) ; au mois de novembre, il avait plus de 1.000 francs de revenus annuels. Comme il en remerciait le prince, « ce n'est que le commencement, lui répondit celui-ci, et comme

(1) L'exposé des faits énoncés dans cet alinéa demanderait de longs développements. Mais, si curieux soient-ils, ces faits ne présentent qu'un intérêt local et restreint, et souvent Aléandre n'y joue qu'un rôle secondaire. On pourrait donc risquer de devenir fastidieux en les présentant en détail dans une biographie générale du personnage. Pour obvier à cet inconvénient, nous avons déjà, dans un précédent ouvrage, étudié les relations de Jérôme Aléandre et de la Principauté de Liège (Paris, Picard, 1896. in-8 ; pp. XXI-375). Depuis lors, l'Université de Louvain et la Commission royale d'histoire de Belgique ont entrepris d'autres travaux sur le manuscrit Vatican 3381. — Nous-même, nous avons recueilli de nouveaux documents sur les rapports d'Aléandre avec Liège, en particulier dans le manuscrit 954 de l'Université de Bologne. Nous espérons les publier bientôt.

(2) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 30, 32, 35, 45.

(3) *Item*, p. 39, 44. H. Omont, *Journal*, p. 16.

(4) *Item*, p. 86, 96.

(5) *Comptes-rendus de la Commission royale d'histoire (de Belgique)*. Sér. III, t. XIV, p. 318. Les archives du clergé secondaire se conservaient dans cette église.

(6) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 120-121.

(7) *Item*, p. 64.

un prélude de ce que je veux vous donner, pourvu que vous soyez toujours pour moi ce que vous avez été jusqu'ici. » (1).

En effet, les faveurs durent augmenter encore. Au printemps suivant, en passant par la France, Aléandre parlait à ses amis de deux mille livres tournois de revenus (2).

Enfin, la Marck confia à Aléandre une mission qui, de prime abord, ressemblait plutôt à une charge qu'à une faveur, mais qui pourtant devait être le point de départ de sa grandeur : il l'envoya traiter à Rome les affaires du diocèse.

Le diocèse de Liège avait de nombreuses difficultés en cour de Rome.

Au mois de novembre 1515, Aléandre écrivait à la Marck qu'il était mal secondé auprès de la Curie ; ses agents, Copis, Badoche et autres, s'y occupaient peu de ses intérêts ou du moins ne parvenaient pas à faire cesser les difficultés (3). Peu après, Jean-Baptiste Aléandre était mandé de Paris à Liège ; il devait partir pour Rome comme représentant de la Marck (4). Mais bientôt la Marck comprit qu'avec ses talents et sa renommée d'humaniste, Jérôme ferait meilleure figure au milieu de la Rome de Léon X ; il fut décidé qu'il partirait et que Jean-Baptiste resterait à Liège (5).

(1) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 92, 103.

(2) A. Horawitz. *Analekten...* dans *Sitzungsberichte der Wiener-Akad. Ph. Hist. Klasse*, T. LXXXVI. (1877), p. 271. (Josse Bade à M. Hummelberg).

(3) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 81.

(4) *Item*, p. 9, 90, 92, 96, 98, 99 ; H. Omont, *Journal...*, p. 27.

(5) *Item*, p. 102 ; H. Omont, *Journal*, p. 17.

### CHAPITRE III

---

#### ALÉANDRE A ROME. — IL DEVIENT SECRÉTAIRE DE JULES DE MÉDICIS

(17 juin 1516 — 27 juillet 1519).

Aléandre quitta Curange (1) le 16 mars 1516, chargé d'instructions et de suppliques pour la cour de France et pour celle de Rome (2). Dans son voyage, il vit Louise de Savoie, François I<sup>er</sup>, et plusieurs de ses anciens amis de France. Il s'arrêta à Paris, à Chartres, à Orléans, à Lyon, et arriva à Rome le 17 juin suivant (3).

A Rome, la Renaissance était alors dans toute sa splendeur ; poètes, savants, artistes y étaient accourus en foule. Sous Jules II. Bramante avait commencé Saint-Pierre; Michel-Ange, sculpté son Moïse, Raphaël, peint la Farnésine et les chambres du Vatican. Léon X continuait à favoriser ce mouvement. Il présidait royalement à ces années de joie et de prospérité (4).

Un humaniste aussi brillant qu'Aléandre s'était fait rapidement un nom au milieu d'une université toute pleine de scolastique, ou d'une ville comme Liège « fertile en hommes illettrés » (5). Dans la Rome de Léon X, toutes les places étaient prises. Cependant il y fut bientôt connu. Sa renommée l'avait précédé et il se trouvait au milieu d'Italiens heureux de retrouver un compatriote; son talent et sa nature entreprenante firent le reste. Lui aussi, il compose des odes (6) et chante Léon X en vers

(1) Petite ville de la Principauté de Liège.

(2) H. Omont, *Journal* .., p. 17, 35. J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 123-146.

(3) L. Dorez, *Une lettre de Gilles de Gourmont* .., p. 19 et suiv., *Vat. lat.* 8075, f. 114<sup>r</sup> (Aléandre à du Prat, 5 octobre 1519); H. Omont, *Journal*, p. 7.

(4) Voir les ouvrages de Gaspary, Voigt, Burckhardt, Gregorovius, Müntz, etc.

(5) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 2 (Aléandre à É. Poncher).

(6) *Vat.* 8075, f. 113<sup>r</sup> : Aléandre redemande à un ami une ode *Sur la Vertu et la Richesse*, dont il est l'auteur.



latins (1). L'argent de la Marck lui permet de faire figure : il a quatre serviteurs « sans lesquels, écrit-il à l'évêque, l'on ne saurait ni honnêtement, ni commodément vivre à Rome » (2).

Un mois après son arrivée, il est déjà à la fête que Goritz donne chaque année aux membres de l'Académie romaine. Pour l'introduire, on lui donne comme « compagnons » Colocci et Philippe Béroalde le jeune. Il voit là « un grand nombre de lettrés et d'hommes illustres » (3). Bientôt il connaît la plupart des humanistes de Rome : Paolo Bonbasio secrétaire du cardinal Laurent Pucci (4), Branchonius qu'il félicite de sa collection de médailles (5), Celio Calcagnini « homme très célèbre dans le monde des lettres » et à qui il communique son ode *sur la Vertu et la Richesse* (6), Colocci, qu'il nomme « le grand nourrisson des muses et d'Apollon » (7), Gilles de Viterbe (8) que sa science de l'hébreu dut faire promptement connaître d'Aléandre, Cristoforo Marcello, archevêque de Corfou « chez qui la noblesse et la culture de l'esprit sont également excellentes » (9), Polydore Virgile qui s'adresse à lui pour savoir l'origine du plomb des lettres

(1) (A. Mai). *Spicilegium Romanum* (1839), II, 235.

(2) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 198 ; L. Dorez, *Une lettre de Gilles de Gourmont...* (1898), p. 12, et *passim*.

(3) H. Omont, *Journal*, p. 17. Peut-être faut-il lire 26 juillet, au lieu de 27.

Sur l'académie romaine, Goritz, etc., voir outre les ouvrages généraux (comme Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, Stuttgart, 1896, 4<sup>e</sup> éd. in-8, VIII, 296 et suiv.), Pierio Valeriano, *De Infelicitate litteratorum*, éd. Mencken, p. 369 ; *Erasmii Opera* (1703-1706), III, col. 754, 808 ; *Sitzungsberichte der Wiener Akademie*. Ph. Hist. Kl. T. LXXXV (1877), p. 132, 166, etc., T. LXXXVI (1877), p. 267 ; Berni, *Rime* (éd. Virgili, Firenze, 1885, in-8), p. 132. J. Paquier, *De Philippi Beroaldi junioris vita et scriptis* (Paris, 1900, in-8<sup>o</sup>), p. 77.

(4) Vat. 8075, f. 75<sup>r</sup> Al. à P. Bonbasio, fév. 1518.

(5) Vat. 8075, f. 119<sup>v</sup> (1516-1520).

(6) Vat. 8075, f. 113<sup>r</sup> (1516-1520). De son côté, Calcagninus faisait le plus grand éloge d'Aléandre. Caelii Calcagnini..., *Opera aliquot* (Basileae 1544, in-fol.), p. 101 (Celio Calcagnini à Jacques Ziegler, 1519-1520), p. 102 (Caelius Calcagninus Juliano Nasello). Voir aussi *Delitiae CC Italarum Poetarum* (1608), I, 516, *Caelii Calcagnini ad Hieronymum Aleandrum et*, plus haut, p. LXI ; ci-après, p. 123.

(7) Vat. 8075, f. 101<sup>v</sup> (1516-1520).

(8) Vat. 8075, f. 77<sup>r</sup> (Al. à Gilles [Rome, 7 juillet 1517]) ; L. Dorez, *Une lettre de Gilles de Gourmont...* (1898), p. 13.

(9) Vat. 8075, f. 4<sup>r</sup> (août 1519).

apostoliques (1), Jean Goritz enfin, « le Père et le Mécène de tous les poètes » (2). Alors aussi il revoit Janus Lascaris venu à Rome pour diriger le collège des jeunes Grecs fondé par Léon X au Quirinal (3).

De bonne heure, Aléandre se fit remarquer parmi ces lettrés : En 1520, pour le tourner en ridicule, Ulrich de Hutten le représente au milieu des Académiciens, parlant seul des repas entiers, déclamant en latin, récitant des tirades d'Homère : « Sa voix était sonore, son visage gesticulait, chaque parole, chaque geste respirait la fatuité. (4) ». De longues années après, le Mire put recueillir encore le bruit de cette renommée ; il nous montre Aléandre convoquant souvent chez lui les membres de l'Académie et brillant entre tous par son amour des lettres, son habileté d'écrivain et sa prodigieuse mémoire (5).

Au commencement de 1518, Aléandre écrivait au prince de Carpi, Alberto Pio : « C'est un bruit général à Rome qu'Aléandre ne retourne pas en Gaule, mais que, par votre initiative et entremise, il est rendu à l'Italie, et attaché à la personne du cardinal de Médicis. D'où le tient-on, je l'ignore. Pour moi, je ne m'en suis ouvert qu'à Nicolas Schomberg et à Jean Matthieu Giberti, et cela sur votre propre recommandation (6).

(1) Vat. 6199, f. 23<sup>r</sup> (Londres, 10 juin 1520).

(2) Vat. 8075, f. 33<sup>r</sup> (1517 ?). Voir aussi J. Paquier, *J. Al. et Liège*, p. 160, 322.

(3) Sur le Collège du Quirinal et Janus Lascaris, voir Arch. Vat. Arm. XLIV, T. 5, f. 34 (Léon X à Lascaris, 30 mars 1513). K. K. Müller, *Neue Mitth. über Janos Laskaris* .. dans *Centralblatt für Bibliothekwesen*, I (1884), p. 337 ; Legrand, *Bibliographie hellénique* (Paris, 1885, in-8°), I, p. CXVIII, CL et suiv. ; II, p. 333. P. Batifol, *Revue des Questions historiques*, 1<sup>er</sup> janvier 1889, p. 179. A. Lefranc, *Le Collège de France* (Paris, 1893, in-8°), p. 40, 91.

C'est peut-être à ce Collège qu'appartenait un Jean Severos, qui plus tard écrivit plusieurs fois à Aléandre pour l'apitoyer sur son sort (Vat. 6199, f. 145<sup>r</sup>, orig. Rome, 1<sup>er</sup> février 1521 ; Vat. 6199, f. 146<sup>r</sup>, orig. Rome, 18 novembre 1521 ; Vat. 6199, f. 144<sup>v</sup>, orig. [Rome, novembre 1524].)

(4) E. Böcking, *Ulrichi Hutteni Opera* (Leipzig 1859-1870, in-8°), I, 440-441 : dialogue *Hochstratus ovans*.

(5) *Bibliotheca ecclesiastica. Pars altera*, Auberti Miraei opus posthumum (Antuerpiae, 1649, in-fol.), p. 37-38.

Liruti (*Notizie*... I, 484) fausse le sens de ce passage, et fait d'Aléandre un restaurateur de l'Académie romaine. Voir plus haut, p. LXXII.

(6) Vat. 8075, f. 15<sup>v</sup>.

Nous trouvons mentionnés ici les quatre personnages les plus remarquables qu'Aléandre fréquenta pendant les premières années de son séjour à Rome, ceux dont l'influence l'amena à se fixer dans cette ville. Schomberg et Giberti se partageaient la faveur du secrétaire d'État Jules de Médicis. Lorsque celui-ci devint pape, Schomberg représenta auprès de lui l'influence allemande, Giberti, l'influence française.

Aléandre eut avec Schomberg de longues et nombreuses relations tant officielles que privées. Toutefois, ces relations n'allèrent guère au-delà d'une amabilité un peu réservée (1). Giberti, au contraire, fut vraiment à Rome l'ami de cœur d'Aléandre. Dans son *Journal*, après avoir parlé de Maffeo Lioni, Aléandre ajoute : « En 1495, le lundi 20 septembre, est né mon autre patron, cette moitié de mon âme, celui qui m'est aussi cher que la lumière du jour, Jean Matthieu Giberti, évêque de Vérone. Ses vertus, sa fortune, ce qu'il a accompli est tel qu'il faudrait de longs volumes pour le raconter (2). »

Sous Léon X et ses successeurs, Giberti se fit remarquer à la fois par sa brillante intelligence, son désintéressement et sa piété ; l'amitié de Giberti fait le plus grand honneur à Aléandre (3).

(1) Nicolas de Schomberg (23 août 1472-9 sept. 1537). Il étudiait le droit à Pise lorsqu'à la suite d'un sermon de Savonarole, il entra dans l'ordre de saint Dominique (1497). En 1520, Léon X le nomma archevêque de Capoue ; en 1534, Paul III le créa cardinal. Il mourut trois ans après, et fut enterré dans l'église de la Minerve. Quéatif et Échard, *Scriptores Ordinis Praed.* II, 103-104 ; *Revue des Questions historiques*, 1<sup>er</sup> janv. 1893, p. 206-209 (Pierling) ; Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter* (Stuttgart, 1896, 4<sup>e</sup> éd., in-8), VIII, 432 et suiv. — Outre la correspondance d'Aléandre avec Schomberg pendant la nonciature de Worms (Plus loin, Appendice II), nous avons deux lettres qu'il lui adressa. Vat. 8075, f. 39<sup>r</sup> (Rome, 14 mai 1519) ; f. 79<sup>r</sup> (Ratisbonne, 2 juin 1532).

(2) H. Omont, *Journal*, p. 39.

(3) Né à Palerme en 1495, Giberti fit partie de très bonne heure de la maison de Jules de Médicis (1513). Après de brillantes études, il devint, fort jeune, membre de l'Académie romaine et il fut dès l'âge de vingt ans mêlé aux affaires diplomatiques. Il était pieux, sérieux et désintéressé. Il fut l'un des premiers membres de l'*Oratoire du Divin Amour*, et c'est grâce à lui surtout que l'ordre des Théatins fut reconnu par Clément VII (24 juin 1524). En 1524, sur la demande du doge de Venise, il devint évêque de Vérone. Aussitôt, il voulut aller dans son diocèse. Mais Clément VII ne le lui permit pas. Pendant le sac de Rome, il dut s'enfermer avec le pape au château Saint-Ange. Le 15 novembre de la même année, il écrivait à Carafa que Dieu l'avait puni de n'avoir pas suivi son inspiration d'aller à Vérone.

L'ami le plus influent qu'Aléandre se fit alors à Rome fut Alberto Pio, de Savoie, prince de Carpi. Alberto Pio est célèbre par sa vie malheureuse et agitée et par la protection qu'il accorda aux arts et aux lettres. Après avoir été l'élève d'Alde Manuce, il était entré de bonne heure dans la diplomatie ; en 1511, il devint ambassadeur de Maximilien à Rome. Les dix années suivantes marquèrent l'apogée de sa fortune (1512-1521). C'est alors surtout qu'il put montrer son goût pour les lettres et les arts ; il les protégea à la fois à Rome et dans sa principauté (1).

Au commencement de 1528, il put enfin s'y rendre : dès lors, malgré plusieurs apparitions à Rome, il résida habituellement dans son diocèse, dont il poursuivit activement la réforme catholique. Il y mourut le 29 décembre 1543, à l'âge de 48 ans. Voir Jo. Matthaei Giberti *Opera* (Hostilliae, 1740, in-4°). Ces œuvres sont précédées d'une vie de Giberti par Ballerini (p. I-LX). Fr. Dittrich, *Beitrag zur Geschichte der katholischen Reformation im ersten Drittel des XVI. Jahrhunderts. II, Giberti von Verona, ein Reformator* ; dans *Historisches Jahrbuch*, VII (1886), p. 1-50. Mais ni Ballerini, ni Dittrich n'ont parlé de l'amitié d'Aléandre et de Giberti. — Pour les lettres d'Aléandre à Giberti, voir Vat. 8075, f. 78<sup>ar</sup> (1519-1520), et, ci-après, livre VI et Appendice II.

(1) Voir Pompeo Litta, *Famiglie celebri italiane (Carpi)* ; Renouard, *Annales de l'Imprimerie des Alde* (Paris, 1834, in-8) p. 8, A. Firmin Didot, *Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise* (Paris, 1875, in-8) ; Semper, *Carpi, ein Fürstentum der Renaissance* (Dresde, 1882, in-4°) ; Sanuto, I. *Diarii*, T. XXVI, 222, 434, etc. ; P. de Nolhac, *Les Correspondants d'Alde Manuce*, dans *Studi e Documenti di storia e diritto*, Roma, VIII, p. 255, etc. ; L. Dorez, *Recherches et Documents sur la bibliothèque de Sireto* ; dans *Mélanges de l'École française de Rome*, XI (1891) p. 461 ; Kluckhohn, *Reichstagsakten...* I (Gotha, 1893, in-4), p. 178, etc.

Paul Jove a fait, dans son style grandiose, un magnifique tableau des malheurs d'Alberto : « La vie d'Alberto, dit-il, est un nouvel exemple des dérisions du sort, quand il s'acharne à se jouer des desseins des mortels : elle nous avertit de ne point nous confier en une vaine habileté, et nous apprend que la fortune est supérieure à toutes les prudences. D'une famille très ancienne, il avait reçu de ses ancêtres la ville de Carpi. Les belles-lettres, un noble caractère embellissaient son corps aussi bien que son âme. D'une taille haute et bien proportionnée, d'un grand courage, il était apte aux choses de la guerre, et il possédait surtout un esprit élevé, tourné vers les lettres et tout ce qui est grand. Son éloquence était telle que dans une assemblée, et dans toute autre discussion, il savait diriger à son gré la volonté des rois, et l'amener là où il le désirait : admirable conseiller dans la paix comme dans la guerre, sachant à merveille profiter d'une occasion favorable, ou la faire naître, quand elle ne se présentait pas. Mais la fortune, plus grande que la sagesse et le courage d'Alberto, enveloppa sa cause dans les malheurs publics ; César le dépouilla de l'héritage paternel ; la tristesse accrut les infirmités de son corps, et il mourut à Paris au temps où César et Soliman faillirent en venir aux mains sous les murs de Vienne. » Pauli Jovii *Elogia* (Basileæ, 1577, in-fol.), p. 100.

Alberto Pio connaissait la Marck : aussi, presque aussitôt après son arrivée à Rome, Aléandre entra-t-il en relations avec lui. On a encore plusieurs lettres qu'il lui adressa de 1516 à 1518 (1). Dans la première, il lui envoie l'édition de Plutarque que Josse Bade avait publiée en 1514. Ailleurs, il le prie d'accepter les *Vies des Empereurs romains* attribuées à Aurelius Victor et les œuvres de Paulin de Nole. A l'occasion de la Saint-Martin, il serait heureux de lui envoyer un vin renommé : comme il n'en a aucun, il le prie de recevoir trois couples de chapons. Toutes ces lettres sont parsemées de citations d'auteurs anciens. Elles contiennent des passages enjoués, mais surtout des considérations morales qui dénotent chez les deux personnages une nature portée vers les choses graves et sérieuses.

Enfin, Alberto facilita l'entrée d'Aléandre chez Jules de Médicis. Vers la fin de 1517 et au début de 1518, Aléandre lui écrit plusieurs fois à ce sujet. Il lui demande tantôt de le faire entrer définitivement au service de Jules, tantôt de lui obtenir du cardinal une habitation dans le palais apostolique ou ailleurs ; cette habitation allégerait ses dépenses et prouverait à tous qu'il est vraiment de la famille du cardinal. « Sa gêne est telle qu'il ne lui reste assez d'argent ni pour partir de Rome ni pour y vivre à ses frais. Au-delà des Alpes il serait riche et heureux. Italien, on l'a sollicité de se garder à sa patrie. Sans qu'il y soit pour rien, le bruit s'est répandu partout qu'il reste à Rome attaché au cardinal Jules. Dès lors il est à désirer que cette affaire en arrive à sa complète réalisation. »

La conclusion désirée ne se fit pas attendre longtemps. A la fin de 1517, probablement le 2 décembre, Aléandre devenait secrétaire de Jules de Médicis (2).

Il reste de cette époque (1518-1519) un grand nombre de lettres qu'il écrivit au nom du cardinal. Plus tard ses secrétaires

(1) Voici le tableau de toutes les lettres qui nous sont parvenues, avec leurs dates, certaines ou probables : Vat. lat. 8075, f. 13<sup>r</sup> (fin de 1516 ; f. 119<sup>v</sup> (11 nov. 1517) ; f. 17<sup>r</sup> (13 nov. 1517) ; f. 14<sup>v</sup>, 14<sup>r</sup>, 15<sup>v</sup>, 14<sup>v</sup> (déc. 1517. — 4 février 1518) ; J. Paquier, *J. Al. et Liège*, p. 175 (janv. 1518) ; Vat. 8075, f. 15<sup>v</sup> (11 nov. [1518 ?]) ; f. 11<sup>r</sup> (1522-1523 ?) ; Venise, Marciana. Lat. Cl. XIV, Cod. L, f. 120 (vers le 20 novembre 1524).

(2) H. Omont, *Journal*, p. 17, 41. Quatre jours après, il annonçait l'heureuse nouvelle à Giberti. H. Omont, *Journal*, p. 17.

les copièrent et les mirent parmi les siennes. En réalité, ce sont des lettres officielles, adressées à Maximilien, à Charles-Quint, à Henri VIII, au roi de Hongrie, au duc de Savoie, à Wolsey, à Étienne Poncher, au cardinal Grimani et à d'autres grands personnages (1). La latinité en est soignée et meilleure encore que dans beaucoup de lettres familières, écrites à la hâte. C'est une prose que l'on peut comparer à celle de Sadolet et des principaux humanistes de la Renaissance (2). Mais ce n'est guère qu'à ce point de vue qu'elles peuvent trouver place dans la biographie d'Aléandre. Écrites au nom du secrétaire d'État, elles regardent les intérêts de la Chrétienté et de la famille de Médicis.

Aléandre eut avec son nouveau maître des rapports familiers et même affectueux. Dans une ode de cette époque, Béroalde le jeune le cite à Jules de Médicis, parmi ceux qu'il doit appeler pour se distraire (3). Le 29 mars 1518, Jules écrivant à la Marck lui vantait la fidélité et le zèle de son représentant à Rome (4). A la mort de Laurent de Médicis (28 avril 1519), Aléandre témoignait à Jules, dans une lettre éloquente, la part qu'il prenait à sa douleur (5).

Ce poste de secrétaire ne fut pour Aléandre qu'une étape de courte durée. Le 27 juillet 1519, mourait le bibliothécaire du Vatican, Acciajuoli; le même jour, Léon X choisissait Aléandre pour lui succéder.

(1) Vat. 8075, surtout du f. 132 au f. 208. Dans le Vat. 3922, ff. 116-120, se trouve une lettre de François 1<sup>er</sup> à Léon X au sujet des Turcs (23 déc. 1517). Une note d'Aléandre dit qu'il la traduisit du français en latin pour être présentée au pape. — Cette lettre ne se trouve pas dans le *Catalogue des Actes de François 1<sup>er</sup>* (Paris, 1887-1896, 7 vol. in-4).

(2) Par ex. Vat. 8075, f. 132<sup>r</sup> : à Maximilien; 136 : au Grand Maître de Rhodes; 140 : à la marquise de Montferrat, etc.

(3) Philippi Beroaldi junioris *Carminum libri III et Epigrammaton liber unus* (Romae, 1530, in-4), Carm. lib. I, 20. Cf. J. Paquier, *De Philippi Beroaldi junioris vita et scriptis* (Parisii, 1900, in-8°), p. 72.

(4) J. Paquier, *Jérôme Aléandre et... Liège*, p. 187.

(5) Vat. 3913, f. 48-51, (autog.); Vat. 8075, f. 21 (copie ou plutôt abrégé); Vat. 8075, f. 106<sup>r</sup> (Réponse de Jules de Médicis, 27 mai 1519).

## CHAPITRE IV

---

### ALEANDRE, BIBLIOTHÉCAIRE DU VATICAN

(27 juillet 1519-1520).

Nicolas V avait été le véritable fondateur de la bibliothèque vaticane (1). A sa mort (1455), la bibliothèque palatine, comme on disait alors, comptait 1160 volumes dont 353 grecs. Ses successeurs tinrent à honneur de l'accroître; en 1484, à la mort de Sixte IV, elle se composait de 3.650 volumes environ, dont peut-être 1.000 grecs (2).

Dès lors, les bibliothécaires sont des hommes remarquables par leur talent. Sixte IV prend Platina; Jules II, Fedro Inghirami; Léon X, Philippe Béroalde le jeune, puis le dominicain Zénobi Acciajuoli, enfin Jérôme Aléandre (3).

Le jour même de sa nomination, celui-ci en racontait ainsi les

(1) J. B. de Rossi, *La biblioteca della sede apostolica ed i cataloghi dei suoi manoscritti* (Roma, 1884, in-4); *De origine, historia, indicibus scrinii et bibliothecae apostolicae* (Romae, 1886, in-4); J. Carini, *La Biblioteca Vaticana proprietà della sede apostolica* (Rome, 1892, in-8); P. Fabre et E. Müntz, *La Bibliothèque du Vatican au XV<sup>e</sup> siècle*; dans *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* (Paris, Thorin-Fontemoing, in-8), fasc. 48 (1887).

(2) P. Fabre, *Notes sur les archives du château Saint-Ange*, dans *Mélanges... de l'École fr. de Rome*, XIII, janv. 1893, p. 3-19; *La Vaticane de Sixte IV*; même *Revue*, XV (1895) p. 454-484. Très bons articles, avec une bibliographie complète du sujet.

(3) Arch. Vatic. Regist. 1194, f. 230. Il est à remarquer que c'est le même folio où Aléandre dit avoir trouvé la minute de cette bulle: H. Omont, *Journal*, p. 41. — Imprimé dans J. Sadoleti *epistolae Leonis X nomine scriptae* (Romae, 1759), p. 196-200. n° 117; Assemani, *Praefatio generalis in Cat. mss. Bibl. Vat.* p. LXII; dans *Bibliothecae Apostolicae Vaticanae. Catalogus* Romae, 1756, T. I; Eug. Müntz, *La Bibliothèque du Vatican au XVI<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1886, in-12), p. 28.

Il y a 15 ans, l'histoire de la Bibliothèque Vaticane dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle était presque inconnue. Le livre de M. Müntz a jeté beaucoup de lumière sur ce point. Pourtant, nous avons pu trouver encore, surtout dans les Archives Vaticanes, un grand nombre de documents ignorés jusqu'ici, et qui pour cette période complètent l'histoire de cette célèbre institution. Nous utilisons ici ceux de ces documents qui regardent directement Aléandre.

détails à Jules de Médicis : « Ce matin, dit-il, deux envoyés de Giberti, votre si intelligent et si dévoué secrétaire, viennent m'annoncer que je suis mandé par le Souverain Pontife. Du mieux que je pus, en boitant, puisque depuis vingt-cinq jours des douleurs dans un genou me retiennent entre les quatre murs de ma chambre, j'arrive au palais. Là, quantité de gens que je rencontre me félicitent de mon heureuse fortune. Je demande ce qu'enfin cela veut dire ; on me répond que le Souverain Pontife me l'apprendra. Cependant je vois arriver les cardinaux pour le consistoire. Ce consistoire terminé, Giberti m'introduit et je me prosterne aux pieds du Saint-Père, qui me parle de Zénobi Acciajuoli et de ses qualités ; mais il le croyait déjà mort ou, dans quelques heures au plus, c'en serait fait de lui. « Je suis heureux, me dit-il, de vous donner la succession d'Acciajuoli en vous préposant à la bibliothèque palatine. » Il ajouta que, pendant sa maladie, Acciajuoli lui avait écrit pour me désigner comme le plus digne d'occuper ce poste.

Quoique je ne reconnaisse pas la vérité de ces dernières paroles, je ne puis que me réjouir de me voir loué à ce point par un homme si remarquable et dans un tel moment. C'est à peine si Acciajuoli m'avait parlé trois ou quatre fois dans sa vie. Je ne savais pas qu'il fût malade ; je n'ai fait aucune démarche auprès de lui, et la meilleure conclusion à tirer de tout cela, c'est que je vous dois à vous seul d'avoir obtenu cette faveur, de préférence à tant d'hommes si remarquables qui l'ambitionnaient. Aucun bien ne me vient de Rome que vous n'en soyez l'auteur ; ce nouveau bienfait s'ajoute à tant d'autres dont je vous suis redevable. »

La lettre se termine par une louange délicate à l'adresse de Jules : « Quel sujet de joie pour vous ! Aléandre est le dernier de vos serviteurs ; il mérite à peine de faire partie de votre maison ! et à ses derniers moments, Acciajuoli, homme si remarquable par sa science et sa vertu, l'a jugé digne d'un poste que l'on confie aux plus grands lettrés. Voilà ce que tous sauront et, par là, ils pourront voir ce que l'on peut attendre de ces autres hommes qui vous entourent et qui surpassent Aléandre autant que le Gange l'emporte sur l'Éridan » (1).

(1) (Angelo Mai) *Spicilegium Romanum* (Romae, 1839-1844, in-8). II, p. 231-233 (tiré du Vat. lat. 8075, f. 27<sup>v</sup>. Double, avec variantes, au f. 76<sup>r</sup>. La principale est p. 231, li. 7 de la lettre : f. 76<sup>r</sup> : *hesterno mane* pour *hodierno mane*).



Les mois suivants, Aléandre annonça sa nomination à plusieurs de ses amis et toujours avec le même ton de satisfaction. « Jusqu'à présent, disait-il à Étienne Poncher, ce poste n'a été confié qu'aux hommes les plus marquants dans les lettres. Il m'est d'autant plus cher que le pontife me l'a donné de lui-même, sans que j'eusse ambitionné ni même rêvé un tel honneur. Le bibliothécaire a sous lui deux custodes, hommes qui ne sont ni ignorants, ni de vile condition, et il est attaché à chaque custode un serviteur pour nettoyer la bibliothèque, l'ouvrir et la fermer. Il a un bel appartement dans le palais (1), la nourriture et 120 ducats d'or par an. Mais ce que je prise encore bien davantage, c'est qu'il a libre accès auprès du pape (2). »

Dans une lettre à Guillaume Petit, Aléandre disait que désormais il était en faveur près de Léon X, du cardinal de Médicis, de beaucoup d'autres cardinaux et d'hommes très marquants dans Rome (3).

Aussitôt après sa nomination, Aléandre s'occupa activement de la Bibliothèque (4). Le local laissait beaucoup à désirer ; il l'écrivait à Léon X en termes gracieux (5) : « Vous désirez, très saint Père, vous souhaitez avec ardeur une pluie abondante qui calme un peu les chaleurs de l'été et vous permette de gagner, selon votre habitude, cette retraite si utile à votre santé. Vos désirs sont justes ; car ce ne sont pas seulement les hommes, dont vous êtes le Père et auprès de qui vous tenez la place de Dieu, mais les plantes et la terre elle-même qui souffrent d'une chaleur par trop excessive, et qui supplient les divinités du ciel de leur envoyer une pluie abondante. Seule, votre bibliothèque

(1) Depuis Sixte IV, la Bibliothèque était située au-dessous des appartements Borgia ; le bibliothécaire et les custodes étaient logés à côté. La disposition en fut un peu modifiée sous Léon X. Toutefois, dans ses grandes lignes, la disposition de la bibliothèque est restée la même, de Sixte IV à Sixte-Quint. P. Fabre, *Articles cités*.

(2) L. Dorez, *Recherches sur la Bib. du card. G. Aleandro* ; dans *Revue des Bibliothèques*, II (1892), p. 68. (Ligne 12 : *viris* pour *vivis* ; l. 20 : *convictus* pour *quartus*). — Voir aussi Vat. 8075, f. 4<sup>r</sup> (à Cristoforo Marcello) ; f. 114<sup>r</sup> (à du Prat) ; 109<sup>r</sup> (à G. Cop) ; f. 115<sup>v</sup> (à Georges Pollinus).

(3) Vat. 8075, f. 26<sup>r</sup> (5 oct. 1519).

(4) Les mois précédents, Aléandre s'était même déjà probablement occupé de la Bibliothèque vaticane. L. Dorez, *Recherches...* dans *Revue des Bibliothèques*, II, (1892), p. 50, 55-56.

(5) (A. Mai) *Spicilegium Romanum*, II, p. 234 (octobre 1519).

palatine, que rien sous le ciel ne surpasse en valeur et en beauté, désire voir l'été se continuer, craint les mauvais temps, redoute les pluies, éloigne de tous ses vœux les tempêtes. Elle a peur que quelque coup de vent ne pousse la pluie au travers de ses fenêtres dépourvues de vitres et ne cause ainsi un affreux dommage aux livres, ces doux fruits de l'âme, comme les nomme si heureusement Pindare. Des héros illustres ont confié ces semences à un papier fragile ; mais ces minces feuilles dureront plus longtemps que les marbres de Messala et, ces feuilles, elles sont alignées nombreuses dans votre bibliothèque qu'elles ornent comme des perles de l'Orient, comme les plus beaux des coraux. Mais j'ai une crainte ; c'est que ces héros, dont la plupart ont augmenté déjà le nombre des dieux, n'empêchent la pluie de tomber et n'éloignent un tel désastre de leurs enfants. Ainsi donc, voulez-vous que vos vœux se réalisent, que la pluie tombe, faites mettre des vitres aux fenêtres, faites disparaître tout ce qui pourrait nuire à votre bibliothèque. Cet ordre donné, vous verrez l'atmosphère changer, le ciel se couvrir de nuages, trois ou quatre jours de pluie abattre les ardeurs de l'été, puis aussitôt venir la plus douce des températures, le plus agréable des étés de la Saint-Martin. Alors Votre Sainteté pourra heureusement aller à la campagne et plus heureusement encore retourner dans sa ville. »

En administrateur sage et économe Aléandre ajoute : « Ces réparations n'entraîneront qu'une faible dépense. Nous avons déjà une bonne partie des vitres, et il est facile de réparer une toiture qui existe encore, tandis qu'une fois en ruines on ne le fera plus qu'avec des frais incroyables. Du reste, si Votre Sainteté veut bien me le permettre, je lui dirai en toute franchise, mais aussi d'un cœur qui lui est tout dévoué : Si votre père, si votre aïeul ont, à grands frais et avec beaucoup de peine, réuni des livres de tous les coins du monde, travaillant ainsi à la gloire de leur patrie et à l'utilité de l'Europe entière, si vous-même, vous avez mis un zèle égal à les recouvrer lorsqu'ils eurent été perdus, ne devez-vous pas non seulement conserver, mais encore augmenter, orner et enrichir cette bibliothèque, que Dieu vous a donnée en même temps que le pontificat ? »

Un mois après son entrée en charge, Aléandre recevait d'Espagne deux volumes grecs de la Bible prêtés naguère au cardinal

Ximénès. Le 27 août 1513, Léon X avait permis à Fedro Inghirami de prêter au cardinal-archevêque de Tolède « les livres des Juges et de Ruth, les quatre livres des Rois, le premier et le second des Paralipomènes, les livres d'Esdras, de Néhémias, de Tobie, de Judith, d'Esther et de Job, les Proverbes de Salomon, l'Ecclésiaste, la Sagesse, l'Ecclésiastique et les deux livres des Macchabées », le tout en grec. Ces livres avaient été remis, moyennant caution, à l'agent du cardinal, Alfonso Garsia del Rincon, abbé de Complut. Le cardinal devait les rendre dans l'espace d'un an, sous peine de deux cents ducats d'amende (1). En 1519, il mourait et les livres n'étaient pas rentrés. Le 7 janvier 1519, Léon X avait envoyé un bref au nonce d'Espagne, Giovanni Ruffo, pour le retour de ces volumes (2). Le 23 août suivant, ils étaient rendus à la Vaticane (3).

L'un des principaux fruits de l'activité d'Aléandre est l'inventaire des manuscrits grecs que l'on fit alors sous sa direction (4). Cet inventaire compte 450 manuscrits. Il devait servir jusqu'à celui de Cervini dressé en 1555 (5).

Celio Calcagnini nous montre le nouveau bibliothécaire tout empressé à communiquer les livres. « Ayez pour certain, écrit-il à l'humaniste allemand Jacques Ziegler, que nulle part ailleurs qu'à Rome on ne trouve une telle floraison de belles intelligences, une moisson aussi abondante des travaux de l'esprit. J'ai une affection toute particulière pour Jérôme Aléandre, qui possède à fond le latin, le grec et l'hébreu ; peu avant mon arrivée, le Souverain Pontife, de son propre mouvement, l'avait fait

(1) Arch. Vat. Arm. XXIX, T. 63 f. 116, orig. Barberini, XXXII, vol. 219, f. 1<sup>r</sup>, copie.

(2) L. Dorez, *Recherches et Documents sur la Bibliothèque du cardinal Sirleto* ; dans *Mélanges... de l'École française de Rome*, XI (1891), p. 462.

(3) Archiv. Vat. Arm. XXIX, T. 68, f. 77<sup>v</sup>.

(4) Mss. Vat. grecs 1483 et 1484.

(5) P. Batifol, *La Vaticane depuis Paul III*, dans la *Revue des Questions historiques*, 1889, 1<sup>er</sup> janvier, p. 178 ; T. von Sickel, *Römische Berichte I* ; dans *Sitzungsberichte der Wiener Akademie, Phil. Hist. Kl.* T. CXXXIII (1895).

Aléandre ne prit pas part à l'inventaire que rédigèrent en 1533 les deux custodes Fausto Sabeo et Nicolas Majorano, et qui se trouve dans le ms. Vat. lat. 3951. Outre E. Müntz et P. Fabre (*ouv. cités*), voir pour les catalogues de la Vaticane sous Paul III F. Ehrlé, *Zur Geschichte der Catalogisierung der Vatikanen*, dans *Historisches Jahrbuch*, XI, 1890, p. 718-729.

bibliothécaire, à la mort de Zénobi Acciajuoli, homme plein de science et de vertu. Tous les jours, Aléandre me sort d'immenses trésors de la bibliothèque palatine » (1).

C'est sans doute aussi dans ces commencements qu'Aléandre s'enquit d'une foule de détails qui se retrouvent dans ses papiers sur la Bibliothèque du Vatican. Il prend une liste des bibliothécaires et des custodes (2); il fait copier des brefs touchant la nomination de ses prédécesseurs et leur administration (3), en particulier celui du 24 août 1513 par lequel Léon X réglait tout ce qui concernait la bibliothèque (4).

Dans la suite, les missions et les travaux d'Aléandre l'empêchèrent de s'occuper aussi activement de sa chère palatine. Toutefois, à Rome ou au loin, elle fut toujours l'objet de ses préoccupations; il y faisait déposer des documents importants (5), cherchait à attirer sur elle l'attention d'Adrien VI (6), recueillait des manuscrits, et s'intéressait à l'histoire des bibliothécaires et des bibliothèques (7).

(1) Calcagnini Ferrariensis Protonot. Apost. *Opera aliquot* (Basileae, 1544, in-fol.), p. 101 (Epistolarum liber VII). Reproduite dans Pauli Colomesii... *Opera*, curante Jo. Alberto Fabricio (Hamburgi, 1709, in-4), p. 510-511.

(2) H. Omont, *Journal...*, p. 5; 41, 42; Vat. 3966, f. 128<sup>v</sup>.

(3) Bol. Univ. 954, f. 51-56<sup>v</sup>.

(4) Le voir dans Müntz, *La Bibliothèque du Vatican au XVI<sup>e</sup> siècle*, p. 23 et suiv.

(5) Brieger, *Aleander und Luther 1521* (1884), p. 55, 242.

(6) (A. Mai) *Spicilegium Romanum* (1839), II, 237; Vat. 8075, f. 104<sup>v</sup>, 118<sup>v</sup> (Aléandre à Enckenvoirt, fin janvier, 5 mai, 27 juin 1522).

(7) L. Dorez, *Recherches...* dans la *Revue des Bibliothèques* II (1892), p. 50, 54-58. Les manuscrits cités par M. Dorez contiennent plusieurs autres passages du genre de ceux qu'il a publiés.

## CHAPITRE V

---

### ALÉANDRE AGENT DE LA MARCK A ROME IMPRESSIONS SUR ROME

(1516-1521)

Cependant Aléandre n'oubliait pas la mission pour laquelle on l'avait envoyé à Rome. Jusqu'à sa mort il y fut le représentant dévoué de l'évêque et du diocèse de Liège. Si la Marck ne put obtenir la reconstitution de l'autorité épiscopale dans son diocèse, il reçut du moins le cardinalat et des privilèges personnels qui lui facilitèrent son administration.

Les premières années ne furent pas heureuses ; tout se tournait contre la Marck. Aléandre, il est vrai, semble avoir obtenu les faveurs privées que le prince-évêque avait demandées pour lui et sa famille (1) ; mais les faveurs d'ordre public se firent attendre.

L'affaire principale, le cardinalat, recula même au moment où la Marck se croyait sûr du succès. Léon X avait accordé à François I<sup>er</sup> le choix d'un cardinal ; le roi remit à Fleuranges la dépêche par laquelle il désignait la Marck ; au mois d'avril suivant (1517), c'était l'archevêque de Bourges, Antoine Bohier, qui était promu au cardinalat. En réalité, de la cour de France (2) on avait écrit en faveur de ce dernier. Léon X, a-t-on

(1) Vat. lat. 875, f. 75<sup>r</sup> (1517?), 101<sup>r</sup> (1517?), etc. (Lettres d'Aléandre à ce sujet).

(2) La plupart des anciens historiens parlent d'une lettre de Louise de Savoie. Dans ses *Études sur François I<sup>er</sup>* (Paris, 1885 in-8, T. I, 99-109). Paulin Paris disculpe cette princesse ; il prouve qu'elle chercha constamment à entrer dans les vues de François I<sup>er</sup>, qu'elle méprisait Antoine Bohier, et qu'elle était loin d'être en mauvais termes avec la Marck. Dans les papiers d'Aléandre, il n'y a pas la moindre allusion à cette affaire. Toutefois, les récits du temps, et particulièrement celui de Fleuranges, ne permettent pas de mettre en doute qu'il soit venu de la cour de France une recommandation en faveur de Bohier ; apparemment, cette recommandation vint, non de François I<sup>er</sup> ou de Louise de Savoie, mais du chancelier du Prat, parent de Bohier.

dit, aurait d'autant plus vite fait droit à cette demande qu'il voulait se débarrasser par là des importunités d'Aléandre (1). Quoi qu'il en soit, Aléandre corrompit un secrétaire de Bembo ; il parvint ainsi à se procurer le double des lettres venues de France et il l'envoya à la Marck qui en éprouva le plus vif mécontentement (2).

Jusque-là, la Marck avait comblé Aléandre de faveurs. Aux bénéfices qu'il lui avait jadis conférés à Liège, il en avait récemment ajouté deux autres : l'hôpital de Dreux (3) et la chancellerie du chapitre de Chartres (4). En outre, il avait consenti aux lourds sacrifices pécuniaires qu'entraînait la présence d'Aléandre à Rome. Mais les échecs qu'il éprouvait lui firent craindre que son

(1) Varillas, *Histoire de François I<sup>er</sup>* (La Haye, 1684, in-12), I, p. 120-123 ; Liruti, *Notizie...*, I, 474

(2) *Mémoires de Fleuranges*, p. 275 ; dans *Choix de Chroniques et Mémoires sur l'histoire de France* (Paris, A. Desrez, 1836, in-8). — Entouré de difficultés, la Marck ne se découragea pas. Dans les derniers mois de 1517, il fit rédiger par son vicaire général Gilles de Blocquerie une supplique au pape et deux longs mémoires, l'un pour le cardinal Pompeo Colonna, l'autre pour Aléandre : il y énumérait les maux dont souffrait l'église de Liège (Bologne, Univ. 954, f. 31-38). Ces pièces ne sont pas datées, mais, par le contenu, on voit qu'elles sont de la fin de 1517.

(3) En 1507, la Marck avait obtenu l'évêché de Chartres par l'entremise de Louis XII ; bien qu'il n'y résidât jamais et que, dès 1518, il fût devenu l'ennemi de la France, il le conserva jusqu'en 1524. J.-B. Souchet, *Histoire du diocèse et de la ville de Chartres*, (Chartres, 1866-1873, 4 vol. in-8), III, 467-521. Voir aussi *Archiv. Vatic. Bull. Jul. II. An. 9, T. 10, f. 61-62* ; — *Arm. XXXIX, T. 25, f. 528<sup>r</sup>* (20 nov. 1507) ; *Bib. Barberini XXXVI, T. II, f. 64<sup>v</sup>* (29 mars 1525) : on s'y occupe de la cession de cet évêché par la Marck.

Pour l'hôpital de Dreux, voir H. Omont, *Journal*, p. 17 ; J. Paquier, *Jérôme Aléandre et... Liège*, p. 9. En allant de Liège à Rome, Aléandre passa par Chartres : il y arriva le 6 avril et y demeura plusieurs jours. (L. Dorez, *Une lettre de Gilles de Gourmont*, p. 24-26). C'est donc dans ce voyage qu'il prit possession de ce bénéfice.

(4) A la mort du chancelier Michel Mainterne (15 juillet 1517), le chapitre, sur l'ordre de l'évêque, élit Aléandre pour lui succéder. « C'est dans cette Église une dignité fort importante », note Aléandre dans son *Journal*. En effet, au-dessous de l'évêque et du doyen du chapitre, le chancelier avait la direction immédiate des célèbres écoles de cette ville. H. Omont, *Journal*, p. 17 ; J. Paquier, *Jérôme Aléandre et la Princ. de Liège*, p. 179 ; A. Clerval, *Les Écoles de Chartres* (Chartres, 1895, in-8), p. 323, 435-437.

Sitôt qu'il eut reçu la nouvelle de son élection, Aléandre se pourvut à la Daterie, afin qu'aucune difficulté ne pût survenir. H. Omont, *Journal*, p. 17 ; J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 173 (24 juillet 1517) ; le 19 août, il fut reçu à Chartres par procureur, et le 10 septembre en personne. A. Clerval, *Ouv. cité*, p. 435-437. H. Omont, *Journal*, p. 17. Dans une lettre du 27 août 1517, Aléandre parle de son prochain voyage en France (Vat. 8075, f. 120<sup>r</sup>).

argent ne servit uniquement à satisfaire l'ambition d'Aléandre, son amour du faste et du plaisir. Il en parla à son entourage et il en fit écrire au chancelier ; il exigea même, semble-t-il, un compte détaillé des dépenses qu'on lui demandait de solder.

Peu après, Aléandre dressait ce compte ; il allait du 16 mars 1516 au 15 septembre 1517. Pendant ces dix-huit mois, Aléandre avait dépensé 1978 francs pour le prince-évêque et 995 francs pour lui-même. Des 3001 francs qu'il avait reçus, il lui en restait 27 ! De plus, les 995 francs de ses dépenses personnelles avaient été pris à moitié sur l'argent de la Marck et il demandait discrètement la remise de cette dette (1).

Aléandre accompagna ces chiffres d'explications destinées à apaiser le prince-évêque. Ce compte et ces explications ont une très grande importance pour l'étude de son caractère au moment où une belle carrière s'ouvrait à lui, mais où son avenir n'était pas encore sûrement assis. Ils sont curieux aussi par les détails qu'ils contiennent sur la vie romaine, très fastueuse et très mesquine à la fois, comme elle l'a été pendant tant de siècles.

L'année précédente, il avait fait dresser un premier compte où il énumérait avec précision et par articles les dépenses du voyage de Liège à Chartres (2). Celui de 1517 est beaucoup moins précis et beaucoup plus « littéraire ». Aléandre avait probablement reconnu les inconvénients de la méthode par articles qui donnait trop de prise à une discussion minutieuse ; il préféra procéder par périodes et par séries. Il entoure de force explications les chiffres qu'il pense devoir effrayer le prince-évêque. Mainte fois, dit-il, il a été trompé par les fournisseurs. Désormais, il est sur ses gardes et il espère pouvoir se garantir de leur malhonnêteté ; mais il n'ose se le promettre dans cette ville de Rome, « étrange bête féroce aux têtes multiples ». Selon la coutume de cette ville, il lui a fallu prodiguer les pourboires à des entremetteurs. A Rome, tout est du double plus cher et moins bon qu'en France. Enfin, entouré de difficultés, il s'est senti envahir par la tristesse ; malgré les remords de sa conscience et contrairement à ses habitudes, pour échapper à la mort, il a suivi l'usage d'une ville où il est presque impossible de mener une vie austère.

(1) L. Dorez, *Une lettre de Gilles de Gourmont...* p. 12-17, 24-32.

(2) *Item*, p. 18-24.

Ce compte était accompagné d'un préambule destiné à le faire plus facilement accepter: « Longtemps, disait-il, il avait eu jusqu'à quatre chevaux à sa charge ; les usages de Rome l'obligeaient à un train de quatre ou cinq serviteurs. Il vivait très simplement. Pourtant, dans l'intérêt de la Marck, il avait dû donner quelques repas sortant de l'ordinaire. Plus que partout ailleurs, les fournisseurs étaient experts dans l'art de tromper. Pour les domestiques, voler leurs maîtres, c'était avoir de la *pratique* ; surpris en flagrant délit, ils entassaient parjure sur parjure pour se disculper. D'abord, il avait espéré s'acquitter rapidement de sa mission et ne demeurer que peu de temps à Rome. Le Souverain Pontife et les cardinaux influents lui avaient fait le plus aimable accueil et il en avait ressenti une vive joie. Mais bientôt il s'était aperçu qu'à Rome tout n'était « qu'hypocrisie et corruption » ; on l'avait payé de mots ; c'étaient ses adversaires qui avaient obtenu gain de cause. Depuis qu'il avait constaté la triste réalité, il n'avait pas eu un seul moment de gaieté. Ses cheveux avaient blanchi et, s'il avait cherché quelques consolations condamnables, c'était pour tromper un instant des ennuis qui sans cela l'eussent conduit au tombeau. Pour toute récompense, son prince s'irritait contre lui ! Mais lorsqu'une fois la Marck aurait vu les comptes de son administration, il reconnaîtrait que son chancelier lui était « l'homme le plus fidèle qu'il eût au monde (1). »

(1) Le compte, les explications données, les lettres d'Aléandre prouvent et que la Marck était fort mécontent et qu'Aléandre fut assez habile pour l'amener à ses fins. Mais, ces deux points établis, il reste encore à se demander si les dépenses d'Aléandre étaient aussi exorbitantes que l'estimait la Marck. Par son habileté, Aléandre parvint-il à se faire excuser des dépenses désordonnées, ou simplement à désarmer un supérieur qui s'irritait sans motif plausible ? M. Dorez donne la première solution : à son avis, Aléandre a exploité la situation. Nous inclinerions beaucoup vers la seconde. Malgré l'extrême difficulté d'apprécier la valeur de l'argent à telle ou telle époque, on ne serait peut-être pas fort éloigné de la vérité en estimant que 3000 francs au début du XVI<sup>e</sup> siècle en valaient à peu près 30.000 d'aujourd'hui. Eh bien ! si le représentant d'un prince évêque devait se rendre aujourd'hui de Liège à Rome, qu'il eût un train de trois ou quatre chevaux, et de quatre ou cinq serviteurs, qu'il fût obligé de traiter à Rome une foule de questions épineuses, il est fort probable qu'au bout de dix-huit mois il aurait dépensé 30.000 francs. Aujourd'hui, il est vrai, ce représentant n'aurait pas un train de maison aussi considérable. Mais il faut bien reconnaître qu'à l'époque celui d'Aléandre était loin d'être d'un luxe extraordinaire. Volontiers, nous comparerions la Marck aux provinciaux habitués à la vie patriarcale des villages de leur pays ; ils croient avoir affaire à des hommes désordonnés lorsqu'ils entendent parler des dépenses doubles et triples qu'entraîne un séjour à Paris.



La lecture des comptes et des explications qui les accompagnaient ne désarma pas la Marck ; au contraire, l'entrée de son chancelier chez Jules de Médicis (2 décembre 1517) acheva de le mécontenter. Homme vif et fort peu retenu en paroles, il maugréa contre Aléandre qui lui dépensait beaucoup d'argent sans arriver à rien (1) et il se laissa aller contre lui aux expressions les plus amères : son chancelier lui rappelait à merveille ses deux neveux, dont l'un était orgueilleux et l'autre prodigue (2). Il lui fit écrire en ce sens par un certain Casulanus et par son frère Jean-Baptiste. Ce fut l'occasion des deux plus longues lettres d'Aléandre à la Marck (3).

Dans la première, Aléandre énumère les nombreuses raisons qui l'ont poussé à entrer au service de Jules de Médicis. Bien loin de le détacher du prince-évêque, cette situation lui permettra de le servir beaucoup mieux qu'autrefois ; s'il voit qu'il ne peut en être ainsi, il se fera une joie de retourner à Liège. Le séjour de Rome exige des dépenses considérables ; pourtant, les comptes qu'il a envoyés une fois payés, il ne demande à la Marck que la continuation de son traitement annuel de 300 francs. Il le supplie de ne pas s'irriter contre lui ; du reste, en le délaissant, la Marck irait contre ses véritables intérêts.

Pour donner plus d'autorité à ses excuses et à ses demandes, il avait fait précéder cette lettre d'un bref de Léon X, et de lettres d'Alberto Pio et du cardinal Colonna. La lettre de Colonna est perdue, mais nous avons encore le bref du pape et la lettre d'Alberto. Léon X, disait le bref, gardait Aléandre près de lui ; la Marck devait s'estimer honoré de voir un de ses hommes jugé digne de traiter les affaires du pape et celles du Saint-Siège. Il priait la Marck de laisser à Aléandre ses bénéfices, de continuer à lui être favorable et de lui envoyer ses livres, s'il en avait besoin.

Pour qu'Aléandre eût plus d'autorité à Rome, disait Alberto, il lui avait conseillé d'entrer au service du cardinal Jules de Médicis ; par là Aléandre serait très puissant auprès de ce cardinal et, pour servir la Marck, il serait en meilleure situation qu'auprès

(1) J. Paquier, *Ouv. cit.*, p. 198.

(2) *Item*, p. 185.

(3) *Item*, p. 177-187 ; 189-207.

de Léon X lui-même. En donnant ce conseil à Aléandre, Alberto n'avait pas cru moins prendre les intérêts de la Marck que ceux du pape, de Jules de Médicis et d'Aléandre lui-même. Celui-ci serait loin de la Marck, il est vrai, mais aujourd'hui, il était de toute nécessité que les personnages d'un rang élevé dans l'Église eussent quelqu'un à Rome pour la sauvegarde de leurs intérêts (1).

En même temps, Aléandre obtenait pour la Marck plusieurs faveurs et les lui faisait annoncer par Jules de Médicis (2). La Marck fut un peu apaisé ; il consentit à ce que son chancelier demeurât à Rome et il lui continua sa pension. Toutefois, pour le paiement des dettes, il ne voulut rien entendre et, selon son ordinaire, il s'exprima assez librement dans son entourage : « Les bénéfices qu'il avait donnés à Aléandre n'avaient servi qu'à fournir à celui-ci le moyen d'entrer chez Jules de Médicis ; s'il avait beaucoup de serviteurs de ce genre, trois évêchés de Liège ne suffiraient pas à les contenter (3). »

Malade, Aléandre n'eut pas le temps d'être court ; il fit à la Marck une réponse de dix-sept pages. Cette longue lettre est curieuse à plus d'un titre ; on y sent le désenchantement de l'intellectuel brisé par ce rien humiliant qui s'appelle le besoin de vivre, l'habileté de l'Italien qui sait se plier aux hommes et aux circonstances plutôt que de se raidir contre eux, la fierté de l'homme de valeur qui termine en disant que si on le rebute on pourra chercher un autre Aléandre, mais sans arriver à le trouver. Enfin le sentiment qui domine est celui de la ténacité : sous chaque phrase, on sent qu'Aléandre veut rester à Rome et qu'il veut y rester l'homme de la Marck.

La Marck paya, mais pas assez toutefois pour couvrir toutes les dettes d'Aléandre, pour couvrir surtout celles de ses autres agents à Rome et de son propre neveu Badoche, dettes pour lesquelles Aléandre paraît s'être rendu caution. L'année suivante, le chancelier écrivait encore à l'évêque pour lui exposer ses embarras financiers ; s'il ne recevait aussitôt quatre cents ducats, il partirait de Rome et l'évêque le chercherait ensuite en vain (4).

(1) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 174-177.

(2) *Item*, p. 187.

(3) *Item*, p. 195, 197.

(4) *Item*, p. 210-211.

Cette lettre est la dernière de ce style que nous possédions. Deux mois après, Aléandre était nommé bibliothécaire du Vatican : il avait là une situation rémunératrice, le fixant définitivement à Rome et le rendant indépendant de la Marck.

Au résumé l'on doit dire que les lettres précédentes sont à la louange du prince-évêque. A travers ses expressions de désespoir, on voit assez qu'Aléandre a confiance qu'il ne sera pas abandonné. Nature vive, la Marck s'échappait en paroles violentes ; intelligent, il s'élevait au-dessus des préoccupations d'un vulgaire administrateur et reconnaissait le mérite de son chancelier. Il y gagna pendant sa vie un surcroît de prestige à Liège, à Rome et dans l'Europe entière ; auprès de la postérité, l'un de ses plus beaux titres de gloire est d'avoir été le protecteur d'Aléandre.

Les deux années suivantes, celui-ci continua à s'occuper du cardinalat de la Marck (1). Désormais l'évêque avait deux grands ennemis à Rome : François I<sup>er</sup> et Léon X. Le 27 avril 1518, la Marck était devenu l'allié de Charles d'Espagne et par là même de l'Empire par le traité de Saint-Trond. Dès lors le parti français le combattit à Rome avec acharnement (2). Alberto Pio était toujours l'ami privé de la Marck ; mais devenu ambassadeur de François I<sup>er</sup> auprès de Léon X, sa situation officielle l'empêchait de rien tenter pour lui (3).

Le pape, du reste, n'était aucunement disposé à favoriser la Mark. En 1518, il avait demandé à la diète réunie à Augsbourg de voter des décimes contre les Turcs ; les ecclésiastiques devaient donner le dixième, les laïcs, le vingtième de leurs revenus pendant trois ans. Aussitôt, la diète avait pris une attitude d'opposition. De tous côtés, s'étaient élevés des cris contre les abus de Rome ; les ecclésiastiques avaient parlé encore plus haut que les laïcs, et parmi eux tout particulièrement Érard de la Mark. Dans un *Mémoire* à l'empereur, il se plaignait « de l'inobservance des con-

(1) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 194, 208, 214.

(2) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 194, 208 ; Ruscelli, *Lettere di Principi* (Venezia 1581), I, 78 ; Molini, *Documenti di storia italiana* (1836), I, 84 (Bibliena à Louise de Savoie, 19 mai 1520) ; *Archivio storico italiano*, Ser. III, T. XXV, 397, 399 ; G. A. Bergenroth, *Calendar of State Papers. — Spanish*, T. II (1509-1523), p. 321 ; A. Wrede, *Reichstagsakten...* II (1896), 59, 60, 116.

(3) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 208.

cordats, et de la soif de l'or chez les courtisans de Rome. Une avarice immense, sortie de l'enfer lui-même, remplissait le cœur de ces hommes mous et efféminés; leur unique préoccupation était de dépouiller les *Barbares*. Il comparait les Romains à des chasseurs avides, laissant les églises sans prêtres, les troupeaux sans pasteurs. Le service de Dieu, les écoles restaient dans l'abandon, la foi s'en allait, les bénéfices étaient donnés aux indignes tandis que de respectables prêtres en étaient réduits à mendier. Avec sa douceur et sa bonne éducation, Léon X devrait comprendre qu'il lui fallait sauvegarder non seulement ses propres droits, mais encore ceux que possédait chaque Église. »

Ce *Mémoire* avait attiré à l'évêque la haine de Léon X; dès lors, il avait juré de ne jamais l'élever au cardinalat (1).

Mais ce pape sut faire à la politique plus d'une concession. Charles renouvela ses instances en faveur de son allié (2) et, le 9 août 1520, Léon X nommait la Marck cardinal (3). Cette nomination, il est vrai, resta secrète une année entière; mais le 9 août 1521, le vœu de l'évêque était enfin réalisé. Le 18 septembre suivant, Raphaël de Médicis était chargé de lui porter le chapeau (4).

Aléandre était alors loin de Rome depuis un an déjà. Au mois de juillet 1520, Léon X l'avait envoyé comme nonce en Allemagne

(1) Sur ce *Mémoire* et les sentiments de Léon X pour la Marck, voir J. E. Kapp, *Kleine Nachlese nützlicher Urkunden* (Leipzig, 1727-1733, in-8) II, p. 397 et suiv. L. Ranke, *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation* I, 225 (*Sammtliche Werke*, Leipzig, Duncker u. Humblot, 1867, T. I). Gachard, *La Bibliothèque nationale de Paris* (Bruxelles, 1875-1877, 2 v. in-4), II, p. 68; Waltz, *Martin Luther*; dans *historische Zeitschrift*, N. F. V, 1879, p. 238-241; Baumgarten, *Geschichte Karl's V.* (Stuttgart, 1885, in-8), I, 388 et suiv.; Gebhardt, *Die Gravamina der deutschen Nation gegen den römischen Hof* (Breslau, 1895, in-8°, 2<sup>e</sup> éd.) p. 99-101. J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 209. Paul Kalkoff, *Jakob Wimpfeling*; dans *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*. XII (1897). 579.

(2) Vat. lat. 8075, f. 151<sup>r</sup> (J. de Médicis à Charles-Quint, 1519); Molini, *Documenti di Storia Italiana*, I, 84; Le Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, II, p. 298; Gachard, *La Bibliothèque nationale de Paris* (Bruxelles, 1877, in-4), II, p. 68; Kluckhohn, *Reichstagsakten...* (Gotha, 1893, in-4), p. 229, 353; J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 209.

(3) Ciaconius, *Vitae Pontificum et Cardinalium*, III, 420. Bergenroth, *Calendar...* II, p. 309, 318 (5 juillet, 12 sept. 1520).

(4) Arch. Vat. Arm. XLIV t. 5, f. 142. Leo X, card. Leodiensi: « Cum his diebus... » La remise du chapeau eut lieu à Bruges. J. Daris, *Histoire... de Liège au XVI<sup>e</sup> siècle*, p. 42.

et dans les Pays-Bas pour y publier la bulle qu'il venait de lancer contre Luther.

A l'avenir, les relations entre Aléandre et la Marck changeront de nature ; elles seront presque d'égal à égal. Mais Aléandre aura toujours une grande déférence pour son ancien maître et protecteur ; il ne cessera de s'occuper des affaires de Liège. Entre ces deux hommes il y avait eu plus qu'une juxtaposition passagère ; leurs natures fermes et entreprenantes s'étaient harmonisées et, malgré quelques brouilles, ils restèrent toujours unis par les liens de l'estime et de l'affection.

---



LIVRE QUATRIÈME

---

ALÉANDRE, ÉRASME ET LUTHER

LA DIÈTE DE WORMS, 1521

(16 juillet 1520 - 8 août 1524)





## LIVRE QUATRIÈME (1)

---

### CHAPITRE I

---

#### LUTHER, L'ALLEMAGNE ET ROME.

(31 octobre 1517 — 15 juin 1520)

Le 31 octobre 1517, le docteur Martin Luther, de l'ordre des Augustins, avait affiché solennellement quatre-vingt-quinze thèses sur la porte principale de la chapelle au château de Wittemberg.

Dans ces thèses, l'existence des indulgences et du purgatoire, l'autorité du pape; étaient plusieurs fois reconnues et affirmées. En apparence, elles étaient toutes catholiques, il ne s'agissait que d'indulgences mal prêchées, d'une réaction contre la valeur attribuée à des œuvres tout extérieures, peut-être même seulement « d'une querelle de moines », selon le mot attribué à Léon X.

Mais, en réalité, cet acte avait une portée autrement grande et redoutable. On a dit que pour bien comprendre Luther, il

(1) Sur la diète de Worms de 1521, et en général sur les origines de la Réforme, on peut dire que la bibliographie est infinie. Toutefois, notre travail sur cette première nonciature d'Aléandre reposera surtout sur nos documents manuscrits et sur trois recueils de sources imprimées : Petrus Balan, *Monumenta Reformationis Lutheranae 1521-1525* (Ratisbonae, Pustet, 1884, gr. in-8), T. Brieger, *Aleander und Luther 1521* (Gotha, Perthes, 1884, in-8); A. Wrede, *Deutsche Reichstagsakten...* T. II (Voir, ci-dessus, *Œuvres d'Aléandre*, p. LXVII). (Nous citerons ainsi ces trois ouvrages : Balan, Brieger, R A. II) Depuis l'apparition de ces ouvrages, ceux de Pallavicini, de Münter, de Friedrich, de K. Jansen (voir *Œuvres d'Aléandre*, p. LXII-LXV) et autres sont devenus inutiles, ou ne peuvent servir que pour des points de détail. Nous avons composé cette partie de notre travail pendant l'été de 1897, après l'apparition de l'ouvrage de Wrede (*Reichstagsakten...*) Depuis lors ont paru diverses études de Kalkoff (voir ci-dessus *Œuvres d'Aléandre*, p. LXVIII) et le livre d'Adolf Hausrath, *Aleander und Luther auf dem Reichstage zu Worms* (Berlin, Grote, 1897, in-8). Ce dernier ouvrage n'est qu'une œuvre de vulgarisation protestante où les erreurs ne font pas

fallait être né Allemand (1). De fait, cette première manifestation de l'hérésie reflétait déjà les deux grandes divergences qui existaient depuis longtemps entre l'Allemagne et Rome : différence dans la manière de concevoir la religion qui doit unir l'homme à Dieu, plaintes contre la Curie romaine.

Dans la religion, les Italiens, les Romains en particulier, goûtaient surtout le culte extérieur. Pour eux, l'ascension de l'âme vers son Dieu devait principalement s'opérer par une série

défaut. En voir la critique par E. Berger, dans *Historische Vierteljahrschrift*, 1<sup>er</sup> septembre 1898, p. 451-454.

Pour Luther, voir D. Martin Luther *Sämliche Schriften* (édition Johann Georg Walch ; Halle, 1740 et suiv. 24 vol. in-4). — D<sup>r</sup> Martin Luthers *Sämliche Werke* (édition d'Erlangen, 1826-1857, 67 vol. in-8) ; 22 1<sup>er</sup> vol. : 2<sup>e</sup> éd., par E. L. Enders (Francfort, 1862 et suiv.). — D. Martini Lutheri *Opera latina varii argumenti.*, (H. Schmidt, Francfort, 1865-1873, 7 vol. in-8). — W. M. L. de Wette, *D<sup>r</sup> Martin Luthers Briefe*, (Berlin, 1825-1838, 5 vol. in-8). — J. K. Seidemann, *Lutherbriefe* (Dresde, 1859, 1 vol. in-8). — C. A. H. Burkhardt, *D<sup>r</sup> Martin Luthers Briefwechsel* (Leipzig, 1866, in-8). — E. L. Enders, *D<sup>r</sup> Martin Luthers Briefwechsel* (Frankfort, Calw et Stuttgart, 1884-1898, 7 vol. in-8) ; — C. E. Förstemann et H. E. Brindseil, *Luthers Tischreden*, 4 vol. in-8 (Berlin, 1844-1848). — H. E. Brindseil, *D. Martini Lutheri Colloquia*. (Lemgovias et Detmoldias, 3 vol. in-8, 1863-1866), etc. Pour une description complète de ces œuvres, voir une biographie de Luther, par ex. *Kirchenlexicon* de Wetzer et Welte (Fribourg ; 2<sup>e</sup> éd.), VIII (1893), col. 345, 346, et le *Catalogue of printed Books* du British Museum.

L'édition critique de J. K. F. Knaake (*D. Martin Luthers Werke. Kritische gesammtausgabe*, Weimar, 1883 et suiv., gr. in-8), est loin d'être terminée.

Les écrivains allemands, habitués à avoir ces ouvrages à leur disposition, en citent rarement les titres avec exactitude. En France, il est difficile de se les procurer. A Paris, par exemple, la Bibliothèque de l'Université est la seule où se trouve l'édition d'Erlangen-Francfort.

Pour la vie de Luther, voir Janssen, *Geschichte des deutschen Volkes* (Fribourg, 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> édition revue par L. Pastor, 1897 et suiv., in-8) (catholique) ; J. Kostlin, *Martin Luther* (Elberfeld, 1875, in-8<sup>o</sup>) ; F. Kuhn, *Luther, sa vie et son œuvre* (Paris, 1883, in-8) (protestants).

Enfin pour la *Correspondance d'Aléandre pendant la nonciature de Worms*, voir, à la fin du volume, l'Appendice II.

Jusqu'ici, les notes intimes d'Aléandre nous ont souvent guidé. Soit que pour les années qui suivent il n'en ait pas rédigé, soit plutôt qu'elles aient été perdues, nous n'en avons aucune sur sa première nonciature en Allemagne : elles ne reparaitront qu'avec la nonciature de 1524 auprès de François I<sup>er</sup>. Nombreux toutefois sont les documents qui nous restent : la correspondance diplomatique et familière du nonce, les attaques de ses adversaires et les autres écrits du temps nous permettent de le suivre à peu près constamment dans sa lutte contre le Réformateur.

(1) H. Baumgärten, *Geschichte Karl's V.* (Stuttgart, in-8), I (1885), 336.

de démonstrations pieuses et de formules codifiées. Pour l'Allemand, idéaliste et rêveur, cette union devait être avant tout intérieure et suprasensible. Aussi, depuis longtemps, dans le nord de l'Europe, avaient cours des opinions théologiques dont la tendance était de diminuer, souvent avec excès, la valeur de l'œuvre extérieure au profit de l'œuvre intérieure et, par-dessus tout, d'exalter la foi en Jésus-Christ (1).

Les thèses de Luther étaient le reflet de l'âme allemande. Sous leurs obscurités et leurs contradictions, elles prêchaient la religion intime substituée aux pratiques extérieures, la doctrine de la grâce opposée à celle des œuvres ; elles proclamaient que l'indulgence « n'était qu'une déclaration du pardon de Dieu (2). »

Elles reflétaient bien davantage encore les doléances de l'Allemagne contre « l'avidité romaine ». Depuis longtemps, l'Allemagne se plaignait d'être exploitée par Rome ; on y disait que, par delà les monts, l'argent allemand servait à des usages peu religieux. Au XV<sup>e</sup> siècle, plusieurs diètes avaient menacé de rompre avec le pape et la Curie ; dans toute la littérature populaire de l'époque soufflait un esprit d'opposition à l'Église de Rome (3).

Or, dans ses thèses, Luther, tout en prodiguant au pape les marques du respect, ébranle sa puissance, et la réduit au rôle d'un simple pasteur des âmes. Il laisse surtout entendre assez clairement qu'à ses yeux toute pratique religieuse est autorisée par Rome moins à cause du salut des âmes que dans une pensée d'argent (4).

En affichant ces thèses, Luther lui-même était loin d'en saisir toute la portée ; bien moins encore avait-il entrevu jusqu'où ce

(1) Sans remonter jusqu'à Wicléf et Jean Huss, dont pourtant Luther se réclamera plus tard, on trouve ces doctrines vivantes à Erfurt, avec Jean de Wesel, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, et, quelques années après, à Tubingue avec Conrad Summenhardt et Paul Scriptoris. — Köstlin, p. 40 et suiv. ; Kuhn, p. 37, 62 ; J. Janssen, *L'Allemagne à la fin du Moyen Age* (Paris, 1887, in-8, trad. française), p. 580 et suiv. ; *Geschichte des deutschen Volkes*, I (1897, éd. Pastor), p. 143 ; 745 et suiv. ; A. Baudrillart, *Revue des Questions historiques*, 1<sup>er</sup> oct. 1887, p. 519.

(2) Thèse 38.

(3) J.-B. Weiss, *Weltgeschichte* VII (1892), 630 et suiv. ; J. Janssen, *Geschichte des deutschen Volkes*, I (1897), p. 623-743. (J. Janssen. *L'Allemagne à la fin du Moyen Age*, 569 et suiv.)

(4) Thèse 89.

premier acte allait l'entraîner. Mais les contradictions de ses ennemis, une nature fougueuse et emportée, la faveur dont il se sentait entouré l'amènèrent rapidement aux dernières conséquences du principe de la justification par la foi et à la séparation d'avec Rome. Il nia à la papauté toute autorité de droit divin ; sous sa plume, le pape devint l'antechrist et Rome la moderne Babylone. En vain Léon X le cita-t-il à comparaître devant lui ; en vain le cardinal Cajétan et Charles de Miltitz cherchèrent-ils à le ramener. Les imprudentes agressions de Jean Eck relancèrent bientôt cet esprit emporté et déterminèrent sa rupture définitive avec Rome (juillet 1519).

Désormais toute tentative d'apaisement fut vaine ; chaque jour Luther s'enfonça dans ses hérésies et dans son schisme et il y entraîna l'Allemagne après lui. Les tendances, les mécontentements de naguère s'y changèrent en un courant formidable contre les croyances et plus encore contre l'autorité et le gouvernement de l'Église romaine. On ne se lassait pas de répéter que la Curie donnait tout à prix d'argent, qu'elle se vendait au plus offrant, qu'elle violait les Concordats, asservissait l'Allemagne, la pressurait et la méprisait tout à la fois. Amis et ennemis des nouveautés, un Georges de Saxe aussi bien que son parent Frédéric, avaient sur ce point une égale violence de langage.

Sans doute plusieurs savaient s'élever à des idées plus hautes ; ils comprenaient que l'unité de l'Église est la condition même de son existence et ils restaient catholiques quoique anti-romains. Mais chez la plupart la passion entraînait aux extrêmes ; pour eux, Luther était le héros populaire, le champion de l'Allemagne contre la tyrannie italienne. Il fallait restreindre la puissance romaine et, si le pape refusait d'entrer dans cette voie, en finir avec lui pour ne plus reconnaître que la religion individuelle prêchée par le Réformateur.

Léon X s'occupa de bonne heure de l'agitation provoquée par Luther (1). Toutefois il était certainement très loin d'en prévoir les conséquences. De plus, les papes de la famille Médicis ne se

(1) Bembo, *Epistolarum nomine Leonis X scriptae*, lib. XVI, n° 18 (3 fév. 1518), dans *Opere del cardinale Pietro Bembo* (Venezia, 1729, in-fol.), IV, p. 142 ; Walch, XV, 518 ; *Rivista storica Italiana* VI (1889), p. 765 (De Leva, contre Baumgarten).

servirent jamais des censures de l'Église qu'avec la plus grande modération. Léon ne se décida donc que tardivement à retrancher Luther de la communion catholique.

Enfin, le 15 juin 1520, il lançait contre lui la bulle *Exurge*. Longtemps discutée dans une commission de cardinaux, de juristes et de théologiens, cette bulle avait été préparée par le cardinal Accolti qui l'avait ornée d'une somptueuse latinité (1). Après un début quelque peu théâtral, elle dressait la liste des erreurs de Luther, les condamnait, condamnait les ouvrages où elles se trouvaient, défendait à quiconque de garder ces ouvrages en sa possession et ordonnait de les brûler publiquement. Puis, par un retour habile, le pape revenait sur tout ce qu'il avait fait pour Luther. Il lui accordait pour se soumettre un délai de soixante jours, à partir du moment où la bulle serait promulguée.

Certaines dispositions de cette bulle contrastaient avec les voies de temporisation où Léon X s'était tenu jusque-là. Il devait garder cette attitude de vigueur jusqu'à la fin de son pontificat.

---

(1) BULLA CONTRA ERRORES | MARTINI LUTHERI | ET SEQUACIUM. — *Armes de Léon X*. — In-4°, 11 feuillets non numérotés. Signatures A ii — C ii. A la fin : *Impressum Romae per Jacobum Mazochium. | De Mandato S. D. N. Papae.* (Paris, Biblioth. de la Soc. de l'Hist. du Prot.). Cette bulle est reproduite dans le *Bullarium* (éd. Coquelines). T III, P 3, p. 487 et suiv. ; H. Schmidt, *Opera varii argumenti*, IV, p. 261 et suiv. Sur la préparation de cette bulle voir H. Laemmer, *Meletematum Romanorum Mantissa* (Ratisbonae, 1875, in-8), p. 197-198.

## CHAPITRE II

### MISSION D'ALÉANDRE

(16-27 juillet 1520)

C'était peu de condamner Luther à Rome. Il fallait publier la bulle en Allemagne et l'y faire mettre à exécution. L'état des esprits dans ce pays rendait l'entreprise des plus difficiles. Sans doute, on pouvait croire que le nouvel empereur Charles-Quint serait fidèle à la cause de Rome (1). Les traditions de sa famille, l'éducation qu'il avait reçue d'Adrien d'Utrecht, l'utilité d'une religion unique dans des États nombreux et dispersés, toutes ces raisons faisaient bien augurer de ses dispositions en faveur du catholicisme.

Toutefois Charles et son entourage ne pouvaient oublier la faveur que Léon X avait accordée à François I<sup>er</sup> dans la lutte pour l'élection à l'Empire. Que cette faveur ait été réelle, ou, comme on l'a voulu récemment, qu'elle se soit bornée à une simple fiction afin de rendre Charles plus accommodant aux désirs de Rome (2), il est certain du moins qu'elle était de nature à mécontenter le nouvel empereur. De plus, l'élection faite, Léon X continuait les hostilités sous forme d'alliance avec la France. Le 22 octobre 1519, un traité était signé par lequel le pape s'engageait à ne donner à Charles l'investiture de Naples qu'avec le consentement de François I<sup>er</sup> (3).

Du reste, si un roi de France était alors presque tout-puissant dans son royaume, qu'était dans l'Empire un empereur d'Allemagne ? Les deux prédécesseurs de Charles, Frédéric et Maxi-

(1) Le 28 juin 1519, il avait été élu à Francfort pour succéder à Maximilien. *Deutsche Reichstagsakten unter Karl V.* T. I, (Gotha, 1893, in-4). *Die Wahl 1519* (A. Kluckhohn).

(2) *Rivista storica Italiana* VI (1889), p. 763 ; X (1893), p. 443.

(3) F. Nitti, *Documenti ed osservazioni riguardanti la politica di Leone X.* dans *Archivio della R. Società Romana di storia patria*, XVI (1893), p. 229-231.

milien, n'avaient guère été que des suzerains désobéis. Réformes pour le bon ordre à l'intérieur, subsides et soldats pour les guerres étrangères, on leur avait tout marchandé avec la plus parcimonieuse jalousie. Si récemment l'Allemagne avait rejeté François 1<sup>er</sup> et choisi Charles d'Espagne, c'était surtout parce que, dans le roi de France, elle avait craint de trouver un maître.

Ainsi, le nouvel empereur ne pouvait guère avoir d'autorité que sur ses propres domaines : ses États héréditaires d'Autriche, et le Wûrtemberg, que la ligue Souabe lui avait récemment cédé (1). En dehors de là, chaque électeur, chaque prince, chaque ville d'Allemagne jouissait d'une indépendance presque absolue.

Pour promulguer la bulle en Allemagne, on fit choix de deux hommes de science et d'énergie : Jean Eck devait la publier dans la plupart des provinces de l'empire, Jérôme Aléandre la porter au nouvel empereur, aux princes et députés qui allaient se réunir autour de lui pour son couronnement et pour la diète qui suivrait, enfin aux provinces de l'Ouest où cette mission devait le conduire.

Jean Eck était prochancelier de l'université d'Ingolstadt et inquisiteur pour la Bavière et la Franconie. Versé dans la scolastique, ami des humanistes, instruit, éloquent, il jouissait, bien que jeune encore, d'une grande réputation de science. Très vite, malgré les avances de Luther, il s'était opposé à lui, avait publié sous le nom d'*Obélisques* une réfutation des thèses de Wittemberg et, en 1519, avait provoqué Carlstadt et Luther à la dispute théologique de Leipzig. Eck en était sorti brillamment. Mais la foule, qui aime le bruit et les nouveautés, s'était déclarée pour Luther. Aussitôt Eck s'était rendu à Rome où il avait poursuivi avec vigueur la condamnation de l'hérésiarque. Il avait été pour beaucoup dans le changement qui s'était produit à la cour romaine et dans la publication de la bulle *Exurge*.

Malheureusement, Eck était trop engagé contre Luther pour que le succès de sa mission n'en souffrit pas. Avec les sentiments les plus désintéressés et l'abnégation d'un saint, il eût toujours

(1) RA. II, p. 11 et suiv.

paru aux yeux de la foule exercer une vengeance personnelle. Or Eck était loin d'avoir ou du moins de paraître posséder un tel désintéressement.

Assurément il convient de ne pas s'arrêter au torrent d'injures que les anciens protestants ont déversé sur lui. Trop souvent néanmoins sa vigueur dégénérait en emportement, sa conduite décelait l'amour-propre et la recherche de soi. C'était la vanité, autant que l'amour du vrai, qui l'avait poussé à commencer la lutte; il l'avait poursuivie avec la passion que l'on apporte à une question personnelle et lorsqu'il s'était rendu à Rome pour y dénoncer Luther, c'était son ennemi propre qu'il avait semblé poursuivre autant que celui de l'Église et de Dieu. Un tel homme n'était pas fait pour remédier à une situation presque désespérée (1).

Parti de Rome au mois d'août, Eck commença la publication de la bulle à la fin de septembre. Le 3 octobre, il l'envoya à Pierre Burchard, recteur de l'université de Wittemberg, sans oser la porter lui-même. L'électeur était en route pour assister au couronnement de Charles; l'université objecta des vices de forme, et, peu après, Frédéric refusa de la publier (2). Leipzig, Erfurt, où Eck se présenta, ne lui firent pas meilleur accueil. Dans l'Allemagne du sud, les évêques d'Eichstadt et d'Augsbourg furent les seuls à la publier avant d'y avoir été contraints. Presque partout ailleurs on la méprisa; parmi les catholiques eux-mêmes, beaucoup la rejetèrent, ne voulant y voir que l'œuvre d'un parti (3).

Plusieurs auteurs ont trouvé le choix d'Aléandre aussi surprenant que celui de Eck. Ils se sont demandé à quoi pouvait servir cet humaniste dans une affaire où il s'agissait de questions dogmatiques sur la grâce et la liberté, sur le pouvoir du pape et la constitution même de l'Église.

(1) Voir Pallavicini; Th. Wiedemann, *Dr Johann Eck, professor der Theologie an der Universität Ingolstadt* (Regensburg, 1865, in-8), p. 153-184, 361-391; Bonghi, *Martin Lutero*; dans *Nuova Antologia*, Ser. II, T. 43, p. 419-450; Nic. Paulus, *Luthers Lebensende* (Freiburg, 1898, in-8), p. 5.

(2) Voir, plus loin, ch. IV.

(3) Rinaldi, XII, p. 295; E. S. Cyprian, *Nützliche Urkunde zur Erläuterung der Reformation*, (Leipzig, 1717-1718, 2 vol. in-8), I, 439 et suiv.; J. G. Walch, XV, col. 1873-1874; Köstlin, I, 382 et suiv.; Druffel, *Akad. der Wissenschaften zu München, Hist. Kl., Sitzungsberichte*, 1880, cahier 5, p. 571 et suiv.; RA. II, p. 70.



Mais bien loin d'être un obstacle à sa mission, le renom d'humaniste qu'avait Aléandre devait la faciliter à une époque où l'on mettait au-dessus de tout le culte de l'antiquité classique. De 1450 à 1550, il serait difficile de trouver un lettré qui n'ait été mêlé à des négociations diplomatiques (1).

Du reste, Aléandre n'était pas seulement « le docteur des trois langues » hébraïque, grecque et latine; il n'avait pas vingt ans qu'il soutenait en public une thèse de théologie sur la nature des esprits angéliques. A l'université de Paris, la faculté des Arts l'avait élu pour le représenter au concile de Pise et il avait été de ceux à qui l'on avait confié l'examen du livre de Cajétan sur l'autorité du pape et du concile. Depuis son départ de Paris, il s'était exercé à Liège au maniement des hommes et des affaires. Devenu à Rome secrétaire du cardinal Jules de Médicis, ce n'est plus seulement au gouvernement d'une principauté, mais à celui de l'Église universelle qu'il avait été initié.

Bien loin d'être étranger aux difficultés de l'heure présente, il était peut-être, à la cour de Léon X, celui qui se faisait le moins d'illusions sur la situation de l'Allemagne. D'une famille d'origine allemande, il avait grandi sur les frontières de l'Empire. A Liège il avait vécu dans une principauté qui faisait partie du même Empire, et, en arrivant à Rome en 1516, il avait parlé des maux dont souffrait l'Église d'Allemagne; il avait montré l'imminence du péril et prédit que, sans un prompt remède, on verrait bientôt dans ce pays de grands soulèvements contre le siège apostolique (2).

Personne alors ne voulut être attentif à ses paroles; on dut se les rappeler quelques années après, lorsque l'orage eut inopinément éclaté. Léon X estima sans doute que celui qui avait annoncé le péril serait le plus capable de le conjurer (3).

(1) De plus, les élèves allemands qu'il avait eus à Paris étaient de ceux qui l'avaient le plus admiré et aimé: ils avaient rendu son nom célèbre dans leur pays.

(2) Balan, p. 74; Brieger, p. 73, 254.

(3) Enfin, la connaissance du français devait faciliter à Aléandre les rapports avec l'empereur et la cour: le français était la langue de l'entourage de Charles, la seule qu'il possédât bien lui-même.

Le choix de Léon X lui fut-il indiqué par quelques personnages de Rome, par exemple par le parti de l'action énergique contre Luther? Il se peut qu'Alberto Pio, Gilles de Viterbe, Giberti, Schomberg, Laurent Pucci ou d'autres encore aient influé sur Léon X. Mais nous n'avons aucun renseignement sur ce point, et cette influence ne paraît pas probable; Aléandre n'y fait aucune allusion dans ses papiers, et Léon X, aidé de Jules de Médicis, connaissait assez Aléandre pour se décider par lui-même.

Le choix de Léon X fixa pour jamais Aléandre au service de l'Église. Il est glorieux pour ce pape d'avoir su s'attacher un homme qui, dans les vingt années qui suivirent, fut l'un des soutiens du siège apostolique, l'un des plus décidés adversaires de la réforme protestante, et l'un des plus ardents promoteurs de la réforme catholique.

La bulle contre Luther était du 15 juin. Avant d'envoyer le nonce, on voulut sans doute être fixé sur l'époque où Charles serait couronné. Le 1<sup>er</sup> juillet, le nouvel empereur fit savoir que le couronnement aurait lieu le 29 septembre à Aix-la-Chapelle (1). Du 16 au 22 juillet, la Curie donnait à Aléandre les papiers qu'il devait emporter. Les plus importants étaient les *Instructions* publiques et secrètes, qui devaient le diriger pendant sa mission (2).

Dans les premières, Léon X rappelait sa conduite à l'égard de Luther, la patience dont il avait usé à son endroit, la bulle qu'il s'était vu contraint de lancer enfin contre lui. Il voulait que cette bulle fût fidèlement publiée et son contenu mis à exécution comme il devait l'être. C'est pourquoi, connaissant les nombreuses et éminentes qualités d'Aléandre, il l'envoyait vers l'empereur, les électeurs, évêques, barons, villes de la haute et basse Allemagne et en général vers tous ceux qui y possédaient quelque autorité, l'accréditant en outre pour tous les lieux où il passerait. A tous ces princes et à tous ces pays, Aléandre devait communiquer la bulle papale, leur demander de lutter pour la cause de Dieu, de travailler à ramener Martin Luther dans la voie de

(1) RA. II, 72.

(2) Au départ d'un nonce, la Curie lui remettait d'ordinaire quatre sortes d'écrits : des *lettres de créance* sous forme de brefs adressés au chef et aux principaux personnages de l'État où il se rendait, des *instructions* sur la ligne de conduite qu'il aurait à tenir, des *facultés*, ou pouvoirs spirituels sur les lois de l'Église ; enfin, un *chiffre* pour les affaires d'un caractère particulièrement secret. (A. Pieper, *Zur Entstehungsgeschichte der ständigen Nuntiatoren* (Fribourg, 1894, in-8°), p. 15 et suiv.). Aléandre ne reçut pas de chiffre ; la Curie en remit un à Caracciolo (Balan, 168). A part celle qui fut adressée à Frédéric de Saxe (Walch, XV, 1918-1919 ; 17 juillet 1520), les lettres de créance ne nous sont pas parvenues. Mais il nous est facile de nous faire une idée de leur contenu par les deux *Instructions*, que nous analysons ici (Balan, p. 4-10. *L'Instruction publique* (Balan, n° 3) se trouve aussi Arch. Vatic. Reg. Leonis X. lib. 1162, f. 1940). Outre ces *Instructions*, nous possédons aussi la bulle de *Facultés* remise à Aléandre.

l'obéissance au Saint-Siège, ou d'employer leur pouvoir à abattre sa témérité. On devait tenir une conduite analogue envers ceux qui avaient suivi l'hérésiarque. Les livres hérétiques ou dirigés contre le Saint-Siège devaient être publiquement livrés au feu, et leurs auteurs réprimés selon les lois.

Les Instructions secrètes indiquaient à Aléandre la ligne de conduite que l'on jugeait propre à assurer le succès de sa mission. Il devait éviter avec le plus grand soin tout malentendu avec Jean Eck ; les deux envoyés devaient se garder d'empiéter sur leurs attributions respectives. Comme preuve de sa mission, il devait avoir constamment avec lui la bulle qui le créait nonce apostolique et inquisiteur spécial contre Luther et ses adhérents, avec pouvoir de les incarcérer, et d'invoquer contre eux l'appui du bras séculier.

Il devait se rendre directement auprès de l'empereur, lui remettre un exemplaire de la bulle *Exurge* scellé du sceau de plomb et le décider à protéger la religion catholique. Charles était tenu de s'opposer à cette contagion, au lendemain surtout de son élévation au trône, alors qu'il venait d'affirmer par serment qu'il prendrait en mains la défense de l'Église. Léon X avait agi avec la plus grande prudence ; maintenant qu'il avait fait ce qui dépendait de lui, il invoquait le bras de la puissance impériale dont le devoir était, avant tout, d'extirper les hérésies. Aléandre devait s'efforcer en outre d'obtenir de Charles des lettres exhortant les princes allemands à mettre la bulle à exécution.

On lui donnait une autre bulle plombée : elle était pour le Grand de la Cour ou de l'Empire à qui il jugerait le plus convenable de la remettre. Il devait en outre distribuer de nombreuses copies de la bulle, en donner à ceux qui en demanderaient, faisant tous ses efforts pour qu'elle fût rapidement connue dans tous les diocèses de l'Allemagne.

Le nonce devait particulièrement veiller à ce que Luther ne pût venir se justifier devant l'empereur. Le Souverain Pontife avait déjà offert au novateur un sauf-conduit pour se rendre près du siège apostolique, où devait se juger et se définir tout ce qui regardait les hérésies. Maintenant surtout que le Pape avait condamné ses erreurs, il serait contre tout droit divin et humain d'examiner ailleurs les actes de Sa Sainteté. Que si, aujourd'hui encore, Martin voulait venir à Rome pour y être entendu, le Saint-Père,

selon la teneur de la bulle, était tout disposé à lui donner le plus ample des saufs-conduits et à l'entendre avec la plus grande bienveillance.

On n'espérait plus à Rome la conversion de l'hérésiarque. La bulle publiée, et le laps de soixante jours écoulé, Aléandre, disaient les *Instructions*, devait exhorter l'empereur et les princes à s'emparer de Luther et à l'envoyer à Rome enchaîné, afin qu'il y reçût la punition qu'il méritait. Du moins le nonce devait-il faire tous ses efforts pour que Luther et ses adhérents fussent expulsés de l'Empire. Récemment aussi, des livres mauvais et hérétiques avaient été imprimés en grand nombre ; il devait rappeler aux ordinaires les décrets du dernier concile de Latran et veiller à ce que ces livres fussent brûlés.

Pour faciliter sa mission, il devait user des bons offices de l'évêque de Liège ainsi que des autres prélats et seigneurs de la cour et les rendre le plus favorables qu'il pourrait à l'œuvre sainte qui lui était confiée.

Enfin, lorsqu'il se trouverait avec Caracciolo, il devrait n'avoir pour lui aucun secret, et demeurer toujours avec lui en parfait accord.

Aléandre, en effet, n'était pas le seul nonce envoyé à la cour impériale. Comme on le voit par ces *Instructions*, il n'avait à s'occuper que de l'affaire de Luther et de la publication de la bulle. Pour les affaires temporelles, Léon X, séparant la politique de la religion, avait déjà accrédité auprès de Charles le protonotaire Marino Caracciolo (1).

(1) C'était la seconde mission que Caracciolo remplissait en Allemagne. Déjà, le 27 février 1517, Léon X l'avait nommé nonce « pour toutes les parties de l'empire. » (Bologne, Univ. 954, f. 141<sup>r</sup>-144; Vat. 8444, p. 492-498. *Cum nos hodie te ad universa*). Parti de Rome au mois de septembre suivant (Pieper, *Ouv. cité*, p. 53), il avait assisté avec Cajétan à la diète d'Augsbourg (Sanuto, *Diarii*, T. XXVI, col. 47), et était demeuré en Allemagne jusqu'à l'élection de Charles-Quint (A. Kluckhohn, *Reichstagsakten...* T. I, *Die Wahl 1519*; Gotha 1893, in-4°), passim, et surtout 832-834). Revenu alors à Rome, il était quelques mois après accrédité comme nonce auprès du nouvel empereur et, dès le milieu de mai 1520, il partait pour la Flandre (Bergenroth, *Calendar of State Papers*. — *Spanish*, II, 304) : le 3 juin, il recevait de nouveaux pouvoirs pour l'Allemagne et pour les Pays-Bas. (Bol. Univ. 954, f. 147<sup>r</sup> sq. Vat. 8444, p. 507-510. *Cum alias nos te*. — *Alias te ad superiorem*). Au commencement d'août, il était arrivé à Gand avec Raphaël de Médicis, marchand flo-

Avec ses Instructions publiques et secrètes, Aléandre recevait un sauf-conduit et une bulle de facultés. Le sauf-conduit (1) enjoignait à tous les sujets de Léon X et demandait à ceux des autres princes de laisser passer le nonce sans frais ni ennuis. La bulle de facultés(2) lui donnait entre autres privilèges de grands pouvoirs pour la collation des bénéfices ; il pouvait échanger ceux qu'il possédait lui-même, conférer ceux qui ne seraient pas sous le droit de patronat et régler les différends qui pourraient s'élever sur ces matières (3)

rentin de la famille de Léon X, et que celui-ci employait aussi dans ses relations avec l'Allemagne. (Le Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, (1845), II, 229, 282 ; Brieger, 151, note 1; Pieper, *Ouv. cité*, p. 54). Le 5 août, le nonce avait eu de l'empereur sa première audience. (J. S. Brewer, *Letters and Papers... of Henry VIII*, vol. III, P. II, append. VIII; (Spinelli à Wolsey ; Gand, 6 août 1520). — Caracciolo était le représentant ordinaire de Léon X. (Balan, II « Principal Nuntio »), Aléandre, l'envoyé extraordinaire. Mais, à l'époque, cette distinction était encore peu connue : dans les papiers de la Curie, le même titre de nonce est également donné aux deux envoyés pontificaux.

Souvent, dans d'autres circonstances, Léon X avait mêlé les intérêts temporels aux spirituels. (Voir sur ce point un article de G. de Leva dans la *Rivista storica Italiana*, VI, p. 765). Dans cette double mission, il serait donc hardi de voir la manifestation d'une idée toute moderne : la distinction des deux puissances. Plus probablement se sentait-il alors trop engagé contre l'empereur au point de vue politique ; il craignait que la cause de la religion n'en souffrit beaucoup, et il essayait momentanément de séparer les deux choses.

On ne possède rien de la correspondance de Caracciolo avec la Curie, et tous les efforts que nous avons faits nous-même pour en retrouver quelque chose sont demeurés infructueux. Toutefois, dans le ms. Univ. Bologne, 954, f. 141-149, et, copiés de ce ms., dans le ms. Vat. 8444, p. 492-512, nous avons trouvé 7 bulles ou brefs de Léon X à Caracciolo (27 février 1517, 14 fév., 12 oct. 1518 ; 29 mars 1519 ; 3 juin 1520 (deux) ; 3 janvier 1521). Elles roulent sur les facultés et pouvoirs du nonce dans le domaine spirituel.

(1) Balan, p. 4.

(2) Arch. Vat. Reg. 1201, f. 163-166 : *Grata familiaritatis obsequia*.

(3) Aux environs de 1520, Léon X créait « son bibliothécaire et commensal perpétuel » Jérôme Aléandre, comte et chevalier du palais de Latran, et lui donnait tous les privilèges attachés à ces titres : le droit, en dehors de Rome, de couronner les poètes, de conférer, pour toutes les facultés, la série complète des grades universitaires : baccalauréat, licence, doctorat et maîtrise, d'anoblir ceux à qui il conférerait ces grades, de nommer aux charges de notaire, de tabellion et de juge, de légitimer, et de conférer trois titres de comte du palais de Latran. Ces privilèges faisaient peut-être l'objet d'une autre bulle de facultés qui lui aurait été octroyée lors de sa première nonciature.

Nous connaissons ces faveurs par un bref où Clément VII les énumère

Cette bulle est du 22 juillet ; cinq jours après, Aléandre quittait Rome pour aller rejoindre Charles-Quint dans les Pays Bas (1).

pour les renouveler : Bologne, Univ. 954, f. 68-70 ; Vat. 8444, p. 450-453.  
*Dudum fe. re. Leo.* Rome, 28 février 1527.

(1) Arm. 64, T. 17, 1. Not autographie d'Aléandre. « 27 julii, qua exivi Urbe. »

---

## CHAPITRE III

### ALÉANDRE ET CHARLES-QUINT

(fin de septembre — fin d'octobre 1520.)

Le début de la mission d'Aléandre ne fut pas heureux. L'empereur était toujours dans les Pays-Bas(1) ; pour le rejoindre plus aisément, Aléandre se décida à passer par la France(2). On sait combien dès cette époque les relations étaient tendues entre François I<sup>er</sup> et Charles-Quint. Soit désir de gêner l'empereur dans ses négociations, soit espoir de saisir des renseignements dans la correspondance du nonce, on retint quelque temps Aléandre en France(3).

Mais on lui rendit bientôt la liberté et il arriva à Anvers à la fin de septembre. Deux jours après, la Marck l'introduisit auprès de Charles-Quint(4) ; Caracciolo et Raphaël de

(1) Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas* (Bruxelles, 1874, in-4), II, p. 28 ; RA. II, 66 et suiv.

(2) H. Omont, *Journal*, 42 (12 septembre 1520).

(3) Bergenroth. *Calendar*. — *Spanish*. II, 319, n<sup>o</sup> 297 (Manuel à Charles-Quint ; Rome, 25 septembre 1520) ; Brieger, p. 250 ; RA. II, 59, 456. Entre autres papiers, Aléandre portait à la Marck une promesse de Léon X pour son cardinalat. La cour de France en ressentit un vif mécontentement.

(4) Vat. 3913, f. 19<sup>r</sup>. — Cette lettre vient d'être publiée dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, I, n<sup>o</sup> 1 (octobre 1897) (Rome, Loescher). Les lettres suivantes d'Aléandre à Léon X avaient été éditées l'année précédente par les RA. II, p. 455-461. Mais il y a plusieurs corrections à faire à cette publication ; nous signalons ici les plus importantes :

I. (A. p. 455-457). P. 455. En tête, de la main d'Aléandre : 23 *bris* 1520. *Aquisgrani*. — P. 457, ligne 15 : *ante*, au lieu de *autem*. — P. 457, note : *Sed mittenda est quanto maturius fieri poterit aliqua pecunia*, au lieu de *praemia*. De plus, dans le ms., cette ligne est effacée d'un trait de plume.

II. (B. p. 457-459). — P. 458, ligne 10<sup>e</sup> : *mordacitatem*, au lieu de *mendacitatem* ; ligne 12<sup>e</sup> : *damnarit*, au lieu de *cremarit*. Dès lors, la fin de la note 2 perd son objet.

III. (C. p. 459-460). — P. 459, ligne 18<sup>e</sup> : *tanta*, au lieu de *tum*. — Lignes 32<sup>e</sup>-34<sup>e</sup> : *Nam dux tum suapte natura et istius gentis moré magnas*

Médicis, Chièvres, Gattinara, Marliano et d'autres conseillers impériaux assistaient à l'audience.

Aléandre débuta par un petit discours en français ; Gattinara lut ensuite la lettre du pape (1). « César, écrivait Aléandre à Léon X, écouta avec la plus grande bienveillance, puis, sans l'intermédiaire d'un interprète ou d'un précepteur, mais de sa propre bouche, il fit cette sage et pieuse réponse : « Je protégerai la religion, la dignité de Sa Sainteté et celle du Siège apostolique, fût-ce au péril de ma vie ». Il continua dans le même sens et de la manière la plus appropriée aux circonstances. En comparant ce que j'entendais avec les mille propos faux et injustes qui circulent en Italie sur un si grand prince, je ne pouvais m'empêcher de maudire tout bas des langues qui colportent d'aussi ridicules mensonges. Qu'elles disent ce que bon leur plaira ; ce prince m'a paru très bien disposé, d'une sagesse de beaucoup supérieure à son âge, d'une nature infiniment plus riche qu'on ne pourrait le croire à première vue. Pour la religion et la piété, tous ceux qui l'approchent sont unanimes à reconnaître qu'il ne le cède à personne au monde. »

Charles confia à la Marck, à Marliano et à Gattinara le soin de traiter avec le nonce de l'affaire de Luther ; ils n'avaient pas à discuter les ordres du pape, mais à les mettre loyalement et promptement à exécution.

Aléandre exposa aux trois commissaires l'objet de sa mission ; ceux-ci en référèrent à l'empereur, et le jour même, il signa un édit commandant de saisir et de détruire les livres hérétiques ; ils devaient être publiquement livrés au feu sur la place d'Anvers (2).

*caerimonias in hisce negotiis observantis accessu difficilis est, tum se excusabat negotiis, quae cum Caesare habebat.*

IV. (D p. 460-461). — P. 460, lignes 17<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> : *Nobiles pauperes quamplurimi de leviori nota, inter quos poeticuli acerbissime in nos invehuntur, et, si Deo placet, etiam ecclesiastici plerique, quos omnes...* — P. 461, ligne 20<sup>e</sup> : *Ad hunc semper accessu difficillimum adivimus tamen...*

(1) Cette lettre n'existe plus. Voir plus haut, p. 146, et RA. II, p. 511.

(2) Nous ne possédons pas ce premier édit de Charles contre les ouvrages de Luther ; jusqu'à présent, il n'a pu être retrouvé dans aucune Bibliothèque ou Archives. De plus, celui du 22 mars 1521 n'y fait pas allusion. Baumgarten (*Geschichte Karls V.* T. I, p. 343, T. II, p. 110), en conclut que l'édit n'a pas existé, et qu'Aléandre a été berné. Devant les affirmations de cette lettre et des suivantes (RA. II, p. 455, etc. Vat. 8075, f. 223<sup>r</sup> : Al. à Enckenvoirt, 24 oct. 1520), il est impossible de croire à cette mysti-



Aléandre est pleinement satisfait de ces premières négociations ; il regarde l'avenir avec confiance : « Jusqu'à présent, dit-il, l'affaire ne me semble pas mal conduite, et j'ai l'espoir qu'elle le sera mieux encore à l'avenir. » Il n'a que des éloges pour tous ceux qu'il a approchés, Caracciolo, Raphaël de Médicis et les commissaires impériaux. Par sa foi et son zèle, l'évêque de Liège les a tous surpassés. Quelques jours après, dans des lettres à Jean Copis (1), et à Guillaume Enckenvoirt (2), il répétera l'éloge qu'il a fait de Charles-Quint à Léon X, et il se félicitera de s'être vu concéder en un jour ce qu'il eût à peine osé espérer obtenir en dix ans.

Il avait raison de se réjouir : avoir l'empereur de son côté, pouvoir mettre immédiatement la bulle à exécution dans les Pays-Bas était de bon augure pour obtenir de l'Empire la même obéissance aux ordres de Rome.

Le lendemain, il est vrai, la destruction des livres n'avait pas lieu ; il manquait à l'édit royal une formalité nécessaire : il n'était pas scellé du sceau du Brabant. Mais, dans les premiers jours d'octobre, Aléandre arriva avec la cour à Louvain, où se trouvait le chancelier ; la formalité fut remplie, et, le 8 octobre, plus de quatre-vingts livres luthériens et écrits injurieux étaient brûlés sur la place publique en présence des magistrats, à la vue des Louvanistes et des gens de toute nation qui ne cessaient d'affluer à la cour (3). Le 17 octobre la même exécution avait lieu à Liège. La Marck y avait lancé contre les hérétiques un édit sévère, tel qu'Aléandre lui-même « eût voulu l'avoir dicté ». Le prince-évêque y enjoignait de sévir contre tous livres luthériens

fiction. Tout au plus peut-on supposer que l'édit ne fut pas publié dans tous les Pays-Bas ; on se borna peut-être à en donner une copie au nonce pour que, dans les lieux où il passerait, il pût accomplir sa mission. A la fin de la diète de Worms, l'entourage de l'empereur ne se préoccupera pas davantage d'en faire parvenir les décisions aux diverses parties de l'Empire. (RA. II, 660)

Quoiqu'il n'eût pas connu cette première lettre, Wrede ne doutait déjà plus de l'existence de cet édit. (RA. II, 455. 466. 499).

Nous ne possédons pas non plus l'édit de la Marck dont il est question ci-après. Voir Polain. *Recueil des Ordonnances de la Principauté de Liège* (Bruxelles, in-fol.) Sér. II, T. I, p. V.

(1) RA. II, 456.

(2) Vat. 8075, f. 223<sup>r</sup> (24 oct. 1520).

(3) H. Schmidt, *D. Martini Lutheri Opera latina*, IV, p. 310.

et contre quiconque favoriserait la nouvelle hérésie ; aux peines de la bulle contre les délinquants il ajoutait la confiscation des biens (1).

Ces premières exécutions produisirent un grand effet en Allemagne ; les novateurs en furent très irrités, « La Domini-caillerie louvaniste, écrivait Œcolampade, est parvenue à force d'argent à décider la destruction des œuvres de Luther. On s'assemble ; un bon nombre apportent des livres, mais non pas ceux de Martin. Les étudiants et la plupart des autres assistants s'entendent pour donner, l'un les *Sermons du disciple*, un autre, *Tartaret*, un autre, le *Dors en paix*, et autres auteurs semblables ; on en a plus brûlé de ce genre que d'œuvres de Martin Luther. Enfin une canaille de Carme sans pudeur trouva un moyen ingénieux de montrer à tous la perversion de son âme : publiquement, il éteignit le feu et les cendres avec de l'urine. » (2).

On sait à quel état d'exaspération Luther en arriva en apprenant la destruction de ses ouvrages. Le 9 décembre il annonçait que le lendemain matin, à 9 heures, « les décrétales antichré-tiennes seraient brûlées ». A l'heure dite, on allumait un bûcher sur la place de Wittemberg ; Luther jetait dans les flammes les décrétales et la bulle tandis qu'une foule tumultueuse parodiait les cérémonies romaines.

On était au milieu d'octobre. Le 22 du même mois, Aléandre assistait à l'entrée féerique du nouvel empereur dans Aix-la-Chapelle. Les écrivains de l'époque ne tarissent pas de détails sur cette inoubliable fête (3). C'était un jour d'automne chaud et ensoleillé, qui paraissait fait pour être l'aurore d'un si grand règne. A midi, sur la route de Maestricht à Aix, l'empereur est salué par les quatre électeurs de Cologne, de Mayence, de Trèves et du Palatinat, auxquels se sont joints les délégués de Frédéric de Saxe. A trois heures, le cortège se met en marche, l'un des plus beaux qu'il ait été donné à l'œil de l'homme de contempler. Le

(1) RA. II, 455, (Al. à Léon X ; 23 oct. 1520).

(2) E. L. Enders, *Dr Martin Luthers Briefwechsel* (Francfort, 1884-1898, 7 vol. in-8), II, p. 534.

(3) RA. II, p. 90 et suiv.

margrave de Brandebourg marchait en tête, avec des trabants et des cheveu-légers. Puis venait Jean d'Augsbourg avec trente hommes, les commissaires impériaux, des comtes et seigneurs de l'Empire, plusieurs milliers de fantassins armés d'arquebuses, de piques et de hallebardes, les conseillers d'Aix, le duc de Juliers, la maison des électeurs, des musiciens aux couleurs de Charles, rouge, blanc et or, la cavalerie, la maison royale, des hérauts jetant de l'argent au peuple et annonçant l'arrivée du maître, les dignitaires de la cour, les grands d'Espagne, les chevaliers de la Toison d'Or et les princes d'Allemagne, les électeurs de Trèves et du Palatinat, le prince d'Anhalt et l'évêque de Brandebourg, comme représentant des électeurs de Saxe et de Brandebourg, le maréchal de Pappenheim portant devant Charles son épée. Enfin, « sur un cheval superbement harnaché, venait la majesté impériale, attirant tous les regards autant par son adresse de cavalier que par la richesse de son armure ». A ses côtés chevauchaient les archevêques de Cologne et de Mayence. Puis le représentant du roi de Bohême, septième électeur de l'Empire, les cardinaux de Salzbourg, de Sion et de Croy, les ambassadeurs étrangers, les conseillers de Charles et la cavalerie royale pour terminer le cortège.

Aléandre fut le témoin de ces magnificences ; le jour suivant, dans la vieille basilique de Charlemagne, il assistait au couronnement impérial. Mais il relate ces événements sans s'y arrêter. Sa pensée était ailleurs. Il songeait aux difficultés du lendemain. Jusqu'alors, il n'avait eu affaire qu'à l'empereur, dans un pays que celui-ci possédait en propre ; désormais, pour atteindre l'hérésiarque et ses adhérents, pour ramener en Allemagne l'unité religieuse, il lui faudrait négocier avec tous ces princes divisés de vues et d'intérêts et qui consentaient d'autant mieux à parader auprès de l'empereur qu'ils voulaient moins lui obéir ensuite.

---

## CHAPITRE IV

---

### LES ÉLECTEURS

(25 octobre-6 novembre 1520)

Le 25 octobre, Aléandre se rendait avec Caracciolo chez Albert de Mayence (1).

Trois fois en dix ans (1504-1514), le siège de Mayence était devenu vacant et le chapitre avait dû payer à Rome vingt-cinq à trente mille florins de droit de pallium pour chaque nouvel archevêque. A la mort d'Uriel (9 février 1514), Albert de Brandebourg, de la maison des Hohenzollern, avait promis de solder lui-même les frais s'il était élu. Ainsi devenu à la fois archevêque de Mayence, électeur et chancelier de l'Empire à l'âge de vingt-trois ans, il avait depuis lors joué un grand et triste rôle dans la prédication des indulgences et dans l'élection impériale.

Pour payer son droit de pallium et faire face à ses nombreuses dépenses, il avait emprunté trente mille couronnes chez les banquiers Fugger d'Augsbourg. Survint la publication des indulgences. Albert en accepta ou plutôt en demanda l'administration pour une partie notable de l'Allemagne ; la moitié des sommes à percevoir devait aller aux banquiers d'Augsbourg pour payer les dettes de l'archevêque. Pour l'affaire de l'élection, on connaît le mot prêté à son frère Joachim : « J'ai honte de sa honte. » Récemment, un historien allemand a prétendu qu'après la publication des actes de l'élection de 1519, on ne pouvait plus reprocher aux électeurs un marchandage en règle pour vendre leur voix au plus offrant (2). Sans doute la publication de ces

(1) E. Böcking, *Ulrichi Hullenii Opera* (Leipzig, 1359, in-8). I. 363 ; RA. II, 457-459. Voir plus haut p. 151 les corrections à apporter à ce passage des RA.

(2) Von Sybel, dans la préface de *Reichstagsakten unter Karl V. T. I.*, A. Kluckhohn, *Die Wahl 1519* (Gotha, 1893, in-4°), p. III.

actes montre que certains électeurs reçurent de François I<sup>r</sup> beaucoup d'argent, lui firent maintes promesses, et n'en votèrent pas moins pour Charles (1). Mais cela contribue peu à les réhabiliter et pour Albert, le plus incriminé de tous, le mot de Joachim demeure toujours vraisemblable.

Cependant Albert avait l'ambition de faire de sa cour le rendez-vous des artistes et des lettrés. « Où se trouve en Allemagne un savant qu'Albert ne connaisse? écrivait Hutten; lequel s'est adressé à lui sans avoir éprouvé sa bienveillance et sa générosité? » Celui qui écrivait ces lignes élogieuses était lui-même un protégé d'Albert. En 1514, à son retour d'Italie, il était venu à la cour de Mayence et s'y était fixé. Mais l'amitié de Hutten n'était guère de nature à faire honneur à un prince de l'Église. Hutten savait sans doute habilement se servir du latin et de l'allemand; il avait de la verve, de l'enthousiasme, un certain sens religieux, mais l'auteur des *Lettres des hommes obscurs* et du poème *Sur la vertu du bois de galec* était un homme sans mœurs, un écrivain éhonté et l'un des plus chauds partisans des doctrines nouvelles (2).

Que ferait Albert après la bulle de Léon X? Au mois de juin il est vrai, il avait éloigné Hutten de sa cour, en lui assurant une pension; mais Aléandre ignorait peut-être le fait, et, du reste, rien ne forçait l'électeur à maintenir sa décision. En un mot, on pouvait avoir les plus vives appréhensions sur l'attitude qu'il prendrait dans l'affaire de Luther.

Avec la rose d'or, les deux nonces apportaient à Albert un bref du 12 juillet dans lequel, notamment, Léon X se plaignait de Hutten et de son ouvrage *sur l'Unité de l'Église* (3). Ils furent très aimablement accueillis. Aléandre ne sait trouver assez de

(1) *Même ouvrage*, p. 826, 842, 846, 857. etc.

(2) Sur Albert de Brandebourg, voir Janssen-Pastor, vol. I, II, III, passim. Falk, dans *Kirchenlexicon* (Fribourg, 2<sup>e</sup> éd. T. I, 1882), donne la bibliographie antérieure à 1882.

Sur Ulrich de Hutten, outre les biographies de Luther et les 2 premiers vol. de Janssen-Pastor, voir Ed. Böcking, *Ulrichi Hutteni Opera* (Lipsiae, Teubner 1859-1862, 5 vol. in-8°; 1864-1870, 2 vol. de Suppléments); David Strauss, *Ulrich von Hutten* (Bonn, 1877, 3<sup>e</sup> éd. in-8°); Œuvres complètes de Strauss, T. VII; Szamatólski, *Ulrichs von Hutten deutsche Schriften* (Strasbourg, Trubner, 1891) dans la collection *Quellen und Forschungen zur Sprach- und Culturgeschichte der germanischen Völker*, fasc. 67.

(3) Böcking, I, 362-363.

termes pour exprimer sa satisfaction. « Auparavant il avait entendu mainte fois parler de l'honnêteté, de la religion, de la piété de ce prince ; aujourd'hui il avait trouvé chez lui un tel dévouement à Sa Sainteté et au siège apostolique, des sentiments si nobles, une telle sagesse, une telle grandeur d'âme, que tout ce qu'il avait entendu dire et l'attente même qu'il avait conçue avaient été dépassés par la réalité. »

Pourquoi tant d'éloges pour un Albert de Brandebourg ? Sans doute il faut y faire la part de l'habileté : la lettre pouvait être interceptée. En outre, Aléandre savait, il répétera souvent qu'à Rome rien ne pouvait demeurer secret. Mais il était réellement satisfait : « Albert s'était montré ostensiblement l'ennemi des erreurs de Luther et du venin de Hutten. Déjà à plusieurs reprises, il avait condamné dans ses diocèses les ouvrages de Luther (1) ; aussitôt après l'élection de Charles, il avait complètement écarté Hutten de sa cour et il avait mis quelque temps en prison le libraire qui avait édité les dialogues de cet auteur contre l'Église romaine (2). »

Le 28 octobre, Aléandre partait d'Aix pour se rendre à Cologne. Les premiers jours, il visitait l'inquisiteur Jacques Hochstraten et le théologien Arnold de Tongres, et il obtenait audience des deux électeurs ecclésiastiques de Cologne et de Trèves. Tous deux témoignèrent des meilleures dispositions et promirent même leur concours pour disposer Frédéric de Saxe et Albert de Mayence à accueillir favorablement les requêtes des nonces.

C'est à Cologne aussi que, pour la première fois, Aléandre allait négocier avec le protecteur de Luther, l'électeur Frédéric de Saxe.

La position de Frédéric était très forte en Allemagne. Malgré les désordres de sa vie privée (3), il jouissait d'une grande considération. Dans toutes les tentatives que Maximilien, François I<sup>er</sup> et Charles d'Espagne avait faites auprès des princes de l'Empire pour

(1) Voir, plus haut, p. 151, la correction à apporter aux RA. II. — Böcking, I, 363 et suiv. ; (Albert à Léon X).

(2) *Ulderichi Hutteni eq. Germ. Fortuna. -- Febris prima. — Febris secunda. — Trias Romana. — Inspicientes* ; édités chez Jean Schöffler, en avril 1520. E. Böcking, I, p. 48°.

(3) Voir, entre autres, P. Kalkoff, *Die Depeschen...* (1897) p. 42, note 1.

l'élection future, c'est Frédéric qui avait toujours gardé le plus de dignité. A la mort de Maximilien, il avait refusé la couronne impériale et il avait voté pour Charles. Aussi, les mois suivants, Charles et la cour d'Espagne s'étaient-ils montrés pleins d'égards pour lui. En attendant l'arrivée de l'empereur, il avait été nommé vicaire de l'Empire. Le 24 septembre 1519, Charles lui avait écrit de sa propre main une lettre en allemand où il donnait son consentement au mariage de l'infante Catherine avec le neveu de Frédéric et où il lui demandait des conseils pour les circonstances présentes. De son côté, Frédéric savait adoucir au besoin la rigidité de ses principes : devant ces marques de déférence, il ne parla plus de la diète qu'il avait demandée et que Charles désirait retarder jusqu'après sa venue en Allemagne.

Dès son arrivée dans les Pays-Bas, Charles avait envoyé un message à l'électeur pour s'excuser de n'avoir pas amené l'infante Catherine, la fiancée de Jean Frédéric ; la reine Jeanne avait obstinément refusé de se séparer de sa fille. Puis, par trois fois, l'agent impérial Brunner était venu prier Frédéric de vouloir bien assister au sacre. Frédéric s'était mis en route au commencement de septembre et le 25, il était à Cologne. Mais la peste sévissait à Aix-la-Chapelle. Toujours préoccupé de sa santé, il se faisait représenter au sacre par le prince d'Anhalt ; lui-même demeurait à Cologne où Charles, continuant les prévenances à son endroit, lui faisait offrir son propre médecin. C'est là que, quelques jours après, il le vit pour la première fois. Il le traita avec la plus grande distinction, lui donna pour son neveu une lettre où il le nommait son « cher beau-frère » et lui fit remettre un *Mémoire* sur ses relations avec les puissances étrangères (1).

L'électeur était difficilement abordable. Aux nombreuses exigences de l'étiquette, à l'humeur solitaire de sa nature s'ajoutait chez lui le dessein de contrecarrer l'action des nonces. Luther était le plus brillant professeur de sa jeune université de Wittemberg ; dans la manière d'agir de Rome, Frédéric ne voulait voir que des préoccupations humaines, un amour immodéré du pouvoir et de l'argent. Toute sa vie il demeura catholique et il n'eut jamais la pensée qu'une nouvelle Église pût s'édifier à côté de l'ancienne ; mais il fut en même temps le plus ferme

(1) Baumgarten, I, 381 et suiv. ; RA, II, 9, 22, 67, 78, 102, 833, etc.

soutien du réformateur. Sans lui, Luther eût vraisemblablement succombé (1).

A Cologne, pour éviter de donner audience aux nonces, il prétextait les nombreuses affaires qu'il devait traiter avec l'empereur. Enfin, le dimanche 4 novembre, Aléandre et Caracciolo parvinrent auprès de lui (2). En présence des évêques de Trente et de Trieste et de quelques conseillers, Caracciolo lui remit ses lettres de créance (3); puis il s'étendit sur les gloires de l'électeur et de ses ancêtres : c'était en considération des mérites de ses aïeux qu'autrefois les Papes avaient transféré l'Empire des Grecs aux Allemands : aujourd'hui c'était sur l'électeur que reposait l'espoir de l'Église et de l'Empire.

Aléandre entra alors en scène. Il remit à Frédéric le bref qui lui confiait, à lui et à Jean Eck, la mission de publier en Allemagne la bulle contre Luther (4). Puis, dans un discours en forme, il exhorta Frédéric à obtempérer aux ordres du pape (5).

Il commença par d'habiles compliments à l'adresse de l'électeur. « Sa Sainteté connaissait son dévouement à la foi catholique ; Elle le savait digne d'ancêtres qui, par leurs travaux et l'effusion de leur sang, avaient contribué en première ligne à fixer l'Empire en Allemagne ; en toutes choses. Elle pouvait avec confiance s'adresser à lui. Les ancêtres de Frédéric s'étaient tenus auprès des bûchers de Jean Huss et de Jérôme de Prague ; les erreurs de Martin Luther étaient plus dangereuses que celles de ces hérésiarques, plus dangereuses que celles d'Arius et de Photius ; elles tendaient à détruire tout ordre social et religieux. Si l'on ne les extirpait radicalement, il était à craindre qu'elles ne fissent bientôt subir à l'empire allemand le sort de l'empire grec. C'est pourquoi Sa Sainteté faisait à Frédéric une double demande :

(1) Voir Theod. Kolde, *Friedrich der Weise und die Anfänge der Reformation*, (Erlangen, Deichert, 1881, in-8).

(2) Pour la suite, 4-6 novembre, outre les lettres d'Aléandre, voir *Axiomata Erasmi Roterodami pro causa M. Lutheri, et Brevis commemoratio rerum Coloniarum Agrippinæ in causa Lutheri gestarum*, dans H. Schmidt, *Martini Lutheri Opera latina varii argumenti* (Francfort, 1865-1873, 7 vol. in-8), V. p. 238-250 ; Walch, *Luthers Schriften*, XV, 1919 sqt. ; — Köstlin, I, p. 399, note 1.

(3) Cyprian, *Nützliche Urkunde.. (Ouv. cité)*, II, 164 et suiv. (6 juin 1520) ; Walch, XV, 1916-1917.

(4) Cyprian, *Ouv. cité*, II, 173 et suiv. ; Walch, XV, 1918.

(5) Balan, p. 69, 70.



Elle l'exhortait à détruire les livres de Luther, conformément aux lois de l'Église et de l'Empire ; puis, si Luther ne se rétractait pas, à le remettre au Siège apostolique, ou à lui infliger lui-même le châtement qu'il méritait. C'est ainsi que déjà avaient fait l'empereur, les évêques et les princes qui en avaient été requis au nom de Léon X. Le nonce ne doutait pas que Frédéric ne voulût en agir de même. Par là il ferait une chose digne d'un prince chrétien, digne de lui et de ses ancêtres, une chose utile à la chrétienté et dont il recevrait de Dieu la récompense (1). »

L'électeur fit donner une courte réponse par l'évêque de Trente : l'affaire était trop importante pour prendre une décision immédiate ; c'est pourquoi il ajournait sa décision (2).

Dans une lettre à Léon X, Aléandre se livrait à l'espérance (3) : « l'électeur paraissait presque persuadé ; il disait qu'il n'avait jamais échangé vingt paroles avec Luther ».

Nous touchons ici du doigt une étrange disposition qui se manifestera mainte fois dans la suite chez Aléandre et plus encore chez les autres envoyés pontificaux. Un Frédéric de Saxe, un

(1) Aléandre ajoute : « *Haec est, ill<sup>m</sup>. Princeps, ejus pontificii decreti cuius tibi diploma affero summa, hoc argumentum.* » Dans cette phrase, Wrede (RA. II, 463) voit avec raison une allusion au bref publié par Balan (p. 1 sqt.), et qu'Aléandre avait d'abord eu l'intention de remettre à l'électeur. Il ajoute que probablement ni le bref ne fut remis, ni la phrase ne fut prononcée. De plus, cette phrase semble désigner en même temps la bulle *Exurge* « *pontificium decretum,* » dont le nonce remit évidemment un exemplaire à l'électeur, peut-être cet exemplaire *plombé*, dont il est question ci-dessus (p. 147).

Nous avons du 8 juillet 1520 deux brefs de Léon X à Frédéric de Saxe, le premier connu depuis longtemps et édité dans les œuvres de Luther (Walch XV, 1666-1670), le second publié par Balan (p. 1 sqt.). Balan s'est efforcé de montrer que le premier était une falsification protestante (p. V sqt.) ; mais il paraît certain que, le 6 octobre 1520, en même temps que la bulle *Exurge*, Jean Eck le remit au duc Jean de Saxe, frère de l'électeur. (Walch, XV, 1878).

Le second bref n'est pas tiré des *Brevia minuta*, minutes des brefs expédiés par la Curie, mais de la collection d'Aléandre intitulée *Acta Wormatiensia* ; il y précède immédiatement le discours mentionné ci-dessus. Il est très probablement l'œuvre d'Aléandre, qui sans doute pensait le remettre à l'électeur dans cette première audience. Ni alors, ni plus tard, aucun document de l'époque n'y fait la moindre allusion. Avec Wrede (*loc. cit.*) nous inclinons à croire que ce bref ne fut jamais remis à Frédéric.

(2) Georgii Spalatini *Annales Reformationis*, éditées par E. S. Cyprian. (Leipzig, 1718, in-8), p. 11 et suiv.

(3) RA. II, p. 461.

Mélancton, un landgrave de Hesse, les hommes les plus engagés contre Rome laissaient-ils échapper quelques paroles de découragement, bien plus, se bornaient-ils à recevoir les nonces avec égard et courtoisie, aussitôt ceux-ci d'envoyer à la Curie des lettres de triomphe où ils annonçaient la conversion prochaine de ces personnages. Sans nous arrêter à rechercher la part de l'erreur et de l'habileté dans de tels renseignements, bornons-nous à constater que les deux nonces furent étrangement déçus s'ils avaient cru qu'une conversation avec Frédéric avait suffi pour changer l'esprit du protecteur de Luther.

Érasme était alors à Cologne, chez le comte Neuenahr (1). Le lendemain de cette audience, l'électeur le fit appeler pour lui demander son avis. L'auteur de *l'Éloge de la Folie* n'avait pas encore écrit contre Luther son *Traité du Libre Arbitre* ; à ce moment il penchait beaucoup vers le Réformateur. Rome lui paraissait moins agir pour le bien de l'Église que pour son intérêt propre ; dans les attaques contre Luther il voyait surtout le côté des passions humaines. Interrogé par Spalatin, il balbutia d'abord, n'osant se compromettre ; mais pressé par l'électeur qui avait sur lui les yeux grands ouverts, il donna enfin la réponse connue : « Luther a péché en deux points : il a touché à la couronne du pape et au ventre des moines. »

La conversation prit fin sur ces paroles. Mais ensuite Érasme fut plus explicite avec Spalatin qui l'avait accompagné chez son hôte le comte Neuenahr ; il rédigea en sa présence une série de propositions ou *Axiomes* où il développait sa pensée : « Il fallait chercher la cause de tous ces maux dans la haine des belles-lettres et la tyrannie de certains hommes fort suspects ; tous les hommes raisonnables trouvaient Luther raisonnable de s'offrir à une discussion publique et de s'en remettre à la décision de juges non suspects (2). »

(1) Plus loin, chap. V.

(2) Schmidt, *Lutheri opera*, II, 331 ; F. O. Stichart, *Erasmus von Rotterdam* (Leipzig, 1870, in-8), p. 335 ; Drummond, *Erasmus* (London, 1873, in-8), II, 76 et suiv. ; K. Hartfelder, *Friedrich der Weise und Desiderius Erasmus* ; dans *Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte und Renaissance-literatur*, N. F. IV, 203-214.

L'expédient proposé par Érasme n'eût évidemment pas abouti à ramener Luther. Déjà, Luther s'était choisi des juges ; il en avait appelé aux universités de Paris et de Louvain ; lorsqu'elles eurent prononcé contre lui, il

Frédéric suivit le sentiment d'Érasme ; c'était du reste la solution que Luther lui-même avait indiquée dans sa *Protestation* du mois d'août précédent (1). Le soir du 6 novembre, il fit donner aux nonces la réponse suivante (2).

« L'électeur ne s'était pas attendu à recevoir du pape une pareille invitation ; il s'était toujours efforcé de marcher sur les traces de ses ancêtres, et dans la circonstance présente il voulait se conduire encore en électeur très chrétien de l'Empire romain et en fils soumis de l'Église catholique. Les brefs apostoliques lui apprenaient qu'Aléandre et Eck étaient chargés de l'affaire de Luther. Eck avait cru bon de faire figurer dans la bulle d'autres noms que celui de Luther et, pendant l'absence de l'électeur, de la publier dans ses États (3). Tout cela ne s'accordait pas avec les négociations actuelles et l'électeur demandait aux nonces eux-mêmes s'il pouvait supporter un tel procédé. Il ne connaissait pas encore la conduite de Luther et de ses sujets en cette occasion ; mais il n'était pas impossible que tout son peuple, savants et ignorants, eût pris parti pour Luther. »

« L'électeur n'avait jamais eu, il n'avait rien de commun avec Luther. Que si Luther avait enseigné contre le pape ou autrement des doctrines qui ne convenaient pas à un théologien chrétien, il le désapprouvait. Il y avait deux ans, l'électeur s'en était remis

refusa de se soumettre à leur jugement et répondit par des grossièretés. Pour Luther, les seuls juges raisonnables eussent été ceux qui auraient jugé comme lui. Mais les abus s'étaient amoncelés dans l'Église ; on était à l'une de ces époques « où les élus eux-mêmes sont à la veille de s'engager dans la voie de l'erreur. » (Matth. XXIV, 24). Le soleil de l'Église s'était obscurci ; vingt ans auparavant, Alexandre VI avait rempli la chrétienté de ses scandales, et, depuis moins longtemps encore, Jules II avait étonné le monde par sa facilité à oublier ses alliances, par ses guerres et ses excommunications toutes politiques.

(1) Schmidt, *Op. lat.*, V, 5.

(2) Sleidanus, *De statu Religionis Commentaria* (Argentorati, 1559, in-fol.), p. 21 ; Spalatin, *Annales*, p. 12 ; Le Plat, *Monumentorum ad historiam Conc. Tridentini amplissima collectio* (Louvain, 1782, in-4, T. II, p. 75-76 ; Schmidt, V, 244 ; RA. II, 464 (résumé allemand).

(3) Sur cette publication, voir Köstlin, I, 381 ; E. L. Enders, *Luthers Briefwechsel*, II, 492, note 2. — Voir aussi K. Hagen, *Deutschland litter. u. religiöse Verhältnisse* (Frankfurt a. M. 1868, in-8), II, 113. Sur les noms ajoutés à celui de Luther, voir Th. Wiedemann, *D<sup>r</sup> Johann Eck Professor der Theologie an der Universität Ingolstadt* (Regensburg, 1885, in-8), p. 170 et suiv.

au cardinal Cajétan qui désirait terminer la lutte par des exhortations paternelles. »

« Au reste, pour cette affaire, l'archevêque de Trèves avait été nommé commissaire pontifical. Luther offrait de se soumettre à sa sentence. Au jugement d'hommes pieux et instruits, c'étaient les attaques de ses adversaires qui l'avaient forcé d'écrire. L'électeur n'avait encore appris de personne que les livres de Luther fussent dignes du feu. S'il les avait sus tels, il aurait fait tout ce qui était du devoir d'un électeur chrétien et d'un fils soumis de l'Église catholique. Mais la manière dont on menait toute cette affaire lui était plus odieuse qu'il ne saurait dire, à lui, à son frère et à leurs sujets. Il suppliait donc les nonces d'entrer dans une tout autre voie, c'est-à-dire de remettre l'affaire aux mains de juges impartiaux, instruits, pieux et non suspects, et de ne pas brûler les livres de Luther avant de l'avoir entendu. Quand Luther serait convaincu, Frédéric ne protégerait aucunement le coupable ; jusque-là il était persuadé que le pape ne voudrait rien lui demander qu'il ne pût honnêtement accorder. »

Après délibération des deux nonces, Aléandre prit la parole. Il commença par résumer la réponse de l'électeur ; ensuite, il montra comment le pape avait cherché de toute manière à ramener Luther dans la bonne voie. Caracciolo reprocha à Luther de n'avoir pas tenu ses promesses réitérées et Aléandre s'efforça de prouver la légitimité de leur demande. Il montra que, dans une question concernant la foi, seul le jugement du Pape pouvait faire autorité. L'électeur ne supporterait pas davantage que ses sujets s'adressassent au roi de France ou à un autre juge étranger.

Après avoir parlé longuement, Aléandre conclut en disant qu'il ne dépendait ni de lui, ni de son collègue, d'entrer dans une voie différente de celle qu'indiquait la bulle ; c'est pourquoi ils continueraient à brûler les ouvrages de Luther. Du reste, le Pape n'en voulait point à la personne même de Luther ; il ne désirait aucunement se souiller les mains de son sang.

Il était déjà tard ; les nonces paraissaient disposés à parler encore ; mais l'électeur se retira. Comme personne n'avait mission de répondre en son nom, l'on se sépara sans avoir pu s'entendre.

Le lendemain, l'électeur quittait Cologne pour rentrer dans ses États. Aléandre ne le retrouvera que trois mois après, à la diète de Worms.

## CHAPITRE V

---

### NOUVEL OBSTACLE A LA MISSION D'ALÉANDRE RUPTURE AVEC ÉRASME

(Septembre — Novembre 1520.)

Jadis, à Venise, Érasme s'était lié avec Aléandre d'une étroite amitié (1). Bien que l'affection d'Érasme n'eût pas tardé à se refroidir (2), il avait cependant continué à parler d'Aléandre dans les meilleurs termes (3). Aussi, aux yeux du public, l'amitié subsistait-elle toujours ; le 11 janvier 1516, André Hoochstraten écrivait à Érasme pour l'inviter à passer par Liège à son retour de Bâle : il y trouverait Jérôme Aléandre dont la présence contribuerait grandement à lui rendre agréable un séjour dans cette ville (4).

En 1520, la gloire et l'influence d'Érasme étaient à leur apogée : il importait de ménager le célèbre humaniste et de le garder au catholicisme. Cette considération ne dut pas être sans influence sur le choix que Léon X et Jules de Médicis firent d'Aléandre

(1) Ci-dessus, p. 26-27.

(2) J. Paquier, *Érasme et Aléandre*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire*... XV (1895), p. 356.

(3) *Opera*, III, 230 E (7 janvier 1517) ; 506 (15 octobre 1519). En 1515, il faisait mention de lui dans une nouvelle édition des *Adages*. (Bâle, chez Froben. Voir van der Haeghen, *Bibliotheca Erasiana* ; T. I, *Adagia* (Gand, 1897, in-12) p. 91. La mention d'Aléandre est dans la préface. Érasme joint son nom à celui de plusieurs humanistes qui l'ont vu travailler à Venise. Voir, ci-dessus, p. 26, n. 5.

(4) *Opera*, III, 1590 D : 11 janvier 1516. C'est en effet de 1516, et non de 1517, qu'il faut dater cette lettre. Sur la chronologie des lettres d'Érasme, voir A. Lefranc, *Histoire du Collège de France* (Paris, 1893, in-8), p. 46 et suiv. ; 344-348. — André Hoochstraten était doyen de la collégiale Saint-Denis à Liège. *Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire* (de Belgique), Série III, T. XIV, p. 32 ; J. Daris, *Histoire... de Liège au XVI<sup>e</sup> siècle* (Liège, 1884, in-8), p. 118.

pour porter la bulle au pays d'Érasme (1). Ils furent bientôt amèrement déçus.

En effet, lorsqu'à la fin de septembre 1520 Aléandre arriva dans les Pays-Bas, il se manifesta aussitôt entre les deux amis d'autrefois la plus vive antipathie (2). Deux ans après, dans un violent pamphlet contre Érasme, Ulrich de Hutten lui disait : « Tu nous représentais Aléandre comme le dernier des hommes, né pour la ruse et la fraude, toujours perfide, toujours méchant et malfaisant, ne connaissant les lettres que pour nuire aux lettrés. C'est toi, s'il m'en souvient, qui le premier, en cachette, as répandu le bruit qu'il était juif. Bien plus, alors qu'il était nonce pontifical à la diète de Worms, des hommes dignes de foi affirmèrent t'avoir entendu dire que l'Allemagne ne garderait plus un seul homme libre si on laissait Aléandre s'en aller vivant ; s'il parvenait à accabler Luther, il s'attaquerait ensuite à tous ceux qui prisent les choses de l'esprit (3). »

Au mois d'août suivant, Érasme répondait à Hutten (4) : « Dès avant son départ de Rome, disait-il, Aléandre avait conçu du fiel contre moi, comme je l'avais vu par ce qu'il avait écrit à l'évêque de Liège (5). La cause en était cette première lettre que j'avais écrite à Luther, sur son invitation (6) ». Puis, Érasme nous

(1) Érasme était né à Rotterdam et depuis 1513 il habitait ordinairement les Pays-Bas, en particulier Louvain. Voir ses lettres de cette époque, III, 575 et suiv. ; et F. Nève, *Recherches sur le séjour et les études d'Érasme en Brabant* (Louvain, 1876, in-8), p. 18 et suiv. ; *La Renaissance des lettres... en Belgique* (Louvain, 1890, in-8), p. 48 et suiv.

(2) Trois hommes surtout en ont parlé : Hutten, Érasme et Aléandre. Nous rapportons leurs différents témoignages.

(3) Ulrichi ab Hutten cum Erasmo Roterodamo, *Presbytero, Theologo, Ex-postulatio*, 1523 ; dans Eduard Böcking, *Ulrichi Hutteni opera*, II, 180-248 (Leipzig, 1859, in-8). Cet ouvrage fut composé au printemps de 1523 et parut à Strasbourg en juin ou juillet de la même année (Hutteni Opera, I, 82). Le passage cité ici se trouve II, p. 207, 208, dans l'édition Böcking.

(4) *Spongia Erasmi adversus aspergines Hutteni* (août 1523, imprimé en sept. chez Froben). Op. X, 1645 A ; Hutteni Opera, II, (265-324), 283-285.

(5) Cette lettre ne nous est pas parvenue.

(6) Op. III, 444 E-445 D (30 mai 1519), traduite dans D. de Laur, *Érasme précurseur et initiateur de l'esprit moderne* (1872) I, p. 249-252 et en allemand par F. O. Stichert, *Erasmus von Rotterdam* (Leipzig, 1870, in-8), p. 312-314. Voir aussi Feugère, *Érasme, Étude sur sa vie et ses œuvres* (Paris, 1874, in-8), p. 94-98. Sur les relations d'Érasme et de Luther, J. Dollinger, *Die Reformation* (Ratisbonne, 1846-1848, in-8) I, 1-18 ; 437-43 ; Köstlin, *Ouv. cité*, I, 286.

montre Aléandre, avant même d'arriver en Brabant, renseigné par la plus mauvaise langue du monde « qui lui infusait tout son venin ». Dès lors, Aléandre évite de lui parler ; il dit partout du mal de lui. En vain Érasme essaie-t-il de lui en demander compte ; il se dérobe. Érasme parvient enfin à l'aborder à Cologne. L'accueil est des plus cordiaux. Aux reproches mutuels succède la réconciliation. L'entretien dure longtemps ; ils s'embrassent avant de se séparer (1).

En terminant, Érasme dit et répète que ses relations avec Aléandre n'ont rien à voir avec l'affaire de Luther ; il était l'ami d'Aléandre avant que l'on connût le nom de Luther. Ce n'est pas à cause de Luther qu'il est devenu son ennemi, mais seulement parce que, sans aucune raison, Aléandre trouva bon de le mêler à cette affaire.

Avec Érasme, il faut peut-être en effet chercher la cause première de l'inimitié plus haut que la Réforme : elle se trouve dans la différence même du caractère de ces deux hommes. Érasme est un esprit critique qui voit les divers côtés d'une question ; Aléandre est tout d'une pièce. Ses études ont été multiples, mais elles ont été successives plutôt que variées, analytiques plutôt que synthétiques. Quand il envisage une question, il ne la voit généralement que d'un seul côté à la fois ; cet examen fait, il prend son parti.

(1) L'auteur de la *Brevis Commemoratio rerum Colonine Agrippinae in causa Lutheri gestarum* (dans H. Schmidt, *D. Martini Lutheri Opera latina*, V, 249), et, après lui, nombre d'écrivains protestants (par exemple J. Sleidan, *Historia de Statu religionis sub Carolo V* ; Seckendorf, *De Lutherismo*, Francfort, 1688, in-4, T. I, § 81, p. 198) ont répété que Caracciolo et Aléandre avaient offert un évêché à Érasme s'il voulait écrire contre Luther. Érasme aurait répondu : « Major est Lutherus quam ut in illum scribam ego ; major est Lutherus quam ut a me intelligatur ; plane Lutherus tantus est ut plus erudiar et proficiam ex lectione unius pagellae lutheranae quam ex toto Thoma. » Le seul ton théâtral de cette réponse suffirait à faire soupçonner qu'elle n'est qu'une invention de polémique ; de plus, les faits prouvent qu'elle est purement fantaisiste. Dans la suite, ni Érasme ni Aléandre n'y font une seule fois allusion. En outre, la réponse d'Érasme touchant les œuvres de Luther est formellement contredite par un passage de l'une de ses lettres : « J'ai insisté auprès d'Aléandre, dit-il, pour qu'il me donnât la permission de lire les œuvres de Luther. » (*Opera* III, n° 593 ; 23 sept. 1521). Si, dans une entrevue avec Aléandre à la fin de 1521, Érasme lui demanda cette permission, comment eût-il pu tenir à Cologne le langage que lui ont prêté les anciens auteurs protestants ?

Tant que les deux humanistes se vouèrent au seul culte des lettres, cette divergence n'eut pas à se manifester; avec la Réforme, elle se produisit au grand jour. Au résumé, ce fut la tempête suscitée par Luther qui amena la discorde. Elle jeta ces deux hommes, sinon dans des camps ennemis, du moins sur des terrains si éloignés qu'ils ne purent s'entendre et se brouillèrent pour jamais.

Dès l'origine, en effet, Aléandre se décida pour le parti de l'attaque énergique contre l'hérésie naissante. L'Église catholique est divine : il faut se soumettre à elle ; une fois la tempête apaisée, on songera aux réformes utiles. Pour Érasme, la question est plus complexe. Le pouvoir a été longtemps détenu dans l'Église par des hommes dont les préoccupations étaient trop humaines. Les abus ont poussé Luther à la révolte ; il faut agir en douceur avec lui et les siens, essayer de les amender plutôt que de les exterminer (1). Puis, à quoi servira de les écraser avant d'avoir fait disparaître les abus ? En même temps que la doctrine, ceux qui vivent des abus triompheront ; les réformes seront écartées et l'Église continuera d'aller à sa ruine.

Il y a plus. La doctrine elle-même, Érasme y est-il bien fermement attaché en 1520 ? Dans les premières années de la Réforme, ses écrits, ses condescendances pour les novateurs, tout semblait nier son adhésion au dogme catholique ; plus d'un pensait avec Aléandre que « toutes les hérésies de Luther se trouvaient dans les écrits d'Érasme ». A trois siècles de distance, alors que les luttes sont apaisées, le jugement des historiens ne diffère pas de celui du nonce. Les écrits d'Érasme, ses lettres à Luther et à Mélanchton (2), sa conduite à Cologne, tout semble dire qu'alors ses préférences étaient pour les novateurs.

Le 30 mai 1519, Érasme avait écrit à Luther une lettre élogieuse que le cercle de Wittemberg s'était empressé de publier. Cette lettre avait étonné et peiné les catholiques tandis qu'elle avait porté la joie dans le camp opposé (3). Elle avait choqué particulièrement Aléandre, et achevé de l'indisposer contre Érasme. Celui-ci le reconnaissait déjà dans sa réponse à Hutten ;

(1) *Opera* III, 592 (11 nov. 1520) ; III, 544 F (25 mars 1521).

(2) *Corpus Reformatorum* (Ph. Melanctonis *Opera*), I, 77 (22 avril 1519). 204 (juin 1520) : Qui favent Lutherō, favent vero fere boni omnes. . . .

(3) F. O. Stichert, *Ouv. cité*, p. 309 et suiv.



l'année suivante il le disait encore à Mélanchton : « Publiée à mon grand détriment, ma première lettre à Luther fournit à Aléandre, depuis longtemps malveillant à mon sujet, l'occasion d'ourdir ma perte. Il essaya d'indisposer contre moi Léon X ainsi que l'évêque de Liège qui auparavant, si je puis m'exprimer ainsi, raffolait de moi. L'évêque lui-même me montra une lettre qu'Aléandre lui écrivait de Rome et où il m'attaquait d'une manière passablement odieuse (1). »

Lorsqu'au mois de septembre 1520 Aléandre arriva dans les Pays-Bas, il eût été d'une sage politique de ménager Érasme, de le gagner par la douceur, de flatter sa vanité en lui demandant conseil. Mais la nature d'Aléandre l'empêcha de songer même un instant à ces procédés. Tout pénétré des Instructions qu'il avait reçues, il ne put se départir de cette idée que tout devait plier devant Rome et devant son représentant. Il ne put ni supporter l'attitude d'Érasme ni cacher qu'il la réprouvait. Peut-être la jalousie du lettré fut-elle pour quelque chose dans ses attaques ; elle n'y eut du moins qu'une bien faible part. Ce qu'on y sent, c'est l'indignation, trop violente il est vrai, du catholique et de l'homme d'action contre des écrits qui semblent en plus d'un point avoir inspiré Luther, contre une indifférence qui lui paraît une désertion.

De son côté, ami de la douceur et de la temporisation, Érasme ne pouvait approuver l'attitude d'Aléandre. Peut-être aussi ne vit-il pas sans un secret dépit le petit humaniste de Venise arriver dans les Pays-Bas revêtu de toute l'autorité de Léon X. Il dut laisser échapper les sarcasmes dont parle Ulrich de Hutten et ridiculiser, en les exagérant, les côtés faibles d'Aléandre, son zèle un peu artificiel, plus humain que surnaturel, plus politique que religieux, inspiré par la pensée de servir les intérêts de Rome plutôt que la cause de Dieu, auquel enfin n'étaient pas étrangères les considérations personnelles et le désir de faire « la carrière ». Il s'attaqua à la bulle elle-même et répéta qu'elle ne pouvait venir de Léon X (2). « Lorsque j'étais à Anvers, écrivit le nonce

(1) *Opera* III, 817 C (6 sept. 1524).

(2) Voir, entre autres, *Opera*, III, 592 ; F. O. Stichert, *Ouv. cité*, p. 332 et suiv. ; Münter, *Ouv. cité* (1798), p. 56-57. Cet auteur remarque très justement qu'Érasme dut être fort blessé de voir qu'à son arrivée dans les Pays-Bas, Aléandre ne l'ait pas pris comme conseiller et comme guide dans l'accomplissement de sa mission.

quatre mois après, Érasme fut constamment introuvable. Il en fut de même à Louvain. Seulement j'entendais dire de tous côtés qu'il trompait les gens en affirmant que la bulle était fausse et qu'elle ne venait pas du pape. (1) »

Dans les premiers jours de novembre Érasme venait à Cologne ; il y avait avec Frédéric de Saxe cette entrevue où il présentait Rome poursuivant Luther pour des motifs tout humains (2). Le soir du même jour, il écrivait ses *Axiomes*. En même temps, il est vrai, il redoublait de précautions pour que sa conduite restât ignorée ; il redemandait à Spalatin le manuscrit des *Axiomes* (3) et il allait trouver Aléandre. L'entrevue dura cinq ou six heures ; chacun essaya d'atténuer ce qu'il avait dit ou pensé. Mais ni l'un ni l'autre ne furent dupes de ce jeu. Dans une lettre à la Curie, Aléandre blâma sans détour la conduite d'Érasme (4). De son côté, Érasme ne pouvait évidemment approuver la destruction violente des œuvres de Luther. Ici, il parlait de ces *incendies* avec une réserve qui sent la désapprobation (5) ; là, il blâmait ce tumulte universel que l'on faisait autour de Luther (6).

(1) Balan, p. 101, Brieger, p. 52 (Worms, 8 fév. 1521).

(2) Dans une lettre à Jules de Médicis, Aléandre représente Érasme « s'en allant la nuit pervertir les électeurs. » (Brieger, p. 52). A Cologne, Érasme semble n'avoir vu que l'électeur de Saxe. L'expression d'Aléandre n'est cependant pas une pure figure de style ; on peut la prendre au pied de la lettre. Le mot d'Érasme à Frédéric était de nature à fixer l'opinion en faveur de Luther. En fait, il acheva de rendre hostile à Rome, non seulement Frédéric, mais Louis le Palatin, son allié.

(3) Spalatin le lui rendit, mais après en avoir pris copie, ce qui lui permit de les faire imprimer peu après. Ils parurent à Leipzig au mois de février suivant. Voir les *Annales* de Spalatin, et H. Schmidt, *D. Martini Lutheri Opera latina*, v. 239.

(4) C'est par la lettre d'Aléandre du 18-24 décembre 1520 que nous avons connaissance de ce passage. (Brieger, p. 41, 288, note 2 ; RA. II, 769). Trois lettres du début de cette nonciature ne nous sont pas parvenues : la première du 10 novembre, la seconde du 28 du même mois et la troisième du 14 décembre. (Ci-dessous, appendice II). Or, dès le 18-24 décembre (Brieger, p. 41), nous voyons qu'Érasme a eu connaissance de la lettre d'Aléandre à son sujet, et en a écrit à Worms. Cette raison, jointe à l'empressement qu'avait Aléandre de renseigner la Curie, semble indiquer que ce fut probablement dans la première des trois lettres perdues (10 novembre 1520) que se trouvait le passage en question.

(5) *Opera*, III, 592 ; G. Kawereau, *Der Briefwechsel des Justus Jonas* (Halle, 1884-1885, in-8) I, 46 (Érasme à J. Jonas, 11 nov. 1520).

(6) *Opera*, III, 544 C (Érasme à Marliano, 25 mars 1521).

Ainsi, dès le début de la mission d'Aléandre, nous trouvons aux prises les trois hommes en qui se personnifiaient le mieux les diverses tendances religieuses à l'origine de la Réforme : Aléandre, Érasme et Luther. Aléandre représente le point de vue romain dans toute sa rigidité, Luther, l'opposition à Rome dans toute sa violence, Érasme, la modération qui désirait louvoyer entre ces deux extrêmes, éviter une rupture complète avec Rome et se garder en même temps de tout acte tendant à affermir ou à augmenter l'autorité romaine, qu'il estimait déjà trop absolue.

---

## CHAPITRE VI

---

### ALÉANDRE A MAYENCE. — LE CONSEIL DE CHARLES

(7 novembre — 29 décembre 1520.)

Les premiers jours de novembre, les électeurs et la plupart des princes de l'Empire s'étaient éloignés de la cour (1). En attendant la prochaine diète, Aléandre s'occupa à presser l'exécution de la bulle dans les villes du Rhin. A cette fin, il envoya Antonio Casulano dans la province de Trêves (2). Quelques jours après le départ de Frédéric, probablement le 12 novembre, il faisait lui-même brûler publiquement à Cologne les livres de Luther, du consentement de l'archevêque (3).

Lorsque, le 15 novembre, Charles quitta cette ville, les deux nonces l'accompagnèrent. Mais Aléandre avait hâte de faire mettre la bulle à exécution à Mayence; il y précéda l'empereur de quelques jours (4). Toutefois, les occupations de l'archevêque, la mauvaise volonté de ceux à qui le nonce s'était confié, l'opposition des habitants retardèrent son action, et il vit l'empereur s'éloigner sans avoir pu rien faire (5). Pour la première fois, il allait connaître les fureurs populaires.

Le lendemain du départ de Charles (28 novembre), il réitère ses instances; mais le peuple proteste; on crie que Luther n'a

(1) RA. II, 104.

(2) Casulano fit brûler les œuvres de Luther à l'Université de Trêves. Brieger p. 18-19, 146, 304.

(3) Walch, XV, 2019 et suiv. ; Cyprian, *Nützliche Urkunde*. . II, 193 et suiv. ; Erasmi *Opera* III, 592, et G. Kawereau, *Der Briefwechsel des Justus Jonas* (Halle 1884-1885, in-8), I, 46 (Érasme à Jonas, 11 nov. 1520) ; Brieger, p. 18, 53, 54 ; RA. II, 499. (discours d'Al. du 13 fév. 1521).

(4) Gachard marque le 23 novembre comme jour de l'arrivée de Charles à Mayence (*Collection des voyages des souverains des Pays-Bas* II, p. 29). Or dès le 20 Aléandre était dans cette ville. Voir J. Paquier. *J. Aléandre et Liège*, p. 215.

(5) Brieger, p. 17 (Al. à J. de Médicis, 14 déc. 1520).

pas encore été condamné ; le bourreau se refuse à l'exécution (1). Aléandre est accueilli à coups de pierres. On le traite de juif, de traître, de canaille (2). « Si l'abbé de Fulda ne m'eût porté secours, écrit-il à Jules de Médicis, je restais peut-être sur le terrain (3). »

En même temps on répandait par la ville, on affichait jusque sur sa porte des poésies qui le tournaient en ridicule.

Mais il tient ferme. Il recourt à l'archevêque ; Albert lui manifeste le regret que les livres de Luther ne soient pas déjà brûlés dans sa ville, comme ils l'ont été ailleurs. Le 29 au matin, « on publie à son de trompe la condamnation de ces livres et l'on invite le peuple à venir les voir détruire. » L'exécution a lieu le jour même ; en même temps, le dominicain Burchard prêche le peuple pour l'éclairer (4).

Le lendemain Aléandre quittait Mayence pour rejoindre la cour à Worms.

Avant le couronnement, il avait en vain sollicité pour l'Allemagne un édit contre les œuvres de Luther ; il ne l'avait obtenu que pour les Pays-Bas. On lui avait répondu que Charles ne pouvait le donner pour l'empire avant d'avoir été couronné. A Mayence, le peuple avait objecté qu'on n'avait pas le droit de brûler des œuvres contre lesquelles aucun édit n'avait été porté. Aléandre avait senti la force de l'objection. Tant qu'il n'aurait pas obtenu d'édit pour l'Empire, ces exécutions pouvaient être conformes à la bulle pontificale, elles n'avaient aucun caractère légal. Aussitôt arrivé à Worms, il sollicita donc cet édit.

Mais il ne tarda pas à voir que, pendant sa courte absence, un revirement s'était produit (5).

En effet, aussitôt après son départ de Cologne, Frédéric avait

(1) Böcking, I, 428. (Hutten à Bucer, 28 nov. 1520).

(2) Böcking, I, 436 ; Enders, III, 15 (Hutten à Luther, 9 déc. 1520) ; A. Horowitz, *Briefwechsel des Beatus Rhenanus* (Leipzig, 1886, in-8), p. 266 (Rhenanus à B. Amerbach, 7 janv. 1521) H. Zwinglii *Opera* (éditeurs M. Schuler et J. Schultess, Zurich, 1828-1842, in-8), VII, p. 157, n. LI ; Böcking, I, 438 ; Gaspard Hédion à Zwingli, 21 déc. 1520 : « Parum abfuisset quin Aleander fuisset injectus merdae. »

(3) Brieger, p. 30.

(4) Balan, 144, 22, 289, Brieger, 226.

(5) Pour la suite, Brieger, nos 1 et 3.

écrit à Chièvres et à Henri de Nassau que l'on ne saurait condamner un Allemand sans l'entendre. Sur l'avis des deux conseillers, Charles avait mandé à Frédéric d'amener avec lui Luther à la diète (28 nov. 1520) (1).

L'idée d'Érasme et de Frédéric l'emportait. On avait beau affirmer que Luther était mandé uniquement pour une rétractation ; Aléandre pouvait craindre avec raison que, Luther venu, on ne procédât à un véritable jugement. De plus, beaucoup parlaient d'une rétractation partielle qui n'eût porté que sur les actes des conciles et les arrêts des empereurs. Les condamnations de Léon X et de ses prédécesseurs et l'autorité même du pape seraient laissées dans l'ombre. Or nouveau jugement, rétractation partielle, c'étaient précisément là les points qu'Aléandre avait avant tout mission d'écarter. Un nouveau jugement après la condamnation de Léon X, c'était l'Empire ne se reconnaissant plus obligé de faire siennes les décisions de Rome, c'était la séparation des deux pouvoirs, c'était l'édifice religieux et social du Moyen Age qui s'écroulait !

Aussitôt Aléandre s'occupe à rétablir dans les esprits l'autorité du Pontife suprême. Il rappelle le mot de saint Jérôme : « Le salut de l'Église dépend du pouvoir d'un seul grand prêtre. Si on ne lui accorde une autorité suprême et au-dessus de toute discussion, il y aura dans l'Église autant de schismes que de prêtres. » Il montre par l'histoire qu'il a toujours appartenu aux Papes de condamner les hérétiques et aux Princes d'exécuter la sentence. Enfin, le 13 décembre au soir, la Marck l'introduit près de l'empereur, et lui ménage un entretien avec Chièvres.

Dès l'abord, Aléandre posa le principe catholique de l'autorité du Pape : « Son opposition à la venue de Luther ne venait aucunement de la crainte de se trouver face à face avec lui ; mais on ne pouvait mettre en controverse ce que Sa Sainteté, seul vrai juge en l'espèce, avait déjà condamné. Les princes et les peuples n'étaient pas aptes à juger de ces matières et bien moins encore avaient-ils l'autorité pour le faire. D'un autre côté Luther, sans doute, en avait appelé à des juges équitables, mais ses restric-

(1) RA. II, 466-468. Cyprian, *Nützliche Urkunde*, II, 189 et suiv. ; Walch, XV, 2018 et suiv.

tions étaient si nombreuses qu'on ne voyait pas qui il accepterait enfin pour juges, si ce n'est un Ulrich de Hutten et quelques autres de la suite des poëtailons teutons. S'il avait l'intention de se rétracter, il pouvait le faire d'abord, selon la teneur de la bulle, et venir ensuite à la diète, ou dans quelque endroit qu'il lui plairait. Sa Sainteté serait heureuse de lui pardonner et de le recevoir parmi ses enfants. »

Le tout-puissant ministre se laisse persuader ; il affirme que l'on ne fera rien contre l'honneur du pape et de l'Église, et il dit à Aléandre de se trouver le lendemain au conseil de l'Empire (1).

Matthieu Lang y présidait ; la Marck, Pietro Bonomo, évêque de Trieste, un grand nombre de princes laïcs étaient présents. Pendant une heure et demie Aléandre parla de la nécessité de condamner Luther. Pour être rigoureux avec ses principes, il eût peut-être dû se borner à exposer, comme la veille à Chièvres, l'obligation de ne plus mettre en cause les hommes et les idées que le pape avait une fois condamnés. Entrant au contraire dans des développements habiles, il parcourut les œuvres de Luther ; il en fit ressortir les erreurs les plus énormes contre la foi catholique et celles qu'il savait de nature à impressionner le plus ses auditeurs, en particulier les docteurs mariés qui se trouvaient parmi eux. Ensuite il développa les passages contraires du Nouveau Testament, des Conciles et des anciens docteurs.

Les Luthériens parlaient souvent de la conformité de leurs doctrines avec celles de l'Église grecque. Aléandre s'étendit particulièrement sur les docteurs orientaux ; puis, tout à coup, il mit devant ses auditeurs la bulle du Concile de Florence sur l'union des deux Églises ; il y montra les Grecs se soumettant à l'autorité du pape, croyant au purgatoire et à la valeur des suffra-

(1) Au cours de cette nonciature, il sera question de trois Conseils : le *Conseil secret*, *Conseil privé* ou *Conseil de Charles*, composé surtout d'hommes des Pays-Bas, Chièvres, Gattinara, Carondelet et autres ; le *Conseil de l'Empire*, qu'Aléandre appelle d'ordinaire *Conseil d'Allemagne* et une fois *Conseil d'Autriche*, il avait à sa tête Matthieu Lang, archevêque de Salzbourg ; le *Conseil plénier*, autrement dit *Conseil de toutes les nations* soumises à Charles. Outre les membres des deux conseils précédents, il comprenait des Espagnols et des Italiens. Sur ces trois Conseils, voir P. Kalkoff, *Die Depeschen...* (1897) p. 13-17. Du reste, l'*Introduction* de cet ouvrage, bien que par endroits trop confessionnelle, renferme beaucoup d'idées fort justes sur Aléandre et son rôle en 1521.

ges pour les morts. L'autorité du Pape était le point fondamental de la controverse : il montra au Conseil nombre de vieilles chartes du temps de Charlemagne et d'Otton, où le pape était constamment nommé le Pontife de Rome et de l'Église universelle.

Ce discours produisit un heureux effet. Si l'archevêque de Mayence, chancelier de l'Empire, eût été présent, un édit contre Luther aurait été aussitôt lancé ; on décida de l'attendre pour revêtir le décret du sceau impérial.

Après cette délibération, Aléandre se rendit au Conseil secret. Il s'y entretint avec le chancelier Gattinara et le ramena aussi à sa cause. Enfin il alla dîner chez la Marck : il y trouva Chièvres, Frédéric, frère de l'électeur palatin et un grand nombre de princes. Naturellement l'entretien tomba sur la question du jour. Un grand de la cour, tout imbu des œuvres de Luther, proposa de nombreuses difficultés ; le nonce y répondit victorieusement. La réunion, le contradicteur lui-même se rangèrent à son avis (1). C'était vraiment la journée des triomphes. Aléandre avait reconquis le terrain perdu.

Une nouvelle lettre de Charles à Frédéric fut le premier résultat de son activité (17 décembre 1520) (2) : « Luther était excommunié : avant tout, il devait se rétracter et se soumettre au jugement du Saint-Siège. Ensuite, l'électeur l'amènerait avec lui, non à Worms, mais à Francfort ou dans quelque autre ville du voisinage. Luther y attendrait les ordres de l'empereur ; s'il ne voulait pas se soumettre à ces conditions, il devait demeurer à Wittemberg. »

Restait à obtenir l'édit contre Luther que le conseil avait décidé quelques jours auparavant ; le jour de Noël, Aléandre le sollicita encore de l'empereur (3). Le 29 il vint au conseil. De nouveau, il y montre la nécessité de se soumettre aux ordres de Rome. L'empereur le soutient ; un sévère édit contre Luther et ses partisans est décrété pour tout l'Empire (4).

En même temps on décidait d'envoyer une ambassade à Fré-

(1) Brieger, p. 22-37.

(2) Walch, XV, 2027 ; Balan, n° 44 ; RA. II, 468.

(3) Mozitz Max Mayer, *Spengleriana* (Nürnberg, Campe, 1830), p. 13-61, dans RA. II, p. 890.

(4) Brieger, p. 49, 75 ; Balan, p. 76, 99, etc.



déric ; l'évêque de Trieste et le conseiller Josse Laurens devaient lui montrer la nécessité de brûler les œuvres de Luther et de s'emparer de sa personne.

Aléandre rédigea lui-même les instructions qui devaient les guider dans leurs négociations (1). Ces instructions sont pour nous du plus haut intérêt : elles renferment les principales idées d'Aléandre sur la situation présente. Ce sont celles qu'il avait déjà en partie développées à Cologne devant l'électeur lui-même, à Worms devant Chièvres, le Conseil de l'Empire et Gattinara ; ce sont celles qu'il devait reprendre dans la suite aux phases les plus marquantes de la lutte.

Il commence par poser les principes : « Par la miséricorde de Jésus-Christ, les députés prieront et supplieront le duc de ne se laisser guider par aucun sentiment personnel. Il ne s'agit point ici de continuer des altercations entre Luther et quelques théologiens ; il s'agit uniquement de la religion chrétienne elle-même qui sera nécessairement divisée si les écrits et les doctrines de Luther viennent à l'emporter. Il se peut que Rome et l'Allemagne aient eu à souffrir d'abus venant du clergé, abus que du reste les ennemis des prêtres se plaisent à exagérer. Mais le duc doit se garder de mêler et de confondre ces abus avec les rites et les cérémonies que nous ont transmis nos ancêtres, avec la foi catholique du monde entier. Avec les abus que l'on voudrait combattre, cette confusion ferait crouler l'Église elle-même. Il n'y a rien de pis, rien de plus condamné par notre Sauveur que les séditions et les schismes. Que si quelquefois les papes viennent à pécher, ils ont dans les cieux un juge qui les jugera. « Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse : faites ce qu'ils disent, « ne faites pas ce qu'ils font » : tel est le langage du Rédempteur. Il n'ajoute point que l'on ne doive pas écouter les papes, qu'il faille les déposer, les chasser ou les exterminer. Les hommes constitués en dignité peuvent pécher et pèchent en effet ; les dignités elles-mêmes n'en restent pas moins intactes et sacrées ».

Après cette exposition des principes de l'Église romaine, l'instruction passe à Luther et à ses erreurs. « Aujourd'hui, il se présente pour l'Allemagne deux moyens de réagir contre les abus de la

(1) Balan, p. 87-97.

cour de Rome, écrire des doléances et les transmettre à l'empereur qui agira ensuite à Rome, ou suivre Luther. Qui ne voit que la première manière est la seule juste et équitable ? Quelle mission Luther a-t-il pour juger le pape et la hiérarchie ecclésiastique ? Il détruit toute autorité dans l'Église ; il aura bientôt détruit toute autorité dans l'Etat. »

« Du reste, l'empire allemand n'a-t-il pas été fondé par les papes ? Si depuis mille ans, comme le veut Luther, les papes n'ont eu aucune autorité véritable, l'Empire et ses dignitaires, empereur et électeurs, tout est par là même réduit au néant. Luther et les siens se prétendent toujours les meilleurs, les seuls vrais catholiques ; tout le reste de l'Europe est donc dans l'erreur, toute la chrétienté s'est trompée pendant ces mille années où selon Luther le flambeau de la vérité est resté éteint dans l'Église ! La prière de Jésus-Christ aura été inefficace, lui qui a demandé à son Père que son Église ne défailit pas ! L'Église entière aura failli, et le seul Luther aura eu raison de brûler publiquement ses décrets et ceux de ses Conciles ! »

A Cologne, le duc avait fait deux objections contre la bulle : si Luther avait été trop loin, la faute en était à ses adversaires et surtout à Jean Eck ; de plus, on ne pouvait brûler ses ouvrages ni le condamner lui-même sans l'entendre. Aléandre répond à ces deux difficultés. Il n'est pas d'un homme qui veut restaurer le pur esprit de l'Évangile de travailler à détruire la foi catholique pour tirer vengeance de ses adversaires. Quant aux ouvrages de Luther, ils parlent assez haut contre lui ; il est impossible de donner un sens convenable aux blasphèmes qu'ils renferment. »

« Puis, quels juges donner à Luther ? Des théologiens ou des jurisconsultes ? Il condamne leurs livres et les jette au feu. Des philosophes ? Il traite d'imbécile Aristote, le premier de tous. Des évêques ? Il nie leur autorité. Il ne reste plus que les gens du monde et en première ligne ceux à qui Luther a inspiré la haine du pape et des prêtres. Mais la raison et l'histoire prouvent que les laïcs, les empereurs eux-mêmes ne peuvent être juges en matière de foi. Et par quelles autorités, par quels raisonnements pourrait-on convaincre Luther ? Il condamne toutes les branches des sciences ; de l'Écriture-Sainte, il rejette ce qui le gêne et il interprète le reste à sa façon. Comment pourrait-il se rendre à la raison, celui qui a fait et écrit tant de choses déraisonnables ? »

« Il n'y a qu'un seul vrai juge pour Luther : c'est le pape. Le duc ne serait pas flatté qu'un de ses sujets en appelât contre lui à une juridiction étrangère ; le vicaire de Jésus-Christ peut beaucoup moins y consentir pour les choses de la foi. Luther en appelle à un concile général ; si un tel appel était légitime, chacun pourrait l'interjeter à tout instant ; ce serait dans l'Église l'anarchie en permanence. »

Les juges à donner à Luther étaient la grande objection de l'électeur ; il n'avait plus confiance dans les sentences qui venaient de Rome. Comme Érasme, il croyait que dans cette affaire Rome ne pouvait guère rendre de jugement désintéressé. Aussi, Aléandre revient-il sur cette question ; il répète qu'il n'est point nécessaire d'entendre Luther pour saisir le sens hérétique de ses œuvres. « Frédéric parle du cardinal de Trèves ; mais il n'a jamais été véritablement délégué pour cette affaire et, l'eût-il été, sa mission est finie dès lors que le pape appelle la cause à lui. Si Martin veut être entendu par la diète, c'est pour soumettre l'autorité du pape au jugement des laïcs, c'est pour pouvoir répandre impunément ses erreurs à l'abri d'un sauf-conduit. Autrefois Luther avait déclaré qu'il se soumettrait au jugement du pape ; maintenant il en appelle au concile général. Si la diète vient à lui être contraire, qui ne voit qu'à plus forte raison il interjettera le même appel contre sa sentence ? »

Mêlant enfin l'intimidation à la persuasion, les députés devaient montrer à Frédéric les Grecs perdant l'Empire pour s'être éloignés de Rome, et l'empereur invitant le duc à ne plus protéger un perturbateur. « Que Luther se rétracte : Léon X le recevra en grâce. S'il persiste, Frédéric a le devoir, au nom de ses intérêts divins et humains, de brûler les livres de l'hérétique, pour l'empêcher de faire le mal davantage ; il doit s'emparer de lui ou mieux encore le remettre à l'empereur. »

Ces instructions font le plus grand honneur à Aléandre. Sa droite raison lui a fait saisir le point de la situation. Il avoue que Rome a péché ; le nier eût achevé d'exaspérer l'Allemagne et de soulever les esprits. Mais, en homme habile, il met à cet aveu des atténuations ; comme il le dira trois ans après (1), il était de son

(1) Dans le *Consilium super re Lutherana* (J. Dollinger, *Beiträge...* (1882), III, p. 243 et suiv.).

rôle de mettre au tableau le moins d'ombres possible. Plus tard il saura se retourner contre Rome : il lui criera qu'elle doit se réformer et que c'est de son sein, comme d'un cheval de Troie, que sont sortis tous les maux qui ont dévasté l'Église (1). Aujourd'hui, il insiste avant tout sur la distinction entre les hommes et les principes : la direction de l'Église a pu être défectueuse, l'Église elle-même est de droit divin ; il faut la purifier ; c'est un crime de la vouloir détruire. Et ces principes sont accompagnés de développements qui montrent déjà chez leur auteur une profonde connaissance de l'histoire de l'Église et de la Théologie ; Aléandre n'exagérerait pas lorsqu'il disait (2) qu'il avait passé ses nuits à étudier l'histoire de l'Église, la doctrine de ses Pères et de ses Théologiens.

Pour l'instant, il allait malgré tout éprouver une déception. Frédéric n'avait même pas attendu la lettre de Charles pour prendre une décision en faveur de Luther ; à la nouvelle que ses livres avaient été brûlés à Cologne et à Mayence, il avait écrit à Charles qu'il jugeait inutile de l'amener avec lui à Worms (3). Lorsqu'il eut reçu la lettre impériale du 17 décembre il se confirma dans ces dispositions, et ne songea aucunement à engager Luther à se rétracter (4). Enfin, il n'eut pas même à s'expliquer avec les deux députés qui devaient aller vers lui ; l'annonce de son départ de Saxe et de sa prochaine arrivée à Worms fit renoncer à l'ambassade projetée.

En même temps, Aléandre demandait en vain à faire sceller et promulguer le décret du 29 décembre. L'archevêque de Mayence avait peur des attaques de Luther et de ses partisans ; il répugnait à plusieurs princes de déplaire à l'électeur de Saxe (5) ; les conseillers de Charles ne voulaient pas indisposer l'Allemagne à la veille de la diète importante qui allait s'ouvrir. Malgré son zèle, malgré les bonnes dispositions de l'empereur, Aléandre dut attendre l'ouverture de la diète : amoureuse de sa liberté, l'Allemagne ne voulait pas se voir imposer une mesure qu'elle n'aurait pas librement consentie.

(1) *Consultatio delectorum Cardinalium...* (1538), début ; J. Paquier, *J. Aléandre et Liège* (1896), p. 286 (Al. à Hezius), etc.

(2) Brieger, 35 ; etc.

(3) Walch. XV, 2019-2021 ; RA. II. 471.

(4) RA. II, 473.

(5) Balan, p. 58-59, 76, 99 ; Brieger, p. 49, 75 ; Riederer, *Beitrag zu dem Reformationsurkund*, p. 131. (L. Spengler à Pirkeimer, 10 janv. 1521) ; RA. II, 507-508 ; 890.

## CHAPITRE VII

---

### L'ALLEMAGNE A LA FIN DE 1520

Les premières négociations d'Aléandre l'avaient mis en contact avec Charles-Quint et son entourage, avec l'Allemagne et les hommes de l'Empire. Dans les lettres qu'il écrivait à Rome, il ne se bornait pas à donner des renseignements sur les incidents quotidiens de sa mission ; il communiquait ses observations sur l'état d'âme et les dispositions de ceux avec qui il était mêlé, il essayait d'éclairer la Curie sur la situation de l'Allemagne et sur les remèdes à apporter à un état de choses presque désespéré. Ses remarques à ce sujet ne servent pas seulement à montrer le talent d'observation de leur auteur, et à nous faire voir ce qu'était l'Allemagne d'alors ; elles sont le meilleur des préambules pour nous faire connaître le terrain où il devra lutter pendant la diète qui va s'ouvrir, les difficultés au milieu desquelles il devra se mouvoir pour arriver à son but, et l'angle sous lequel il les aperçoit (1).

L'empereur est au-dessus de tous les éloges. Depuis des siècles, jamais homme n'eut des intentions aussi droites. S'il en était autrement, la cause de la religion catholique serait bien compromise ; c'est par lui surtout, c'est par lui seul que l'on peut espérer la victoire.

Depuis le mois d'octobre 1520, Charles avait pour confesseur Jean Glapion, moine franciscain du Mans. Sous des dehors taciturnes, Glapion était animé à l'égard de Rome de dispositions peu favorables. Mais à la suite de quelques prévenances il devient bientôt l'un des hommes en qui Aléandre a le plus de confiance, son interprète et son intermédiaire auprès des impériaux.

(1) Voir Al. à Léon X, 5-6 nov. 1520 (R A. II, 460) ; Al. à Jules de Médicis ; milieu déc. 1520 (Balan, 27, Brieger, 22, R A. II, 768) ; 18-24 déc. (Balan, p. 22 ; Brieger, p. 38 ; R A. II, 769) ; 6, 8, 27 fév. 1521 (Balan, 67, 71, 97 ; Brieger, 42 et suiv. Al. à Eck. 17 fév. 1521 (Balan, 57-60).

Chièvres est un politique qui veut tout mener de front ; il désire ne pas heurter l'Allemagne dans les affaires religieuses afin de se la rendre favorable dans les autres questions. Il prête l'oreille aux Allemands, temporise à leur gré dans l'affaire de Luther, afin d'obtenir d'eux les subsides qu'il désire pour le couronnement de l'empereur à Rome. De plus, le ministre pense que des attermoiemens dans la question religieuse pourront rendre Léon X plus accommodant sur le terrain politique ; il veut que l'alliance du pape avec l'empereur soit le prix de la condamnation de l'hérésiarque.

L'évêque de Tuy, Marliano, a écrit un livre remarquable contre Luther, le chancelier Gattinara se comporte bien, l'évêque de Palencia, Pier Ruiz de la Mota, offre constamment ses services, le duc d'Albe témoigne toujours d'un ardent amour pour l'Église et le Pape, tous les Espagnols, en un mot, sont bien disposés, à l'exception de quelques marchands Marranos (1), qui s'en vont faisant partout l'éloge de Luther.

En Allemagne, plusieurs princes sont encore catholiques ; les trois électeurs ecclésiastiques ont fait leur devoir ; celui de Brandebourg est tout gagné à Rome ; on peut bien augurer du Palatin, surtout à cause de ses deux frères, Frédéric et Wolfgang. Le premier est dans les meilleurs termes avec Aléandre, le second a été naguère son élève à Paris.

Les cardinaux, la Marck, les évêques de Trente, de Trieste et tous les autres sont animés du plus grand zèle pour la cause catholique. Les facultés de théologie, enfin, se sont partout correctement conduites.

Toutefois, Aléandre ne se fait aucune illusion sur les dispositions de l'Allemagne et sur les difficultés qu'il rencontrera. Il n'est presque pas un Allemand sur lequel il n'ait à faire d'inquiétantes restrictions. En paroles, l'archevêque de Mayence est tout dévoué à l'Église ; en fait, il est timide et se demande toujours quelle manière de faire adopteront les autres princes. Puis, ses conseillers sont luthériens jusqu'au fond de l'âme, et d'autant

(1) On appelait ainsi les Juifs occultes, c'est-à-dire ceux qui après l'édit de Ferdinand (30 mars 1492) s'étaient fait baptiser pour y échapper. Ils pratiquaient en secret les rites juïaïques. — Les Maures baptisés s'appelaient *Moriscos*.

plus dangereux qu'ils se disent constamment les ennemis de Luther. L'archevêque de Trèves et l'électeur Palatin sont intimement liés avec Frédéric de Saxe. A la fin de février, le Palatin dévoile ses dispositions hostiles à Rome. « Lui que nous avons tenu pour nôtre, écrit Aléandre, lui que nous avons cru animé des meilleures intentions, lui qui dit à peine dix paroles par an, il a mugé comme un taureau en faveur de Luther contre le Siège apostolique. »

Sans doute les évêques sont pour Rome ; mais dans leurs vêtements et leur manière de vivre, ils gardent tout ce qui accroît la vieille haine de la race allemande contre tout l'ordre ecclésiastique (1).

Enfin, il y a le grand protecteur de Luther, l'électeur de Saxe. Au début, Aléandre ne désespère pas de le gagner. Sans doute, tous ses conseillers sont plus luthériens que Luther, et, récemment, une question de bénéfices l'a lui-même exaspéré contre Rome. Toutefois, le prince est bon, religieux et très fréquemment dans les églises ; l'influence de l'empereur et de quelques autres pourra faire le reste. Mais bientôt, il a perdu à ce sujet toute illusion ; à Cologne, devant trois électeurs, « ce basilic de Saxon a dit tenir de bonne source que très volontiers le pape donnerait à Luther un grand archevêché ou même le chapeau de cardinal pour lui faire chanter la palinodie. » Après l'arrivée de l'électeur à Worms, Aléandre voit que tout est fini et qu'il n'y a plus aucune espérance de le ramener par la douceur.

Derrière les princes, il y a l'Allemagne, la multitude. Dans ce peuple, c'est une haine effrayante contre Rome. Dès son arrivée à Cologne à la fin d'octobre, Aléandre constate cette opposition : « En tête, écrit-il à Léon X, il y a quelques princes laïques, bon nombre d'ecclésiastiques et beaucoup de membres de la petite noblesse, parmi lesquels des poétailons venimeux. A leur suite marche une plèbe toujours amie des révolutions et que, dans un clin d'œil, l'on voit tourner de droite à gauche. Hutten a réuni une troupe de nobles gueux ; il crie partout qu'il a déclaré la guerre au pape et aux papistes. De fait, il a déjà dépouillé beaucoup de pèlerins se

(1) Sur la triste tenue du haut clergé pendant la diète, voir en particulier la relation de Lazare Spengler, dans M. M. Mayer, *Spengleriana*, (Nuremberg, 1830), p. 13-61 ; résumé dans RA. II, p. 88g.

rendant à Rome, et leur a fait jurer de retourner chez eux. Il a écrit à l'empereur une lettre pleine d'impiétés contre Votre Sainteté, et des hommes du plus grand poids m'ont affirmé qu'il me tendait des embûches. Des gens qui se disent poètes ou professeurs de belles-lettres ne cessent d'écrire contre moi des dialogues et des poésies qu'ils affichent aux portes des églises ; ils inventent mille autres monstruosité du même genre, me regardent avec des yeux de travers et parlent de me donner la mort ».

Au milieu de décembre, le nonce a vu l'opposition grandir. Les amis de Hutten sont devenus légion ; ils ont soif du sang des prêtres et ne cherchent que l'occasion de se précipiter sur eux. Ce sont les légistes et les canonistes, beaux parleurs dénués de science, et n'ayant pour toute parure qu'un titre de docteur ; Luther a beau parler contre eux, ils le vantent et le défendent en tous lieux. Ce sont les grammairiens et les faiseurs de vers ; ils s'imaginent être savants et surtout savoir le grec une fois qu'ils ont fait profession de n'être plus soumis à l'Église. Ce sont des religieux et des moines, c'est le clergé presque tout entier ; les plus mal disposés sont ceux qui ont reçu leurs dignités de Rome. C'est la plèbe, qui se précipite derrière tous ces novateurs, c'est le Nord tout entier enfin qui entre en révolution. « Toute l'Allemagne est bouleversée ; les neuf dixièmes crient « Vive « Luther », et tout en ne suivant pas Luther, le reste fait chorus pour crier : « Mort à Rome ! ». Chacun s'en va criant : « Le Concile, le Concile » et c'est en Allemagne seulement qu'ils prétendent l'avoir ».

Pour entretenir cette agitation, c'était une grêle de livres luthériens qui pleuvaient sur l'Allemagne (1). Chaque jour, les novateurs publiaient quelque nouvel ouvrage en latin ou en

(1) Balan, p. 33 ; Brieger, p. 31. Au mois de juin 1520, Luther lançait son opuscule *A la noblesse allemande* ; le 6 octobre, sa fameuse *Captivité de Babilone* ; au commencement de novembre, une dissertation *Contre l'exécrable bulle de l'Antechrist* ; le mois suivant une autre dissertation sur les raisons qui l'avaient poussé à brûler les livres du pape et de ses partisans. — Köstlin, I, p. 336-404. D. Martin Luthers *Werke* (Weimar, 1883 et suiv. éd. Knaake), VI (1888), p. 381 et suiv.

Coup sur coup, Hutten faisait paraître plusieurs éditions de ses *Dialogues*, une *Lettre à Luther*, d'autres à l'empereur et aux princes d'Allemagne, son *Commentaire de la Bulle*, et divers opuscules en vers et en prose. — E. Böcking, I, p. 48-72\* ; Strauss, *Ulrich von Hutten* (Bonn, 1877, in-8,



allemand (1). A Worms même, ils avaient un imprimeur, là où il ne s'en était jamais vu auparavant. Partout, et jusqu'à la cour de l'empereur, on ne vendait que des livres de Luther : « L'union de ces hommes est étonnante, écrivait Aléandre, et ils semblent posséder des monceaux d'or. (2). »

On exaltait Luther comme un saint. « Il n'était pas surprenant, disait-on, qu'il fût supérieur à Augustin. Augustin avait péché, c'est pourquoi il avait erré ; Luther était demeuré pur et sa doctrine était sans tache ». On le représentait tantôt avec la croix de Jésus-Christ et une colombe sur la tête, tantôt avec le nimbe des bienheureux. Un jour, Aléandre vit une gravure où il avait un livre à la main ; auprès de lui, Hutten se tenait en armes, la main sur la garde de son épée ; au-dessus on lisait en beaux caractères : « Aux défenseurs de la liberté chrétienne (3) ». Aussitôt que ces images avaient paru, on se les arrachait, et Aléandre ne pouvait arriver à temps pour en acheter. On les trouvait partout, jusque dans le palais impérial, et on les baisait avec vénération.

Le nonce, au contraire, était particulièrement maltraité. A Cologne, déjà, on faisait contre lui des dialogues, des vers, mille écrits satiriques ; les mois suivants on le menaça de mort. Dès le mois d'octobre, Ulrich de Hutten commença cette série d'attaques qui devait se prolonger pendant tout le séjour d'Aléandre en Allemagne. Il tendit des embûches aux deux envoyés pontificaux (4) ; le bruit courut même qu'il avait tué un homme de leur

3<sup>e</sup> édition ; 7<sup>e</sup> vol. des œuvres complètes de Strauss), p. 337 et suiv. ; Siegfried Szamatólski, *Ulrichs von Hutten deutsche Schriften* (Strasbourg, 1891, in-8), passim, et surtout 142-149 (collection *Quellen und Forschungen zur Sprach- und Culturgeschichte der germanischen Völker* ; n<sup>o</sup> 67).

(1) Sur cette propagande, voir K. Hagen, *Deutschlands litt. u. religiöse Verhältnisse* (Frankfurt a. M. 1868, in-8), II, 127 et suiv.

(2) Balan, 99, Brieger, 49. Aléandre commettait une légère erreur en disant qu'il n'y avait pas eu d'imprimeur à Worms avant la diète. En 1512 ou 1513. Pierre Schöffer était venu s'y établir ; mais, en 1518, il était parti à Mayence. Roth, *Die Mainzer Buchdruckerfamilie Schöffer* (1892), p. 115 et suiv. ; Knaake, *Bemerkungen...* (1896), p. 166.

(3) Cette gravure était en tête de l'édition allemande des dialogues *Febris, Vadiscus, Inspicientes*. Voir Knaake, *Bemerkungen...* (1896).

(4) E. Böcking, I, 371 et suiv. (Hutten à Charles-Quint, sept. 1520) ; 426, Luther à Spalatin, 15 nov. 1520) ; RA. II, 460 (Al. à Léon X, 5/6 nov. 1520) ; D. F. Strauss, *Ulrich von Hutten*, dans *Gesammelte Schriften* (Bonn, 1876-1878, in-8), T. VII, p. 412.

suite (1). Le dimanche après la fête de la Toussaint, il faisait afficher à Cologne une lettre de railleries sur Aléandre. « C'était un homme plein de lui-même. Il possédait admirablement les langues, l'hébreu était son patrimoine national. Il pouvait à bon droit être fier de son antique origine, puisqu'il descendait d'Abraham. On ne savait pas s'il était baptisé : mais à coup sûr, il n'était pas pharisien, puisqu'il ne croyait pas à la résurrection des morts. C'était un parfait épicurien, qui voulait jouir de la vie. Il était violent et hautain, esclave d'un orgueil sans bornes et adonné à des débordements sans nom. Sa conversion simulée au christianisme lui avait été d'un grand profit et sa mission présente lui avait paru une heureuse occasion de travailler à exalter son Moïse (2). » Peu après, Hutten déplorait dans un poème latin et dans une chanson allemande la destruction des livres de Luther « par ce coquin de Juif d'Aléandre (3). »

On a vu l'accueil que le nonce reçut à Mayence. A Worms « les Reuchliniens, Luthériens ou Érasmites » composent contre lui des vers et des dialogues ; ils l'appellent transfuge des belles-lettres, flatteur des gens de cour, défenseur des partisans des

(1) O. Waltz, *Epistolae Reformatorem I*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte* II, 126, note 2.

(2) E. Böcking, I, 439-440. Cette lettre n'était probablement pas de Hutten, mais de quelque autre de l'entourage de Sickingen, peut-être d'Hermann de Busch.

Elle est imprimée aussi dans les anciennes éditions des œuvres de Luther. Walch, XV, 1582 : préface de Luther à la condamnation de ses écrits par les universités de Cologne et de Louvain. Voir aussi Seckendorf, *Commentarius de Lutheranism*o (Francfort, 1688, in-4), I, § 81, p. 186 ; RA. II, 506.

Mais l'attribution à Luther est fautive : la réponse de Luther aux condamnations des universités de Cologne et de Louvain est antérieure à l'arrivée d'Aléandre en Allemagne.

L'écrit qui suit dans Walch (XV, 1583-1588) n'est pas davantage de Luther, et n'a rien à voir non plus avec sa réponse à ces deux universités.

Aussi ces deux morceaux ne sont-ils pas reproduits dans l'édition critique de Weimar (VI, 170-195). Déjà l'édition d'Erlangen-Francfort, tout en donnant ces deux écrits, faisait remarquer qu'ils n'étaient pas de Luther : H. Schmidt, *D. Martini Lutheri Opera latina*, IV, 308-314. — Sur la prétendue origine juive d'Aléandre voir aussi Böcking, I, 439 (*Petrus Francisci poeta Ulrico Hutteno*, 25 déc. 1520) ; C. A. H. Burkhardt, *D<sup>r</sup> Martin Luther's Briefwechsel* (Leipzig, 1866, in-8), p. 34.

(3) E. Böcking, III, 451-459. Les p. 440-469 et II, 36 contiennent d'autres écrits injurieux à l'adresse d'Aléandre. Voir aussi D. F. Strauss, *Ulrich von Hutten*. (Bonn, 1877, 3<sup>e</sup> éd.) p. 341 ; Brieger, p. 31.

mauvaises mœurs (1), bourreau, incendiaire des saints livres(2). » Ses anciens disciples se tournent contre lui ; ils le fuient comme un excommunié. Dans les endroits où il passe, il trouve à grand peine à se loger, et il lui faut payer le double des autres. C'est un bruit général que Hutten veut l'assassiner ; il est à peine à une journée de marche, dans un château de Franz de Sickingen, pour observer ce qui se passera à la diète, et quelle route le nonce prendra en partant (3). Aléandre se trouve moins en sûreté à Worms qu'au fond de la Calabre ; pour être moins en danger, il a dû se loger tout près de la Cour. A prix d'or, il s'est procuré une pauvre chambre sans cheminée, lui qui naguère, avec toutes ses commodités et du feu de septembre à mai, pouvait à peine maintenir sa santé. Jamais il n'avait été aussi souffrant. Il pense à la mort et se remet à la volonté de Dieu ; s'il s'en va, il prie Sa Sainteté de penser à son âme, le cardinal Jules de se souvenir de ses frères et des serviteurs qui en ce moment sont à la peine avec lui (4).

Quelle pouvait être la cause d'une si étrange et si rapide surexcitation ? Pour Aléandre, la grande hérésie de l'Allemagne, c'est la haine inextinguible qu'elle nourrit contre Rome : « Irrité contre elle, on y confondait sa cause avec celle de la foi ; bien plus, la cause de la foi se noyait dans les ressentiments que l'on avait contre Rome. (5) »

(1) Jeu de mots intraduisible entre *praedicator* et *paedicator*. Voir P. Kalkoff, *Die Depeschen*. . (1897), p. 45, note 1 ; C. A. H. Burkhardt, *Dr. Martin Luther's Briefwechsel* (Leipzig, 1866, in-8), p. 34.

(2) Brieger, 28, 29 (milieu de décembre). Voir aussi A. Horawitz, *Briefwechsel des Beatus Rhenanus* (Leipzig, 1886, in-8), p. 251 (B. Rh. à B. Amerbach, 8 nov. 1520) ; 328 (Aug. Gemoseus à B. Rh.).

(3) Aléandre n'exagérait pas les desseins de Hutten. Voir, entre autres passages, E. Böcking I, 424 (Hutten à Érasme, 13 novembre 1520). Voir aussi les *Invectives* ; ci-après, p. 219-220 ; et Luther à Spalatin (15 novembre 1520) : (Böcking, I, 426 ; De Wette, I, 523 ; Burkhardt, 34) : « Gaudeo Huttenum prodissse : atque utinam Marinum (*Caracciolo*) aut Aleandrum interceptisset. »

(4) Brieger, 29. (Mi-décembre 1520).

(5) Balan, 32-33 ; Brieger, 30, etc. — « La réponse d'Aléandre, dit Bonghi, n'est pas suffisante. Deux causes avaient produit ce mouvement : la conduite de l'Église romaine, et le réveil du sentiment religieux. Aléandre ne voit que la première, encore ne la voit-il que sous un seul aspect. Rome avait eu une influence malheureuse, non seulement par l'avidité avec laquelle elle avait voulu profiter de l'Église, en tirant tout à elle, mais aussi

Plus tard, Aléandre insistera sur les réformes générales que Rome doit s'imposer pour qu'à l'avenir, si on l'identifie avec l'Église, ce ne soit plus dans une même haine, mais dans un même amour. Dès aujourd'hui, il demande à Jules de Médicis quelques remèdes urgents : « Pour l'amour de Dieu, je demande avec instance, et tous les catholiques demandent avec moi, que l'on mette fin à toutes ces *réserves*, à toutes ces *dispenses* et *déroptions* aux Concordats d'Allemagne, aux *compositions* et aux nouveautés du même genre ; que l'on mette un frein aux appétits de ceux qui non contents de posséder une infinité de bénéfices prennent comme dans un filet ceux de l'Allemagne entière. Voilà les questions que ces peuples mêlent à celle de Luther ; voilà ce qui nous fait le plus grand tort dans les points qui concernent la foi catholique. Dans ces régions, on se soucie fort peu de renier son Dieu pourvu qu'on tire vengeance de ces énormités. Sans doute, elles sont moins grandes qu'on ne les fait, et souvent je leur en ai mis moi-même la preuve sous les yeux ; toutefois, au milieu de ces troubles, il faut enlever aux gens tout prétexte et toute occasion d'être déraisonnables. »

Il faut donc révoquer aussitôt toutes les réserves, surtout celles qui ont été obtenues en dérogation des concordats. A l'avenir, il faudra s'abstenir de toute nouvelle dérogation, l'empereur insistât-il mille fois pour en obtenir.

Mais cette ligne de conduite ne pourra produire ses effets que

par la corruption morale qu'elle avait laissée s'introduire dans le clergé, en donnant elle-même l'exemple. » Bonghi, *Martin Lutero* ; dans *Naova Antologia*, S. II, T. 43 (1884), 472-473. Voir aussi, à peu près dans le même sens. P. Kalkoff, *Die Depeschen des Nuntius Aleanders* (1897), p. 5-6.

Avec Bonghi, on peut reprocher à Aléandre de n'avoir guère compris que le mouvement provoqué par Luther avait été favorisé par le réveil, ou mieux par la nature du sentiment religieux en Allemagne. Cet Italien de la Renaissance n'était pas apte à saisir la divergence profonde entre les races du Nord et celles du Midi sur la manière de comprendre la religion. (Plus haut, ch. I.) Mais quant au mauvais exemple donné par Rome, il en sentait si bien l'influence que souvent, dans ses lettres, il parle de la nécessité de s'amender, et que cette mission fut le point de départ de sa propre conversion.

Du reste, se trompait-il si grandement en résumant tous les motifs de la Réforme dans l'excès de la centralisation et dans l'avidité de Rome à profiter de l'Église à cette époque ? Cette centralisation disparue, l'immoralité venant de Rome avait une influence moins grande sur le reste de la chrétienté, l'esprit formaliste que l'on reprochait à Rome pesait moins sur le génie idéaliste et sentimental de l'Allemagne.

plus tard. Pour l'instant, le nonce propose une série de mesures propres à calmer les irritations les plus formidables et à enrayer les mauvaises volontés : des brefs à l'empereur, à Chièvres et aux cardinaux, quelques faveurs pour des prélats et, sans toutefois nuire à personne, la solution à l'avantage de ces personnages des procès qu'ils ont en cour de Rome ; enfin quelque argent pour les secrétaires et employés subalternes qui mettent la plus insigne mauvaise volonté à expédier les affaires. « Il faut nous aider, conclut-il, par tous les moyens honnêtes qui sont en notre pouvoir, afin que nous n'omettions rien de ce qui est utile pour vaincre les ennemis de l'Église et rendre la paix à la chrétienté (1) »

Dans la suite, ces moyens reparaitront dans les lettres d'Aléandre. Ça et là, il demandera des brefs et de l'argent pour exciter les bonnes volontés, et plus souvent pour remercier de services rendus (2).

Les écrivains protestants se sont en général montrés fort scandalisés de ces procédés, alors que pourtant Luther s'en permettait de même nature et de plus étranges encore (3).

Assurément, on peut imaginer des moyens plus élevés d'amener les hommes à la vertu. Le remède le plus efficace à la situation de l'Allemagne, c'eût été un François d'Assise ou un Vincent Ferrier, ramenant les hommes à Dieu par une conduite exemplaire et des prédications enflammées. Mais un nonce n'est pas un homme d'apostolat, c'est avant tout un homme de gouvernement. Or tous les gouvernements ont usé de ces procédés ; au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle en particulier, ils étaient tellement employés, ceux-là et d'autres beaucoup moins excusables, que l'on ne concevait pas les relations politiques en dehors d'eux (4).

(1) Balan, 144 ; Brieger, 110.

(2) Brieger, 106, 109-112, 118, 127-129, 173, 175, 195, 204-208, 230, etc. Bologne Univ. 954, f. 110-111 (Pro D<sup>no</sup> Nicolao Ziegler).

(3) Karl Jansen a dit que ces moyens ne différaient pas de ceux que recommande Machiavel, et il termine ainsi son appréciation : « Mentir, tromper, transgresser la loi de Dieu pour l'honneur de Dieu, aller contre les ordres divins pour maintenir l'ordre divin, voilà ce qu'Aléandre tient pour permis, pour commandé. » K. Jansen, p. 33, 36 et suiv. Voir aussi Münter, *Ouv. cité* (1798), p. 83 et suiv.

(4) Un premier ministre d'Angleterre, par exemple, trouvait tout naturel de se faire pensionner par les Princes avec lesquels il contractait des al-

Aléandre, du reste, ne tombe pas dans le système démoralisateur de ne récompenser que les oppositions et les mauvaises volontés : il recommande la fidélité de la Marck aussi bien que les récriminations d'Armestorff et l'humeur douteuse de Glapion. C'est pour parler des trois hommes les plus sincèrement catholiques de tous ceux qui l'approchèrent alors, Jean d'Ecken, Cochlæus et Burchard, qu'il a trouvé les accents les plus vifs et les plus pressants : « Il faut que l'on sache, dit-il, que qui va par la voie droite n'est abandonné ni de Dieu ni de son vicaire (1). »

Enfin, il sait fort bien qu'il y aurait des moyens plus élevés que ceux-là : « Mais, aujourd'hui, écrit-il à Jules de Médicis, les Allemands ne font cas de rien autre; ils se rient des choses de la foi, de la religion et du salut éternel, aussi bien que des bénédictions et des excommunications (2). » Il est même tellement frappé de cet état d'esprit que ce sont ces réflexions qui reviennent le plus souvent sous sa plume.

liances. Voir *Baumgarten* et les autres historiens. Voir aussi Kalkoff, *Wimpfeling*, dans *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins* (1898), p. 272 : En Allemagne, on ne pouvait arriver à rien sans distribuer de l'argent ou des faveurs.

(1) Balan, 290; Brieger, 266.

(2) Balan, 99, 132, 163; Brieger, 49, 93, 137. Item Vat. 8075, f. 224<sup>r</sup> (Al. à Enckenvoirt, 6 fév. 1521), etc.

## CHAPITRE VIII

---

### LA DIÈTE DE WORMS — PREMIÈRES NÉGOCIATIONS AU SUJET DE LUTHER.

(Janvier — 12 février 1521).

A Cologne, Charles-Quint, de concert avec les électeurs, avait fixé l'ouverture de la diète au 6 janvier 1521 (1). Une ancienne coutume, consacrée par la *Bulle d'Or*, voulait que la première diète de chaque règne se tint à Nuremberg ; mais, à cause de la peste qui sévissait dans cette ville, on avait choisi Worms. Ces assemblées éprouvaient souvent des retards considérables. Cette fois, la plus grande partie des États était à Worms dès le commencement de janvier ; la diète devait s'ouvrir le 27 de ce mois.

En attendant ce jour, on travailla à résoudre certaines difficultés accessoires dont on désirait ne pas encombrer les séances de la diète (2) ; mais on n'y put parvenir. Il en fut de même de la question religieuse. Après son arrivée à Worms (5 janvier), Frédéric eut au sujet de Luther un entretien avec l'empereur ; Il est à supposer qu'il obtint une réponse assez favorable ; Luther en profita pour écrire à l'électeur qu'il était toujours disposé à aller à Worms et à se soumettre à la décision de juges impartiaux (3). Sur ces entrefaites, le discours de Jean Faber, prieur des Dominicains d'Augsbourg, venait donner un nouveau coup à la cause qu'Aléandre défendait.

Le 6 janvier était mort le cardinal Guillaume de Croy, neveu

(1) RA. II, p. 131-173.

(2) Brewer, *Calendars*, III, App. 2, n. 22. RA. II, 131.

(3) De Wette, I, 548-552 ; RA. II, 476. (25 janv. 1521).

du ministre Chièvres. Le 22, en présence de Charles, de la cour et des nonces, Faber exhortait l'empereur à marcher vers l'Italie, qui faisait partie de l'Empire, et à procéder à la réforme de l'Église. L'empereur avait le droit de déposer pape et cardinaux.

Ce discours eut aussitôt un grand retentissement (1). L'effet en fut encore augmenté par deux écrits que Faber avait composés peu auparavant. Dans sa pensée, ils devaient demeurer secrets ; mais une indiscretion les livra à la publicité et bientôt ils furent traduits du latin en allemand. Faber y proposait un nouveau moyen de terminer l'affaire de Luther. « Aucun hérétique de la primitive Église, disait-il, n'avait été cité à Rome ; il n'était pas davantage nécessaire que Luther y fût entendu. Le pape et les princes catholiques lui donneraient des juges ; pendant la durée du jugement, chaque parti s'abstiendrait de nouvelles démonstrations (2). »

Aléandre assistait à la cérémonie funèbre où Faber avait prononcé son discours. En vain fit-il entendre ses protestations (3). Faber avait parlé avec l'assentiment de Chièvres ; peu après, il prêchait le carême à Worms.

Le message impérial d'ouverture parla de la nécessité de rendre à l'Empire sa grandeur d'autrefois. Pour y arriver, Charles attendait le concours des électeurs, des princes et de tous les États. Il parlait de l'érection d'un Conseil d'Empire pour le temps où l'empereur serait hors d'Allemagne, de l'*expédition romaine*, de la nécessité de faire respecter l'Empire à l'extérieur, de réta-

(1) Sanuto. *Diarii*, XXIX, 617-619 ; Balan, 41 et suiv. ; Brieger, 139 ; RA. II, 148, 484, 779, 784.

(2) Förstemann, *Neues Urkundenbuch zur Geschichte der evangelischen Kirchen Reformation* (Hambourg, 1842, in-4), p. 66-67, n° 23. Nic. Paulus, *Der Dominikaner Johann Faber und sein Gutachten über Luther* ; dans *Historisches Jahrbuch* XVI, 1895, 39-60 ; RA. II, 484, 485, 1007 ; E. Berger, dans *Historische Vierteljahrschrift*, 1898, 1<sup>er</sup> septembre, p. 452.

(3) RA. II, 781. — Le 8 février 1521, Aléandre envoyait à Rome « certi articoli qui circumferuntur de un advisamento ribaldo in la causa di Luther, et dicesi che sono di Erasmo fatti. » (Brieger, p. 56). Il ne peut s'agir ici des *Axiomes* d'Érasme, qui ne devinrent publics qu'à la fin de février 1521. (H. Schmidt, *D. Martini Lutheri Opera latina* V, 239). Cet *advisamento* était donc le *Consilium*, ou second écrit de Faber. Voir Knaake, *Theologische Studien und Kritiken*, 1896, p. 172-173 ; P. Kalkoff, *Die Depeschen*... (1897), p. 80.



blir le bon ordre à l'intérieur par la répression du brigandage et la bonne administration de la justice.

La situation de l'Allemagne, celle de Charles-Quint, les questions que soulevait le message, tout devait faire de cette diète l'une des plus importantes de l'Empire. Pourtant, si grandes que fussent les affaires d'ordre temporel qu'elle avait à traiter, ce n'est pas d'elles que la diète de Worms devait tirer son principal intérêt. Ce qui la rendra à jamais célèbre, c'est la question religieuse qu'elle fut appelée à résoudre. Worms a été le vrai point de départ du protestantisme ; c'est à Worms que Luther et les siens ont commencé à être traités par l'Empire en personnages avec lesquels il fallait compter. La France moderne date du 5 mai 1789 ; l'Allemagne moderne date du jour de la comparution de Luther devant la diète de Worms.

Toutefois le message impérial ne parlait pas de Luther. L'entourage de Charles, en effet, était loin d'être encore décidé à soumettre cette affaire à la diète. Sous l'impulsion d'Aléandre, au contraire, le Conseil de l'Empire continuait de travailler à l'édit qu'on devait lancer contre Luther. Schinner, Bonomo, Banisius et deux conseillers allemands avaient à ce sujet de longues conférences avec le nonce. Les négociations traînaient (1) ; malgré lui, Aléandre était amené à discuter. Il avait une peine incroyable autour de cet édit. Cependant, il en élaborait un projet latin ; le 3 février, l'empereur assistait au conseil et l'édit latin était fixé dans ses parties essentielles.

Trois jours après, Charles se montrait de plus en plus déterminé contre Luther. On lui présentait la *Protestation et Oblation* par laquelle Luther demandait à être remis à des juges impartiaux ; il la déchirait sans la lire, et plein de joie, Aléandre en envoyait les morceaux à Jules de Médicis (2).

Le lendemain de cet épisode, l'édit latin était achevé et, bientôt après, le conseil en approuvait la version allemande ; mais tout fut terminé avant qu'on eût décidé si, oui ou non, pour la publi-

(1) Au dire de Schinner, la faute en était à Matthieu Lang qui voulait ainsi être agréable à Frédéric de Saxe. Balan, p. 53.

(2) Balan, p. 52, 103, 107 ; Brieger, p. 55 ; RA. II, 476. Aléandre demandait à Jules de les faire déposer « dans la petite chambre secrète de la bibliothèque palatine ». Ce document est « depuis longtemps perdu. » *Reges-tum Clementis V* (Romae, 1884, in-fol.), T. I, p. XLVIII (préface).

cation de l'édit dans l'Empire, on demanderait l'approbation des États (1).

En même temps se poursuivait une autre série de négociations : on se passerait des États, mais on prendrait une voie de conciliation pour ménager l'électeur de Saxe. Après de longues délibérations entre Aléandre, Caracciolo, Gattinara et Glapion, on s'arrêta à un moyen terme. Au nom de l'empereur, on enverrait vers Luther des hommes recommandables par leur doctrine et leur vertu. Ils lui demanderaient s'il reconnaissait pour siens les livres qui circulaient sous son nom. S'il les reniait, en tout ou en partie, on le constaterait dans un acte notarié : s'il les reconnaissait, et qu'il ne voulût rien rétracter, on pourrait dès lors procéder vigoureusement contre lui. S'il se rétractait, ou s'il donnait à ses propositions un sens catholique, on le recevrait en grâce. Dans l'intervalle, ses livres seraient séquestrés, pour être plus tard brûlés comme dangereux.

Sans voir le projet d'un bon œil, les deux nonces déclarèrent n'avoir pas à s'y opposer (2).

Ce projet était surtout l'œuvre de Glapion. Après l'avoir ainsi élaboré, il demandait une audience à l'électeur Frédéric ; celui-ci la refusa, mais il chargea son chancelier Brück de conférer avec le moine.

Les conférences durèrent plusieurs jours ; Brück en a écrit pour Frédéric de longs comptes-rendus que nous possédons encore (3).

Glapion commença par l'éloge de Luther. « Il y avait dans ses ouvrages beaucoup de choses qui pouvaient être d'un grand profit. Son livre de la *Liberté chrétienne* était écrit avec art et doctrine ; il témoignait d'une grande intelligence et d'une belle âme. De nombreux abus s'étaient introduits dans l'Église ; si Luther s'était contenté d'en demander la réforme, tous les hommes hon-

(1) Balan, p. 52-53, 99 ; Brieger, p. 49 ; RA. II, 507-508 ; 787. Scheurl dit même que l'empereur avait déjà signé l'édit (F. Soden et J. K. Knaake, *Cristoph Scheurl's Briefbuch, ein Beitrag zur Geschichte der Reformation und ihrer Zeit* (Postdam, 1867-1872, 2 vol. in-8), II, 122 et suiv. : Scheurl à Pömer, 16 févr. 1521.

(2) Balan, p. 116-117.

(3) RA. II, 477-494.

nètes et intelligents eussent été avec lui. Il avait nié la plupart des sacrements : que ne s'était-il borné à blâmer les abus qui s'étaient glissés dans leur administration ? Mais son livre de la *Captivité de Babylone* l'avait effrayé. Ce n'était ni le style, ni la manière de Luther. Il devrait le renier ou dire qu'il l'avait écrit sous le coup de la colère que lui avait causée la condamnation papale. »

« On était allé trop vite. Glapion n'approuvait pas la destruction des livres de Luther à Cologne et à Mayence. Mais la plaie pouvait se guérir. Il suffisait que Luther retirât certaines propositions dangereuses et qu'il donnât à quelques autres une explication convenable. Sans doute, la bulle de Léon X avait précédé la *Captivité de Babylone* ; mais si l'on avait condamné Luther c'était surtout parce qu'on ne l'avait pas entendu. Charles estimait Luther ; il désirait son retour à l'Église. Il ne pensait pas avec Aléandre qu'il n'eût rien à voir à ces matières ni que l'on pût condamner Luther sans l'entendre. »

« Il fallait recommencer le procès ; Luther devait être entendu en Allemagne par des hommes instruits, intelligents et impartiaux. Il se soumettrait à leur décision et reconnaîtrait l'autorité du pape. En attendant, les deux partis demeureraient en paix. Luther resterait à Wittemberg, sous la protection de son prince ; surtout, il devrait se garder de se rendre à Rome. »

Comme on le voit, les négociations entreprises par Glapion sont loin d'être présentées sous le même jour par Brück et par Aléandre. Chez Aléandre, il s'agissait d'un simple interrogatoire ; en toute hypothèse, les livres de Luther seraient brûlés comme dangereux. Dans les comptes-rendus de Brück, au contraire, Luther devient un homme incompris ; on a procédé trop brusquement contre lui et l'interrogatoire se change en un nouveau jugement qu'on lui fera subir en Allemagne. En attendant, ses livres seront séquestrés sans qu'il s'agisse de les brûler ensuite.

Brück a peut-être çà et là interprété les paroles de Glapion dans un sens trop favorable à Luther. Toutefois, il paraît certain que cet homme taciturne n'était pas devenu subitement aussi romain qu'Aléandre l'écrivait (1). Assurément, il n'était point un secret partisan de Luther. Brück lui-même lui fait dire que les hérésies sont une bien triste

(1) Plus haut, ch. VII, p. 181.

chose : « La bible était une cire molle que l'on pouvait tirer en tous sens et façonner à sa manière (1). »

Mais comme Érasme, comme Faber, il semble avoir craint que Rome ne se dirigeât trop par des préoccupations humaines. De plus, il voyait en Luther un homme que l'Allemagne pouvait opposer utilement à la toute-puissance papale et aux abus de la cour de Rome. Si l'on parvenait à lui faire rétracter ses propositions hérétiques, il deviendrait utile à l'Empire.

A sa manière, Glapion se faisait donc l'écho de cette opinion modérée, si répandue alors, qui voulait le maintien de la religion catholique, mais non celui de la toute-puissance romaine. Peu après, ce sera encore cette même opinion qui se fera jour dans la rédaction des *Griefs* de l'Église d'Allemagne.

Dans la pensée des conseillers de Charles, Frédéric devait faire à l'empereur la proposition indiquée par Glapion. Mais, malgré leurs concessions, l'électeur de Saxe se refusa à tout et Charles se trouva inéluctablement réduit à l'alternative de procéder de lui-même contre Luther, ou de demander l'assentiment des États.

Aléandre plaidait toujours pour la première solution ; il avait rangé à son opinion la plupart des membres du conseil de l'Empire (2) ; mais les conseillers intimes de Charles craignirent de s'aliéner l'Allemagne par une mesure aussi autoritaire. En vain le nonce exposait-il que la plupart des princes penchaient pour Luther, que pour cette affaire, l'Allemagne entière n'avait plus son bon sens, quasi les États n'étaient pas de l'avis de l'empereur, celui-ci aurait les mains liées : Gattinara et les autres conseillers lui répondirent qu'avec un édit publié du consentement de la diète, l'incendie s'éteindrait mieux et plus vite. Du reste, il n'y avait aucune crainte que l'empereur eût les mains liées, car on voulait uniquement communiquer l'édit aux États, mais non point demander leur assentiment. S'ils ne le donnaient pas, Sa Majesté n'en irait pas moins de l'avant (3).

(1) RA. II, 482 : « Sagte weiter, es were eine schlechte sache, keczerei ader irthum einzufuren. Die bible wer ein buch wie ein weich wachs, das man zerrén und denen kont nach eins iden gefallen. »

(2) Balan, p. 71 ; Brieger, p. 68, 69.

(3) Balan, 71 ; Brieger, 69.

L'empereur suivit l'opinion de ses conseillers. Subitement, le 12 février, il manda Aléandre et lui annonça une grande réunion des États pour le lendemain. Le nonce y parlerait ; il pourrait exprimer sa pensée sans crainte et dire ce qu'il demandait contre l'hérésiarque (1).

Aléandre était pris à l'improviste. Mais depuis plusieurs mois, en particulier comme en public, ces matières étaient son unique préoccupation. Bien que malade de la fièvre, il passa la journée et la nuit à travailler et le lendemain il était prêt pour sa tâche.

(1) Balan, ; 54 Brieger, 59 ; RA. II, 516.

## CHAPITRE IX

---

### DISCOURS D'ALÉANDRE

(13 février 1521).

Ce fut l'un des jours les plus solennels dans l'histoire de la Réforme naissante. L'empereur, tous les électeurs, à l'exception de Frédéric, un nombre considérable de princes ecclésiastiques et laïques, une foule de délégués de tous les ordres et de tous les États de l'Empire, tous les conseillers impériaux assistaient à la séance.

Aléandre n'avait pas eu le temps de composer son discours (1). Lui-même est assez bref dans le compte-rendu qu'il en fait à Jules de Médicis (2). Mais de plus amples renseignements nous sont fournis par le chancelier de Saxe. L'électeur était malade ou plutôt avait feint une indisposition. Mais, dit Aléandre, « ses secrétaires écrivaient une grande partie de ce que je disais ». (Œuvre d'ennemis, ces notes dénaturent quelques passages du discours prononcé par le nonce (3); dans l'ensemble, elles en rendent néanmoins assez fidèlement la physionomie (4).

Aléandre présenta d'abord à l'archevêque de Mayence un bref

(1) Celui que lui prête Pallavicini n'est pas authentique. Cet auteur l'a composé en se servant de deux écrits d'Aléandre : son discours de Cologne devant l'électeur Frédéric (Balan, p. 69-70) et ses Instructions pour la députation projetée auprès du même électeur (Balan, p. 87-97).

(2) Balan, 56-57; Brieger, p. 61-62.

(3) Aléandre parla de Charlemagne et des Ottons (Balan, p. 56 et suiv.); les notes des secrétaires de Frédéric n'en disent mot. Au contraire, elles s'étendent sur Frédéric beaucoup plus que ne le fit Aléandre (Balan, 57; Brieger, 62). Voir J. Elter, *Luther und der Wormser Reichstag 1521* (Bonn, 1886, in-8), p. 60-61.

(4) RA. II, 494-507. Voir aussi la relation de Saxetta à Pelegrini RA. II, 804, 805 et Scheurl à Pömer, 1<sup>er</sup> mars 1511 (F. Soden et J.-K. Knaake, *Chr. Scheurl's Briefbuch*, (Postdam, 1867-1872, 2 vol. in-8), II, 124 et suiv. — Ce discours, croyons-nous, n'a jamais été traduit en français : c'est pourquoi nous en donnons ici une longue analyse.

pontifical à l'empereur, du 18 janvier précédent (1) ; l'archevêque le fit lire par l'abbé de Fulda. Léon X y rappelait les erreurs de Luther et sa condamnation par la bulle *Exurge*. Les soixante jours qui lui avaient été accordés pour se rétracter étaient écoulés : le pape le déclarait donc séparé de la communion des fidèles. Il rappelait à Charles la mission des empereurs de défendre la religion ; comblé lui-même des bienfaits de Dieu dès ses jeunes années, il tiendrait à honneur de suivre ses ancêtres et de combattre l'hérésie.

Après la lecture de ce bref, comme pour amener les assistants à exécuter ce que le pape y demandait, Charles donna la parole à Aléandre.

« Martin Luther, dit Aléandre, a fait déjà beaucoup de mal à l'Église : il est de la dernière importance de l'arrêter au plus vite. Sous le couvert de l'Évangile, les hérétiques de Bohême ont porté partout le désordre et l'oppression : si l'on n'y met ordre, Luther aura bientôt fait de tout renverser dans l'Empire. »

« En médecin expérimenté, le pape a appliqué à cette maladie les remèdes nécessaires : il a séparé du troupeau la brebis galeuse. L'empereur est l'avocat et le protecteur de l'Église. Sa Sainteté a confiance que Charles ne fera pas moins pour la religion que ses ancêtres Philippe et Charles de Bourgogne et autres d'heureuse mémoire. Elle nourrit la ferme espérance que les électeurs, les princes, les États de l'Empire ne voudront pas permettre que Jean Huss et Jérôme de Prague sortent de leurs tombeaux. En agissant ainsi, ce n'est pas seulement l'intérêt de l'Église, c'est leur propre avantage qu'ils chercheront ; la liturgie et les sacrements une fois détruits, Luther aurait vite fait de leur enlever toute puissance à eux-mêmes. »

Après cet exorde, Aléandre entra dans le détail des faits. Il résuma tout ce qui, depuis 1517, s'était passé entre Luther et Rome : les premiers écrits hérétiques de Luther, les tentatives de Léon X pour le ramener, l'obstination de l'hérésiarque et sa condamnation par la bulle *Exurge*. « Cette bulle avait été mise à exécution dans les Pays-Bas, à Liège, à Cologne, à Mayence et ailleurs. A Cologne, l'électeur Frédéric avait désapprouvé cette manière d'agir. Mais Aléandre ne pouvait surseoir aux

(1) Förstemann, p. 27-29, n° 1; Balan, p. 34; RA. II, p. 495, 805.

ordres du pape. Luther l'avait accusé d'avoir corrompu à prix d'argent les conseillers impériaux ; mais les conseillers ici présents savaient que c'était un impudent mensonge. Aléandre n'avait point l'argent suffisant pour corrompre l'Allemagne entière ; en réalité, par les erreurs qu'ils contenaient, les livres de Luther suffiraient à faire brûler cent mille hérétiques. »

Après avoir lu devant l'assemblée certains passages de ces livres, « Luther, poursuit Aléandre, est coupable envers Dieu, en renouvelant les hérésies de Wiclef, qui nient la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Disciple de Jean Huss et de Wiclef, détruisant toute autorité dans l'Église et dans l'État, il est coupable envers le pape, l'empereur et toutes les puissances d'ici-bas. Luther se réclame de l'Église grecque ; mais, au concile de Florence, l'Église grecque a admis le dogme du Purgatoire et celui de l'autorité du pape. Il est coupable envers les anges : comme saint Paul qui, lui, était inspiré de Dieu. il dit que si un ange descendait du ciel pour le contredire, il ne faudrait pas l'écouter. Il est coupable envers l'ordre ecclésiastique : dans son livre de la *Captivité de Babylone*, il parle contre le sacerdoce, contre les vœux, contre les cérémonies de l'Église ; il engage les chrétiens à se laver les mains dans le sang de la prêtraille. Luther est coupable envers les saints dont il engage à ne plus célébrer les fêtes, envers les conciles dont il méprise les décisions. Combien d'autres hérésies n'a-t-il pas écrites sur le libre arbitre et la valeur des indulgences ? »

« Quelques-uns prétendent que Luther dit la vérité parce qu'il s'appuie sur l'Écriture. Mais il ne se sert de l'Écriture que pour l'expliquer à sa façon. C'est la méthode ordinaire aux hérétiques d'appuyer leurs errements sur l'Écriture et le démon lui-même savait employer l'Écriture pour tenter Jésus-Christ. « Il a été écrit, « lui dit-il, qu'il a commandé à ses anges de veiller sur toi, afin « qu'ils te gardent et que tu ne heurtes point ton pied contre la « pierre. »

« On dit que la vie exemplaire de Luther est un garant de la vérité de sa doctrine. Aléandre ne veut rien dire contre sa vie, mais il sait que souvent le diable se sert des apparences du bien pour tromper l'humanité. D'après saint Jérôme, les hérétiques ont toujours été les plus artificieux et les plus hypocrites des hommes et, dans le fond, des loups dévorants. L'on veut comparer Luther



à Origène : si, pendant sa vie, Origène eût été repris et condamné comme Luther, nul doute qu'il ne se fût soumis. »

« On blâme la destruction des livres de Luther : mais depuis des siècles, c'est la coutume de brûler les livres des hérétiques. On dit qu'on ne peut condamner Luther sans l'entendre : mais qui pourra convaincre Luther puisqu'un ange du ciel se tromperait en osant condamner ses écrits ? S'il veut être entendu, il n'a qu'à se rendre à Rome. Il en appelle du pape au concile : mais il méprise le concile aussi bien que le pape, puisqu'à son avis le concile de Constance s'est trompé en condamnant Jean Huss ! »

Qui donc pourrait entendre et juger Luther ? L'empereur ? Mais il n'a pas mission pour juger des choses de la foi. D'autres laïques ? Mais ils le peuvent moins encore, puisque par leur situation, leur puissance, leur naissance, ils sont de tout point inférieurs à l'empereur. Et comment un laïque pourrait-il être juge en ces matières, alors que, sans la permission du pape, un saint Jérôme ne se connaissait pas le droit de disputer avec l'hérétique Jean de Jérusalem ? On veut que le pape donne à Luther des juges choisis parmi les prélats et les savants d'Allemagne ; mais si leur sentence ne plaît pas à Luther, il la rejettera et ce délai n'aura servi qu'à propager le mal. »

« Au plus vite, il faut empêcher cette hérésie de se répandre. L'Allemagne, toujours si catholique, ne doit pas donner plus longtemps l'exemple d'une nation chrétienne en désaccord sur les articles de sa foi. L'empereur, les électeurs, les princes, tous les États doivent s'unir pour détruire les livres d'un hérétique obstiné et pour empêcher qu'à l'avenir ils ne puissent s'imprimer et se vendre. »

Aléandre termina par une question personnelle. Luther avait avancé qu'il était d'origine juive. En quelques mots, le nonce montra combien cette accusation était dénuée de sens « Il n'était point un inconnu : plusieurs de ceux qui l'écoutaient savaient qui il était, lui et sa famille. Ses ancêtres étaient marquis d'Ysterstein (1) en Istrie : si, depuis lors, sa famille était tombée

(1) Les gens de l'électeur de Saxe ont dû mal entendre ce nom propre, ou mal le traduire. Il est évident qu'Aléandre a parlé de *Pietrapilosa*, ce qui se rendrait en allemand par *Rauherstein*, ou quelque forme analogue, comme *Rwestein* (voir ci-dessus, p. 9). Comme *Ysterstein* signifie *Pierre d'Istrie*, le mot *Pilosa* a été omis et le mot *Istrie* a été répété, probablement d'après deux versions différentes des scribes de Frédéric.

dans la pauvreté, c'était un malheur dont ni lui ni elle n'étaient responsables. »

Aléandre parla trois heures (1). Il eût pu, dit-il, le faire pendant quatre autres, tant ces matières lui étaient devenues familières. En effet, ce discours rappelle les idées qu'il avait exposées déjà aux conseillers de Charles et à l'électeur de Saxe. Le simple résumé qui précède montre qu'il les développa avec habileté.

Aléandre, en effet, a su présenter les opinions de Luther et la situation de l'Allemagne sous l'aspect le plus propre à se concilier ses auditeurs. Dès le début, il montre l'Empire aussi intéressé que l'Église à la répression du réformateur. Si l'Église tombait, l'Empire aurait vite fait de la suivre dans sa chute. Il sait l'admiration de l'empereur pour son aïeul Charles le Téméraire : il lui rappelle l'attachement de ce prince à la religion catholique. Par leurs doctrines, Wicléf et Jean Huss avaient troublé l'Angleterre et la Bohême : Aléandre resserre les liens qui rattachent Luther à ces deux hérésiarques. Pour faire de lui un complet disciple de Wicléf, il lui prête même la négation de la présence réelle. Il glisse rapidement sur l'affaire des indulgences, d'où tout le débat était sorti. Il avait pu se rendre compte des abus auxquels la prédication de ces indulgences avait donné lieu. Trois ans après, il conseillera de n'aborder ce sujet en Allemagne qu'avec une grande discrétion (2).

Il ne s'arrête guère davantage à la doctrine romaine de la supériorité du pape sur le concile. Au contraire, il s'étend avec complaisance sur le mépris de Luther pour les conciles eux-mêmes, et particulièrement pour le concile de Constance. Rome avait toujours eu fort peu d'estime pour ce concile. Elle en reconnaissait sans doute les dernières sessions comme œcuméniques; toutefois, il est certain que l'esprit qui avait régné à Constance était en opposition avec les tendances romaines. Mais le concile de Constance était vénéré en Allemagne; il avait inspiré le Concordat qui, depuis soixante-treize ans, régissait les rapports de ce pays avec Rome. Aléandre était heureux de trouver un point de contact entre l'Allemagne et

(1) Balan. p. 56, Brieger, p. 61. A Jean Eck Aléandre parle de deux heures. Balan, p. 59. Voir aussi RA. II, 805 : A. Saxetta à F. Pelegrini.

(2) J. J. Döllinger, *Beiträge...* (1882) T. III, p. 247.

Rome ; l'apologie du concile de Constance lui permit de flatter l'opinion allemande sans blesser les théories romaines.

L'impression produite par le discours fut considérable. Les partisans décidés de Luther furent exaspérés (1). Mais un grand nombre de membres de la diète furent ramenés à l'orthodoxie (2). « Beaucoup de princes et de nobles, écrivait Aléandre trois semaines après, n'avaient lu que les malédictions de Luther contre le pape et le clergé ; ils n'avaient jamais vu ce qu'il dit des sacrements et les endroits où il approuve toute la doctrine de Jean Huss. Lorsque j'eus exposé ses opinions en pleine assemblée, en me servant de ses propres livres, un très grand nombre se prirent à le détester. N'était la haine qu'ils ont contre Rome, je croirais l'affaire déjà finie, tellement depuis dix jours je constate d'apaisement dans leur fureur. Dieu veuille que chaque jour amène une nouvelle amélioration. » (3).

Les témoignages de Caracciolo (4) et de Cochlæus confirment celui d'Aléandre. Beaucoup de membres de la diète, dit Cochlæus, n'avaient pas lu la *Captivité de Babylone*. En entendant les passages qu'Aléandre en avait tirés, ils se regardèrent les uns les autres avec étonnement et murmurèrent contre Luther. Ayant eu connaissance de ce revirement, Frédéric vint au secours de son protégé ; il expliqua que ces passages n'étaient pas de Luther, mais qu'ils avaient été inventés par ses ennemis : il fallait que l'accusé comparût pour s'expliquer et se défendre (5).

Aléandre voulut montrer l'inanité des dires de Frédéric. A la fin de février, il répandit dans Worms une collection de propositions malsonnantes tirées de deux récents écrits du réformateur : la *Captivité de Babylone* et *l'Assertion de tous les articles condamnés par la Bulle de Léon X*. Il accrut ainsi l'heureuse impression que son discours avait produite et enleva aux amis de Luther tout prétexte de crier à la calomnie (6).

(1) Balan, 57 ; Brieger, 62.

(2) Balan, 76 ; Brieger, 75.

(3) Balan, 132 ; Brieger, 93 (8 mars 1521).

(4) Balan, p. 82. (Jules de Médicis à Aléandre Florence, 3 mars 1521).

(5) *Historia Joannis Cochlaei de Actis et scriptis Martini Lutheri* (Parisii, 1665, in-8), f. 27, 28.

(6) C. E. Förstemann, *Neues Urkundenbuch zur Geschichte der evangelischen Kirchen-Reformation* (Hamburg, 1842, in-4), p. 44-45 ; *Luthers Werke*

## CHAPITRE X

---

### ALÉANDRE ET LA DIÈTE

(14 février — 5 mars 1521)

Le mois qui suivit le discours d'Aléandre fut peut-être le plus fiévreux de sa mission. Chaque jour, c'étaient des conversations, des discussions, des délibérations soit avec le conseil de Charles, soit avec le conseil de l'Empire, soit avec les membres de la diète ; journallement aussi, c'étaient des attaques de ses ennemis.

Par son énergie active et tenace, Aléandre força les États à s'occuper d'une question que plus d'un aurait voulu indéfiniment ajourner.

Le 14 février, les conseillers de l'Empire, des électeurs, des princes étaient en conseil avec Charles-Quint. Charles leur fit connaître sa volonté au sujet de Luther : après en avoir mûrement délibéré avec tous ses conseillers, il avait arrêté un édit contre l'hérésiarque et ses ouvrages. Il entendait le faire exécuter dans ses États héréditaires d'Autriche et d'Espagne ainsi que dans le Wurtemberg. Pour l'Empire, sa volonté était la même ; mais il n'avait pas voulu agir à l'insu de la diète et il désirait avoir son avis sur ce point.

Les électeurs et les princes demandèrent à l'empereur une réunion générale des États pour le lendemain (1).

(édition de Weimar), VII (1897), p. 605-613. Aux raisons données dans cet ouvrage pour attribuer à Aléandre la paternité de ces articles, il s'en ajoute une autre plus forte encore : la même liste se trouve dans le manuscrit Vatican 3928, l'un des recueils de notes d'Aléandre (ff 101-112). Certains mots sont différents, mais le fond est identique. La première feuille semble de la main d'Aléandre lui-même ; les suivantes sont d'une autre écriture.

(1) Ita RA. II, 164, 165, 508. — Dans deux lettres à Jean Eck et à Jules de Médicis, Aléandre expose ces négociations avec une légère variante : aussitôt après le discours d'Aléandre, l'empereur aurait manifesté sa volonté aux États, les cinq électeurs présents auraient donné leur assentiment, mais les autres princes auraient demandé six jours pour délibérer, et l'empereur

Dans cette réunion, un conseiller impérial lut le projet d'édit contre Luther et ses adhérents, le même que, dès le 29 décembre précédent, l'empereur avait approuvé(1) « Il était inutile et malséant d'entendre Luther ; ses écrits devaient être brûlés ; il était défendu de les répandre et de les imprimer davantage. La bulle du pape serait mise à exécution ; Luther et ses adhérents seraient arrêtés pour qu'on disposât d'eux selon les lois. » Ensuite le conseiller impérial redisait la volonté de l'empereur de faire exécuter tout de suite cet édit dans ses terres et, pour le reste de l'Empire, d'y procéder de concert avec les États (2).

Mais, feinte ou réelle, la maladie de Frédéric continuait toujours. Pourtant il avait témoigné un vif désir d'assister aux délibérations (3). Son entourage lui avait rapporté le discours d'Aléandre, l'impression produite ; on lui avait dit que le nonce l'avait attaqué avec passion et on l'avait poussé sans doute à venir au secours d'une cause compromise (4). Pour lui être agréable, la diète demanda à l'empereur un délai de quatre jours, et il consentit à ce retard (5).

Si ces négociations avaient été confiées à une commission, nous serions mieux renseignés sur les tendances qui s'y manifestèrent. Conduites par les membres mêmes de la diète, elles n'ont été consignées dans aucun écrit. Toutefois, nous savons d'Aléandre que les séances furent des plus orageuses. Dans l'une d'elles, les électeurs de Saxe et de Brandebourg faillirent en venir aux mains ; le cardinal Lang et quelques autres durent se jeter entre eux pour les séparer. « On s'accorde à dire, écrit Aléandre, que jamais pareille scène ne s'était produite entre des électeurs. C'était une stupeur générale et l'on craignait quelque grand trouble » (6).

leur en aurait accordé trois. Le lendemain il aurait envoyé un conseiller dans la *salle des Princes*, pour manifester de nouveau sa volonté. Aléandre parle sur la foi d'autrui : *ut audio*. Cette variante est peu vraisemblable. Balan, p. 59, 71 ; Brieger, p. 69, 70.

(1) RA. II, 507, 513 ; 805.

(2) RA. II, 515.

(3) RA. II, 164, 165, 514.

(4) Balan, p. 57 ; Brieger, p. 62.

(5) RA. II, p. 508, 514.

(6) Balan. 72 ; Brieger, p. 70 ; RA. II, 514.

Les électeurs finirent par se séparer en deux groupes. « D'un côté, continue Aléandre, il y a les trois ecclésiastiques et le marquis de Brandebourg avec d'excellentes dispositions, quoique non conformes de tout point à celles que nous aurions désirées ; de l'autre, l'électeur de Saxe et le Palatin. Obstinsés au point d'en être extravagants, ces deux derniers ont quitté la séance en protestant, bien que leur devoir fût de suivre sans démonstration la pluralité des votes de leur collègue. Les quatre autres ont donné leur avis par l'organe du marquis de Brandebourg qui s'exprime avec la plus grande facilité en latin et en allemand. Un grand nombre de princes de second ordre y ont adhéré ; peu après, les deux autres électeurs ont témoigné s'incliner devant la majorité de leurs collègues. Toutefois, le grand débat qui avait précédé et les menées de l'électeur de Saxe ont si bien embrouillé les choses que sans satisfaire Frédéric, la conclusion n'a pas répondu à ce que la conduite des quatre électeurs avait fait espérer » (1).

Au jour fixé (19 février), les États donnèrent à l'empereur cette réponse ou conclusion mêlée de bon et de mauvais dont Aléandre parle ici (2). Après avoir remercié l'empereur de n'avoir pas

(1) Balan, 72 ; Brieger, p. 70 (27 février 1521).

(2) Balan, 61, 72-73 ; — Brieger, 64, 70-72 ; RA. II, 165, 514-517 ; 805 (Saxetta à Pelegrini, 25 février) ; 891.

Nous avons deux versions de cette réponse ; l'une imprimée depuis longtemps dans Förstemann (p. 57, n° 15) et ailleurs, et reproduite par Wrede (RA. II, 514-517), l'autre, donnée par Aléandre dans sa lettre du 27 février à Jules de Médicis (Brieger, 70-72). En général la version d'Aléandre est plus violente, plus anti-romaine que l'autre. Wrede la croit fautive : les variantes qu'elle contient viendraient soit du nonce lui-même qui aurait voulu ainsi grandir à Rome l'importance de ses services, soit plutôt des hommes de l'entourage de Charles, qui auraient voulu par là faire admettre à Aléandre leurs condescendances à l'égard de la diète et de Luther. A vrai dire, il est difficile de savoir la vérité sur ce détail. Mais avec Elter (*Luther und der Wormser Reichstag* (Bonn, 1886, in-8°), p. 27), nous penchons vers le récit d'Aléandre. La réponse des États, telle que nous la lisons dans Förstemann, a la forme d'un récit privé, d'un simple résumé, et non celle d'un document officiel. De plus, l'opinion qu'Aléandre prête à la diète sur l'autorité du pape est absolument conforme aux préoccupations de l'époque. Souvent, dans ses lettres, il revient sur cette distinction que l'on aurait voulu faire entre la foi et l'autorité papale. On dut fréquemment en parler à Worms, et, le 15 avril, l'université de Paris l'admettra dans sa condamnation de Luther. (D'Argentré, *Collectio Judiciorum* (Parisiis, in-fol.), II (1728), p. I-IV ; Balan, p. 166, 195, 198 ; Brieger, p. 141, 160, 164).

voulu agir à leur insu, ils représentèrent qu'il était impossible de publier l'édit dans la forme où il était conçu. L'Allemagne entière était surexcitée, prête à en venir aux mains : on ne pouvait condamner Luther sans l'entendre. On le ferait venir à Worms sous la garantie d'un sauf-conduit ; on lui demanderait de rétracter immédiatement ce qu'il avait écrit contre la foi et les sacrements ; s'il s'y refusait, on le tiendrait pour hérétique et, de retour dans sa patrie, on procéderait contre lui en conséquence. Pour tout ce qui était de l'autorité du pape et des lois positives, on l'entendrait : l'empereur nommerait des juges pour décider entre lui et ceux qui voudraient discuter avec lui. Ensuite, on publierait l'édit impérial.

Enfin les États exposèrent à l'empereur de combien d'abus l'Empire souffrait de la part de Rome ; ils le priaient instamment de vouloir bien y porter un prompt remède. « Ils ont supplié Sa Majesté, dit Aléandre, de les délivrer de la tyrannie romaine, et là, à qui mieux mieux, chacun a vomi contre nous son fiel empoisonné. »

En réalité, les États avaient donc mis en discussion le projet impérial de l'édit ; de plus, comme condition de leur adhésion, ils demandaient que l'on entendît Luther avant de le condamner. Aléandre voyait ainsi arriver tout ce qu'il avait le plus redouté, ce contre quoi il n'avait cessé de mettre en garde l'entourage de Charles (1).

Les semaines suivantes, c'est à la cour la plus grande confusion d'idées qui se vit jamais (2). « Chacun s'agite, voit le péril, et ne sait rien résoudre. Un jour tout est décidé, mais en un clin d'œil tout est remis en question. Nos affaires sont dans un tel chaos que, si Dieu n'y met la main, personne au monde ne saura y porter remède. »

Tous les jours, Aléandre avait des entrevues avec l'empereur, avec Chièvres, avec les autres membres du conseil. Il recevait partout les plus belles assurances ; mais, en réalité, il n'osait plus rien se promettre de l'avenir (3). « Voilà déjà trois mois

(1) Balan, p. 71 ; Brieger, p. 68, 69, etc.

(2) Brieger, p. 79, 80.

(3) Brieger, p. 86.

que je suis à Worms, trois mois pleins de discussions, d'instructions, d'intercessions et de démarches de tout genre ; mille fois l'on a conclu, et mille fois on a laissé là la décision prise ; c'est la plus grande honte qui soit au monde ».

Chacun des principaux conseillers est d'un avis différent (1) ; c'est la tour de Babel. Chièvres ne voit pas grande difficulté à résoudre la question : on obtiendra l'assentiment des États et le désordre s'apaisera. Au contraire, Gattinara ne voit d'autre issue qu'un Concile ; à chaque nouvelle instance du nonce, il répond que « les destins s'y opposent », et ce mot favori lui tient lieu de tout. Glapion estime que l'incendie est déjà allumé, les princes sont indécis, les prélats timides « on ne voit comment en arriver à un remède efficace ; et ceux-là mêmes qui constatent le péril parlent en faveur de Luther. »

Enfin, des préoccupations d'un ordre tout différent se mêlaient à la question religieuse et achevaient de l'embrouiller. « Les conseillers de Charles, écrit Aléandre, semblent avoir plus d'égard pour les hommes que pour Dieu ; au milieu de l'embarras des hommes d'Église, ils cherchent à servir leurs intérêts temporels (2) ». C'était le moment le plus critique de la révolte des *Communeros* ; Charles devait d'autant plus compter avec l'Allemagne que sa situation était moins affermie en Espagne. On était aussi au plus fort des délibérations de la diète sur le *Conseil de l'Empire* (3) : l'empereur voulait obtenir que ce conseil fût l'auxiliaire et non le rival de son autorité. A bref délai, on entrevoyait d'autres négociations au sujet de la Suisse (4), et de l'*expédition romaine* (5). Mais, par-dessus tout, on voulait amener Léon X à un changement de politique : il devait payer de son alliance avec l'empereur la condamnation de Luther.

D'abord, Aléandre n'entrevoit que confusément cette préoccupation (6). Caracciolo semble l'avoir tenu complètement à l'écart de tout ce qui touchait à la politique. Mais une conversa-

(1) Brieger, p. 79.

(2) Balan, 79 ; Brieger, 80.

(3) RA. II, 173-191 (28 janv.-7 mars 1521).

(4) RA. II, 362-379 (7-25 mars 1521).

(5) RA. II, 389-396 (18-24 mars 1521).

(6) Balan, 76 ; Brieger, 76.





C'est au milieu de cette confusion que se poursuivirent entre la cour et la diète les négociations au sujet de Luther.

Le 19 février, l'empereur, probablement sous l'inspiration d'Aléandre, répondit oralement à la diète qu'elle ne devait pas confondre la question de la foi avec celle des doléances contre Rome. On ne devait pas disputer davantage sur l'autorité du pape, les lois et les canons de l'Église. Si Luther devait venir, on aurait uniquement à lui demander s'il avait composé les ouvrages parus sous son nom. Au cas où il les reconnaîtrait pour siens, on lui demanderait s'il entendait soutenir et défendre ce qu'il y avait écrit contre la foi et contre ce que l'on avait observé jusque-là dans l'Église. S'il se rétractait, l'empereur travaillerait à lui obtenir l'absolution de Rome ; sinon, une fois son sauf-conduit expiré, on le punirait comme hérétique (1).

Ensuite il réunit le conseil de tous ses États (2) et il y resta en délibération jusqu'à 9 heures du soir (3). On n'y put aboutir à une conclusion (4).

« A la fin, l'empereur confia aux cardinaux Lang et Schinner, aux évêques de Trieste, de Palenza et de Tuy, à Glapion et à trois autres docteurs le soin de trouver une combinaison de nature à servir à la fois Dieu et le pape, l'honneur et les intérêts de Sa Majesté, tout en contentant les princes le plus possible et en indisposant le peuple le moins qu'il se pourrait. »

Instruit par Lang de ces négociations, Aléandre en écrivait aussitôt à Gattinara : (5) « Ce qu'il prévoyait était arrivé ! Mais il avait foi dans la prudence et dans l'expérience du chancelier : Gattinara ne voudrait pas souffrir que l'on rabaisât l'autorité de l'empereur en soumettant ses volontés aux désirs de ses su-

(1) Brieger. p. 72 ; RA. II, 805.

(2) C'est peut-être seulement dans cette séance que l'empereur donna, ou du moins développa la réponse que l'on vient de lire. RA. II, 519-520.

(3) « Quatre heures de nuit. » Brieger, p. 72. A Rome, les heures de nuit se comptent à partir du coucher du soleil, ou de l'*Ave Maria*. Wrede (RA, II, 520, note 2) commet une légère erreur en les faisant partir de six heures du soir. De même, p. 521, au lieu de 5 heures à 8 heures 1/2, il faut lire 3 heures (22 heures et non 23 : Brieger, p. 305) à 7 heures 1/2. Ci-après, p. 211.

(4) Aléandre en voyait la cause dans les pensions que quelques conseillers recevaient de l'électeur de Saxe. Brieger, p. 72.

(5) Brieger, p. 65, 19 ou 20 février 1521. RA. II, 510.

jets, ni que l'on fût injuste envers le pape, ou plutôt envers la vraie foi et la religion chrétienne elle-même. »

Pour empêcher la venue de Luther, il faisait de nouvelles instances auprès des conseillers impériaux, surtout auprès du cardinal de Salzbourg, chargé de modifier l'édit. Il répétait ce qu'il avait dit mainte fois que l'empereur n'avait pas à juger des choses de la foi.

Mais on lui objectait que la comparution de Luther était nécessaire pour donner satisfaction aux princes et aux peuples. « Le résultat final en serait meilleur et, à Rome même, on serait ainsi pleinement satisfait ; on s'y préoccupait peu du zèle d'un nonce à remplir sa mission, mais uniquement du résultat obtenu. Du reste, les princes n'étaient plus aussi bien disposés pour Luther ; le discours d'Aléandre les avait changés ; on obtiendrait sans peine leur consentement à l'édit et ils le mettraient ensuite plus volontiers à exécution. Tous les jours, conclut Aléandre, je suis engagé dans ces labyrinthes si bien qu'en vérité je ne sais de quel côté me tourner. » (1)

Les conseillers de Charles avaient donc à moitié désarmé le nonce ; ils allaient continuer dans la voie où ils étaient entrés et chercher à se mettre d'accord avec la diète.

Les jours qui suivirent, Lang fut tout occupé à élaborer le nouvel édit. Le 26 février, le texte allemand était prêt et, le lendemain matin, il le montrait à Aléandre. En même temps, Spiegel était chargé de le traduire en latin ; on devait le communiquer au nonce avant de le présenter à la commission.

Mais la traduction latine fut retardée ; aucune communication ne fut donc faite à Aléandre et le soir même du 27, de 3 heures à 7 heures et demie, une longue délibération avait lieu chez le cardinal de Sion (2). Dès le lendemain matin (28 février), Aléandre essaya d'apprendre de Chièvres et de Schinner ce que l'on avait décidé : mais ce fut en vain. Il s'aperçut qu'on voulait le tenir à l'écart des négociations. Il craignit même qu'on ne prit une décision sans lui communiquer la teneur du nouvel édit. Ce n'est que par voie détournée qu'il apprit qu'on parlait de

(1) Balan, 75, 76 ; Brieger, 74, 75.

(2) Balan, 76 ; Brieger, 76.

détruire les livres de Luther et de le citer lui-même à comparaître pour une rétractation.

Le 28<sup>e</sup> février, on chargea enfin Spiegel de traduire l'édit en latin (1). Mais Glapion, désormais tenu lui aussi à l'écart, exprimait la crainte que les conseillers ne cherchassent à embrouiller tout, de manière à ne rien décider. Aussi, le jour même, les trois envoyés pontificaux, Caracciolo, Aléandre et Raphaël de Médicis, allaient-ils trouver l'empereur pour le prier de mettre fin à de si longs retards. « Le roi, écrit Aléandre, paraissait soucieux, sans doute à cause des mauvaises nouvelles venues d'Espagne ; il me sembla moins résolu que naguère ; toutefois, il promit de nouveau de faire ce qui dépendrait de lui pour mettre fin à toutes ces délibérations. » (2).

Enfin, le 1<sup>er</sup> mars au soir, Charles réunissait les États pour leur donner quelques éclaircissements et leur poser quelques questions (3). Le lendemain, il leur faisait donner officiellement sa réponse (4). Il les remerciait du zèle qu'ils montraient pour la religion et pour l'Empire. Puisque les États désiraient que l'on fit venir Luther, et cela, seulement pour l'interroger et l'entendre, il se rendait à leur désir. Il donnerait à Luther un sauf-conduit pour qu'il pût venir à Worms (5) ; on l'interrogerait, on saurait de lui ce qu'il avait écrit contre la foi. S'il se refusait à une rétractation, on le traiterait comme hérétique.

Les États avaient demandé de pourvoir à la réduction des charges et abus qui pesaient sur l'Empire de la part du Saint-Siège ; Charles était tout disposé à entrer avec eux dans cette voie et il leur demandait de vouloir bien lui consigner leurs doléances par écrit.

En même temps, on communiquait aux États le nouveau projet de l'édit (6). « Luther était cité à comparaître pour se rétracter ; au cas où il s'y refuserait, on procéderait vigoureusement contre lui et ses adhérents. En attendant, ses livres et écrits devaient être détruits ; la vente et l'impression en étaient interdites. »

(1) Balan, 78 ; Brieger, 79.

(2) Balan, 78 ; Brieger, 80.

(3) RA. II, 165, 517, 812.

(4) RA. II, 166, 518-520 ; Balan, 117-118.

(5) « Ad hunc locum. » Balan, 118.

(6) Le premier leur avait été communiqué le 14 février. Ci-dessus, p. 205.

Ce second projet contenait une importante modification. Tandis que les œuvres de Luther étaient condamnées, lui-même était cité à comparaître. C'était le moyen terme que Lang avait trouvé pour satisfaire à la fois Rome et l'Allemagne, Aléandre et Frédéric de Saxe.

Le lieu de comparution n'était pas explicitement désigné. Sans doute, dans sa réponse aux États, Charles avait dit qu'on citerait Luther dans *le lieu* de la diète. Mais la veille, il avait proposé de le faire venir dans quelque ville des environs, par exemple à Francfort-sur-le-Mein (1). En réalité, l'entourage de l'empereur ut été très désireux de ne pas mettre Luther en contact avec la diète.

De nouveau, les États demandèrent quelques jours pour délibérer (2). Il devenait clair que certains membres voulaient traîner l'affaire en longueur. L'empereur, probablement sous l'influence d'Aléandre, ne leur accorda que jusqu'au 5 mars.

C'est en effet ce jour-là qu'ils donnèrent leur réponse. Elle ne nous est pas parvenue. L'empereur avait fait droit aux principales observations des États : vraisemblablement, ceux-ci acceptèrent en substance le projet de l'édit, mais toutefois le refusèrent dans la forme où il était conçu. Ils durent notamment manifester le désir que Luther fût mandé à Worms et non ailleurs, et que jusqu'à sa comparution, on se bornât à séquestrer ses livres au lieu de les détruire (3).

(1) RA. II, 812.

(2) RA. II, 166, 529.

(3) RA. II, 820.

---

## CHAPITRE XI

---

### LUTHER MANDÉ A WORMS — ÉDIT CONTRE SES ŒUVRES

(6 mars — 26 mars 1521).

Le 6 mars au matin, la réponse des États était communiquée à l'empereur. Le jour même, on élaborait le sauf-conduit qui permettrait à Luther de venir à Worms et d'en repartir sans être inquiété. Dès le 8, Aléandre l'avait sous les yeux, signé de la main de Charles (1). Pour le mandat à comparaître, on eût désiré que l'électeur de Saxe s'en chargeât lui-même (2). Il s'y refusa et l'on décida d'envoyer une lettre impériale ; datée du 6 mars, elle ne fut probablement écrite que le 11 (3) : « Honorable, cher et dévoué, » écrivait l'empereur à Luther. Les ministres de Charles avaient beau répéter à Aléandre que c'étaient là de simples formules et que du reste, avec une lettre trop dure, Luther ne viendrait pas, le nonce s'indignait de pareils titres donnés à un hérétique notoire (4). Il eût préféré aussi qu'au lieu d'un héraut, on se fût contenté d'un simple courrier comme on l'avait décidé d'abord.

Robert de la Marck venait de partir en guerre contre Charles-Quint ; derrière la Marck, il y avait François I<sup>er</sup>, et Léon X était l'allié de la France. De plus en plus, le nonce se persuadait que ces condescendances à l'égard de l'hérésiarque étaient destinées à se venger du pape et à lui faire modifier sa conduite politique. Pour les mêmes motifs, il crut même, sans fondement plausible, que le sauf-conduit qu'on lui avait montré avait été changé en un autre moins sévère ; pour lui, les conseillers de Charles désiraient la venue de l'hérésiarque et, le 8 mars,

(1) Brieger, 94.

(2) RA. II, 527. M. M. Mayer, *Spengleriana* (Nuremberg, 1830), dans RA. II, 891.

(3) Balan, 120 ; RA. II, 526-527.

(4) Balan, 138 ; Brieger, 101 (15-16 mars 1521).

il allait jusqu'à se demander si les dispositions de ces conseillers étaient aussi bonnes que celles de la diète (1).

En même temps qu'on mandait Luther à Worms, on s'occupait à rédiger un édit qui fût conforme au vœu des États ; Aléandre s'efforçait d'obtenir « qu'il fût en termes convenables, et conforme aux prérogatives du Saint-Siège. » (2)

Grâce à l'activité de Ziegler, il était achevé dès le 8 mars, et Aléandre espérait que trois jours après on aurait fini de l'imprimer (3). Le 16, « par la faute de l'entourage de Charles, » il ne l'était pas encore (4). Enfin, le 19, Aléandre annonce qu'il est prêt à être expédié.

Pourquoi cette promulgation dut-elle attendre huit jours encore ? Une fois de plus, Aléandre en voyait la cause dans des ressentiments contre la politique de Léon X. (5) Plus probablement, néanmoins, doit-on chercher une autre explication (6). Pour éviter de nouveaux retards, et peut-être de nouvelles observations de la part des États, on s'était résolu à ne plus leur soumettre de projet d'édit, et, tout en tenant compte de leurs observations antérieures, de ne faire la publication qu'au nom de l'empereur. Cette solution pouvait mécontenter plusieurs membres de la diète : avant de publier l'édit, on voulait apparemment terminer avec elle d'autres négociations au sujet de *l'expédition romaine* et des relations avec les Suisses (7). Lorsque ces négociations eurent échoué, l'édit parut (26 mars 1521) ; il était daté du 10 mars.

(1) Peut-être ne se trompait-il pas complètement : quelques jours auparavant, alors que le conseil de l'Empire avait reconnu à Charles le droit de faire en son propre nom un édit contre Luther, Chièvres, Gattinara et les autres s'étaient déclarés contre cette manière de procéder. Balan, 115 ; Brieger, 87-88. Quelques jours après, lorsqu'on décida de faire venir Luther, on choisit comme héraut Gaspard Sturm, l'un de ses partisans les plus déclarés. Deux mois auparavant, Sturm avait hautement approuvé le discours de Fa-ber ; un homme de Schinner ayant parlé devant lui contre les idées de l'orateur, il avait mis la main à son épée pour le faire taire. Balan, 42, 164 ; Brieger, 139.

(2) Balan, 130 ; Brieger, 91.

(3) Balan, 133 ; Brieger, 95.

(4) Balan, 140 ; Brieger, 105.

(5) RA. II, 827 (Al. à J. de Médicis, 19 mars 1521).

(6) RA. II, 529, 827, contre Brieger, *Neue Mitteilungen* (1883), p. 4, et *Ouv. cité* (1884), p. 281.

(7) Baumgarten, *Geschichte Karl's. V*, I, 445. Plus haut, p. 208.

Le pape, y lisait-on, avait condamné la doctrine de Luther et la diète s'était prononcée contre toute nouveauté en matière religieuse. Luther était mandé à Worms pour se rétracter. En attendant, ses livres devaient être remis à l'autorité et gardés par elle en dépôt ; on ne devait plus ni les imprimer ni les acheter ni les vendre (1).

Depuis le commencement de la diète, Rome se demandait avec anxiété quelle tournure y prendrait la question religieuse : averti par Aléandre de l'état des esprits en Allemagne, on s'y rendait compte que l'affaire était plus grave qu'on ne l'avait cru d'abord. Lorsqu'on y apprit que Luther était mandé à Worms, le mécontentement y devint extrême. Léon X dit à l'ambassadeur espagnol Don Manuel que Charles avait été mal conseillé : Luther ne pouvait être bien reçu nulle part, pas même en enfer (2).

En même temps, Jules de Médicis rappelait à Aléandre qu'autrefois l'empire avait appartenu aux Romains ; c'était le Pape qui l'avait donné à l'Allemagne, et il le lui avait donné pour la défense de l'Église. Aujourd'hui, l'ingratitude des Allemands dépassait toute limite. Si la considération et la crainte de Dieu, si leur propre conscience ne pouvait les amener à bien faire, ils devaient au moins avoir égard à leurs intérêts temporels. Luther, Hutten et autres n'étaient pas moins opposés à leur autorité qu'à celle de l'Église romaine (3).

Le 15 avril, il accentuait encore davantage son mécontentement « Jusqu'ici Sa Sainteté avait maintenu l'empire en Allemagne ; il l'y maintiendrait si l'Allemagne continuait à demeurer fidèle au Saint-Siège. Que si les Allemands persévéraient dans leur ingratitude, le siège apostolique pourrait transférer ailleurs un privilège qu'il avait déjà enlevé à d'autres pays pour le leur donner (4) ».

Luther était mandé à Worms. En apparence, les efforts d'Aléandre avaient échoué. En réalité, les résultats obtenus étaient

(1) Balan, 121-123 ; RA. II, 530.

(2) Baumgarten, I, 435-436.

(3) Balan, 124 (19 mars 1521). — Item, n° 34, p. 85 ; RA. II, 825.

(4) Balan, 166-167. — Item, 202, n° 77.



déjà considérables. L'Allemagne détestait Rome et cette haine la poussait vers le schisme de Luther. Aléandre a saisi que la prudence l'obligeait à disjoindre la cause du gouvernement romain de celle du catholicisme ; il fait comprendre à l'Allemagne qu'elle peut haïr Rome, ses mœurs, son administration, qu'elle peut lui faire entendre ses réclamations ; mais qu'elle serait inexcusable de tomber par là même dans les hérésies et le schisme de Luther. L'Allemagne ne veut pas que l'on condamne un Allemand sans l'entendre : Luther pourra venir à Worms ; mais l'empereur ni la diète ne sauraient être ses juges dans la foi. D'après la teneur de l'édit du 10 mars, il y viendra seulement pour rétracter les erreurs sur lesquelles il a été condamné par le pape. En attendant, un premier édit est lancé contre ses ouvrages : dès lors, l'empereur, après avoir consulté la diète, en défend la vente et l'impression dans tout l'Empire.

---

## CHAPITRE XII

---

### LES TRISTESSES D'ALÉANDRE HOSTILITÉ DE L'ALLEMAGNE, DIFFICULTÉS AVEC ROME LUTTE AVEC ÉRASME.

(Fin de décembre 1520 — Avril 1521)

Au milieu de mars, Aléandre écrivait à son ami Gilles de Viterbe : « Voilà déjà de longs mois que je lutte ici pour la République chrétienne ; j'y dois combattre des monstres presque aussi nombreux que la vaste Allemagne nourrit d'hommes dans son sein. Je succombe d'épuisement. je vieillis tous les jours ; je force mes ennemis eux-mêmes à admirer ma fidélité et mon ardeur. Et pourtant, quelle n'est pas mon infortune ! A ce que l'on m'écrit, je ne puis arriver à satisfaire ni notre Prince, ni son Sénat ; et voilà bien les mœurs de Rome. Rome eut toujours coutume de peser le dévouement dans la balance du succès. Oui, ce m'est une grande infortune d'avoir soulevé contre moi le Septentrion tout entier, et d'avoir en même temps perdu le Midi autrefois si bien disposé en ma faveur (1). »

Cette lettre peint à merveille la situation d'Aléandre et son état d'âme au milieu de cette nonciature.

A Worms les attaques contre lui deviennent de plus en plus violentes. Tous les jours on écrit et on parle contre ce *Juif*, qui a prédit que si les Allemands se révoltaient contre Rome, ils en viendraient à s'égorger les uns les autres. Cette prédiction, qui ne devait que trop se réaliser, se change en un désir intime du nonce de voir l'Allemagne ensanglantée par la guerre civile (2).

(1) Vat. 8075, f. 19<sup>r</sup>.

(2) J. Sleidanus, *De Statu Religionis... Commentaria* (Argentorati, 1559, in-fol) ; Ziegler, *Historia Clementis VII*<sup>1</sup>, dans Schelhorn, *Amaenitates historiae ecclesasticae et litterariae* (Francofurti, 1738, in-8), II, 351 ; De Wette, *Luthers Briefe*, I, 556, reproduite dans E. L. Enders, *Luthers Briefwechsel*, III, 79-80 ; Köstlin, I, p. 420 ; Kolde, *Luther und der Reichstag zu Worms*, Halle, 1883, in-8), p. 25 ; Conrad Cordatus, *Tagebuch über D<sup>r</sup> Martin Luther 1537*, herausgegeben von H. Wrampelmeyer (Halle, 1885, in-8), p. 398, n<sup>o</sup> 1480 ; RA. II, 585 ; et, ci-après, les *invectives* d'Ulrich de Hutten.

Il est constamment en danger d'être assassiné (1). « Je ne veux point, écrit-il à Jules de Médicis, raconter ici les grands et nombreux périls auxquels je suis exposé, mais je demande à Dieu que, s'il m'arrivait malheur, il eût pitié de ma pauvre âme ; je prie Sa Sainteté de m'accorder l'indulgence plénière et votre Révérendissime Seigneurie de vouloir bien penser à mes frères et à mes serviteurs, qui souffrent ici avec moi (2). »

Dans la seconde moitié de mars, l'acharnement contre Aléandre parut s'apaiser. Après la citation de Luther et l'édit contre ses œuvres, il régna sur toute cette affaire un silence de mort. « Naguère, écrivait Aléandre, il ne se passait jour ni heure que l'on ne parlât de Martin tant en public qu'en particulier ; aujourd'hui, il règne sur lui un silence aussi complet que s'il n'eût jamais existé. Autrefois ses livres pleuvaient dans la ville ; tout à coup, ils ont presque complètement disparu (3). »

Mais cette relâche était loin de présager la paix ; ce n'était qu'une accalmie entre deux orages. L'atmosphère restait lourde et pesante et les lettres de Hutten y éclatèrent comme la foudre (4).

Avant même que l'édit eût été publié, Hutten avait été averti que des mesures de rigueur allaient être prises contre les livres de Luther. A la fin de mars, il en écrivait à la fois à Aléandre, à Caracciolo, aux prélats de la diète, à Albert de Mayence et à Charles-Quint (5). Dans la lettre à Albert, il s'excusait d'écrire contre ceux qui attaquaient la liberté chrétienne ; à l'empereur, il témoignait son étonnement de le voir se laisser séduire par deux méchants envoyés du pape (6) ; aux cardinaux, évêques,

(1) Balan, n° 23 (Al. à Eck, 16 fév. 1521) ; Brieger, p. 59 (12 fév. 1521), 65 (18 fév. 1521).

(2) Balan, 103, 104 ; Brieger, 54, 56 (8 fév. 1521). Au milieu de décembre, il faisait déjà les mêmes demandes. Voir, plus haut, p. 187.

(3) Brieger, p. 105 (16 mars 1521).

(4) Pour ce qui suit, voir Brieger, 119-141 (5, 15 avril 1521).

(5) E. Böcking, II, 12-46 ; D. F. Strauss, *Ulrich von Hutten* (dans *Oeuvres complètes* de Strauss, Bonn, 1876-1878, in-8°. T. VII), p. 397 et suiv. Brieger, 122-127. S. Szamatólski, *Ulrichs von Hutten deutsche Schriften* (Strasbourg, 1891, in-8), p. 100 et suiv.

(6) En résumant cette lettre à l'empereur (Balan, 152, Brieger, 122) Aléandre fait ajouter à Hutten : « Mais aucun édit impérial ne saurait prévaloir contre la vérité divine. » Ce passage se trouve non dans la lettre à Charles, mais dans celle à Aléandre lui-même. Voir E. Böcking, T. II, p. 14.

abbés, prélats, et prêtres de la diète, il reprochait de s'opposer à Luther et à sa sainte entreprise. Il accusait Caracciolo de trafiquer des indulgences et des faveurs spirituelles, de vendre à haut prix les dispenses de carême, alors que pour lui la loi de l'abstinence ne le gênait en rien, de fausser le jugement d'un empereur excellent, mais jeune et facile à égarer.

La lettre à Aléandre était la plus menaçante de toutes : « Il avait accepté avec empressement la mission de détruire la liberté allemande. Pour arriver à son but, il avait cru qu'il suffisait d'extorquer un édit à un prince jeune, et de brûler publiquement des livres. Mais bientôt l'Allemagne vengerait son injure. Qu'importait l'antique origine que le nonce voulait s'attribuer ? Antique ou non, elle n'empêcherait pas l'Allemagne de le mépriser, lui, ses mœurs, son avarice, lui le déserteur des belles-lettres. Aléandre avait prédit que les Allemands finiraient par se déchirer les uns les autres. Ce que les Allemands avaient de mieux à faire, c'était de commencer par Aléandre lui-même : bientôt, ce ne serait plus par la plume des lettrés, ce serait par le glaive des hommes courageux qu'il serait transpercé. »

Le nonce est terrifié de cette lettre ; il va trouver l'empereur et son conseil. C'était une chose inouïe que, contre le droit des gens, les ambassadeurs du dernier des princes fussent menacés dans une cour étrangère. Ici, c'étaient ceux du Pontife Suprême qui l'étaient à la cour de l'empereur Charles-Quint !

Puis, il voit Worms sans soldats et l'empereur dépourvu de moyens de défense. Sickingen est le vrai maître de l'Allemagne ; de son château d'Ébernbourg, il peut narguer l'empereur et la diète ; en un jour, il pourrait s'abattre sur Worms et tout réduire en son pouvoir. Il se voit lui-même assassiné dans les rues de la ville. Le 10 février, il avait reçu de Rome une bulle portant condamnation définitive de Luther(1) ; mais au nom de Luther on avait

(1) Du 3 janvier 1521. La bulle *Exurge* avait donné à Luther soixante jours pour se rétracter. Le 3 octobre, Jean Eck l'avait envoyée à Wittemberg ; le 3 janvier suivant, on faisait à Rome une nouvelle bulle pour constater l'endurcissement de Luther : « Le pape, y lisait-on, devait réprimer les hérésies et les schismes. Or, après la bulle *Exurge*, non seulement Luther ne s'était pas rétracté en temps voulu, mais il s'était enfoncé dans ses erreurs, essayant d'y entraîner les autres. Il était donc excommunié, lui et ses adhérents, et il encourait par là même toutes les conséquences de l'excommunication. » — Cette bulle ne nous est pas parvenue. Voir plus loin, p. 257.

joint ceux de Hutten, de Pirkheimer et de Spengler. « Hutten se moquait des effets spirituels de l'excommunication ; mais à cause de la mauvaise impression que cette censure produirait sur le public, il en deviendrait fou de rage. Il était donc de toute nécessité qu'on envoyât une autre bulle, où Luther seul serait nommé. Aléandre ne pouvait publier la première avant la fin de son séjour en Allemagne. On viendrait le tuer à côté même de l'empereur(1). »

En même temps, on chantait dans Worms les *Litanies des Allemands*, invocations parodiées des Litanies que l'Église chante aux jours des Rogations. Comme l'écrivait Aléandre, lui aussi, il y avait son compte (2) :

« De la colère et de la haine, et de toute volonté mauvaise, délivrez Aléandre, Seigneur. »

« Par le Dieu vivant, Aléandre n'a pas son bon sens. »

« De toute folie furieuse délivrez Aléandre, Seigneur. »

« Pour que vous préserviez Luther de tout poison et de toute boulette vénitienne, nous vous en prions, exaucez-nous. »

« Pour que vous délivriez Aléandre de toute faiblesse du cerveau, nous vous en prions, exaucez-nous. »

« Pour qu'avec l'ellébore vous daigniez purger Aléandre, nous vous en prions, exaucez-nous. »

Aujourd'hui que les passions sont en partie apaisées, ces productions nous font sourire. A l'époque, elles étaient à leur manière une force puissante pour tourner l'Allemagne contre le nonce et contre Rome (3).

Vigoureusement, Aléandre fait face à ces attaques ; pas un instant, il ne songe à abandonner son poste. Tandis que l'Allemand Jean Eck terminait très vite sa mission et retournait à Ingolstadt, Aléandre restait au milieu d'une terre étrangère, abhorré presque de tous, ignorant la langue, malade de froid,

(1) Balan, 158 ; Brieger, 129.

(2) Balan, 209, 228. Brieger, 183, 198. J. E. Kapp, *Kleine Nachlese einiger grösstentheils noch ungedruckter und sonderlich zur Erläuterung der Reformationsgeschichte nützlicher Urkunden* (Leipzig, 1727-1733, 4 vol. in-8), II, 500 et suiv. ; en extraits dans E. Böcking II, 53, 54. Dans ces litanies, on lit que Luther va bientôt arriver à Worms ; elles se placent donc en mars ou dans la première moitié d'avril 1521.

(3) Sur ces attaques, voir aussi P. Kalkoff, *Wimpfeling... dans Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins* N. F. XIII (1898), cahier 2, p. 267 et suiv.

de fatigue, et de manque de confortable. « Que les Luthériens fassent et disent contre moi tout ce qui leur plaira, écrivait-il à Emser ; je fais trop de cas du Christ et du salut de mon âme pour être ébranlé par leurs injures (1). »

Mais Aléandre n'avait ni le désintéressement d'un saint, ni la constance d'un stoïcien. Il n'était guère encore qu'un humaniste, aimant à se mettre en avant et à se faire remarquer, lui et l'activité qu'il déployait. De plus, tempérament faible et maladif, luttant chaque jour pour la vie, il avait besoin de se sentir encouragé, de voir que l'on savait apprécier son dévouement et compatir à ses ennuis (2).

Or, de la part de Rome elle-même, il ne recevait pas toutes les consolations et satisfactions qu'il aurait pu s'en promettre. A Léon X, il avait demandé de l'argent (3), à Laurent Pucci, une bulle avec des pouvoirs étendus pour lui faciliter sa mission (4), à Jules de Médicis, des exemplaires de la bulle *Exurge* pour les répandre en Allemagne, des brefs pour l'empereur et quelques grands personnages (5).

Malgré des demandes réitérées (6), argent, bulles et brefs s'étaient fait attendre jusqu'au 10 février. Encore les brefs et la bulle lui conférant de nouveaux pouvoirs étaient-ils loin de l'avoir pleinement satisfait. Son nom n'y était même pas prononcé, ce qui pouvait diminuer beaucoup le prestige dont il avait besoin (7).

(1) Vat. 8075, f. 115<sup>r</sup> (Worms, 2 avril 1521). De même à Jules de Médicis : « Nous sommes bien déterminés, Caracciolo et moi, à aller jusqu'au bout, dùt-on nous menacer de mille morts. » Balan p. 158, Brieger, p. 130 (5 avril 1521).

(2) Par exemple, Brieger, 18, 29, 47 et suiv., 76-77.

(3) Plus haut, p. 151, n. 4

(4) Vat. 8075, f. 43<sup>r</sup> (Aléandre à Laurent Pucci, 24 oct. 1520). Brieger (p. 33, n. 1) et Wrede (RA. II, 469, 769) croient que le n° 10 de Balan (p. 22) est une réponse au n° 3 de Brieger (p. 33). Mais ce n° 10 répond à la lettre manuscrite d'Aléandre que nous citons ici. Le n° 3 de Brieger doit être adressé soit à Schomberg, soit plutôt à Giberti.

(5) Ci-dessus, ch. VII, p. 189; Balan, 39, 41, Brieger, 39, 41, 288, n. 2 (18/24 déc. 1520).

(6) Balan, 43, 44, 46, 98, 99; Brieger, 48-50. Pour certains pouvoirs spirituels, voir une réponse négative de Pucci dans Laemmer, p. 4, n° 2, et Balan, p. 22 (15 janvier 1521).

(7) Balan, 54, Brieger, 5, voir aussi, 47, 48, 51; RA. II, 769-770. Sur ce point, Aléandre obtint plus tard gain de cause (Balan, p. 65-67, 82), mais seulement en partie (Balan, p. 106; Brieger, p. 114).

De plus, si nous en croyons Aléandre, les passages où il contaît à Léon X et à Jules de Médicis ses espérances ou ses désillusions faillirent aboutir à un effet tout opposé à celui qu'il en attendait. Au début, il avait parlé de ses succès : la Curie l'avait remercié, et avait conclu qu'elle n'avait pas à se préoccuper de la situation religieuse de l'Allemagne (1). Ceux qui venaient de Rome disaient à qui voulait les entendre que là-bas, tout le monde se riait de l'agitation provoquée par Luther, et qu'on n'en faisait aucun cas (2). Aléandre fit entendre ses plaintes ; il peignit sous les couleurs les plus noires l'état de l'Allemagne et les dispositions de la diète (3). La Curie le rendit responsable de cette situation alarmante ; elle songea à envoyer en Allemagne un cardinal-légit, ou même un simple nonce pour le remplacer.

Ainsi le nonce, selon son expression, ne pouvait arriver à satisfaire « ni son prince, ni le sénat des cardinaux ». Il se voyait exposé au plus grand malheur qui puisse frapper un homme d'Église : celui d'être désavoué par des supérieurs dont l'appréciation semble être pour lui la norme du bien et du mal, et de la volonté desquels dépend toute sa fortune (5).

Une autre source d'ennuis pour Aléandre, l'affaire qui lui attira peut-être le plus de blâmes de la part de Rome, ce furent ses dissensions avec Érasme.

Au mois de novembre, Aléandre avait dénoncé à Léon X la conduite d'Érasme (6). Bientôt Érasme avait appris ce que le

(1) Balan, 10, 22, 43, etc., Brieger, 50, 64, etc.

(2) Balan, 100, Brieger, 50.

(3) Vat. 8075, f. 224<sup>r</sup> (Al. à Enckenvoirt, 6 fév. 1521) ; dépêches des 6, 8, 18 fév. 1521, dans Balan et Brieger (ci-dessus, ch. VII).

(4) Balan, 115, Brieger, 88 ; Bergenroth, *Calendar of State Papers*, II, p. 338 (Ambassadeur impérial à Charles-Quint ; Rome, 13 fév. 1521).

(5) Enfin, nous signalons d'un mot quelques autres ennuis qu'Aléandre éprouva de la part de Rome : lettres indiscrètement communiquées (Brieger, 32, 41), exhortations qui pouvaient passer pour des blâmes déguisés (Balan, 10, 11, 22, 44-46, 83 ; Brieger, 114) ; rapport de faux frères écrivant contre lui à Rome (Balan, 80, Brieger, 83) ; reproches de Jules de Médicis de ce qu'il n'ose pas tout lui écrire (Balan, 76, 132, 138, 167 ; Brieger, 76, 93, 101, 305).

(6) Plus haut, chap. V, p. 170.

nonce avait écrit contre lui (1). Au mois de décembre, il s'en plaignait à Aléandre et aux amis qu'il avait à Worms (2).

Peu après, Aléandre en écrivait avec humeur à Jules de Médicis : « Tous les jours, Érasme envoie ici des lettres, des messagers et des courriers, pour s'excuser là où il n'est pas accusé, disant qu'il ne sait absolument rien de certains livres et que Luther lui-même témoignerait qu'il ne les a jamais composés. Finalement le bon Érasme se disculpe de telle sorte que l'empereur et beaucoup de grands personnages se sont demandé d'eux-mêmes s'il ne s'agissait point là de ce que j'ai écrit. Pour moi, je le tiens pour certain, bien que j'affecte de n'en rien croire. Je m'étonne grandement qu'à Rome mes lettres soient ainsi communiquées à des gens qui répètent ensuite à Érasme ce qu'elles contiennent ; après, il s'en plaint à moi avec amertume, et, en écrivant à ses amis, il m'attaque avec âpreté. Assurément, je m'en soucie fort peu ; toutefois, si l'on n'a aucun égard à ma sûreté personnelle, pourtant si compromise pendant mon séjour en ce pays, il faudrait au moins en avoir quelque peu au bien général, à la cause de la foi et de l'Église de Dieu. Dans la suite, si Érasme continue à dire du mal des autres, il trouvera qui saura en dire et en écrire encore davantage sur son compte, et cela, sans avoir besoin de déguiser la vérité (3). »

Érasme n'écrivit pas seulement à Worms ; il fit parvenir à Rome des plaintes qui furent écoutées. Il avait dans cette ville des amis puissants et nombreux. Dans les trois séjours qu'il y avait faits à l'hiver et au printemps de 1509, il avait connu les cardinaux Raphaël Riario et Domenico Grimani, Gilles de Viterbe, alors général des Augustins et plus tard cardinal, enfin un grand nombre de lettrés et de savants (4). Depuis lors, il était en correspondance avec plusieurs personnages influents à Rome ; en outre, il comptait dans cette ville d'ardents admirateurs et au premier rang, Bembo et Sadolet, secrétaires de Léon X.

(1) Brieger, 32, 41, etc. — Évidemment, Érasme l'apprit de l'un de ses amis de Rome ; mais ni lui ni Aléandre ne nous font soupçonner l'auteur de l'indiscrétion.

(2) *Spongia Erasmi...* dans *Opera X*, 1645, et la lettre d'Aléandre qui suit.

(3) Balan, p. 40 ; Brieger, p. 41 (18/24 décembre 1520).

(4) P. de Nolhac. *Érasme en Italie* (Paris, 1898, in-8), p. 64-91.



Enfin, il était en relations particulièrement amicales avec Léon X lui-même. A Rome, en 1509, le futur pape l'avait reçu plusieurs fois chez lui. Le 28 avril 1515, Érasme lui avait demandé d'accepter l'édition de saint Jérôme qu'il préparait alors (1). Par un bref du 10 juillet suivant, le pape avait accepté cette dédicace, et celle du Nouveau Testament en grec, qu'Érasme lui avait fait envoyer par l'intermédiaire du cardinal Grimani (2). Le 26 janvier 1517, Léon X l'avait relevé de ses vœux monastiques (3).

Cette même année, il est vrai, paraissaient les thèses de Luther : aussitôt que la tempête se fut élevée, on accusa Érasme d'en être la principale cause. Mais, en tête de la seconde édition de son *Nouveau Testament*, celui-ci publia une longue lettre qu'il avait écrite au pape pour se disculper (13 août 1519) (4). Un an après, pour détruire dans l'esprit de Léon X l'effet qu'avait pu y produire sa lettre à Luther, il lui envoyait une nouvelle protestation de fidélité à l'Église (5).

Léon X avait accepté favorablement ces lettres : comme chef de l'Église, il voulait ménager un homme aussi influent qu'Érasme ; comme lettré, il admirait son talent (6). Aussi, l'attitude d'Aléandre lui causa-t-elle un vif déplaisir ; Nicolas Schomberg le fit savoir au procureur d'Aléandre à Rome (7).

Placé sur le théâtre même de la lutte, rempli de répulsion pour le rôle d'Érasme, Aléandre ne put contenir son indignation (8) : « Ce m'est un grand sujet de tristesse, écrit-il à Jules de Médicis, que l'on accorde plus de confiance aux paroles d'Érasme qui écrit pis que Luther contre la foi, qu'à moi qui me fait mettre en pièces à cause d'elle. Mais ayez pour certain qu'Érasme prend l'avantage à

(1) *Op.*, III, 149-155.

(2) *Op.*, III, 156-157.

(3) *Op.*, III, 166 ; Wischer, *Erasmiana* (Basel, 1876, in-4), p. 26-30.

(4) *Op.*, III, 490-492.

(5) *Op.*, III, 78 (51 3 septembre 1520).

(6) Sur Érasme et les papes de son temps, voir Fr. Otto Stichart, *Ouv. cité*, p. 33 et suiv. ; Hartfelder, *Desiderius Erasmus von Rotterdam und die Päpste seiner Zeit*, dans *Historisches Taschenbuch*, F. VI, J. XI (1892), p. 121-162.

(7) Vraisemblablement, son cousin Pierre Aléandre. H. Omont, *Journal* (1895), p. 42 ; P. Kalkoff, *Die Depeschen...* (1897), p. 3, 74, 78.

(8) Balan, 100-102 ; Brieger, 51-54 (8 fév. 1521).

la manière d'une femme infidèle qui prend les devants pour querreller son mari. J'ai toujours su qu'Érasme était le ferment de tous les maux qui nous accablent, qu'il bouleversait la Flandre et le pays du Rhin. Néanmoins, j'ai toujours feint de tout ignorer; je l'ai loué, je n'ai jamais eu avec lui ni discussion, ni controverse, comme semble le croire M<sup>r</sup> l'archevêque (1). »

En terminant, Aléandre répète qu'il considère Érasme comme le premier auteur de l'hérésie luthérienne; mais il a assez de sens pour comprendre qu'il faut le ménager. A l'avenir, comme par le passé, il dissimulera habilement avec lui.

Quatre jours après, à la nouvelle qu'à Rome on a préparé un bref pour Érasme, il revient sur le même sujet. Il ne peut taire sa stupéfaction « qu'Érasme ait pu prendre tant d'empire sur le chef de l'Église. » (2). Il est tout prêt à montrer en mille endroits de ses œuvres des choses pires que les plus mauvaises de Luther. Il continuera de feindre, « pour ne pas exciter contre l'Église trop d'ennemis à la fois, » mais il désire ou qu'on le rappelle s'il est suspect, ou qu'on veuille croire enfin, alors même qu'Érasme eût été mille fois son ennemi, qu'il n'aurait jamais fait passer le bien général après ses sentiments privés. » (3)

Enfin, le 28 février, Aléandre arrive au comble de la surexcitation (4). On lui a affirmé que dans la maison du duc de Saxe, une peinture représentait Luther et Hutten, portant un coffre avec cette inscription : « Arche de la vraie foi ». Devant eux Érasme, une guitare à la main, dansait comme autrefois David devant l'arche d'alliance. « Et à Rome, s'écrie-t-il, on ajoute foi

(1) Schomberg.

(2) Brieger, p. 59-60 (12 fév. 1521).

(3) Dans les autres endroits où il parle d'Érasme, ce sont toujours les mêmes appréciations. Ici il dit que la lettre d'Érasme à Luther fait le plus grand mal en Angleterre (Balan, 34. Brieger, 32); là, il envoie à Rome quelques articles d'un *Avis* en faveur de Luther, que l'on croit être l'œuvre d'Érasme (Brieger, 56. En réalité, l'*Avis* était du dominicain Faber. Voir, ci-dessus, p. 192). En Hollande, on prêche publiquement la doctrine de Luther; la Flandre est plus infectée que tout autre pays. La faute en revient à Érasme et à Érasme seul; l'entourage de l'empereur le reconnaît et le dit ouvertement (Brieger, p. 81, 84). A Worms, les gens de Frédéric de Saxe disent que Luther a raison puisque Érasme est de son avis. (Brieger, p. 81).

(4) Brieger, p. 82.

à ce qu'Érasme écrit contre moi ! on lui envoie des brefs, qui pourtant, je l'espère, ne seront pas de l'espèce de celui qu'il a fait imprimer en tête de son Nouveau Testament (1), où Sa Sainteté approuve son œuvre, cette œuvre dans laquelle, sur la confession, les indulgences, les excommunications, le divorce, le pouvoir du pape et autres points de ce genre, il a écrit tout ce que Luther a répété, mais où il a mis un venin plus dangereux que celui de Luther, parce qu'avec ses satires et ses livres diffamatoires, Luther est moins digne de foi. Puis, si j'en écris à Rome, l'on me répond aussitôt que ma manière d'agir vient d'anciennes difficultés que j'aurais eues avec Érasme, ce qui est absolument inexact. Si aujourd'hui je suis son ennemi, c'est pour la cause du pape et de la foi, et pourtant c'est en lui et non en moi que l'on a confiance. Pour ce qui est de moi, il importe peu. Mais Dieu veuille que ce bref qu'on lui envoie en réponse à ce qu'il a écrit contre moi ne soit préjudiciable ni à Sa Sainteté, ni à la sainte Église ; aussitôt reçu, Érasme le fera imprimer, comme sa secte le fait pour tout ce qui paraît être favorable à l'entreprise de Luther. »

Pendant qu'Aléandre écrivait ainsi à Rome, tenait-il vraiment dans les Pays Bas et à Worms des conversations analogues ? Sa nature « rude et simple » suivant le mot d'Érasme (2), l'empêcha-elle de garder longtemps cachée une idée qui l'obsédait ? Érasme l'affirme (3) ; mais Aléandre le nie et à ses dénégations s'ajoutent celles de l'évêque de Tuy, Marliano. Le 7 avril 1521, il répondait aux plaintes d'Érasme : « Aléandre n'a jamais parlé de vous en ma présence que dans les termes où il eût désiré qu'on s'exprimât sur son propre compte. (4) » Il se peut donc qu'Aléandre se soit borné à s'ouvrir sur Érasme à quelques amis ; les faux rapports et l'irascibilité de l'humaniste auront fait le reste.

Quoi qu'il en soit, à Rome on finit par prêter attention aux objurgations d'Aléandre. En réponse à sa lettre du 13 septembre

(1) C'était le bref du 10 juillet 1515. Le Nouveau Testament parut chez Froben, au mois de février 1516, avec une dédicace d'Érasme à Léon X, (Paris, *Bibliothèque de l'Arsenal*, T. 516 ; *Bib. nat.*, A, 524) En tête de l'édition de 1519, Érasme avait fait imprimer le bref de Léon X.

(2) *Op.*, III, 68r.

(3) *Op.* III, 544 ; III, 637 ; III, 651 ; X, 1645.

(4) *Op.* III, 636 D.

précédent, un nouveau bref fut envoyé à Érasme ; mais les louanges y étaient tempérées de fortes restrictions (1).

« Votre lettre, disait le pape, nous a rempli de joie ; elle nous a montré la constance de vos excellentes dispositions à notre égard et à l'égard de ce Saint-Siège apostolique. Nous devons l'avouer, non seulement sur le témoignage d'hommes dignes de foi, mais plus encore sur celui de quelques-uns des écrits que vous avez publiés, nous avons commencé à concevoir quelques doutes à ce sujet. » La lettre d'Érasme, continuait le bref, avait dissipé ces doutes : pour dissiper ceux que d'autres avaient conçus, l'humaniste devait mettre son talent d'écrivain au service de l'Église.

Le 19 mars, Jules de Médicis envoyait à Aléandre la copie de ce bref ; mais, en même temps, il lui disait avec quelque amertume : « Pour vous être agréable, je vous envoie la copie du bref à Érasme. Mais, je vous en conjure, restez calme ; il est de votre devoir, non seulement de ne pas chercher à nuire à l'honneur d'autrui, mais de l'accroître et de le favoriser de tout votre pouvoir. Concentrez toutes vos forces sur la cause commune et efforcez-vous d'atteindre le noble but tant désiré (2). »

L'admonition dut être peu agréable au nonce et le bref ne dut pas davantage satisfaire l'humaniste. Depuis lors, l'apaisement se produisit dans la polémique, mais les sentiments des deux adversaires n'en furent aucunement modifiés. Érasme ne put s'empêcher de faire entendre çà et là des récriminations (3) ; désormais, le souvenir d'Aléandre sera pour lui le ver qui rongera le cœur. Il ne produit plus ses plaintes en public, mais en dessous, il ne cesse de tenir à l'endroit du nonce les propos les plus malveillants. « Aléandre est passé maître dans l'art des poisons, écrivait-il en mai 1521. A Cologne, il m'a supplié d'accepter une invitation à dîner ; plus il insista, plus je mis d'opiniâtreté à refuser (4). »

Pour Aléandre, les mois suivants, il prononce à peine une

(1) Laemmer, *Monumenta Vaticana* (1861), p. 3-4 ; Balan, p. XVII, 129 ; RA. II, 809. (16 janvier 1521).

(2) Balan, p. 126 (19 mars 1521).

(3) *Opera*, III, 637 (5 avril 1521, Érasme à Marliano) ; III, 651B (5 juillet 1521, Érasme à Richard Pace).

(4) *Opera*, III, 1697-1698. Herminjard, *Correspondance des Réformateurs*, I, p. 65. — Voir aussi Balan, p. 292 (27 septembre 1521) ; J. Paquier, dans *Mélanges de l'École française de Rome*, XV (1895), p. 366.

ou deux fois le nom d'Érasme; mais, lui aussi, il est tout obsédé du souvenir de son adversaire : c'est Érasme qui a bouleversé la Flandre (1); c'est lui qui a composé les œuvres répandues sous le nom de Luther (2).

Six ans après, Aléandre est dans son diocèse de Brindes, au château de Saint-Pancrace. Dans son sommeil, il rêve au temps de Léon X et à la longanimité du Médicis pour l'humaniste. Il se voit dans le palais du pape : Érasme est assis et Léon derrière lui. Dans un panier se trouve du pain, des vins nouveaux, du blanc, du rouge, tous d'un bouquet exquis. Léon commande, et chacun d'apporter à Érasme tout ce qu'il y a d'excellent. Aléandre a revêtu l'un des plus beaux habits de son temps d'humaniste, avec de larges manches et des parements de fourrure de lion. Mais personne ne s'occupe de lui. Timidement, il dit que bien volontiers lui aussi il boirait de ce vin. Le pape lui répond qu'il est à sa disposition ; mais en même temps un jeune homme ne cesse de le pousser vers la porte : il ne sent que trop qu'il n'a pas la faveur.

C'était Worms qui le hantait, et ces soirées d'hiver où, fiévreux et les pieds froids, dans sa petite chambre sans cheminée, l'âme pleine d'une immense tristesse, il attendait en vain l'annonce d'une heureuse délibération de la diète ou du conseil de Charles. Rien !... rien que le vent qui souffle glacial sur le Rhin et des hommes qui parlent contre lui dans la rue, et des lettres de Rome qui lui reprochent de persécuter Érasme, cet Érasme qui gêne sa mission, Érasme qui vit tranquille à Louvain, Érasme qui parvient à la fois à favoriser Luther et à se faire aduler de Léon X ! Pauvre Aléandre ! Que n'est-il lui-même demeuré ce qu'il était naguère ! Ah ! il était mieux, alors que, brillant humaniste, il revêtait sa magnifique robe aux larges manches et aux fourrures de lion (3) !

(1) Brieger, p. 81 (28 février 1521).

(2) Balan, p. 246 ; Brieger, p. 212 (16 mai 1521), et maint autre endroit où Aléandre nie plus ou moins ouvertement que Luther soit le véritable auteur des œuvres qui circulent sous son nom. (Par exemple, dans le titre même de l'édit de Worms : *Contra libros omnes sub Lutheri nomine editos*). Dans ces passages, on peut affirmer que c'est toujours Érasme qu'il a en vue. — Voir aussi l'Appendice I, à la fin du volume.

(3) Omont, *Journal*... p 65 (13 août 1527). En grec, comme tout ce qui dans les papiers d'Aléandre revêt un caractère plus intime.

Peut être toutefois la nature inquiète d'Aléandre lui fit-elle exagérer les difficultés qu'il avait avec Rome. Dans les lettres de Jules de Médicis, ce que l'on trouve par-dessus tout et presque uniquement, ce sont des éloges et des remerciements pour la manière dont le nonce remplit sa mission. Les mêmes éloges se retrouvent dans les lettres que lui adressent alors Schomberg et Giberti (1).

Les derniers mois, ces éloges devinrent de plus en plus vifs et de plus en plus nombreux (2). En outre, la Curie fit droit à ses réclamations. Le projet d'envoyer à Worms un légat ou un nonce fut abandonné. Dans la suite, il est vrai, il eut encore à se plaindre de quelques lenteurs ; mais, en général, on mit moins de négligence à faire droit à ses demandes (3). Les mois suivants, enfin, Jules de Médicis se rangera de plus en plus de son côté pour blâmer la conduite d'Érasme.

Jusqu'à la fin de sa mission, Aléandre put donc concentrer toutes ses forces contre Luther et les siens.

(1) En voir l'énumération ci-après, appendice II.

(2) Par exemple, Balan, nos 82, 83, 92, 99 (12, 14, 23 mai, 6 juin 1521), etc.

(3) Le 11 mars, il recevait un second envoi de brefs pour l'empereur et les grands personnages de la cour et de l'Empire (Balan, nos 26, 27, p. 65-67 ; 83) ; le 19, on lui en envoyait d'autres pour Joachim de Brandebourg, Georges de Saxe et plusieurs autres grands d'Allemagne ainsi que la copie de celui qui avait été adressé à Érasme. (Balan, nos 50-53). Le 13 avril, il accuse réception de ce troisième envoi. (Brieger, 132). Il avait dû demander ces brefs dans une lettre aujourd'hui perdue, peut-être dans celle que signale Brieger entre le 18 et le 27 février. Voir Brieger, p. 286, 6

## CHAPITRE XIII

---

### INCERTITUDES. — VOYAGE DE LUTHER

(Fin de mars. — 16 avril 1521).

L'un des ordres les plus explicites qu'Aléandre avait reçus de Rome avant son départ, c'était d'empêcher une comparution de Luther devant l'empereur et la diète. La venue de l'hérésiarque était en dehors de sa mission : c'était un événement qu'il était censé ignorer. De la fin de mars à la fin d'avril, dans ce mois tout occupé de la venue ou de la présence de Luther à Worms, il ne prit donc aux discussions religieuses aucune participation officielle. Il n'en déploya pas moins une grande activité. Ce qui nous intéresse ici, c'est moins la présence de Luther que cette activité d'Aléandre, que ses idées et ses sentiments à la vue des événements qui se déroulaient sous ses yeux.

Lorsque la citation et le sauf-conduit eurent été signés par l'empereur, les deux partis semblèrent un moment unis dans une même pensée : empêcher une comparution dont chacun redoutait les suites. Dans l'entourage de Frédéric, on se demandait si l'empereur respecterait le sauf-conduit ; Spalatin, prédisait à Luther le sort de Jean Huss (1). Autour de l'empereur, on n'était pas moins inquiet (2). Le 5 avril, le chambellan Armestorff et le confesseur Glapion parlaient pour Ébernbourg. Les deux jours suivants, ils y avaient de longues conférences avec Sickingen, Hutten et Bucer. Ces conférences roulaient en grande partie sur Luther (3).

(1) RA. II, 534-537 (Brück à Spalatin).— Spalatin, *Annales*, 38; Enders, III, 120-121 (Rép. de Luther à Spalatin, 14 avril) ; Kuhn, I, 505.

(2) Baumgarten, *Ouv. cité*, I, 452.

(3) Cette mission avait plus d'un objet. Dans ses lettres, Aléandre représente Worms sans défense contre Sickingen. L'entourage de l'empereur avait

Sous une autre forme, Glapion revint aux idées que, deux mois auparavant, il développait dans ses entretiens avec Brück. Luther devait être défendu ; une partie de son œuvre était excellente ; il avait mis à l'ordre du jour la question de la réforme de l'Église. Mais il devait retirer ses opinions hérétiques ; autrement, il était à craindre que cette œuvre ne fût condamnée en entier. Il fallait attirer Luther à Ébernbourg. Là, bien plus facilement qu'à Worms, l'on s'entendrait avec lui sur les points de dogme en litige.

La mission des deux envoyés eut un plein succès. Hutten et Bucer acceptèrent d'aller vers Luther et de l'inviter à venir à Ébernbourg (1).

Pour Aléandre aussi, tout est incertitude dans l'arrivée du réformateur. Viendra-t-il ? Dieu seul le sait. Quel fruit donnera sa comparution ? A certaines heures, il se livre à l'espérance : les peuples seront satisfaits et l'on pourra plus facilement extirper « cette maudite hérésie. » Charles et Chièvres en ont donné leur parole. Mais, reprend-il, « mille fois ils ont conclu sagement, et mille fois, ils ont agi contre leurs conclusions et leurs promesses (2). »

Jour et nuit, il est avec Charles, Glapion et les membres du conseil secret pour obtenir que l'autorité du Pontife suprême soit toujours sauvegardée et que la venue de Luther tourne au bien de l'Église (3). Peut-être même des récriminations trop répétées avaient-elles fini par lui enlever quelque peu de son prestige aux yeux des conseillers impériaux. « Jamais, dit-il, je ne puis tirer d'eux autre chose qu'un « nous ferons pour le

vu combien cet homme eût pu être gênant s'il avait entrepris de troubler la diète. Au lieu d'agir par la force, on voulait arriver par la persuasion à le faire demeurer dans une attitude pacifique et même à seconder les entreprises de Charles. Parent et ami de Hutten, Armestorff devait aussi obtenir de lui, au moyen d'une pension, qu'il cessât son attitude agressive. Hutten devint le pensionné de l'empereur et Sickingen son allié.

(1) E. Böcking, II, 211 ; H. Ulmann, *Franz von Sickingen* (Leipzig, 1872, in-8), p. 178, 187 et suiv. ; W. Maurenbrecher, *Studien und Skizzen* (Leipzig, 1874, in-8), 260 n. 3 ; Waltz, *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, II, 120 et suiv. ; Brieger, 92, 124, 132 et suiv. ; Alfred Erichson, *Martin Butzer, der elsässische Reformator* (Strasbourg, 1891, in-16), p. 8-10 ; RA. II, 537-538.

(2) Brieger, p. 91, 102 (8-15 mars).

(3) Balan, p. 161 ; Brieger, p. 135 (15 avril 1521).



mieux », et que je ne dois pas me préoccuper, et que tout ira bien. En fin de compte, ils font tout le contraire de ce que demandent Dieu, la raison, la loi, l'honnêteté et le bien public, et non seulement le bien public, mais leur intérêt privé (1). »

Aussi, de plus en plus la tristesse envahissait son âme. « Je me demande, ajoute-t-il, si le monde ne retourne pas au chaos. Quelle perturbation dans toute cette Allemagne ! Personne, ni prélat, ni prince, qui ne soit complètement contre nous, ou du moins si quelques-uns sont pour nous, disons mieux, si quelques-uns sont pour eux, personne qui ose le dire ouvertement ! Une telle léthargie les a tous envahis que, sans remuer, ils se laissent menacer, que bientôt ils se laisseront battre par un Ulrich de Hutten ! Seul, l'empereur reste ferme ; espérons que l'homme qui a soin de sa conscience le fera persévérer. Tout le reste des siens, qui pour une raison, qui pour une autre, ne fait pas son devoir dans l'affaire de Luther (2). »

Au contraire les partisans de Luther reprenaient courage : « Le dragon de Saxon lève la tête ; les serpents luthériens se sont tellement multipliés qu'ils font entendre partout de longs sifflements ; personne ne les inquiète ; les impériaux se taisent et semblent en avoir peur (3). »

Le héraut impérial Gaspard Sturm était arrivé à Wittemberg le 26 mars. Le mardi de Pâques, 2 avril, Luther partait de Wittemberg, passait par Leipzig, Weimar, Erfurt, Gotha, Eisenach et Francfort-sur-le-Mein ; il prêchait dans plusieurs de ces villes. A Oppenheim, il refusait à Bucer de le suivre chez Sickingen ; et le 16 avril au matin, il faisait son entrée dans Worms (4).

« Il arrivait, comme le dit Aléandre, après une suite de triomphes, que Sturm n'avait cessé de lui ménager. Le long de la route, garçons et jeunes filles, jeunes gens et vieillards, s'étaient précipités à sa rencontre (5). » Les jours précédents, Aléandre avait obtenu que ceux qui l'accompagnaient ne pussent entrer

(1) Balan, p. 161-162 ; Brieger, p. 136 (15 avril 1521).

(2) Balan, p. 162 ; Brieger, p. 137 (15 avril 1521).

(3) Balan, p. 164 ; Brieger, p. 138 (15 avril 1521).

(4) *Luthers Werke* (édition d'Erlangen), T. LXIV, p. 367 ; *Tischreden*, (éd. Förstemann), IV, 348 ; Köstlin, I, 438 et suiv. ; RA. II, 850-851.

(5) Balan, 161, 164 ; Brieger, 134-135, 139 (15 avril 1521).

dans Worms ; il y arriverait lui-même le plus secrètement possible ; on le logerait chez les Augustins pour l'isoler, et des gardes empêcheraient qu'on pût lui parler sans l'agrément de l'empereur (1).

Rien de tout cela ne fut exécuté. « Jusqu'à la porte de la ville, il a été escorté par une centaine de cavaliers ; il est entré à Worms avec trois autres docteurs, accompagné d'environ huit cavaliers, et il est allé loger dans les parages de son cher duc de Saxe. Lorsqu'il est descendu de voiture, un prêtre l'a pris dans ses bras, a touché trois fois ses vêtements et s'en est allé plein d'allégresse d'avoir touché les reliques du plus grand saint du monde. Bientôt, évidemment, on va lui faire faire des miracles. En descendant de voiture, il a tourné à droite et à gauche ses yeux de possédé (2). « Dieu sera avec moi, dit-il » ; puis il est entré dans une chambre et nombre de gens de distinction sont venus le visiter. Il a déjeuné avec dix à douze personnes et, après le repas, tout le monde est venu le voir (3). Que dira Sa Sainteté, que dira le monde entier de l'autorité et de la manière d'agir de l'empereur, de ses ordres et des promesses qu'il nous a faites ? Que Dieu pardonne à ceux qui le gouvernement ou plutôt qui le perdent et qui l'égarent de la sorte ! J'en arrive à croire qu'ils sont non seulement timides, mais insensés. Maintenant, c'est le duc de Saxe qui triomphe, lui qui règne, lui qui commande, lui qui fait tout contre Dieu et la saine raison (4). »

Mais Aléandre était de ces natures énergiques qui ne se découragent jamais. Alors que tout semblait se tourner contre lui, il se raidit contre la mauvaise fortune. Pas un instant il ne songea au découragement et à la retraite ; pied à pied, il défendra le terrain qu'on veut lui enlever et il finira par faire triompher sa cause, celle de Rome et du catholicisme.

(1) Balan, 161, 165 ; Brieger, 135, 141 (15 avril 1521).

(2) « *Demoniacis oculis* ». Plus loin (Brieger, 147 ; voir, ci-après, p. 237), Aléandre emploie le même mot, dans le sens de *possédé*. C'est donc par ce mot qu'il faut également traduire ici. — Sur ce regard de Luther, voir Köstlin, I, 96 ; *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, IV, 326 ; J. Janssen, II, 76 ; J.-B. Weiss, *Weltgeschichte*, VII (1892), 662 ; RA, II, 632 (Relation espagnole du séjour de Luther à Worms) : « en los ojos no bien señalado. »

(3) Ces renseignements sont confirmés par les écrits de l'époque. Voir, entre autres, Warbeck à Jean de Saxe, 16 avril 1521 ; RA, II, 850-851.

(4) Balan, 170 ; Brieger, 143-144.

Aussitôt après l'entrée de Luther à Worms, il écrivait à Glapion (1). « La rumeur publique m'annonce l'arrivée de Martin Luther; il est fort à craindre que le duc de Saxe n'ait fait fixer une session aujourd'hui dans la seule pensée de permettre à Luther d'y répandre son fiel empoisonné. Que votre Paternité daigne prévenir tout accident fâcheux; il ne s'agit pas d'une bagatelle, mais de l'Église de Dieu, de l'autorité du Pape, et de l'honneur de votre empereur. »

Le 16 avril, la commission générale tenait la réunion dont Aléandre parle ici (2); mais cette réunion était présidée par l'empereur et si le duc de Saxe avait eu vraiment les idées que lui supposait Aléandre, il ne pouvait les mettre à exécution.

Le lendemain matin, le nonce allait trouver Glapion pour en arriver à tout ordonner dans un sens favorable à Rome. Il se rendait ensuite au palais, qu'il trouvait dans la plus grande confusion. Il y faisait fixer pour le soir même à 4 heures la comparution de Luther. Celui-ci ne devrait répondre qu'aux questions qui lui seraient adressées. Rédigées par Aléandre lui-même, ces questions, très nettes et très précises, écartaient les rétractions partielles qui auraient laissé de côté les points touchant à l'autorité du pape (3).

En même temps, il s'entendait avec l'official de Trèves, Jean d'Ecken (4), qui devait faire l'interrogatoire, et il réunissait les livres de Luther (5). « Ils étaient tous rangés sur un banc, dira celui-ci plus tard : où les avaient-ils pris, je n'en savais vraiment rien » (6).

(1) Brieger, p. 142.

(2) RA. II, 545-546.

(3) Souvent déjà, l'on avait mis en avant cette distinction qui, sans cesse, revenait à l'ordre du jour. Balan, 166, 195; Brieger, 141, 160. Voir ci-dessus, p. 206.

(4) Sur ce personnage et son vrai nom, voir Kalkoff, *Die Depeschen* (1897) p. 206.

(5) Balan, 183-184; RA. II, 548.

(6) *Erlangen*, T. LXIV, p. 369; *Tischreden* (éd. Förstemann), IV, 349; Balan, 183-184; RA. II, 548.

## CHAPITRE XIV

---

### LUTHER ET LA DIÈTE.

(17-26 avril 1521.)

Dans sa *Protestation et Oblation*, Luther s'était offert à se soumettre à la décision de juges impartiaux (30 août 1520) (1). A Cologne, on avait affiché cet écrit et Frédéric de Saxe objectait aux nonces cette bonne volonté de Luther pour ne pas le condamner sans l'entendre (2).

Tempérament sanguin, nature emportée, peut-être Luther se faisait-il à lui-même illusion sur ses dispositions intimes. Ce qui est du moins hors de doute, c'est que plus il avança, moins il fut disposé à se soumettre à quelque autorité qui fût au monde. Dès le 21 décembre, il écrivait à Spalatin qu'on pouvait tout attendre de lui « hormis la rétractation (3). » Il est donc difficile d'admettre qu'il fût encore de bonne foi lorsque le 15 janvier, il envoyait à l'empereur sa *Protestation et Oblation*. Aléandre voyait juste lorsqu'il disait que pour Luther un voyage de Worms serait un moyen de venir y recevoir une ovation, d'y prêcher ses doctrines et d'y narguer l'empereur et la diète à l'abri d'un sauf-conduit.

Le 17 avril, à quatre heures, Luther comparissait devant l'empereur et les États (4). Jean d'Ecken lui posait les deux

(1) H. Schmidt, *Op. var. arg.* V. 2 et suiv.; *Luthers Werke* (édition de Weimar), VI, p. 474-483; Enders, *Luthers Briefwechsel*, II, 471; RA. II, 471.

(2) RA. II, 464-465.

(3) Enders, *Luthers Briefwechsel*, III, p. 25. Voir aussi III, 113 : Luther à Spalatin, 19 mars 1521; Köstlin, I, 437.

(4) Les événements des dix jours que Luther passa à Worms nous ont été transmis en détail par de nombreux récits contemporains. Ils ont été réunis récemment par A. Wrede (RA. II, 540-638; 839 et suiv.). Les plus importants sont : *Acta et Res gestae D. Martini Lutheri* (n° 79 : 540-569; 16-26 avril; luthérien); le récit de l'official Jean d'Ecken (n° 81, 588-594; 17-18 avril; catholique); *Elliche sunderliche fleisige Handlung*, etc. (n° 85, 599-611; 19-26 avril; luthérien).

questions suivantes : « Reconnaissait-il pour siens les livres publiés sous son nom ? — Consentait-il à les rétracter, ou voulait-il persévérer dans les doctrines qu'ils renfermaient ? » Ému et déconcerté, Luther répondait à voix basse et à peine intelligible : il reconnaissait la paternité de ses œuvres ; mais pour les doctrines qu'elles contenaient, il demandait un délai afin de préparer sa réponse (1).

Le soir, Aléandre est satisfait de cette première audience : « L'insensé était entré en riant ; en présence de l'empereur, il tournait constamment la tête à droite et à gauche, portant ses regards de tous côtés ; au retour, il ne paraissait plus aussi joyeux. Après l'avoir vu, un grand nombre, même parmi ceux qui étaient pour lui, l'ont regardé les uns comme un insensé, les autres comme un possédé. Au résumé, il a perdu beaucoup de sa réputation d'autrefois (2) »

Aussitôt, Aléandre travaille à accentuer ces heureux commencements. Sur la recommandation même de Charles, le confesseur et l'official se retrouvent avec lui le lendemain matin pour préparer la seconde comparution (3). De même qu'il avait rédigé les questions de la veille, il inspirait le discours que Jean d'Ecken devait faire en réponse à celui de Luther (4).

A la seconde comparution (18 avril), Luther reprit son assurance. Aux questions de l'official, il répondit par un discours habile où il se posait en champion de l'Allemagne opprimée par Rome. « Il avait écrit que par ses mauvaises doctrines et ses mauvaises mœurs, la papauté et ses adhérents avaient amené sur le monde chrétien un débordement de maux corporels et spirituels. S'il rétractait ces passages, il ne ferait que donner une nouvelle force à la tyrannie, surtout grâce au soin qu'on prendrait de crier partout qu'il aurait fait cette rétractation sur l'invitation de l'empereur et de tout l'empire romain. Il pouvait y avoir dans ses livres des passages répréhensibles : il était homme, et sujet

(1) Balan, 175 ; RA. II, 589, 851, 863. Les ambassadeurs de Strasbourg n'ont pu l'entendre, parce qu'il parlait « mit niderer stim ». Hans Virck, *Politische Correspondenz der Stadt Strassburg im Zeitalter der Reformation* (Strasbourg, 1882, in-8), I, p. 44.

(2) Brieger, p. 147.

(3) Brieger, p. 148.

(4) Brieger, p. 148, 152.

à l'erreur ; il serait donc heureux que quelqu'un voulût bien le convaincre par les Écritures de l'un et de l'autre Testament. »

La veille, Jean d'Ecken l'avait supplié d'avoir en vue l'unité de l'Église, sainte, catholique et apostolique, la paix et la tranquillité de la chrétienté, et de ne pas s'entêter dans son propre sens pour l'interprétation des Écritures. Après le discours de Luther, il développa plus longuement encore la fausseté et le danger des opinions de l'hérésiarque : « Luther se disait prêt à être instruit sur les saintes Lettres par le dernier des hommes. Ce subterfuge n'était pas nouveau, c'était celui de tous les hérétiques. Comme eux, il voulait interpréter l'Écriture selon son caprice et sa fantaisie, et c'était d'hérésies déjà condamnées qu'il se faisait le champion. La plupart de ses opinions étaient renouvelées des Bégards, des Vaudois, des Pauvres de Lyon, de Wiclef, de Huss et de d'autres déjà condamnés par les conciles. C'était témérité de s'attribuer à lui seul la science des Écritures. De saints docteurs avaient passé de longues veilles à les approfondir ; Luther ne devait pas mettre son jugement avant celui de tant d'hommes illustres. Bien plutôt devait-il songer à ne pas mettre le trouble dans l'Église et à réparer le mal qu'il y avait déjà causé. »

A ces exhortations, Luther répondait par cette phrase qui pose le fondement du protestantisme, et fait de chaque chrétien un docteur infallible dans les questions de foi : « Ni les papes, ni les conciles ne suffisent à me convaincre ; je ne veux l'être que par des témoignages de l'Écriture ou par d'évidentes démonstrations. » (1)

Le lendemain (2), Charles réunissait les électeurs et un grand nombre de princes. Comme ils lui demandaient encore à réfléchir, il leur remettait un écrit autographe en langue française, où il déclarait sa volonté de protéger contre le novateur la religion de ses pères (3).

(1) On sait que Luther lui-même, probablement avant de quitter Worms, fit imprimer le discours qu'il prononça devant la diète. C'est de ce texte que la réponse précédente est tirée. RA. II, 555.

(2) Les négociations suivantes furent dirigées par l'empereur, les électeurs et les princes en personne : de même que pour celles du mois de février (ci-dessus, ch. X, p. 205), il n'en est pas resté de relations officielles.

(3) RA. II, n° 83.

La déclaration était ferme et catégorique : après tant de sombres pronostics, Aléandre laissait éclater sa joie (1) : « On l'a lue, dit-il, en présence des électeurs et des princes. Plusieurs en sont devenus plus pâles que la mort. Elle va être imprimée en latin, en italien, en allemand, en espagnol, en français et en flamand, pour être envoyée dans toute la chrétienté. Dans cette affaire si pleine de périls, on verra quelle a été la grandeur d'âme et la religion de Sa Majesté. »

Suivant son expression, Aléandre commençait à « respirer » ; en songeant aux tribulations de naguère, il se disait avec le poète : « Et de tout cela, plus tard, il sera doux de se souvenir. »

Le soir même, sur des renseignements incomplets, il s'abandonnait encore davantage à la joie (2) : « L'official de Trèves, écrivait-il, m'a dit tenir de la bouche même de son maître que tous les six, les électeurs ont donné une même réponse à l'empereur : ils veulent tenir Martin pour hérétique, être fidèles à la foi catholique, aux sacrés conciles et aux décrets observés jusqu'à ce jour, en un mot, marcher en tout sur les traces de leurs pères. Lorsqu'en vertu de son sauf-conduit, Martin sera retourné chez lui, Sa Majesté pourra décréter (3) contre lui ce qu'elle croira convenable : ils se conformeront à sa volonté, et sauront se conduire en tout comme il convient à des princes très chrétiens. »

Aléandre était dans l'erreur (4) : le Saxon et le Palatin étaient demeurés favorables à Luther. Cette réponse à l'empereur n'était signée que des trois électeurs ecclésiastiques et de Joachim de Brandebourg (5). Un incident imprévu vint même pour quelques jours tout remettre en question.

Dans la nuit du 19 au 20 avril, les partisans de Luther recoururent à une audacieuse manifestation : ils affichèrent sur les portes de l'Hôtel-de-Ville un appel aux armes contre « les Roma-

(1) Balan, 188 ; Brieger, 154.

(2) RA. II, 867 (19 avril : Al. à J. de Médicis. La lettre ne fut pas envoyée) ; Brieger, p. 157.

(3) « Se Sua M<sup>te</sup> fara mandato alcuno », et non *memento*, comme on lit dans RA.

(4) Pour la suite jusqu'au départ de Luther, voir Brieger, 155-166 (27 avril 1521).

(5) Balan, n° 69 ; RA. II, 596.

nistes, l'archevêque de Mayence et la tyrannie des prêtres (1). »

Ce manifeste jeta Albert dans une terreur mortelle ; il insista auprès de l'empereur et des princes pour que l'hérésiarque fût entendu de nouveau (2). Le 20, les États demandèrent à Charles que l'on pût essayer de convaincre Luther, se déclarant disposés, « s'il voulait demeurer hérétique endurci, à adhérer à Sa Majesté, à lui donner aide et assistance et à ne point abandonner la foi chrétienne à l'occasion de cet homme (3). »

Sans revenir officiellement sur sa décision, l'empereur accéda au vœu des États (22 avril) (4) ; l'on décida que quelques savants catholiques auraient des conférences avec Luther, sous la présidence de Richard de Greiffenklau, archevêque de Trèves. Le 24 et le 25 avril, on tentait ce suprême moyen de conciliation. Mais en vain le 24 au matin, en présence de l'archevêque et de plusieurs princes, Jérôme Véhus (5) adressait-il à Luther des exhortations pleines des sentiments de la charité chrétienne ; en vain, dans une seconde entrevue, Richard, Jean d'Ecken et Jean Cochläus, employèrent-ils contre lui une argumentation serrée (6) ; en vain, le soir du même jour, Cochläus lui adressait-il des supplications qui lui faisaient venir les larmes aux yeux ; en vain, le lendemain, Peutinger et Véhus essayèrent-ils par deux fois d'obtenir de lui quelques concessions : tout fut inutile.

L'archevêque de Trèves tenta une dernière démarche (7). Il prit Luther à part et, seul avec lui, l'exhorta avec la plus grande douceur à faire une rétractation. Si c'était par peur des siens qu'il n'osait le faire, il lui donnerait un prieuré près de l'un de ses châteaux, l'aurait le premier à sa table et dans son conseil, sous la sauvegarde de l'empereur et la sienne propre, en bonne grâce avec le Souverain Pontife.

(1) RA. II, 559.

(2) Brieger, 157-159 ; RA. II, 596-599.

(3) Balan, n° 71 ; RA. II, 599.

(4) Brieger, 159, 160 ; RA. II, 601 (22 avril).

(5) Chancelier du margrave Philippe de Bade.

(6) Cochläus, *Commentaria de actis et scriptis Lutheri (Moguntiae 1549)*, p. 39. Fel. Gess, *Johannes Cochläus der Gegner Luthers (Oppeln, 1886, in-8)*, p. 12-15 ; Enders, III, 174 et suiv., RA. II, 563, 621-632. — Cochläus avait été envoyé par Aléandre.

(7) Brieger, 164. RA. II, 566.



Luther refusa tout.

L'archevêque en arriva à des concessions suprêmes ; il révoquerait présentement quelques propositions plus malsonnantes, et pour le reste, il s'en remettrait au futur concile.

La veille, Aléandre avait écrit à l'archevêque, lui demandant d'écarter toute révocation partielle (1). Lorsqu'il apprit les concessions auxquelles Richard était descendu, il lui en témoigna son étonnement. « Mais, dit-il, l'obstination de Luther a délivré l'archevêque du danger auquel il s'était exposé. »

En effet, Luther ne voulut rien écouter : la piété, la science, la politique, la condescendance, le désir de la paix, tout échouait devant l'obstination d'un seul homme. Le 26 avril, il quittait Worms entre 9 et 10 heures du matin. Fidèle à sa parole, l'empereur lui donnait vingt-et-un jours pour son retour : il devait s'abstenir de prêcher dans les endroits où il passerait.

Aléandre salue ce départ avec autant de joie qu'il avait marqué de tristesse à l'arrivée ; il semble qu'il ait été délivré d'un poids accablant. « Hier matin, écrit-il, le vénérable vaurien s'en est allé après s'être préparé force rôties de pain en présence de nombre de gens, et avoir bu force tasses de malvoisie : c'est, dit-on, son vin favori. En dehors de la porte, il a été reçu par vingt cavaliers que l'on croit avoir été envoyés par Sickingen à la demande de Hutten. Les uns disent qu'il se retirera en Bohême, d'autres en Danemark (2); c'est pourquoi nous (3) avons prié l'empereur d'avertir les rois de ces deux pays et de mettre la dernière main à notre affaire. Il a promis de faire l'un et l'autre, de parler aux États et, en un mot, de tout régler pour le mieux (4). »

« En somme, conclut Aléandre, sa venue a été très profitable. L'empereur, presque tout le monde a vu en lui un insensé, un débauché et un possédé ; bien plus, aussitôt que l'empereur l'a vu, il a dit : « Ce n'est pas cet homme-là qui me rendra jamais

(1) Balan, 192, Brieger, 164, 16.

(2) La mention du Danemark prouve une fois de plus à quel point Aléandre était informé. Voir Th. Kolde, *Carlstadt und Danemarck* ; dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, VIII (1885), p. 283-292 ; P. Kalkoff, *Briefe, Depeschen*, (1898), p. 9, 65 (note 29).

(3) La lettre est écrite par les deux nonces.

(4) Balan 199, 201 ; Brieger, 166, 169, 172.

hérétique. » Ensuite lorsqu'on a lu les titres de ses livres, Charles a dit à haute voix, et a répété souvent dans la suite, qu'il ne pouvait en être l'auteur. Je laisse de côté l'ivresse, à laquelle Luther est certainement très adonné, et mille autres choses malséantes dans ses goûts, ses paroles, ses actions, son visage et son maintien : elles lui ont fait perdre toute la bonne opinion que l'on avait conçue de lui (1). »

Quant à Luther, il ne vit probablement jamais Aléandre à Worms, mais souvent, pendant les dix jours qu'il y passa, ses amis durent lui parler du nonce. L'impression qui en résulta fut une aversion plus profonde que jamais contre ce *Juif*. Les mois suivants, l'origine juive d'Aléandre lui permettait toute une série de rapprochements entre lui-même et Jésus-Christ. Jésus-Christ avait été condamné par les Juifs : lui l'avait été par le Juif Aléandre. Après son départ de Worms, les Juifs se réjouissaient ; ils chantaient : « Io, io, io ! » Mais cette joie serait de courte durée. Après le tombeau de la Wartbourg, lui aussi il aurait son jour de Pâques et l'on pourrait chanter l'alleluia : « Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus ; mais encore un peu de temps, et vous me reverrez, dit le Christ. J'espère qu'il en sera ainsi de moi (2). »

D'après Luther et ses amis (3), Caracciolo et Aléandre n'auraient cessé de lui tendre des embûches pendant son séjour à Worms et d'essayer de le faire arrêter, malgré le sauf-conduit qu'on lui avait octroyé. Depuis, presque tous les écrivains protestants ont reproduit le même grief. Mais cette accusation n'a pas le moindre fondement.

C'est surtout dans les dépêches d'Aléandre que l'on trouve cette « simplicité de la colombe » dont parle Laemmer à propos des instructions pontificales (4). Aléandre, en effet, expose à Jules

(1) Balan, 200 ; Brieger, 170.

(2) De Wette, I, 588 (Luther à Lucas Cranach, 28 avril 1521) ; Éd. Erlangen, T. 39, p. 179, 182. (Explication du psaume 68) ; dans l'édition de Weimar, VIII (1889), p. 4 et suiv. ; Hausrath, *Ouv. cit.*, p. 309, 313.

(3) *Luthers Werke* (Édition d'Erlangen), T. LXIV, p. 368, 373 ; Bocking, II, 60, 61 (Hutten à Pirkheimer, 1<sup>er</sup> mai 1521) ; RA. II, 560 : récit luthérien (Spalatin), de la comparution de Luther à Worms, etc.

(4) H. Laemmer, *Monumenta Vaticana*, (1861), p. III.

de Médicis toute la suite de ses négociations avec la diète, tous les moyens qu'il emploie pour arriver à son but. A certains autres, il peut quelquefois cacher sa pensée : à son protecteur, il raconte toutes ses impressions, tous ses desseins; il les rapporte avec l'*objectivité* d'un savant qui cite un document. Or, dans ces lettres, pas une seule fois il n'émet l'hypothèse ni même le désir de faire annuler le sauf-conduit. Rome ne le fait pas davantage : dans une note envoyée aux nonces on lit, au contraire, que si l'on accorde à Luther un sauf-conduit pour venir à Worms, il faudra en attendre l'expiration pour traiter l'hérétique en ennemi de l'Église et de l'Empire (1).

Au milieu de son retour, pour faciliter le coup de main que ses amis avaient prémédité, Luther renvoya le héraut Sturm; peu après, il prêcha à Eysenach (2). Par le premier de ces actes, il renonçait au sauf-conduit; par le second, il était infidèle aux conditions qui lui avaient été posées et qu'il avait acceptées en venant à Worms. Quelques jours après, Frédéric le fait disparaître, mais un moment le bruit court qu'un gentilhomme, Hector Behem, s'est emparé de lui pour déplaire à l'électeur.

Alors seulement, après avoir exposé que Luther a renoncé à son sauf-conduit en renvoyant le héraut, Aléandre émet l'idée d'accepter le fait accompli de la prise de Luther, et d'engager l'empereur à traiter avec Behem pour se le faire remettre (3). Encore est-il fort douteux que, dans la suite, il ait fait auprès de Charles une démarche de ce genre.

Dans les dépêches de ses deux autres nonciatures allemandes (4), il revient souvent sur les incidents de celle de Worms : jamais il ne parle du désir qu'il aurait eu alors de faire violer le sauf-conduit. Ses papiers intimes nous renseignent sur les plus petits détails de son existence (5); c'est par eux que

(1) Balan, 85; RA. II, 825 (seconde moitié de mars).

(2) Förstemann, *Ouv. cité*, 78; Kuhn, I, 528; RA. II, 568, 585, etc. — Sur la préparation de ce coup de main, voir Spalatin, *Annales*, p. 50; de Wette, *Luther Briefe*, I, 588 (Luther à Cranach, 23 avril 1521); Enders, *Dr M. Luther's Briefwechsel*, III, n° 435 (Luther à Spalatin, 14 mai 1521).

(3) Balan, 246; Brieger, 212.

(4) Voir ci-dessus, *Œuvres d'Aléandre*, Nuns. di Germ. LI, LII, p. XX-XXI.

(5) H. Omont, *Journal*; J. Paquier, *J. Aléandre et Liège*; Mss. Vat. lat. 3926, 3927, 3928, 6261, 6262, 8075, etc.

nous connaissons les faiblesses de sa vie privée. Souvent, dans ces papiers, il revient sur la diète de Worms et sur la nécessité de punir les hérétiques : nulle part, on ne trouve un seul mot de regret sur le respect de Charles pour le sauf-conduit accordé à Luther. L'un des traits les plus accentués du caractère d'Aléandre, c'est la loyauté et le respect de la parole donnée. Par là, il est bien supérieur à la plupart de ses contemporains, supérieur à Luther dont tous, amis comme ennemis, doivent reconnaître, non seulement les nombreuses et surprenantes palinodies, mais l'oubli de plus d'une promesse (1).

La publication des lettres d'Aléandre a donné lieu contre lui à une accusation non moins grave et qui de prime abord semble plus justifiée : il aurait essayé de faire dévoiler par l'archevêque de Trèves, Richard de Greiffenklaue, des choses entendues en confession (2). Le 15 mai, dans une lettre à Jules de Médicis, il parle d'une conversation de Luther avec Richard : « Il faut absolument, dit-il, veiller à ce que Luther ne s'échappe pas, non pas tant pour le punir, que pour savoir de lui quels sont ses fauteurs et qui a composé les livres parus sous son nom. En effet, Martin a demandé à l'archevêque de Trèves de lui promettre le secret de la confession pour ce qu'il lui dirait ; la promesse faite, il lui a révélé beaucoup de choses et surtout les auteurs de ces livres. Mais Trèves n'a jamais voulu en dire davantage à l'empereur, qui l'en pria instamment, et Chièvres a répliqué qu'en effet, il ne serait pas honnête de le révéler, puisqu'il avait promis le secret de la confession. Toutefois, comme je suis dans les meilleurs termes avec Trèves, je veux voir si je ne pourrais pas obtenir de lui que, pour l'honneur de Dieu et pour la paix de l'Église, il fit cette révélation à Sa Sainteté par des lettres secrètes, car on n'est pas tenu de garder le secret de la confession pour qui détruit la confession, pour qui est un hérétique notoire et ne fait pas partie de l'Église (3). »

A propos de ce passage se présente une remarque qui s'ap-

(1) Sur les contradictions et hésitations de Luther, voir, entre autres, O. Douen, dans *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*. T. XLI (1892), p. 74-81.

(2) Brieger, 203 ; Hausrath, *Ouv. cité*, p. 49, 301.

(3) Balan, 246 ; Brieger, 212-213.

plique aux dépêches des ambassadeurs en général et tout particulièrement à celles qu'Aléandre envoyait de Worms. Lorsqu'après une journée de fatigue, il écrivait à la hâte à Jules de Médicis, il ne songeait aucunement que plus tard ses lettres seraient plusieurs fois publiées, annotées, commentées et pesées dans toutes leurs nuances. Ici, comme ailleurs, il faut donc prendre le sens général plutôt que celui de chaque mot en particulier. Or, si l'on peut discuter la valeur de certaines expressions employées par Aléandre, la pensée est du moins parfaitement claire : Aléandre estime, non pas que l'on puisse violer le secret de la confession, mais que, dans la circonstance, Luther n'a pas fait une vraie confession.

Dès lors, son respect pour le secret de la confession est mis hors de cause. Mais il faut aller plus loin et dire qu'il était dans le vrai en niant la confession de Luther et, par là même, l'existence d'un secret sacramentel. Seule, une vraie confession assujétit le prêtre à ce secret. Or, il est clair que, dans la circonstance, Luther n'a pas voulu faire une vraie confession : le récit d'Aléandre suffirait à le prouver. Du reste, dans la bulle *Exurge*, l'absolution de Luther était réservée à Rome (1), et Worms était complètement en dehors de la juridiction de l'archevêque de Trèves : deux raisons qui eussent empêché la confession de Luther d'être valide, raisons que ni l'administrateur Greiffenklau, ni le théologien Luther ne pouvaient ignorer.

Il ne reste donc que l'expression de « secret de la confession » mise en avant par Luther. Mais la formule « je vous donne ceci ou cela sous le secret de la confession » n'aura jamais la force de changer la nature d'une conversation et de la faire devenir sacramentelle. Cette formule peut augmenter l'obligation naturelle résultant de la promesse du secret ; elle ne met point une conversation sous la protection de la loi positive par laquelle Jésus-Christ a imposé le silence au ministre du sacrement de pénitence. Le secret confié à Greiffenklau n'était donc qu'un secret naturel, l'un de ceux que l'on doit le plus religieusement garder, mais qui, pourtant, peuvent être dévoilés pour des raisons exceptionnelles (2).

(1) Cocquelines, *Bullarum Collectio*, T. III, P. III, p. 492.

(2) Ce que nous venons de dire suffira à convaincre tout lecteur qui connaît la théologie catholique. S'il s'en trouvait quelque autre qui voulût

## CHAPITRE XV

---

### LES CENTUM GRAVAMINA

(19 février. — 21 mai 1521.)

Dès les premières négociations au sujet de Luther, le Conseil d'Allemagne avait déclaré à l'empereur que de sa propre autorité, il pouvait procéder à l'exécution de la bulle (1). Pour avoir plus de force encore, Charles avait voulu se concilier la diète en la consultant. Par deux fois, le 19 février et le 20 avril, elle avait répondu que si Luther ne se rétractait pas, il ne resterait plus qu'à lancer un édit contre lui (2). L'empereur, voulant marquer davantage encore sa déférence envers les États, les consulta de nouveau quatre jours après le départ de Luther (30 avril 1521). Les États lui reconnurent le droit de publier un édit : ils y obéiraient en fidèles sujets (3). « Le Saxon, écrit Aléandre, n'a jamais voulu se départir de son mutisme; je n'ai rien pu savoir du Palatin, mais, à ce que l'on m'a dit, la majorité des électeurs est du côté de l'empereur (4). »

Constamment, la diète s'était donc déclarée contre Luther pour la foi catholique. Mais, en même temps, elle tenait à faire

croire encore que la formule employée par Luther impliquait une vraie confession, nous le renverrions au même recueil de Balan, *Monumenta Reformationis Lutheranae*, p. 561. Dans une lettre à Giberti, Hezius lui demande de garder *sub sigillo confessionis* ce qu'il a écrit sur Érasme dans un rapport à Blossius. Or, qui prétendra que dans une lettre, et dans une lettre à Blossius, Hezius ait jamais pensé se confesser à Giberti ! Du reste, aujourd'hui encore, la même formule est assez usitée dans le clergé. On l'emploie précisément lorsqu'il n'y a pas confession, afin d'assimiler la gravité du secret de la conversation à la gravité du secret de la confession.

(1) Balan, 115 ; Brieger, 87-88 (Al. à Médicis, 4 mars 1521).

(2) RA. II, 516 (19 février 1521 : « Wo er aber auf allen... ») ; 599 (20 avril 1521).

(3) RA. II, 893 (Schwarzenberg à Guillaume et Louis de Bavière, 1<sup>er</sup> mai 1521) ; 897-898 (Scheifelin à Adam de Törling, 5 mai 1521).

(4) Balan, 205 ; Brieger, 178.

avoir son mécontentement contre Rome et les hommes d'Église de l'Allemagne elle-même : elle rédigeait les *Centum Gravamina* (1).

Dans leur réponse du 19 février, les États demandèrent à l'empereur de protéger l'Allemagne contre les pratiques abusives de la cour romaine (2) ; le 2 mars, Charles les pria de rédiger leurs doléances par écrit (3). Une commission de princes ecclésiastiques et laïques fut chargée de ce travail. On manque de renseignements précis sur la manière dont procéda la commission. Mais le résultat de ses travaux est célèbre : ce sont ces 102 *Griefs*, dont il sera si souvent question dans l'histoire de la Réforme. La Commission dut achever de les élaborer pendant

(1) Voir B. Gebhardt. *Die Gravamina der Deutschen Nation gegen den Römischen Hof*, (Breslau, 1895, 2<sup>e</sup> éd. in-8) ; RA. II, 661 et suiv.

De bonne heure, il circula à Worms des listes de griefs contre Rome. La première semble avoir été dressée par Georges de Saxe. On connaît les sentiments de piété de ce prince qui en apprenant la mort de Maximilien avait d'abord demandé s'il avait reçu les sacrements de l'Église. (Kluckhohn. *Reichstagsakten. Die Wahl 1519* (1893), p. 155). Toute sa vie, l'un des plus fermes soutiens du catholicisme en Allemagne, il semble avoir tenu d'autant plus énergiquement à élever la voix contre les abus. Au commencement de février 1521, il faisait une liste de 14 griefs de l'Allemagne contre le clergé allemand et surtout contre Rome : il y parlait des Annates, de certaines absolutions que l'on obtenait à prix d'argent, des ruses et subterfuges des courtisans romains, des pouvoirs spirituels des nonces, des indulgences, des abbayes en commende que possédaient les cardinaux, du haut clergé allemand qui pressurait le peuple, des abus et empiétements des tribunaux ecclésiastiques. La cause première de tous ces scandales était la cour de Rome : « Car, comme est la source, ainsi sont les ruisseaux qui en découlent. » Le meilleur moyen d'obvier à ces abus était la convocation d'un concile général. (RA. II, 622-666).

Le 18 février, Aléandre envoya cette liste à Rome (Balan, 61 ; Brieger, 64). Quelque temps après, il apprenait qu'elle était du duc Georges, et, peut-être pour plaire à Jules de Médicis, il en témoignait une grande tristesse (Balan, 79 ; Brieger, 81). Le 16 mars, Rome envoyait un bref à Georges de Saxe : sans parler explicitement de ses *Griefs*, on l'y exhortait à défendre de plus en plus énergiquement la cause de l'Église. Böcking, II, 90-91 (16 mai pour 16 mars), Balan, 128-129.

Au mois de mars paraissait une autre liste de *Griefs* : elle émanait des petits princes séculiers allemands, et avait été rédigée par Guillaume de Henneberg : on s'y plaignait à la fois de Rome et du clergé allemand, surtout pour ce qui regardait les procès et les frais de justice.

Ces deux listes, d'autres encore, dont plusieurs ne nous sont pas parvenues (Brieger, 54-55. RA. II, 704, 823), devaient servir de base au travail de la Commission qui rédigea les *Centum Gravamina*.

(2) RA. II, 517. Plus haut, p. 207.

(3) RA. II, 520. Plus haut, p. 210.

le séjour de Luther à Worms (1) ; le 21 mai, ils furent lus devant les États.

Ils étaient divisés en quatre parties. La première énumérait les griefs de l'Allemagne contre la cour de Rome, contre l'administration romaine, son système d'impôts et son mode de procédure.

« La Curie multipliait les citations arbitraires en cour de Rome. Du reste, quand on n'obligeait pas à porter les causes à Rome, elles étaient accaparées par des *conservateurs* qui venaient au nom du pape s'établir dans les diocèses. Les Concordats avaient établi des mois où le pape pourrait conférer les bénéfices, et d'autres où ils seraient conférés par les collateurs ordinaires ; mais la Curie empiétait constamment sur ses droits. Quelqu'un mourait-il pendant un voyage à Rome ou possédait-il le moindre titre qui le rattachât à la cour pontificale, aussitôt Rome s'attribuait la nomination aux bénéfices du défunt : le pape les donnait en commandite à ses cuisiniers, à ses fauconniers, à ses piqueurs, qui y plaçaient n'importe quel prêtre vagabond pour administrer le service divin. »

« On percevait des Annates sous prétexte de la guerre contre les Turcs ; en réalité le pape les gardait pour lui. Dans les derniers temps, les droits de pallium avaient octuplé ; si on ne les soldait pas, Rome lançait des excommunications. Les courtisans modifiaient sans cesse, pour y trouver leur profit, les règles de la chancellerie pontificale. Des postes déjà pourvus étaient enlevés à leurs titulaires sous prétexte de *réserves mentales*, et sans qu'on rendit au dépossédé les taxes qu'il avait versées. On ne devrait donner les bénéfices allemands qu'à des Allemands, et non à des étrangers qui ne savaient même pas l'allemand. On ne trafiquait pas seulement des bénéfices, mais encore des *expectatives*. »

« Les dispenses et absolutions de *cas réservés* étaient pour Rome une source d'argent. Le pape et ses courtisans s'arrogeaient toute sorte de pouvoirs pour tirer de l'argent des bénéfices : des élections valides étaient cassées, des bénéfices déjà pourvus donnés à louage, uniquement pour tirer de l'élu des sommes considérables.

(1) Le 22 avril, on en fit déjà une lecture. *Historische Vierteljahrschrift*, 1<sup>er</sup> sept. 1898, p. 453.



Les indulgences étaient devenues une affaire d'argent. Il n'y avait pas un commissaire apostolique à passer les Alpes sans avoir une indulgence à vendre. »

La série se terminait par les vexations exercées contre l'ordre Teutonique et la revendication de la suzeraineté allemande sur la Sicile et l'Italie.

Les trois autres parties s'occupent peu de Rome (1) : elles parlent surtout des abus venant de l'Église d'Allemagne elle-même.

« Des laïques, exerçant des commerces profanes, entraient dans la cléricature uniquement pour échapper à la juridiction séculière. En tout ou en grande partie, la propriété foncière tombait dans la main-morte; une fois devenue bien d'Église, elle l'était pour toujours. Les prêtres et les évêques trouvaient nombre de moyens de soutirer l'argent et d'acquérir des biens. Les peines ecclésiastiques consistaient presque uniquement en amendes. Continuellement on inventait de nouvelles dîmes et de nouvelles taxes; ceux qui refusaient de les payer étaient excommuniés. Objectait-on qu'une excommunication ne saurait avoir un motif d'argent, la réponse classique était que l'excommunication n'était pas lancée à cause de l'argent, mais à cause de la désobéissance qu'il y avait à ne pas le donner. Des curés qui ne mettaient pas le pied dans leur paroisse n'en exigeaient pas moins les droits de casuel. Les cloîtres riches affichaient à la porte d'entrée qu'ils n'hébergeaient personne, mais, sous prétexte qu'ils devaient l'hospitalité, ils n'en achetaient pas moins tous les terrains d'alentour. Les ordres mendiants, qui avaient quelquefois jusqu'à trois ou quatre couvents dans la même ville, se faisaient nourrir par le pauvre peuple qui vivait du travail de ses mains. Ensuite, les supérieurs généraux exigeaient l'argent ainsi extorqué et le canalisaient à Rome. »

« Les synodes étaient rares et leurs lois s'en allaient au vent. Les prêtres tenaient des auberges et des boutiques, avec des jeux de dés et de cartes. On trouvait mille prétextes pour faire porter les causes devant les tribunaux ecclésiastiques. Devant ces tribunaux, une cause durait quatre ans, qui devant les autres était terminée en quatre semaines. Moyennant finance, les

(1) A part la quatrième, qui n'est guère qu'un Appendice aux trois autres, et répète souvent la première : B. Gebhardt, *Ouv. cit.*, p. 108.

évêques fermaient les yeux sur la mauvaise conduite des prêtres et des laïques, et ils étouffaient des affaires scandaleuses. Tous les jours, on lançait des excommunications pour de l'argent. Les tournées des envoyés épiscopaux n'avaient d'autre but que l'argent et l'avarice. »

Tels sont, en abrégé, les célèbres *Centum gravamina*. Ils résumaient les doléances si souvent formulées en Allemagne à l'âge précédent(1). Comme Aléandre aimait à le répéter (2), les plaintes qu'ils contenaient furent la vraie cause du succès de Luther et du Protestantisme.

Pendant la *diète*, ils retardèrent la publication de l'édit contre Luther et augmentèrent les luttes et les ennuis d'Aléandre. Quinze ans après, en composant des *Instructions pour Morone*, Van der Vorst et d'autres envoyés apostoliques, il pensa à ces *Griefs* et aux ennuis qu'ils lui occasionnèrent à Worms : « Envoyé par Léon X, dit-il, Charles de Miltitz parla à tort et à travers du Souverain Pontife et de la Curie ; les Saxons exagérèrent ses paroles, les rédigèrent par écrit et, à Worms, l'Allemagne entière me les jetait publiquement au visage(3). »

(1) Sur la part de vérité que renfermaient ces doléances, voir Janssen-Pastor, I (1897) p. 683-743, et surtout 739-743.

(2) Ci-dessus, ch. VII, p. 187-188.

(3) *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire (de Belgique)* 1864. p. 235. Friedensburg, II, p. 65.

## CHAPITRE XVI

### LES DERNIÈRES LUTTES

(1-25 mai 1521).

L'obstination de Luther, la réponse des États 30 avril, des lettres venues d'Espagne (1), tout poussait Charles-Quint à en finir avec le novateur. Aussi, au commencement de mai, l'affaire marcha-t-elle avec une rapidité inaccoutumée. Le 1<sup>er</sup> mai, le conseil de l'Empire se réunissait et, sur le désir même de Charles (2), on décidait de confier à Aléandre la composition de l'édit.

Gattinara en écrivait aussitôt à Schinner (3) : « Ce matin, on s'est occupé de Luther. Pour en arriver à donner à l'affaire une bonne orientation, on a décidé qu'Aléandre ferait une minute de l'édit à publier ; on en discutera le texte au conseil, on le traduira ensuite en allemand et on le publiera, de manière à pouvoir arriver à un heureux résultat avant la fin de cette diète. Travaillez donc à ce que la minute de l'édit soit prête sitôt que faire se pourra. »

En même temps, on recommandait à Aléandre de mettre en lumière les erreurs de Luther et la nécessité de procéder contre lui. « Il s'était aliéné, il est vrai, la meilleure partie des gens par ses mœurs, ses manières, son obstination et ses propos révoltants contre les Conciles. Il n'y en avait pas moins un grand nombre à tenir encore pour lui, non parce qu'ils savaient ce que voulait Martin, mais pour désobéir à Rome et pour s'emparer des biens de l'Église (4). »

(1) RA. II, 637, 902 ; Brieger, 193. Bergenroth, *Calendar, Spanish*. Supplément aux vol. I et II, 384-388. Baumgarten, t. I, livre II, ch. 8.

(2) Balan, 261 ; Brieger, 241.

(3) Balan, n<sup>o</sup> 79, p. 205 ; RA. II, 638.

(4) Balan, 205 ; Brieger, 178. Item, 242.

Aléandre reçut cet avis le 1<sup>er</sup> mai au soir. Il voulut enlever aux Impériaux tout prétexte de composer l'édit eux-mêmes : il passa la nuit entière à écrire et, le lendemain matin, malgré la nouveauté du travail, il pouvait présenter à l'empereur et à son conseil un long projet d'édit. « Ils en ont témoigné une grande satisfaction, écrit-il à Rome, mais ils ne l'en ont pas moins transmis au conseil d'Autriche (1), ce qui m'a déplu au plus haut point. Ce conseil a toujours des lenteurs infinies et il compte parmi ses membres des Luthériens, des salariés secrets du Saxon, bref, uniquement des ennemis des prêtres et de Rome. Je crains fort que s'ils consentent à l'expédier promptement, ils ne le fassent avec des modifications regrettables, surtout au sujet du ban impérial, ce qu'il y aurait de pis au monde (2). »

Cette dernière crainte ne se réalisa pas. Il ne semble pas que le Conseil ait fait d'importantes modifications sur la partie de l'édit qui regardait Luther. Mais, vers la fin, Aléandre avait longuement parlé des imprimeurs ; il eût même désiré faire contre eux un édit spécial. Cette partie dut subir de grands changements. Dans plusieurs endroits, il motivait les prohibitions par la bulle du dernier concile de Latran sur les imprimeurs ; ces références furent complètement supprimées. De plus, il avait maintenu fermement toutes les prérogatives du Siège apostolique, surtout pour qu'à l'avenir on ne pût alléguer la comparaison devant la diète d'un hérétique notoirement condamné par Rome : tout en laissant la substance de ces passages, le conseil en enleva quelques détails. Enfin, pour que l'édit ne parût pas apocryphe, on lui recommanda de viser moins à l'élégance du style qu'à la forme usitée dans cette sorte d'écrits (3).

(1) Sur ce mot, voir plus haut, p. 175.

(2) Balan, p. 206 ; Brieger, p. 179.

(3) Balan, 260-261 ; Brieger, 240-241. En lisant attentivement ce passage (jusqu'à p. 241, ligne 12), on voit qu'Aléandre y parle uniquement des modifications faites du 1<sup>er</sup> au 7 mai, et non de celles que subit plus tard l'édit allemand, comme le croit Wrede, (RA. II, 454 ; voir, plus loin, ch. XVIII, p. 271-272). La lecture de l'édit fournit de cette assertion une preuve encore plus convaincante. Si, dans sa lettre du 27 juin, c'était des modifications introduites dans l'édit allemand imprimé qu'Aléandre eût parlé, il s'en suivrait que dans l'édit latin, tant imprimé que manuscrit, il serait question de la bulle du concile de Latran sur les imprimeurs. Or l'édit latin ne parle pas plus de cette bulle que l'édit allemand imprimé.

D'après ces indications, Aléandre se remit à l'œuvre, et, dès le 7 mai, il donnait un second projet d'édit. Aussitôt, on le transmettait aux secrétaires Ziegler et Spiegel pour la traduction allemande : ceux-ci y travaillaient sans relâche et, le 8 au matin, la traduction était achevée. Elle reproduisait fidèlement l'original latin : les seules différences consistaient en une plus grande conformité avec le style ordinaire de la chancellerie (1).

Pour la première fois, Aléandre rencontrait une bonne volonté et un empressement qu'il ne pouvait trop admirer. « L'empereur, écrit-il, est dans les meilleures dispositions ; on le voit assez au zèle des secrétaires ; en un jour et une nuit ils ont plus avancé que, dans d'autres circonstances, ils ne l'auraient fait en un mois. (2) »

Aussitôt Aléandre envoyait à Gattinara l'original et la traduction (3). « Pour ce qui regardait Luther, lui écrivait-il, on ne saurait montrer plus clairement que dans la première partie avec quel amour de la paix, avec quelle clémence l'empereur avait procédé contre lui ; la seconde, sur les imprimeurs et les mauvais livres, ne contenait rien que de salutaire et d'acceptable ; de plus, elle était absolument conforme aux décisions du Conseil de l'Empire. Aléandre priait le chancelier de tout peser mûrement et de montrer à l'empereur et au Conseil que ses demandes n'étaient dictées que par la justice et l'équité. »

Quelques instants après, il parvenait à une conclusion plus rapide : il allait chez Charles et, non sans difficulté, obtenait que son édit ne passât plus par le Conseil (4). On allait en transcrire les deux minutes et on les publierait aussitôt.

On était au mercredi : le vendredi, 10 mai, les deux transcriptions étaient achevées ; avec l'assentiment de Gattinara, Aléandre en faisait immédiatement commencer l'impression. Le dimanche suivant, il se présentait à Charles pour la signature. On apporte une plume : le nonce se voit enfin parvenu au terme de ses luttes et de ses ennuis.

(1) Plus loin, ch. XVIII, p. 271-272.

(2) Balan, p. 224 ; Brieger, p. 192 (8 mai 1521).

(3) Balan, p. 228-229 ; Brieger, p. 190, n° 28 (8 mai 1521) ; RA. II, 639.

(4) Brieger, p. 192, (8 mai 1521).

Tout à coup l'empereur se ravise ; il veut d'abord en conférer avec les États (1) !

Les deux nonces sont consternés. Tantôt ensemble, tantôt séparément, ils font entendre leurs plaintes : « Les princes avaient décidé d'agir en tout selon la décision de l'empereur : pourquoi vouloir les consulter encore ? » Ils obtiennent du chancelier cette réponse finale : « Dans ses terres, Charles ferait tous les édits et toutes les exécutions que l'on désirerait. De plus, à Worms même, avant de partir, il ferait brûler publiquement en sa présence les œuvres de Luther. Mais pour l'édit allemand, c'est-à-dire pour celui qui devait se publier et se répandre dans l'Empire, si Charles voulait être obéi, il lui fallait nécessairement en faire part à la diète. Cette communication n'aurait pas pour but de demander de nouveau l'avis des États, mais de leur dire que, conformément à leurs conclusions, il avait fait cet édit et que sa volonté était de le faire mettre à exécution dans l'Empire (2). »

En réalité, pour Aléandre, tout redevenait incertitude : encore une fois le navire était rejeté aux flots. Qu'advierait-il de l'édit ? « Le ban impérial surtout excitait les murmures ; les uns par crainte, d'autres par amour pour Luther prédisaient qu'il serait une source de troubles et de brigandages. » Mais en édictant des peines plus légères, quel résultat obtiendrait-on ? « Sans la perspective de châtimens sévères, les peuples ne tiendraient aucun compte de l'édit. Celui du 10 mars était loin d'avoir eu l'effet qu'on s'en était promis. A la cour, sous les yeux de l'empereur, on n'en avait presque tenu aucun compte. Par les soins de Hutten, les portraits de Luther et autres vauriens s'étaient étalés au grand jour ; les livres de Luther et autres écrits mauvais n'avaient cessé de pleuvoir comme par le passé. (3) »

Ne faire publier l'édit que dans les terres de l'empereur eût produit le plus mauvais effet : « Une fois cette concession faite, on nous dirait que nous devons être satisfaits, on ne s'occuperait ni de faire un édit pour l'Empire, ni de l'envoyer aux villes et lieux

(1) Balan, p. 240 ; Brieger, p. 204 (15 mai 1521) ; Balan, p. 250 ; Brieger, p. 223 (26 mai 1521).

(2) Balan, 240-241 ; Brieger, 204-205

(3) Balan, 242 ; Brieger, 206 ; voir aussi 180, 193, 199, 224. RA. II, 640-891 (*Spengleriana*).

mêmes où le mal a pris naissance, où par conséquent il est nécessaire d'appliquer le remède. Les luthériens en deviendraient plus hardis ; il vaudrait mieux qu'aucun édit n'eût jamais été lancé (1). »

Quelles pouvaient être les causes d'un changement si subit ? De nouveau, dans l'entourage du nonce, on parlait de préoccupations de politique étrangère. Les entreprises de François I<sup>er</sup> (2), ses lettres à la diète (3) irritaient les conseillers de Charles ; ils voulaient, pensait-on, s'en venger sur Léon X qui ne s'était pas encore détaché de la France pour s'allier à l'empereur (4) : « Je constate, dit Aléandre, combien mal à propos pour nous sont venues ces lettres de France, les troubles de Navarre, et ceux qu'a provoqués Robert ; on se défie de tout le monde ici et, d'après ce que j'entends dire, c'est en première ligne sur le Souverain Pontife qu'un grand nombre d'entre eux portent leur défiance. »

Toutefois, il semble que dans la circonstance, ces préoccupations ne jouèrent qu'un rôle très secondaire ; comme l'ajoute Aléandre lui-même, on craignait surtout des difficultés avec les États (5). Le 11 mai était arrivée à Worms la nouvelle de la disparition de Luther ; au premier moment, et dans l'absence de tout détail, on pouvait craindre que cet événement n'amenât de dangereuses complications (6). De plus, le même jour, les États n'avaient pas répondu aux désirs de l'empereur au sujet de l'*expédition romaine* (7). Enfin l'on n'avait rien décidé encore sur la manière de pourvoir aux frais qu'entraînerait l'érection du *Conseil de l'Empire* et de la *Chambre impériale* (8). Charles dé-

(1) Balan, 232 ; Brieger, 215 (18 mai 1521).

(2) Au commencement de mai, les Suisses se détachaient de Charles-Quint pour s'allier à François I<sup>er</sup>. Brieger, 179 (5 mai), 205 (15 mai). RA. II, 380. Après avoir osé provoquer l'empereur à Worms, Robert de la Marck lui faisait la guerre en Flandre avec l'appui secret de la France. Brieger, 101 (bibliographie, note 4) ; 184-185, 194-195, 205. C'était la France aussi qui soutenait le duc de Gueldre et Jean d'Albret.

(3) Balan, 225-226, 233, 241 ; Brieger, 194, 205, 216 ; Le Glay, II, 468-472 ; RA. II, n° 39, p. 382 et suiv.

(4) Balan, 232 ; Brieger, 215.

(5) Balan, 232, 242 ; Brieger, 206, 215.

(6) RA. II, 453.

(7) *Ibidem*, 390, 396 et suiv.

(8) *Ibidem*, 403 et suiv.

sirait amener la diète à ses vues avant de promulguer l'édit contre Luther.

Le nonce devra donc attendre : avant que ces questions soient tranchées il ne pourra rien obtenir.

D'ici là, il s'occupera à composer un récit véridique de la comparaison de Luther devant la diète et à publier la nouvelle bulle lancée contre lui.

Pendant son séjour à Worms, l'hérésiarque avait écrit un récit de sa comparaison (1). Peu glorieuse pour lui, la première audience n'y était pas même mentionnée ; mais on y trouvait au long son discours du 18 avril et sa réplique à Jean d'Ecken. Quant au discours de celui-ci, il était résumé en quatre lignes d'un style de pamphlet : « D'un ton de forcené, y lisait-on, l'orateur de l'Empire lui avait reproché de n'avoir pas répondu à ses questions et de remettre en discussion des points condamnés et définis par les Conciles. » Bientôt cette œuvre était imprimée à Worms ; on la traduisait en allemand (2) et la propagande luthérienne la répandait à profusion, pour relever le prestige de Luther, qui subissait une éclipse.

Dans les jours qui suivirent cette publication, Aléandre s'occupa à rétablir la vérité. On a reproché au nonce son tempérament emporté ; la composition des *Actes de la comparaison de Luther*, tels qu'il les prépara pour l'impression (3), suffirait à prouver le contraire ; elle forme un contraste étrange avec l'allure du libelle de Luther. Au milieu de la lutte, alors que ses ennemis ne reculent devant aucun mensonge ni aucune hyperbole, il s'y montre aussi soucieux de l'exactitude historique qu'eût pu l'être un de nos modernes érudits. Au lieu d'abrégé ou de dénaturer le discours de Luther, il prend l'œuvre même que celui-ci a publiée et il l'insère en entier dans la sienne. Mais il y ajoute tout ce qu'il avait plu à ce dernier d'omettre : la première audience et les discours de l'official.

(1) Balan, 225, Brieger, 193 ; RA. II, 543, 544.

(2) Balan, 205 ; Brieger, p. 178 ; RA. II, 582.

(3) On ne sait si de fait le morceau fut imprimé. Tout au moins a-t-il dû en circuler de nombreuses copies. RA. II, 542, 589, Aujourd'hui, il est imprimé dans Balan, p. 175-184, et dans RA. II, 587-594.



En même temps, il publiait la nouvelle bulle contre Luther. Il en avait reçu une première le 10 février (1), mais comme Hutten, Pirkheimer et Spengler y étaient nommés, il n'avait pas osé la publier (2). Il s'était contenté de donner une nouvelle publicité à celle du 15 juin (3). Mais il fallait un acte authentique pour déclarer que Luther ne s'était pas rétracté, et était hérétique notoire; Aléandre avait donc prié la Curie de rédiger une bulle où Luther seul serait nommé (4). Le 29 avril, la bulle fut enfin envoyée (5); elle arrivait à Worms dans les premiers jours de mai. L'édit était déjà composé, et Aléandre ne pouvait plus l'y mentionner (6); mais il s'empressa de la publier. Il la donnait à l'évêque de Brandebourg, à celui d'Hildesheim et vraisemblablement à plusieurs autres prélats de la diète (7). L'évêque de Brandebourg promettait, s'il était nécessaire, d'aller en personne la porter à Wittemberg. Pour la première, Aléandre la publiait dans les derniers jours de son séjour à Worms; elle remplissait d'épouvante Spengler et Pirkheimer (8). Quant à Hutten, il quittait Ébernbourg dans les jours mêmes. A la nouvelle de la dé-

(1) Balan, p. 54; Brieger, p. 58.

(2) Ci-dessus, p. 220.

(3) Balan, p. 123, 148, 150, n<sup>os</sup> 48, 59, 60; Brieger, n<sup>o</sup> 15, p. 96

(4) Balan, p. 158, 235, 240; Brieger, p. 129, 168, 175. Les termes qu'il emploie le 5 avril (Brieger, p. 129), semblent indiquer qu'il avait déjà fait cette demande dans une lettre précédente, aujourd'hui perdue.

(5) Balan, 202, 215. Voir cette bulle dans Coquelines, *Bullarum Amplissima collectio* T. III, P. III, p. 493 et suiv. *Decret Romanum Pontificem*; reproduite dans Le Plat, *Monumentorum ad historiam Concilii Tridentini... collectio* (Louvain, 1781-1782, 2 vol. in-4), II, 79-83; J. C. Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum des Teutschen Reichs-Archivs*. (Leipzig, 1716, in-fol.) I, 376-379, répétée, le début en moins, dans *Continuatio Spicilegii Ecclesiastici des Teutschen Reichs-Archivs*, du même auteur (Leipzig, 1720, in-fol.), p. 99-101. La bulle du 3 janvier, avec les noms de Willibald Pirkheimer, Lazare Spengler et Ulrich de Hutten, n'a pas été conservée.

(6) Balan, p. 224; Brieger, 191-192 (8 mai).

(7) Balan, p. 212; Brieger, p. 187-188 (14 mai 1521). Pour la date, il faut évidemment se ranger à l'opinion de Wrede. RA. II, 901, 911-912. Cette lettre comprend 3 parties: Brieger, p. 178-185, ligne 14<sup>e</sup>: 5 mai; p. 185, ligne 15<sup>e</sup> — p. 186, ligne 28<sup>e</sup>: fond de renseignements répétés le 15 et le 18 mai, p. 213, 216; p. 186, ligne 29<sup>e</sup>, — fin: 14 mai. On ne peut qu'adhérer aux conclusions de Wrede, surtout lorsqu'on a vu les manuscrits d'Aléandre, par exemple ses autographes dans les mss. Vat. lat. 3913, 3918 (f. 174-184), et les copies du 8075.

(8) Balan, p. 251-252; Brieger, p. 224-225. Plus loin, ch. XIX, p. 277.

claration catholique de Charles aux États (19 avril), il avait écrit à Armestorff qu'il ne pouvait plus rester aux gages de l'empereur. Il renonça aux quatre cents florins annuels promis un mois auparavant et quitta Sickingen qui demeurait l'allié de Charles-Quint(1).

Les travaux du nonce continuaient d'accroître contre lui la haine de ses adversaires ; les jours qui suivirent le départ de Luther marquèrent un redoublement de fureur. « Après le placard du 19 avril, dit une relation espagnole, on afficha dans Worms des caricatures noires et difformes, avec le nom de Jérôme. En outre, dans des écrits allemands, on injuriait le même envoyé pontifical (2). » Aléandre lui-même parle souvent des écrits et des images satiriques qui pleuvaient contre lui. Les académiciens juraient de ne pas cesser avant d'avoir sa tête (3). On le représentait pendu par les pieds à une potence ; son nom était écrit au-dessus, avec des vers allemands à l'entour (4). Tous les jours, en un mot, c'étaient des défis, des menaces et des embûches à son endroit : s'il eût voulu tout envoyer à Rome, il en eût empli un charriot (5).

Tout à coup arrivait à Worms l'annonce de la disparition de Luther (11 mai 1521) (6). Aléandre eut vite fait de soupçonner la vérité (7) ; c'était une nouvelle ruse du *Renard de Saxe* : il voulait mettre son protégé en sûreté avant l'expiration du sauf-conduit. L'empereur, un grand nombre de princes, la cour presque entière partagea l'opinion du nonce. Gêné par ces soupçons, Frédéric se déclara prêt à jurer mille fois qu'il ignorait le premier

(1) Balan, p. 252-253 ; Brieger, 226-227 ; J. Elter, *Luther und der Wormser Reichstag* (Bonn, 1886, in-8), p. 40, note 1.

(2) « Despues desto parecieron por ciertas partes de la ciudad de Bormes unas figuras pintadas en papel negras y disformes, y decia la letra Geronimo ; este era un nuncio especial del papa, que abia embiado sobre lo de Luterio. Tambien estaban escritas ciertas copias en Aleman en injuria del dicho Geronimo, nuncio del papa. » RA. II, 637.

(3) Balan, 208 ; Brieger, 181 (5 mai). Sur cette Académie, voir P. Kalkoff, *Die Depeschen...* (1897), p. 152-210, *Wimpfeling...* dans *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, N. F. XIII (1898), cahier 2, p. 267 (défavorable à Aléandre).

(4) Balan, 209 ; Brieger, 183 (5 mai).

(5) Balan, 225, 228 ; Brieger, 194, 198 (8 mai).

(6) Balan, 243-247 ; 253 ; Brieger, 208-213 (15 mai) ; 227 (26 mai) ; RA. II, 906 (Dépêches de Contarini et de l'ambassadeur de Mantoue).

(7) Balan, 244, 274 ; Brieger, 209-210, 245.

mot de cette affaire. « Il en paraît dans le plus grand étonnement, écrit Aléandre. Mais ni à son visage qu'il tient constamment fixé à terre, ni à ses paroles il n'y a beaucoup à se fier, surtout pour ce qui concerne Luther. »

L'avenir devait justifier ces soupçons. En attendant, c'était à Worms une avalanche de nouvelles extraordinaires et contradictoires : suivant les uns, Sickingen l'avait fait prendre pour l'avoir avec lui à Ébernbourg (1) : suivant d'autres, un certain Hector Behem l'avait arrêté en haine du duc de Saxe (2). Le 14 mai, des lettres arrivaient à Worms, annonçant qu'on l'avait trouvé mort dans une mine d'argent, le corps percé d'un estoc.

C'était en même temps un redoublement d'attaques contre les deux nonces et particulièrement contre Aléandre : les Luthériens l'accusaient de n'avoir pas craint de violer le sauf-conduit pour faire prendre l'homme de l'Esprit-Saint. Lorsque arriva la nouvelle que Luther avait été tué, le soulèvement redoubla. Aléandre était alors à la cour, devant l'appartement de Charles : plusieurs hauts personnages vinrent lui dirent qu'ils ne l'estimeraient pas en sûreté dans les bras mêmes de l'empereur. De retour chez lui, on lui révéla mille conciliabules et conspirations où l'on avait juré sa perte. « Mais que la volonté de Dieu soit faite, conclut-il, lui dont nous défendons la cause (3). »

Un mois et demi après paraissait un pamphlet violent qui peint l'irritation où en étaient arrivés contre lui les partisans de Luther (4).

(1) Balan, 225, 244, 247 ; Brieger, 194, 210, 213.

(2) Sur cet Hector Behem, voir RA. II. 833, 834.

(3) Balan, 245 ; Brieger, 211 (15 mai).

(4) DAS IST DER HOCH THU || *ren Babel, id est Confusio Pa || pae, darinn Doctor Lu || ther gefangen ist.* — L'auteur, Johannes Rhomanus, se nomme dans la préface. In-4. Signatures Aii-Kiil. 40 f. non numérotés. En tête de chaque page se lit le mot *Maria*. A la fin : *Geben uff Zynstag nach dem Sontag Exaudi, (25 juin) Anno Domini M. D. und. XXI. Als botschaft kam gen Worms, wie doctor Luther mit seinem geleit bey Manssfelden hinveg gefurt, und sein XXI. tag des zugesagten geleites noch nit uss was. Ista pro redemptione Christianitatis, et Martini Lutheri, qui non hereticus sed merus Christianus, fidelium amator conscripsit (sine loco).*

Comme on le voit par la date, ce pamphlet suivit d'un mois la promulgation de l'édit de Worms. Aussi l'auteur a-t-il en vue cet édit autant que

« Chez les papistes, y lisait-on, c'était la tour de Babel : l'un y parlait hébreu, l'autre chaldéen, un troisième grec, un quatrième syriaque. Avec de tels ouvriers, cette tour n'atteindrait jamais le ciel et ne saurait y mener les hommes. Du reste, ce n'était plus du côté du ciel qu'on désirait les conduire : le Juif Aléandre voulait les enrôler dans l'armée romaine, véritable école de perversion. »

« Luther avait été fait prisonnier. Le *Juif* y était parvenu en jetant l'argent à pleines mains. Le Juif Pfefferkorn avait persécuté Reuchlin ; le Juif Aléandre persécutait Luther. Il ne croyait qu'à l'or et à l'argent, mais Judas avait de l'argent, lui aussi, et son argent l'avait conduit à sa perte. Si l'affaire de Luther venait de Dieu, à quoi servirait d'en avoir fait disparaître l'auteur ? Et si elle venait des hommes, que ne le prouvait-on par les Saintes Écritures ? On ne pouvait savoir au juste si Aléandre était l'agent des Juifs ou du pape ; mais, dans l'un et l'autre cas, son rôle était également néfaste. Au lieu de persécuter l'élu de Dieu, il ferait sagement de prouver que Eck ou Emser l'ont enfin lui-même baptisé. S'il ne peut en faire la preuve, qu'on le baptise au plus vite, lui et ses fausses bulles, et qu'à l'avenir le pape ne confie qu'à de bons chrétiens ses missions en Allemagne. »

Quand finiraient tous ces ennuis ? La diète touchait à sa fin. Depuis le commencement de mai, « les princes s'en détachaient l'un après l'autre, comme les feuilles se détachent des arbres à

la captivité de Luther. « Aléandre, y lit-on, aura beau se pavaner avec son édit, la Babylone moderne ne saurait échapper aux malédictions lancées contre elle dans l'Apocalypse (f. 7<sup>v</sup> et suiv.). » Du reste, il ne faudrait pas exagérer l'importance de cet opuscule. Les injures contre Aléandre mises à part, ce n'est guère qu'une suite, languissante et sans ordre, d'argumentations sur des textes de l'Écriture sainte, avec applications à la situation présente. Plusieurs passages montrent que l'auteur avait des liens particuliers avec Strasbourg et l'Alsace. Au f. 32<sup>r</sup>, il se donne comme « un pauvre disciple de Luther. » Le nom d'Aléandre ne va jamais sans l'épithète de Juif ; de temps en temps, on lit à la manière d'un refrain : « Est-il baptisé ? C'est ce que l'on n'a jamais su. »

British Museum, 1226, b. 2 ; Bibl. de Bâle, F. M. XI, 15). — Nous avons lu l'exemplaire de Bâle. Nous remercions M. Bernoulli, bibliothécaire de l'Université de Bâle, de nous avoir facilité cette lecture en envoyant l'opuscule à la Bibliothèque nationale de Paris. Voir aussi Hagen, *Deutschland litt. u. relig. Verhältnisse*, II, 125, 157-158.

l'approche de l'hiver (1). » L'édit contre Luther serait-il enfin signé, comme l'empereur l'avait promis aux nonces (2), ou fallait-il en croire ses partisans qui déjà chantaient victoire, affirmant que Charles ne décréterait jamais rien contre « l'élu de Dieu (3) ? »

(1) Balan, 209 ; Brieger, 183 (5 mai).

(2) Balan, 206, 242 ; Brieger, 179-180, 205. RA. II, 638.

(3) Balan, 250 ; Brieger, 223. Huld. Zwinglii *Opera* (Schuler et Schultess ; Zurich, 1828-1842, in-8), VII. n° XII, p. 173-174, (Bucer à Zwingli, 23 mai 1521) ; A. Horowitz, *Briefwechsel des Beatus Rhenanus*, 275 (Bucer à Beatus Rhenanus),

## CHAPITRE XVII

---

### L'ÉDIT DE WORMS

(26 mai 1521).

Le 26 mai, le nonce entonnait l'hymne de la victoire et de la joie ; le profane et le sacré s'unissaient pour exprimer son allégresse : « J'étais sur le point de chanter les vers d'Ovide que j'ai appris dans mon enfance : « Io, chantez le péan. Io, io, chantez deux fois le péan. Elle est tombée dans mes rets, la proie « longtemps convoitée (1). »

« Mais je me rappelle que l'œuvre que nous traitons est une œuvre de religion et de piété ; il faut « me dégager des choses de « l'enfance (2) », et dire avec l'Église dans la fête d'aujourd'hui : « Bénie soit la sainte Trinité et son indivise unité. Rendons- « lui nos hommages, car sa miséricorde s'est manifestée sur « nous (3). »

Peu à peu, le jeune empereur était parvenu à imposer sa volonté aux États. Sur le *Conseil de l'Empire*, la *Chambre impériale*, l'*expédition romaine* et la politique étrangère, il avait plus obtenu que Maximilien pendant tout son règne. Le 25 mai, à 3 heures, avait lieu la séance solennelle de clôture. Charles remerciait les États du concours qu'ils lui avaient prêté et particulièrement des secours votés pour l'*expédition romaine*. En même temps, il leur présentait son frère Ferdinand comme *Statthalter* pour le temps où il serait absent de l'Empire ; enfin, il les pria de rester encore quatre jours à Worms pour l'expédition de quelques affaires de détail (4).

Avant cette session, les deux nonces étaient venus le prier de

(1) *Ars am.* II, 1.

(2) *Epist. ad Corinth.* I, ch. XIII, v. 11.

(3) Introit de la messe du jour de la Trinité.

(4) RA. II, 719 et suiv. ; 937, 949.

vouloir bien enfin terminer l'affaire de Luther : il leur avait dit de l'attendre au palais. Après la session, il retourna, en effet, accompagné d'un grand nombre de princes, des trois électeurs ecclésiastiques, de celui de Brandebourg, des représentants de princes déjà partis, notamment de ceux de Frédéric de Saxe et de Louis le Palatin (1). Ces deux derniers avaient quitté Worms le 23 mai (2). Le désir de les ménager avait sans doute contribué à retarder la publication de l'édit.

On introduisit alors les deux nonces. Aléandre remit à l'empereur et aux électeurs des brefs où Léon X les félicitait d'être restés fidèles à l'Église.

Après la déclaration de Charles, en effet, (19 avril), et l'adhésion qu'y avaient donnée les États, la Curie, oubliant les difficultés passées, avait décidé d'envoyer à l'empereur et à plusieurs personnes des brefs de remerciement (3).

Aléandre avait reçu ces brefs le 22 mai (4). Aussitôt, il avait porté à Charles celui qui lui était adressé ; pour lui être agréable, il le lui avait traduit en français. Charles avait gardé la traduction et avait dit au nonce de réserver le texte latin pour une autre circonstance.

Le 25 mai, le grand chancelier lut ce bref à haute voix. Les Allemands l'écoutèrent avec la plus grande attention, les Italiens et les Espagnols avec la plus grande satisfaction (5). « Léon X, y lisait-on, attendait beaucoup de l'empereur pour la défense de la foi catholique : l'attitude de Charles avait dépassé son attente. La voix publique lui parlait de sa sagesse, de son attachement à la religion de Dieu et de ses pères. Il avait donné là un grand exemple et Léon X se réjouissait de voir que les princes l'avaient imité (6). »

(1) Balan, p. 247.

(2) Försteman, p. 17-18, n° 27. RA. II, 925. Le Palatin retourna à Worms dans les derniers jours de mai ; il y vit brûler les œuvres de Luther. RA. II, 953.

(3) Balan, p. 214-217 (Jules de Médicis à Aléandre, 22, 14 mai 1521) ; 218-224 ; n° 84-88 (Brefs, 1-4 mai 1521). Le bref à l'empereur contenait quelques mots de la main de Léon X (Balan, p. 219), comme Aléandre l'avait demandé (Balan, 239, Brieger, 174 (29 avril 1521).

(4) Balan, 216 et suiv.

(5) Balan, 249 ; Brieger, 222.

(6) Balan, n° 84, p. 218.

Ensuite Aléandre remit aux électeurs les brefs que Rome avait envoyés pour chacun d'eux. Léon X les remerciait de l'esprit de religion et de la sagesse qu'ils avaient montrés dans l'affaire de Luther. Il les exhortait à persévérer et à détruire complètement la nouvelle hérésie (1).

Le terrain ainsi préparé, les nonces s'éloignèrent ; l'empereur présenta à l'assemblée l'édit contre Luther. « Voici, leur dit-il d'une voix vraiment impériale, l'édit que je veux faire exécuter dans l'affaire de Luther ; vous allez l'entendre (2). »

Spiegel en fit alors la lecture.

Après avoir rappelé qu'il était obligé de défendre et de protéger la religion, Charles-Quint passait en revue la révolte de Luther contre Rome, son refus de comparaître devant des délégués de Léon X, la mission d'Aléandre et la destruction des livres de l'hérésiarque. Condamné à Rome, Luther était déjà justement et légalement condamné : pour enlever tout prétexte de le croire frappé sans raison, d'après des ouvrages qu'il n'aurait pas écrits et des erreurs où il ne serait pas tombé, Charles l'avait fait venir à Worms, sans prétendre du reste juger d'une affaire qui ressortissait uniquement au siège apostolique. Introduit devant les États, Luther n'avait rien voulu rétracter ; bien plus, il s'était échappé sur les Conciles en paroles malsonnantes. Les conseils les plus éclairés n'avaient pu le ramener dans une meilleure voie. Charles le déclarait donc hérétique ; chacun devait le tenir pour tel ; personne ne pouvait lui donner asile dans l'Empire. Suivant l'ancien usage de l'Église, ses écrits devaient être détruits ; les imprimeurs n'avaient pas le droit de les reproduire, ni les libraires de les vendre, ni personne de se les procurer ; il en était de même de toutes autres publications et peintures contre la foi et les mœurs. Ceux qui contreviendraient à cette défense seraient privés de leurs droits civils et leurs biens seraient confisqués. A l'avenir, pour prévenir de semblables désordres, aucun ouvrage ne pourrait être publié sans le consentement de l'ordinaire. Pour les livres sur l'Écriture sainte

(1) Balan, n° 86, p. 220-222.

(2) Balan, 247, 250; Brieger, 222.



et les matières de foi, il faudrait de plus l'approbation d'une faculté de théologie (1).

Après la lecture de l'édit, Joachim de Brandebourg déclara au nom de tous qu'on l'acceptait sans aucun changement.

Dès lors, le zélé Aléandre ne se possède pas de joie (2). « A la sortie, dit-il, nous avons trouvé une foule immense qui attendait cette sainte résolution. Déjà, dans tous les environs, le bruit se répandait que l'empereur mieux informé avait révoqué l'édit. Le peuple le croyait d'autant plus que naguère, comme je l'ai écrit, l'imprimeur avait déjà commencé les épreuves et qu'on lui avait commandé de ne pas aller plus loin. Les Luthériens en exultaient, mais leur joie tomba court en apprenant cette sainte conclusion. Aussitôt le bruit s'en répandit dans la ville, à la grande tristesse des Luthériens, mais à la grande satisfaction des Espagnols, des Italiens et d'un grand nombre d'Allemands ; çà et là, les amis de Luther tenaient des conventicules et s'entretenaient à voix basse. Moitié joie, moitié peur de les voir encore machiner quelque intrigue, quoiqu'à la vérité il n'y ait plus rien à craindre de semblable, je n'ai presque pas fermé l'œil de la nuit. »

Après la décision des États, Aléandre en avait demandé à Spiegel un acte notarié. Le lendemain, il alla de grand matin chez Gattinara, qui, d'après le protocole, devait être présent lors de la signature de l'empereur. Gattinara était tombé malade la nuit même ; aussitôt Aléandre court chez l'évêque de Palencia qui aplanit la difficulté de concert avec Charles. Ensuite il lui faut aller chez le chancelier de l'Empire, Albert de Mayence, qui, d'après la coutume, doit apposer sa signature avant l'empereur (3).

Enfin, après le sermon et la grand'messe, il se présente à

(1) Archiv. Vatic. Arm. II, caps. 1, n° 92 (édit latin) ; n° 93 (édit allemand, traduction Ziegler et Spiegel. Voir RA. II, 642). C'est très probablement l'édit allemand qui fut lu à la séance.

(2) Balan, 250 ; Brieger, 223.

(3) Aléandre commet une légère erreur en parlant ici d'une signature du chancelier de l'Empire pour les deux édits. Le vice-chancelier Ziegler signa l'édit allemand, Hannart, l'édit latin (A. Wrede, *Das Datum des Wormser Edikts* ; dans *Historische Zeitschrift*, N. F. T. 40 (1896), 449-453 ; RA. II, 640-641).

Charles. « Celui-ci sourit et me dit en français : « Je sais bien « que vous ne dormez pas. » Le visage radieux, il a pris les édits et, au milieu de l'église, en présence des cardinaux de Mayence et de Sion, d'un grand nombre de princes et de toute la foule, en cet heureux jour où je vous l'écris, il a de sa main bénie signé les deux édits, le latin et l'allemand, et de si bon cœur qu'il en paraissait tout joyeux. Puis, en riant, il m'ajouta, toujours en français : « Vous serez donc content de moi. » Je lui répondis dans la même langue : « Oui, certes, Sire, mais beaucoup plus encore le seront le Saint-Père, le Saint-Siège et toute la chrétienté; ils remercieront Dieu de leur avoir donné un si bon, si saint, et si religieux empereur. Daigne Dieu garder Votre Majesté et la faire prospérer dans les saintes entreprises qui lui assureront une gloire sans fin parmi les hommes et une récompense éternelle auprès de Dieu. »

Le soir même, Aléandre faisait remplir les dernières formalités : les deux édits étaient timbrés et enregistrés : « Et maintenant, dit-il, je les ai là dans ma main, et je sais bien qu'ils ne m'échapperont plus. Du tout soit louée la sainte Trinité qui dans sa vigile et dans sa fête nous a donné ce suprême remède aux maux de son Église, le seul que, dans cette affaire, la sagesse humaine puisse imaginer; car, pour ce qui est de changer les cœurs et de les ramener au bien, cela n'appartient qu'à Dieu qui là encore, je l'espère, ne nous abandonnera pas. »

Dans sa joie, Aléandre ne savait comment exprimer son admiration pour l'empereur, « la plus belle âme qui fût au monde; chaque jour il se dévoilait aussi grand en sagesse qu'en bonté. » En Charles, tout lui paraissait admirable, surtout cette déférence apparente aux États, qui l'avait naguère rendu si soucieux. Par là, il avait su obtenir tous les subsides qu'il désirait pour la guerre contre la France et l'expédition romaine. L'affaire même de Luther s'était terminée beaucoup mieux que si, dès le commencement de la diète, Charles eût expédié les édits. « Du tout soit loué Dieu, conclut-il. Qu'il daigne faire persévérer l'empereur dans ces dispositions à protéger la sainte Église (1)! »

(1) Balan, 253; Brieger, 227-229.

L'édit de Worms ne devait pas obtenir tous les résultats qu'Aléandre s'en promettait. L'hérésie avait de trop puissants protecteurs, elle tenait à des causes trop nombreuses et trop variées pour qu'un édit impérial pût avoir raison d'elle. De plus, une absence de dix ans allait empêcher l'empereur de s'occuper activement des affaires d'Allemagne. Cet édit eut néanmoins une grande influence sur le cours des affaires religieuses dans l'Empire : c'est l'attitude de Charles-Quint qui a sauvé ce qui est resté de catholicisme dans ce pays. Si, à la voix de son roi, l'Angleterre est devenue schismatique, à bien plus forte raison l'Allemagne entière eût-elle rompu avec Rome, si l'empereur ne s'y fût déclaré le champion du catholicisme. Rome y était si universellement détestée que les princes restés les plus catholiques y criaient bien haut contre le gouvernement romain ; « les arbres et les pierres elles-mêmes acclamaient Luther (1) ». Charles-Quint fut impuissant à résister au torrent ; mais, si au lieu de chercher à l'endiguer, il l'eût favorisé dans sa marche, si l'édit de Worms n'eût pas été lancé, bientôt, sans doute, l'Allemagne n'eût compté que quelques milliers de catholiques à qui l'on eût dénié le droit d'exister.

C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour juger l'attitude d'Aléandre à l'égard de Charles-Quint. Çà et là, cette attitude peut nous paraître trop obséquieuse. Aujourd'hui, les opinions religieuses d'un empereur de vingt ans pèseraient assez peu sur nos propres convictions, Mais, au XVI<sup>e</sup> siècle, protestants et catholiques, Luther aussi bien qu'Aléandre pensaient tout différemment et, en 1648, le traité de Westphalie reconnaissait encore aux princes le droit de faire pratiquer dans leurs États la religion de leur choix. Dès lors, on comprend qu'un nonce ait porté avant tout son attention sur les dispositions d'un jeune homme maître d'un empire « sur lequel le soleil ne se couchait pas. »

Après Charles, c'est Aléandre qui eut le rôle principal dans la condamnation de Luther à Worms. Depuis son arrivée à Anvers jusqu'au dernier jour de la diète, il est constamment au

(1) Ch. VII et XV.

premier plan dans les affaires religieuses ; amis et ennemis de Luther ont également les yeux sur lui. Mainte fois, tout est sur le point de lui échapper ; mais il ne se décourage pas ; constamment il reprend son œuvre, avec une tenacité qui ne connaît pas les grands éclats, mais qui n'en arrive que plus sûrement au but. Enfin, après huit mois de lutte, il obtient un édit qui pendant de longues années sera la base des revendications catholiques en Allemagne.

On a fait contre l'édit de Worms plusieurs objections, tendant à en infirmer la valeur. Pendant longtemps, on a accusé Aléandre et l'entourage de l'empereur de l'avoir antidaté pour lui donner plus d'autorité (1). L'édit fut signé le 26 mai ; déjà beaucoup de princes avaient quitté Worms ; on l'avait daté du 8 mai pour faire croire qu'il avait été consenti par l'ensemble de la diète (2).

Cette objection, qui paraissait formidable naguère, est tombée tout à coup après la publication des lettres d'Aléandre et des autres documents de la diète : c'est le 8 mai que les deux textes, le latin et l'allemand, avaient été arrêtés ; le 10, Spiegel transcrivait les deux minutes sans en modifier la date ; deux jours après (12 mai), Aléandre présentait les deux édits à l'empereur. Les deux semaines suivantes, on décida encore quelques changements ; mais ils ne trouvèrent place que dans l'imprimé allemand : les deux édits manuscrits ne furent plus recopiés (3). Le

(1) Jusqu'à la publication des lettres d'Aléandre, on peut dire que dans nombre d'ouvrages protestants, le récit de la mission d'Aléandre à Worms se résumait en trois accusations : désir de voir une guerre civile en Allemagne (plus haut, ch. XII, p. 218) ; désir de faire violer le sauf-conduit (plus haut, ch. XIV, p. 242) ; date fautive donnée à l'édit de Worms.

(2) Voir les tenants de cette opinion dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, IX (1888), 129-132. (Wilhelm Tesdorpf). Depuis lors, Fr. Fauth, *Dr Martin Luthers Leben* (Leipzig, Freytag, 1897), in-8 ; (ouvrage de pure vulgarisation), p. 83. A deux reprises, Hausrath (*Ouv. cité*, 1897, p. 334, 340) explique comment l'édit a été daté du 8 mai. On n'est donc pas peu surpris de le voir affirmer ensuite par deux fois que l'édit porte une date fautive (p. 341, 347). — A la p. 351 du même ouvrage, on apprend qu'en 1538, après avoir été nommé cardinal, Aléandre devint bibliothécaire du Vatican !

(3) On jugea sans doute inutile d'imposer une nouvelle transcription à des secrétaires surchargés de travail et une nouvelle dépense à Aléandre. Pour l'achat du premier parchemin, Gattinara avait dû se rendre caution pour lui. Brieger, 204.

26 mai, Charles les signa tels qu'on les lui avait présentés quinze jours auparavant (1).

Le motif que l'on assignait à cette fraude est du reste absolument controvérsé. Du 26 mai sont datées toutes les autres ordonnances de la diète ; cette date au bas de l'édit contre Luther ne lui eût donc rien enlevé de son autorité (2).

Il n'y a pas davantage d'objection à tirer du lieu où se fit la lecture de l'édit. Cette lecture, objecte-t-on, se fit au palais épiscopal, dans l'habitation de l'empereur ; elle eût dû se faire à l'Hôtel-de-Ville, lieu officiel des séances (3). Mais ce n'était pas la première fois que les États se réunissaient chez l'empereur ; il est à remarquer notamment que c'est au palais épiscopal que se traita toute l'affaire de Luther : c'est là que, le 13 février, Aléandre avait prononcé son discours. C'est là que, le 1<sup>er</sup> mars, Charles avait réuni les États, que, le 17 et le 18 avril, Luther lui-même avait été entendu. Or personne jusqu'aujourd'hui n'a prétendu que le discours d'Aléandre et la comparution de Luther n'aient pas eu un caractère officiel et n'aient pas eu lieu devant la diète. On ne saurait le soutenir davantage de la lecture de l'édit.

On a ajouté que plusieurs de ceux qui étaient à la séance de l'Hôtel-de-Ville ne suivirent pas l'empereur au palais. Mais, pour qu'une séance soit officielle, il n'a jamais été nécessaire que tous ceux qui peuvent y prendre part y assistent en effet. Dans la circonstance, en particulier, on comprend fort bien que les

(1) Le même jour Charles-Quint signait l'ordonnance prescrivant la promulgation de l'édit dans l'Empire. L'idée d'induire en erreur par une fausse date entraînait si peu dans la pensée d'Aléandre et des Impériaux que cette ordonnance était datée du 26 mai. RA. II, 639, 1007 : texte allemand ; Balan, n° 81 : traduction latine.

(2) Pour cette opinion, voir Brieger, *Neue Mitteilungen über Luther in Worms* (1883), p. 13 ; *Aleander und Luther*, 192, note 6 ; Brieger, *Zeitschrift für Kirchengeschichte*. IX (1888), 132-137.

(3) A. Wrede, *Das Datum des Wormser Edikts* ; *Historische Zeitschrift*. N. F. T. 40 (1896), 449-453 ; R. A. II. 453-454 ; Hausrath, 340. — On est surpris de trouver encore cette objection chez un historien aussi sérieux que le D<sup>r</sup> Wrede, l'homme du monde le mieux documenté sur la diète de Worms. Cela nous est une nouvelle preuve de la difficulté, de la presque impossibilité où nous sommes de nous défaire de certaines erreurs séculaires, admises et répétées autour de nous comme un *Credo*.

Comme on peut le voir par divers passages de notre étude, nous avons relevé chez le même auteur quelques autres inadvertances. Il semble que vers la fin de son immense travail, le D<sup>r</sup> Wrede ait éprouvé quelque lassitude.

opposants n'aient mis aucun empressement à venir : ils savaient qu'ils ne pourraient arriver à former une majorité. Toutefois, il est certain que l'assemblée fut nombreuse : des six électeurs, notamment, quatre y assistaient en personne ; les deux autres y avaient leurs représentants.

Du reste, au point de vue légal, la lecture du 25 mai n'était vraiment qu'accessoire et, pour ainsi dire, de surrogation. L'acte fondamental et vraiment légal posé par la diète au sujet de Luther, c'était sa réponse à l'empereur, du 19 février précédent. « Si Luther était appelé et ne se rétractait pas, avaient dit à l'unanimité les électeurs et les États, Charles pourrait lancer un édit contre lui. » Que Luther n'eût absolument rien rétracté, c'est ce qui n'était douteux pour personne. Dès lors, l'empereur pouvait légitimement porter l'édit et légitimement aussi affirmer qu'il émanait du consentement unanime des États. Sans doute, le 30 avril, dans une nouvelle consultation, Frédéric de Saxe et Louis le Palatin n'avaient pas voulu donner d'avis et, le 25 mai, leurs représentants n'en donnèrent pas davantage. Mais, si alarmant que fût ce silence, il n'impliquait pourtant pas une opposition officielle à la condamnation de Luther (1) ; il permettait au contraire de se reporter à la déclaration du 19 février et d'écrire que l'édit émanait de l'empereur et de l'accord unanime des États.

Enfin, voulût-on continuer à affirmer que ce mot d'unanimité contient une légère exagération (2), il reste du moins hors de doute que l'édit fut l'expression de la majorité des États.

En s'ingéniant à chercher des objections contre la légalité de l'édit de Worms, certains écrivains feraient douter de leur impartialité. Convaincus de l'excellence de la mission de Luther, que ne se bornent-ils à dire, en lui appliquant un mot célèbre, qu'il est sorti de la légalité pour rentrer dans le droit ? Mais que la retraite de la Wartbourg ait été légale, qu'après la diète de Worms Luther et Frédéric ne soient pas allés contre un édit de l'Empire, c'est ce qui ne saurait se soutenir. Pour quiconque n'apporte pas dans la question des préoccupations confessionnelles, l'édit de Worms fut légalement porté, et devait faire loi pour l'Allemagne entière.

(1) Plus tard, Frédéric de Saxe écrira lui-même qu'à Worms il se tint à l'écart de toutes les négociations au sujet de Luther. RA. II, 660.

(2) Wrede, RA. II, 653.

## CHAPITRE XVIII

---

### IMPRESSION, PREMIÈRE EXÉCUTION ET DIFFUSION DE L'ÉDIT DE WORMS

(26-31 mai 1521).

A peine l'édit était-il signé qu'Aléandre s'occupait d'en faire imprimer le texte allemand. Il importait que tout fût fini avant le départ de l'empereur et des princes. On travailla nuit et jour ; à la fin de mai, l'édition se répandait dans Worms (1).

Si Aléandre avait possédé la langue allemande, il eût constaté que cet imprimé ne répondait pas de tout point à l'original latin. Lorsque le 2 mai il avait remis aux conseillers impériaux la minute de l'édit projeté, on lui avait demandé quelques modifications : il devait abrégé le passage sur les imprimeurs, suivre le style de la chancellerie, enfin moins subordonner l'autorité de l'empereur à celle du pape (2). Sur ces deux derniers points, il n'avait pas complètement satisfait les conseillers de Charles. Toutefois, ils laissèrent l'édit latin dans la forme où Aléandre l'avait présenté le 7 mai, se réservant de modifier le texte allemand. Dans sa version, Spiegel introduisit les formules de chancellerie ; dans l'imprimé, on fit disparaître les passages où la subordination de l'autorité impériale à l'autorité pontificale était le plus clairement marquée. L'édit latin expose qu'un hérétique notoire ne saurait être entendu par des princes laïcs ; dans l'imprimé allemand, cette considération est complètement supprimée (3).

(1) Balan, 252 ; Brieger, 225.

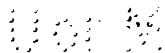
(2) Voir, ci-dessus, p. 253.

(3) R. A. II, 649, 655.

A la fin de juin, Aléandre se félicitait que les modifications introduites en vue de grandir l'autorité impériale eussent été peu considérables (Balan, 260; Brieger, 240). Comme on le voit, cela n'est pas vrai de l'édition allemande.

Au résumé, il y eut :

1° *Projet latin d'Aléandre*, présenté le 2 mai à l'empereur et à son conseil



En même temps que l'édit s'imprimait, Aléandre en procurait à Worms même une première exécution. Le 29 mai, les livres de Luther y furent brûlés pendant que le dominicain Burchard prêchait le peuple. Aléandre lui-même lui avait indiqué les points à développer ; le prédicateur devait insister sur l'usage de détruire les livres dangereux dès l'époque des apôtres et des conciles grecs et latins (1).

Restait à répandre l'édit dans l'Empire. Pour la promulgation

secret (Balan, 205, 206 ; Brieger, 178, 179). Cette minute ne nous est pas parvenue.

2° *Texte latin original*. (Arch. Vat. Arm. II, caps. 1, n° 92). Des modifications furent indiquées à Aléandre et introduites par lui du 2 au 7 mai, (Brieger, 240-241, 12° ligne). Contre Wrede (*Historische Zeitschrift*, art. cit. ; et RA. II, 454, 641, 649), il faut en effet appliquer à l'édit latin ce qu'Aléandre dit dans ce passage. Après avoir reçu les indications qu'il y mentionne, il composa le *texte latin original*, qu'il remit le 7 mai. Cette minute ne nous est pas parvenue davantage. Mais on la transcrivit au propre (Brieger, 192), et c'est l'original latin que Charles signa le 26 mai. Dans cette transcription, faite du 8 au 10 mai (Brieger, 192), il ne paraît pas que les secrétaires aient fait de modifications.

3° *Texte allemand original*. (Arch. Vat. Arm. II, caps. I, n° 93). C'est la traduction allemande de Ziegler et Spiegel, faite le 8 mai, mise au propre du 8 au 10 et signée par l'empereur le 26. (Brieger, 192 ; RA. II, 642, note). Quelques passages diffèrent d'avec le texte latin (n° 2), en général pour rendre l'édit plus conforme aux règles de la chancellerie.

4° *Texte allemand imprimé* ; Worms, 26-30 mai 1521. (RA. II, 454, 640-659). Quelques divergences assez notables, préparées du 8 au 25 mai. C'est donc cet imprimé, et non le manuscrit allemand signé par Charles, qui est le *texte officiel pour l'Empire*.

Ainsi le conseil de Charles était parvenu à introduire dans l'édit toutes les modifications qu'il avait désirées. En même temps, il s'évitait toute récrimination de la part d'Aléandre et de Rome. Très probablement, en effet, le nonce n'eut connaissance d'aucune de ces modifications. Du reste, le nonce ou la Curie les eussent-ils remarquées qu'ils n'auraient pu faire aucune réclamation : ils devaient officiellement s'en tenir au manuscrit allemand signé par l'empereur et remis à Aléandre pour être présenté à la Curie. (Balan, 262 ; Brieger, 242)

5° *Texte latin imprimé* ; Louvain, 19-26 juin 1521 (Brieger, 239, 242, 243). Une dizaine de divergences d'avec l'original latin ms., mais sans importance. La plupart ont pour but de donner au texte plus de clarté. (RA. II, 640-659, où Wrede donne aussi l'histoire de plusieurs des textes latins aujourd'hui en circulation).

6° *Texte français* (Brieger, 244). Arch. Vat. Act. Worm. f. 157-165.

7° *Texte flamand* (Brieger, 244). Arch. Vat. Act. Worm. f. 167-175.

Voir aussi sur ces trois derniers textes les *Œuvres d'Aléandre*, ci-dessus, p. VIII-IX

(1) Balan, 252 ; Brieger, 226 ; RA. II, 948, 953



des autres actes de la diète, il y eut en général une surprenante négligence : la plus grande partie de ces actes ne furent l'objet d'aucun envoi officiel (1). Au contraire, nombre de documents contemporains prouvent qu'avant la fin de l'année 1521, l'édit contre Luther était déjà universellement connu en Allemagne ; l'envoi général en avait eu lieu officiellement au commencement d'août (2). De divers points il se répandit dans le reste du pays (3).

Aléandre pouvait donc se rendre le témoignage que, dans cette affaire, il avait fait tout ce qui dépendait de lui.

Dans la suite, avec une vanité qui tient de l'humaniste et un zèle qui dévoile le catholique militant, il se montrera toujours fier du coup qu'il a porté à l'hérésie. En parlant des résolutions prises par les deux diètes de Nuremberg de 1522 et de 1524, il note qu'elles étaient déjà comprises dans l'édit de Worms (4). En 1530, dans une lettre à Clément VII, il rappellera « ce très saint édit obtenu au prix de tant de peines et de négociations. (5) » Le 26 décembre 1540, il écrira au vice-roi de Naples don Pedro de Toledo qu'il le connaît depuis le temps de la diète de Worms où, nonce apostolique, « il obtint de Sa Majesté Impériale et de l'Empire l'édit contre Luther (6). »

Dans ses papiers se rencontre fréquemment l'édit de Worms : on le trouve en latin, en allemand, en français, en flamand, tantôt manuscrit, tantôt imprimé (7).

La nonciature de Worms fut le point culminant de la vie d'Aléandre. Elle orienta ses préoccupations et ses travaux pour le reste de ses jours. De leur côté, les protestants allemands

(1) RA. II, 659 ; 1007.

(2) Balan, 252 ; 281 (Réponse de J. de M. à une lettre perdue d'A., du 3 août 1521) ; Brieger, 226.

(3) RA. II, 454, 659.

(4) Vat. 3915, f. 198-201.

(5) Friedensburg, IV, 427 (juillet 1530).

(6) Vat. 3913, f. 205<sup>r</sup>.

(7) Arch. Vat. Arm. LXIV, T. 17 (*Acta Wormatiensia*), f. 130-175 (voir, ci-dessus, p. IX) ; *Archivio di Castello, Arm.* II, caps. 1, n<sup>os</sup> 92, 93 (originaux) ; Vat. 3913, f. 7-16 (Voir, ci-dessus, p. IX) ; Vat. 3918, f. 95-106 (latin ms.).

vouèrent dès lors la plus violente haine à « l'homme de l'édit de Worms. » A l'époque, Luther et les siens n'ont jamais parlé de lui que pour l'injurier ; ces injures ont continué jusqu'à nos jours.

Sa mission finie, Aléandre avait pensé retourner aussitôt à Rome. Mais Jules de Médicis écrivit aux deux nonces de suivre l'empereur (1). Cet ordre permit à Aléandre de parfaire son œuvre : les mois suivants, il fit exécuter l'édit dans la principauté de Liège et dans les Pays-Bas.

---

(1) Balan, 252 ; Brieger, 226. (Aléandre à J. de Médicis, 26 mai 1521). Dans les lettres de J. de Médicis on ne trouve aucun passage du genre de celui auquel Aléandre renvoie ici. Il se trouvait probablement dans une lettre perdue, écrite entre le 29 avril et le 12 mai. Voir Balan, 215 ; RA. II, 912.

## CHAPITRE XIX

---

### L'ÉDIT DE WORMS A LIÈGE ET DANS LES PAYS-BAS

(31 mai — septembre 1521).

A la fin de 1520 l'animosité contre Rome n'était guère moins grande dans les Pays-Bas qu'en Allemagne (1). Diverses causes, tout particulièrement l'influence d'Érasme, les avaient favorablement disposés pour les nouvelles doctrines. Dès le début de sa mission, il est vrai, Aléandre, avait obtenu de Charles un édit pour ces provinces. Mais cet édit n'avait eu qu'un faible résultat : en février, on apprenait à Worms que dans l'Artois, la Flandre et le reste des Pays-Bas, l'hérésie faisait plus de progrès que jamais. Aussitôt Charles donnait des ordres pour arrêter ce mouvement (2) ; le 22 mars, il publiait un nouvel édit (3), qu'Aléandre s'empressait de faire publier (4). Mais on comprend qu'il se soit réjoui de l'occasion qui lui était offerte de séjourner dans ces provinces ; il espérait les purger complètement du venin des nouvelles doctrines.

Le 31 mai, Aléandre et Caracciolo partirent de Worms à la suite de Charles (5). Avec lui, ils descendirent le Rhin jusqu'à Cologne ; le 11 juin, ils quittèrent l'Allemagne et arrivèrent à

(1) Baumgarten, *Ouv. cité*, I, 109 et les références données ci-après.

(2) Balan, 79-81 ; Brieger, 80-81 (28 fév. 1521) ; RA. II, 524.

(3) *Liste chronologique des Édits et Ordonnances des Pays-Bas. Règne de Charles-Quint 1506-1555*. (Bruxelles, 1885-1890, 2 vol. in-8), I, p. 102 (Malines, 22 mars 1521).

(4) Arch. Vat. Arm. LXIV, vol. 17 (*Acta Worm.*), f. 180 : Au nom de son frère, J. B., Aléandre présente la bulle et l'édit contre Luther à l'évêque de Cambrai (5 avril 1521) ; f. 179 : Présentation de la bulle et de l'édit au vicaire général de l'évêque d'Utrecht. (8 avril 1521).

(5) Gachard, *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, II (Bruxelles, 1874), in-1, p. 30 ; RA. II, 957.

Maestricht (1). Quelques jours après, Aléandre était à Louvain ; il y faisait imprimer le texte latin de l'édit de Worms. (19-26 juin 1521) (2). Comme il en surveilla l'impression, il ne s'y glissa évidemment aucune des modifications introduites par les conseillers impériaux dans l'édition allemande (3). Pour les deux édits originaux, il les gardait par devers lui, afin de pouvoir les montrer là où besoin serait. A son retour, il voulait les présenter à Sa Sainteté, et les déposer dans la bibliothèque du Vatican comme un « mémorial éternel (4). »

De Louvain, Aléandre se rendit à Bruxelles. Il y traduisit lui-même l'édit en français et il le fit traduire en flamand (5). A la fin de juillet, ces deux traductions étaient également imprimées (6).

Dès son arrivée dans les Pays-Bas, le nonce avait voulu publier l'édit (7). Mais il lui fallut surseoir à cette publication : l'édit manquait encore de quelques formalités requises pour sa validité dans le pays. Au milieu de juillet, ces formalités étaient remplies : dès lors, le nonce put sans obstacle le publier en même temps qu'il brûlait les œuvres de Luther (8). Le 13, il faisait l'un et l'autre à Anvers, un jour de marché ; les deux jours suivants, on y prêchait contre les nouvelles doctrines (9). Aléandre était d'autant plus heureux de ce résultat que naguère Anvers lui avait donné de particulières

(1) Gachard, *Ouv. c. ilé*, II, 30. Brieger, 290, n. 1.

(2) L'édition allemande était pour l'Empire ; la latine devait être pour les terres de Charles. RA. II, 640-641.

(3) Balan, 259, 260 ; Brieger, 239, 240, 286. Voir, plus haut, p. IX, 272.

(4) Balan, 269 ; Brieger, 242.

(5) Balan, 273 ; Brieger, 244.

(6) Balan, 277 ; Brieger, 253. Sur les éditions française et flamande des *Acta Wormatiensia* (Arch. Vat. Arm. LXV, t. 17, f. 157-165 ; 167-175), voir plus haut, *Œuvres d'Aléandre*, p. IX. L'édit flamand est reproduit dans les *Placards de Flandre* (1662, in-fol.), T. I, p. 88-102. Voir aussi *Liste chronologique des Edits et Ordonnances des Pays-Bas. Règne de Charles-Quint, 1506-1555* (Bruxelles, 1885-1890, 2 vol. in-8) I, p. 102 (8 mai 1521).

(7) Il semble en effet avoir commencé cette publication : le 16 juin, l'évêque d'Utrecht, Philippe de Bourgogne, reconnaissait qu'on lui avait remis la bulle et l'édit contre Luther avec une lettre de Jérôme Aléandre. (Arch. Vat. *Acta Worm.* f. 181)

(8) Balan, 271-273 ; Brieger, 244, 248-249.

(9) Balan, 271-272 ; Brieger, 248-250.

inquiétudes (1). Par ses soins Léon X écrivait un bref à un grand personnage de la ville pour le remercier du zèle qu'il avait déployé dans cette circonstance (2).

Le 16 juillet, Aléandre envoyait la bulle apostolique et l'édit impérial aux évêques des diocèses où il ne pouvait aller lui-même : il leur commandait de les publier dans leur église cathédrale, ainsi que dans les églises collégiales et paroissiales de leur diocèse (3). Le 25, il reproduisait lui-même à Gand l'exécution faite à Anvers. « Il y avait plus de cinquante mille assistants. L'empereur vint à passer et sourit aimablement en signe d'approbation. A l'entour du feu se tenaient les quatre ordres mendiants avec la croix en tête (4). »

En même temps, Aléandre voyait plusieurs Luthériens venir à résipiscence. Il avait de Rome les pouvoirs suffisants pour absoudre la plupart d'entre eux. Mais il en était autrement pour Pirkheimer et Spengler : Jean Eck les avait fait nommer dans la première bulle contre Luther (15 juin 1520) et celle du 3 janvier les citait également, en réservant leur absolution au pape (5). Déjà, à la fin de mai, ils avaient prié Aléandre de s'interposer pour eux à Rome et il en avait écrit à Jules de Médicis (6). Au commencement de juillet, il réitérait sa demande (7) ; un mois après il recevait de Rome le pouvoir de les réconcilier avec l'Église (8).

(1) Balan, 79 ; Brieger, 81. Sur les Loïstes d'Anvers, voir *Bulletin de l'histoire du Protestantisme français*, 1892, n° 5 et les ouvrages y cités. Sur les Augustins d'Anvers, ci-après, ch. xx, p. 282-283.

(2) Balan, n° 113.

(3) Vat. lat. 8075, f. 115<sup>r</sup>. (Aléandre aux évêques des Pays-Bas. Anvers, 13 juillet 1521).

(4) Balan, 276 ; Brieger, 252.

(5) Voir sur toute cette affaire K. Hagen, *Deutschland litt. u. relig. Verhältnisse* (Frankfurt A. M. 1863, in-8), II, 113-132. Cet auteur suit l'affaire jusqu'au 3 janvier 1521. C'est là que la prennent Fr. Roth, *Wilibald Pirkheimer*, p. 39-44, dans *Schriften des Vereins für Reformationsgeschichte* n° 21 (Halle, 1887, in-8), P. Kalkoff. *Ouv. cité* (1896) Voir aussi *Historisches Jahrbuch*, XVII (1896) (Nic. Paulus) ; *Revue des Questions Historiques*, 1<sup>er</sup> oct. 1897, p. 579. (S. Brükke).

(6) Balan, p. 251-252 ; Brieger, 224-225.

(7) Balan, p. 274-275 ; Brieger, 245-246.

(8) Balan, p. 273, 279 ; Erasmi *Opera* (1703-1706), III, 669 (Érasme à Pirkheimer, 29 nov. 1521).

Aucun témoignage précis ne dit qu'Aléandre ait octroyé l'absolution.

Depuis que Charles avait signé l'édit contre Luther, Aléandre voyait donc tout lui réussir. Aussi, dans les mois qui suivirent la diète, son pessimisme de naguère fit-il place à un optimisme exagéré. Au mois de juin, il constatait que « de jour en jour, l'affaire de Luther tombait en ruines (1). » Il ajoutait huit jours après : « Je crois bien qu'à cause de nos péchés, cette maudite secte durera encore quelque temps ; mais Dieu qui n'abandonne pas son Église, l'exemple de l'empereur, cet édit qui produit un effet formidable, diminueront, éteindront et anéantiront complètement cette abominable hérésie ; elle est déjà en grande partie tombée et elle tombe davantage tous les jours. Le temps, enfin, qui a coutume de tout adoucir, fera beaucoup pour l'apaisement des haines, surtout avec l'appoint du bon gouvernement et de la sollicitude du Siège apostolique (2). »

A Liège, les gens du pays étaient dans les meilleures dispositions. Quelques étrangers, il est vrai, essayaient d'y introduire la doctrine et les ouvrages de Luther ; mais sous peu Aléandre espérait y mettre bon ordre (3). A Louvain tout allait pour le mieux (4). En Allemagne, on ne parlait pas plus de Luther que s'il n'eût jamais existé (5). A Erfurt, il est vrai, les étudiants faisaient encore quelques démonstrations contre le clergé (6) ; mais Aléandre espérait les faire promptement cesser en parlant à l'empereur. En même temps venaient des pays étrangers de rassurantes nouvelles : le roi de Portugal, et plusieurs autres princes écrivaient à Charles contre Luther (7). Henri VIII composait contre lui

Mais vu l'activité qu'il déploya sur tous les autres points, il n'est guère douteux qu'il ne se soit empressé d'user des deux brefs que Rome lui avait envoyés.

(1) Balan, 259 ; Brieger, 239 (19 juin 1521).

(2) Balan, 261 ; Brieger, 241 (27 juin 1521). Voir aussi Balan, 262, 274, 276-277, 283 ; Brieger, 242-243, 244, 253, 257.

(3) Balan, 259 ; Brieger, 238 (19 juin 1521).

(4) Balan, 262 ; Brieger, 242 (27 juin 1521).

(5) Balan, 274 ; Brieger, 244 (6 juillet 1521).

(6) Balan, 273 ; Brieger, 251 (16 juillet 1521) ; Friedensburg, *Beiträge* ; dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte* (1896), p. 497 (Capito à Aléandre, Halle, 13 juillet 1521).

(7) Balan, 277 ; Brieger, p. 253 (fin juillet 1521). Balan donne la lettre du roi du Portugal (n° 72 : 20 avril 1521). Voir aussi n° 92 (Henri VIII à l'archevêque de Mayence, 20 mai 1521) et RA. II, 954, avec les sources y citées.

son ouvrage sur les Sacrements ; François I<sup>er</sup> faisait brûler ses livres à Paris (1).

A la fin d'août pourtant, Aléandre se heurta à quelques difficultés. Ça et là, « pour paraître supérieurs au vulgaire » des laïques, des membres du clergé « se paraient du titre de Luthériens. » A Bruges les nouvelles doctrines avaient pénétré chez les Chartreux et les Bénédictins « hommes qui, par suite d'une vie trop tranquille et trop solitaire, ont coutume d'être mélancoliques » ; bien plus, des religieuses bénédictines et bernardines étaient tombées dans ces erreurs pour avoir lu les ouvrages de Luther dans des traductions flamandes (2).

Mais Aléandre fait la visite des monastères ; il trouve le mal moins grand qu'il ne le craignait, et menace d'exproprier de leurs biens ceux où reparaîtrait l'erreur. Dans la ville elle-même, il constate qu'il règne un excellent esprit, excepté chez deux ou trois amis d'Érasme ; les livres de Luther n'avaient pas pénétré dans le peuple, et le magistrat était dans les meilleures dispositions.

Au commencement de septembre quelques marchands *Marranos* (3) infectaient encore les Pays-Bas de livres luthériens ; mais du pays même, il ne voyait plus guère que deux hommes de dangereux, Érasme et l'augustin Proost ; il espérait ramener Érasme. Quant à Proost, s'il n'y pouvait réussir, il le réduirait par la force et la secte aurait disparu du pays (4).

(1) Balan, 282 ; Brieger, 257 (23 août 1521).

(2) Balan, 284, 285 ; Brieger, 259, 261 (26 août, 2 sept. 1521). — La Renaissance n'aimait pas les moines. Érasme disait que dans son ancien couvent de Stein, « il y avait des hommes stupides et ignorants qui faisaient consister la plété uniquement dans le froc et la tristesse d'humeur. » Durand de Laur, *Érasme précurseur et initiateur de l'esprit moderne* (Paris, 1872, 2 vol. in-8), I, 73.

(3) Voir, ci-dessus, p. 182.

(4) Balan, 288 ; Brieger, 265 (8 septembre 1521).

---

## CHAPITRE XX

---

### RÉCONCILIATION AVEC ÉRASME. — LES AUGUSTINS D'ANVERS

(Septembre 1521. — Février 1522).

A chaque pas qu'il avait fait dans les Pays-Bas, Aléandre avait trouvé des traces de l'influence mauvaise d'Érasme et des siens (1). Il parvint même à ranger à son opinion Jules de Médicis et son entourage, et à leur persuader qu'Érasme était l'auteur de plusieurs ouvrages luthériens (2).

Cependant Érasme s'accommodait de moins en moins des violences de Luther. En outre il n'était pas homme à sacrifier sa vie ni même sa tranquillité pour la défense d'une opinion quelle qu'elle fût : l'édit de Worms rendu, il traita donc Aléandre comme une force avec laquelle il devait compter ; au commencement de septembre, il vint le trouver à Bruxelles et « resta près de cinq heures avec lui (3) » ; quelques jours après, fortuitement, si on l'en croit (4), ils se retrouvaient à Louvain logeant dans la même auberge. Tout à coup, l'un et l'autre paraissent avoir tout oublié ; ils s'entretiennent avec un abandon tout fraternel. A voir certaines lettres d'Érasme, on pourrait

(1) Balan, p. 262, Brieger, 243, li. 8 (Bruxelles, 6 juillet 1521) ; Balan, p. 272, Brieger, 249, li. 28. (Anvers, 16 juillet 1521).

(2) Balan, p. 292 (Jules de Médicis à Aléandre, 27 sept. 1521) ; 295 (Giberti à Aléandre, 22 oct. 1521) ; 296 (J. de Médicis à Aléandre 27 oct. 1521). Dans cette dernière lettre, il s'agit de l'attribution à Érasme d'un ouvrage luthérien contre le séjour de saint Pierre à Rome. Mais Aléandre était dans l'erreur. Voir, plus haut, p. 229, et l'Appendice I, p. 367.

(3) Balan, 285, Brieger, 260 (n° 45, l. 5) (Bruxelles, 2 sept. 1521) ; Vat. 6262, p. 196, 197. *Erasmii Opera* X, 1645 E (*Spongia Erasmi adversus aspergines Hutteni*).

(4) *Opera* III, 669 D (29 nov. 1521) ; 750 D. (1<sup>er</sup> fév. 1523).



croire que la bienveillance, sinon l'amitié pour Aléandre venait de ressusciter en lui. Le 23 septembre, il annonçait la réconciliation à Paolo Bonbaslo : « Des langues empoisonnées, lui écrivait-il, avaient presque détruit l'amitié déjà ancienne qui m'unissait à Aléandre ; il a reconnu la vérité et il est revenu à ses sentiments d'autrefois. »

Il se demande même s'il n'ira pas à Rome avec Aléandre : « Mon penchant m'y pousse ; peut-être finirai-je par lever l'ancre, invité surtout comme je le suis par Aléandre, dont je n'estime pas moins l'habileté dans la gestion des affaires que le goût dans les lettres (1). »

« Depuis longtemps déjà, écrit-il à Budé, Aléandre est parmi nous, mais jusqu'à présent nous n'avons guère pu jouir de sa présence, tout occupé qu'il est de cette affaire de Luther où l'on ne saurait nier qu'il a montré de la décision et du courage. Aussitôt qu'il aura terminé, ou plutôt comme il a déjà terminé, il va être permis de jouir quelquefois de son commerce non moins agréable qu'érudit (2). »

Les avances d'Érasme n'enlevèrent à Aléandre aucune de ses préventions contre lui. Il continua de le croire l'auteur de plus d'un livre luthérien (3). Mais il suivit la ligne de conduite que Rome lui avait tracée et qu'il s'était lui-même imposée : il traita Érasme avec douceur pour le gagner à la cause du pape et de la Curie (4). Probablement aussi eut-il quelque sentiment de dédain

(1) *Opera*, III, 661 C-666 D.

(2) *Op.*, III, 680 E. Érasme pouvait supposer qu'Aléandre aurait connaissance de la première de ces deux lettres et que la seconde aurait au moins une demi-publicité. Paolo Bonbasio vivait à Rome et était dans les meilleurs termes avec Aléandre (voir, plus haut, p. 113) ; la lettre à Budé était évidemment destinée aussi aux nombreux amis du savant français. — Voir aussi 681 B (Érasme à W. Mountjoy, sept.-déc. 1521).

(3) Balan, 294-295 ; Brieger, 270-71 (13 octobre 1521).

(4) Voir, entre autres passages, Balan, p. 281 (J. de Médicis à Aléandre ; Florence, 20 août 1521 : réponse à une lettre perdue du 3 août).

Aléandre a beaucoup moins parlé qu'Érasme des entrevues de Bruxelles et de Louvain. Ça et là seulement, il mentionne quelques passages défectueux des œuvres d'Érasme, sur lesquels il avait alors attiré son attention. Laemmer, *Monumenta Vaticana* (1861), p. 96 ; Aléandre à Sanga ; Bruxelles, 30 déc. 1531 ; C. Cantù, *Les Hérétiques d'Italie* ; T. II, *La Réforme en Italie et le Concile de Trente* (Paris, 1868. in-8), p. 40 ; Vat. 3227, p. 175 ; Vat. 6262, p. 196-197.

pour ce « satrape » (1) autrefois si puissant et qui, adorateur du succès, venait maintenant au-devant de lui.

Aléandre rencontra des difficultés plus grandes avec les Augustins d'Anvers (2).

Ces religieux s'étaient établis à Anvers en 1511 ; ils appartenaient à la même province que ceux de Wittemberg. Déjà, le premier prieur, Jean van Mechelen, avait manifesté des tendances luthériennes ; son successeur, Jacques Præpositus ou Proost, alla bien plus loin dans cette voie. Il venait de Wittemberg où il avait été l'élève de Luther. A Anvers, il prêcha les doctrines de son maître et « c'est celui-là, dit Aléandre, dont Érasme écrivait qu'à Anvers il était presque le seul à prêcher le Christ. (3) » En même temps, il engageait Hans van Remunde, l'imprimeur anversoise, à mettre ses presses au service de la Réforme (4).

Lorsque Aléandre fit brûler à Anvers les œuvres de Luther, (5) Proost était retourné à Wittemberg pour prendre ses grades en théologie. De retour à Anvers, « sans dire mot de Luther en public, écrit Aléandre le 2 septembre, il excite les gens sous main, si bien qu'Anvers est quelque peu retombé. » D'abord, Aléandre essaya de la douceur et de la persuasion. Mais ce procédé n'eut aucun effet sur Proost et, dès lors, le nonce songea à employer la rigueur.

Ses lettres ne nous renseignent pas plus longtemps sur cette affaire ; mais, comme il le prévoyait, Proost ne voulut pas revenir. Le 5 décembre, peut-être sous l'impulsion du nonce, François van der Hulst venait chez les Augustins et emmenait le prieur

(1) Balan, 285 ; Brieger, 260 (2 sept. 1521).

(2) Balan, 286-287, 289, 292 (n<sup>os</sup> 124, 125) ; Brieger, p. 262-263, 265. — Sur les Augustins d'Anvers, voir Seckendorf, *De Lutheranism*o (Francfort, 1688, in-4), liv. I, § 158, p. 398 ; Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique* (1858-1860, in-8), IV, 292 ; de Decker, *Les Augustins d'Anvers et la Réforme* ; dans *Messenger des sciences historiques de Belgique*, (Gand, 1883, p. 373-388) ; Baumgarten, I, 105.

(3) En effet, Érasme avait écrit à Luther : « Antuerpiae...is omnium pene solus Christum praedicat. » (*Op.* III, 445 D, 30 mai 1519).

(4) *Messenger*, art. cité. C'est sans doute de cet imprimeur qu'Aléandre parle dans une lettre du 28 février 1521. Balan, 79, 81 ; Brieger, 81, 84.

(5) Voir, ci-dessus, p. 276.

à Bruxelles. Le 9 février 1522, dans l'église Sainte-Gudule, Proost se rétractait en présence d'Aléandre, de Glapion et de plusieurs théologiens (1).

(1) Henne, *Ouv. cité*, IV, 292. C. A. H. Burkhardt, *D<sup>r</sup> M. Luthier's Briefwechsel* (Leipzig, 1866, in-8), p. 22, et les sources indiquées à cet endroit.

Le retour de Proost du catholicisme ne fut pas de longue durée. Il recommença bientôt à prêcher les doctrines de Luther. Arrêté de nouveau, il parvenait à s'échapper, et s'en allait à Wittemberg. Mais des germes luthériens étaient restés dans son couvent et finalement deux augustins d'Anvers étaient brûlés à Bruxelles le 1<sup>er</sup> juillet 1523.

---

## CHAPITRE XXI

---

### MORT DE LÉON X ET ÉLECTION D'ADRIEN VI. — VOYAGE D'ALÉANDRE EN ESPAGNE ET RETOUR A ROME

(Décembre 1521. — Novembre 1522).

Aléandre avait publié l'édit à Liège, dans le Brabant et dans une partie de la Flandre ; il voulait aussi aller en Hollande où il apprenait que l'hérésie avait de nombreux adhérents (1). Mais il ne paraît pas avoir mis ce projet à exécution. Tant d'activité l'avait consumé. Vers le mois de novembre, sa santé s'affaiblit ; il vint à Liège, où il resta quarante jours malade (2).

Au milieu de décembre, il y apprenait la mort de Léon X et, vers la fin de janvier, l'élection d'Adrien d'Utrecht, l'ancien précepteur de Charles-Quint.

Certaines expressions échappées à Aléandre montrent qu'il était loin d'avoir pour Léon X une enthousiaste admiration. Ça et là il parle de la *dissimulation* de ce Pontife ; indirectement il lui conseillait de ne pas employer contre l'empereur un système « de ruses cachées » (3). Plus tard, il dira que jamais il ne vit homme plus impénétrable (4). Les longanimités de Léon pour Érasme durent achever de refroidir Aléandre à son égard (5) ; nulle part, ni dans ses lettres, ni dans ses notes intimes, on ne voit qu'il ait goûté son gouvernement.

(1) Balan, 276, 289 ; Brieger, 253, 264 (fin juillet, 8 sept. 1521). En attendant de pouvoir s'y rendre, il écrivait à un grand de la cour de Charles-Quint, vraisemblablement Gattinara, pour lui demander de faire publier l'édit en Flandre et en Hollande, avec toutes les formalités requises (Vat. 8075, f. 106<sup>v</sup> ; Bruxelles, 16 sept. 1521).

(2) (A. Mai) *Spicilegium Romanum* (1839), II, 235.

(3) Balan, 200 ; Brieger, p. 236 (juin 1521).

(4) « Dil qual (Leone) mai vidi Principe ne huomo piu coperto al negociar. » Arch. Vat. *Nunz. di Germ.* 51, f. 103<sup>r</sup>, (Aléandre à Sanga ; Ratisbonne, 25 mars 1521).

(5) Plus haut, chap. XII, p. 229.

Toutefois, dans le pape humaniste, il perdait le protecteur qui avait fait sa fortune, qui l'avait nommé bibliothécaire du Vatican et l'avait envoyé en Allemagne. De prime abord, au contraire, la figure d'Adrien ne pouvait que médiocrement lui plaire. Un moment, il avait connu le nouveau pape à Liège, dans les discussions de la Marck avec les collégiales du Brabant et avec l'Université de Louvain. Adrien y était l'adversaire de l'évêque (1). Sans doute aussi ce théologien médiéval n'avait-il plu que médiocrement au jeune humaniste.

Aussi semble-t-il avoir reçu la nouvelle de son élection avec une sorte d'effroi. Il songea à se concilier le nouveau pape en écrivant à un ami commun, Guillaume Enckenvoirt. Lorsqu'Aléandre était arrivé à Rome en 1516, il y avait trouvé Enckenvoirt. La Marck qui le soupçonnait de travailler contre ses intérêts, avait recommandé à son chancelier d'agir prudemment avec lui (2). Mais Aléandre avait fait si bien qu'Enckenvoirt était devenu l'un de ses hommes de confiance, à lui et au prince-évêque (3). Or Enckenvoirt était intimement lié avec le nouveau pape; il de-

(1) *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, I (1864), p. 153-157 (Université de Louvain, collège d'Adrien VI); *Diplomatarium norvegicum*, VI, 691 (reproduit dans J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 363) (Brabant); J. Paquier, *J. Aléandre et... Liège* (1896), p. 236, 291, 348 (Collégiales).

(2) J. Paquier, *J. Aléandre et... Liège* (1896), p. 132. Enckenvoirt était archidiaque de Famenne et de Campine au diocèse de Liège. Voir *Archiv. Vat. Arm.* XXIX. T. 59, f. 42 (28 avril 1507), *Reg.* 981, f. 239<sup>r</sup> (29 oct. 1512). *Analectes pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique*, Série II, T. X (1897) (E. de Marneffe): Archidiaconé de Famenne; — *Arch. Vat. Reg.* 981, f. 239<sup>r</sup> (29 oct. 1512); *Arch. Bullar. Leonis XI*, anno 5, T. 9, f. 298; *Vat.* 8075, f. 104<sup>r</sup> (Al. à Enckenvoirt, 5 mai 1522): Archidiaconé de Campine. Voir aussi sur la vie d'Enckenvoirt en général, Ciaconius, *Vitæ Pontif. et card.* (1677) T. III; et J. Paquier, *J. Aléandre... et Liège*, p. 226.

(3) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 187. Voir aussi p. 225, 234. — Nous avons sept lettres d'Aléandre à Enckenvoirt: *Vat.* 8075, f. 223<sup>r</sup> (Aix-la-Chapelle, 24 octobre 1520); f. 224<sup>r</sup> (Worms, 6 février 1521); (?) f. 38<sup>v</sup> (Worms, 6 mai 1521); f. 224<sup>v</sup> (Bruxelles, 2 sept. 1521); f. 6<sup>v</sup> (Imprimée dans A. Mai, *Spicilegium Rom.* II, 235-238). Sans date. Mais Aléandre y parle de la nouvelle qui lui est récemment parvenue, de l'élection d'Adrien VI. Le 18 janvier 1522, Charles-Quint reçut cette nouvelle à Bruxelles (Höfler, *Sitzungsberichte der Wiener Akad. Phil. Hist. Kl.* T. LXXII (1872) p. 187) Aléandre dit qu'il l'apprit de la Marck, qui le tenait de Charles. La lettre est des jours suivants, c'est-à-dire de la fin de janvier 1522. — *Vat.* 8075, f. 104<sup>v</sup> (Saragosse, 5 mai 1522); f. 118<sup>r</sup> (Tortose, 27 juin 1522).

vait être le seul cardinal créé pendant son pontificat. A la nouvelle de l'élection d'Adrien, c'est donc lui qu'Aléandre prend pour confident de ses impressions. « D'abord, dit-il, il a versé d'abondantes larmes. Mais, bientôt, il s'est réjoui en pensant à la science et aux vertus du nouveau pape ; il a vu là le doigt de Dieu. Il félicite Enckenvoirt de l'élection de son intime ami et il a confiance qu'Adrien appréciera ses propres efforts contre la Réforme. » Enfin, il recommande à son ami la bibliothèque du Vatican ; bientôt, il espère voir le pape dans cette bibliothèque, l'y voir souvent toucher de ses mains ces livres précieux auxquels Adrien a toujours attaché un si grand prix (1).

A l'automne précédent, Aléandre avait formé le projet de retourner à Rome par la France (2). Comme Adrien était en Espagne, il se décida à l'y aller rejoindre. A la fin de février, il s'embarquait à Calais avec la Chaulx ; le 24 mars, il était à Plymouth et, un mois après (24 avril), il arrivait à Saragosse (3). Le lendemain matin, il présentait ses hommages à Adrien (4). Enfin, le 26 avril, il obtenait du pape une audience privée dans laquelle « il lui rendait compte de sa mission et lui exposait l'état des affaires religieuses en Allemagne (5). »

L'impression qu'Aléandre emporta de cette entrevue ne dut pas être heureuse ; les bruits malveillants que la voix publique colportait sur Adrien le découragèrent davantage encore. « Comme vous me le dites, écrivait-il deux mois après à son frère Jean-Baptiste, j'avais toujours craint, je vous l'avouerai, que mes affaires ne prissent une mauvaise tournure avec ce pape ; car bien qu'il fasse bonne mine à tout le monde, en réalité il n'en est pas moins austère, n'ayant égard qu'à Dieu et ne laissant personne

(1) (A. Mai) *Spicilegium Romanum* (1839), II, 235-237.

(2) Balan, 201, 272, 283 ; Brieger, 237, 250, 257.

(3) Vat. 8075, f. 93<sup>v</sup> (Aléandre à Glapion. Calais, 23 février 1522) ; f. 104<sup>r</sup> (Aléandre à Enckenvoirt, Saragosse, 5 mai 1522) ; C. Höfler, *Papst Adrian VI.* (Vienne, 1880, in-8), livre II et surtout, p. 178-179 ; Friedensburg, *Ouv. cité* (1893), IV, 432 (Clément VII à Aléandre, 5 mai 1531) ; J. Paquier, *J. Aléandre et... Liège* (1896), p. 236-238.

(4) Vat. 8075, f. 101<sup>v</sup> ; Udine, *Notizie istoriche...* (Voir, plus haut, p. XLIX), p. 146.

(5) Vat. 8075, f. 101<sup>v</sup>.

autre avoir empire sur lui. Aux cardinaux, aux princes, aux autres grands personnages qui demandent des faveurs, il répond par *Nous verrons*. Pour moi, j'en venais à me demander s'il me connaissait et s'il prêtait attention à l'issue de l'affaire de Luther. Il me dit seulement un jour : « Ne vous préoccupez pas de vous ; nous en aurons soin nous-même. » Je ne saurais vous dire combien de fois j'ai été sur le point de me désespérer et de partir. Ces temps derniers, quoiqu'il y eût un très grand nombre de bénéfices vacants, il n'a jamais voulu en donner à personne, mais il les a tous notés dans un livre ; des princes et une foule d'autres ont eu beau courir lui en demander, il n'a su répondre à tous et constamment que par son *Nous verrons*. Il voulait, ajoutait-il, s'enquérir des suppliants et il n'a jamais donné un bénéfice à qui le demandait (1). »

On sent la même anxiété dans les lettres qu'Aléandre écrivait alors à deux amis d'Adrien, Enckenvoirt et Thierry Hezius. « En considérant la vie, les mœurs, la sagesse, la science, le port majestueux d'Adrien, écrivait-il à Enckenvoirt, il croyait voir un ange plutôt qu'un homme. » Mais, ajoutait-il, il était dans le plus grand embarras pécuniaire, et il n'osait pas demander au pape de lui venir en aide. Les bruits qu'il recueillait sur Adrien lui faisaient craindre aussi pour sa Bibliothèque du Vatican : « Il n'y avait rien de plus beau sous le soleil et elle allait devenir extrêmement utile contre les nouveaux hérétiques, comme il espérait le montrer à son retour à Rome. » (7 mai 1522) (2). Le 27 juin suivant, il recommandait encore à son ami cette bibliothèque, et il lui demandait de vouloir bien écrire à Adrien pour le recommander lui-même (3).

Dans le même temps, il parlait à Thierry Hezius des nombreux bénéfices devenus vacants. « Sans doute le pape avait dit souvent qu'Aléandre n'avait pas besoin d'intercesseurs auprès de lui : il saurait de lui-même se souvenir des services que le nonce avait rendus. Mais ses dettes augmentaient et il n'avait encore reçu que des promesses. Bien plus, après tous les travaux qu'il avait accomplis, tous les périls qu'il avait courus pour le siège apos-

(1) J. Paquier, *J. Aléandre et ... Liège* (1896), p. 239.

(2) Vat. 8075, f. 104<sup>v</sup>.

(3) Vat. 8075, f. 118<sup>r</sup>.

tolique, il semblait qu'on voulût le tenir à l'écart et qu'on n'eût pour lui que du mépris (1). »

Une fois encore, Aléandre avait trop cédé à son humeur pessimiste. Adrien ne pouvait méconnaître le mérite de celui qui venait d'obtenir l'édit de Worms. Le 29 juin, la tristesse et les appréhensions s'évanouissaient tout à coup. « Le jour de la saint Pierre, écrivait Aléandre à son frère Jean-Baptiste, le pape s'est fait apporter le livre des bénéfices vacants ; d'un bénéfice de 200, de 150 ducats ou même de moins, il faisait deux parts, donnant une pension à l'un et le titre à l'autre. Parmi ces bénéfices, il y avait un canonicat et une prévôté de Valence. Il me les a conférés tous deux à la fois, et m'en a envoyé la nouvelle chez moi ; il y avait bien quinze jours que je ne l'avais vu ! »

Ensuite, Aléandre dit la valeur considérable de ces deux bénéfices et raconte l'étonnement général à la nouvelle de cette collation : en raison des habitudes d'Adrien, c'est plus que si un autre pape lui eût donné le chapeau de cardinal. Pourtant Adrien a dit à Lopez Hurtado de Mendoza que ce n'était là qu'un commencement et son secrétaire Hezius lui en a dit autant à lui-même (2).

Dans la suite, Aléandre attacha toujours un grand prix à ces deux bénéfices. Il garda toute sa vie la prévôté « comme un souvenir de la munificence d'Adrien VI à son égard. (3) »

(1) J. Paquier, *J. Aléandre et...* Liège, (1896), p. 240.

(2) Vat. Ottob. 2419, f. 629-630 ; le début dans J. Paquier, *J. Aléandre et...* Liège, p. 239. Dans les jours, Aléandre s'occupa à régler avec Hezius les formalités nécessaires pour l'entrée en possession. (J. Paquier, *J. Aléandre et...* Liège, p. 240-243).

Le 14 juillet, Adrien en écrivait au chapitre de Valence : « Il attendra, dit-il, son arrivée à Rome pour l'expédition des bulles *sub plumbo*, mais il veut que dès maintenant, ces bénéfices appartiennent à Aléandre et qu'il puisse en percevoir les fruits. *Nuper praepositura et canonicatu et praebenda.* » (Bologne, Univ. 954, III, f. 62 ; Vérone, Bib. comm. 294, VIII, f. 165<sup>v</sup>).

(3) Vat. 8075, f. 5<sup>r</sup> (Aléandre au prochancelier d'Espagne, 13 avril 1534). — Dans la lettre à son frère Jean-Baptiste, il émettait l'idée de céder sous peu le canonicat et de garder la prévôté. Toutefois il ne se dessaisit du canonicat qu'en 1526. H. Omont, *Journal*, p. 49, 4 juillet 1526 ; G. Marini, *Degli Archiatri Pontifici* (Rome, 1783, in-4), I, p. 261, et les sources qu'il cite ; L. Rocco, *Ouv. citée*, (1897), p. 274. Pour la prévôté, il faillit la céder en 1534, sur la demande de Covos (Vat. 8075, f. 5<sup>r</sup>). Mais cette cession ne se fit pas : dans son testament (29 janvier 1542), Aléandre déclare qu'il possède la prévôté de Valence. H. Omont, *Journal*, 103. Item Vat. 3913, f. 113<sup>v</sup> (17 oct. 1510) : « Valenza... ove ho pur ancora qualche buona somma de dinari. » Enfin voir diverses notes au sujet de ces bénéfices dans H. Omont, *Journal*, p. 5, 48, 49, etc.



Au mois d'août 1522, Aléandre revenait d'Espagne à Rome avec Adrien (5-31 août 1522). Peut-être sur les entrefaites reçut-il du pape de nouveaux témoignages d'estime; le 14 août, Girolamo Negri écrivait que la réputation d'Aléandre allait croissant et qu'au dire de quelques-uns il serait secrétaire du nouveau pape (1). Aléandre lui-même continuait à être plein de gratitude pour Adrien: le 9 octobre, sur un de ces cahiers de notes qu'il ne voulut jamais communiquer et qui, par conséquent, reflètent sa pensée intime, il écrivait qu'Adrien l'avait comblé de bienfaits (2).

L'année précédente, Aléandre exprimait le regret de ne pouvoir passer l'hiver à Rome dans la bibliothèque du Vatican, pour écrire contre la nouvelle secte (3). Aussitôt son retour, il se mit à l'étude avec ardeur. « Le 9 octobre 1522, écrit-il, j'ai commencé à extraire des auteurs anciens les passages qui condamnent les nouveaux ennemis de l'Église. Puisque les hérésiarques sont sans cesse à nous objecter que les auteurs latins leur sont suspects, j'ai pris ces passages dans les livres inspirés, dans des auteurs inattaquables et dans les saints conciles de la primitive Église (4). »

A l'automne de 1522, le pape demandait à Aléandre de rédiger la minute du bref à envoyer à Érasme.

(1) Ruscelli, *Lettere di Principi* I, 90 (Girolamo Negri à Marcantonio Micheli; Rome, 14 août 1522).

(2) Vat. lat. 3927. Voir, ci-dessus, *Œuvres d'Aléandre*, p. XXXVII.

(3) Balan, 291; Brieger, 269 (13 oct. 1521).

(4) Vat. lat. 3927. Voir, ci-dessus, *Œuvres d'Aléandre*, p. XXXVII. Voir aussi J. J. Dollinger, *Beiträge...* (1882), III, p. 268 : Aléandre à Clément VII : « Post meum e Germania reditum... in discutiendis bibliothecae tuae thesauris... noctes et dies intentus.

## CHAPITRE XXII

---

### BREF D'ADRIEN VI A ÉRASME RANCUNES D'ÉRASME CONTRE ALÉANDRE

(1522-1523).

Après l'élection d'Adrien, Érasme s'était empressé de lui écrire pour l'assurer de son orthodoxie (1). Le pape lui répondit par un bref du 1<sup>er</sup> décembre 1522 (2). Plus tard, Aléandre écrivait à Érasme : « Ce bref du pape Adrien, que tu appelles un écrit d'or, dont tu aimes tant à te glorifier, que tu allègues si volontiers à tes adversaires, l'ignores-tu ? ce bref était mon œuvre. Je l'écrivais à une époque où tu ne cessais de me faire du mal ; j'en ai encore la minute originale, beaucoup plus louangeuse pour toi que le texte qui te fut envoyé. »

Cette minute existe encore aujourd'hui dans un manuscrit d'Aléandre. Des variantes nombreuses et importantes la distinguent du bref d'Adrien. Elles sont curieuses à noter pour montrer les préoccupations d'Aléandre à cette époque et ses dispositions à l'égard d'Érasme.

On y voit le nonce rempli du souvenir de sa récente mission en Allemagne et quelque peu triomphant de sa lutte contre l'hérésie : « Les opinions luthériennes sont des erreurs rustiques, des monstruosité tirées de l'enfer, de simples répétitions des extravagances vaudoises, mais rendues plus pernicieuses par le clinquant du style. La vraie foi est enfin sortie victorieuse de toutes les attaques et de toutes les embûches. »

Chez Aléandre, les louanges pour Érasme sont çà et là plus nombreuses que dans le texte définitif. « Au jugement de tous,

(1) *Opera*, III, 721-730 (1<sup>er</sup> août 1522).

(2) *Ibidem*, III, 735-737 (1<sup>er</sup> déc. 1522).

(3) Vat. 3917, f. 16-17.

avait écrit Aléandre, c'est presque à vous seul que le ciel semble avoir réservé le soin d'écrire contre ces nouvelles hérésies : une grande et forte intelligence, une érudition variée, un style aisé : personne, que nous sachions, ne possède ces dons à un aussi haut degré que vous. Nous n'en doutons pas, votre éloquence persuasive, les preuves solides que vous apporterez, votre grande autorité enfin entraîneront les Luthériens et les ramèneront sans peine au bercail du Rédempteur. »

Le texte définitif n'a conservé qu'une partie de ces louanges. Pourtant, l'impression dernière n'est pas celle qu'Aléandre croyait. Dans la louange même, ce projet a quelque chose d'âpre et d'acéré. Pour Aléandre, Érasme est bien toujours l'homme cauteleux qu'il faut craindre ; la vérité et l'opinion publique le forcent à lui donner des éloges et à compter avec lui ; mais ces éloges ne partent pas du cœur. Aléandre sentait trop vivement pour pouvoir cacher ses impressions et ses impressions à l'égard d'Érasme n'avaient pas changé.

Quand il exhorte Érasme à écrire contre les protestants, il a quelque chose d'agressif ; c'est une mise en demeure sèche et catégorique, l'argumentation d'un adversaire plutôt que la douce et persuasive parole d'un ami. « Déjà, dit-il, on a été universellement surpris du long silence d'Érasme : s'il le prolongeait encore, il confirmerait les soupçons contre lesquels il s'élève avec tant d'indignation ; il perdrait sa réputation, sa gloire même d'homme de lettres. Car si ces hérésies demeuraient, non seulement les belles-lettres, dont il est le plus bel ornement, mais toutes les autres sciences périraient ou du moins subiraient les plus grands dommages : saints docteurs, conciles, droit profane et sacré, philosophie, cette race d'hommes dépravés méprise et détruit tout. »

Peu confiant peut-être dans cette argumentation, Aléandre insiste : il a peur des faux-fuyants d'Érasme. Il s'ingénie à couper court à tout subterfuge. En vain, du reste, chercherait-on ici un appel au chrétien, à l'homme de foi qui doit aimer à combattre pour Dieu et pour Jésus-Christ : Aléandre juge sans doute Érasme incapable de s'élever jusque-là. Ce qu'il fait passer et repasser devant ses yeux, c'est cette opinion publique, cette réputation dont le vaniteux Érasme fut toujours si fort préoccupé.

« Jusqu'à présent, lui dit-il, vous avez beaucoup écrit ; vos labeurs ont obtenu le plus grand succès ; mais, en comparaison de ce qui vous reste à faire et de ce que chacun attend de vous, ce sont choses futiles ou du moins peu nécessaires, puisqu'elles ne s'adressent qu'à un petit nombre. Depuis votre enfance jusqu'à l'âge où vous êtes parvenu, vous avez été aux yeux de tous l'homme de tout art et de toute science, toujours méditant et toujours écrivant. Que pensera-t-on de vous si, aujourd'hui, l'on vous voit surseoir plus longtemps à ce nouveau labeur qui convient tout naturellement à vos études et à votre âge. »

« Et pour en venir au propos qu'on vous attribue, auquel nous ne voulons pas croire, mais que de méchantes gens ont pourtant osé imprimer, ne nous dites pas qu'une telle tâche est au-dessus de vos forces ou que vous êtes inférieur à Luther (1). Ce serait parler contre votre propre pensée, contre la pensée de tous et contre la vérité ; ce serait sembler même être par trop l'adversaire de la vraie foi. Un tel aveu serait la plus grande injure à la religion chrétienne, le plus grand éloge des misérables erreurs des hérétiques. Bien au contraire, quantité de gens tiennent la déroute des novateurs pour l'affaire d'un instant du jour où se répandrait la seule rumeur que vous écrieriez contre eux. Maintenant, au contraire, ils prennent des airs superbes pour nous affirmer tantôt que vous êtes leur chef, que tout se fait par votre conseil, que tout ce qu'ils ont découlé de vous, tantôt que si vous n'approuviez pas leurs écrits, vous ne pourriez évidemment vous taire sur des points qui sont le fondement même de l'Église, vous qui dans les Livres saints ne pouvez souffrir les plus légères imperfections de mots, imperfections rendues tolérables pourtant par un usage séculaire. »

Adrien fit disparaître les réticences, les récriminations, l'amertume mal cachée que renfermait mainte phrase du projet d'Aléandre. Peut-être moins louangeur, il est plus paternel et, comme il convient au Pontife suprême, il se hasarde moins dans de subtils raisonnements. Érasme fut ravi du bref d'Adrien : on peut douter qu'il l'eût été également de celui qu'Aléandre avait élaboré.

(1) Voir, ci-dessus, p. 167, n. 1. Nous croyons voir ici une allusion au propos dont nous parlons à cet endroit.

Lorsqu'Aléandre écrivait ce bref, est-il vrai, suivant son expression, qu'Érasme ne cessait de lui faire du mal? Une lettre d'Érasme à Pirkheimer, écrite quelques mois auparavant, porte à croire que, cette fois encore, Aléandre était exactement renseigné : « Depuis longtemps, et bien avant l'affaire de Luther, écrivait Érasme, des théologiens m'attaquaient sans raison. Ils ont eu pour continuateur Aléandre, homme orgueilleux, violent, irritable, d'une cupidité et d'une ambition sans bornes. Quelques personnes lui inculquèrent leurs grossiers mensonges et le poussèrent à parler contre moi à tort et à travers. Et à moi, il venait jurer qu'Érasme n'avait pas au monde de plus grand ami que lui. En partant, il a laissé ici plusieurs ministres avec des instructions en règle; deux théologiens de Louvain, Carracciolo, l'évêque de Liège, homme à la langue un peu prompte, et je ne sais quel Espagnol à la cour de l'empereur (1). »

Mais les passages destinés au public étaient loin de contenir de ces retours amers sur le passé. Érasme aimait trop la paix et la tranquillité pour raviver la lutte avec son terrible adversaire. Dans ses démêlés avec Stunica, il rappelait les bons procédés d'Aléandre à son égard : le nonce avait imposé silence à un dominicain nommé Vincent qui avait commencé en chaire une campagne contre lui; il avait refusé de recevoir un livre que quelques moines de Cologne et de Louvain avaient composé sur les ressemblances entre ses opinions et celles de Luther (2).

Au mois de janvier 1523, paraissait chez Froben une nouvelle édition des *Adages*. Pour la première fois, Érasme y rappelait le concours qu'à Venise lui avait prêté Jérôme Aléandre « cet homme illustre dans le monde des lettres et à qui l'unissaient les liens d'une vieille amitié (3). »

(1) *Opera* III, 709 C (30 mars 1522). Voir aussi III, 710 F (Érasme à Vivès, 1<sup>er</sup> avril 1522); 717 A (Vivès à Érasme, 20 mai 1522); 741 B (Érasme à Barbirius, Bâle, fin de 1522).

(2) *Opera*, IX, 378 C. D. (Des. *Erasmi Apologia ad Prodromon Jac. Stunicae*). Cette apologie est du 13 juin 1522. L'appendice (p. 375-379) parut quelque temps après. Voir aussi Burigny, *Vie d'Érasme* (1757), II, 138-145, 198-199.

(3) *Adagiorum Chiliades* (janvier 1523), voir *Bibliotheca Erasmiiana*, T. I, *Adagia* (Gand, 1897, in-12), p. 101-103. C'est la première édition où Érasme parle de ce concours d'Aléandre. Mais la *Bibliotheca Erasmiiana* ne note pas

Après le bref d'Adrien VI à Érasme, Aléandre dut penser que la lutte était finie. Érasme se séparait de plus en plus de Luther : en 1524, il faisait paraître contre lui son *Traité du libre Arbitre*. Sans oublier l'appui qu'Érasme avait donné à la Réforme par sa conduite et ses écrits, Aléandre se dit qu'il ne serait plus dangereux pour l'Église ; il semble s'être décidé à ne plus s'occuper de lui.

Érasme, au contraire, resta obsédé par la pensée d'Aléandre. Il avait été vaincu ; ses avances à son adversaire avaient été un pèlerinage à Canossa. Ni dans ses attaques, ni dans sa victoire, Aléandre n'avait su mettre la douceur qui les eût fait excuser. La vanité d'Érasme ne le lui pardonnera jamais (1). Les années suivantes, il continuera le double jeu qu'il a commencé à la fin de 1521. Dans les écrits destinés à la publicité, c'est le côté de la louange qui domine (2). En particulier, au contraire, il

ce changement ; pour le constater, il faut recourir aux éditions elles-mêmes. A Paris, la Bibliothèque de l'Arsenal possède les éditions de 1503 et de 1526, la Bibliothèque nationale celles de 1513 et de 1520.

Nous n'avons pu trouver à Paris l'édition de 1523. Elle se trouve à la bibliothèque de l'Université de Bâle. Érasme y parle d'Aléandre à l'Adage *Rana gyrina sapientior* (p. 325 de cette édition, II, 419 B de l'édition de 1703).

Nous sommes redevable de ce renseignement à l'obligeance de M. Ch. Bernoulli, bibliothécaire de l'Université de Bâle.

C'est évidemment de ces passages qu'Érasme voulait parler lorsqu'il écrivait à Aléandre (*Opera*, III, 810 C, 2 sept. 1524) : « Jam tribus aut quatuor locis in lucubrætionibus meis honorificentissimam facio tui mentionem » Voir aussi III, 749, D : Érasme à Marc Laurin, doyen de la collégiale Saint-Donatien à Bruges (Bâle, 1<sup>er</sup> février 1523), reproduite dans Böcking, *U. Hutteni Opera*, II, 158-160.

(1) En effet, plus on avance dans l'étude de ces relations, plus on voit la différence des points de vue auxquels se placent Aléandre et Érasme. Aléandre a attaqué Érasme surtout au nom d'un principe. Érasme attaque Aléandre surtout dans l'intérêt de sa vanité et de sa sécurité personnelle. A Worms, Aléandre a voulu cacher à Érasme le mal qu'il en avait écrit, mais c'est parce que la cause qu'il défendait demandait « de ne pas exciter trop d'ennemis à la fois. » (Brieger, p. 54). De plus, n'ayant écrit contre Érasme que dans des dépêches officielles, il crut pouvoir nier des dénonciations qu'il regardait comme un devoir de sa charge. A ce défaut de franchise, Érasme au contraire était poussé par sa nature même, par l'instinct de la conservation et un caractère hésitant, peu fait pour aborder un ennemi de face.

(2) *Op.* III, 810 E-811 (Érasme à Aléandre, Bâle, 2 sept. 1524). C'est la seule lettre qui nous soit parvenue d'Érasme à Aléandre. — *Op.* II, 1053 C. (*Ne Bos quidem pereat*) ; Adages, édition de 1526 (Bâle, Froben, février 1526), p. 861. Dans ses Adages, Érasme a donc fait mention d'Aléandre à trois reprises différentes : en 1515, en 1523 et en 1526. *Op.* I, 1011, A. (*Ciceronius*, 14 février 1528).

dévoile ses vrais sentiments. La jalousie d'Aléandre pour sa gloire (1), son amabilité apparente, son acrimonie trop réelle (2), ses accusations sur la prétendue part d'Érasme dans la Réforme (3), voilà ce qui revient sans cesse dans les lettres intimes.

Préoccupation constante et fiévreuse d'Érasme à l'endroit d'Aléandre, négligence quelque peu méprisante d'Aléandre pour Érasme, telles sont les dispositions qui, à partir de 1523, iront s'accroissant chez les deux adversaires.

(1) *Opera*, III, 1705 (11 fév. 1525).

(2) *Ibidem*, III, 852 A (11 février 1525) : 852 F, 853 A (24 fév. 1525).

(3) *Ibidem*, III, 1095 B (26 août 1528).

---

## CHAPITRE XXIII

---

### FIN DU PONTIFICAT D'ADRIEN VI. — ÉLECTION DE CLÉMENT VII. — ALÉANDRE EST NOMMÉ ARCHEVÊQUE DE BRINDES ET NONCE AUPRÈS DE FRANÇOIS I<sup>er</sup>.

(Janvier 1523 — 8 août 1524).

On a souvent répété que, sous Adrien VI, Aléandre fut mis à l'écart. Cette assertion est trop absolue. Sans doute, étranger à l'Italie, Adrien commença par s'entourer surtout des Flamands qu'il connaissait déjà, Hezius, Enckenvoirt et quelques autres. Mais, comme on vient de le voir, dès la première année de son pontificat, Adrien donnait à Aléandre des marques particulières d'estime et de confiance. L'année suivante, Aléandre fut deux fois encore appelé à s'occuper des affaires de l'Église.

En 1523, Théophile, patriarche d'Alexandrie, envoya à Adrien une lettre grecque où il se déclarait fils soumis du Pape de Rome et disposé à lui obéir, le reconnaissant comme chef de l'Église universelle. Aléandre traduisit la lettre en latin ; original et traduction furent déposés à la bibliothèque du Vatican (1).

Dans une lettre de cette époque, Érasme nous montre Aléandre travaillant sans relâche contre Luther (2). Il faisait peut-être allusion à la collaboration d'Aléandre aux *Mémoires*

(1) Ciaconius, *Vitae Pontif. et Card.* (1677), III, 624 (l'édition de 1630, col. 1522, n'en dit rien) ; Mazzuchelli, T. I, p. 1, p. 423 ; Liruti, I, 477 ; C. Höfler, *Papst Adrian VI 1522-1523*, (Wien, 1880, in-8), p. 378-379 ; Lepitre, *Adrien VI*, (Paris, 1881, in-8), p. 323.

Nous n'avons pu trouver cette lettre aux Archives ni à la Bibliothèque du Vatican. La source de cette histoire est Onofrio Panvinio, que cite Liruti, mais sans dire de quel ouvrage de Panvinio est tiré le passage cité. L'expression de Panvinio est assez vague : *Ferunt eo Pontifice Theophilum...* D'après les termes dont se servent les historiens postérieurs, on voit assez qu'ils n'ont sur cette affaire que des renseignements très vagues.

(2) *Opera*, III, 777 A (Bâle, 1523) : « Aleander nihil non facit adversus Lutherum. »



que Jean Eck adressait alors au pape et à la Curie (1). Dès les premiers mois du pontificat d'Adrien, Jean Eck était venu à Rome, envoyé par les ducs de Bavière. Il y rédigeait plusieurs *Mémoires* sur les abus qui existaient dans l'Église d'Allemagne, sur la manière la plus opportune d'y remédier et sur l'état des esprits dans ce pays. L'un de ces Mémoires était adressé à Aléandre lui-même. Un autre, le plus important, passait par ses mains ; il le corrigeait et l'annotait, après quoi l'on en faisait une rédaction définitive, destinée à être présentée au pape.

Pendant le pontificat d'Adrien, Aléandre ne reçut aucune mission importante. Mais, après son retour d'Espagne, il fut plus d'un an réduit à l'immobilité par des douleurs de jambe (2), et Adrien mourait un an à peine après être arrivé à Rome. On sait combien ce pape désirait ardemment réformer l'Église ; s'il eût vécu plus longtemps, nul doute qu'Aléandre ne fût bientôt devenu l'un de ses principaux collaborateurs.

Le 19 novembre 1523, Aléandre voyait son protecteur monter sur le trône pontifical : Jules de Médicis devenait pape sous le nom de Clément VII.

Depuis la mort de Léon X, Aléandre était resté lié à Jules aussi intimement qu'autrefois. Dans une lettre du 20 février 1522, le cardinal parlait à son ancien secrétaire de ses difficultés dans la gestion des affaires publiques et dans celle des affaires privées des Médicis ; discrètement, il le pria de se souvenir de lui auprès du nouveau pape (3). Le 14 juillet suivant, il le félicitait de son heureuse arrivée en Espagne et le remerciait de traiter ses affaires avec le même zèle qu'autrefois (4). Retourné à Rome, Aléandre avait habité dans le palais de Jules (5) ; à la fin de 1523,

(1) W. Friedensburg, *Dr Johann Ecks Denkschriften...* ; dans *Beiträge zur bayerischen Kirchengeschichte*, II, (1896), p. 159-196 ; 222-253.

(2) « Mia gamba già altre volte offesa in Spagna da un calce di cavallo, per la quale steti male più di un anno in Roma » *Nunz. di Germ.* 51, f. 200<sup>r</sup> (Aléandre à Sanga, Batisbonne, 27 juillet 1521).

(3) *Arch. Vat. Nunz. di Germ.* 50, f. 101 (Florence, 20 fév. 1522).

(4) *Ibid.*, f. 105 (Florence, 14 juillet 1522).

(5) Friedensburg, *Nuntiaturlberichte...* IV, 428 (Aléandre à Clément VII, juillet 1530).

il était son conclave dans le conclave d'où le cardinal était sorti pape (1)

Aussitôt après son élection, Clément VII demandait des renseignements à Aléandre sur l'état de l'Allemagne ; de là deux *Mémoires* que nous possédons encore ; l'un devait servir d'*Instructions* au légat qu'on enverrait à la prochaine diète de Nuremberg (2) ; l'autre parle des remèdes à apporter à l'état de l'Église.

Dans un préambule, l'auteur s'excuse de son style trop peu cicéronien : le temps lui a manqué pour soigner la forme de son écrit et, du reste, pour répondre aux *Centum Gravamina* de Nuremberg, rédigés d'un style barbare il s'est vu obligé d'employer des expressions semblables.

« Avant tout, dit-il au début du premier Mémoire, il faut redoubler de prières pour que Dieu daigne délivrer de cette peste terrible la sainte Église rachetée du sang de son Fils. Il faut implorer aussi la protection de la bienheureuse Vierge Marie qui à elle seule a détruit les hérésies du monde entier ; enfin, il faut corriger les mauvaises mœurs et quelques abus de la Curie Romaine. »

Après avoir indiqué ces remèdes surnaturels il passait en revue les remèdes humains. Il fallait au plus tôt envoyer à Nuremberg un nonce pieux et instruit, homme de bonnes mœurs, d'une parfaite honorabilité et d'un nom sans tâche. En Alle-

(1) H. Omont, *Journal...* 43 ; Vat. 3913, f. 73<sup>r</sup>. (Notes autographes d'Aléandre).

(2) J. J. Döllinger, *Beiträge...* T. III (1882), p. XXI, XXII, 243-284. Le ms. Vat. 3917, f. 188-215, contient le titre (f. 188<sup>r</sup> : *Consilium super re lutherana...*), et cinq morceaux distincts : 1<sup>o</sup> f. 189<sup>r-v</sup>. Préambule, *In eo opere...* ; 2<sup>o</sup> f. 190-201. *Quae in Lutherano negotio viderentur faciendae. Primum omnium...* ; 3<sup>o</sup> f. 204<sup>r-v</sup>. *Sanctissimo Domino nostro pedes exosculatur Hieronymus Aleander Humani generis...* ; 4<sup>o</sup> f. 205-213, *Remedia contra Lutheranam haeresim adhibenda. Quod in priore feci libro...* ; 5<sup>o</sup> f. 214-215. *De Personarum conditione sincere locuturus...* De ces cinq morceaux, Döllinger n'a publié ni le premier, ni le dernier. Par ailleurs, il n'a omis qu'une note marginale autographe, qui se placerait à la p. 254, li. 17-22 : « Adde hic quod Episcopi temporibus Julii primi papae conquesti sunt brevem fuisse terminum indictionis Concilii Sardicensis. » Sur ces Mémoires, voir aussi *Zeitschrift für Kirchengeschichte* VI (1882), 151 (Brieger) ; sur la diète de Nuremberg de 1524, voir J. Janssen, *L'Allemagne et la Réforme* (Paris, 1889, in-8), T. II. p. 333 et suiv. et surtout 347 et suiv.

magne. il devrait observer les lois de l'Église, avoir peu ou point de permissions spirituelles à octroyer, peu discuter, et pour tout dire d'un mot. se tenir dans une réserve exempte à la fois de toute hypocrisie et de toute arrogance. Dans les discussions, il devrait s'appuyer avant tout sur l'Écriture sainte et préférer les Pères grecs aux Pères latins ; il pourrait se servir aussi des anciens conciles, mais il laisserait de côté les documents pontificaux, éviterait tout appareil scolastique et dialectique et ne parlerait que très discrètement des indulgences ; enfin, il aurait constamment recours à la prière.

Aléandre passe alors aux *Centum Gravamina*. Le Saint-Père devait sans bruit faire droit à quelques-uns, après quoi il ne serait pas difficile de réfuter les autres. Ici il développe les idées qui lui étaient familières à Worms : l'empire donné à l'Allemagne par Rome ; l'Asie, la Grèce, l'Afrique, la Bohême perdant la prospérité temporelle après s'être séparées de Rome, l'Allemagne ayant elle-même grand besoin de s'amender. On n'y désirait nullement le Concile, mais on le demandait pour être désagréable au pape et à la Curie. Enfin, il s'étend longuement sur les Annates et prouve que le pape y a droit comme Pontife universel et patriarche de l'Occident.

Dans le second Mémoire, Aléandre indiquait les remèdes qu'à Rome même devait employer le Souverain Pontife : recours à la prière, abolition des abus touchant la collation des bénéfices, entente avec les princes chrétiens, réformation du clergé allemand, protection des savants, surveillance des imprimeurs. Aléandre approuverait aussi la tenue de synodes diocésains et provinciaux comme l'avait proposé Jean Eck (1) ; mais à la condition qu'ils fussent présidés par des hommes instruits et dévoués au Siège Apostolique. Pour Frédéric de Saxe, il estime, après mûre réflexion, qu'il ne reste qu'à le déposséder de son duché. La longanimité de Léon X et d'Adrien VI a été excessive ; à l'exemple de Grégoire VII et de plusieurs autres papes illustres, Clément VII doit s'armer de la force du lion.

Dans la conclusion, Aléandre revient à l'idée maîtresse de ces deux Mémoires : tous les moyens que l'on imaginera ne vaudront

(1) Voir W. Friedensburg, *Dr Johann Ecks Denkschriften...* ; dans *Beiträge zur bayrischen Kirchengeschichte*, II, (1896). p. 159-196, 222-253.

qu'avec la grâce de Dieu. Pour châtier son Église, Dieu s'est un instant éloigné d'elle et il a permis l'hérésie de Luther; il faut que dans cette Église renaissent la foi, l'espérance et la charité; il faut que ces vertus détruisent la terrible peste qui s'y est introduite.

Dans ces *Mémoires*, Aléandre a répété, bien qu'avec plus d'ampleur, ce qu'il avait écrit lorsqu'il était nonce à Worms (1); de nouveau, on lui a donc reproché de n'avoir pas assez compris les aspirations de l'Allemagne, d'avoir attaché trop d'importance aux procédés d'administration pour triompher de la Réforme. Il s'étend peut-être trop longuement aussi sur la légitimité des Annates (2). Pourtant il y a peu de chose à reprendre dans ces pages. Aléandre a vu que l'hérésie de Luther était un châtiment de Dieu; les deux remèdes qu'il propose sont les remèdes chrétiens par excellence: la prière et l'amendement de la vie. Sur plus d'un point, le *Mémoire* à Clément VII peut être considéré comme une première esquisse de la *Délibération sur la Réforme de l'Église*, à laquelle Aléandre coopérera sous Paul III.

Le 8 août 1524, Clément VII nommait Aléandre archevêque de Brindes (3) et nonce auprès de François I<sup>er</sup> (4)

(1) Ci-dessus, p. 187, etc.

(2) Voir J. J. Dollinger, *Ouv. cité*, p. XXI, XXII; il juge avec une sévérité partielle les deux *Mémoires* d'Aléandre.

(3) Bibl. Barberini, XXXVI, T. 2; f. 38<sup>v</sup>.

(4) Friedensburg, *Ouv. cité*, IV, p. 432; H. Omont, *Journal*, p. 43.

---

LIVRE CINQUIÈME

---

NONCIATURE  
AUPRÈS DE FRANÇOIS I<sup>er</sup>

(8 août 1524 — 15 avril 1525)



# LIVRE CINQUIÈME

## CHAPITRE I

### CLÉMENT VII, FRANÇOIS I<sup>er</sup> ET CHARLES-QUINT (1523-1524).

A peine monté sur le trône pontifical (19 novembre 1523), Clément VII avait pensé à réconcilier les deux grands rivaux qui ensanglantaient l'Europe : François I<sup>er</sup> et Charles-Quint. Très vite il se détachait du parti impérial avec l'appui duquel il avait

(1) Nous présentons ici, dans un tableau d'ensemble, les sources de cette nonciature.

#### SOURCES MANUSCRITES.

Rome. *Archives du Vatican*. — *Clementis VII Brevia min.* T. VIII, p. 3 (janv.-oct. 1524). nn. 351-368, 443, 445, 451, 456 459-464, 492-503 (6 sept-30 oct. 1524), T. IX (*Arm XLIV*) (1523-1532), p. 56 (5 janv. 1525). — *Lettere di Principi I* (1515-1590), f. 49, 147 (13 janv., 19 fév. 1525) ; — II (ancienne cote : *Lettere di Diversi*) (1513-1524), p. 316 355, 382-387 (26 oct., 14 nov., 12 déc. 1524) ; — III (1525). p. 13, 367 (25 déc. 1524, 10 janv. 1525). — Pio 391 (*Lettere. capitulazioni... nelli Pontificati di Leone X, Clemente VII e Paolo III, del Cardinal Farnese*) f. 17-19 ; *Politicorum XCV* (ancienne cote : E. 2481), f. 287 ; *Arm. XI*, T. CLII, n<sup>os</sup> 14, 18 : traités du 12 déc. 1524 et du 2 janv. 1525. Voir aussi les mêmes traités dans *Politic.* I, f. 7<sup>r</sup>, II, f. 85<sup>r</sup>, XXXV, f. 39<sup>v</sup>, XXXVIII, f. 29<sup>r</sup>.

*Archives de l'État* Volume de comptes 1529-1531, f. 102<sup>r</sup> (Card. Camerarius Alexandro del Caccia. 29 août 1530).

*Bibliothèque du Vatican* ; fonds Vat. 3922, 3924, 8075, 8444, passim.

*I lib. Barberini*, XXXVI. T. 2, f. 47<sup>v</sup>, 51<sup>r</sup> (12 oct., 7 nov. 1524).

*Bib. Chigi*, L. III, 60. Voir *Œuvres d'Aléandre*, p. XLII.

Florence. *Archivio di Stato. Carte Stroziane, filze 151-154*. — *Item*, p. XLV.

Bologne. *Bib. de l'Université*, ms. 954, III, f. 155-160, 166-172 (17 déc. 1515-8 (?) août 1524). — *Item*, p. XLVI

Venise. *Bibl. Marciana*, mss. lat. cl. XIV, cod. L. f. 112-120. — *Item*, p. XLVII.

Udine. *Bibliothèque de l'Archevêché*, n<sup>os</sup> 4 et 5. — *Item*, p. XLVIII-XLIX.

#### SOURCES IMPRIMÉES.

Ruscelli, *Lettere di Principi* (Venise, 1881, in-4), T. I. — Rinaldi, *Annales*

été élu et il assurait l'ambassadeur de François I<sup>er</sup> à Rome qu'il ne voulait être « rien moins l'ami des Français que des autres et qu'il entendait travailler au bien de la paix (1). » Aussi, au début de 1524, envoyait-il Bernardino della Barba auprès de l'empereur et, au mois de mars de la même année, Nicolas Schomberg auprès de François I<sup>er</sup>, puis de Charles-Quint et de Henri VIII, avec la mission de procurer une trêve qui serait un achèvement vers la paix (2).

*eccles.*, XIII, 490-551, passim. — Molini, *Documenti di storia italiana copiati sugli originali esistenti in Parigi* (1836, in-8, T. I. — A. Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, II, (Paris, 1861, in-4), p. 782-842. — H. Omont, *Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (1480-1530)*, (Paris, 1895, in-4), tiré des *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, T. XXXV, P. I. — J. Paquier, *Nonciature d'Aléandre auprès de François I<sup>er</sup>*, (Paris, 1897, in-8), p. 45-58.

Parmi les ouvrages sur la bataille de Pavie, nous avons consulté surtout : G. de Leva, *Storia documentata di Carlo V in relazione all' Italia*, (Venise, 1861 et suiv., in-8), T. II ; Mignet, *Rivalité de François I<sup>er</sup> et de Charles-Quint*, (Paris, 1875, in-8) ; St. Ehses, *Die Politik des Papstes Clemens VII, bis zur Schlacht von Pavia*, dans *Historisches Jahrbuch*, VI (1885), 557-603, et VII (1886), 553-593. Articles soignés, instructifs, surtout pour les missions de Schomberg et les relations politiques du pape avec François I<sup>er</sup> et Charles-Quint. Mais l'auteur n'a consulté que les Archives et la Bibliothèque du Vatican ; il a complètement ignoré les *Carte Strozzi* et les autres sources manuscrites de la nonciature d'Aléandre. A. Virgili, *Otto giorni avanti alla battaglia di Pavia*, dans *Archivio storico Italiano*, Ser. V, T. IV (1889), 174-189 ; *Dopo la battaglia di Pavia*. Ser. V, T. VI (1890), 247-260 ; H. Baumgarten, *Geschichte Karl's V.* (Stuttgart, 1884 et suiv., in-8), T. II ; K. Häbler, *Die Schlacht bei Pavia*, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte* XXV, cahier 3, (1895), 511-525.

Les Instituts de Prusse et d'Autriche poursuivent activement la publication des nonciatures allemandes du XVI<sup>e</sup> siècle. Au contraire, les nonciatures françaises de la même époque n'ont pas été étudiées. Nous présentons ici la première étude sur une nonciature française de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

(1) Mignet, I, 504. Voir aussi Rinaldi, *Ann. eccl.* XIII, 490 ; lettres de Clément VII à François I<sup>er</sup>, 10 avril 1524 ; à Charles-Quint, 14 avril 1524 ; à Henri VIII, 26 avril 1524.

(2) De Leva II, 220 ; Pleper, *Zur Entstehungsgeschichte der stündigen Nuntiatoren* (Fribourg, 1894, in-8), p. 66. Vat. 3924, f. 196-202 : instructions données à Schomberg à cette occasion. Item Bergenroth, *Calendar of... State Papers. Spanish* II, p. 610-612. n° 626 (11 mars 1524). Vat. 8444, p. 318-329 : longue lettre à Schomberg, sans date ni nom d'expéditeur, mais qui a été certainement écrite à cette occasion. L'auteur de la lettre expose longuement à Schomberg, dans un ordre presque didactique, l'état de la situation et les remèdes à y apporter.



Cette paix répondait aux tendances et aux intérêts du pontife. D'une nature craintive et hésitante, la guerre le jetait dans de constantes préoccupations. Puis, de tous les petits princes d'Italie, c'est lui que ces guerres menaçaient en première ligne. Gouverneur de Florence, il avait toujours à craindre qu'au milieu de la lutte, l'un des adversaires ne trouvât son profit à s'appuyer dans cette ville sur le parti démocratique pour en chasser les Médicis. Chef de l'État de l'Église, il voyait Parme et Plaisance, récemment reconquises, confiner au théâtre de la guerre ; quoi qu'il advint, ces conquêtes courraient risque d'être entamées ou, du moins, de souffrir de la présence des deux armées ennemies. Enfin, sans avoir les ardeurs religieuses d'un Pie II ou d'un Adrien VI, Clément VII, lui aussi, était préoccupé du péril turc : il eût vivement désiré voir une croisade des princes de l'Europe s'organiser contre le Croissant (1).

Schomberg ne réussit pas dans sa mission. François I<sup>er</sup> ne pouvait entendre parler de comprendre dans un traité l'ancien connétable de Bourbon ; Charles-Quint voulait des garanties du côté du Milanais et Henri VIII pensait toujours à reconquérir « son royaume de France. » Bientôt même, la guerre se rallumait plus vive que jamais et Bourbon faisait un plan de campagne pour envahir la France de trois côtés à la fois. Tandis qu'il attaquerait la Provence, Charles-Quint descendrait en Roussillon et les Anglais en Picardie ; bientôt François I<sup>er</sup> en serait réduit à quitter son royaume comme l'un de ces petits princes de la Haute Italie qui, du jour au lendemain, se voyaient enlever leurs États, et pouvaient presque compter leurs années par le nombre de leurs exils.

Tandis que, toujours acharné contre son pays, Bourbon s'empressait de pénétrer en Provence et s'avancait jusqu'à Marseille, Clément VII envoyait à Charles-Quint et à François I<sup>er</sup> de nouveaux négociateurs pour en arriver à une solution pacifique : comme interprète de sa pensée auprès de l'empereur, il avait déjà Raphaël Hieronimi et les ambassadeurs de Florence. En juillet, il leur adjoignait comme nonce Balthasar Castiglione ; enfin, deux mois après, sans attendre que Castiglione fût parti

(1) Ruscelli, *Ouv. cit.*, I, 136 ; Rinaldi, XIII, 490-551, *passim*.

de Rome (1), il chargeait Schomberg d'une seconde mission auprès de l'empereur et du roi d'Angleterre (2). Dans l'intervalle (8 août 1524), il avait choisi Aléandre comme nonce auprès de François I<sup>er</sup> (3).

Peu d'hommes semblaient aussi propres qu'Aléandre à faire réussir la difficile mission qui lui était confiée : sa valeur, l'éclat de son enseignement à Paris. le succès de sa mission à Worms. tout justifiait le choix que Clément VII avait fait de lui dans cette circonstance difficile.

Malheureusement, nommé le 8 août, ce n'est que le 14 novembre et en pleine Lombardie que le nonce entretendra le roi pour la première fois (4). Comment expliquer ce long retard ? Peut-être par la difficulté de rejoindre François I<sup>er</sup> et de se tenir près de lui, alors qu'il allait de ville en ville, d'abord pour secourir Marseille, plus tard pour préparer son expédition d'Italie. Peut-être aussi par le caractère hésitant de Clément VII, qui voulait voir comment tournerait le siège de Marseille avant de donner des instructions à son envoyé. De plus, après avoir été malade pendant la fin d'août et presque tout le mois de septembre, Aléandre obtint sans doute de pouvoir demeurer encore quelques jours à Rome pour y régler sa nouvelle situation d'ar-

(1) Castiglione partit de Rome le 5 octobre 1524. St. Ehses, *Art. cité*, VI (1885), 582. Le 11 janvier 1525, il écrivait de Lyon au légat Salviati. A. Desjardins, *Ouv. cité*, II, 817.

(2) Rucelli, *Ouv. cité*, I, 124 et suiv. ; Rinaldi, XIII, 495, Pieper, *Ouv. cité*, 66, 67. — Schomberg partit de Rome le 7 septembre 1524. St. Ehses, *Art. cité* VI (1885) p. 582. ; Archiv. Vatic. *Br. min. Cl. VII*, t. 8, p. 3 n<sup>os</sup> 351-368 : brefs du 6 septembre 1524, sur l'envoi de Schomberg. *Br. min. Cl. VII*, t. 8, p. 3, n<sup>os</sup> 443, 445. 451 : 12 oct. 1524 : Rinaldi, XIII, 495 : 13 oct. 1524 : autres brefs sur la même mission. On y voit qu'au bout de quelques semaines, Schomberg s'était arrêté, parce que « interrupta pacis aut induciarum spe, sine nostro jussu non ultra putavit progrediendum » (Rinaldi, XIII, 495. Clément VII à François I<sup>er</sup>, 13 oct. 1524). Mais Clément VII veut qu'il continue son voyage vers Charles-Quint et Henri VIII. Il prie François I<sup>er</sup> (Rinaldi, XIII, 495) et la duchesse d'Angoulême, mère du roi (*Br. min. Cl. VII*, t. 8, p. 3, n<sup>os</sup> 445, 12 oct. 1524) de faciliter ce voyage.

(3) H. Omont, *Journal*, p. 43 — Assemani dit qu'Aléandre fut *inter-nonce* auprès de François I<sup>er</sup> (Vat. 8231, p. 619). Mais tous les documents contemporains le donnent comme *nonce*. Voir, par exemple, Friedensburg, IV, 432-433.

(4) H. Omont. *Journal*, p. 44.

chevêque de Brindes (1). Le 9 octobre avait lieu sa consécration; le 14, il partait pour aller vers le roi de France. Mais de nouveaux retards surviendront encore, et ce n'est qu'au milieu du mois suivant qu'il saluera le roi dans son camp, près de Pavie.

Pendant ces trois mois, les événements s'étaient précipités. L'héroïque défense de Marseille avait sauvé la France; le 28 septembre, Bourbon avait dû lever le siège. Réduite en nombre, épuisée de fatigue, découragée, son armée avait regagné la Lombardie et, à Rome, on écrivait sur le torse du Pasquin : « Une armée s'est perdue dans les montagnes de Gênes : bonne récompense à qui saura la retrouver. »

Sur les pas des Impériaux, François I<sup>er</sup> descendait en Italie à la tête d'une brillante armée, avec la première noblesse du royaume : le duc d'Alençon, frère du roi, René de Villars, François de Lorraine, la Trémoille, Thomas de Foix, Chabot, d'Armagnac, le roi de Navarre, Montmorency, la Palisse, tous les grands généraux qui avaient survécu aux vingt-cinq dernières années de guerres. A l'approche de l'invasion, les Impériaux avaient reculé jusqu'à Milan, qu'ils abandonnaient bientôt et, de tout le Milanais, ils ne gardaient guère que les deux places fortes de Lodi et de Pavie; après quelque hésitation, Bonnivet décidait François I<sup>er</sup> à mettre le siège devant cette dernière place : sa chute devait entraîner pour les Impériaux la perte complète du Milanais.

A Rome, Clément VII est dans une inquiétude croissante : la Toscane et les États de l'Église sont plus menacés que jamais. Aussi multiplie-t-il les missions extraordinaires, qui seront plus nombreuses sous ce pape que sous aucun autre. Un vice-légat, Bartolommeo Ferratino, a déjà été envoyé à Plaisance, mais ni son autorité, ni son zèle ne paraissent à la hauteur de sa tâche; le 7 novembre, le pape nomme son parent, le cardinal Jean Salviati, légat dans la Lombardie cispadane (2); dans le camp espagnol se rend Bernardino della Barba. Pour suppléer aux informations des deux nonces, Aléandre et della Barba, Salviati leur adjoindra bientôt à chacun un secrétaire avec mission de le

(1) Ruscelli, *Ouv. citée*, I, 135.

(2) Bib. Barberini, XXXVI, T. 2, f. 51<sup>r</sup>.

mettre journellement au courant des moindres détails : le Florentin Alessandro del Caccia, chez les Français ; et le Sicilien Gherardo Spatafora chez les Impériaux.

Mais déjà, à cause peut-être du retard mis par Aléandre à se rendre à Pavie, le dataire Giovan Matteo Giberti est parti de Rome pour aller d'un camp à l'autre et négocier cette paix « que le pape désirait chaque jour davantage (1). » Tandis que Schomberg était Allemand, de cœur comme de nationalité, Giberti inclinait vers la France : aujourd'hui, c'était la France victorieuse qui semblait la moins disposée à la paix ; aussi Clément VII l'employait-il auprès de François I<sup>er</sup>, de préférence à l'archevêque de Capoue.

Dans les premiers jours de novembre, nous le voyons aller et venir du camp impérial au camp français, faisant projet sur projet, mais des deux côtés rebuté à peu près avec la même hauteur. Les généraux impériaux y mettaient même une arrogance dont se plaignait amèrement Clément VII (2) : Lannoy déclarait que sa situation était loin d'être mauvaise ; on ne pourrait traiter avec le roi de France tant qu'il garderait un pouce de terre en Italie. François I<sup>er</sup> semblait plus accommodant : son plus grand désir était de complaire au père commun des fidèles ; mais il estimait que

(1) Ruscelli, *Ouv. cité*, I, 133, 136 ; Rinaldi, XIII, 465 ; Molini, *Ouv. cité*, I, 118, (30 octobre 1524). Le même jour, à l'occasion du départ de Giberti, le pape envoya toute une série de brefs aux principaux personnages des deux partis ennemis. A Charles-Quint et Henri VIII (Rinaldi, XIII, 495), le pape disait que, si la guerre continuait, la même ruine envelopperait vainqueurs et vaincus. Voir les brefs aux autres personnages dans Arch. Vatic. *Br. min. Cl. VII*, T. 8, P. 3, n<sup>os</sup> 492-503.

A cette époque, Thomas Campeggio était nonce à Venise. Dans le manuscrit qui contient ses dépêches à la Curie, il y a une lacune allant du 29 juin au 30 septembre 1524 (Archiv. Vat. *Nunziatura di Venezia*, I, t. 7, 11). Dans une étude sur la nonciature de Venise sous Clément VII, étude qui, du reste, se borne presque au dépouillement de ce manuscrit, Tolomei explique cette lacune par l'absence de Giberti, qui aurait été alors en mission auprès de François I<sup>er</sup> (Tolomei, *Nunziatura di Venezia* ; dans *Rivista storica Italiana*, 1892, p. 584, 585). On voit que l'explication n'est pas heureuse, puisque Giberti ne partit qu'à la fin d'octobre. Dans les dépêches de Thomas Campeggio, il y a une seconde lacune, allant du 12 octobre au 16 décembre 1524 (ms. cité, f. 20, 22). Peut-être celle-ci aurait-elle pour cause le départ de Giberti.

(2) Ruscelli, *Ouv. cité*, I, p. 144.

son expédition de Marignan lui ayant valu le Milanais, celle-ci devait y ajouter le royaume de Naples (1).

Ce fut sur ces entrefaites que Jérôme Aléandre arriva auprès du roi de France. On comprend combien dès lors sa mission diminuait d'importance en même temps qu'elle croissait en difficulté : les adversaires étaient trop animés pour que sa voix pût se faire entendre en faveur de la paix.

(1) *Carte Stroziane*, 151. f. 20 ; Molini, I, 118 ; Desjardins, II, 787 (12 nov. 1524) ; Ehses, VI (1885), 594-596.

---

## CHAPITRE II

### PREMIÈRES NÉGOCIATIONS D'ALÉANDRE

(14 octobre — 14 novembre 1524).

Lorsqu'Aléandre partit de Rome, Clément VII écrivit de sa propre main à François I<sup>er</sup> (1) : « Nous nous sommes décidé, lui disait-il, à envoyer un nonce à Votre Majesté, pour l'entretenir de plusieurs affaires fort importantes, et non seulement utiles, mais nécessaires au bien de la chrétienté ; à cet effet, nous avons choisi entre tous nos familiers notre cher fils Jérôme Aléandre ;

(1) Au départ d'un nonce, la Curie lui remettait d'ordinaire quatre sortes d'écrits : des brefs ou lettres de créance, des instructions, des facultés et un chiffre. (Voir plus haut, p. 149).

Les brefs au roi et aux grands personnages de France se trouvent aux Archives Vaticanes. (*Br. min. Cl. VII*, t. 8, p. 3, nos 445, 450, 456, 459-464). Les nos 445 et 450 ne sont pas des brefs de créance pour Aléandre, mais des lettres préliminaires à Louise de Savoie et à François I<sup>er</sup>. N° 445 : Clément VII à Louise de Savoie, *Non potuit nobis*, 12 octobre 1524 (Rinaldi, XIII, 496). — N° 450 : Clément VII à François I<sup>er</sup>, *In hoc adventu tuo in Italiam*, 13 oct. 1524 (Rinaldi, XIII, 495) : Clément VII y blâme François I<sup>er</sup> d'être venu de nouveau en Italie, et cela sans l'en avoir prévenu ; en même temps, il lui demande de laisser l'archevêque de Capoue, Nicolas Schomberg, aller traiter de la paix avec Charles-Quint et Henri VIII.

N° 459 (*Passus pro Domino Hieronymo Aleandro nuntio*) est la lettre de recommandation que la Curie remettait aux nonces à l'adresse des gens des douanes : on les prie de le laisser passer, lui et sa suite, sans exiger aucune redevance.

N° 460 : à la duchesse d'Alençon. — Nos 461-464 : à l'amiral de Bonnivet, d<sup>no</sup> Sancti Marcelli (Saint-Marsault ?), à Robertet, au grand chancelier, au grand maître, au grand écuyer, à Étienne Poncher, à François (Poncher), au grand aumônier, et aux trois cardinaux d'Auch, de Lorraine et de Bourbon (14 octobre 1524).

Le n° 456, *Accedit*, est la minute de la lettre que nous traduisons ici. Elle est publiée, avec d'assez nombreuses variantes, dans Molini, I, 177. Nous suivons la version des Archives Vaticanes. Sans date dans Molini, cette lettre est datée, aux Archives, du 14 octobre 1524. Aléandre partit de Rome le jour même : H Omont, *Journal...* p. 44, et ci après, p. 312.

Ces brefs avaient dû être décidés dans le consistoire du 12 octobre, où

sa probité, son habileté dans les affaires, sa vaste connaissance des belles-lettres et des langues nous ont appris depuis longtemps à l'estimer et à l'aimer. Ces qualités, jointes à l'affection que nous avons pour lui, nous ont poussé récemment à le choisir comme archevêque de Brindes; de plus, ayant jadis professé publiquement les lettres grecques dans votre Université de Paris, il y a pris l'amour de votre couronne, les mœurs et la langue de votre royaume. Nous l'avons donc de tous points jugé digne de cette mission; quoiqu'il nous soit doux de nous éclairer de ses lumières, nous vous l'envoyons au nom de Dieu comme notre nonce et le nonce de ce Saint-Siège apostolique, à vous que par devoir de notre charge et par bienveillance particulière, nous regardons comme notre très cher fils en Jésus-Christ. Nous exhortons donc votre Sérénité, tant à cause de votre déférence envers nous que pour les qualités d'Aléandre et son dévouement pour nous, à recevoir avec joie et à écouter avec bienveillance un homme aussi éminent; nous la prions d'avoir pleine confiance en tout ce qu'il lui dira pendant toute la durée de sa mission auprès de Votre Majesté. »

La lettre était flatteuse et sortait des banalités ordinaires de

Clément VII avait exprimé sa peine de voir François I<sup>er</sup> descendre en Italie, et la paix une fois de plus ajournée, ainsi que l'entreprise contre les Turcs (Bib. Barberini XXXVI, t. 2, f. 47<sup>r</sup>).

Nous n'avons trouvé aucunes *Instructions* de Clément VII à Aléandre. Probablement le nonce les reçut-il de vive voix.

Nous n'avons pas trouvé davantage trace de chiffre dans les papiers de cette nonciature. Il est vrai que la presque totalité de la correspondance entre le nonce et la Curie est perdue.

Dans les papiers d'Aléandre se trouve une copie du bref des *facultés* ou *pouvoirs* qu'il reçut pour cette mission (Bologne, *Université 954*, III, f. 166-169). *Cum nos te ad carissimum*, sans date. — Même ms., f. 155-160 : *Copia duorum Brevium facultatum D<sup>no</sup> Archiepiscopo Barensi concessarum et de novo confirmatarum. Cum nos te*. Saragosse, 27 mai 1522, Tortose, 5 juillet 1522. Stefano Gabriele Merino, archevêque de Bari, avait été nonce en France sous Adrien VI : Aléandre aimait à faire copier les brefs de facultés de ses prédécesseurs. Plus tard, il en agira ainsi pour la nonciature de Venise.

Enfin, pendant la durée de sa mission, il reçut de la Curie 525 ducats (Friedensburg, *Ouv. cité*, I, p. LIII). A. Pieper, (*Zur Entstehungsgeschichte der ständigen Nuntiatoren*, p. 13), estime que cette somme dut couvrir sinon la totalité, du moins une grande partie des dépenses du nonce, parce qu'il n'alla que dans la Haute Italie. Pourtant, comme on le verra plus loin (livre VI, ch. I, p. 340), désavant ledésastre de Pavie et les ennuis qui s'en suivirent pour Aléandre, il emprunta 200 ducats d'or à Alessandro del Caccia.

la diplomatie. Mais le nonce partait de Rome un vendredi ! date néfaste pour un esprit supérieur pourtant, mais impuissant à s'affranchir de superstitions universelles autour de lui. Plus tard, Aléandre notera soigneusement cette date (1) : dans sa pensée, elle expliquait sans doute l'insuccès de sa mission.

Il traversait ensuite le beau pays de Toscane, mais en homme tout occupé de ses affaires et de ses livres, sans y attacher la moindre attention ; le 8 novembre, il arrivait à la Chartreuse de Pavie. Depuis plusieurs jours déjà, Giberti avait commencé ses négociations et il devait les poursuivre jusqu'à la fin du mois. Aléandre était l'ami de Giberti ; néanmoins la présence de cet envoyé extraordinaire devait forcément le gêner, peut-être même lui fut-elle quelque peu à charge. Cependant, il se concerta avec lui sur l'attitude à tenir auprès de François I<sup>er</sup> (2) et le 14 novembre, il avait du roi sa première audience. Peu après, il en faisait au pape une longue relation : c'est l'une des lettres les plus importantes que nous ayons de cette nonciature (3).

Dès l'abord, Aléandre parla du désir de Clément VII de procurer la paix. Il exposa comment, depuis plusieurs mois déjà, le pape avait décidé d'envoyer à cette intention des nonces et ambassadeurs aux princes chrétiens. Présentement, cette paix pouvait se conclure au plus grand honneur et renom de Sa Majesté ; au contraire, elle n'ignorait pas combien l'issue d'une guerre était

(1) H. Omont, *Journal...*, p. 44. Dans son idée fixe que ce jour de départ avait influé sur l'insuccès de sa mission, Aléandre crut même dans la suite que ce vendredi était tombé le 13, et qu'il était ainsi doublement néfaste. Mais il commet là une erreur : le 13 octobre 1524 ne tomba pas un vendredi, mais un jeudi. Du reste, il ne pouvait partir avant d'avoir reçu la lettre par laquelle Clément VII le recommandait à François I<sup>er</sup> et cette lettre est du 14 octobre. (Ci-dessus, p. 310).

(2) Venise, *Marciana*, Lat. cl. XIV, cod. L. f. 112. (13 nov. 1524).

(3) J. Paquier, *Nonciature...* (1897), p. 45 et suiv. — Nous avons trouvé cette lettre à Venise en 1895. Comme le temps nous manquait pour la copier, nous priâmes l'un des bibliothécaires de vouloir bien nous en faire parvenir la copie. A propos du passage sur l'étude du grec et la lecture des œuvres de Luther par Aléandre. (ci-après, p. 313), nous conçûmes des doutes sur la fidélité de cette copie. En 1829, nous en avons écrit à M. le D<sup>r</sup> Morpurgo, bibliothécaire de la *Marciana*. Il nous a fait très obligeamment collationner le document entier. Les variantes de détail sont nombreuses, mais aucune ne change notablement le sens de la lettre. Il faut en dire autant du passage suspecté : pour le sens général, il est tel que nous l'avons donné.



incertaine et combien ses ennemis étaient puissants. Si François I<sup>er</sup> faisait passer le bien de la Chrétienté avant ses désirs personnels, s'il remettait ces différends entre les mains de quelque bon médiateur, il pourrait employer les forces dont il disposait à de bien plus louables entreprises et montrerait ainsi une générosité et une grandeur d'âme dignes du roi très chrétien.

François I<sup>er</sup> témoigna sa satisfaction de recevoir comme nonce un prélat qui avait si longtemps vécu en France. Mais, sur la question de la paix, Aléandre reçut les mêmes réponses que Giberti. Il ne put davantage en recevoir de précises sur des questions touchant le concordat conclu récemment entre Léon X et François I<sup>er</sup> et sur diverses autres affaires qui lui avaient été confiées : le roi s'excusa sur l'absence de son chancelier et de son conseil, témoignant du reste de son ardent désir d'être agréable au pape.

L'audience se changea alors en conversation familière. François I<sup>er</sup> parla des lettrés et des savants de son royaume, de ceux d'Italie et d'Allemagne, et il en arriva à Luther : « Il me dit qu'il l'avait toujours tenu pour un triste personnage, sa doctrine pour très pernicieuse et rien moins qu'évangélique, quoique du reste, il eût dit certaines choses qui lui paraissaient bonnes. Il développa si bien sa pensée que j'en pleurais presque de joie. Il me parla ensuite des œuvres de saint Grégoire de Nazianze et me demanda si je les avais lues en grec ; il me dit qu'à son avis elles ne le cédaient pas en éloquence à celles de Démosthène et qu'il se les faisait traduire en français par un moine, ainsi que les livres de Josèphe contre Appion le Grammairien. Il ajouta mille autres choses surprenantes, en homme d'une vive intelligence, d'une grande éloquence naturelle, et d'un savoir aussi vaste que précis. Le pauvre Aléandre se lamentait de n'avoir pas étudié le grec, de n'avoir lu ni Grégoire, ni Josèphe ; il était plus étranger encore aux ordures de Luther (1). »

Pour l'instant, le nonce ne crut pas devoir insister sur certain

(1) « Ad questa parte el povero Aleandro se struggea de non haver studiato greco, non haver letto Nazianzeno nè Josepho et manco havea letto le ribaldarie de Luther. » H. Omont, *Journal*, p. 114 ; J. Paquier, *Nonciature*, p. 36. On est surpris d'entendre Aléandre dire qu'il n'a pas étudié le grec et moins encore les ordures de Luther. Pour le grec on peut à la rigueur expliquer la chose en disant qu'Aléandre songe aux auteurs dont vient de

prédicateur de Grenoble (1), ni sur le chapelain de la duchesse d'Alençon (2) ou sur l'évêque de Meaux (3), tous plus ou moins suspects de luthéranisme (4). Mais le cardinal de Lorraine (5) s'étant retiré, il en profita pour amener une autre question, que Clément VII l'avait également chargé de traiter : la défense de la

parler le roi, saint Grégoire de Nazianze et Joseph (Ita Vittorio Cian, dans *Giornale storico della Letteratura italiana*, T. XXXIII, (1899), p. 140, 141). Mais, pour Luther, aucun palliatif de ce genre n'est possible ; les mots d'Aléandre sont d'autant plus surprenants que pendant sa nonciature de Worms il avait écrit plus d'une fois au même Clément VII, alors cardinal secrétaire d'État, qu'il possédait à fond et presque par cœur les écrits de l'hérésiarque (Voir Brieger, *Aleander und Luther zu Worms 1521*, p. 21, 61, etc., et, ci-dessus, livre IV, p. 176, 197, 203, etc.). Peut-être Aléandre voulait-il dire que les années précédentes, il n'avait pas rafraîchi ses connaissances sur ces deux points. Peut-être aussi, pour ce qui est de Luther, ce passage signifie-t-il que, devant François I<sup>er</sup>, Aléandre ne voulut pas paraître avoir lu les œuvres de l'hérésiarque.

(1) Probablement Guillaume Farel. Voir Herminjard, *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, passim et surtout I, 178-180; O. Douen, dans *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (1892), p. 122. A vrai dire, on ne mentionne pas spécialement la présence de Farel à Grenoble, mais il est certain qu'à cette époque il prêcha aux environs de cette ville, en particulier à Gap. Du reste, Aléandre n'était pas toujours précis dans ses renseignements géographiques. En voir une preuve dans Herminjard, *Ouv. cité*, II, 388, note 11.

(2) Ce doit être « Maître Michel. » Toussaints du Plessis (*Histoire de l'Église de Meaux*, Paris, 1731, T. I, p. 328) parle d'un Michel Roussel, qui paraît être le même personnage. Dans le procès entre les Cordeliers et l'évêque de Meaux (11 août 1525), Bochart, avocat des Cordeliers, le nomme « un appelé Michel, autrement ne sçay son nom. » (Du Boulay, *Historia Univ. Paris*, VI, 173). Vers 1521, ce Michel était envoyé par Guillaume Briçonnet à Marguerite pour être son chapelain (Graf, *Jacobus Faber Stapulensis*; dans *Zeitschrift für die historische Theologie*, 1852, p. 65, 66). Voir aussi Herminjard, I, passim.

(3) Guillaume Briçonnet, transféré de Lodève à Meaux en 1516. A la même époque, Guillaume Briçonnet commença à donner des signes non équivoques de son attachement à la foi catholique. Pourtant, en août 1525, il devait encore avoir avec les Cordeliers un procès retentissant. Du Boulay, *Ouv. cité*, VI, 173-184 (Procès du 11-31 août 1525); Graf, *Jacobus Faber Stapulensis*; dans *Zeitschrift für die historische Theologie* (1852), p. 59 et suiv., 168 et suiv.; S. Berger, *Le procès de Guillaume Briçonnet au parlement de Paris (1525)*; dans *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 15 janv. 1895.

(4) Sur le protestantisme en France à cette époque, on peut voir, outre les ouvrages cités, l'étude de M. F. Buisson, *Sébastien Castellion* (Paris, Hachette, 1892, 2 vol. in-8), I, p. 64 et suiv. Toutefois, nous ne pouvons admettre sans réserves les conclusions de l'auteur.

(5) Jean de Guise.

chrétienté contre les Turcs. Le péril protestant et le péril turc, telles seront en effet les deux grandes préoccupations religieuses de la papauté pendant toute la durée du XVI<sup>e</sup> siècle. « Sire, dit Aléandre. Votre Majesté promit autrefois au pape Léon, d'heureuse mémoire, d'entreprendre l'expédition contre les infidèles, si Dieu lui donnait un héritier. Vous fîtes cette promesse au vicaire de Dieu, et ce n'est pas hier, puisque, depuis lors, Votre Majesté a reçu au triple la grâce qu'elle demandait, celle de trois beaux enfants, en parfaite santé de corps et d'esprit ; dès lors, elle est tenue de laisser de côté toutes les discordes et les guerres entre Chrétiens, fût-ce même quelque peu à son détriment, et de tenter cette sainte entreprise ; en récompense, au lieu de châteaux et de forteresses pour lesquels elle combat, Dieu lui donnera des royaumes et des empires. Il est selon toute raison que cette promesse faite à Léon X. Votre Majesté l'accomplisse sous le pape Clément, héritier de Léon par le sang et la dignité pontificale. » Le roi répondit qu'en effet il avait fait cette promesse à Léon X (1) ; « le nonce pouvait écrire à Clément VII qu'il la renouvelait, jurant sur sa foi royale de l'accomplir aussitôt que ses ennemis lui en laisseraient le pouvoir. »

Ce pouvoir hélas ! ne devait jamais lui être accordé, et bientôt la France, dans l'une des heures les plus tristes de son histoire, devra demander à Soliman le Magnifique de venir abattre le dur orgueil de son ennemi triomphant.

La conversation se continua sur les dispositions bienveillantes du pape à l'égard du roi : Aléandre excusa Clément VII d'avoir autrefois porté les armes contre la France ; mais François I<sup>er</sup> témoigna comprendre parfaitement les raisons qui l'y avaient obligé, et il remercia le pape de sa bienveillance présente. L'entretien se termina par de nouveaux aperçus sur les lettrés que possédaient les divers peuples de l'Europe.

Toute la lettre d'Aléandre respire la satisfaction de cette première entrevue. Avec ses qualités brillantes et sa nature che-

(1) C'est à Bologne que François I<sup>er</sup> avait fait cette promesse. En 1518 et 1519, la nécessité de la lutte contre les Turcs et sa volonté de s'opposer à eux fut l'une des grandes raisons que fit valoir François I<sup>er</sup> auprès des princes allemands pour se faire élire empereur. *Deutsche Reichstagsakten unter Karl V.* T. I ; A. Kluckhohn, *Die Wahl 1519*, (Gotha, 1893, in-4), p. 139 etc.

valeresque, François I<sup>er</sup> l'avait charmé. Naguère, après la diète de Worms, le nonce ne savait comment exalter le catholicisme de Charles-Quint (1). Pourtant, dans ses lettres de cette époque on ne sent pas pour la personne de l'empereur l'admiration et l'inclination qu'il montre ici pour le roi. Dans une lettre qu'il envoyait en même temps à son ami le prince Alberto Pio, alors ambassadeur de France à Rome, sa satisfaction se peint plus vivement encore. Il avait appris de François I<sup>er</sup> et de Giberti qu'Alberto avait écrit au roi pour le prévenir en sa faveur : il lui en témoigne sa gratitude en termes émus : le roi très chrétien l'a reçu avec une bonté extrême, prêtant la plus grande attention à ses paroles, et répliquant toujours avec justesse ; il l'a interrogé sur mille choses intéressantes et a témoigné avoir le plus vif plaisir à s'entretenir avec lui. Aléandre ne sait comment remercier son ami de lui avoir ménagé par ses recommandations l'accueil favorable d'un aussi grand roi (2).

Toutefois Aléandre n'avait rien obtenu et, dans la suite, il ne pourra pas davantage procurer cette paix, qui était le but principal de sa mission. Aussi, dans les longs jours qui s'écouleront jusqu'à l'approche de l'orage définitif, plus d'un se passera morne et plein d'ennui. Malgré le désir du légat Salviati d'être journellement renseigné, ni Aléandre, ni Alessandro del Caccia, ni, dans l'autre camp, della Barba et Spatafora, ni d'autres encore, qui avaient l'ordre de lui écrire ne trouveront à remplir des lettres si fréquentes ; ils en resteront le plus souvent à des lamentations sur les pluies torrentielles et l'état déplorable des routes, sur le malheur des guerres et les ennuis d'un long blocus où les Français attendaient la victoire de deux alliés, le manque d'argent et le manque de vivres dans le camp impérial et dans la garnison de Pavie.

La correspondance d'Aléandre avec la Curie eût sans doute présenté plus d'intérêt : elle nous eût renseignés sur les négociations qu'il entama en vue de la paix et sur les autres points qu'il traita avec François I<sup>er</sup>. Mais il ne nous est parvenu que quelques

(1) Voir, plus haut, p. 266.

(2) Venise. *Marciana*, Lat. Cl. XIV, cod. L, f. 120.

débris de cette correspondance (1). Aléandre qui nous a conservé avec un soin minutieux tant d'autres de ses papiers, a dû perdre les minutes de ses lettres dans le désastre de Pavie, et les archives du Vatican n'ont pas davantage conservé les originaux, détruits peut-être deux ans après pendant le sac de Rome (2).

Néanmoins, l'ensemble des papiers qui nous restent nous permet de suivre presque jour par jour les négociations de Rome et du nonce pendant ces mois troublés.

(1) J. Paquier, *Nonciature*, p. 45, 53.

(2) La série des *Nonciatures françaises* n'y commence qu'en 1527. Voir, plus haut, *Oeuvres d'Aléandre*, p. XIX.

---

### CHAPITRE III

---

#### ALLIANCE DE CLÉMENT VII AVEC FRANÇOIS I<sup>er</sup>. TENTATIVES DE PAIX

(Mi-novembre 1524. — Mi-février 1525).

Rome est dans de mortelles inquiétudes. « Le Saint-Père suit avec une constante sollicitude les choses de l'armée (1) », écrivait, le 4 décembre, Salviati à Aléandre. Il en sera ainsi pendant toute la campagne. Au milieu de ces préoccupations, toujours craintif et toujours indécis, Clément tient avant tout à contenter les deux rivaux. Il veut faire croire à Charles-Quint et aux siens qu'il a pour eux la même bienveillance que pour les Français (2). Au début de la campagne, il avait fait remettre mystérieusement 6.000 ducats au vice-roi de Naples (3).

Dans la suite, ses agents ont ordre de ne pas refuser aux Impériaux les approvisionnements qu'ils demandent. Un trompette vient de leur part à Plaisance ; il demande des vivres, offre de les envoyer chercher sous bonne escorte et d'en donner un prix convenable ; on lui répond qu'on les tiendra prêts et que le pape entend avoir la même mesure pour tous (4). « Sa Sainteté, écrivait Giberti au légat, voulait être vraiment le père des deux rivaux (5). » Les lettres des divers représentants du pape, surtout dans les derniers mois de 1524, sont remplies de semblables affirmations ; dans les premiers jours de janvier 1525, Clé-

(1) Udine, n° 4, p. 19.

(2) A. Desjardins, *Ouv. cité*, II, 794 ; Jacques Salviati au légat Jean Salviati, 25 nov. 1524 ; II, 795, Leandro di Domo à Cristoforo Carnesecchi, Rome, 26 nov. 1524.

(3) Ruscelli, *Ouv. cité*, I, 144 ; Bucholtz, *Geschichte der Regierung Ferdinands I.* (Wien, 1831-1838, 9 vol. in-8), II, 270 ; Bergenroth, *Calendar.*, II, 675 ; Mignet, *Ouv. cité*, II, 23 ; Ehses, *Art. cité*, VI, 592.

(4) Chigi, ms cité, f 36. (Caccia à Aléandre, 20 déc. 1524.)

(5) Stroz, , 152 f. 438 (Giberti à Jean Salviati, 22 déc. 1524).

ment VII publiait les articles d'un traité entre lui et François I<sup>er</sup>, où la même neutralité était de nouveau affirmée (1).

Dans la réalité, cette neutralité n'existait pas. Dès l'arrivée de François I<sup>er</sup> en Lombardie, Clément VII avait incliné en sa faveur ; la prépondérance de Charles en Italie menaçait trop les intérêts de la papauté : l'empereur à Naples et le roi de France à Milan écrasaient moins le centre de la péninsule. Du reste, en dépit de leurs paroles hautaines, le pape voyait les affaires des Impériaux décliner (2) : il regardait François I<sup>er</sup> comme assuré du succès et cherchait dès lors à se concilier le futur vainqueur. Peu après avoir remis de l'argent à Lannoy, il concluait avec François un traité *très secret*, dans lequel étaient comprises Florence et Venise (12 décembre 1524) (3) ; ces anciennes alliées de

(1) *Stroz.*, 155 f. 58-62, 117, 130 ; Rinaldi, XIII, 497 ; Desjardins. *Ouv. cité*, II, 812-814. Giberti à Salviati, 4 janvier 1525 ; on y trouve aussi le texte du traité. — Le 4 janvier et les jours suivants, Clément VII en avisa les principaux personnages de l'Europe : le vice-roi de Naples, 4 janvier (Balan. *Monumenta saeculi XVI historiam illustrantia*, Oeniponte, 1885, in-8, p. 45) ; Charles-Quint, 5 janvier (*Item*, p. 48) ; le roi d'Angleterre, 5 janvier (*Item*, p. 52) ; Wolsey, le doge de Venise, le duc de Savoie, etc. (*Item*, pages suiv. et, de plus, pour le bref au doge : M. Sanuto, *I Diarii*, T. XXXVII, (Venise, 1893, in-4), p. 416-417.

C'est évidemment de cette publication que parle François I<sup>er</sup> dans une lettre à Clément VII, du 10 janvier 1525 : « Très saint Père, Nous avons entendu par lettres de nostre amé et féal cousin le conte de Carpy la résolution par effect prinse et conclutte et arrestée par Vre Sté, sur le fait de la déclaration par nous tant désirée... » Cette déclaration, ajoute le roi, servira à amener la paix universelle (*Arch. Vat. Lett. di Princ.*, III, p. 13).

(2) Ruscelli, *Ouv. cité*, I, 444.

(3) « Dei nomine invocato His praesentibus litteris declaratur quod cum ad commodum Reipublicae christianae et Italiae tranquillitatem initi fuerint quidam tractatus concordiae, pacis et confoederationis, inter Sanctum D. N. Clementem VII ex una, et Christianissimum Regem ex altera, pactis et conventionibus in illis contentis, quorum tractatum duo icti fuere die XX octobris praeteriti, stipulati et confirmati per Jo. Baptistam Sangam, Notarium apostolicum, etc., XXVI<sup>e</sup> ejusdem ; alter autem in quo intervenit una cum Sanctitate Sua Serenus Princeps D. Andreas Gritti, et Ill<sup>m</sup> Dominium Venetorum ut una ex partibus contrahentibus, et per ipsum magnum D. Marcus Fuscarus orator et procurator, plenum et sufficiens ad hoc habens mandatum ipsius Ill<sup>m</sup>i Principis et Domini, XII Decembris proxime praeteriti stipulati (stipulatus) per R. D. Joannem Matthaeum Gibertum episcopum Veronensem S<sup>m</sup>i D. N. Datarium ; in praesentiaque contingat, habendo rationem temporum, nonnullas conventiones publicandas de novo inire inter praedictos principes S<sup>m</sup>um D. N. et Christianissimum Regem ; in quibus etsi nonnulla contineantur in praedictis tractatibus et conventi-

l'empereur promettaient de ne lui accorder aucune assistance : en retour, le roi devait maintenir les Médicis dans Florence et protéger le pape et les Vénitiens. Le traité de neutralité que la Curie promulgua quelques semaines après n'était qu'un pâle reflet des clauses amicales que l'autre renfermait. Aussi en France se réjouissait-on d'une convention que l'on savait être un vrai pacte d'amitié (1), tandis que l'empereur et les Impériaux en manifestaient le plus vif mécontentement (2).

C'est surtout grâce à cette alliance que l'abondance ne cessa de régner dans le camp français alors que, dans le leur, les Impériaux vivaient misérablement. Constamment les chefs français furent en parfaite intelligence avec le légat Salviati, et le

bus contenta, attamen, et cum plurima ex illis sint praetermissa, nonnulla mutilata rationabilibus de causis uti nunc minime manifestanda, sive publicanda, ne in dubium verti possit illa labefactata esse et infirmata ob has posteriores conventiones, ad eam dubitationem et omnem ambiguitatem tollendam praedictae partes convenerunt his litteris attestari et declarare non intelligere nec velle dictum superius foedus, conventiones et pacta ob haec posteriora ullo pacto fracta, aut diminuta esse, sed permanere in omnibus punctis, et clausulis suis integra, rata et firma in suo robore, uti erant antequam haec ultima publicanda inirentur. In quorum fidem hae subscriptae erunt manu ipsius Ser<sup>m</sup> ac Clem<sup>i</sup> Di<sup>i</sup> Ni<sup>i</sup> et ill<sup>m</sup> Di<sup>i</sup> Alberti Pii Carpi Comitit oratoris, et procuratoris ad haec et similia praedicti Christ<sup>m</sup> Regis. Romae, in palatio apostolico, secunda mensis januarii, anno salutis MDXXV, Pont<sup>us</sup> vero Sanctitatis suae secundo. » Archiv. Vatic. Arm. XI. T. 152, n° 14, copie. Comme on le voit par ce document, le traité *très secret* entre le Pape, François I<sup>er</sup>, Florence et Venise était du 12 décembre. Ce traité antérieur se trouve aussi aux Archives Vaticanes (*Capitula pacis et confederationis inita inter Sanctum Dnum nrum Clementem VII et Venetos ex una, et Seruum Franciscum Regem Francia, ex altera, die 12 decembris 1524* : Pio, 391, f. 17-19 ; *Politic.* XCV, f. 287 (sommaire) ; Arm. XI, T. 152, n° 18 ; copies. Voir aussi, ci-dessus, p. 303).

Jusqu'aujourd'hui, la convention du 2 janvier que nous publions ici est restée complètement inconnue. Voir Du Mont, *Corps diplomatique* (1726, in-fol.) ; S. Ehses, *Art. cité*, VII, 579-580 ; G. Jacqueton, *La politique extérieure de Louise de Savoie* (Paris, 1892, in-8°), p. 67 ; — *Catalogue des actes de François I<sup>er</sup>*, T. I (Paris, 1887, in-8) V (1892), VII (1896).

Cinq jours après, Sessa en écrivait à Charles-Quint (Bergenroth, *Calendar: Spanish*, II, p. 689-690). Voir aussi S. Ehses, *Art. cité*, VII, 571 et suiv.

Le traité du 12 décembre est donné sommairement, d'après une copie espagnole, par Bergenroth, *Calendar*, II, p. 684, n° 702. Item S. Ehses, *Art. cité* VII, 602-603. Voir aussi Paruta, *Historia Veneta*, p. 201, Marino Sanuto, *I Diarii* T. XXXVII (Venise, 1893, in-4), col. 418-420.

(1) A. Desjardins, II, 817

(2) Four Charles-Quint, voir, entre autres, Rinaldi, XIII, 497, 534 ; pour les Impériaux, J. Paquier, *Nonciature* p. 28, et, ci-après, p. 330.



mot d'ordre fut toujours le même : faire parvenir aux Impériaux le moins de vivres possible, et le plus qu'il se pourrait chez les Français (1).

Clément VII donna des marques plus apparentes encore de son alliance avec la France. Au milieu de novembre, le condottiere Jean de Médicis, de la famille du pape et de Salviati, s'enrôlait avec ses *Bandes noires* au service de François I<sup>er</sup>. Sanga, il est vrai, affirmera à Schomberg que Jean s'est déterminé de son propre mouvement et sans même prendre conseil du pape (2). Mais s'il n'avait pas parlé directement à Clément VII, il avait du moins demandé au légat Salviati s'il devait accepter les offres de François I<sup>er</sup> (3). De son côté, Giberti l'avait assuré qu'en se donnant à la France, il répondait au désir intime de Clément VII (4), et celui-ci, loin d'être mécontent de cet enrôlement, suivit toujours d'un œil attentif et complaisant les exploits du capitaine.

L'acquisition de Jean de Médicis était d'un grand prix pour les Français. Aussi le roi ne cessa-t-il de l'entourer des marques les plus spéciales de sa considération (5). Le jour de son arrivée, il le combla de prévenances, pourvut aussitôt à son logement et commanda que 500 de ses hommes fussent comme lui logés dans le camp. Le lendemain, il faisait de Jean un grand éloge à Aléandre, lui disait tout ce qu'il en attendait et qu'il le voulait constamment auprès de lui. Pendant le siège de Pavie, le condottiere devait déjouer plus d'une fois les plans des ennemis et empêcher les escarmouches de tourner en leur faveur (6) ; il fut leur effroi jusqu'au jour où une blessure vint le mettre hors d'état de combattre et l'éloigner d'un camp où sa seule présence donnait du courage au soldat.

1) *Stroz.*, 151, f. 550; 154, f. 1: 154 f. 258. — Il y a, il est vrai, une ombre au tableau. Le vice-légat Ferratino se montre peu disposé à fournir aux Français des approvisionnements : le roi et Bonnivet s'en plaignent souvent à Aléandre. (*Stroz.*, 152, f. 393). Ils l'accusent même de tenir les Impériaux au courant de tout ce qui se passe dans le camp français. (*Stroz.*, 152, f. 474; 153, f. 210).

2) Ruscelli, *Ouv. cité*, I, 142, 145 (21, 29 nov. 1524).

3) A. Desjardins, II, 785, (15 nov. 1524).

4) De Leva, *Ouv. cité*, II, 228.

5) *Stroz.*, 151, f. 185 (Giberti à Salviati, 19 nov. 1524); Desjardins, II, 791 (Jean de Médicis à Salviati, 24 nov. 1524); J. Paquier, *Nonciature.*, p. 50. (Aléandre à Salviati, 4 déc. 1524).

6) *Stroz.*, 154, f. 227, 228, etc.

Enfin, Clément VII ne s'opposa même pas à ce qu'une armée française passât par ses États pour se rendre à Naples. Quelques semaines après son arrivée devant Pavie, François I<sup>er</sup> avait décidé une expédition dans ce royaume sous la conduite du duc d'Albany. Le pape, il est vrai, répugnait à accéder sur ce point aux désirs du roi (1) : l'alliance devenait trop évidente et, d'ailleurs, s'il voulait François I<sup>er</sup> à Milan, il ne le désirait aucunement à Naples. N'ayant pu dissuader son allié de cette entreprise (2), il consentit au passage des troupes par la Toscane et les États de l'Église : le 13 décembre (3), le duc d'Albany s'éloigna du camp français avec plus de 5 000 fantassins, 500 lances et cheval-légers. « Il ne devait pas entrer dans les villes, mais se contenter du passage et de ce que le légat et les autres agents du pape jugeraient bon de lui accorder (4). »

En même temps le roi priait Aléandre avec grande instance d'écrire à Salviati pour que dans les terres et lieux des États de l'Église où ils passeraient, [ses gens pussent se procurer les vivres nécessaires (5). A la manière dont Aléandre appuie cette demande, on croirait même qu'il ignore la nature des relations qui existaient dès lors (6) entre Clément VII et François I<sup>er</sup>. « Père de tous les chrétiens, le pape, dit-il, ne veut pas faire de l'un de ces grands princes son enfant et rebuter l'autre comme un étranger. » Le nonce était-il donc ignorant de la politique pontificale et de

(1) Ce point est absolument certain, quoi qu'en aient dit Leva et quelques autres historiens. Voir Ruscelli, *Ouv. cité*, I, 140, 143 ; Rinaldi, XIII, 496, 538 : « Obstitit omni contentione Pontifex... ut sedes apostolica suam dignitatem auctoritatemque. divisa inter aemulos Italia, retineret. » Desjardins, II, 798 (fin nov. 1524) ; Ehses, *Art. cité*, VI, 597, VII, 554 et suiv.

(2) A. Desjardins, II, 793 (Giberti à Jean Salviati, 25 nov. 1524) ; 797 (Même au même. 28 nov. 1524.)

(3) Desjardins, II, 805 : Aléandre au légat Jean Salviati, 12 déc. 1524. Il dit qu'ils partiront le lendemain sans faute. Le 14 décembre, Albany s'était éloigné ; A. Desjardins, II, 805 : Albany à Jean Salviati, 14 déc. 1524.

(4) *Stroz*, 152, f. 233. (Aléandre à Salviati, 13 déc. 1524).

(5) A. Desjardins, II, 300, 801 (Aléandre à Salviati, 10 déc. 1524). Neuf jours après, dans une lettre à Giberti, Aléandre revient sur la nécessité de faire contre fortune bon cœur et d'accéder aux demandes du roi : « Les temps sont durs ; il n'est guère possible de refuser le passage des troupes ; il faut courber l'échine puisqu'on ne peut agir selon son gré » (Venise, *Marciana, ms. cité*, f. 113. Aléandre à Giberti, 19 déc. 1524).

(6) Voir ci-dessus (p. 319-320) le traité du 12 décembre, et, dans la convention du 2 janvier 1525, la mention d'un traité antérieur, du 20 octobre 1524.

ses tendances présentes ? A Worms, on pouvait déjà s'étonner de le voir si peu au courant des préoccupations politiques de Léon X qu'il fût obligé d'apprendre de Chièvres les avances du pape à la France (1); mais là, du moins, il n'était chargé que des affaires religieuses; auprès de lui, Caracciolo devait s'occuper des temporelles. Aujourd'hui, qu'il était chargé des affaires religieuses et politiques à la fois, Clément VII, moins confiant encore que Léon X, l'avait-il donc laissé dans la même ignorance de ses projets et de ses alliances. Il est probable qu'Aléandre s'était exagéré le mécontentement de Clément VII au sujet de l'expédition d'Albany. Dès lors, il aura cru faussement à un commencement de rupture entre la France et le Saint-Siège (2).

Alliance avec la France, secours donnés à François I<sup>er</sup>, condescendance à ses désirs, tout cela dans la pensée de Clément VII n'était pourtant qu'un pis aller : sans cesse, ses aspirations et ses efforts tendent à une paix ou du moins à une trêve entre les Français et les Impériaux. Dans les jours qui suivent l'arrivée d'Aléandre, Giberti reste encore pour essayer une conciliation (3). Mais ses tentatives demeurent constamment vaines

(1) Brieger, *Aleander und Luther 1521*, p. 92; Baumgarten, *Geschichte Karls V.* T. I, p. 434. Ci-dessus, p. 209.

(2) Dans les semaines qui suivent, l'expédition d'Albany s'avance lentement par la Toscane. Au milieu de janvier, elle est sur le territoire de Sienne, et Albany demande aux Siennois de l'argent et des canons. (*Stroz.*, 153, f. 274. Rinaldi, XIII, 539 et suiv. S. Ehses, *Art. cité*, VII, p. 569, 585). Un mois après, elle campe aux environs de Rome. (*Stroz.*, 154, f. 212, 234); le 13 février, Albany arrive dans cette ville (A. Desjardins, II, 827. Giberti au légat Jean Salviati, Rome, 13 février 1525 : « Il signor duca e pur venuto »), où il reste quatre jours entiers. (Gayangos, *Calendar, Spanish*, T. III, P. I, p. 50. Lannoy à Marguerite d'Autriche, 21 fév. 1525; S. Ehses, *Art. cité*, VII, 586). A la fin du mois, il était enfin parvenu aux frontières du royaume de Naples. L'expédition ne devait pas aller plus loin : « Je crois que cette victoire sera le vrai secours de Naples », écrivait Lannoy à Sessa le soir de la bataille de Pavie (Ruscelli, *Ouv. cité*, I, 150).

Il disait vrai : à peine le désastre connu, l'armée d'Albany fut dispersée par les Espagnols et les gens des Colonna; le duc se réfugia dans Rome avec les débris de ses troupes. Peu après, il fut heureux de s'enfuir en s'embarquant sur une flotte française. Rinaldi, XIII, 540-542; *Archivio della Società Romana di storia patria*, XVIII (1895), p. 329 (Alberini, *Diario*); L. Dorez, *Le sac de Rome*; dans *Mélanges... de l'École française de Rome*, XVI, (1896) p. 383-384.

(3) Ruscelli, *Ouv. cité*, I, 140. (21 nov. 1524).

et Jacques Salviati résumait la situation en écrivant à son fils le cardinal : « Personne ne veut ni paix ni trêve. (1) »

Le dataire partit le 27 novembre ; tandis qu'un autre négociateur, Paolo Vettori, se rendait auprès du vice-roi (2), Aléandre demeura l'interprète unique des pensées du pape et du légat auprès de François I<sup>er</sup> (3). Mais il semble s'être passé de longs jours sans que Rome trouvât sage de parler de nouveau d'accommodement. Inutile de rien tenter alors que chaque parti se renforçait de plus en plus pour la lutte, que tous les deux se croyaient sûrs de la victoire, que leur haine et leur ambition croissaient à la fois : tandis que François I<sup>er</sup> voulait ajouter Naples à Milan, Bourbon suppliait Henri VIII de l'aider à porter la guerre au cœur de la France, ou tout au moins, d'envoyer des secours en Lombardie (4).

Au milieu de janvier, les négociations recommencent. Clément VII, il est vrai, a peu d'espoir qu'elles aboutissent et les brefs qu'il envoie à cette époque sont empreints d'un grand sentiment de tristesse et de découragement (5). Mais François I<sup>er</sup> avait paru plus accommodant (6) ; à Rome, quelques-uns s'étaient repris à espérer et le 20 janvier, Sadolet écrivait à Salviati : « Il semble que sur certains points on puisse aisément tomber d'accord : donner l'État de Milan au second fils du roi, qui en recevra l'investiture de l'empereur moyennant une somme d'argent ; abandon à Charles-Quint des droits que François I<sup>er</sup> possède avec lui sur le royaume de Naples, ligue défensive contre les Turcs et compensation accordée à François Sforza devenu simple duc de Bari. Sa Sainteté se déclarerait l'ennemi du premier qui briserait la concorde. » Pour les détails, les deux partis s'en remettraient au jugement du pape. On essaierait ensuite de régler la situation du duc de Bourbon et l'on éviterait

(1) *Stroz*, 151, f. 135 (16 nov. 1524).

(2) Sur Paolo Vettori, amiral des galères du pape, voir A. Desjardins, II, 795, 797 (26, 28 nov. 1524) ; S. Ehses, *Art. cité*, VI, 600-601, VII, 559.

(3) *Stroz.*, 151, f. 417, 450 (Giberti à Salviati, 28, 29 nov. 1524).

(4) *Stroz.*, 152, f. 464 (Giberti à Salviati, 26 déc. 1524).

(5) Par exemple. Balan, *Monumenta saeculi XVI<sup>i</sup> historiam illustrantia* (Oeniponte, 1885, in-8), p. 63 et suiv. (23 janvier, etc.).

(6) *Stroz.*, 153, f. 276, 339 (16 janvier 1525).

de faire mention de Tournai, de la Navarre et de l'Artois (1).

Mais quelques jours après, ce projet s'en est allé rejoindre les précédents ; toute espérance semble évanouie « surtout à cause des Français qui ne veulent entendre parler d'accord qu'à la condition d'avoir toute la Lombardie sous leur domination. Pourtant, Sa Sainteté ne cessera de tenter tous les moyens qui s'offriront à Elle de faire le bien (2) »

Une fois encore, le pape recourut à Nicolas Schomberg. A l'automne précédent, comme on l'a vu (3), la Curie l'avait chargé d'une seconde mission pacifique auprès de Charles-Quint et de Henri VIII (4). Avant d'avoir pu se rendre en Angleterre, il avait reçu de Clément VII l'ordre de venir en Lombardie (5 janvier 1525) (5) ; mais, comme on le savait enclin à favoriser les Impériaux, on lui adjoignit comme secrétaire Sigismond de Santi, homme tout dévoué au prince de Carpi et par là même acquis aux intérêts français.

(1) A. Desjardins, II, 819-822 (19 janv., 20 janv. 1525) : 2 lettres de Sadolet au légat Jean Salviati. D'autres projets semblables se trouvent dans le ms. Vat. 3922, f. 56-59, parmi les papiers d'Aléandre : ils ne sont pas datés, mais ils semblent se rapporter aux négociations dont il s'agit ici.

(2) *Stroz.*, 153, f. 396, 407 (24 janvier 1525).

(3) P. 306.

(4) François I<sup>er</sup> lui avait d'abord refusé le passage et l'avait fait arrêter par Lautrec. *Stroz.*, 152, f. 78, Giberti à Jean Salviati, 5 déc. 1524, où l'on voit que Schomberg était arrêté en France et ne s'était pas encore rendu en Espagne ; f. 157, Aléandre à Salviati, 10 déc. 1524, où Aléandre dit qu'il a réglé cette affaire avec le roi ; — Ruscelli, *Ouv. cité*, I, 136 (Sadolet à Hieronimi, 4 nov. 1524) ; St. Ehes, *Art. cité*, VI (1885), p. 585.

Vers le milieu de décembre, Schomberg était cependant parvenu à Madrid, auprès de Charles-Quint. Balan, *Monumenta saeculi XVI<sup>o</sup> historiam illustrantia* (Oeniponte, 1885, in-8), p. 312 ; Charles-Quint à Clément VII, Madrid, 18 décembre 1524

De là, il devait se rendre par la France en Angleterre, mais les Français l'avaient empêché de poursuivre sa route et il s'était arrêté à Lyon. Balan, *Monumenta saeculi XVI<sup>o</sup>...* p. 58 (Clément VII à Schomberg, 5 janv. 1525) ; A. Desjardins, *Ouv. cité*, II, 814 (Giberti à Jean Salviati, 4 janv. 1525) ; II, 814 (Même au même, 6 janv. 1525) ; II, 815 (Agostino Foglietta à Jean Salviati, Rome, 6 janv. 1525). Le 11 janvier, il était encore à Lyon. A. Desjardins II, 817.

(5) Balan, *Monumenta saeculi XVI<sup>o</sup>...* p. 58 (Clément VII à Schomberg, 5 janv. 1525). Voir aussi A. Desjardins, *Ouv. cité*, II, 835 ; Gachard, *Correspondance de Charles-Quint et d'Adrien VI* (Bruxelles 1859, in-8), p. 211 ; St. Ehes, *Art. cité*, VI, p. 585-586 ; G. Jacqueton, *La politique extérieure de Louise de Savoie* (Paris, 1892, in-8), p. 68.

À la fin de janvier, Schomberg reprenait le rôle qu'avait joué Giberti trois mois auparavant. Comme lui, il alla des Impériaux aux Français et des Français aux Impériaux, mais, peu après, il se retirait à Plaisance auprès du légat ; jusqu'au jour de la bataille, Schomberg et Salviati continueront à diriger de là les négociations en vue de la paix ; par un hasard malheureux, ces tentatives, comme on le verra, hâtèrent la mêlée définitive.

Quant à Aléandre, il se dépensait toujours à faire réussir les projets de Rome et le cardinal Passerini lui écrivait que son zèle était apprécié (1). Mais sa faible santé ne put supporter tant de fatigues et d'ennuis. Dès le mois de décembre, il pouvait à peine écrire et souvent, dans la suite, del Caccia nous le peint très chancelant en même temps que très occupé (2).

(1) *Stroz.*, 152, f. 107, 127 (Aléandre à Salviati, 7 déc. 1524) ; Udine, n° 4, p. 18 (Passerini à Aléandre, Florence, 22 déc. 1524).

(2) *Stroz.*, 152 f. 476, 507, 519 ; 154, f. 191. — Dans notre précédente étude, nous avons décrit ici, d'après les papiers de Salviati, la situation du camp français et du camp impérial, du mois de novembre 1524 au mois de février 1525 (p. 23-32, 38-39).

---

## CHAPITRE IV

---

### DERNIÈRES NÉGOCIATIONS EN VUE DE LA PAIX

(16-23 février 1525).

Pendant trois ou quatre jours, on fut convaincu à Rome que le 6 ou le 7 février, la grande bataille avait été livrée. Lorsqu'on fut détrompé, on revint à l'espoir de l'éviter pour toujours (1). Au milieu de février, après le départ de Schomberg, les négociations recommencèrent avec une nouvelle ardeur, et conduites cette fois auprès du roi par le seul Aléandre : ce fut peut-être la partie la plus importante et la plus occupée de sa mission.

Le nonce reçut de Schomberg et de Salviati l'ordre de parler de nouveau d'un accommodement. « Le plus tôt possible, répondit-il à Schomberg (2), je communiquerai votre lettre à l'amiral ; j'emploierai toutes mes forces et tout mon savoir, bien faibles il est vrai, à exécuter ce que vous me commandez. Dieu veuille que nous puissions arriver à une paix ou à une trêve, pour le bien universel de la chrétienté ; je pourrais ensuite mourir content, après avoir vu s'accomplir le plus ardent de mes vœux. »

François I<sup>er</sup> sembla plus accommodant qu'autrefois ; lui et Bonnivet écrivirent à Schomberg pour lui témoigner de leur bon vouloir. « Le roi a une extrême bonne volonté, disait l'amiral, et, par-dessus tout, il désire être agréable à Sa Sainteté ; nous nous en remettons à ce que vous réglerez, pour nous arrêter ou pour aller de l'avant, nous confiant à votre sagesse et à vos excellentes intentions (3). » François I<sup>er</sup> parlait de même à Aléandre : jamais il ne refuserait une bonne concorde avec des

(1) *Stroz.*, 154, f. 163, 173. (Giberti à Salviati, 10, 11 fév. 1525).

(2) Et non à Salviati, comme le dit Guasti (*Inventario*, p. 35). *Stroz.*, 154, f. 196 (12 février 1525).

(3) *Stroz.*, 154, f. 207, 209 (13 fév. 1525). *Desjardins*, II, 825 (Bonnivet au légat, 13 fév. 1525).

chrétiens et, pour les conditions, il s'en remettait complètement à Clément VII (1).

Quels sentiments se cachaient sous ces protestations ? Marquaient-elles un commencement de découragement, la conscience d'une infériorité croissante (2) ? Rien, dans la correspondance du nonce, ni dans la conduite du roi, ne semble indiquer ces dispositions. Il est plus probable que, par là, François I<sup>er</sup> voulait surtout témoigner de son bon vouloir et maintenir le pape dans des sentiments favorables à son égard. Peut-être se disait-il aussi que, dans leur situation de plus en plus précaire, les Impériaux répondraient plus facilement aux vœux de Schomberg et de Clément VII.

Quoi qu'il en soit, le 16 février, sur un ordre de Rome, Aléandre avait avec le roi, en présence de Bonnivet et de Saint-Marsault, un long entretien qui ranimait de nouveau son espoir (3). En voyant ses efforts inutiles, Schomberg avait pensé à retourner à Rome ; le roi et ses conseillers le priaient de rester. Toutefois, il devait paraître agir ainsi plutôt sur les ordres du légat et les conseils du nonce, « et cela, pour que les autres ne s'enflent pas d'orgueil, en s'imaginant que la peur avait amené Sa Majesté à le prier de demeurer. »

On parla d'une entrevue avec le vice-roi, en présence de Salviati. Bonnivet en trouva l'idée louable, pourvu que toutefois l'on fût presque assuré d'un résultat heureux : autrement, ce serait une démarche fâcheuse pour le roi, peu honorable pour le légat, pour le vice-roi et pour lui-même. C'étaient les Impériaux, ajouta-t-il, qui devaient donner cette assurance ; car François I<sup>er</sup> s'était déjà déclaré en faveur de la paix, mais loin de rendre hommage à la pureté de ses intentions, ses ennemis en avaient conclu à sa faiblesse et s'étaient montrés beaucoup plus difficiles que ne l'avait promis d'abord l'archevêque de Capoue.

Ces préliminaires posés, on alla jusqu'à discuter les conditions de la trêve éventuelle que l'on préparait. François I<sup>er</sup> répugnait à un dépôt entre les mains de Henri VIII : il y avait encore entre le roi d'Angleterre et lui quelques points en litige. Devenu dépo-

(1) Rucelli, *Ouv. cité*, I, 148. (12 fév. 1525).

(2) Virgili, *Art. cité* (1889), p. 182.

(3) J. Paquier, *Nonciature*, p. 53. (16 fév. 1525).



sitaire, Henri pourrait vouloir être satisfait dès l'abord. Il était de tout point préférable que ce rôle revînt à Clément VII.

On voit par cette lettre que, depuis l'arrivée de Schomberg, François I<sup>er</sup> s'était déjà déclaré dans le même sens. Toutefois, il est certain que les Français croyaient moins à la possibilité d'une trêve que le langage d'Aléandre ne pourrait le faire supposer. Le même jour, en effet, Bonnivet écrivait à Salviati qu'il avait peu confiance en la réussite de « ces longues pratiques de conciliation » ; il craignait, disait-il, que les efforts prolongés du légat et de l'archevêque de Capoue ne fussent peine complètement perdue (1).

Enfin, dans la suite de sa lettre, Aléandre lui-même ne nous montre guère les Français s'apprêtant à un traité : « Ils ne laissent pas de se préparer constamment à la guerre ; ils attendent des renforts de Savone et de Suisse ; il leur est arrivé 19 chevaux chargés d'argent ; des lansquenets qui ont déserté le camp impérial sont venus aux Français et ont reçu une solde ; Jean de Médicis joue de mauvais tours aux ennemis ; en un mot, le roi agit en homme qui se rappelle le proverbe : « Entre la paix et la trêve, malheur à qui décampe. »

Au sortir de cet entretien, le nonce, toutefois, partagea un instant les illusions de la cour de Rome ; le lendemain, il écrivit au légat qu'il avait désormais bon espoir en la conclusion d'une trêve (2).

En même temps que cette lettre, le courrier en emportait une de François I<sup>er</sup> au pape et deux autres de Bonnivet et d'Alessandro del Caccia ; elles tombèrent toutes entre les mains des Espagnols ! Aléandre en ressentit une si vive douleur que sa santé en fut de nouveau ébranlée (3). « Ce n'est pas pour mon compte, c'est pour le bien commun que je m'en déssole, écrivait-il quatre jours après à Salviati en lui envoyant une copie de la lettre interceptée ; les chefs de l'armée impériale tireront profit de la lettre du roi et ce sera pour la trêve un nouvel obstacle (4). »

Plus loin, il revient sur la même pensée : « C'est une chose capable d'empêcher toute trêve ; elle est de bien plus grande

(1) *Stroz.*, 154, f. 215.

(2) *Stroz.*, 154, f. 173.

(3) J. Paquier, *Nonciature...*, p. 57 (Aléandre à Salviati, 20 fév. 1525) ; Udine, n° 4, f. 24. (Salviati à Aléandre, Plaisance, 22 fév. 1525).

(4) J. Paquier, *Nonciature...*, p. 57.

importance qu'il ne semble de prime abord et n'est heureuse ni pour un parti, ni pour l'autre. » Il se convainquit de plus en plus que cet accident avait amené la grande mêlée qui eut lieu huit jours après et, plus tard, il le répétera dans son Journal. « Le 16 février, à la nuit tombante, j'envoyais des lettres à Rome et à Plaisance; seules de toute cette année-là, elles furent interceptées et furent cause du combat qui se livra, comme je l'ai appris dans la suite. (1) »

Ce n'était pas sans motif que le nonce s'affligeait; bien qu'écrite en termes assez généraux, sa lettre contenait plus d'une indication qui pouvait être utile à l'ennemi; de plus, quoique nous n'ayons pas les lettres de François et de Bonnavet, nous savons qu'elles contenaient des détails plus précis encore. Entre autres choses, elles convinquirent de plus en plus les Impériaux des étroites relations nouées entre Clément VII et la France: le camp ennemi en devint d'autant plus animé contre le pape et contre ses deux envoyés. Trois jours après, devant un groupe d'Espagnols, Spatafora essayait en vain de défendre la conduite de Clément VII; un de ses amis lui dit à l'oreille qu'il lui serait plus prudent de se retirer et de ne pas nier une alliance dont on avait les preuves en main (2).

A Rome, cependant on s'attachait de plus en plus à l'idée de la trêve, et, le 19 février, Giberti écrivait au légat: « Est-il possible que les deux armées connaissant les hasards des combats et la difficulté de soutenir si longtemps la guerre, on ne puisse trouver une combinaison capable de les contenter? Plus que jamais Sa Sainteté désire y parvenir et Dieu veuille qu'Elle puisse voir enfin la réalisation de ses vœux (3). »

Le même jour, le dataire en écrivait longuement à Aléandre (4): « Le pape, lui disait-il, est dans une anxiété croissante: il a toujours confiance dans les forces de Sa Majesté, mais depuis que les deux armées sont si voisines (5), l'amour qu'il lui

(1) H. Omont, *Journal...*, p. 44.

(2) *Stroz.*, 154, f. 325. (Spatafora à Jean Salviati, 19 fév. 1525).

(3) *Stroz.*, 154, f. 312.

(4) Ruscelli, *Ouv. cité*, I, 147-149; en anglais dans Brewer, *Letters and Papers foreign and domestic*, T. IV, P. 1 (1524-1526), n° 1102.

(5) Le 9 février 1525, Caccia écrivait au légat Salviati que les deux armées étaient à peine à un mille de distance (*Stroz.*, 154, f. 129). Voir aussi *Forschungen zur deutschen Geschichte*, XXV, p. 517.

porte lui fait craindre pour elle les hasards de la guerre. Il la supplie de ne pas abandonner sa personne et ses affaires aux chances d'une bataille. Ceux de Pavie ont plus de vivres qu'on ne pensait ; les Impériaux vont recevoir d'Espagne des secours en hommes et en argent ; le pape voit que la guerre peut durer longtemps encore ; jour et nuit il est tout entier au désir d'y mettre fin et d'amener les adversaires à un accommodement. »

Tout rempli de son idée, Clément VII rendait même Aléandre responsable du peu de succès des négociations (1). Giberti le dit à son ami en termes presque amers : « Connaissant la pensée de son maître, le nonce ne devait pas avoir besoin d'être constamment conduit par la main ; il pouvait de lui-même imaginer les bases les plus favorables à l'accord où l'on tendait, et mille fois pour une, il devait entretenir François I<sup>er</sup> à ce sujet. Voilà ce qu'on attendait d'un homme tel que lui, et non des renseignements jour par jour sur tout ce qui se passait dans le camp ; puisqu'il n'avait pas à s'occuper de ces détails, il devait travailler avec ardeur à ce que le pape voulait de lui. »

Devant ces objurgations, Aléandre continua de négocier et, le 23 février, la veille de la bataille, il parlait encore de cette « bienheureuse trêve », qui eût épargné le sang chrétien (2). Mais pour ceux qui voyaient les choses de près, tout espoir de conciliation était pourtant bien perdu. Bonnivet, Schomberg et Salviati en arrivaient en même temps à cette désespérante conclusion (3), et Aléandre empruntait le langage des prophètes pour pleurer les malheurs de la chrétienté : « Que Dieu dissipe les peuples qui prennent plaisir à combattre ; ou plutôt, qu'il change les cœurs des hommes qui cherchent la guerre. Mais, hélas, il est à redouter qu'à cause des péchés du siècle, ce n'en soit fait du reste de cette chrétienté : les Turcs viendront, ils occuperont nos villes et Mahomet prendra la place de l'Église de Dieu. Mais que la volonté de Dieu soit faite (4). »

(1) Déjà, au commencement de janvier, la faveur d'Aléandre paraît avoir subi une éclipse à Rome ; du moins semble-t-il qu'à cette époque Clément VII se soit échappé à son sujet en paroles amères. Voir A. Desjardins, *Ouv. cit.*, II, 818 ; Agostino Foglietta à Jean Salviati, Rome, 16 janvier 1525 : « Sa Sainteté, écrit Foglietta, tient le nonce pour un insensé. »

(2) *Stroz.*, 154, f. 396 (Aléandre à Salviati, 23 février 1525).

(3) *Stroz.*, 154 f. 316, 411 (19, 24 février 1525).

(4) J. Paquier, *Nonciature* ... p. 57.

## CHAPITRE V

---

### PAVIE. — MÉSAVENTURES D'ALÉANDRE

(24 février — 15 avril 1525).

Le jour où le nonce écrivait cette page désolée, les Impériaux faisaient leurs derniers préparatifs de combat. Pour être plus dégagés, ils se débarrassèrent de tout ce qui leur était moins nécessaire : les deux envoyés pontificaux, della Barba et Spatafora, ainsi que tous les autres ambassadeurs, furent envoyés à Sant'Angelo. A la nuit tombante, la bataille fut décidée pour le lendemain : ils donneraient l'assaut en plusieurs endroits à la fois, mais ils dirigerait principalement leurs efforts sur le parc de Mirabello ; la consigne était d'abattre une longueur de mur de quinze à vingt cannes, d'en venir ensuite aux mains et de forcer le passage pour se joindre à la garnison de Pavie.

Ils n'eurent pas même à amener leurs ennemis à combattre. Le lendemain, ils virent avec stupéfaction les Français abandonner d'eux-mêmes leur camp retranché de Mirabello et venir leur offrir le combat. Quelques heures après, 10.000 soldats de l'armée française jonchaient le champ de bataille ; la Trémoille, la Palisse, Bonnavet, Suffolk étaient parmi les morts, le roi de Navarre, le comte de Saint-Paul, Fleuranges, Lescun, Montmorency, prisonniers des Impériaux (1). François I<sup>er</sup> remettait son épée au vice-roi et commençait cette longue captivité qui devait aboutir au traité de Madrid.

Les Français n'avaient pas, comme les Impériaux, écarté pour le combat les envoyés de Clément VII. Jeune et alerte, Alessandro del Caccia parvint à s'esquiver et s'enfuit à Milan. Il n'en fut pas ainsi d'Aléandre ; il se trouva même, on ne sait comment, au plus fort de la bataille : lorsque François I<sup>er</sup> fut fait prisonnier, le cheval du roi en s'abattant heurta celui du nonce.

(1) Voir une liste des morts et des prisonniers dans A. Champollion-Figeac, *Captivité du roi François I<sup>er</sup>* (Paris, 1847, in-4), p. 85-88.

Pris par les Espagnols, Aléandre fut conduit à Pavie. Il avait tout perdu, sa vaisselle d'argent ciselé, ses vêtements, et jusqu'à un beau bréviaire à fermoirs, ciselé en Espagne ; le lendemain, il en était réduit à en acheter un autre pour un ducat (1). Le jour même, il racontait ainsi ses mésaventures au cardinal Salviati (2). « Qui suit les camps subit les conséquences de la guerre. Hier, au milieu du combat, j'ai été fait prisonnier par deux gentilshommes espagnols ; dans mon malheur, j'ai encore eu la chance d'avoir été plusieurs fois sauvé par eux et défendu contre les lansquenets dans l'espoir qu'ils avaient de tirer de moi 4000 ducats. Humains à me sauver, ils sont après maintenant à vouloir m'extorquer cette somme. Inutile d'alléguer que je suis ambassadeur de Sa Sainteté : ils tiennent à son sujet des propos qui me font mal à l'âme (3). »

« En fin de compte, nous sommes tombés d'accord pour 1300 écus, à verser sur-le-champ ; si je ne les donne, ils vont me mener dans leur camp à dormir sur la terre. Ce n'est donc pas le lieu de discuter du juste et de l'injuste, puisqu'à vivre ainsi j'aurais vite trouvé la mort. Je supplie Votre Seigneurie de daigner me conserver la vie et de me procurer cette somme. Aussitôt trouvée, qu'un homme sûr la porte à Castel San Giovanni, et quand elle y sera, que l'on veuille bien m'en avertir immédiatement, afin que je m'y fasse conduire. De nouveau, je vous supplie de me secourir, si vous désirez le bien public et mon bien propre. L'on me tient ici caché et étroitement enfermé, et je suis loin d'être bien traité. Aussitôt que je serai libre, je veillerai sans retard à vous restituer cette somme. Je pourrais plus au long parler de mes souffrances, mais je m'en abstiens parce qu'on lit ce que j'écris. J'espère que vous voudrez bien me répondre par le courrier qui vous porte cette lettre et je me recommande humblement à vous (4). »

(1) H. Omont, *Journal*, p. 44 ; W. Friedensburg, *Nuntiaturnberichte*, IV, 427-428 (Aléandre à Clément VII, juillet 1530). Dans ce passage, Aléandre évalue ces pertes à 2000 ducats d'or.

(2) A. Virgili, *Art. cité*, IV, p. 189.

(3) *Mi nuoce, et non mi muove*, comme a lu Virgili.

(4) Tel est le récit qu'Aléandre nous a laissé de sa captivité dans sa lettre à Salviati et dans son *Journal*. Il complète et corrige ce qu'en avait dit Guichardin, liv. XV, ch. V (Milan, 1829, p. 551).

Un mois après, Girolamo Negri présentait cet épisode à peu près de la

Dans son infortune, l'homme de l'édit de Worms s'estimait heureux de n'être pas tombé entre les mains des lansquenets allemands, de ces bandes protestantes qui, deux ans après, devaient faire le sac de Rome. Une fois la rançon convenue, ceux qui l'avaient pris lui permirent de se rendre auprès du nonce della Barba ; de là, il partit pour San Paolo où se trouvaient Lannoy et François I<sup>er</sup>. Lannoy le reçut avec courtoisie, le déclara libre, et toutefois l'engagea à faire un don volontaire à des gens qui l'avaient moins fait prisonnier que gardé des lansquenets. Il lui permit aussi un entretien avec le roi captif. « L'honneur est un triste compagnon », lui dit François I<sup>er</sup> (1), et

même manière, mais avec un tour pittoresque où l'on sent percer la risée dont le nonce fut l'objet, pour être tombé entre les mains des Espagnols et avoir dû leur payer une rançon : « L'archevêque de Capoue (Schomberg) raconte une histoire fâcheuse et étrange, arrivée à notre monseigneur Aléandre, archevêque nommé de Brindes, qui était nonce auprès du roi très chrétien. Dans la plus grande ardeur du combat, parmi cette confusion épouvantable que vous pouvez imaginer, le pauvre gentilhomme fuyait en habits épiscopaux. Il tomba entre les mains de trois Espagnols qui le prirent et, ne le connaissant aucunement, exigèrent de lui, avec menaces et injures, une rançon de 3000 ducats. Ils le traînèrent après eux par tout le camp, se retournant à chaque instant pour l'injurier et lui enjoindre durement de les suivre. Le pauvre nonce courait derrière eux, tout tremblant, sans pouvoir dire un mot d'espagnol, ni faire comprendre qu'il était nonce apostolique. Entré dans Pavie, il fut enfin reconnu par le vice-roi et le marquis de Pescara qui, non sans peine, mirent fin à sa captivité ; toutefois, il crut convenable de donner 200 ducats à chacun de ceux qui l'avaient pris. » (Ruscelli, *Ouv. cit.*, I, 159).

Du reste, ni dans son *Journal*, ni dans ses *lettres*, Aléandre n'explique comment il se trouvait au milieu de la bataille. Il est probable, comme le dit Girolamo Negri, qu'il était en train de fuir du parc de Mirabello.

Jacob Ziegler, alors secrétaire du général impérial Georges de Freundsberg, a parlé lui aussi de cet épisode ; mais son récit est inexact et l'œuvre d'un pamphlétaire : « Aleander sub prima irruptione Caesariani militis in Mirabellum, cum forte post aedes levaret pridianam coenam, captus ab Hispano fuit, et multatus aureis D C. » Puis il représente l'Espagnol appelé au feu et Aléandre courant à sa suite à travers la bataille, afin d'en recevoir protection et de n'avoir pas à payer une nouvelle rançon. Jacob Ziegler *Historia Clementis VII*<sup>1</sup> dans J. G. Schelhorn, *Amoenitates historiae ecclesiasticae et litterariae* (Francofurti, 1733, in-8), II, 352.

Voir aussi A. Virgili, *Art. cit.*, 1890, p. 248-251 (Bernardino della Barba, à Giberti, 25 fév. 1525)

(1) « L'honor e un mal compagno. » C'est Aléandre qui, plus tard rapporté ces paroles dans une lettre à Carnesecca (Arch. Vat., *Nuns. di Venezia*, l. f. 221<sup>r</sup>, 25 mai 1534). Quelques heures auparavant, François I<sup>er</sup> avait écrit à Louise de Savoie que « de toutes choses il ne lui était demeuré

tous deux pleurèrent leur commune infortune. Le lendemain, Aléandre visitait les principaux prisonniers qui étaient à San Paolo, le comte de Saint-Paul, Lescun, Fleuranges, et, le même jour, il se rendait à la forteresse de Pavie. Il y voyait arriver Schomberg et il y saluait le vainqueur Pescara, blessé, étendu sur un lit dans une chambre si obscure qu'il ne put même le voir pendant qu'il s'entretenait avec lui (1).

Il avait hâte de sortir de ces lieux néfastes et de se trouver enfin loin du danger. Le 28 février, sur une petite barque, ou plutôt sur quelques mauvaises planches, il descend le Tessin et le Pô et, au milieu de la nuit, il arrive sous les murs de Plaisance ; après une longue attente, les portes de la ville s'ouvrent enfin et on le conduit au palais du légat. Mais le jour même arrivent ceux qui l'ont fait prisonnier et Salviati convient avec eux de 500 ducats pour la rançon (2). La Curie se refusa à rembourser cette somme ; six jours après, Jacques Salviati écrivait au légat : « Sa Sainteté estime que l'archevêque de Brindes a eu tort de vouloir payer ces 500 ducats, puisqu'on l'avait déclaré exempt de rançon. Mais on ne peut faire que chacun ne dépense son argent à sa guise. (3) »

Ce fut bien, en effet, de son argent qu'Aléandre paya ou, plutôt, de celui qu'il emprunta à Jean Salviati.

Tout le mois de mars il demeura à Plaisance, constamment souffrant (4), et essayant de ravoïr le peu qui s'était sauvé de ses affaires dans le désastre de Pavie (5). Enfin, au mois d'avril, il

que l'honneur et la vie sauve. » Champollion-Figeac, *Captivité du roi Français 1<sup>er</sup>*. (Paris, 1847, in-4), p. 125. Ces mots expliquent ceux qu'il dit au nonce : par un retour mélancolique sur cette consolation d'avoir gardé l'honneur sauf, il trouve que cet honneur est un triste compagnon.

(1) H. Omont, *Journal*, 44-45.

(2) Ce renseignement vient d'Aléandre (*Journal*, p. 45). Girolamo Negri dit au contraire « qu'Aléandre jugea convenable de donner 200 ducats à chacun des Espagnols. » Si Aléandre met en avant Salviati, c'est sans doute pour insister sur l'obligation pour la Curie de lui rembourser la somme versée.

(3) *Stroz.*, 155, f. 70. (Jacques à Jean Salviati ; Rome 8 mars 1525.) — Jusqu'à la fin du chapitre, la principale source sera le *Journal* d'Aléandre.

(4) Vat. 8075, f. 50<sup>r</sup>. (Aléandre à Félix Trofino. Parme, 26 mars 1525).

(5) (A. Mai) *Spicilegium Romanum*, II, 240 ; Friedensburg, *Nuntiaturberrichte*, IV, 428 ; H. Omont, *Journal*, p. 45. A cet endroit de son *Journal*, Aléandre parle plusieurs fois d'objets qui lui furent pris à Milan. Avant le

descendit à petites journées la vallée du Pô ; le 14, il était à Chioggia et le lendemain il arrivait à Venise, la veille de Pâques 1525 : « Il y avait dix-sept ans, écrit-il dans son Journal, je la quittais le soir de Pâques pour aller en France et j'y revenais alors pour la première fois la veille de la même fête. »

Pendant ces dix-sept ans, que d'hommes et de choses avaient traversé sa vie ! Que de changements survenus ! En 1508, jeune humaniste, encensé par la brillante société de Venise, comblé d'éloges par Érasme et par Alde Manuce, il partait, plein d'espérance, porter le flambeau de l'Hellade au milieu de la Sorbonne et d'une scolastique désormais trop vieillie. Il y a huit mois, nommé nonce en France, il a salué l'occasion qui s'offrait à lui de revoir enfin les amis qu'il a laissés là-bas et ce royaume « pour lequel il n'a cessé de faire des vœux de prospérité (1). » Et, au lieu de cet espoir réalisé, au lieu de quelques années parmi les splendeurs de la cour de François I<sup>er</sup>, le voilà aujourd'hui ruiné, malade, découragé, heureux encore d'avoir pu échapper à de plus grands malheurs !

combat, en effet, il avait envoyé une partie de ses bagages dans cette ville. Friedensburg, *Nuntiaturreichle*, IV, 428, 433.

C'est par erreur que Liruti dit qu'Aléandre avait envoyé ses bagages à Rome (*Notizie...* I, 486). Il appuie cette affirmation du livre XXII des *Histoires* de Paul Jove : mais dès l'époque de Liruti, ce livre XXII n'existait plus.

(1) Vat. 807<sup>5</sup>, f. 103<sup>v</sup> (Aléandre à Etienne Poncher, 20 déc. 1524.)

---



LIVRE SIXIÈME

---

ENNUIS ET CONVERSION  
SÉJOUR A BRINDES  
(ROME ET BRINDES)

(15 avril 1525 — 8 août 1529).



## LIVRE SIXIÈME

---

### CHAPITRE I

---

#### RETOUR A ROME. — EMBARRAS PÉCUNIAIRES. — COUP D'ŒIL SUR LES RESSOURCES D'ALÉANDRE

(15 avril 1525 — avril 1526).

Aléandre demeura quelques jours à Venise. Il y revit ses amis d'autrefois, en particulier le beau-père d'Alde Manuce, André d'Asola, qui continuait les affaires de la célèbre imprimerie (1).

De Venise, il alla visiter sa terre natale ; le 13 mai, « après tant d'années, tant de périls sur terre et sur mer », il arrivait à la Motta. Il vit le nouveau sanctuaire de Notre-Dame des Miracles, près la Motta, alla à Udine où il accomplit un vœu à Notre-Dame des Grâces, à Pordenone, l'endroit de ses premiers triomphes, où tout le monde l'accueillit à bras ouverts, à Padoue où il accomplit un autre vœu fait à Paris au mois de juillet 1508, tous les lieux enfin où s'étaient écoulées son enfance et sa jeunesse.

Le 7 juin, il revint à Venise ; au milieu de juillet, il partit pour Rome où il arriva le 3 août suivant (2). Presque aussitôt, il y tomba malade et se trouva aux prises avec les plus grands embarras pécuniaires. Ces ennuis le refroidirent à l'égard de Clément VII et durent particulièrement l'indisposer contre quelques membres de la famille Médicis.

(1) Quelques mois après, André devait lui dédier le quatrième volume des *Œuvres de Galien*. — Γαληνοῦ Δ'. Galeni librorum Pars quarta. — Venetiis in aedibus Aldi, et Andreae Asulani soceri, mense Augusto MDXXV. (Bib. nat. de Paris, T. 2355).

(2) H. Omont, *Journal*, p. 45-47.

Quelques jours avant la bataille de Pavie (12 février 1525), il avait emprunté 200 ducats d'or à Alessandro del Caccia (1). En outre, il devait les 500 ducats donnés pour sa rançon, et 100 autres empruntés au légat Jean Salviati. Toutes ces dettes et d'autres encore avaient été contractées à l'occasion de sa nunciature et cependant le secrétaire d'État Jacques Salviati ne voulut rien lui rembourser (2). Ruiné et endetté, ne recevant presque aucun argent de ses bénéfiques, il voit chaque jour, ses créanciers lancer contre lui des mandats d'amener : pendant plus de sept mois, il en est réduit à se cacher dans la Bibliothèque Vaticane (3). « Il s'y confina comme dans un antre ; dans le tumulte de Rome, la Bibliothèque devint pour lui la solitude de la Thébàïde (4). » Pour habitué qu'il fût aux choses de ce monde, il ressentit péniblement cet abandon. Quelques mois après, dans des confidences à un ami, il gémissait sur le triste état de sa santé et sur les poursuites de ses créanciers : « c'était un dicton à Rome, écrivait-il, qu'il était le plus malheureux de tous ceux qui y étaient abordés : il n'avait jamais reçu des Médicis que des dépenses à faire et des périls à affronter (5). »

Souvent déjà, nous avons ainsi entendu Aléandre se plaindre de ses embarras pécuniaires ; mais jamais il n'en parla en termes aussi amers qu'à cette époque. Quel était donc alors l'état véritable de ses affaires ? Parlait-il sincèrement ? Ou faut-il voir derrière ces plaintes la volonté arrêtée de ne pas payer des dettes qu'il estimait devoir retomber sur la Curie ? Ou enfin, à supposer que sa pauvreté fût réelle, n'avait elle pas pour cause des allures de grand seigneur ?

On sait les difficultés souvent insurmontables que présentent ces sortes de comptes. Pourtant, Aléandre nous a donné de nom-

(1) Rome, *Archivio di Stato, Registre de dépenses 1529-1531*, f. 102<sup>r</sup> (A. Car<sup>l</sup><sup>is</sup> Camerarius Magnifico viro D<sup>no</sup> Alexandro del Caccia... *Quum Smus Dnus n<sup>r</sup> Clemens pp. septimus*... Rome, 29 août 1530).

(2) Florence, *Archivio di Stato, Carte Strozziene*, 155, f. 70 (Jacques à Jean Salviati ; Rome, 8 mars 1525) ; Friedensburg, *Nuntiatuerberichte*, IV, p. 424-435.

(3) H. Omont, *Journal*, p. 49 (18 avril 1526).

(4) Vat. 8075, f. 112<sup>r</sup> (Aléandre à Giberti. fin de septembre 1526). Friedensburg, *Nuntiatuerberichte*, IV, 425 (A. à Ghinucci, 15 juillet 1530) ; 431 (A. à Clément VII, juillet 1530).

(5) J. Paquier, *J. Aléandre et Liège* (1896) p. 263-264.

breux renseignements sur ses ressources ; à l'aide de ces renseignements, on peut conclure qu'il n'était vraiment pas riche.

Son patrimoine était minime. Il disait lui-même à Worms que sa famille était déchue de sa splendeur passée (1). De plus, ce patrimoine fut ravagé par les guerres des premières années du siècle (2), et Jérôme dut abandonner à sa famille le peu qui lui en revint (3).

Pendant ses missions, il recevait des mensualités, généralement de 125 ducats (4), mais elles prenaient fin avec la mission elle-même. Restaient donc la pension de la Marck, sa charge de bibliothécaire du Vatican et ses bénéfices.

En 1514, la Marck lui avait promis trois cents francs chaque année. A partir de 1518 (5), il n'est plus fait mention de cette somme ; néanmoins l'empressement d'Aléandre à s'occuper des affaires de la Marck peut faire supposer qu'elle fut versée longtemps encore (6).

Il nous a renseignés lui-même sur ses appointements de bibliothécaire : il était par là même *commensal* du pape et recevait 120 ducats d'or par an (7).

Enfin, il possédait d'assez nombreux bénéfices. Pendant l'année qu'il avait passée à Liège, il était devenu successivement chanoine tréfoncier de Saint-Lambert, chancelier, prévôt de Saint-Pierre et de Saint-Jean en l'Ile (8). En 1516 et 1517, il avait obtenu deux autres bénéfices au diocèse de Chartres : l'hôpital de Dreux et la chancellerie du chapitre (9). En 1522, il avait reçu d'Adrien VI un canonicat et une prévôté à Valence, et en 1524, l'archevêché de Brindes de Clément VII. En

(1) Plus haut, p. 202.

(2) H. Omont, *Journal*, p. 8 (1501) ; L. Rocco, *Ouv. cité*, (1897), p. 231.

(3) J. Paquier, *J. Aléandre et Liège* (1896), p. 181.

(4) Ci-dessus, p. 311, et les auteurs cités.

(5) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 191.

(6) Voir, par exemple, Brieger, *passim* (1521) ; J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 226 et suiv. (1522, etc.)

(7) Ci-dessus, p. 121.

(8) H. Omont, *Journal*, p. 16, 17 ; J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 39, 49, 89, 96, 120. En 1518, dans l'énumération qu'il fait de ses bénéfices à l'évêque de Liège, il ne nomme pas la prévôté de Saint-Pierre (J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 194-195).

(9) Ci-dessus, p. 126.

autre, de plusieurs passages de ses lettres et de son testament, on peut conclure qu'il avait quelques autres bénéfices moins importants (1).

Mais les revenus de ces bénéfices furent loin de lui être régulièrement versés. Le bénéficiaire absent ne percevait de droit qu'une partie des fruits de son bénéfice ; à lire la correspondance d'Aléandre, il semble bien que cette part elle-même fut loin de lui être intégralement versée. En 1518, il se plaignait de ne recevoir presque rien de ses bénéfices de Liège (2). Dans son testament, il dira que de Valence il lui est dû plusieurs centaines de ducats (3). De 1525 à 1530 son archevêché de Brindes fut ravagé par la guerre ou par des bandes de soldats licenciés (4). Avec ses bénéfices de France, enfin, il eut des déboires plus grands encore.

En 1518, il eut un procès au sujet de son hôpital de Dreux (5). Il paraît avoir obtenu gain de cause (6), et cependant il ne put parvenir à faire rentrer les revenus de cet hôpital (7)

Il avait été élu chancelier du chapitre de Chartres à la condition de résider dans les six mois. Évidemment, il n'avait jamais songé à se soumettre à cette clause ; il essaya d'en obtenir dispense. A cette fin, il faisait envoyer de Rome un bref aux chanoines (8). Mais le diocèse souffrait déjà de

(1) H. Omont, *Journal*, 103 (paroisse d'Abbeville) ; J. Paquier, *Ouv. cité*, ci-dessus, p. 95, n. 4 ; p. 274-276 ; (autres bénéfices en France ?) ; Vat. 8075. f. 223<sup>r</sup> (Al. à Enckenvoirt, Aix-la-Chapelle, 24 oct. 1520 : paroisse de Wenraede).

(2) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 180, 194. Voir aussi même ouvrage, p. 162-164 (Gilles de Blocquerie à Aléandre, fin de 1516), 201 (A. à la Marck, avril-juillet 1518).

(3) H. Omont, *Journal*, p. 103.

(4) H. Omont, *Journal*, p. 74, 75, 85, etc. ; J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 269-271.

(5) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 194.

(6) En effet, l'année suivante il possédait encore ce bénéfice : il désirait le faire conférer à l'un de ses neveux, qui vint alors étudier à Paris (Vat. lat. 8075, f. 120<sup>r</sup>, 114<sup>r</sup>, 109<sup>r</sup>, 26<sup>r</sup>, 115<sup>v</sup> : 1 lettre du 2 mai 1519 ; 3 du 5 oct. 1519 ; 1 de nov. 1519). Il le conserva même jusqu'à sa mort (H. Omont, *Journal*, 103).

(7) Vat. 8075, f. 33<sup>v</sup> (Aléandre à (?) Cyprien Benet, Rome, 23 oct. 1526) ; H. Omont, *Journal*, p. 103.

(8) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 179. (4 nov. 1517 (?). Voir Clerval, *Les Écoles de Chartres* (Chartres, 1895, in-8), 435-437.)

l'absence de l'évêque(1) ; le chapitre ne voulut pas consentir à celle du chancelier. Dès le mois de décembre 1517, on pressait Aléandre de commencer à résider (2). Le 8 mai 1518, François de Tucé était nommé chancelier à sa place (3).

Aléandre plaida contre « l'intrus ; » il promettait à la Marck d'employer un moyen qui étonnerait « l'adversaire, le chapitre et la France entière (4) ». L'année suivante « afin de pouvoir observer plus facilement la résidence », il travaillait à obtenir un canonicat et une prébende dans l'église cathédrale de Chartres (5).

Peut-être obtint-il ce canonicat (6). Mais la chancellerie ne lui fut apparemment jamais rendue, et, en fin de compte, hôpital de Dreux, chancellerie et canonicat de Chartres, autres bénéfices de France, tout cela lui rapporta plus d'ennuis que de revenus. Dans une lettre du 23 octobre 1526, il s'en

(1) A ce sujet, voir, entre autres documents, une lettre de François I<sup>er</sup> au prince de Carpi, dans A. Wrede, *Reichstagsakten...* II (1896), p. 116 (1<sup>er</sup> janv. 1520).

(2) Vat. 8075, f. 23<sup>r</sup> (Aléandre à un personnage de Rome ; déc. 1517). On lui accorda pourtant un délai jusqu'à Pâques ; mais, sans attendre davantage, on lui donna un remplaçant pour la durée de son absence. Le 14 décembre 1517, le chapitre choisit à cette fin Jean de Tucé ; le 14 avril suivant, celui-ci ne résidant pas davantage, le chapitre déclara la chancellerie en déport, faute de résidence.

(3) A. Clerval, *Ouv. cité*, p. 435-437 : « Il (Aléandre) donna sa démission en faveur de Jean de Tucé, le 14 décembre 1517... Le 8 mai 1518, le légat Jérôme Aléandre nomma François de Tussé... » Comme on le voit par les papiers d'Aléandre, il ne donna pas sa démission ; le savant historien des *Écoles de Chartres* a sans doute été induit en erreur par des formules de chancellerie. Quant au légat, il s'agit là apparemment d'un légat *a latere* pour la France, mais non certainement de Jérôme Aléandre. Dans notre texte, nous avons concilié le récit de M. Clerval avec les lettres d'Aléandre.

(4) J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 194, 195.

(5) Vat. lat. 8075, f. 78<sup>va</sup>, 145<sup>r</sup>. Aléandre à Giberti ; Jules de Médicis à Boisy. [1519-1520], Boisy avait des relations particulières avec Chartres. J. B. Souchet, *Ouv. cité*, III, p. 499. — Dès 1517, Aléandre pensait à un canonicat à Chartres (L. Dorez, *Une lettre de Gilles de Gourmont...*, p. 30). Il ne paraît pas probable que ce projet ait alors abouti ; autrement, Aléandre n'eût pas demandé l'année suivante un second canonicat dans la même Église.

(6) En 1526, il parlait de livres qu'il avait commandé de transporter de Blois à Chartres : c'est donc qu'il avait quelque bien dans cette ville. Vat. lat. 8075, f. 33<sup>r</sup> (23 oct. 1526, Aléandre à (?) Cyprien Benet). Toujours est-il qu'en 1532 il dit à Érasme qu'il possède deux bénéfices non loin de Paris. J. Paquier, *Érasme et Aléandre*, dans *Mélanges...*, XV (1895), p. 372.

plaignait amèrement à un ami (1) : « Depuis plusieurs années, je ne reçois ni argent, ni nouvelles de mes bénéfices de France ; c'est la chose la plus étrange et la plus inique qui se puisse voir. Je vous en prie, écrivez-m'en au plus tôt et avec détail, afin que j'aie enfin là dessus quelque lumière (2). »

On peut faire la part de l'exagération dans les gémissements d'Aléandre sur le triste état de ses affaires. Néanmoins, il est certain qu'il ne fut jamais riche ; s'il l'eût été, il n'eût pas trouvé des accents aussi vrais pour gémir sur ses embarras pécuniaires et il ne se fût pas préoccupé au même point de sommes modiques à percevoir ou à déboursier (3).

Pour les dettes contractées pendant sa nonciature auprès de François I<sup>er</sup>, il désirait assurément les faire acquitter par la Curie ; mais s'il eût pu les solder lui-même, il l'eût sans doute fait plutôt que de s'enfermer de longs mois dans la Bibliothèque Vaticane, et d'encourir, cinq ans après, une suspense qui fut affichée sur les places publiques de Venise (4).

(1) Vraisemblablement au dominicain Benet.

(2) Vat. 8075, f. 33<sup>v</sup>. Voir plaintes semblables dans Vat. 8075, f. 115<sup>v</sup> (Aléandre à (?) Georges Pollinus ; novembre 1519) ; J. Paquier, *Érasme et Aléandre* ; dans *Mélanges*, XV (1895), p. 372 (4 juillet 1532) ; J. *Aléandre et... Liège*, p. 194, 195 (avril-juillet 1518.) Dans son testament il en reparlera encore (29 janvier 1542). (H. Omont, *Journal*, 103), et pour dire qu'on lui a refusé tous les fruits de ces bénéfices.

(3) Par exemple, Vat. 8075, f. 224<sup>v</sup> (Aléandre à Enckenvoirt, Bruxelles, 2 sept. 1521) ; (A. Mai), *Spicilegium Romanum*, II, 237 (Aléandre à Enckenvoirt, Liège, fin janvier 1522). A la fin de 1521, les héritiers d'un certain Guillaume Pierre menaçaient Aléandre de le faire excommunier s'il ne leur versait aussitôt vingt-cinq ducats d'or qu'il devait au défunt ; des Pays-Bas, Aléandre supplie Enckenvoirt de les avancer pour lui : « Grâce à Dieu, il n'a jamais encouru de censures ; à Dieu ne plaise que pour cette affaire de rien, il tombe dans ces rets épouvantables »

(4) Friedensburg, *Ouv. cité*, IV, 426 431 ; H. Omont, *Journal*, 94-95 (2 août 1530). La suspense fut portée au mois de juillet 1530.



## CHAPITRE II

---

### CONVERSION. L'ORATOIRE DU DIVIN AMOUR

(1525-1526).

Dans les années qui suivirent sa mission près de François I<sup>er</sup>, Aléandre acheva de se tourner vers Dieu.

Aléandre eut toujours des sentiments très chrétiens. Dans la préface de l'Iliade (1503), Alde Manuce félicitait le jeune humaniste « de sa religion si chrétienne ». Dans celle de l'Odyssée, il trouvait d'un heureux présage le prénom de Jérôme qu'on lui avait donné au baptême : « Son saint patron était un modèle à suivre pour la science et pour la vertu : jusqu'à présent, Aléandre s'était merveilleusement avancé vers le but indiqué (1). »

En 1508, Aléandre perd une chaîne d'or : pour la retrouver, il fait vœu de visiter le sanctuaire de saint Antoine de Padoue, de jeûner deux fois le vendredi, et quatre fois la veille de la fête du saint ; la chaîne retrouvée, il accomplit fidèlement sa promesse (2). Au milieu de ses maladies, il se recommande aux prières de son ancien élève, Michel Hummelberg (3). Dans la lettre dédicatoire de son *Lexique grec*, il s'élève à propos de l'ingratitude aux plus hautes considérations chrétiennes. « C'est ce vice qui a porté nos premiers parents à se révolter contre Dieu et les Juifs à mettre Jésus-Christ à mort ; nous-mêmes, ajoute-t-il, pécherions-nous si fréquemment si nous considérions que la laideur de nos péchés offense Dieu et nous rend ingrats envers lui (4) ? »

De plus, partout, dans les lettres et les notes de ses années

(1) Ci-dessus, liv. I, ch. III, p. 21-22.

(2) H. Omont, *Journal*, p. 11. 46.

(3) A. Horowitz, *Analekten* . . . , dans *Sitzungsberichte der Wiener Akademie*, Ph. Hist. Kl. T. LXXXVI (1877), p. 259. (11 octobre 1513).

(4) H. Omont, *Essai*. (1891), p. 29. Mais H. Omont n'a pas reproduit cette épître dans sa description du *Lexique*.

d'humanisme, on retrouve des phrases de piété, des signes religieux, en l'honneur de Dieu et de Jésus-Christ. Ils nous frappent moins aujourd'hui que nous sommes habitués à voir en lui un homme d'Église ; mais ils sont assez surprenants, quand on songe qu'ils étaient écrits par un jeune professeur de grec à l'Université de Paris (1).

En 1514, avant de s'engager avec la Marck, il veut s'éclairer par la prière et fait dire une messe en l'honneur de l'Esprit-Saint (2). Lorsque la Marck lui promet des bénéfices, il y met comme condition que dans cette collation rien ne sera contraire aux lois de l'Église (3). En voyage, il a soin de chercher un prêtre afin de pouvoir entendre la messe le dimanche (4) ; arrivé à Liège, il regrette qu'un malaise l'empêche de communier le jour de Noël (5).

Aussitôt son arrivée à Rome (1516), il fait un pèlerinage à Sainte-Marie Majeure, se recommande à la Vierge et fait don à l'église d'une aiguière d'argent. Dans la suite, il a toujours une dévotion particulière pour ce sanctuaire et il le visite une fois par semaine lorsqu'il se trouve à Rome (6).

A Liège et à Rome enfin, il est toujours fidèle à la récitation du bréviaire, que lui impose la possession de ses bénéfices (7).

Si l'on consulte sur la jeunesse d'Aléandre les témoignages de l'époque, on trouve qu'il ne fut pas moins pur de mœurs que religieux de sentiments. Dans la préface de l'Iliade, Alde vantait « la pureté de ses mœurs ». Neuf ans après, dans la préface de la Grammaire de Chrysoloras, Vatable parlait aussi de « la pureté des mœurs d'Aléandre, son précepteur vénéré, à qui l'on ne saurait jamais donner assez de louanges (8). »

Combien d'hommes n'ont jamais reçu dans leur vie la moitié

(1) Voir, par exemple, les en-tête des lettres publiées par M. de Nolhac dans *Studi e Documenti di storia e diritto*, T. IX (1888), p. 203-217.

(2) H. Omont, *Journal*, p. 26.

(3) *Ibid.*, p. 26.

(4) *Ibid.*, p. 28.

(5) *Ibid.*, p. 30.

(6) *Liruti Notizie*, (1760), I, 475.

(7) H. Omont, *Journal*, p. 17.

(8) H. Omont, *Essai* (1891), p. 53.

de ces éloges et combien ne sont supérieurs à Aléandre que pour n'avoir pas laissé de notes intimes !

Malheureusement pour lui, Aléandre a laissé de ces notes. Avec la précision scientifique qu'il aimait à apporter à tout, avec la naïveté d'un enfant, il a consigné ses faiblesses et les tristes conséquences qu'elles devaient avoir pour lui (1).

Dans l'ensemble, ces erreurs furent peu nombreuses (2) ; elles furent rares pendant ses années de Venise, il n'y en a pas trace pendant son séjour en France. De plus, elles venaient d'un homme qui les reconnaissait comme telles ; il les relate en grec et en hébreu, langues moins accessibles dont il se servait d'ordinaire pour rendre ce qu'il avait de la gêne à exprimer ; souvent même, il n'en parle que pour les regretter. On comprend donc que les amis d'Aléandre aient pu vanter sa jeunesse exemplaire : elle apparaît ainsi à qui compare la vie de ce jeune humaniste à celle des lettrés de son temps : à des mœurs déplorables, la plupart joignaient une inconscience presque absolue de l'irrégularité de leur conduite (3).

Dans les premières années de son séjour à Rome, des conseils aussi pressants que malheureux, le milieu corrompu où il se trouva jeté, les ennuis et les difficultés avec lesquels il eut à lutter, tout agit fâcheusement sur Aléandre : ce fut le moment de ses plus grands et de ses plus longs oublis (4).

Pour lui, comme plus tard pour l'Église en général, l'hérésie de Luther fut le coup de foudre salutaire qui amena le réveil.

A quelle époque Aléandre commença-t-il à mener une vie complètement austère ? Peut-être dès son retour de Worms : il est certain du moins que pendant toute cette nonciature, comme du reste pendant toutes ses missions, il ne donna pas prise à la moindre attaque. Peut-être aussi, toutefois, les études sacrées auxquelles à cette époque il s'adonna de plus en

(1) H. Omont, *Journal*, p. 9.

(2) L. Dorez, *Une lettre de Gilles de Gourmont*, (1898), p. 30 : « *Præter meam consuetudinem.* »

(3) J. Burckhardt, *La Civilisation en Italie au temps de la Renaissance* (trad. Schmidt, Paris, 1885, in-8), I, 338 et suiv.

(4) H. Omont, *Journal*, p. 17 ; J. Paquier, *Ouv. cité*, p. 187 ; L. Dorez, *Une lettre de Gilles de Gourmont* (1898), p. 16, 30.

plus (1), les sentiments de religion qui redoublèrent chez lui ne suffirent-ils pas, après son retour à Rome, à lui faire surmonter les influences qui jadis avait agi fâcheusement sur lui (2).

(1) Voir Brieger, *passim*, et spécialement p. 35, 61 ; Döllinger, *Beiträge*, (1882) III, 243-284. (plus haut, p. 298-300). Vat. 8075, f. 11<sup>r</sup> (Aléandre à Alberto Pio, 1522-1523).

(2) Nous avons de lui sur ces années un ou deux témoignages assez obscurs : ils ne suffisent pas à une accusation précise ; toutefois, le premier au moins doit probablement recevoir une interprétation défavorable. (H. Omont, *Journal*, p. 43. li. 8-13; 47 (20 sept. 1525); 50 (31 oct. 1526), 51 (23 janv. 1527) ; — 46, 1-13 juillet 1525 ; 47, 13 sept. 1525. Les signes hébraïques de ces deux dernières pages sont inintelligibles. Ne pouvant parvenir à en saisir le sens, nous nous sommes adressé à des hébraïsants distingués ; mais ils n'y sont pas parvenus davantage. Nous avons interrogé M. Omont lui-même, qui nous a avoué avoir suivi la même marche que nous, et ne pas être arrivé à un meilleur résultat. Il n'y a donc rien à conclure de ces signes mystérieux : l'exclamation grecque placée en regard : « Plût à Dieu que je n'eusse pas agi ainsi », ne suffit évidemment pas à leur donner un sens mauvais.

L'histoire ne doit point être une œuvre de polémique : aussi, s'il ne dépendait que de nous, n'ajouterions-nous rien à ces lignes qui paraîtront à tous, nous l'espérons, l'expression sincère et adéquate de la vérité. Si Aléandre n'avait été qu'un homme de lettres, elles seraient déjà trop longues pour prouver la vérité de cette assertion à qui connaît la Renaissance : c'est que pour le temps où il vécut, l'on peut dire qu'Aléandre eut une vie sage et réglée.

Mais Aléandre a été autre chose qu'un humaniste : en 1520, il a été chargé par Léon X de combattre la Réforme naissante : à ce moment et dans la suite, il fut l'un de ses plus grands adversaires. Dès lors un grand nombre d'écrivains de souligner les faiblesses de sa vie antérieure pour diminuer ainsi le prestige de l'adversaire de Luther : ceux-là mêmes qui prétendent le plus à la sérénité impartiale de l'histoire sont les premiers à l'oublier sur ce point. Est-il donc juste d'établir une comparaison entre Aléandre et Luther pour en conclure en faveur de l'un ou de l'autre parti ?

En 1520, Luther était un moine qui avait reçu une éducation toute catholique et avait passé les années de sa jeunesse dans la retraite et les exercices religieux. « Luther, dit l'un de ses historiens, a grandi comme un vrai moine, sans famille comme sans patrie » (Th. Kolde, *Luther und der Reichstag zu Worms 1521* ; Gotha, 1883 in-8, p. 3). A la même époque, Aléandre n'était guère encore qu'un humaniste, nourri de la lecture de Théocrite, d'Ovide et de Lucien, jeune lettré brillant, allant de Pordenone à Venise, de Venise à Paris, de Paris à Liège et à Rome et qui, pour toute formation morale, n'avait guère eu que la fréquentation des humanistes de son temps. Qui donc pourra s'étonner qu'à cette époque le théologien soit supérieur à l'humaniste, l'ermite au littérateur qui voyage partout, le moine et le prêtre à celui qui n'appartient à la cléricature que d'une manière tout extérieure et en vertu d'un usage du temps ?

Mais à supposer qu'on voulût, malgré tout, établir cette comparaison entre Aléandre et Luther, en faveur de qui aboutirait-elle ? A partir de 1520,

L'ordination sacerdotale qu'Aléandre reçut à la fin de 1524, les ennuis qui suivirent sa nbnciature auprès de François I<sup>er</sup>, les maux qu'il vit alors fondre sur l'Église et sur l'Italie, l'âge enfin opérèrent en lui une conversion définitive.

Aléandre ne fut prêtre que fort tard. Au mois de mai 1509, il est vrai, au témoignage d'Aléandre le jeune, il « fut initié aux ordres sacrés (1). » Mais loin de désigner la prêtrise, ni même les ordres inférieurs, ces mots sont au contraire l'expression consacrée dans le langage de l'Église pour désigner la simple tonsure. De plus, il semble qu'à la même époque, il reçut aussi les *ordres mineurs* (2). Mais il resta longtemps simple minore :

Luther s'éloigne du catholicisme : nous croyons n'étonner ni ne blesser personne en disant qu'en même temps sa moralité s'en va baissant ; qui oserait soutenir que le Luther de la *Captivité de Babylone*, le Luther des *Sermons sur le Mariage*, le Luther de Catherine Bora et des *Propos de Table* a une valeur morale aussi haute que le Luther des *Psaumes de la Pénitence* et de l'*Oraison dominicale*, que le prêtre catholique d'avant la diète de Worms ? Cf. Walch, *Luthers Schriften*, (Halle, 1740, in-4), IX, p. 1310 ; Dollinger, *Die Reformation* (Ratisbonne, 1846, in-8), I, 40. 306-348, III, 215-274 ; — *Das Luthermonument zu Worms*, (1869, in-8), p. 170-181 ; *Kirchenlexicon* (1893, 2<sup>e</sup> éd.), VIII, 344 (Dollinger).

Pour Aléandre, cette diète marque un point de départ en sens inverse : en devenant l'homme du Catholicisme et l'adversaire de la Réforme, il sent qu'il doit corriger sa vie. A partir de 1522, il s'élève tandis que Luther décline. A quarante-deux ans, la Réforme rend Luther amoureux et le moine se lie à une religieuse. Au même âge, la lutte contre la réforme fait renoncer Aléandre à ses liens ; l'humaniste de la Renaissance devient un prêtre catholique aux mœurs sévères. Peut-être le souvenir de ses faiblesses servit-il plus tard à le pousser plus ardemment vers le bien : si Augustin n'était pas descendu si bas, il ne serait sans doute jamais monté si haut.

La Réforme eut sur plusieurs des hommes qui y furent mêlés une influence contraire : ceux qu'elle saisit passèrent du bon au mauvais. Ceux qu'elle réveilla passèrent du mauvais au bon.

(1) Barberini, XXX, 109, f. 69 ; *Mélanges... de l'École française de Rome* (Pélissier), 1888, p. 384 : « 1509, Mense maii initiatus est sacris. » Item dans Ciaconius (éd. de 1630, col. 1522 : éd. de 1677, III, col. 624). Par ce qu'on lit dans les mêmes passages, on voit qu'Aléandre le jeune était assez mal renseigné sur plus d'un détail du séjour de son oncle en France. Ainsi, dans le manuscrit Barberini, on lit immédiatement après le passage cité, sous la même année 1509 : « Rector Universitatis, » alors qu'Aléandre ne fut recteur qu'en 1513. Toutefois, il paraît certain qu'Aléandre reçut la tonsure en France. En 1512, il postulait des bénéfices à Paris et à Orléans (ci-dessus p. 95) ; or, on ne pouvait en posséder à moins d'appartenir à la cléricature, c'est-à-dire à moins d'être tonsuré.

(2) Udine, n° 5, *Notizie istoriche...* Voir le passage reproduit dans Rocco, *Ouv. cité*, p. 249.

c'est le nom que lui donnait le diplôme où Léon X lui accordait le titre de comte du palais et d'autres privilèges (1). C'est aussi le nom que lui donne, pour l'époque de sa nonciature de Worms, la quittance générale que lui délivra Clément VII en 1531 (2). Enfin en 1524, l'acte qui le nomme archevêque de Brindes dit qu'alors il était sous-diacre (3) ; le 9 octobre suivant, lorsqu'il fut consacré par Carafa, il dut donc recevoir à la fois le sacrement du diaconat, celui de la prêtrise et celui de l'épiscopat.

Dès lors, il se vêt conformément à son état : le 24 février 1525, lorsqu'il fut pris à Pavie, les contemporains font la remarque qu'il était en habits épiscopaux (4). Toutefois, au milieu du camp français, les circonstances ne lui permettaient guère de remplir les fonctions sacerdotales ni épiscopales, et on sait que l'usage du temps ne l'y poussait aucunement. Aussi, d'après son propre témoignage, ce n'est qu'après son retour à Rome qu'il apprit à célébrer la messe (5) ; sans doute, même avant cette époque ne la dit-il que fort rarement.

L'époque de ce retour marque chez lui un changement complet.

A son premier séjour à Rome, il avait fréquenté surtout les membres de l'*Académie romaine* ; après sa mission de Worms, et plus encore après celle qu'il remplit auprès de Fran-

(1) Plus haut, liv. IV, ch. I. p. 149. (*In minoribus constitutus*). (1519-1520). Même expression dans le bref par lequel Paul III nomma Agostino Steuco bibliothécaire. On y lit que, lorsque Aléandre fut nommé (27 juillet 1519), il était « in minoribus constitutus. » Voir Assemani, *Praefatio generalis in cat. mss. Bib. Vaticanae*, dans *Bibliothecae vaticanae... catalogus* (Rome 1756, in-fol). T. I p. LXIII.

(2) Friedensburg, IV, p. 431, l. 28. (Rome, 5 mai 1531).

(3) Bologne, Univ. 954, f. 65. Cedula consistorialis Ecclesiae Brundusinae in personam R<sup>di</sup> patris D<sup>ni</sup> Hieronymi Aleandri. *Hodie in consistorio*.

Bottoglia ne connut qu'une très faible partie des documents que nous citons ici ; pourtant, il avait déjà soupçonné qu'Aléandre n'avait pas reçu le sacrement de la prêtrise avant celui de l'épiscopat. Udine, n° 5, p. 159.

(4) Ruscelli, *Lettere di Principi* (Venise, 1581, in-8°, I, 159, ci-dessus, p. 334 ; G. Ribier, *Lettres et Mémoires d'Etat...* (Paris, 1666. in-fol.) I, 133. Inutile d'ajouter que, par là, il ne faut point entendre les habits que revêt l'évêque dans une cérémonie religieuse, mais l'habit ecclésiastique ordinaire. A l'époque, un grand nombre d'évêques, surtout en Italie et en Allemagne, portaient ordinairement des habits laïcs.

(5) H. Omont, *Journal*, p. 47 (17 oct. 1525).

çois I<sup>er</sup>, ce ne sont plus ces lettrés qui furent sa compagnie ordinaire ; c'est le petit cercle pieux de l'*Oratoire du divin amour* à la tête duquel étaient Gaétan de Thiène et Carafa (1). Il remplaça Carafa sur le siège de Brindes et c'est même en sa faveur, semble-t-il, que celui-ci avait démissionné (2). Le 9 octobre suivant, c'est Carafa qui lui donnait la consécration épiscopale (3). A partir de 1525, Carafa eut sur lui une grande influence : par « ses conseils enflammés » il acheva de le décider à tout tenter pour aller, même au péril de sa vie, visiter l'Église de Brindes « son épouse (4) ». Aléandre le nomme « son père, son précepteur », il lui demande de prier pour lui (5). Il vit avec lui en complète communauté de sentiments : les attaques dirigées contre l'un sont par là même dirigées contre l'autre (6).

En même temps, il achève de délaïsser les études profanes pour les études sacrées. Avec Carafa, il discute des questions d'Écriture sainte (7). A Giberti, il explique le passage de saint Jean : « Rendez gloire à Dieu (8) ; » à Félix Trofino, évêque de Chieti, le texte hébreu du titre de la croix de Jésus-Christ (9). Les pensées de la piété l'occupent à tel point que pendant son sommeil il pleure sur les souffrances de Jésus-Christ, en songeant aux paroles d'Isaïe : « Il sera mené à la mort comme une brebis ; il demeurera dans le silence sans ouvrir la bouche comme un agneau devant celui qui le tond (10). »

Mais ce qui revient sans cesse, surtout dans ses lettres à Giberti (11), c'est son désir de se donner à Dieu, de quitter Rome

(1) Sur l'*Oratorium divini Amoris*, voir Gregorovius, VIII, 284 ; F. Dittich, *Zur Geschichte der katholischen Reformation*, dans *Historisches Jahrbuch*, VI, (1884) p. 345 et suiv ; *Revue du Clergé français* (M. Charles) 15 oct. 1896, p. 369.

(2) J. Paquier, *J. Aléandre et... Liège*, p. 263.

(3) H. Omont, *Journal*, p. 44.

(4) Vat. 8075, f. 110<sup>v</sup> (Aléandre à Giberti, comm. de nov. 1526).

(5) Vat. 8075, f. 74<sup>v</sup> (Al. à Carafa, nov. 1526).

(6) Vat. 8075, f. 111<sup>v</sup> (1526-1527).

(7) (A. Mai) *Spicilegium Romanum* (1839), II, p. 238-240 (1525-1526).

(8) Vat. 8075, f. 121<sup>v</sup> (1525-1526).

(9) Vat. 8075, f. 123<sup>v</sup> (1525-1526).

(10) H. Omont, *Journal*, p. 48 (4 février 1526). — Isaïe, LIII, 7.

(11) On a vu plus haut (p. 115-116), les relations d'Aléandre avec Giberti sous Léon X. Plus loin (Appendice II), on trouvera le tableau de leur cor-

et d'aller visiter son diocèse. Il songe à la mort et au jugement de Dieu (1). Il veut fuir les soucis du siècle et se donner tout entier à la contemplation des choses divines ; il veut remplir les devoirs de sa charge en gouvernant le troupeau qui lui a été confié (2).

A l'automne de 1526, il devient de plus en plus pressant. Le 20 septembre 1526, les Colonna avaient pillé le Vatican et le Borgo. Le lendemain, Clément VII avait traité avec les rebelles aux conditions les plus dures (3). Aléandre avait dû s'enfermer au château Saint-Ange avec le pape ; sa maison du Borgo avait été complètement saccagée (4) ; son neveu et chapelain, Laurent Aléandre, avait été tué (5). Malade, inquiété par ses créanciers, alarmé de la politique de Clément VII, il veut partir loin de Rome : « Qui ne voit, écrit-il à Giberti, que tous ces malheurs ne me sont venus que pour être resté trop longtemps à Rome ? Si, il y a quelques années, je m'étais retiré là où l'esprit de Dieu me poussait de tant de manières, outre les fruits incomparables que j'en aurais retirés pour le bien de mon âme, j'y aurais également gagné de pouvoir supporter plus facilement ces malheurs, si tant est qu'il y ait encore des malheurs pour un homme qui s'est donné tout à Dieu ; j'y vivrais à moins de frais et l'âme plus tranquille qu'à Rome où la vie est beaucoup plus triste que la mort. Ici, les bons

respondance de 1520 à 1522. Voici les lettres de cette correspondance qui nous sont parvenues à partir de 1522. Venise, *Marciana* Cl. XIV. Cod. L. f. 112 (A. à G.) [Camp français près Pavie, 13 nov. 1524] ; 113 (A. à G., Camp français, 19 déc. 1524) ; Ruscelli, *Lettere di Principi* (Venise, 1581, in-4), I, 147-149 (G. à A., Rome, 19 fév. 1525) ; Vat. 8075, f. 121<sup>v</sup> (A. à G.) [Rome, 1525-1526] ; f. 109<sup>v</sup> (A. à G.) [Rome, milieu de fév. 1526] ; f. 112<sup>r</sup> (A. à G.) [Rome, fin de sept. 1526] ; f. 110<sup>v</sup> (A. à G.) [Rome, premiers jours de nov. 1526] ; f. 41<sup>v</sup> (A. à G.) [Rome, début de 1527] ; f. 81<sup>r</sup> (A. à G., Bruxelles, 4 janv. 1532).

(1) Vat. 8075, f. 121<sup>v</sup> (Aléandre à Giberti, 1525-1526).

(2) Vat. 8075, f. 109<sup>v</sup> (même au même, milieu de février 1526).

(3) L. Dorez. *Le Sac de Rome, Relation inédite de Jean Cave. Orléanais, dans Mélanges de l'École française de Rome XVI* (1896), p. 385 et suiv.

(4) Ruscelli, *Lettere di Principi* I, 235 (Girolamo Negri à Micheli, 24 sept. 1526) ; H. Omont, *Journal*, p. 50.

(5) Udine, n° 5, *Notizie storiche*. « Essendo in oltre restato morto il di lui nipote e cappellano Lorenzo Aleandro, come apparisce da una lettera ms. authentica che presso di me si conserva di Jacopo Huerne scritta a Pietro Aleandro, il giovine celebre canonico d'Aquileja »



conseillers ne sont plus écoutés et nous ne pouvons éviter les maux causés par des conseils malheureux ; que dis-je ? nous en souffrons plus que ceux-là mêmes qui les ont amenés. Ici, parmi tant d'autres calamités, l'on oublie le Créateur pour servir les créatures (1). »

Quelques semaines après, il revient avec éloquence sur les mêmes idées. « Il lui faut absolument partir pour Brindes ; des songes mêmes l'y invitent. Giberti est tenu en conscience de lui faire octroyer la permission de s'y rendre. Quantité d'évêques, ajoute-t-il, restent à Rome à battre le pavé, que vous feriez plus sagement d'envoyer dans leurs diocèses exercer les fonctions de leur charge. Si, dans ses desseins impénétrables, Dieu a résolu de vous retenir encore quelque temps à Rome, je vous en prie, ne me refusez pas le genre de vie que vous enviez tant pour vous-même, alors surtout qu'ici je ne fais rien pour la République chrétienne, mais que j'y suis un poids inutile pour la terre et une charge pour la charité publique. Cette situation faussée disparaîtra aisément si vous voulez bien faire que je vous précède dans cette voie, où il m'eût été si doux de vous avoir pour compagnon. »

Que si l'on ne veut pas lui permettre d'aller dans son diocèse, Aléandre a du moins décidé de se choisir un autre endroit que Rome pour pleurer ses péchés. « A la vérité, on ne voit dans Rome rien que de lamentable, rien qui ne tire les pleurs ; aucun autre lieu ne donne autant de sujet de larmes que cette Babylone ; pourtant il est d'une grande importance d'être dans un endroit où l'on ait assez de liberté et de calme pour pleurer ses péchés, et non dans celui-ci, où l'on ne demeure que par ambition et par avarice. »

« Mais, ajoute-t-il, quel que soit le lieu qui me reçoive, ayez pour très certain que je vous serai toujours présent par le cœur. Les âmes consacrées à Dieu sont unies par la communauté de sentiments bien plus fortement qu'elles ne le sauraient être par la juxtaposition des corps. Ainsi faisait saint Jérôme, dont je voudrais imiter les vertus en même temps que je porte son nom ; tout en demeurant en Judée, il se tenait à Rome auprès

(1) Vat. 8075, f. 112<sup>r</sup> (fin de sept. 1526).

du pape Damase et s'entretenait constamment avec Héliodore, Chromatius et Sophronius. (1) »

En même temps, il priait Carafa d'employer son influence pour faire aboutir son dessein : « Qu'il agisse auprès de Giberti, qu'il écrive au vice-roi de Naples, à l'empereur lui-même, s'il est besoin : Carafa doit faire tout ce qui dépendra de lui pour que son ami aille à ce troupeau qui lui est confié et qui, en ce moment, est livré à des loups dévorants. Que si d'autres s'y opposaient, loin d'en concevoir de la joie, il en ressentirait la plus vive amertume. Pourtant, ce serait par la faute d'autrui qu'il n'aurait pu remplir ses obligations, et il aurait évité les jugements de Dieu (2). »

La conversion d'Aléandre ne fut pas aussi sublime que celle d'un Paul ou d'un Augustin. Ni à ce moment, ni plus tard, il ne dit complètement adieu à l'amour de la gloire et des richesses. Il devint du moins un prêtre vertueux, soucieux de la morale chrétienne, chez lui comme chez les autres. Certaines notes intimes de son Journal (3) prouvent même que le mysticisme de ses lettres à Carafa et à Giberti n'était pas un habit d'emprunt.

(1) Vat. 8075, f. 110<sup>r</sup> (A à Giberti, nov. 1526). Mêmes idées dans une lettre à un anonyme de la fin de 1526 (Vat. 8075, f. 126<sup>r</sup>).

(2) Vat. 8075, f. 74<sup>r</sup> (Aléandre à Carafa, nov. 1526).

(3) P. 48 (4 fév. 1526 ; plus haut, p. 352) ; p. 40 (1531).

### CHAPITRE III

---

#### DÉPART DE ROME. SÉJOUR A BRINDES

(Novembre 1526. — 8 août 1529).

Longtemps, Clément VII s'opposa au départ d'Aléandre. Il le voulait auprès de lui pour les affaires de l'Église : longtemps aussi, des obstacles vinrent du gouvernement de Naples. Enfin, l'autorisation d'aller dans son diocèse lui fut accordée par Rome au mois de novembre, et le 28 décembre par Naples (1).

Aléandre en fut tout joyeux. Dans une lettre d'une éloquence lyrique, il exhortait Giberti à suivre son exemple : « Sauvons-nous, partons au galop, » vous dirai-je comme Démosthène à Nicias dans Aristophane. Qu'attendons-nous encore ? Que tout croule sur nous ? Pour éviter ce malheur, vous aurez beau faire appel à toutes les ressources de votre intelligence, vous ruiner et épuiser vos forces, pour toute récompense l'on s'unira pour vous accabler ; l'on rejettera sur vous seul des maux qui ne seront arrivés que par la faute d'autrui, par la faute de ceux qui ne vous auront pas écoutés. Grand Dieu, qu'entends je dire de tous côtés ? Que ne débite-t-on pas contre vous ? Que si *celui-là* n'était pas là, tout irait aussitôt pour le mieux. Si un tel pronostic doit se réaliser, vous ne devez pas empêcher par votre présence le bien de se faire dans l'Église ; si ces prévisions sont fausses, ce que du reste je tiens pour certain, il n'en est pas moins vrai, vous le reconnaîtrez vous-même, que vous travaillez ici en vain. Ce seul motif doit être suffisant pour vous faire partir, et les calomnies de vos adversaires deviendront manifestes. Ayez la force d'un Hercule, secouez le joug ; coupez le nœud gordien ; que rien ne vous arrête, ni les vues humaines, ni les séductions de faux amis qui recherchent leur bien propre,

(1) H. Omont, *Journal*, 50, 51.

mais non le vôtre ni celui-ci de Jésus-Christ. Pour nous amener l'un et l'autre à le servir, Dieu vous a souvent éclairé de ses lumières, à moi aussi il les a envoyées quelquefois ; nous avons négligé ses avertissements, et il nous a affligés de diverses façons. Que si tant de fois illuminés par son Esprit, avertis par tant de signes, il nous trouve encore récalcitrants, prenons garde qu'il ne nous envoie des épreuves bien plus lourdes encore. « Sauvons-nous donc, partons au galop » et pour tout dire d'un mot : Au nom du Christ, allons-nous-en, non dans le camp ennemi, mais dans celui de Jésus-Christ (1). »

Le 17 février, Clément VII donnait à Aléandre un bref accordant une indulgence plénière à ceux qui assisteraient à sa première messe dans ses églises de Brindes et d'Oria (2) ; le 28, il lui renouvelait les faveurs que lui avait jadis accordées Léon X, ses titres nobiliaires avec tous les privilèges qui y étaient attachés (3). Enfin, le 8 mars 1527, malgré de nouvelles difficultés qui semblent avoir surgi à la dernière heure (4), Aléandre partait de Rome pour son diocèse (5).

(1) Vat. 8075, f. 41<sup>r</sup> (Al. à Giberti, (2) janvier 1527). Comme on l'a vu (p. 115), Giberti ne partit pas. C'était peut-être ces exhortations qu'il se rappelait lorsque dix mois après, il écrivait à Carafa que Dieu l'avait puni de n'avoir pas écouté la voix intérieure qui lui commandait d'aller à Vérone.

(2) Bologne, *Univ.* 954, f. 70<sup>r</sup> ; Vat. 8444, p. 454 : *Piis precibus*.

(3) Bologne, *Univ.* 954, f. 68-70 ; Vat. 8444, p. 450-453 : *Dudum fe. re. Leo*.

(4) H. Omont, *Journal*, p. 51.

(5) H. Omont, *Journal*, p. 52. Dans une notice d'Aléandre ou plutôt contre lui (*Realencyclopädie für protestantische Theologie*, 3<sup>e</sup> éd. T. I (1896) p. 328-332), Brieger lui reproche de n'avoir rien fait pour observer la résidence épiscopale. Par les pages qui précèdent, on voit à quoi se réduit cette accusation. Après 1530, Aléandre, il est vrai, n'alla plus à Brindes. Mais ce furent les circonstances seules, et par-dessus tout les besoins de l'Église universelle, qui l'en empêchèrent. En réalité, le soin de son diocèse le préoccupa toujours. Vers 1533, voyant qu'il ne pouvait s'y rendre, il émit plus d'une fois l'idée de s'en dessaisir (voir de nombreux passages du volume de la Nonciature de Venise, aux archives Vaticanes). Au mois de septembre 1540, il pensait de nouveau y aller (Vat. 3913, f. 156<sup>r</sup> et suiv., 166<sup>r</sup> : lettres de juillet 1540). Ne pouvant y résider, il veilla du moins à ce qu'il fût bien administré. (Voir une partie considérable du manuscrit Vat. 3913 ; ci-dessus, p. XXXI.)

Ajoutons que comme *familier* du pape, Aléandre avait été dispensé de la résidence par l'acte même qui l'avait nommé archevêque (Bologne, *Univ.* 954, f. 65. *Cedula consistorialis Ecclesiae Brundusinæ in personam R<sup>ti</sup> Patris D<sup>ni</sup> Hieronymi Aleandri ; Hodie in Consistorio*). Sans doute, on peut

Moins de deux mois après (6 mai 1527), les Impériaux entraient dans Rome. En lisant les épouvantables malheurs du *Sac de Rome*, malheurs dont les travaux récents nous font de plus en plus sentir la grandeur, on voit à quel péril l'homme de l'édit de Worms a échappé, lui, ses affaires et sa chère bibliothèque (1).

Aléandre partit peut-être pour Brindes sans idée de retour. On n'a de cette époque aucune lettre de lui : il semble vraiment, comme il l'avait écrit à Giberti (2), qu'il ait voulu s'enterrer dans cette solitude pour le reste de ses jours.

Mais Clément VII ne tarda pas à se souvenir de son ancien secrétaire : le 8 août 1529, il lui adressait un bref flatteur pour le rappeler près de lui. « Souvent, lui disait-il, il avait eu l'occasion de remarquer sa science et son habileté ; les besoins de l'Église universelle l'engageaient ou mieux le forçaient à y avoir recours encore. Aléandre devait donc aussitôt mettre ordre aux affaires de ses deux Églises, et venir le plus tôt possible auprès de lui (3). »

Aléandre obéit sans retard. Comme les ravages causés par la guerre et les bandes de soldats licenciés rendaient impossibles les communications par terre, il fit voile pour Venise où il arriva vers la fin de novembre 1529 (4).

Pendant douze années encore, il devait travailler et combattre, avec plus d'ardeur que jamais, pour la cause de l'Église et de la Papauté.

faire plus d'une remarque sur cette exemption et particulièrement sur la manière dont on l'entendait à l'époque. Mais il n'en reste pas moins que tant qu'une loi existe, un inférieur a le droit d'en bénéficier, sans qu'on puisse récriminer contre lui. De plus, comme bibliothécaire du Vatican, conseiller intime des papes et envoyé en missions diplomatiques, Aléandre était évidemment au premier rang de ceux à qui cette dispense pouvait s'appliquer.

(1) Aléandre a longuement décrit son voyage de Rome à Brindes et son séjour dans son diocèse (H. Omont, *Journal*, p. 52-86). Ce récit n'intéresserait guère dans une biographie générale du personnage. Du reste, le lecteur qui désirerait étudier ce voyage et ce séjour pourrait se reporter au *Journal d'Aléandre*.

(2) Voir, ci-dessus, p. 352 et suiv.

(3) Friedensburg, *Ouv. cité*, IV, p. 422.

(4) H. Omont, *Journal*, p. 86.

## CONCLUSION

---

Malgré l'activité multiple d'Aléandre, malgré les nombreux théâtres où cette activité s'est produite, sa vie peut se ramener à trois points principaux : Aléandre fut un humaniste ; il fut l'adversaire de Luther, il fut un réformateur catholique et travailla à la réunion d'un Concile. En 1529, il a rempli les deux premières parties de sa carrière.

A Venise et à Paris, Aléandre a été un humaniste, l'un des plus brillants du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. Pendant quinze ans (1493-1508), il s'est formé à la Motta, à Padoue et surtout à Venise, devenue pour un instant la capitale de la république des lettres. Les cinq années suivantes (1508-1513), il propage en France la Renaissance italienne ; il y implante l'enseignement de la langue grecque. Plus capable de s'assimiler que de créer, il réussit à merveille dans ce rôle de vulgarisateur.

A trente-trois ans, il dit adieu à l'enseignement. Il devient un homme de gouvernement ; les études littéraires passent pour lui au second plan. Dans cette nouvelle carrière, il aura de l'énergie plutôt que de la souplesse ; son activité fébrile le poussera aux décisions rapides plutôt qu'aux lenteurs de la temporisation.

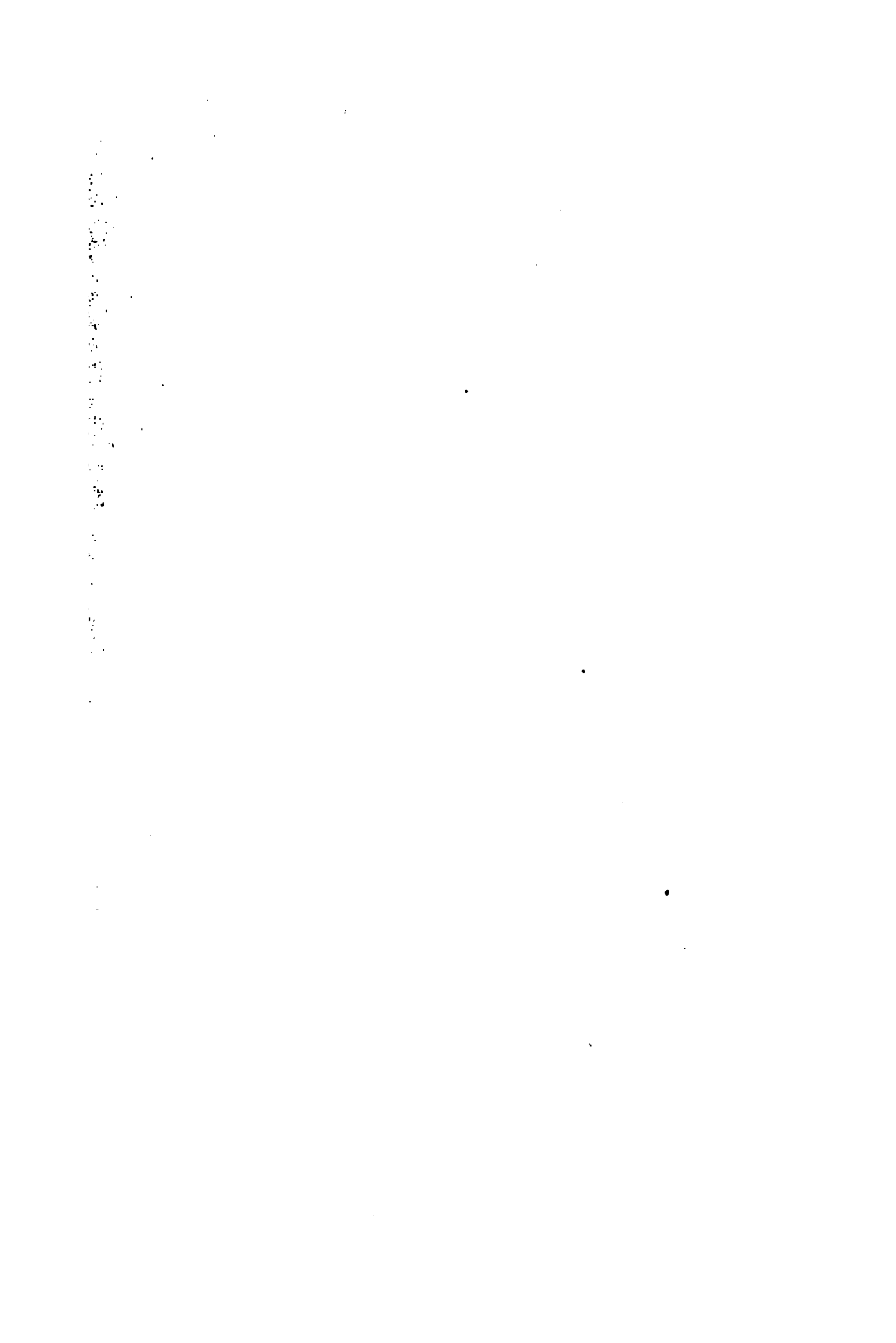
Sa mission à Worms fit de lui le grand adversaire de Luther et l'ennemi d'Érasme. En chacun de ces trois hommes l'on vit se caractériser alors les trois grandes tendances religieuses de l'époque : l'idéal romain dans Aléandre, la haine de Rome dans Luther, la modération dans Érasme. Longtemps après, ce seront surtout les idées d'Érasme qui triompheront ; pour l'instant, l'humaniste fut broyé dans la lutte entre ses fougueux adversaires.

Aléandre est au XVI<sup>e</sup> siècle l'un des plus beaux exemples

d'hommes arrivés à la célébrité par leur intelligence et leur énergie. Mais cette énergie est humaine autant que surnaturelle. Toute sa vie, Aléandre garda le tempérament d'un humaniste italien : conscience de sa valeur personnelle et souci de la *carrière*. Il n'eut rien du Nirvâhna indien, ni de l'effacement de l'individu au moyen âge. Son dévouement à l'Église ne fut pas exempt de vues personnelles, ni sa vie privée de faiblesses morales : l'on s'exposerait à une désillusion en cherchant en lui le désintéressement et l'austérité d'un saint.

Peu à peu toutefois, les vues d'Aléandre devinrent plus surnaturelles et sa conduite plus austère. Il se prépara ainsi au rôle qu'il devait jouer pendant les douze dernières années de sa vie : la réformation catholique et la préparation du Concile.

FIN





# APPENDICES

---

Dans un premier Appendice nous donnons l'indication des sources manuscrites et imprimées, où l'on peut puiser des renseignements sur les relations d'Aléandre et d'Érasme. Dans un second, nous donnons le détail de la correspondance d'Aléandre pendant la diète de Worms et surtout l'indication des lettres perdues. L'importance de ces deux sujets et la dispersion des documents nous ont fait croire que ces Appendices seraient de quelque utilité.

## I

### ALÉANDRE ET ÉRASME

Les sources qui renseignent sur les rapports d'Aléandre et d'Érasme se sont beaucoup plus accrues ces dernières années. De plus, celles que l'on possédait déjà n'ont jamais été réunies. Pour ces deux raisons, nous croyons utile de présenter ici un tableau d'ensemble de ces différentes sources, nous bornant à des indications sommaires, mais suffisantes pour guider les historiens.

#### ARTICLE I. — ŒUVRES D'ALÉANDRE.

##### § I. — Œuvres manuscrites et imprimées parvenues jusqu'à nous.

1° Archiv. Vatic. *Nunz. di Germania*, 51. (Nonciature de 1531-1532), f. 291<sup>r</sup> (Sanga à Aléandre ; Rome, 25 janvier 1532).

2° Bibl. Vat. *Vat. lat.* 3917, f. 16-17 : minute du Bref d'Adrien VI à Érasme; 1<sup>er</sup> déc. 1522.

3° *Vat. lat.* 3926, f. 125, 171, 174.

4° *Vat. lat.* 3927, p. 78-82, 175, 329.

5° *Vat. lat.* 6199, f. 91<sup>r</sup> (Conrad Goclenius à Aléandre ; Louvain, 26 janv. 1532).

6° *Vat. lat.* 6261, p. 461, 490, 519-520.

7° *Vat. lat.* 6262, p. 196-197, 270, 385-386 (1).

(1) Les endroits cités des mss. 3926, 3927, 6261, 6262 et Chigi R. II. 49 contiennent des remarques sur des passages des œuvres d'Érasme. Voir, ci-dessus, p. 281, n. 4.

8° *Vat. lat.* 8075. f. 43<sup>r</sup> (Aléandre à Pucci, Aix-la-Chapelle, 24 oct. 1520).

9° Chigi, R. II, 49, f. 3<sup>r</sup>, 6<sup>r</sup>; f. 5<sup>r</sup>.

10° Hugo Laemmer, *Monumenta Vaticana* (Fribourg, 1861, in-8°).

P. 3-4 (Bref de Léon X à Érasme, Rome, 15 janvier 1521 [erreur pour le 16 : Voir, ci-dessous, Balan, p. 129]).

P. 70 (Laurent Campeggio à Jacques Salviati; Cologne, 20 déc. 1520).

P. 80-81 (Aléandre à Salviati; Spire, 9 oct. 1531) (1).

P. 94-96 (A. à Sanga; Bruxelles. 30 déc. 1531) (1).

P. 99 (A. à Sanga; Cologne, 28 janvier 1532).

P. 109 (A. à Sanga; Ratisbonne, 17 avril 1532).

11° P. Balan, *Monumenta Reformationis Lutheranae* (Ratisbonae, Pustet, 1884, in-8°) : Th. Brieger, *Aleander und Luther 1521* (Gotha Perthes, 1884, in-8°). Le recueil de Brieger ne contient que les dépêches d'Aléandre; celui de Balan comprend en outre les réponses de la Curie et divers autres documents. Pour les lettres d'Aléandre, nous suivons le classement de Brieger qui est meilleur que celui de Balan.

Brieger, 28, 32 (Balan, 31, 34) (Aléandre à Jules de Médicis; Worms, mi-déc. 1520).

Br. 41 (Bal. 40) (A. à M.; Worms, 18/24 déc. 1520) (2).

Bal. 129-130 (Bref de Léon X à Érasme; Rome, 16 janv. 1521).

Br. 51-54; 56 (Bal. 100-102; 104) (A. à M.; Worms, 8 février 1521).

Br. 59-60 (Bal. 55-56 et non 58, comme le dit l'index, p. 584) (A. à M.; Worms, 12 fév. 1521).

Br. 81-84 (Bal. 79-81); (A. à M.; Worms, 28 fév. 1521).

Bal. 126 (M. à A.; Rome, 19 mars 1521).

Br. 171, l. 19 (Bal. 237) (A. à M.; Worms, 29 avril 1521).

Br. 197 (Bal. 227) (A. à M.; Worms, 8 mai 1521).

Br. 243, l. 8 (Bal. 262) (A. à M.; Louvain, 27 juin 1521).

Br. 249, l. 28 (Bal. 272) (A. à M.; Anvers, 16 juillet 1521).

Bal. 231 (M. à A.; Rome, 20 août 1521).

Br. 260 (n° 45) l. 5, 261, l. 16; 263 (Bal. 285, 286) (A. à M.; Bruxelles, 2 sept. 1521).

Br. 235, l. 4 et 17 (Bal. 289) (A. à M.; Bruxelles, 9 sept. 1521) (3).

Bal. 292 (n° 124) (M. à A.; Florence, 18 sept. 1521).

Bal. 292 (n° 125) (M. à A.; Florence, 27 sept. 1521).

Br. 269-271 (Bal. 293-295) (A. à M.; Louvain, 13 oct. 1521).

Bal. 295 (n° 127) (Giberti à A.; Rome, 22 oct. 1521).

Bal. 296 (n° 128) (M. à A.; 27 oct. 1521).

(1) Reproduite dans C. Cantù, *Les Hérétiques d'Italie*; T. II, *La Réforme en Italie et le Concile de Trente* (Paris, 1868, in-8), p. 40.

(2) Pour la date, voir *Reichstagsakten... Karls V. T. II* (1896), p. 769.

(3) Pour la date, voir Balan, 283, 292; Brieger, 301.

12° J. Paquier, *Érasme et Aléandre*; dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, XV (1895), p. 351-374. (Aléandre à Érasme; Paris, fév.-avril 1512; Ratisbonne, 1<sup>er</sup> avril-5 juillet 1532).

13° J. Paquier, *Jérôme Aléandre et la Principauté de Liège* (Paris, 1896, in-8), p. 302-306 (Hezius à Aléandre, et réponse d'Aléandre; 15 juin-juillet 1536).

14° Ci-dessus, livre II, ch. II, p. 40. (Aléandre à Alde Manuce; Paris, 23 juillet 1508).

### § II. — Œuvres perdues.

1° Trois lettres d'Aléandre à Érasme, entre le 24 avril 1508 (départ d'Aléandre de Venise : voir, ci-dessus, livre I, ch. III, p. 28), et juin 1509 (départ d'Érasme de l'Italie. P. de Nolhac, *Les Correspondants d'Alde Manuce*, Rome, 1888, in-4, p. 84; *Érasme en Italie*, Paris, 1898, 2<sup>e</sup> éd., in-8, p. 92). Voir J. Paquier, dans *Mélanges... de l'École française de Rome*, XV (1895), p. 356.

2° Aléandre à Érard de la Marck, Rome 1519-1520. Voir, ci-dessus, p. 166-169.

3° Aléandre à Léon X (ou à Jules de Médicis?). Cologne, 10 novembre 1520. Voir, ci-dessus, p. 170, n. 4.

4° Aléandre à Érasme, Worms, milieu de décembre 1520. Voir *Spongia Erasmi*, dans *Erasmi Opera* (1703-1706), X, 1645A-1646 D; Böcking, *Hutteni Opera* (1859-1870), II, 284, et, ci-dessus, p. 224. Pour la date, Brieger, p. 41 (18/24 déc. 1520).

5° Aléandre à Jules de Médicis, Gand, 3 août 1521. Voir Balan, p. 281 (J. de M. à A., 20 août 1521).

6° (?) Aléandre à Érasme. Rome, août (?) 1524. Voir *Erasmi Opera* à III, 810, 811 (Érasme à Aléandre, 2 septembre 1524).

### § III. — Œuvres faussement attribuées à Aléandre par Érasme.

Voir, ci-dessus, *Œuvres d'Aléandre*, p. LXIX-LXXI.

### ARTICLE II. — ŒUVRES D'ÉRASME.

#### § I. — Œuvres parvenues jusqu'à nous.

1° Malgré ses défauts, la moins imparfaite des éditions d'Érasme est celle de Jo. Clericus (Lugduni Batavorum, 1703-1706, 10 vol. in-fol.). Voir Geiger (Collection Wilhelm Oncken), *Renaissance und Humanismus in Italien und Deutschland* (Berlin, 1882, in-8), p. 579-580.

Les index en sont tout à fait insuffisants. Nous suivons l'ordre chronologique, mais pour les œuvres d'Érasme, et surtout pour ses lettres il est quelquefois difficile à établir (Voir A. Lefranc. *Histoire du Collège de France* (Paris, 1893, in-8), p. 346).

II, col. 405 D (1)	: (1515).
III, 1590 D. n° 111	: 11 janvier 1517 (1516) (2).
III, 230 E	: 7 janvier 1517.
III, 1633 D, n° 188	: 17 sept. 1517.
III, 431 C.-432 B. (Item <i>Corpus Reformatorum. Ph. Melanctonis Opera.</i>	
I, 77).	: 22 avril 1519
III, 444 D-445 D	: 19 mai 1519.
III, 506 D	: 15 oct. 1519.
III, 592 C, D (Item G. Kawereau, <i>Der Briefwechsel des Justus Jonas</i> (Halle, 1884-1885, in-8°), I, 46)	: 11 novembre 1520.
III, 596 B	: 6 décembre 1520.
III, 544, C-F (Item Böcking, <i>Ulrichi Huttneri Opera</i> , (Leipzig, 1859, in-8°),	
II, p. 10-12)	: 25 mars 1520 (1521) (3)
III, 636. D	: 7 avril 1521.
III, 637 B	: 15 avril 1521.
III, 1698 A-C (Voir aussi Herminjard, <i>Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française</i> (Paris-Genève, 1868, in-8) I, 65.	: (Mai) 1521.
III, 651 B	: 5 juillet 1521.
III, 663 B	: 23 sept. 1521.
III, 664 C-666 D	: 23 sept. 1521.
III, 669 D	: 29 novembre 1521.
III, 681 B	: (Septembre-décembre 1521).
III, 680 E	: (Octobre-novembre 1521).
III, 709 C	: 30 mars 1522.
III, 710 F	: 1 <sup>er</sup> avril 1522.
III, 717 A	: 20 mai 1522.
III, 721 E-730 B	: 1 <sup>er</sup> août 1522.
III, 735 C-737 B	: 1 <sup>er</sup> déc. 1522.
III, 741 B	: (1522).
IX, 378 C, D	: (1522).

(1) Voir, ci-dessus, p. 26, n. 5, 165, n. 3.

(2) Dans cette lettre, on voit qu'Aléandre est encore à Liège. Elle est donc de 1516 et non de 1517.

(3) De nombreux passages de cette lettre, en particulier la mention de la nomenclature d'Aléandre à Worms, prouvent qu'elle est du 25 mars 1521 et non 1520.

- II, 419 B : (Janv. 1523).  
 III, 749 D — 750 D (Item. *Hutteni*  
*Op. II, 159-160*). : 1<sup>er</sup> fév. 1523.  
 X (1631-1671) 1645 A-1646 D (Item.  
*Hutt. Op. II, 283-285*). : août 1523  
 III, 777 A : (1523).  
 I, f<sup>.....</sup> (sic). : 30 janvier 1524.  
 III, 808 D : 31 août 1524.  
 III, 810 B-811 C : 2 sept. 1524.  
 III, 817 C (Item, *Corpus Reformato*  
*rum. Ph. Melanctonis Opera, I, 667*) : 6 sept. 1524.  
 III, 852 A : 11 fév. 1525.  
 III, 1705 F : 11 fév. 1525.  
 III, 852 F-853 A : 24 fév. 1525.  
 X, 1674-1684 : (1525) (?).  
 III, 1053, C : fév. 1526.  
 III, 940 E : 6 juin 1526.  
 I, 1011 A : 14 février 1528.  
 III, 1087 E : 1<sup>er</sup> juil. 1528.  
 III, 1095 B : 26 août 1528.  
 III, 1106 C (Voir aussi Herminjard,  
*Corr. des Réform. II, 154*). : 3 sept. 1528.  
 III, 1133 C : 23 déc. 1528.  
 IX, 1095-1122, passim (surtout 1099 C) : 13 fév. 1529.  
 III, 1271 E : 7 mars 1530.  
 X, 1684-1691 (?) : 1530  
 III, 1421 D : 14 déc. 1531.  
 IX, 1123-1196, passim (surtout 1124  
 B, E, 1179 D) : 1531.  
 III, 1435 F : 3 mai 1532.  
 III, 1456 E : 31 oct. 1532.  
 III, 1755 B : 1<sup>er</sup> mois de 1533.  
 III, 1757 E-1758 A : 14 mai 1533.  
 III, 1479 B : 7 nov. 1533.  
 III, 1498 D-1499 A : 18 mars 1535.  
 III, 1501 E : 31 mai 1535.  
 III, 1514 A : 2 sept. 1535.  
 III, 1519 F : 11 mars 1536.  
 III, 1522 A : 28 juin 1536.  
 I f<sup>....</sup> 2 (Item. A. Horawitz und K. Hartfelder, *Briefwechsel des Beatus Rhe-*  
*nanus* (Leipzig, Teubner, 1886, in-8°), p. 427) : 15 août 1536.  
 I, f<sup>....</sup> : 1 juin 1540.

2<sup>o</sup> *Corpus Reformatorum*. — *Philippi Melanctonis Opera*. Halle,  
 1834 et seq., in-4°.

I, 204-206 (Frasme à Mélancton), [Louvain, juin 1520].

- III, 68-70 (Mélanchton à Érasme, Leipzig, 12 mai 1536).  
III, 86-88 (Érasme à Mélanchton, Bâle, 6 juin 1536) (1).  
3° Ed. Böcking, *Ulrichi Hutteni Opera* (Leipzig, 1859-1870, in-8).  
I, 423-426 (Hutten à Érasme, Ebernbourg, 13 nov. 1520).  
II, 207-208 (printemps de 1523) (2).  
4° A. Horawitz, *Erasmiana I* (1878), *II* (1879); *Erasmus von Rotterdam und Martinus Lipsius* (1882); *Erasmiana III* (1883), *IV* (1885).  
Toutes ces publications contiennent des œuvres inédites d'Érasme. Elles se trouvent toutes dans la collection : *Akademie der Wissenschaften zu Wien*. — Phr. — Hist. Kl. *Sitzungsberichte* (T. 90, 95, 100, 102, 108).  
5° W. Vischer, *Erasmiana. Programm zur Rectoratsfeier der Universität Basel* (Bâle, 1876, in-4°). Divers documents sur Érasme (4 sept. 1506-5 août 1535).  
6° Th. Ziesing, *Érasme ou Salignac* (Paris, 1887, in-8°), p. 11, (Rabelais à Érasme. Lyon, 30 nov. 1532); mentionnée déjà par Herminjard, *Correspondance des Réformateurs*, III, 44, et publiée par B. Fillon, *Poitou et Vendée. Études historiques et artistiques* (Niort, 1862-1887, in-4), p. 16 du chapitre *l'Église réformée de Fontenay-le-Comte* (1872 et 1887).

## § II. — Œuvres perdues.

1° Érasme à Aléandre. entre le 24 avril 1508 et les premiers mois de 1512. Voir J. Paquier, dans *Mélanges... de l'École française de Rome XV*, (1895), p. 356.

2° Érasme à Aléandre, milieu de déc. 1520. Voir *Spongia Erasmi...*, dans *Erasmi Opera* (1703-1706) X, 1645A-1646D; Böcking, *Hutteni Opera* II, 284, et, ci-dessus, p. 224, 363, § II, 4°. Pour la date, Brieger, p. 41 (18/24 déc. 1520).

3° Érasme à Érard de la Marck, milieu de déc. 1520. Voir les mêmes passages.

4° Érasme à Aléandre, janvier 1532. Voir *Erasmi Opera* III, 1435; H. Laemmer, *Monumenta Vaticana* (1861), p. 99.

5° Érasme à Aléandre, avril-mai 1532. Voir J. Paquier, dans *Mélanges... de l'École française de Rome XV* (1895), p. 371.

(1) Voir, en outre, pour ce recueil et le suivant, les passages mentionnés ci-dessus, p. 364-365.

(2) Voir, ci-dessus, p. 166, n. 3.

§ III. — Œuvres faussement attribuées  
à Erasme par Aléandre.

1° Beaucoup d'œuvres de Luther, en particulier la *Captivité de Babylone*.

Voir, entre autres preuves, Erasmi *Opera III*, 651B : « Provolant undique libelli virulentissimi ; hos omnes mihi tribuit Aleander, cum ego multos nescirem natos, priusquam ex illo cognoscerem. Agnovit Lutherus suos libros apud Caesarem, et tamen ex his mihi tribuitur *Captivitas Babylonica*. O me foecundum, qui tot libellis scribendis sufficerem (5 juillet 1521). — Item. Brieger, p. 41 (18/24 déc. 1520), 60, l. 3 (12 fév. 1521), 212 (15 mai 1521), etc.

2° Deux opuscules désignés par Érasme sous les titres : *Eubulus* et *Lamentationes Petri*.

*Oratio Constantii Eubuli Moventini de Virtute clavium et Bulla condemnationis Leonis decimi contra Martinum Lutherum*. Panzer, *Annales typographici IX*, p. 175, n° 139.

Voir Erasmi *Opera III*, 665 F. « Aleander indicavit mihi tribui duos libellos quorum alteri titulus est *Eubulus*, alteri *Lamentationes Petri*. Emoriar si unquam mihi fuerat auditus titulus antequam ille protulisset. » (Érasme à Paolo Bonbasio, 23 sept. 1521). (1).

3° *In hoc libello gravissimis, certissimis et in sacra Scriptura fundatis rationibus variis probatur Apostolum Petrum Rhomam non venisse, neque illic passum, proinde satis frivole et temere Rhomanus Pontifex se Petri successorum jactat et nominat.* — Préface d'Ulrichus Velenius. — A la fin : *Finit libellus bifariam divisus, VIII. kalendas decembris. Anno Virginei partus MDXX*, in-4°. Sine loco.

Panzer, *Ann. typ.* IX, p. 126, n° 180 Voir Brieger, 268-271 et surtout 269, n. 1 (2).

ARTICLE III — AUTEURS QUI ONT ETUDIÉ SPÉCIALEMENT LES RELATIONS  
D'ALÉANDRE ET D'ÉRASME.

Outre les auteurs déjà cités dans les pages précédentes, il faut noter surtout :

De Burigny, *Vie d'Érasme* Paris, 1757, 2 vol. in-24), T II, p. 191-204; 367.

(1) Nous n'avons pu consulter ces deux ouvrages, ni trouver aucun renseignement sur le second.

(2) La Bibliothèque nat. de Paris possède une réédition de cet ouvrage, de 1660 : *Ulrichi Veleni Minhoniensis libellus quo Petrum Romam non venisse demonstratur*. Editio recognita anno MDCLX (in-4). (Bib. nat. Invent. H<sup>z</sup> 210).

Mazzuchelli, *Gli Scrittori d'Italia* (Brescia, 1753, in-4), T. I, P. I, p. 414-417.

G. G. Liruti, *Notizie delle vite ed opere scritte da' letterati del Friuli* (Venezia, 1760, in-4), I, p. 456-506.

F. Münter, *Vermischte Beyträge zur Kirchengeschichte* (Copenhague, 1798, gr. in-8), p. 52-63.

Durand de Laur, *Érasme, précurseur et initiateur de l'esprit moderne* (Paris, 1872, 2 vol. in-8), passim.

R. B. Drummond, *Erasmus, his life and character, as shown in his correspondence and works* (Londres, 1873, 2 vol. in-8), I, 171, 279, II, ch. XIII, etc.

Karl Hartfelder, *Desiderius Erasmus von Rotterdam und die Päpste seiner Zeit*, dans *Historisches Taschenbuch*, Folge VI, Jahrg. XI (1892), p. 150-162.

## II

### CORRESPONDANCE D'ALÉANDRE PENDANT LA NONCIATURE DE WORMS.

(23 septembre 1520-26 avril 1522).

La plus grande partie de cette correspondance est parvenue jusqu'à nous ; toutefois, quelques lettres en sont perdues.

#### ARTICLE I. — LETTRES PARVENUES JUSQU'À NOUS.

Nous avons de cette nonciature :

1° 49 dépêches d'Aléandre à Léon X ou à Jules de Médicis. Elles sont toutes publiées : 42 dans Balan et Brieger (dont 23 de Worms et 14 d'autres lieux) ; — 6 dans RA. II, p. 455-461 ; 827, 867-868 ; — 1 dans *Quellen und Forschungen aus ital. Arch. u. Bibl.* (Rome, 1<sup>er</sup> oct. 1897), p. 150-153.

2° 30 dépêches de Jules de Médicis à Aléandre : 27 dans Balan (le n° 25 est de Gilles de Viterbe, et le n° 29 de Nicolas Schomberg) ; — et 3 manuscrites .

1) Florence, 28 août 1521 (N. di G. 50, f. 83). Balan l'avait lue, car c'est d'elle qu'il a dû tirer le renseignement sur la lettre d'A. du 12 août (p. 281, n. 1). Comme il croyait n'avoir pas trouvé la lettre d'A., du 12 août (1), il n'a pas donné la réponse de J. de Médicis. — Aléandre

(1) Il la place le 1<sup>er</sup> juin 1521, (Balan, *Ouv. cité*, p. 257).



parle de cette lettre de J. de Médicis, le 15 sept. 1521. (Brieger, 267, l. 15 et suiv.).

2) Florence, 20 fév. 1522 (N. di G. 50, f. 101).

3) Florence, 14 juillet 1522 (N. di G. 50, f. 105).

3° 21 lettres de Giberti à Aléandre, dont deux publiées dans Balan, et les autres manuscrites. Pendant cette nonciature, la correspondance d'Aléandre avec Giberti et Schomberg fut considérable, mais assez peu importante. Comme ces deux personnages avaient toute la confiance de J. de M, cette correspondance revêt jusqu'à un certain point un caractère officiel.

Voici le tableau de cette correspondance :

Arch. Vat. *Nunz. di Germania*, 50, f. 1, 3, 6, 10, 18 (G. à A. 29 juil., 2 nov., 22 déc. 1520; 25 janv., 20 fév. 1521); — Balan, 204 (G. à A., 1<sup>er</sup> mai 1521); — N. di G. 50, f. 50, 63, 69, 77, 82, 84, 85, 87, 90, 93, 94. (G. à A. 10 mai, 4, 27 juin; 9, 27 août; 5, 5, 16, 26, 30 sept., 17 oct. 1521); — Balan, 295 (G. à A., 22 oct. 1521); — N. di G., 50, f. 96, 98, 103 (G. à A. 31 oct., 10 nov. 1521, 9 mars 1522). — Voir aussi Brieger, 242, 254.

4° 4 lettres de Schomberg à Aléandre, dont une publiée dans Balan.

Arch. Vat. *Nunz. di Germ.* 50, f. 2 (S. à A. 22 oct. 1520 : rép à lettre perdue d'A., ou peut-être à la lettre d'A. du 23/29 sept. 1520. Plus haut, p. 151); — Balan, p. 68 (Schomberg (et non J. de M.) à A. 27 fév. 1521); — N. di G. 50, f. 79 (S. à A. 10 août 1521); f. 106 (S. à A. 14 juillet 1522).

5° Correspondance d'Aléandre avec d'autres personnages, d'un caractère complètement privé, comme plusieurs des lettres qui sont mentionnées ci-dessus.

Cette correspondance se trouve dans trois publications. W. Friedensburg, *Beiträge...*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XVI, XVIII, XIX, XX; J. Paquier, *Jérôme Aléandre et la Principauté de Liège*; J. Paquier, *Lettres familières de Jérôme Aléandre 1510-1540*. (Seront publiées prochainement).

## ARTICLE II. — LETTRES PERDUES.

La correspondance entre Aléandre et les trois personnages mentionnés ci-dessus, Jules de Médicis, Giberti et Schomberg, ne nous est pas parvenue en entier.

Brieger, (p. 14, 288-290), a donné une série de lettres perdues qu'Aléandre écrivit pendant cette nonciature. Les documents publiés depuis lors et nos propres recherches permettent de compléter et de rectifier cette liste.

## I. — Aléandre à Léon X ou à Jules de Médicis.

1) Cologne, 10 nov. 1520. Il y rapportait ses négociations à Cologne avec Frédéric de Saxe et il y parlait probablement d'Érasme. Voir Balan, 10; Brieger, 288; RA. II, 461.

2) Mayence, 28 nov. 1520. Voir Balan, 23. Brieger, 17,288.

3) Worms, 14 déc. 1520. Voir Brieger, 288, n° 1.

4) Worms, 24 déc. 1520 (?). Voir Brieger, 288, n° 2. Mais il est douteux que cette lettre soit perdue; c'est probablement le n° 4 de Brieger. Voir RA. II, 763; voir aussi Balan, p. 22, n° 9.

Janvier 1521. Toutes les lettres qu'Aléandre écrivit pendant ce mois font défaut. (Brieger, 14,288). On sait notamment qu'il en avait écrit au moins quatre.

5) Worms, 1<sup>re</sup> moitié de janvier 1521. Dans la lettre de J. de M., du 28 janv. 1521 (Balan, p. 43), on voit qu'il répond à une lettre d'Aléandre postérieure au 24 déc., et antérieure au 19 janv. En effet, le 7 janvier 1521, il avait répondu à la lettre d'A. du 24 déc. 1520 (Balan, p. 22, n° 9), et le 1<sup>er</sup> février il devait répondre à celle du 19 janvier (Balan, p. 44, n° 17).

6) Worms, 19 janv. 1521. Voir Balan, 44; Brieger, 288; RA. II, 769.

7) Worms, 22 janv. 1521. Voir Balan, 46, Brieger, 288-289; RA. II, 769.

8) Worms, fin de janvier 1521. Voir Brieger, 288, n° 5.

9) Worms, 18 à 27 fév. 1521. Voir Balan, 107; Brieger, 289 n° 6 (1).

10) Worms, 11 mars 1521 (?). La réponse de J. de M. (Balan, n° 63, p. 166; RA. II, 825) ne semble pas permettre de croire qu'il y ait de cette époque une lettre d'Aléandre de perdue. Pourtant, dans deux passages (Brieger, p. 100, l 8; 114, l 13, 14) Aléandre parle d'une lettre qui ne semble pouvoir être celle du 8 mars précédent et qui ne correspond à aucune de celles qui nous sont parvenues. D'après les termes d'Aléandre (Brieger, p. 100, l 8), il semble qu'il ait écrit à J. de M. le 11 mars 1521.

11) Worms, 19 mars 1521. Voir Brieger, 280, 289, 297, 298; RA. II, 825.

12) Worms, 23 mars 1521. Voir Balan, 147, n° 58; Brieger, 280, 290.

13) Worms, 24 mars 1521. Voir Balan, 147, n° 58; Brieger, 280, 290.

14) Gand, 3 août 1521. Voir Balan, 281. En note, Balan dit qu'il n'a pu trouver la lettre d'Aléandre du 12 août: c'est qu'il l'avait placée le 1<sup>er</sup> juin; p. 257.

(1) Brieger (289, n° 7) se trompe très probablement en parlant d'une lettre perdue du 4 mars. Voir RA. II, 809.

15) 5 février 1522. Voir *N. di G.* 50, f. 101 : J. de M. à A. Florence, 20 fév. 1522.

16) (Saragosse) (1) 24 mai 1522. Voir *N. di G.* 50, f. 105 : J. de M. à A. Florence, 14 juillet 1522 (2).

## II. — Jules de Médicis à Aléandre.

Entre le 29 avril et le 12 mai 1521. Voir Balan, 215 ; RA. II, 912 ; ci-dessus, 274.

## III. — Aléandre à Giberti.

Toutes les lettres d'Aléandre à Giberti et à Schomberg sont perdues (3). Ici nous indiquons celles d'entre elles auxquelles les deux correspondants font allusion dans les leurs.

1) Pays-Bas, octobre 1520. Voir *N. di G.* 50, f. 3 ; G. à A. Rome, 2 novembre 1520.

2) Worms, janvier 1520. Voir *N. di G.* 50, f. 10 ; G. à A. Rome, 25 janvier 1520.

3) Worms, 23 janvier 1521. Voir *N. di G.* 50, f. 18 ; G. à A. Rome, 20 février 1521.

4, 5, 6) Worms, 1, 16, 19 avril 1521. Voir Balan, 204 ; G. à A. la Magliana, 1 mai 1521 ; — *N. di G.* 50, f. 50 ; G. à A. Rome, 10 mai 1521.

7, 8) 1, 3 juin 1521. Voir *N. di G.* 50, f. 69 ; G. à A., Rome, 27 juin 1521.

9) 12 août 1521. Voir *N. di G.* 50, f. 82 ; G. à A. Rome, 27 août 1521

10) 2 septembre 1521. Voir *N. di G.* 50, f. 87 ; G. à A. Rome, 16 septembre 1521.

11, 12) 15, 17 septembre 1521. Voir *N. di G.* 50, f. 93 ; G. à A., 30 septembre 1521).

13) février 1522. Voir *N. di G.* 50, f. 103 ; G. à A. Bruxelles, 9 mars 1522.

## IV. — Aléandre à Schomberg.

1) Pays-Bas, oct. 1520. Voir *N. di G.* 50, f. 2 : Schomberg à Aléandre (Florence, 22 oct. 1520) : *Le di V. S... de la corte Cesarea...* Toutefois ces mots renvoient peut-être à la première lettre d'A. à Léon X (Voir, ci-dessus, *lettres de Schomberg*, p. 369).

(1) C. von Höfler, *Papst Adrian VI* (Vienne 1880, in-8°), p. 153.

(2) De plus, la lettre de J. de M. du 28 août 1521 (*N. di G.* 50, f. 83), et celle de Giberti, du 27 août (*N. di G.* 50, f. 82), montrent que le n° 42 de Brieger (p. 254) est du 12 août 1521 (dans Balan, p. 257)

(3) Voir toutefois, ci-dessus, p. 222, n. 4.

2) Worms, 12 février 1521. Voir Balan, p. 68: Schomberg à Aléandre (Florence, 27 fév. 1521). Schomberg y parle d'une lettre d'Aléandre du 12 février ; or, d'après les termes qu'il emploie, on voit que ce n'est pas à la dépêche du 12 février (Balan, p. 54, Brieger, p. 58) qu'il fait allusion.

3) (Saragosse) (1) 23 mai 1522. Voir *N. di G.* 50, f. 106 : Schomberg à Aléandre, Florence, 14 juillet 1522.

(1) C. von Höfler, *Papst Adrian VI* (Vienne, 1880, in-8), p. 153.

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES <sup>(1)</sup>

### A

- Abbeville* (Picardie), 104.  
*Abbeville* (paroisse d') (diocèse de Sens), 342.  
*Académie romaine*, fondée par Pomponio Leto, 113, 114, 350.  
*Acciajuoli* (Zenobi), 118-120, 124.  
*Accolti* (Pierre), cardinal en 1511 ; 141.  
*Acqui* (Pierre van der Vorst, évêque d') 250.  
*Adrien VI*, pape, 124, 142, 284, **285-289**, 290-297, 299, 305, 311, 341, 361.  
*Air-la-Chapelle*, (ancienne principauté de Liège) 146, 151, 154, 155, 158, 159.  
*Albany* (Jean Stuart, duc d') 322, 323.  
*Albe* (Frédéric de Tolède, duc d') 182.  
*Albert de Brandebourg*, archevêque de Mayence, v. *Mayence*.  
*Alberto Pio*, comte de Carpi, v. *Carpi*.  
*Albret* (Henri, *et non* Jean d'), roi de Navarre, 255.  
*Alde Manuce*, l'ancien, 5, **18-28**, 38, 40, 41, 64, 68, 72, 77-80, 85, 89, 116, 336, 339, 345, 346, 363.  
*Aléandre* (famille), **3-11**.  
*Aléandre* (Bianchini), 6.  
*Aléandre* (Charles), 8, 16.  
*Aléandre* (Daniel), 6, 12.  
*Aléandre François*, père de Jérôme, 5, 6, 14, 15, 22.  
*Aléandre* (François, neveu de Jérôme), 9.  
*Aléandre* (Jean, ancêtre de Jérôme), 6.  
*Aléandre* (Jean-grand oncle de Jérôme) 6.  
*Aléandre* (J. B.), 15, 111, 129, 275, 286, 288.  
*Aléandre le jeune* (Jérôme), 6, 8, 20, 54, 57, 349.  
*Aléandre* (Laurent), 352.  
*Aléandre* (Nicolas), 6.  
*Aléandre* (Pierre), 10, 225, 352.  
*Aléandre* (Vincent), 15.
- Alençon* (Marguerite, duchesse d'), v. *Navarre*.  
*Alexandre VI*, pape, 15, 46, 163.  
*Alexandrie* (Théophile, patriarche d') 296.  
*Allemagne*, 8, 10, 33, 55, 66, 72, 138-140, 145, 146, 148, 149, 154-274, et surtout **181-190**, 275, 278, 286, 289, 297-300, 313, 350.  
— (nation d'), à l'Université d'Orléans, v. *Orléans*.  
— (nation d'), à l'Université de Paris), v. *Paris*.  
*Almain* (Jacques), 61.  
*Alsace*, 260.  
*Alzécon*, duc des Bulgares (VII<sup>e</sup> siècle), 7.  
*Amalteo* (Paolo), 13.  
*Amaseo* (Gregorio), 15.  
*Amaury* (Adrien), v. *Amerot*.  
*Amboise* (Touraine), 36.  
*Amerot* (Adrien), **93**.  
*Amiens* (Picardie), 104.  
*Andrelini* (Fausto), 32, 33, 51, 91, 92.  
*Angleberme* (Pyrrhus d'), **46-47**.  
*Angleterre*, 19, 66, 104, 105, 202, 226, 267, 325.  
*Angoulême* (Louise de Savoie, duchesse d'); v. *Savoie*.  
— (Marguerite, duchesse d'), v. *Navarre*.  
*Anhalt* (Wolfgang, prince d'), 115, 159.  
*Anne de Bretagne*, reine de France, 33, 88, 89, 104.  
*Antiquario* (Jacques), 25.  
*Antoine*, élève d'Aléandre en France, 92.  
*Antoine de Padoue* (S.), 345.  
*Antro*, château en Carnie, 6, 7, 10.  
*Anvers*, 151, 152, 169, 267, 276, 277, **282**.  
— (Augustins d'), 277, **282-283**.  
— (Loïstes d'), 277.

(1) Pour la plupart des noms que renferme cette Table, nous renvoyons aux éclaircissements que nous avons donnés au cours de l'ouvrage. En outre, dans les *Lettres familières de Jérôme Aléandre*, nous aurons l'occasion de revenir sur un grand nombre d'entre eux.

- Apion le grammairien (I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), 313.  
 Apostolios (Michel), (XV<sup>e</sup> siècle), 26.  
*Aquilée* (Vénétie), 6, 7.  
 — (Marquard de Randeck, patriarche d'), 6-8.  
*Aragon*, 90.  
 Archias (Aulus Lucinius), (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.), 74.  
 Aristide, *le Juste* (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), 83.  
 Aristide (Aelius), (II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 66.  
 Aristophane, (V<sup>e</sup> s. av. J.-C.), 39, 66, 355.  
 Aristote, (IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), 23, 24, 39, 51, 66, 86.  
 Arius, (IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 160, 178.  
 Armagnac (Charles II, duc d'Alençon, comte d'), 307.  
 Armstorff (Paul d'), 190, 231-232, 258.  
*Artois* (France), 275, 325.  
 Asola (André Torressano, dit d'), 39, 339.  
*Assise* (Ombrie), 58.  
*Athènes*, 21.  
 Auch (François-Guillaume de Castelnau-Clermont-Lodève, archevêque d'), cardinal, v. Castelnau.  
*Augsbourg* (diète d' — 1518), 131, 148.  
 — (Christophe de Stadion, évêque d'), 144.  
 Augsburger (Hans), 155.  
 Augustin (S.), évêque d'Hippone (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle), 82, 185, 349, 354.  
 Augustins d'Anvers, v. Anvers.  
 Aurelius Victor (Sextus), (IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 117.  
 Auriac (Barthélemy d'), élève d'Aléandre à Paris 68, 93.  
 Ausone (Decimus Magnus), (IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 43, 50, 51, 73, 80, 81, 82, 89, 99.  
*Autriche*, 10, 143, 204.  
 Avantius (Jérôme), 80, 81.  
 Averroës, (XII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 23.

## B

- Bade (Josse), surnommé Ascensius, d'Assche (Brabant), sa ville natale. 43, 52, 55, 57, 62, 72, 73, 79, 80, 81, 84, 85, 88, 89-90, 93, 100, 117.  
 Bade (Philippe, margrave de), 240.  
 Badoche (Nicolas), 111, 130.  
 Balbi (Gerolamo), 33.  
*Bâle* (Suisse), 78, 79.  
 — (Concile de) (1431-1443), 34.  
 Banisius (Jacques de), 193.  
 Barba (Bernardino della), évêque de Casale; v. Casale.  
 Bari (Stefano Gabriele Merino, archevêque de), 311.  
 Basile (S.) (IV<sup>e</sup> siècle), 66.  
*Bavière*, 143.  
 — (Frédéric de), frère de Louis le Palatin, 96, 176, 182.  
 — (Guillaume et Louis, ducs de) 207.  
 — (Wolfgang de), frère de Louis le Palatin, 35, 94, 96-97, 182.  
 Bebel (Henri), 96.  
 Béda (Noël), principal du collège de Montaigu, syndic de la faculté de théologie de Paris, 84, 100.  
 Behem (Hector Mürlau, surnommé), 259.  
 Bellay (Les du) (XVI<sup>e</sup> siècle), 100.  
 Bellini (Giacomo, Gentile et Giovanni), 18.  
*Bellune* (Vénétie), 13.  
 Bembo (Pietro), cardinal en 1538 : 19, 126, 224.  
 Benet (Cyprien), 85, 90, 91, 342-344.  
*Bénévent* ou *Benevento* (Italie méridionale), 7.  
 Ber (Louis), 91.  
 Bérauld (Nicolas) 47, 78, 79, 100.  
 Béroalde l'Ancien (Philippe), 32, 82.  
 Béroalde le Jeune (Philippe) 118, 113, 119.  
*Bibliothèque du Vatican*, v. Vatican.  
 Blocquerie (Gilles de), 123.  
*Blois* (Touraine), 44, 104, 343.  
 Blossius Palladius, 246.  
 Bochard, avocat des Cordeliers en 1525, 314.  
 Bodin (Jean), élève d'Aléandre à Paris, 68.  
*Bohême*, 199, 202, 241, 299.  
 — (Louis, roi de) 155.  
 Bohier (Antoine) archevêque de Bourges et cardinal en 1517 ; 125.  
 Bollani (Vincenzo), élève d'Aléandre à Venise 15.  
*Bologne*, (États de l'Église), 34, 46, 315.

- Bolani (Urbano)**, de Bellune, 70.  
**Bonaventure (S.)** (XIII<sup>e</sup> siècle), 31.  
**Bonbasio (Paolo)**, 113, 281.  
**Bonfigli (Bartolomea Antonelli dei)** 5.  
**Bonfigli (Francesco)**, 14.  
**Bonnivet (Guillaume Gouffier, seigneur de)**, 307, 310, 321, 327, 328 331, 332.  
**Bonomo (Francesco)**, 43.  
— (Pietro), évêque de Trieste : v. Trieste.  
**Bora (Catherine)**, 349.  
**Borello (Andrea)**, 12.  
**Borgia (César)**, 15, 16.  
*Borgo* (quartier de Rome), v. Rome.  
**Boudet (Michel)**, évêque de Langres ; v. Langres.  
**Boudri (Michel)**, élève d'Aléandre à Paris, 68.  
**Bourbon (Charles, connétable de)**, 305, 307, 324  
— (Louis de), cardinal en 1517 ; 71, 310  
**Bourdinel (Pierre)**, élève d'Aléandre à Orléans, 47, 48.  
**Bourges (Antoine Bohier, archevêque de)**, cardinal, v. Bohier.  
**Bourgogne (Charles le Téméraire, duc d')**, 199, 202.  
— (Philippe III, duc de), 199  
— (Philippe de), évêque d'Utrecht, v. Utrecht.  
**Boussard (Geffroy)**, 63.  
*Bovianum (Boiano)* (Italie méridionale), 7.  
*Brabant*, 173, 167, 284.  
— églises collégiales du diocèse de Liège, situées en), 285.  
**Brachet (Charles)**, élève d'Aléandre à Orléans et à Paris, 48, 49, 68, 70, 77, 94, 95.  
**Braconier**, élève d'Aléandre en France, 92.  
**Braga (Lodovico)**, 28.  
**Bramante (Donato-Lazzari)**, 112.  
**Branchonius, scriptor apostolicus**, 113.  
**Brandebourg (Albert de)**, archevêque de Mayence ; v. Mayence.  
— (Dieteric d'Hardenberg, évêque de), 155, 257.  
— (Jean, margrave de), 155.  
— (Joachim, margrave de), électeur de l'Empire, 156, 157, 182, 198, 205, 206, 230, 239, 265.  
**Bretagne (Anne de)**, reine de France, v. Anne.  
**Brice (Germain)**, 85, 88, 89.  
**Briconnet (Guillaume)**, évêque de Lodève puis de Meaux ; v. Meaux.  
**Brillac (Christophe de)**, évêque d'Orléans ; v. Orléans.  
— (Claude de), élève d'Aléandre à Paris, 94, 95.  
— (Clément de), évêque de Tulle ; v. Tulle.  
*Brindes ou Brindisi* (archevêché de), 10, 229 300, 307, 311, 311, 312, 350, 351, 353, 356, 357,  
**Brück (Grégoire)**, 194, 195, 198, 232  
*Bruges (Flandre)*, 279.  
**Brugnolo (Benedetto)**, 12.  
**Bruneau (Jean)**, élève d'Aléandre à Orléans, 47, 48.  
**Brunner (Jérôme)**, 159.  
*Bruxelles*, 276, 280, 281, 283, 285.  
— (Sainte-Gudule, église de), 283.  
**Bucer (Martin)**, 231-233.  
**Budé (Guillaume)** 35, 36, 38, 82, 85-86, 100, 281.  
**Burchard (Jean)**, 173, 190, 272.  
**Burchard (Pierre)**, 144.  
**Busch (Hermann de)**, 186.

## C

- Caccia (Alessandro de)**, 308, 311, 316, 326, 329, 332, 340.  
**Cahors (Germain de Ganay, évêque de)**, 87.  
**Cajetan (Thomas de Vio)**, cardinal en 1517 ; 59, 60 62, 63, 140, 145, 148, 164.  
*Calabre*, 187.  
*Calais* (Picardie), 286.  
**Calcagnini (Celio)**, 113.  
**Callistos (Andronic)**, 36.  
**Callistos (Tranquille)**, 36  
**Calvin (Jean)**, 52.  
**Cambrai (Robert de Croy, évêque de)**, 275.  
— (Collège de) ; v. Université de Paris.

- Cambridge* (Université de), 93.  
*Campeggio* (Laurent, cardinal en 1517 : 362.  
*Campeggio* (Thomas), évêque de Feltre ; v. Feltre.  
*Campine* (archidiaconé de la, diocèse de Liège), 285.  
*Cantarani* (Nicolas), 94.  
*Capoue* ou *Capua* (Italie méridionale), 115.  
— (Nicolas Schomberg, archevêque, cardinal) ; v. Schomberg.  
*Caracciolo* (Marino), 146, 148, 149, 151, 153, 156, 160, 161, 167, 194, 203, 208, 212, 219, 220, 222, 275, 293, 323.  
*Carafa* (Jean-Pierre), le futur Paul IV, 115, 350, 351, 354, 356.  
*Carlstadt* (Andreas Bodenstein, dit), 143.  
*Carnesecca* (Pietro), Médicis, protonotaire apostolique et secrétaire particulier de Clément VI, 334.  
*Carnie* (Vénétie), 6.  
*Carondelet* (Jean de), 175.  
*Carpaccio* (Vittore), 18.  
*Carpi* (Alberto Pio, comte de), 19, 114, 116, 117, 129-131, 145, 316, 319, 320, 325, 343.  
*Carteronichos* (Scipion), (Fortiguerra, en grec) 19, 20.  
*Casale* (Bernardino della Barba, évêque de), 304, 307, 316, 332, 334.  
*Cassola* (Lazare), 81.  
*Castelfranco* (Vénétie), 28.  
*Castelnau-Clermont-Lodève* (François-Guillaume de), archevêque d'Auch, cardinal en 1503 ; 310.  
*Castel San Giovanni* (Milanais), 333.  
*Castiglione* (Balthasar), 305.  
*Casulano* (Antonio), 172.  
*Casilano* (Francesco), 129.  
*Catherine*, fille de Jeanne la Folle, 159.  
*Caton* (Dionysius) (? II<sup>e</sup> siècle ap. J. C.), 32.  
*Celtès* (Conrad Pickel, dit), 87.  
*Ceneda* (Marino Grimani, évêque de), cardinal ; v. Grimani.  
*Cératinus* (Jacob Teyng, dit Hornanus ou) 78, 79.  
*Corvini* (Marcello), le futur Marcel II, 104, 123.  
*César* (Jules) 53.  
*Chabot* (Philippe de), 307.  
*Chalcondyle* (Demetrius), 19, 22, 77.  
*Chalon-sur-Saône* (Bourgogne), 67.  
**Charles VIII**, roi de France, 33, 36.  
**Charles le Téméraire**, duc de Bourgogne ; v. Bourgogne.  
**Charlemagne**, 155, 176, 198.  
**Charles-Quint**, empereur d'Allemagne, 3, 10, 90, 109, 116, 118, 131, 132, 142-279, et surtout 151-155, 181, 284, 285, 293, 303-305, 306, 309, 310, 316, 319, 320, 324, 325, 354, 367.  
*Chartres* (Orléanais), 47, 112, 126, 128, 343.  
— (Chapitre de), 341-343.  
— (Diocèse de), 341.  
**Chaulx** (Charles de Poupet, seigneur de la), 286.  
**Chéradame** (Jean), 99.  
**Chevillat** (Yves), élève d'Aléandre à Paris, 68.  
**Chieti** (Félix Trofino, évêque de), 351  
**Chièvres** (Guillaume de Croy, seigneur de), 152, 174, 175, 177, 182, 189, 192, 207-209, 211, 215, 232, 241, 322.  
*Chioggia* (Vénétie), 336.  
**Chromatius** (Jérôme), (IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 351.  
**Chrysoloras** (Manuel), 39, 68-70, 77, 346.  
**Chrysostome** (S. Jean), (IV<sup>e</sup> siècle), 66.  
**Cicéron** (Marcus Tullius Cicero), 31, 50, 66, 71, 74, 75, 79, 82, 87, 89.  
**Cima da Conegliano**, 18.  
*Cividale* (Vénétie), 6, 8.  
**Claude de France**, fille de Louis XII, 91.  
**Clément V**, pape, 46.  
**Clément VII**, pape, 24, 115, 149, 273, 300, 301-336, 339, 341, 350, 352, 355, 356. Voir aussi Médicis (Jules de).  
**Clénard** (Nicolas), 70, 94.  
**Clichoué** (Josse van), 91.  
**Cochlaeus** (Jean), 190, 203, 240.  
*Cohan* (Champagne), 107.  
**Colin** (Jacques), 100.  
**Colocci** (Ange), 113.  
*Cologne*, 158-160, 162, 164, 167, 168, 170, 172, 173, 177, 178, 180, 183, 185, 186, 191, 195, 198, 199, 209, 221, 236, 275, 293.  
— (Herman de Wied, archevêque de), 154, 155, 158, 182, 198, 206, 239, 263.  
— (Université de), 186.



- Colonna (famille), 323, 352.  
Colonna (Pompeo), cardinal en 1517 ;  
126, 129.  
*Conegliano* (Vénétie), 28.  
Conel (Jean), élève d'Aléandre à Paris, 68.  
Constance (Concile de) (1414-1418), 201-  
203.  
Conti, famille noble de *Cividale* (Frioul),  
6-8.  
Cop (Guillaume), 74, 85, 87, 88, 100.  
Copis (Jean), 111, 153.  
Cordier (Pierre), 37.  
Corfou (Cristoforo Marcello, archevêque  
de), 113.  
Covos (Francisco de los), 288.  
Craston ou Crastoni (Jean), 48, 67, 78, 79.  
*Crémone* (Milanais), 15.  
*Croatie*, 16.  
Croke (Richard), 93.  
Croy (Guillaume de) archevêque de To-  
lède, cardinal en 1517 ; 155, 191.  
*Curange* (Principauté de Liège), 112.  
Cyprien (S.) (III<sup>e</sup> siècle), 75-76.

## D

- Damascène (S. Jean) (VIII<sup>e</sup> siècle), 66.  
Damase 1<sup>er</sup> (S.) pape, 354.  
*Danemark*, 241.  
Decius (Philippe), 60.  
Démosthène, 35, 66, 71, 82, 313.  
Démosthène, général grec, personnage  
des *Chevaliers* d'Aristophane, 355.  
Descousu (Celse Hugues), 67, 70, 77, 91-  
92.  
Despautères (Jean van Pauteren), 31.  
*Dinant* (Principauté de Liège), 107.  
Dolce (Daniele), 13.  
Dolce (Valerio), 15.  
Dolet (Étienne), 38.  
*Dreux* (hôpital de), bénéfice d'Aléandre,  
126, 341-343.  
Ducas (Demetrius), 20, 25.  
Duchêne (Guillaume), 63.

## E

- Ébernbourg*, forteresse de Sickingen,  
220, 231, 232, 257, 259.  
Eck (Jean) 1<sup>er</sup>, 140, 143, 144, 147, 160,  
161, 163, 178, 220, 221, 260, 277, 297, 299.  
Ecken (Jean d'), 190, 235, 236-238, 239,  
240, 256.  
*Écosse*, 104.  
— (Nation d'), à l'Université d'Or-  
léans, v. *Orléans*.  
Egellius (Joachim), 91.  
Egnazio (Giovanni-Battista Cipelli, sur-  
nommé), 19.  
Eichstädt (Gabriel von Eyb, évêque d'), 144.  
*Eisenach* (Saxe), 233.  
Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal,  
278.  
Emsér (Jérôme), 222, 260.  
Enckenvoirt (Guillaume), cardinal en  
1523 ; 153, 285, 286, 296, 344.  
Ennius (Quintus) (III<sup>e</sup> siècle av. J. C.), 21.  
Érasme (Désiré), de Rotterdam, 5, 19,  
26-28, 38, 46, 52-56, 61, 79, 82, 84, 85,  
87, 93, 162, 163, 165-171, 174, 179, 192,  
196, 223-229, 246, 275, 279, 280-282,  
284, 289, 290-295, 296, 336, 358, 361-  
368, 370.  
*Erfurt* (Saxe), 144, 233.  
— (Université d'), 139, 278.  
*Espagne*, 66, 204, 208, 286, 289, 297,  
325, 331, 333.  
Estienne (les), 70.  
— (Henri), l'ancien, 68, 87.  
— (Henri), le jeune, 89.  
*Etats de l'Église*, 305, 307, 322.  
Eupolis (V<sup>e</sup> siècle av. J. C.), 44.  
Euripide (V<sup>e</sup> siècle av. J. C.), 66.  
*Évora* (Portugal méridional), 94.

F

- Faber (Jean)**, 191, 192, 196, 215, 226.  
**Facetus (Jean)**, 32.  
**Famenne** (archidiaconé de, diocèse de Liège), 285.  
**Farel (Guillaume)**, 93, 314.  
**Feltre (Thomas Campeggio, évêque de)**, 94, 309.  
**Ferdinand, frère de Charles-Quint, futur empereur d'Allemagne**, 262.  
**Ferdinand V, le catholique, roi d'Espagne**, 14, 58, 182.  
**Ferrare**, 15.  
**Ferratino (Bartolommeo)** 307, 321.  
**Ferreri (Zaccaria)**, 58, 60.  
**Ferrier (S. Vincent)**, 189.  
**Ferron (Arnoul le)**, 53, 54.  
**Fichet (Guillaume)**, 32, 33.  
**Flandre**, 148, 226, 229, 255, 275, 284.  
**Fleuranges (Robert III de la Marck, seigneur de)**, 125, 332, 335.  
**Florence**, 23, 59, 77, 305, 320.  
— (Concile de), (1438). 175, 200.  
**Foix (Thomas de Lescun, maréchal de)**, 307, 332, 335.  
**Fortunatus (Robertus)**, 75.  
**Foscari (Marco)**, 319.  
**France**, 19, 27-108, 109, 111, 112, 125, 126, 142, 143, 151, 193, 214, 255, 266, 286, 301-336, 342-344, 358.  
— (Collège de), 53, 70, 100.  
**Francfort-sur-le-Mein**, 142, 176, 213, 233.  
**François I<sup>er</sup>, roi de France**, 91, 99, 100, 108, 109, 112, 118, 125, 131, 138, 142, 143, 157, 158, 214, 255, 279, 301-336, 344, 345, 349, 350.  
**François d'Assise (S.) XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle**, 189.  
**Franconie**, 143.  
**Frédéric III, empereur d'Allemagne**, 142.  
**Frédéric III, duc de Saxe ; v. Saxe**.  
**Frédéric de Bavière ; v. Bavière**.  
**Frioul**, 6-8.  
**Froben (Jean)**, 293.  
**Frunsborg (Georges ou Jörg de)**, 334.  
**Fugger (Jacques II et Raimond)**, 156.  
**Fulda (Hartmann de Kirchberg, abbé de)**, 173, 199.

G

- Gaëthan de Thiène (S.)** 351.  
**Gaguin (Robert)**, 33.  
**Galien, (II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)**, 15, 66, 87, 339.  
**Gallicier (Martial)**, 63.  
**Ganay (Germain de), évêque de Cahors ; v. Cahors**.  
**Ganay (Jean de)**, 42, 45, 103.  
**Gand (Flandre)**, 148, 277.  
**Gandelu (Champagne)**, 107.  
**Gap (Dauphiné)**, 314.  
**Gattinara (Mercurino Arborio de), cardinal en 1529 ; 152, 175-177, 182, 194, 196, 208, 210, 215, 251, 253, 265, 268, 284**.  
**Gaza (Théodore)** 51, 68-70, 77, 78, 93.  
**Gènes**, 307.  
**Georges de Saxe ; v. Saxe**.  
**Gerson (Jean Charlier, dit)**, 81.  
**Giberti (Giovan Matteo), évêque de Vérone ; v. Vérone**.  
**Gilles de Viterbe (Egidio Antonini), cardinal en 1517 ; 113, 145, 218, 224**.  
**Giorgione (Giorgio Barbarelli)**, 18.  
**Giustiniani (Agostino), évêque de Nebbio ; v. Nebbio**.  
**Glapion (Jean)**, 181, 190, 194-196, 208, 210, 212, 231-232, 233, 235, 237, 283.  
**Glaréan ou Glareanus (Henri Loritus)**, 99.  
**Goclenius (Conrad)**, 361.  
**Goritz (Jean), (Corycius)** 113, 114.  
**Gotha (Saxe)**, 233.  
**Gourmont (Gilles de)**, 37, 41, 64, 65, 69, 70, 74, 85, 89, 90.  
**Grèce**, 336.  
**Grégoire I (S.), pape**, 82.  
**Grégoire VII (S.), pape**, 299.  
**Grégoire de Nazianze (S.)**, 66, 313, 314.  
**Gregoropoulos (Jean)**, 19.  
**Greiffencklau (Richard de), archevêque de Trèves ; v. Trèves**.

*Grenoble* (Dauphiné), 314.  
*Grimani* (Domenico), cardinal en 1493;  
17, 118, 224.  
— (Marino), évêque de Ceneda,  
cardinal en 1527; 9, 17.  
*Grimoald I*, duc de Bénévent (VII<sup>e</sup>  
siècle), 7.

*Grilli* (Andrea), 78<sup>e</sup> doge de Venise, 319,  
*Grossolarius* (Jacobus), 76.  
*Gueldre* (Charles d'Égmond, duc de)  
255.  
*Guillaume Pierre*, créancier d'Aléandre,  
344.  
*Gurk*: v. Lang.

## H

*Hannart* (Jean), comte de Lombeck, se-  
crétaire de Charles-Quint, 265.  
*Héliodore*, IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., 354.  
*Hellade*; v. Grèce.  
*Henneberg* (comte Guillaume de), 247.  
*Henri VIII*, roi d'Angleterre, 58, 62, 118,  
278, 304-306, 309, 310, 319, 324, 325,  
328, 329.  
*Henry*, élève d'Aléandre en France, 92.  
*Hermann de Wied*, archevêque de Co-  
logne; v. Cologne.  
*Hermonyme* (Charitouyme), 36.  
*Hermonyme* (Georges), 35, 97.  
*Hervagius* (Jean (Herwagen)), 97.  
*Hervé de Portzmoguer*, 88.  
*Hésiode* (VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.), 82.  
*Hesse* (Philippe, landgrave de), 162.  
*Heymenhoff Félix et Paénix*, 97.  
*Heynlin de Stein*, 32.  
*Hezius* (Thierry (Dirk van Heeze)), 246,  
287-288, 296, 363.  
*Hieronimi Raffaello*, 305.

*Hildesheim* (Jean IV, de Saxe-Lauen-  
bourg, évêque d'), 257.  
*Hippocrate*, V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., 15, 66, 87,  
*Hochstraten* (Jacob) d', 158.  
*Hollande*, 226, 284.  
*Homedeus*, 73.  
*Homère*, 20-22, 35, 66, 71, 95, 96, 114.  
*Hongrie*, 16, 19.  
— (Louis II, roi d-), 118.  
*Hoochstraten* (André), 165.  
*Horace* (Quintus Horatius Flaccus), 31, 42.  
*Huerne Jacques*, 352.  
*Hulst François van der*, 282.  
*Hummelberg* (Gabriel), 98.  
— (Michel) 35, 41, 43, 50, 55,  
57, 67, 68, 72, 73, 80, 85,  
86, 91, 92, 94, 96, 97-98, 345,  
*Huss* (Jean), 139, 169, 199-203, 231, 238.  
*Hutten* (Ulrich de), 3, 114, 157, 158, 166,  
168, 169, 175, 183-187, 216, 219-221,  
226, 231-233, 241, 254, 257, 366.  
*Huy* (Principauté de Liège), 110.

## I

*Illiers* (Milon d') évêque de Luçon; v.  
Luçon.  
*Inghirami* (Tommaso), dit Fedra ou  
Fedro, 119, 123.  
*Ingolstadt* (Bavière), 143, 221.  
*Isabelle I*, reine de Castille, 14  
*Isaïe*, 351.

*Isernia* (Italie méridionale), 7.  
*Isocrate* (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), 66,  
67, 77.  
*Istrie*, 6, 8-10.  
*Italie*, 33, 35, 36, 44, 51, 55, 59, 65, 68,  
72, 192, 201, 249, 305, 306, 308, 310,  
311, 313, 319, 322, 349, 350.

## J

*Jamin*, élève d'Aléandre en France, 92.  
*Jaquet Simon*, 99, 153.  
*Jean* (S.), apôtre et évangéliste, 351.  
*Jean-Frédéric* de Saxe; v. Saxe.  
*Jean de Jérusalem* (IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-  
C.), 201.

*Jean Philoponus*, le Grammairien (VII<sup>e</sup>  
siècle ap. J.-C.), 79.  
*Jean-Pierre*, libraire à Paris, 39.  
*Jeanne la Folle* (Juana), reine d'Espagne,  
159.  
*Jérôme* (S.) (IV<sup>e</sup> siècle), 82, 83, 147.

200, 201, 225, 345, 353.  
**Jérôme de Prague**, 160, 139.  
*Jérusalem*, 21.  
**Joachim**, margrave de Brandebourg ; v. Brandebourg.  
**Josèphe** (1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), 313, 314.

**Judas**, apôtre, 260.  
**Jules II**, pape, 58-60, 62, 112, 163.  
**Julien**, empereur romain, 82.  
**Juliers** (Jean le Pacifique, duc de Berg et de Juliers), 155.

## K

**Kierher** (Jean), 51, 57.

**Knyvet** (Thomas), 88.

## L

*Lacédémone* 55.  
*La Croix-en-Brie* (Champagne), 107.  
**Lambert**, élève d'Aléandre en France, 92.  
**Landini** (Cristoforo), 72, 80.  
*Landro* ; v. *Antro*.  
**Lang** (Mathieu), évêque de Gurk, puis archevêque de Salzbourg, cardinal en 1511 ; 8, 44, 45, 58, 155, 175, 182, 189, 193, 205, 210, 211, 213.  
**Langres** (Michel de Boudet, évêque de), 91.  
**Lannoy** (Charles de, seigneur de Minogval) ; v. *Nap'ès*.  
*Laon* (Ile-de-France), 71.  
**Lascaris** (Constantin), 39, 64.  
 — (Janus), 19 (lire *Janus* et non *Jean*), 36, 43, 86, 87, 93, 114.  
**Latomus** (Jacobus), (Jacques Masson) 94.  
*Latran* (Concile de) (1512-1517), 59, 62, 148, 252.  
**Laurens** (Josse), 177.  
**Laurent** le Crétois, 23.  
**Lautrec** (Odet de Foix, seigneur de), 325.  
*Leandro* ; v. *Antro*.  
**Lefèvre d'Étaples**, 38, 52, 85, 83, 87, 91.  
*Legnago* (Vénétie), 15.  
*Leipzig* (Saxe), 93, 143, 144, 233.  
**Lemoine** (Collège du cardinal), v. *Paris* (Université de).  
**Léomel** (Jean de), 9.  
**Léon X**, pape, 24, 104, 109, 112, 115, 118, 125, 128-132, 135-285, et surtout 284 ; 297, 299, 313, 315, 322, 323, 348, 350, 351, 356, 362, 363, 368-371.  
**Leonini** (Angelo), évêque de Tivoli ; v. *Tivoli*.  
**Léopold III**, archiduc d'Autriche, 6-8  
**Lescun** ; v. *Foix*.

**Libanius**, (IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 66.  
*Liège* (Ville et Principauté), 9, 10, 90, 94, 105-111, 112, 125, 126, 128, 129, 131, 145, 153, 165, 199, 274, 278, 284, 285, 341, 342, 346, 348, 364. Voir aussi *Marck* (Érard de la).  
 — (Chapitre de St-Lambert à), 9, 110, 341.  
 — (Collégiale St-Jean [l'Évangéliste en-l'Île, à), 110, 341.  
 — (Collégiale St Pierre à), 110, 341.  
 — (Collégiale St-Denis à), 165.  
**Linacre** (Thomas), 19.  
**Lioni** (Maffeo), 15, 21, 22, 28, 115.  
*L'Isle-sur-Suipe* (Champagne), 107.  
*Livenza*, (Vénétie), 12.  
*Lizy-sur-Ourq* (Champagne), 107.  
**Lodé** (Jean), 47.  
*Lodi* (Milanais), 307.  
**Loistes d'Anvers** ; v. *Anvers*.  
*Lombardie* 306, 307, 319, 324, 325.  
**Lombards** (Collège des) : v. *Paris*, Université de).  
**Lommel** (Jean) : v. *Léomel*.  
**Lorraine** (François de), comte de Lam-besc, 307.  
**Lorraine** (Jean, cardinal de), 310, 314.  
**Louis**, roi de Bohême ; v. *Bohême*.  
**Louis XII**, roi de France, 33, 36, 37, 53, 54, 56, 58, 59, 62, 99, 103, 104, 126.  
**Louis**, comte Palatin du Rhin ; v. *Pa-latin*.  
**Louise de Savoie** ; v. *Savoie*.  
*Louvain* (Principauté de Liège), 90, 93, 94, 153, 154, 166, 170, 276, 278, 280, 285, 293.

— (Université de), 110, 162, 186, 285, 293.  
**Lucien** (11<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 39, 66, 67, 60, 77, 82, 93, 95, 318.  
**Luçon** (Milon d'Ilhiers, évêque de), 47, 48.  
**Lulle** (Raymond), (XIII-XIV<sup>e</sup> siècle), 34.

**Luscinius**; v. **Nachtgall**.  
**Luther** (Martin), 5, 10, 51, 52, 84, 86, 91, 135-274, et surtout **135-144**; 275-280, 282, 283, 287, 290-300, 312, 313, 347, 348, 358, 367.  
**Lyon**, 39, 42, 113, 325.  
 — (Concile de), (1312), 62

## M

**Machiavel** (Nicolas), 189.  
**Madrid**, 325.  
 — (Traité de) (14 janvier 1526), 332.  
**Maestricht** (Principauté de Liège), 154, 276  
**Mainterne** (Michel), 126.  
**Majorano** (Nicolao), 123.  
**Malipiero** (Giovanni Maria), 14.  
**Mans** (*le*), 181.  
**Mansfeld** (Saxe), 259.  
**Mantoue**, 28.  
 — (Frédéric II, marquis de), 209.  
**Manuce** (Alde); v. **Alde**.  
 — (Pierre), 91.  
**Manuel** (Don Juan), 216.  
**Marcello** (Cristoforo), archevêque de Corfou; v. **Corfou**.  
**Marche** (collège de la); v. **Paris** (Université de).  
**Marck** (Erard de la), cardinal en 1520; 9, 91, **105-111**, 113, 117, 118 **125-133**, 148, 150-153, 166, 169, 174-176, 182, 190, 285, 293, 341, 313, 346, 363, 366  
**Marck** (Robert II, comte de la), 211, 255.  
**Marie** d'Angleterre, 3<sup>e</sup> femme de Louis XII, 104.  
**Marignan** (Milanais), 99, 309.  
**Marliano** (Aloisi), évêque de Tuy; v. **Tuy**.  
**Marot** (Clément), 31, 99.  
**Marranos** (Les), 182, 279.  
**Marseille**, 305-307.  
**Marsile** de Padoue (XIV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 51.  
**Martial** (Marcus Valerius Martialis) 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., 82.  
**Maximilien 1<sup>er</sup>**, empereur d'Allemagne, 13, 44, 58, 59, 116, 118, 112, 158, 159, 247, 262.  
**Mayence**, 156-158, **172-173**, 180, 185, 186.  
 — (Albert de Brandebourg, arche-

evêque de), 154, 155, **156-158**, 173, 176, 180, 182, 195, 198, 199, 206, 219, 239, **240**, 263, 265, 266.  
 — (Uriel de Gemmingen, archevêque de), 156.  
**Mazochius** (Jacobus), 141.  
**Meaux** (Champagne), 107.  
 — (Guillaume Briçonnet, évêque de) 314.  
**Mechelen** (Jean van), 282.  
**Médicis** (Jean de), condottiere, **321**.  
 — (Jules de) cardinal en 1513; 106, 114, 115, 117, 118, 120, 121, 129, 130, 135-283, 297-300, 362, 363, **368-371**; v. aussi **Clément VII**.  
 — (Laurent de), duc d'Urbino, 118.  
 — (Raphaël de), marchand florentin, 132, 148-149, 151, 153, 212.  
**Médulla** (François), 45, 91, 105.  
**Mélancton** (Philippe), 162, 168, 169, 365, 366.  
**Mendoza** (Lopez Hurtado de), 288.  
**Merino** (Stefano Gabriele), archevêque de Bari, v. **Bari**.  
**Mézières** (Champagne), 107.  
**Michel-Ange** Buonarroti, 112.  
**Michel** (Maitre), v. **Roussel**.  
**Milan** (Ville et duché), 59, 64, 68, 77, 79, 93, 305-307, 309, 319, 322, 324, 325, 332, 335, 336.  
 — (Concile de) 1511-1512), 59, 60, 63.  
**Miltitz** (Charles de), 140, 250.  
**Minutianus** (Alexander), 79.  
**Mirabello** (Parc de), près Pavie, 332, 334.  
**Mithridate**, helléniste allemand, 87.  
**Montferrat** (Anne, marquise de), 118.  
**Montmorency** (Anne, duc de), 307, 332.  
**Moriscos** (Les), 182.  
**Morone** (Giovanni), cardinal en 1542; 259.  
**Moïse**, 177.

- Motta (la)* (Vénétie), 5, 6, 8, 10, 12, 13, 14, 16, 17, 26, 28, 339 358.  
— (Notre-Dame des Miracles ou *Santa Maria dei Miracoli*, près la), 339.  
*Moulins* (François de, — de Rochefort), grand aumônier de France, 310.  
*Murano*, (Vénétie), 14.  
*Muret* (Marco-Antoine), 99.  
*Musurus* (Jacques), 99.  
*Musurus* (Marc), 19, 23.

## N

- Nachtgall* (Ottmar), ou *Luscinius*, 70, 92, 93.  
*Nantes*, 47.  
*Naples* (Ville et royaume), 142, 309, 319, 322-324, 355.  
— (Charles de Lannoy, seigneur de Mingoval, vice-roi de), 303, 318, 319, 328, 332, 33, 4354.  
— (Don Pedro de Toledo, vice-roi de), 273.  
*Nassau* (Comte Henri de), 174.  
*Navarre* 255, 325.  
— (Henri d'Albret, roi de); v. *Albret*.  
(Henri II, roi de), 307, 332.  
— (Marguerite de), duchesse d'Alençon et d'Angoulême, 307, 310, 311.  
— (Collège de); v. *Paris* (Université de).  
*Nebbio* (Agostino Giustiniani, évêque de), 70, 99.  
*Negri* (Girolamo), 289, 333-335.  
*Nérac* (Gascogne), 86.  
*Neuenar* (Hermann, comte), 162.  
*Nicias*, général grec, personnage des *Chevaliers d'Aristophane* 355.  
*Nicolas V*, pape, 119.  
*Nicomaque*, (II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 66.  
*Nicosie* (Sebastiano Priuli, archevêque de), 14.  
*Nogent-sur-Marne* (Ile-de-France), 107.  
*Nuremberg*, 191.  
— (diète de 1522), 273, 298.  
— (diète de 1524), 273, 298.

## O

- Oëcolampade* (Jean Haussehein), 154.  
*Oppenheim* (Palatinat), 233.  
*Oria* (évêché d'), 356.  
*Origène* (III<sup>e</sup> siècle Cap. J.-C.), 201.  
*Orléans*, 45, 46-48, 49, 64, 67, 69, 85, 90, 93, 95, 96, 112, 349.  
— (Charles d'), 53.  
— (Cristophe de Brillac, évêque d'), 95, 96.  
— (Université d'), 46-48, — (Nation d'Allemagne à l'Université d'Orléans), 46.  
— (Nation d'Écosse à l'Université d'Orléans), 46.  
*Otton* (Les), empereurs d'Allemagne et particulièrement *Otton I*, dit le Grand, 176, 198.  
*Ovide* (I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), 31, 348.  
*Oxford* (Université d'), 34.

## P

- Padoue* (Vénétie), 13, 76, 339, 358.  
— (Université de), 9, 15, 18, 21-25, 91.  
*Palatin* (Louis, comte palatin du Rhin), 96, 154, 155, 170, 182, 183, 198, 206, 239, 246, 263, 270.  
*Palencia* (Pier Ruiz de la Mota, évêque de), 182, 210, 265  
*Palerme* (Sicile), 115  
*Palice* (Jacques II de Chabanne, seigneur de la), 307, 332.  
*Palma le vieux* (Giacomo), 18.  
*Pappenheim* (Ulrich von), maréchal de l'Empire, 155.  
*Paris*, 25, 28, 32, 107, 111, 116, 279, 339, 343, 348, 349. Voir aussi *Poncher* (Étienne, François).  
— (Université de), 24, 27, 31, 100, 112, 145, 162, 182, 206, 306, 311, 336, 346, 358.  
— (Collège de Cambrai), 51, 52.  
— (Collège du cardinal Lemoine), 40.  
— (Collège de la Marche), 49, 51, 52, 83.

- (Collège de Navarre), 60.
- (Collège de Sorbonne). 31, 32, 51, 100.
- (Nation d'Allemagne), 54
- Parme* (États de l'Église), 305.
- Passetto** (Giovanni Battista), 14
- Passerini** (Silvius), cardinal en 1517, 326.
- Paul** (S.), apôtre, 200, 354
- Paul III**, pape, 63 115, 300, 350.
- Paul d'Égine** (VII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 87.
- Paul Émile**, historien, 33, 42, 43, 46, 53, 72 80, 85, 99, 104.
- Paulin de Nole** (S.) (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle), 117.
- Pavie** (Milanaise), 307, 308, 312, 316, 317, 321, 322, 331-335, 340, 350.
- Pays-Bas*, 148, 150, 151, 153, 159, 166, 169, 173, 199, 227, 274. **275-284.**
- Pedro** (Don) de Toledo, vice-roi de Naples ; v. Naples.
- Perez** (Mosé), 14.
- Périclès** (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), 44
- Pérouse* (Ombrie), 25.
- Pescara** (Ferdinand François d'Avalos, marquis de), 334, 335.
- Petit** (Guillaume), évêque de Troyes ; v. Troyes.
- (Jean), 72.
- Petronillo** de Rimini, 12.
- Peutinger** (Conrad), 240.
- Pfefferkorn** (Jean), 260.
- Philippe III**, duc de Bourgogne ; v. Bourgogne.
- Philippe** de Bourgogne, évêque d'Utrecht ; v. Utrecht.
- Philippe**, langrave de Hesse ; v. Hesse.
- Philippi** (Jean), dit Manstener, 26.
- Philostrate** (Flavius), (II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 66.
- Photius** (IX<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 160.
- Picardie*, 305
- Pie II**, pape, 305.
- Pietrapilosa* (Istrie), 6-10, 201.
- Pigenat** (Théobald), élève d'Aléandre à Paris, 90, 94.
- Pindare** (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), 122.
- Pio** (Alberto, comte de Carpi) ; v. Carpi.
- Pirkheimer** (Willibald), 221, **257**, 293.
- Piron** (?), élève d'Aléandre en France, 92.
- Pise*, 59, 115.
- (Concile de) (1511-1513), 44, 45, **58-63**, 85.
- Plaisance* (États de l'Église), 305, 307, 9, 318, 226, 330, 335.
- Platina** (Bartolomeo de' Sacchi, dit), 119.
- Platon** (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), 23, 27, 50, 66, 86.
- Pline l'ancien** (Caius Plinius Secundus) (I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), 82, 83.
- Plorio** (Domenico), 13.
- Plutarque** (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 20, 25, 41, 47, 52, 62, 65, 66, 68, 71, 75-77, 82, 85, 89, 90, 93, 117.
- Plymouth*, 286.
- Pô*, 335, 336.
- Pollinus** (Georges), principal du collège de Bourgogne (Paris), 341.
- Pologne*, 19.
- Polybe** (II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), 33.
- Polydore** Virgile, (Polydoro Virgilio), 113.
- Pomponazzi** (Pietro), 23, 24.
- Poncher** (Étienne), évêque de Paris, puis archevêque de Sens, 57, 72, 81, 85, 100, 103-106, 107, 118, 121, 310.
- Poncher** François, évêque de Paris, 72, 106, 310.
- Ponzano** (Giambattista), élève d'Aléandre à Venise, 15.
- Pordenone* (Vénétie), 13, 14, **339**, 348.
- Porphyre**, (III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 82.
- Portogruaro*, (Vénétie), 15.
- Potestus** (Guilielmus), 75
- Prat** (Antoine du), chancelier de France, et cardinal en 1527 ; 125, 310.
- Priuli** (Sebastiano), archevêque de Nicose ; v. Nicose.
- Proost** ou **Praepositus** (Jacques), 279, 282.
- Provence*, 305.
- Ptolémée** (Claude) (II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 66.
- Pucci** (Laurent), cardinal en 1513 ; 113, 145, 222, 362.

## Q

**Quintilien** (Marcus Fabius Quintilianus) (I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), 71, 75, 82.

R

- Rabelais (François), 366.  
Ramus (Pierre), 99.  
Randeck (Marquard de), patriarche d'Aquilée; v. Aquilée.  
Raphaël (Raffaello Sanzio), 112.  
Ravensbourg (Souabe), 91, 98.  
Re. ius (Raphaël), 39.  
Regnault (Gérard), 95.  
Reims (Champagne), 107, 108.  
Rembolt (Berthold), 75, 76, 86, 89.  
Remunde (Hans van), 282.  
Rethel (Champagne), 107.  
Reuchlin (Jean) (Capuion) 35, 82, 185, 200.  
Rhegius (Jean), 57.  
Rhenanus (Beatus), 41, 97, 97.  
Rhin, 275.  
Rhodes (Fabrice Carretto, grand maître de), 118.  
Rhomanus (Joannes), 259.  
Riario (Raphaël), 224.  
Rieker ou Rikier (Georges), élève d'Aléandre à Paris, 94.  
Rincon (Alfonso Garcia del), abbé de Complut, 123.  
Robertet (Claude), seigneur d'Alluye, 310.  
Rochefort (François de Moulins de); v. Moulins.  
Rome, 9, 31, 63, 85, 98, 110, 110, 112-372.  
— (*Bibliothèque du Vatican*), 118-124, 131, 193, 268, 276, 286-287, 296, 340, 341, 314, 357.  
— (*Borgo*), 352.  
— (*Château Saint-Ange*), 382.  
— (*Collège du Quirinal*), 114.  
— (*Église Saint-Chrysogone*), 21  
— (— *Sainte-Marie-Majeure*), 346.  
— (— *Saint-Pierre*), 112.  
Romold II (duc de Bénévent) (VII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 7.  
Rotterdam (Pays-Bas), 166.  
Roussel Michel), 314.  
Roussillon, 305.  
Ruffo de' Theodoli (Giovanni), 123.  
Rufin (Tyrannius Rufinus) (IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 82.  
Ruiz de la Mota (Pier), évêque de Palencia; v. Palencia.  
Ruzé (Arnould), 47.  
— (Louis), 3.  
Rwestein; v. Pietrapilosa.

S

- Sabeo (Fausto), 123.  
Sabile (Vénétie), 15.  
Sadolet (Jacques), cardinal en 1536; 118, 224, 321.  
Saepinum (Sepino) (Italie méridionale), 7.  
Saint-Ange (Château); v. Rome.  
Saint-Chrysogone (Église de Rome); v. Rome.  
Saint-Denis (Ile-de-France), 104.  
Saint-Germain-en-Laye (Ile-de-France), 104, 105.  
Sainte-Gudule (Église de Bruxelles); v. Bruxelles.  
Saint-Jean l'Évangéliste (Église collégiale de Liège); v. Liège.  
Saint-Lambert (Chapitre de); v. Liège.  
Sainte-Marie-Majeure (Église de Rome); v. Rome.  
Santa Maria de' Miracoli (Église de la Motta); v. Motta.  
Saint-Marsault (?) (François Green, seigneur de), 310.  
Saint-Pancrace (Château de), (Italie méridionale), 229.  
Saint-Paul ou Saint-Pol (François de Bourbon comte de), 332, 335.  
Saint-Pierre (Église collégiale de Liège); v. Liège.  
Saint-Pierre (Église de Rome); v. Rome.  
Saint-Séverin (Jean-Galéas de), grand écuyer de France, 310.  
Saint-Trond (Traité de) (27 avril 1518), 131.  
Salamanque (Université de), 34.  
Salerno (École de médecine de), 46.  
Salluste (Caius Sallustius Crispus) (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.), 31, 72, 80, 82.  
Salviati (Jacques), 321, 324, 335, 340, 362.



- Salviati (Jean), cardinal en 1517 : 307.  
316, 318, 320, 322, 321, 326-329, 331,  
333, 335, 340.
- Sanga (Glovan Battista), 86, 319, 321,  
361, 362.
- San Paolo* (Milanais), 334, 335.
- San' Angelo* (Milanais), 332.
- Santi (Sigismondo de'), 325.
- Salzbourg (Matthieu Lang, archevêque  
de, cardinal) ; v. Lang.
- Sanuto (Marino), 19.
- Sapidus (Joannes), 91.
- Saragosse*, 286.
- Sardique (Concile de) (347), 298.
- Savoie (Charles III, dit le Bon, duc de),  
118.  
— (Louise de), duchesse d'Angou-  
lême', 112, 125, 310, 331.
- Savonarole (Jérôme), 115.
- Savone* (Ligurie), 329.
- Saxe (Frédéric III, duc de), 140, 146, 151,  
152, 154, 155, 159-164, 170, 172-  
174, 176, 177-180, 183, 191, 193,  
194, 196, 198, 199, 201-203, 205,  
209, 210, 213, 214, 226, 231,  
233, 234, 235, 236, 239, 246,  
252, 258, 259, 263, 270, 299, 370.  
— (Georges, duc de), 140, 230, 247  
— (Jean, duc de), frère de Frédéric,  
161.  
— (Jean Frédéric), fils de Jean, ne-  
veu de l'électeur, 159.
- Schinner (Matthieu), cardinal en 1511 ;  
155, 182, 189, 193, 210, 211, 215, 251, 236.
- Schlestadt*, (Alsace), 91.
- Schöffler (Pierre), 185.
- Schomberg (Nicolas), cardinal en 1535 ;  
114, 115, 145, 222, 225, 226, 230, 304-  
306, 308, 310, 321, 325, 326-329, 331,  
334, 335, 368, 369, 371, 372.
- Schürer (Lazare), 70.  
— (Mathias), 70.
- Scot (Jean Duns), (XIII-XIV<sup>e</sup> siècle), 31.
- Scriptoris (Paul), 139.
- Segna*, ou *Zengg* (Croatie), 16.
- Sémiramis, (XX<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), 53.
- Sens (Étienne Poncher, archevêque de) ;  
v. Poncher.
- Servais, élève d'Aléandre en France, 92.
- Sessa (Lodovico Hernandez de Cordova,  
comte de Cabra, duc de), 320.
- Severos, (Jean), 114.
- Sforza (François, duc de Milan et de  
Bari), 324.
- Sicile*, 249.
- Sickingen (Franz de), 186, 187, 220, 231,  
233, 241, 258, 259.
- Sienna* (Toscane), 323.
- Simler (Jacques), 53, 97.
- Simon (Jehan), élève d'Aléandre en  
France, 92.
- Simon, neveu de Paul Émile, 47.
- Sion (ou Sitten) (Matthieu Schinner, ar-  
chevêque de —, cardinal) ; v. Schinner.
- Sixte IV, pape, 119, 121.
- Sixte-Quint, pape, 121.
- Socrate (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), 41.
- Soissons* (Ile-de-France), 93.
- Soliman II, dit le Magnifique, 116, 315.
- Sophronius (I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), 354.
- Sorbonne* ; v. Paris (Université de).
- Spalatin (Georges), 162, 170, 231, 236.
- Spatafora (Gherardo), 308, 316, 330, 332.
- Spengler (Lazare), 221, 257, 277.
- Spiegel (Jacob), 211, 212, 253, 264, 265,  
268, 271, 272.
- Stace (Publius Papinius Statius) (I<sup>er</sup> siècle  
ap. J.-C.), 74, 75, 79.
- Stein*, près Gouda (Pays-Bas), 279.
- Steuco (Agostico), 350.
- Stoa (Quinziano), 99.
- Strabon (I<sup>er</sup> siècle av. — I<sup>er</sup> siècle ap.  
J.-C.), 82.
- Strasbourg* (Alsace), 70, 93, 260.
- Stunica (Jacques Lopis de), 293.
- Sturm (Gaspard), 215, 233.
- Subasio* (Ombrie), 58.
- Suffolk (Richard de), 332.
- Suisse*, 208, 215, 255, 329.
- Summenhardt (Conrad), 139.

## T

- Tacite (Caius Cornelius Tacitus) (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècle  
ap. J.-C.), 82.
- Tacuinus de Tridino (Jean), 81.
- Tardif (Guillaume), 33.

- Tessin* (Lombardie), 335.  
*Teu* (?) (Jehan de), élève d'Aléandre en France, 92.  
*Théocrite* (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), 23, 25, 39, 50, 66, 67, 70, 82, 90, 92, 348.  
*Theodotus*, 32.  
*Théophile*, patriarche d'Alexandrie; v. *Alexandrie*.  
*Théophraste*, (IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), 39.  
*Thomas d'Aquin* (S.) (XIII<sup>e</sup> siècle), 23, 31, 167.  
*Thucydide* (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), 24, 33, 66.  
*Tibre*, 12.  
*Tifernas* (Gregorio), 35.  
*Tissard* (François), 36, 37, 40, 64, 66-70, 77, 97.  
*Tite Live* (I<sup>er</sup> siècle av. — I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.), 31, 33, 82, 97.  
*Titien* (Tizia no Vecelli da Cadore), 18.  
*Tivoli* (Angelo Leonini, évêque de), 15, 16.  
*Tolède* (Castille), 46  
— (Guillaume de Croy, archevêque de), cardinal; v. *Croy*.  
*Tongres* (Arnold de) (Arnoldus Luydius a Tongris', 158.  
*Torresano*; v. *Asola* (André Torresano d').  
*Toscane*, 307, 312, 319, 322, 323.  
*Tournai* (Flandre), 225.  
*Tours* (concile de), 58.  
*Tramery* (Champagne), 107.  
*Trémoille* (Louis II de la), 307, 332.  
*Trente* (Tyrol', 13.  
— (Bernard Cless, évêque de), 160, 161, 182.  
*Trèves*, 172.  
— (Richard de Greiffencklau, archevêque de), 154, 155, 158, 164, 179, 182, 183, 198, 206, 239, 240-241, 244, 245, 263.  
— (Université de), 172.  
*Trévise* (Vénétie), 5, 7, 10,  
*Trieste*, 7, 8.  
— (Pietro Bonomo, évêque de), 8, 41, 43, 45, 55, 160, 175, 177, 182, 193, 210.  
*Trofino* (Felice), évêque de Chieti; v. *Chieti*.  
*Troyes* (Guillaume Petit, évêque de), 91, 100, 121.  
*Tubingue* (Université de), 139.  
*Tucé* (François de), 343.  
— (Jean de), 343.  
*Tulle* (Clément de Brillac, évêque de), 96.  
*Turcs*, 15, 118, 131, 305, 311, 314, 324, 331.  
*Tuy* (Aloisi Marliano, évêque de), 85, 152, 182, 210, 227.

## U

- Udine* (Vénétie), 26.  
*Ugoletus* (Angelus), 81.  
— (Thadaeus), 80, 81.  
*Utrecht* (Philippe de Bourgogne, évêque d'), 275, 276.

## V

- Valence* (Chapitre: bénéfiques d'Aléandre), 28, 311, 342.  
*Valeriano* (Pierio), 25.  
*Vallombreuse* (Angelus, anachorète de), 59.  
*Valable* (François Watchled, dit), 52, 68, 100, 346.  
*Vatican* (Bibliothèque du); v. *Rome*.  
*Vehus* (Jérôme), 210.  
*Venier* (Leonardo), 28.  
*Venise* (Ville et république), 5, 8, 9, 10, 12-13, 58, 61, 69, 76, 77, 81, 88, 115, 165, 293, 311, 319, 320, 336, 339, 344, 347, 348, 357, 358.  
*Vercell* (Gérard de), 93.  
*Vérone* (Vénétie), 115, 356.  
— (Giovan Matteo Giberti, évêque de), 114, 115, 117, 120, 145, 222, 230, 246, 308, 312, 313, 316, 318, 319, 321-323, 326, 330, 331, 351-354, 355, 356, 369, 371.  
*Vettori* (Paolo), 324.  
*Vicence* (Vénétie), 77.  
*Vidoué* ou *Vidoué* (Pierre), 48, 79.  
*Vienne* (Autriche), 13, 93, 116.  
— (France) (Concile de 1312), 34.  
*Villafranca* (Vénétie), 28.

- Villars** (René, comte de, — bâtard de Savoie), grand maître de France, 307, 310.  
**Villedieu** (Alexandre de). (Alexander de Villa Dei), 31.  
**Vincent de Harlem** dominicain, 293.  
**Virgile** (Publius Vergilius Maro) (1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.), 31, 71, 80, 89, 96.  
**Vitalien** (S.), pape (VII<sup>e</sup> siècle), 7.  
**Vitelli** (Cornelio), 33.  
**Vivès** (Jean-Louis), 91, 99.  
**Vorst** (Pierre Van der), évêque d'Acqui ; v. Acqui.

## W

- Warnier**, élève d'Aléandre en France, 92.  
**Wartbourg**, (Château de la) (Saxe), 270.  
**Waterloes**, (Joannes), 75, 76.  
**Weimar**, (Saxe), 233.  
**Wenraede** (Paroisse de) (Principauté de Liège ?) 342.  
**Wesel** (Jean de), 139.  
**Westphalie** (Traité de 1648), 267.  
**Wicléf** ou **Wicliffe** (Jean de), (XIV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), 139, 200, 202, 238.  
**Wittenberg** (Saxe), 137, 143, 144, 154, 168, 186, 195, 220, 233, 257, 282, 283.  
— Université de, 144, 159.  
**Wolfgang de Bavière** : v. Bavière.  
**Wolsey** (Thomas), cardinal en 1515 ; 118, 189, 319.  
**Worms**, 10, 24, 170, 173, 176, 177, 180, 183, 185, 186, 187, 217, 220, 294, 299, 300, 306.  
— (Diète et édit de Worms, 1521, et nonciature d'Aléandre, 1520-1522), 76, 84, 91, 115, 135 286, 300, 314, 316, 322, 334, 341, 347, 349, 350, 357, 358, 361, 364, 368-672.  
**Württemberg**, 143, 204.

## X

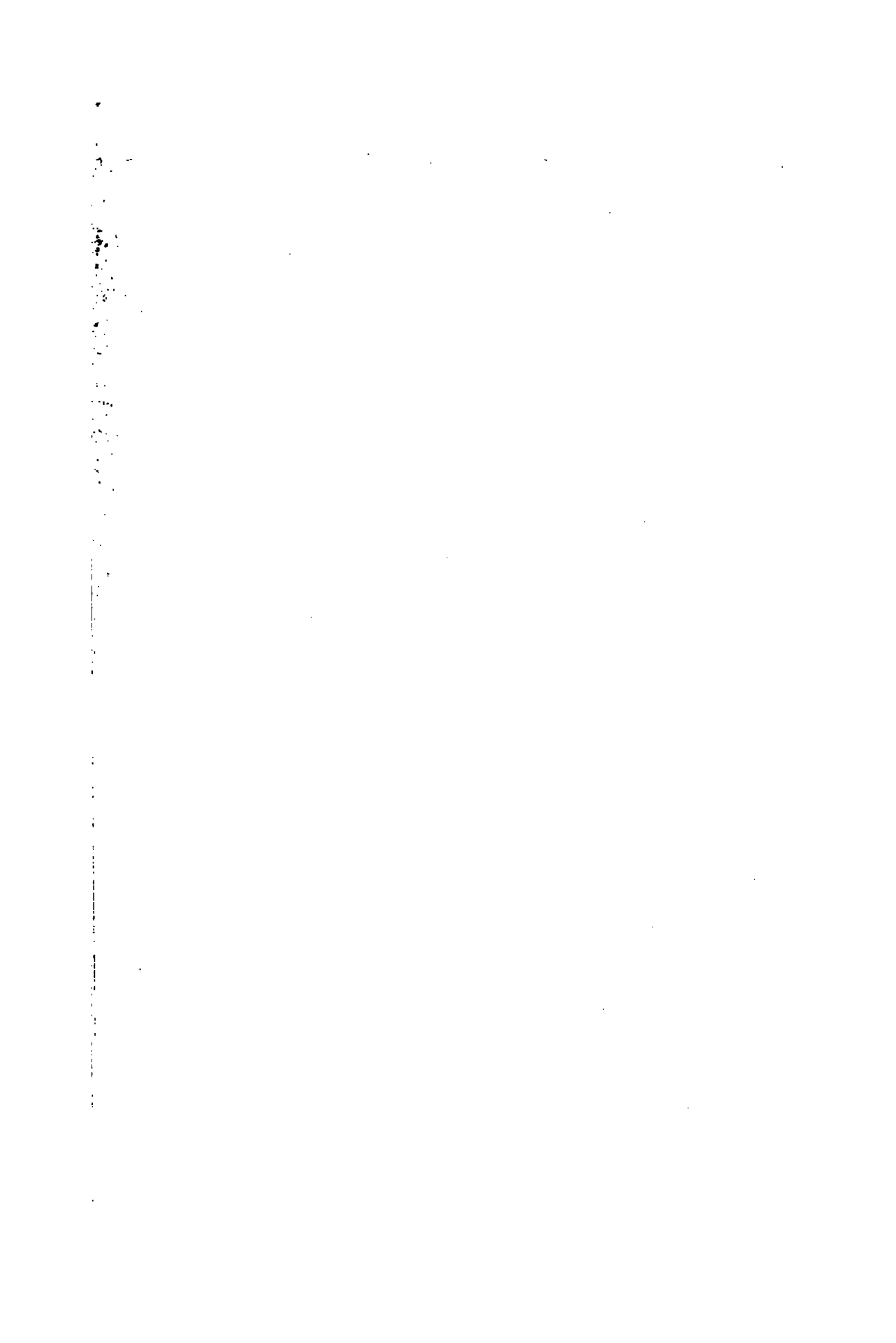
- Xénophon** (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), 66.  
**Xerxès**, roi des Perses, 53.  
**Ximenès** (François), cardinal en 1505 ; 123.

## Y

- Ysterstein** ; v. *Pietrapilosa*.  
**Zengg** ; v. *Segnia*.

## Z

- Ziegler** (Jacob), 123, 215, 253, 265, 272, 331.
-



# TABLE DES MATIÈRES

---

PRÉFACE. . . . .	I
ŒUVRES D'ALÉANDRE. . . . .	V

## LIVRE I

### LES DÉBUTS

(LA MOTTA, VENISE ET PADOUE)  
(1480-1568).

I. — La famille. . . . .	5
II. — Premières études et premiers triomphes (1480-1503). . . . .	12
III. — Venise et Padoue. — L'Académie d'Alde Manuce (1503-1508). . . . .	18

## LIVRE II

### LE PROFESSORAT

(PARIS ET ORLÉANS)  
(1508-1513).

I. — Les précurseurs. . . . .	31
II. — Premier professorat à Paris (4 juin 1508-8 décembre 1510). . . . .	38
III. — Professorat à Orléans (10 décembre 1510-14 juin 1511). . . . .	46
IV. — Second enseignement à Paris (19 juin 1511-4 décembre 1513). . . . .	49
V. — Le Concile de Pise (1512-1513). . . . .	58
VI. — L'auteur et l'éditeur (30 avril 1509-1513). . . . .	64
VII. — Amis et disciples. . . . .	84
VIII. — Les successeurs (1514-1530). . . . .	99

## LIVRE III

### DE L'HUMANISME A LA RÉFORME

(LA FRANCE, LIÈGE ET ROME)  
(1513-1520).

I. — Aléandre secrétaire d'Étienne Poncher (4 décembre 1513-29 novembre 1514). . . . .	103
II. — Aléandre à Liège (9 décembre 1514-16 mars 1516). . . . .	107

III. — Aléandre à Rome. — Il devient secrétaire de Jules de Médicis (17 juin 1516-27 juillet 1519) . . . . .	112
IV. — Aléandre bibliothécaire du Vatican (27 juillet 1519-1520). . . . .	119
V. — Aléandre agent de la Marck à Rome. — Impressions sur Rome (1516-1521). . . . .	125

LIVRE IV

ALÉANDRE, ÉRASME ET LUTHER

LA DIÈTE DE WORMS, 1521.

(16 juillet 1520 — 8 août 1524).

I. — Luther, l'Allemagne et Rome (31 octobre 1517). — 15 juin 1520) . . . . .	137
II. — Mission d'Aléandre (16-27 juillet 1520). . . . .	142
III. — Aléandre et Charles-Quint (fin de septembre, — fin d'octobre 1520). . . . .	151
IV. — Les Électeurs (25 octobre — 6 novembre 1520). . . . .	156
V. — Nouvel obstacle à la mission d'Aléandre : Rupture avec Érasme (septembre-novembre 1520). . . . .	165
VI. — Aléandre à Mayence. — Le Conseil de Charles (7 novembre — 29 décembre 1520). . . . .	172
VII. — L'Allemagne à la fin de 1520. . . . .	181
VIII. — La diète de Worms. — Premières négociations au sujet de Luther (janvier — 12 février 1521). . . . .	181
IX. — Discours d'Aléandre (13 février 1521). . . . .	198
X. — Aléandre et la Diète (14 février — 5 mars 1521). . . . .	204
XI. — Luther mandé à Worms. — Édît contre ses œuvres (6-26 mars 1521). . . . .	214
XII. — Les tristesses d'Aléandre. — Hostilité de l'Allemagne. Difficultés avec Rome. Lutte avec Érasme (fin de décembre 1520 — avril 1521). . . . .	218
XIII. — Incertitudes. — Voyage de Luther (fin de mars — 16 avril 1521). . . . .	231
XIV. — Luther et la Diète (17-26 avril 1521). . . . .	236
XV. — Les <i>Centum Gravamina</i> (19 février — 21 mai 1521). . . . .	246
XVI. — Les dernières luttes (1-25 mai 1521). . . . .	251
XVII. — L'Édit de Worms (26 mai 1521). . . . .	262
XVIII. — Impression, première exécution et diffusion de l'édit de Worms (26-31 mai 1521). . . . .	271
XIX. — L'Édit de Worms à Liège et dans les Pays-Bas (31 mai-septembre 1521). . . . .	275
XX. — Réconciliation avec Érasme. — Les Augustins d'Anvers (septembre 1521 — février 1522). . . . .	280
XXI. — Mort de Léon X et élection d'Adrien VI. — Voyage d'Aléandre en Espagne et retour à Rome (décembre 1521 — novembre 1522). . . . .	284

XXII. — Bref d'Adrien VI à Érasme. — Rancunes d'Érasme contre Aléandre (1522-1523). . . . .	290
XXIII. — Fin du pontificat d'Adrien VI. — Élection de Clément VII. — Aléandre est nommé archevêque de Brindes et nonce auprès de François I <sup>er</sup> (janvier 1523 — 8 août 1524). . . . .	296

LIVRE V

NONCIATURE AUPRÈS DE FRANÇOIS I<sup>er</sup>

(8 août 1524 — 15 avril 1525).

I. — Clément VII, François I <sup>er</sup> et Charles-Quint (1523-1524).	303
II. — Premières négociations d'Aléandre (14 octobre — 14 novembre 1524). . . . .	310
III. — Alliance de Clément VII avec François I <sup>er</sup> . — Tentatives de paix (mi-novembre 1524 — mi-février 1525).	318
IV. — Dernières négociations en vue de la paix (16-23 février 1525). . . . .	327
V. — Pavie. — Mésaventures d'Aléandre (24 février — 15 avril 1525). . . . .	332

LIVRE VI

ENNUIS, CONVERSION ET SÉJOUR A BRINDES

(ROME ET BRINDES)

(15 avril 1525 — 8 août 1529).

I. — Retour à Rome. — Embarras pécuniaires. — Coup d'œil sur les ressources pécuniaires d'Aléandre (15 avril 1525 — avril 1526). . . . .	339
II. — Conversion. — L'Oratoire du divin amour (1525-1526).	345
III. — Départ de Rome. — Séjour à Brindes (novembre 1526 — 8 août 1529). . . . .	355
CONCLUSION. . . . .	358

APPENDICES

I. — Aléandre et Érasme. . . . .	361
II. — Correspondance d'Aléandre pendant sa nonciature de Worms (16 juillet 1520 — 26 avril 1522).. . . .	368
PORTRAIT D'ALÉANDRE. . . . .	En face du titre
FAC-SIMILE DE L'ÉCRITURE D'ALÉANDRE. . . . .	IV
ARMES D'ALÉANDRE. . . . .	3

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page LVIII, lignes 8-9. Les deux lettres des Archives de Florence reproduisent les idées de la lettre à Giberti ; mais elles sont adressées à Jean Salviati. Toutefois, le fait général énoncé dans cet alinéa demeure toujours. Outre la seconde preuve que nous en donnons aux lignes suivantes, on peut voir à ce sujet les lettres d'Aléandre à Nauséa (Ci-dessus, p. LXI), etc.

- Page 6, ligne 4 de note 3 ; lire p. LXI au lieu de 108.  
» 32, » 1 ; lire Theodolus au lieu de Theolodus.  
» 81, » 2 de note 1 ; lire XVI au lieu de XIV.  
» 98, » 6 » 1 ; lire 11 septembre au lieu de 10.  
» 107, » 2 » 1 ; lire Nogent-sur-Marne, au lieu de  
Nogent-sur-Seine.

Page 155, ligne 12 ; lire représentants au lieu de représentant.

» 181, » 22 ; lire Maine, au lieu de Mans.

» 201, note. Comme nous le disons dans cette note, le mot *Pietrapilosa* se rendrait en allemand moderne par *Rauherstein*, ou par *Rauchstein*. Le passage de cette forme à *Rwestein* s'explique assez aisément. *Rauch* = *rüch* ou *ruech*, forme ancienne et dialectale. Au XV<sup>e</sup> siècle, on avait donc *Ruechstein* ou *Rwechstein*, et, en enlevant l'aspiration, *Rwestein*.

Page 210, ligne 19 ; lire Palencia au lieu de Palenza.

» 247, » 28 de note 1 ; lire avait probablement été rédigée  
par Guillaume de Henneberg.

Page 255, note 2, fin ; lire Henri d'Albret, au lieu de Jean d'Albret.









3 9015 01497 9119



**DO NOT REMOVE  
OR**

